BnF Gallica

Annuaire général des sociétés françaises par actions, cotées et non cotées, et des principales sociétés étrangères

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Annuaire général des sociétés françaises par actions, cotées et non cotées, et des principales sociétés étrangères. 1914.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Téléphone : CENTRAL 11-35

DÉPOT LÉGAL
Seine
N° 931
1919

ANNUAIRE GÉNÉRAL

DES

SOCIÉTÉS FRANÇAISES PAR ACTIONS

(Cotées et non cotées)

ET

DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

1914 - 15 - 16 - 17 - 18 - 1919

PRIX NET : 30 FRANCS

903

NOTA. — Ce volume contient les Notices de toutes les Sociétés constituées depuis la dernière édition jusqu'en Janvier 1919, les dissolutions et liquidations pendant la même période.

4° V
Pièce
H1499

DIRECTION ET ADMINISTRATION
11, Rue de Mogador. 11

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Société anonyme au Capital de 250 Millions

ENTIÈREMENT VERSÉS

LYON (Siège social), Palais du Commerce — PARIS, 19, boulevard des Italiens

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. **Emile BETHENOD**, O. ✲, *Président*, 6, avenue de Messine, à Paris ;
Edmond FABRE-LUCE, ✲, *Vice-Président*, 56, avenue du Bois-de-Boulogne, à Paris ;
Joseph GILLET, ✲, *Vice-Président*, 9, quai de Serin, à Lyon ;
Léon MASSON, ✲, 182, boulevard Haussmann, à Paris ;
René BRICE, ✲, 9, quai Malaquais, à Paris ;
J. ROSSELLI, ✲, 15, avenue de Messine, à Paris ;
Baron BRINCARD, 89, faubourg Saint-Honoré, à Paris ;
Gabriel CHANOVE, 68, boulevard de Courcelles, à Paris ;
A. MADINIER, ✲, 61, rue Chazière, à Lyon ;
L. ESCOFFIER, ✲, 104, avenue des Champs-Elysées, à Paris ;
R. de TRÉGOMAIN, O. ✲, 24, place Malesherbes, à Paris ;
P. PLATET, 15, place Carnot, à Lyon.

COMMISSAIRES :

MM. **Th. VAUTIER**, 30, quai Saint-Antoine, à Lyon ;
P. TRESCA, ✲, 3, rue Garibaldi, à Lyon ;
L. FORQUENOT, ✲, 66, rue de Monceau, à Paris ;
P. de GRETRY, 10, rue Clément-Marot, à Paris.

SIÈGES ET AGENCES :

LYON (Siège social) : Palais du Commerce. — PARIS : Boulevard des Italiens

AGENCES DANS PARIS

A Place du Théâtre-Français, 4.
B Rue Vivienne, 31 (Bourse).
C Faubourg Poissonnière, 44.
D Rue Turbigo, 3 (Halles).
E Rue de Rivoli, 43.
F Rue Lafayette, 50.
G Rue Rambuteau, 14.
H Boulevard Sébastopol, 91.
I Faubourg Saint-Antoine, 63.
J Boulevard Voltaire, 43.
K Rue du Temple, 201.
L Boulevard Saint-Denis, 10.
M Avenue de Villiers, 73.
N Boulevard Magenta, 81.
O Avenue Kléber, 108.
P Place Clichy, 16.
R Boulevard Haussmann, 53.
S Faubourg Saint-Honoré, 152.
T Faubourg Saint-Germain, 58.
U Boulevard Saint-Michel, 20.
V Rue de Rennes, 66.
W Boulevard Haussmann, 188.
X Boulevard St-Germain, 205.
Y Avenue des Gobelins, 22.
Z Avenue d'Orléans, 19.
AB Rue de Flandres, 1.
AC Rue de Passy, 66.
AD Rue d'Auteuil, 43.
AE Place Victor Hugo, 7.
AF Avenue des Ternes, 37.
AG Boulev. Haussmann, 132.
AH Rue Saint-Antoine, 62.
AI Rue des Martyrs, 62.
AJ Boulevard Voltaire, 113.
AK Faubourg du Temple, 68.
AL Rue Royale, 14.
AM Boulev. de Courcelles, 5.
AN Boulevard Barbès, 5.
AO Rue Lecourbe, 2.
AP Avenue Bosquet, 36.
AR Avenue Marceau, 44.
AS Av. des Champs-Elysées, 55.
AT Rue de Lyon, 22.
AU Rue de Turenne, 103.
AV Place de Rennes, 6.
AX Rue du Commerce, 36.
AY Place de la Nation, 1.
AZ Rue Damrémont, 63 bis.
ZA Avenue de Clichy, 128.

AGENCES DANS LA BANLIEUE DE PARIS

Asnières, 32, Grande-Rue.
Boulogne-s-Seine, 1, boulevard de Strasbourg.
Charenton, 79, rue de Paris.
Clichy, 96, boulev. National.
Colombes, 6, r. Saint-Denis.
Courbevoie, 49, r. de Paris.
Levallois-Perret, 94, rue de Courcelles.
Montrouge, 36, avenue de la République.
Neuilly-s-Seine, 36, avenue de Neuilly.
Nogent s-Marne, 166, Gr.-Rue
Pantin, 62, rue de Paris.
Saint-Denis, 52, r. de Paris.
Saint-Mandé, 5, place de la Tourelle.

AGENCES EN FRANCE, EN ALGERIE ET EN TUNISIE

Abbeville
Agen
Aix-en-Provence
Aix-les-Bains
Alais
Albi
Alençon
Alger (Algérie)
Ambert
Amiens
Angers
Angoulême
Annecy
Annonay
Antibes
Arles
Armentières
Arras
Auch
Audincourt
Aurillac
Autun
Auxerre
Avignon
Bar-le Duc
Bayonne
Beaucaire
Beaulieu
Beaune
Beauvais
Belfort
Belville-sur-Saône
Besançon
Béziers
Biarritz
Blois
Bône (Algérie)
B
Bordeaux
Bordeaux (cours Victor-Hugo, 67)
Boulogne-sur-Mer
Bourg
Bourges
Bourgoin
Brest
Brive
Caen
Cahors
Calais
Cambrai
Cannes
Carcassonne
Carpentras
Castres
Candry
Cette
Châlon-sur-Saône
Châlons-sur-Marne
Chambéry
Charité-s.-Loire (La)
Charleville
Chartres
Châtellerault
Châtillon-sur-Seine
Chaumont
Chauny
Cherbourg
Cholet
Clermont Ferrand
Cognac
Compiègne
Condé-sur-Noireau
Constantine (Algérie)
Cosne-sur-Loire
Creusot (Le)
Dax
Decazeville
Dieppe
Dijon
Dôle
Douai
Draguignan
Dreux
Dunkerque
Elbeuf
Epernay
Epinal
Evreux
Fécamp
Figeac
Firminy
Flers
Foix
Fourmies
Gaillac
Givet
Grasse
Gray
Grenoble
Guéret
Havre (Le)
Hyères
Issoire
Jarnac
Jonzac
Laon
Laval
Lézignan
Libourne
Lille
Limoges
Lisieux
Lons le Saunier
Lorient
Louhans
Lourdes
Lunel
Lunéville
Lure
Mâcon
Mans (Le)
Marseille
Maubeuge
Mazamet
Menton
Montbrison
Monteeau-les-Mines
Mont-de-Marsan
Montauban
Montbéliard
Monte-Carlo (T. Fr.)
Montélimar
Montluçon
Montpellier
Moulins
Nancy
Nantes
Narbonne
Nevers
Nice
Nîmes
Niort
Nogent-le-Retrou
Oloron-Sainte-Marie
Oran (Algérie)
Orange
Orléans
Paray-le-Monial
Pau
Périgueux
Perpignan
Philippeville (Algérie)
Poitiers
Pontarlier
Puy (Le)
Reims
Remiremont
Rennes
Rethel
Riom
Rive-de-Gier
Roanne
Rochefort-sur-Mer
Rochelle (La)
Rodez
Romans
Romilly-sur Seine
Roubaix
Rouen
Saint-Amand-les-Eaux
Saint-Brieuc
Saint-Chamond
Saint-Claude
Saint-Dié
Saint-Dizier
Saint-Etienne
Saint-Flour
Saint-Gaudens
Saint-Germain-en-Laye
Saint-Malo
Saint-Omer
Saint-Quentin
Saint-Raphaël
Saintes
Salon
Saumur
Sedan
Sens
Sidi-Bel-Abbès
Soissons
Tarare
Tarbes
Thiers
Thizy
Toulon
Toulouse
Tourcoing
Tournus
Tours
Trouville
Troyes
Tulle
Tunis
Valence
Valenciennes
Vallauris
Verdun
Versailles
Vesoul
Vichy
Vienne (Isère)
Vierzon
Villefranche-s.-Saône
Villeneuve-sur-Lot
Vitry-le-François
Voiron
Yvetot

AGENCES A L'ETRANGER

Alexandrie (Egypte)
Barcelone
Bruxelles
Caire (Le)
Constantinople
Genève
Jaffa
Jérusalem
Londres { Agence : 40, Lombard street E. C.
Londres { Sous-agences : West End. 4 Cockspur street Charing-Cross S W.
Madrid
Moscou
Odessa
Port-Said
Saint-Pétersbourg
San-Sebastian
Séville
Smyrne
Valencia (Espagne)

Correspondant en Portugal : CRÉDIT FRANCO PORTUGAIS { Lisbonne.

AVIS ESSENTIELS

Le contenu de cet ouvrage. — *Cet ouvrage contient tous les renseignements relatifs aux sociétés constituées de Janvier 1914 à Janvier 1919, ainsi que le répertoire des sociétés dissoutes ou mises en liquidation ou en faillite pendant la même période.*

Il est le supplément indispensable de notre Annuaire Général d'avant-guerre, de quatre mille pages in-8° — Xe édition année 1914, qui contient **tout** *sur* **toutes** *les sociétés par actions françaises ou sociétés étrangères exploitant en France.*

Le supplément, comme l'ouvrage complet de 1914, est divisé en chapitres correspondant chacun à l'objet des sociétés qui y sont portées.

La table alphabétique générale *et* **le répertoire alphabétique des sociétés dissoutes ou mises en liquidation** *se trouvent à la fin du volume.*

Recommandations. — *Les erreurs ou omissions sont inévitables surtout après cette période de guerre. Nous prions les intéressés de vouloir bien nous les signaler dans leur intérêt propre et dans l'intérêt général.*

Les rectifications nécessaires paraîtront immédiatement dans notre **Journal Spécial des Sociétés Françaises par Actions** *(Journal officiel d'annonces légales et judiciaires)* **qui tient périodiquement à jour l'Annuaire.**

Le prix d'abonnement à ce journal est de **vingt francs** *par an. Il paraît deux fois par semaine.*

MM. les Directeurs des Sociétés sont priés de nous adresser, pour faciliter notre tâche, toutes les constitutions, les modifications, les rapports annuels.

La publication en sera faite, toujours à titre documentaire et **gratuit,** *sous forme de notice, dans notre Journal et notre Annuai-*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

Capital : 500 MILLIONS de Francs

Siège social : 29, boulevard Haussmann, Paris (9e)

SUCCURSALES ET AGENCES DANS PARIS :

*A. (Succurs.), R. Réaumur, 134 (Place de la Bourse).
*B. Boulev. Malesherbes, 11.
*C. Rue de Turbigo, 38.
*D. Rue du Bac, 13.
*E. Avenue de l'Opéra, 3.
*F. Rue des Archives, 19.
*G. Boulevard Saint-Michel, 30.
*H. Boulevard Voltaire, 21.
*I. Boulevard Saint-Germain, 23.
*J. Rue du Pont-Neuf, 16.
*K. Rue de Passy, 56.
L. Rue de Clichy, 72.
*M. Boulevard de Strasbourg, 68.
*N. Faubourg Saint-Honoré, 95.
*O. Rue Saint-Antoine, 5.
*R. Rue du Louvre, 40.
S. Faubourg Poissonnière, 11.
*T. Avenue de Villiers, 72.
*U. Rue de Sèvres, 6.
*V. Boulevard Sébastopol, 114.
*W. Rue de Flandre, 105.
*X. Rue de Lyon, 6.
*Y. Rue de Turenne, 94.
*Z. Boulevard Barbès, 26.
AB. Rue Ordener, 146.
*AC. Rue Lecourbe, 61.
*AD. Avenue des Ternes, 40.
*AE. Avenue d'Orléans, 5.
*AF. Rue Saint-Dominique, 106.
*AG. Avenue Kléber, 45.
*AH. Boulevard Voltaire, 166.
*AI. Rue Lafayette, 107.
*AJ. Av. d. Champs-Elysées, 91.
*AK. Rue de Rennes, 148.
*AL. Avenue des Gobelins, 9.
*AM. Boulevard Haussmann, 113.
AN. Rue de Belleville, 12.
*AO. Rue Donizetti, 4 (16e).
AP. Rue du Havre, 1 bis.
*AR. Boulevard Montmartre, 15.
*AS. Rue Constantinople, 45.
*AT. Place Victor-Hugo, 10.
*AU. Place Gambetta, 5.
*AW. Rue des Martyrs, 57.
*AX. R. Blanche, 2 (pl. Trinité).
*AZ. Avenue Friedland, 1.
*BF. Avenue Daumesnil, 197.
*BK. Rue du Temple, 205 (place de la République).
*BL. Rue du Commerce, 39.
BM. Faub. Saint-Martin, 223.
*BN. Boulevard Sébastopol, 34-36.
*BR. Boul. Saint-Germain, 199 bis.
*BS. Faub. Saint-Antoine, 118.
*BX. R. de la Convention, 189.
*CB. Boulevard Voltaire, 71 (Eglise Saint-Ambroise).
*CC. Avenue Junot (place Constantin-Pecqueur).
*CF. Avenue de Clichy, 62.

BUREAU CENTRAL DES CHANGES ÉTRANGERS : 29, boulevard Haussmann (Près l'Opéra)

AGENCES ET BUREAUX DANS LA BANLIEUE DE PARIS :

*Argenteuil, *Asnières, Aubervilliers, *Boulogne-sur-Seine, Charenton, (Saint-Maurice), *Choisy-le-Roi, Clichy, *Colombes, Courbevoie, Enghien-Montmorency, Gentilly, Issy-les-Moulineaux, *Ivry-sur-Seine, *Levallois-Perret, Montreuil-sous-Bois, *Montrouge, *Neuilly-sur-Seine, *Nogent-sur-Marne, Pantin, Parc-Saint-Maur, *Le Raincy, *Saint-Cloud, *Saint-Denis, Saint-Mandé, *Saint-Ouen, *Sceaux, *Sèvres, *Suresnes, Villejuif, *Vincennes.

PRINCIPALES AGENCES EN PROVINCE :

*Abbeville, Agde, *Agen, *Aix-en-Provence, *Aix-les-Bains, *Alais, *Albert, *Albertville, *Albi, *Alençon, *Ambert, *Ambroise, *Amiens, *Andelys (Les), *Angers, *Angoulême, *Annecy, Annemasse, *Annonay, Antibes, *Apt, *Arcachon, *Argentan, *Argenton-sur-Creuse, *Arles, *Armentières, *Arras, *Aubagne, *Aubenas, *Aubusson, *Auch, Auray, *Aurillac, *Autun, *Auxerre, *Avallon, *Avesnes, *Avignon, *Avize, Avranches, Ay, *Bagnères-de-Bigorre, Barbentane, *Barbezieux, *Bar-le-Duc, *Bar-sur-Aube, *Bar-sur-Seine, Bassée (La), Bayeux, *Bayonne, *Beaumont-sur-Oise, *Beaun, *Beauvais, *Belfort, *Bellegarde, *Belley, *Bergerac, *Bergues, *Bernay, *Besançon, *Béziers, *Biarritz, Billom, Bléré, *Blois, Bohain, *Bolbec, *Bordeaux, *Boulogne-sur-Mer, *Bourbonne-les-Bains, *Bourg, *Bourges, *Bourgoin, Bressuire, *Brest, *Briey, *Brignoles, *Brionne, *Brive, *Caen, *Cahors, *Calais, *Cambrai, *Cannes, *Carcassonne, *Carentan, *Carmaux, *Carpentras, *Castelnaudary, *Castelsarrasin, *Castres, *Caudry, *Cavaillon, *Cette, Chalon-sur-Saône, *Châlons-sur-Marne, *Chambéry, Chambon-Feugerolles (Le), *Chantilly, *Charleville, *Charnes, *Charolles, *Chartres, *Châteaudun, Châteaulin, Châteauneuf-sur-Charente, Châteaurenard, *Châteauroux, *Chateau-Thierry, *Chaumont, *Cauny, *Chazelles-sur-Lyon, *Cherbourg, *Chinon, *Clamecy, *Clermont-Ferrand, *Cluny, *Cognac, *Comines, *Compiègne, Condom, Contrexéville, *Corbeil, *Cosne-sur-Loire, Coulommiers, *Coutances, *Creil, *Crest, *Creusot (Le), *Dax, *Denain, *Dieppe, Digoin, *Dijon, *Dinan, *Dinard, *Dôle, *Domfront, *Douai, Doué-la-Fontaine, *Doullens, *Draguignan, *Dreux, *Dunkerque, Elbeuf, *Epernay, *Epinal, Estaires, *Etampes, *Eu, Evian-les-Bains, *Evreux, *Falaise, *Foix, *Fontainebleau, *Fontenay-le-Comte, Fougerolles, *Fourmies, *Gaillac, Gannat, *Gap, *Gien, *Gisors, *Givors, Gournay-en-Bray, *Granville, *Grasse, Graulhet, *Gravelines, *Gray, *Grenoble, Guérande, *Guingamp, *Guise, *Havre (Le), *Hirson, *Honfleur, *Hyères, *Issoudun, Jarnac, *Jonzac, *Jussey, *La Flèche, *Lagny, *Laigle, Landivisiau, *Langon, *Langres, *Lannion, *Laon, *Lapalisse, La Réole, *La Rochelle, *La Roche-s.-Yon, *Laval, *Lavaur, *Lavelanet, *Lézignan, *Libourne, Ligny-en-Barrois, *Lille, *Lillers, *Limoges, *Lisieux, *Loches, *Lodève, *Longwy, *Lons-le-Saunier, *Lorient, Loudun, *Louviers, *Lunéville, *Lure, *Luxeuil, *Lyon, *Mâcon, Mamers, *Mans (Le), *Mantes, *Marmande, *Marseille, *Maubeuge, *Mauléon, *Mayenne, *Meaux, *Melun, *Menton, *Méru, *Merville, *Meulan, *Meursault, Meymac, *Millau, *Mirecourt, *Moissac, *Montargis, *Montauban, *Montbéliard, *Mont-de-Marsan, *Montdidier, *Monte-Carlo, *Montélimar, *Montereau, *Montluçon, *Montpellier, *Montreuil-sur-Mer, *Montrichard, Moret-sur-Loing, *Morez, *Morlaix, *Moulins, *Moutiers, *Nancy, *Nantes, *Nantua, *Narbonne, *Nemours, *Nevers, *Nice, *Nimes, *Niort, *Nogent-le-Rotrou, *Noyon, *Nuits-Saint Georges, *Oloron-Ste-Marie, *Orange, *Orléans, *Orthez, *Oyonnax, *Pamiers, *Parthenay, *Pau, *Périgueux, *Péronne, *Perpignan, Pertuis, *Pézenas, *Pithiviers, Poitiers, *Pons, *Pont-à-Mousson, *Pont-Audemer, *Pont-de-Beauvoisin, *Pontivy, *Pont-l'Evêque, *Pontoise, *Provins, *Puy (Le), *Quesnoy (Le), *Quimper, *Quimperlé, *Redon, *Reims, *Remiremont, *Rennes, *Rethel, *Revel, *Riom, *Rive-de-Gier, *Roanne, *Rochefort-s.-Mer, *Rodez, *Romans, *Romilly-s.-Seine, *Romorantin, *Roubaix, *Rouen, *Royan, Ruffec, St-Aignan, *St-Affrique, *St-Amand, *St-Brieuc, *St-Chamond, *St-Claude, *St-Dié, *St-Dizier, *St-Etienne, *St-Flour *Ste-Foy-la-Grande, *St-Gaudens, *St-Germain-en-Laye, *St-Girons, St-Hilaire-du-Harcouet, *St-Jean-d'Angély, St-Jean-de-Luz, St-Junien, *St-Lô, St-Loup-s.-Semouse, *St-Malo, *St-Nazaire, *St-Omer, *St-Quentin, *St-Remy (Bouches-du-Rhône), *St-Servan, *Saintes, *Ste-Menehould, Salies-de-Béarn, Salins-du-Jura, *Salon, Sancoins, *Sarlat, *Saumur, *Sedan, *Semur, *Senlis, Senones, *Sens, *Soissons, Souillac, *Tarare, *Tarascon, *Tarbes, *Terrasson, *Thiers, Thizy, *Thonon-les-Bains, *Thouars, *Tonnerre, *Toul, *Toulon, *Toulouse, Tourcoing, *Tournus, *Tours, *Troyes, *Tulle, Tullins, *Uzès, *Valence, *Valence-d'Agen, *Valenciennes, *Valognes, *Valréas, *Vannes, *Vendôme, *Verdun, *Verneuil-s.-Avre, *Vernon, *Versailles, *Vervins, *Vesoul, *Vichy, *Vienne, *Vierzon, Villedieu-les-Poêles, *Villefranche-de-Rouergue, *Villefranche-s.-Saône, *Villeneuve-s.-Lot, *Villeneuve-s.-Yonne, *Villers-Cotterets, Villeurbanne, *Vitré, *Voiron, *Vouziers, *Yvetot.

AGENCES D'AFRIQUE : Alger, Casablanca, Constantine, Oran, Sfax, Sousse, Tanger, Tunis.

AGENCES A L'ÉTRANGER { **LONDRES**, 53, Old Broad Street ; — *Bureau auxiliaire :* 65-67, Regent Street.
{ **SAINT-SÉBASTIEN (Espagne)**, 1, rue Miramar.

N. B. — La Société a, en outre, ses Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Correspondants en BELGIQUE : Société Française de Banque et de Dépôts : *Bruxelles*, 70, rue Royale ; *Anvers*, 74, place de Meir. — *Ostende*, 21, Avenue Léopold.

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

DÉPOTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe : — ORDRES DE BOURSE (France et Étranger) — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obligations de Chemins de fer, Obligations et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE et ENCAISSEMENT de COUPONS FRANÇAIS et ÉTRANGERS ; MISE EN RÈGLES de TITRES ; — AVANCE SUR TITRES ; — ESCOMPTE et ENCAISSEMENT d'EFFETS de COMMERCE ; GARDE DE TITRES ; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR et les risques de non-vérification des tirages ; — VIREMENTS et CHÈQUES sur la FRANCE et l'ÉTRANGER ; — LETTRES DE CRÉDIT et BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ; — CHANGE de MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, Incendies, Accidents), etc., etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS et de COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS
depuis 8 francs par mois ; — tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

Ceux d'un astérisque (*) sont pourvus d'un service de COFFRES-FORTS.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Capital : 200 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

Siège social : rue Bergère

Succursale : 2, place de l'Opéra, Paris

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Escompte de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de Fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Garantie contre les Risques de remboursement au pair, Paiement de coupons, etc.

AGENCES

44 Bureaux de quartiers dans Paris. — 15 Bureaux de Banlieue

225 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et Pays de protectorat. — 13 Agences à l'Étranger

LOCATIONS DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère ; 2, place de l'Opéra ; 147, boulevard Saint-Germain ; 49, avenue des Champs-Elysées ; 35, avenue Mac-Mahon ; 1, avenue de Villiers ; 12, boulevard Raspail, et dans les principales Agences.

GARANTIE ET SÉCURITÉ ABSOLUES

COMPARTIMENTS DEPUIS 5 francs par mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Les bons à intérêt, délivrés par le Comptoir National, de six à onze mois et de un an à quatre ans, sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêt également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX
STATIONS ESTIVALS ET HIVERNALES

Le Comptoir National a des agences dans les principales Villes d'Eaux : Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, Antibes, Bagnères-de-Luchon, Bagnoles-de-l'Orne, Bayonne, Biarritz, Boulogne-sur-Mer, Bourboule (La), Brest, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Compiègne, Dax, Deauville, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Havre (Le), Hyères, Menton, Mont-Dore (Le), Nice, Pau, Rochelle (La), Saint-Germain-en-Laye, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulon, Trouville, Vichy, Tunis, Monte-Carlo, Saint-Sébastien, Alexandrie, Le Caire (Egypte), etc. Ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le Comptoir National d'Escompte délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants ; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

SALONS DES ACCRÉDITÉS

Succursale : 2, Place de l'Opéra

Installation spéciale pour voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société anonyme au Capital de 78,500,000 francs, fondée en 1881

SIÈGE SOCIAL : ALGER, Boulevard de la République

SIÈGE CENTRAL : PARIS, 43, Rue Cambon

TÉLÉPHONE (PARIS)	CENTRAL 23-88 — 24-19 LOUVRE 20-11	*Adresse Télégraphique :* FONCIER-ALGÉRIE-PARIS

FRANCE

PARIS. — *Siège administratif :* 43, rue Cambon.
BORDEAUX. — 60, cours de l'Intendance.
MARSEILLE. — 43, rue Grignan.
NANTES. — 11, rue Lafayette.

ALGÉRIE

ALGER. — *Siège social :* 8, boulevard de la République.
Agence A — 24, rue Michelet. *Agence B* — 71, rue Sadi-Carnot.
Agence C — 24, rue Borely-la-Sapie.

Affreville.	Boufarik.	Hammam-Bou-Hadjar.	Relizane.
Aïn-Beïda.	Bougie.	Jemmapes.	Rouïba.
Aïn-Bessem.	Bouïra.	Lalla-Marnia.	Saïda.
Aïn-Temouchent.	Châteaudun-du-Rhumel.	Maison-Carrée.	Saint-Arnaud.
Arba (l').	Cherchell.	Marengo.	Saint-Cloud.
Arzew.	Coléa.	Mascara.	SÉTIF.
Aumale.	Collo.	Médéa.	SIDI-BEL-ABBÈS.
Batna.	CONSTANTINE.	Mila.	Souk-Ahras.
Biskra.	Djidjelli.	Mostaganem.	Tebessa.
BLIDA.	Le Fondouk.	ORAN.	Tiaret.
BONE.	Guelma.	Orléansville.	Tizi-Ouzou.
Bordj-Bou-Arreridj.	Hussein-Dey.	Philippeville.	Tlemcen.
			Vialar.

TUNISIE

TUNIS.	Béjà.	Le Kef.	Nabeul.	Sousse.
	Bizerte.	Mateur.	Sfax.	Tabarka.

MAROC

TANGER.	Casablanca.	Marrakech.	Mogador.	Rabat.
	Fez.	Mazagan.	Oudjda.	Saffi.

Opérations de banque de toute nature, Dépôts de Fonds à vue et à terme ou sur Bons de caisse négociables, Emissions de Chèques et Lettres de crédit, Ordres de bourse, Avances sur Titres, Escompte et Encaissements, Dépôt en garde de Titres et Valeurs, Payement sans frais des Coupons d'Actions et Obligations du Crédit Foncier de France, etc.

Prêts Hypothécaires à long et à court terme, avec ou sans amortissement, de 5 à 30 ans.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Directeurs des Sièges de la Société

BANQUE PRIVÉE
Industrielle, Commerciale, Coloniale
LYON-MARSEILLE

Société anonyme, capital : 50 millions entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 41, rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON
ADMINISTRATION CENTRALE et SIÈGE DE PARIS : 30 et 32, rue Laffitte

AGENCES A

Annonay, Aubenas, Autun, Auxonne, Beaurepaire, Bédarieux, Belleville-sur-Saône, Besançon, Béziers, Boën-sur-Lignon, Bourg-Argental, Cannes, Cette, Chagny, Chalon-sur-Saône, Charlieu, Chazelles, Clermont-l'Hérault, Cours, Craponne-sur-Arzon, Dijon, Dunières, Feurs, Firminy, Frontignan, Givors, Grenoble, La Ciotat, La Mure, Largentière, La Tour-du-Pin, Le Chambon-Feugerolles, Le Cheylard, Le Pont-de-Beauvoisin, Le Puy, Louhans, Lunel, Lyon, Lyon-Charpennes, Lyon-Guillotière, Lyon-Vaise, Mâcon, Marseille, Marseille-la-Plaine, Marseille-les-Chartreux, Montbrison, Montpellier, Morteau, Nantes, Nuits-Saint-Georges, Oyonnax, Panissières, Paris, Pézenas, Rive-de-Gier, Rives, Roanne, Romanèche, Saint-Etienne, Saint-Just-la-Pendue, Saint-Marcellin, Saint-Vallier, Tarare, Thizy, Toulon, Villefranche-sur-Saône.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA BANQUE :

Comptes-courants et avances en comptes-courants. — Escompte des effets de commerce, lettres de change et warrants. — Domiciliation des traites. — Recouvrement ou encaissement des chèques, mandats, factures. — Dépôts de fonds à vue et à échéance. — Lettres de crédit et transferts télégraphiques, délivrance de chèques sur tous pays. — Avances sur titres et sur marchandises. — Traites documentaires. — Change de monnaies étrangères.— Exécution des ordres de Bourse. Souscriptions. — Garde de titres et surveillance des opérations à effectuer ; versements, renouvellement de feuilles de coupons, échanges, etc. Vérification des tirages. — Location de coffres-forts. — Garde d'objets précieux. — Paiement de coupons français et étrangers. — Encaissement des titres amortis. — Paiement des contributions par virements de Banque. — Renseignements financiers et commerciaux. — Délivrance et renouvellement des Bons et Obligations de la Défense nationale et des Bons de la Ville de Paris. — Opérations concernant le prêt à l'Etat français de valeurs des pays neutres.

Téléphone à Lyon 16.67 / 21.39 / 29.19 interurbain	**Téléphone à Paris** Bergère 42.35 / — 42.36 / — 42.37 / — 42.38 / interurbain 118	**Téléphone à Marseille** 0.71 / 19.44 interurbain

Adresse télégraphique : Privatbank

BANCO DI ROMA

Société anonyme

Capital versé Cent Millions

Siège central à Rome, Sièges et Succursales
dans les plus importantes villes
d'Italie, en Espagne, Egypte, Jérusalem & Malte

Siège à PARIS. 15, rue de Choiseul

Agence à LYON, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville

Agence à PARIS-BERCY, 51, rue du Port-de-Bercy

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société anonyme. — Capital : 150 millions de francs

Siège social : 16, boulevard des Italiens, 16, PARIS

TÉLÉPHONE : Bergère 37-48, 37-49, 37-33, 37-34.

***SIÈGE DE PARIS :* 20, rue Le Peletier, 20**

TÉLÉPHONE : Central 53-38. — Bergère, 36-58, 46-09. — Gutenberg 61-36; 68-65. — Inter 2-75

Plus de 160 Succursales et Agences en France

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Eugène RAVAL, ✻, *Président ;* MM. Jules SIEGFRIED, O. ✻, René BOUDON, O. ✻,, *Vice-présidents ;*
MM. Henri BOUSQUET, ✻, Léon DARDEL, ✻, Jacques PALLAIN, Vicomte Ch. du PELOUX,
Pierre RICHEMOND, O. ✻, Olivier SAINSÈRE, G. O. ✻, Arnold SEYRIG, ✻, Paul VALAYER, ✻, André VINCENT, ✻.
M. Emile LEVEL, ✻, *Directeur général.*

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Dépôts de fonds à vue et à échéance. — Compte de chèques et de dépôts. — Achat et vente de devises et monnaies étrangères. — Escompte et encaissement d'effets de commerce libres ou documentaires. — Avances sur warrants. — Levée de documents à Paris et dans les principaux ports de France et de l'étranger. — Délivrance de chèques sur tous pays. — Lettres de crédit et transferts télégraphiques sur les principales villes du monde. — Garde de titres. — Vérification des tirages. — Régularisation des titres. — Avances sur titres. — Encaissement de coupons et titres amortis. — Exécution d'ordres aux Bourses françaises et étrangères. — Location de coffres-forts.

La Cote Auxiliaire

34, rue Vivienne, PARIS

TÉLÉPHONE { **Central 46-54** / **Louvre 33-84** | ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : **COTAUXI-BOURSE, PARIS**

Directeur : MAURICE BERNARD

Seul organe donnant les cours véritables des valeurs traitées irrégulièrement.

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES VALEURS

NÉGOCIATION DE VALEURS NON COTÉES

CONDITIONS AVANTAGEUSES

sur toutes les valeurs en cours de placement ou à l'émission.

Capitaux disponibles pour avances sur titres

Indispensable aux Banquiers

Abonnement : 5 francs par an

Société Centrale des Banques de Province

Société anonyme au Capital de 100 millions

Siège Social : **PARIS — 41, rue Cambon — PARIS**

PAIEMENT DES COUPONS

ORDRES DE BOURSE

DÉPOTS DE FONDS A VUE ET A ÉCHÉANCE

Agences dans Paris

A 42, rue de Bretagne.
B 2, rue de la Tour.
C 18, rue Pierre-Lescot.
D 39, av. des Champs-Elysées.
E 112, rue Réaumur.
F 1, rue de l'Aqueduc.
G 88, avenue Ledru-Rollin.
H 61, rue de Rennes.
I 15-17, av. du Pont-de-Flandre.
annexe : 198, av. Jean-Jaurès.
J 21, rue Saint-Antoine.
K 72, rue de Clichy.
L 52, rue de l'Echiquier.
M 20, avenue des Gobelins.

TOUTES OPÉRATIONS BANCAIRES

SOUSCRIPTION AUX ÉMISSIONS

CHANGES LETTRES DE CRÉDIT

LOCATION DE COFFRES-FORTS

ÉTABLISSEMENTS J.-A. COULANGES

J.-A. COULANGES, Directeur

Expert-Comptable

Spécialiste pour les Sociétés et les Impôts

COMPTABILITÉ

Organisations
Mises à jour
de toutes comptabilités
Procédés modernes
Personnel de choix
Plus de 30 comptables

SOCIÉTÉS

Commissaire aux apports
Commissaire aux comptes
Vérification. Surveillance.
Statuts. Rapports d'Assemblées
Sociétés d'études
Publicité technique rationnelle

IMPOTS

Impôts nouveaux
Bénéfices de guerre
Impôt global
Impôts cédulaires
Bénéfices commerciaux
Taxes sur les paiements

CONSULTATIONS

Tél. 63-54 **Marseille, 37, rue Paradis** **Tél. 63-54**

Téléphone — Archives = 01.15

MAISON FONDÉE EN 1852.
par
Ch. THIRION ✱ Q.A. ✱.
Ingénieur des Arts et Manufactures.
Secrétaire Général des Congrès et Conférences
à l'Exposition Universelle de 1878.

BREVETS D'INVENTION

Marques de Fabrique

Dessins et Modèles Industriels

Direction des Procès en contrefaçon. — Etude et rédaction des contrats de cession ou licences d'exploitation. — Etude et rédaction des statuts de sociétés. Consultations et avis motivés. — Recherches d'antériorités. — etc., etc.

Notices, Renseignements, Tarifs sur demande.

Adresse télégraphique :
Thirion-Brevets-Paris.

CONSEILS EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

CABINET J. BONNET - THIRION
P. AUDY, Ancien Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
J. ROUSSET, Ingénieur des Arts & Manufactures.
A. VERGÉ, Ingénieur A & M.
E. BRETON, C. ✱. Q.I. C. ✱. Ancien Directeur de l'Office National de la Propriété Industrielle.

J.J. Boulevard Beaumarchais

AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Société anonyme française. — Capital : UN MILLION de francs

Directeur : YVES-GUYOT

Siège Social :

28, Boulevard Poissonnière, 28

PARIS

Les Feuilles de Dépêches de l'**Agence Économique et Financière,** qui se trouvent dans tous les Établissements de Crédit, Banque, etc., de France, des pays alliés et neutres, sont servies également *à domicile* à tous les particuliers abonnés ; à Paris, par porteurs spéciaux ; dans les Départements, par les premiers courriers (hors sac).

L'abonnement comprend, outre les Feuilles de Dépêches quotidiennes, les *suppléments* hebdomadaires suivants :

LUNDI : *Informations de Russie.*
— *Marchés de Lyon et du Midi.*
MERCREDI : *Mines d'or, diamants et diverses.*
JEUDI : *Franco-Anglais.*
VENDREDI : *Valeurs du jour.*
SAMEDI : *Informations d'Italie.*
Et tous autres suppléments spéciaux que comporte l'actualité.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris et Départements

3 mois..... 40 fr. | 6 mois..... 70 fr. | Un an ..... 120 fr.

Etranger

3 mois..... 45 fr. | 6 mois..... 80 fr. | Un an ..... 150 fr.

Services spéciaux télégraphiques et téléphoniques d'avant et d'après Bourse

TABLE DES CHAPITRES

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

Chapitre Ier. — Alimentation

Boucheries 1
Cafés, Chocolats, Confiseries, Thés 2
Conserves 5
Laits, Beurres, Fromages 6
Sociétés diverses faisant le commerce d'alimentation 9

Chapitre II. — Armes, Explosifs, Poudres

Armes 20
Poudres et Explosifs 20

Chapitre III. — Assurances

Diverses 21

Chapitre IV. — Automobiles, Cycles, Aviation

Automobiles, Cycles 31
Sociétés diverses 38
Aviation 41

Chapitre V. — Banques 46

Chapitre VI.

Blanchisseries, Teintureries, Impressions et Apprêts 59

Chapitre VII. — Brasseries, Distilleries

Brasseries 63
Distilleries, Alcools et Liqueurs 64

Chapitre VIII. — Cafés, Hôtels, Restaurants 66

Chapitre IX. — Carrières

Ardoisières 73
Briques et Tuiles 74
Chaux et Ciments 76
Granits, Marbres, Porphyres 78
Phosphates 79
Carrières diverses 81

Chapitre X. — Chemins de fer

Lignes secondaires 83
Lignes étrangères 84

Chapitre XI. — Commerce

Bazars 85
Chaussures et Cuirs 87
Exportation et Importation 90
Jumelles, Optique, Instruments de musique et de précision 99
Liéges, Bouchons, Caoutchouc 101
Magasins de Nouveautés, Habillements, Modes 103
Photographie, Phonographes et Cinématographie 111
Renseignements commerciaux 116
Commerces divers 117

Chapitre XII.

Docks, Halles, Magasins Généraux, Abattoirs 131

Chapitre XIII. — **Drogueries et Produits pharmaceutiques** ... 133

Chapitre XIV. — **Eaux** (Service des Villes) 135

Chapitre XV.

Ecoles, Sociétés savantes, Hôpitaux et Instituts Médicaux et de Bienfaisance 137

Chapitre XVI. — **Électricité**

Électricité, Éclairage, Force 139
Appareils et Machines électriques 145
Télégraphes, Téléphones, Câbles 150
Sociétés diverses 151

Chapitre XVII. — **Établissements thermaux** 157

Chapitre XVIII. — **Exploitations et Produits agricoles** 159

Chapitre XIX. — **Filatures, Linières, Manufactures, Tissages** ... 166

Chapitre XX. — **Gaz et Huiles d'éclairage** 174

Chapitre XXI. — **Glaces et Glacières** 177

Chapitre XXII. — **Immeubles et Sociétés immobilières** 180

Chapitre XXIII. — **Métallurgie**

Aciéries, Fonderies, Forges, Hauts fourneaux 201
Constructions mécaniques 212
Sociétés diverses 252

Chapitre XXIV. — **Mines**

Agglomérés, Charbonnages, Houillères, Fer 260
Mines diverses 271

Chapitre XXV. — **Moulins** 290

CHAPITRE XXVI. — **Navigation**

Affrètements et Transports..... 292
Pêche et Appareils de pêche..... 313

CHAPITRE XXVII. — **Papeterie, Presse, Publicité**

Cartonneries, Imprimeries, Librairies, Papeteries..... 315
Journaux et Revues..... 322
Publicité..... 330

CHAPITRE XXVIII. — **Produits chimiques**

Produits chimiques divers..... 336
Engrais et Vidanges..... 347

CHAPITRE XXIX. — **Salines**..... 348

CHAPITRE XXX. — **Sociétés coloniales**..... 349

CHAPITRE XXXI. — **Sociétés coopératives**..... 354

CHAPITRE XXXII. — **Sociétés d'études**..... 357

CHAPITRE XXXIII. — **Sucreries, Raffineries**..... 366

CHAPITRE XXXIV. — **Théâtres, Concerts, Attractions diverses**... 367

CHAPITRE XXXV. — **Transports**..... 370

CHAPITRE XXXVI. — **Travaux publics**..... 375

CHAPITRE XXXVII. — **Verreries, Cristalleries, Glaces**..... 379

CHAPITRE XXXVIII. — **Vignobles et Produits viticoles**..... 382

CHAPITRE XXXIX. — **Divers**..... 384

CHAPITRE XL. — **Faillites, Liquidations, Dissolutions**..... 431

Appendice..... 444

MERCI !

de m'avoir indiqué les magasins

AU VASE DE BRONZE

R. BOYER

Architecte-décorateur

21, avenue de l'Opéra

Téléphone : Central 66-33

AMEUBLEMENTS

Décoration

INSTALLATIONS COMPLÈTES

d'Appartements

ET BUREAUX

Organisation, contrôle et tenue de COMPTABILITÉ

Inventaire permanent et prix de revient

Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les OUVERTURES DE CRÉDIT

Déclarations, revision des IMPOTS de toutes natures

Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE

NOTA. — En cas d'erreur de pagination dans cette table, le lecteur est averti que les Sociétés sont, à peu d'exceptions près, classées par chapitre d'après leur objet. Il est donc possible, malgré l'erreur, de retrouver la Société en feuilletant le chapitre se rapportant à son objet.

Le mot choisi pour déterminer la place alphabétique est, le plus souvent, le substantif qui caractérise l'objet de la Société.

A

Abattoirs industriels du Sud-Ouest (Les).. 12
— industriels et entrepôts frigorifiques de l'Ouest (Société d').... 131
— économiques (Sté française des)... 178
Abeille du ravitaillement civil 354
Accumulateur alcalin (Sté indust. de l').. 149
Accumulateurs monoplaque (Société des).... 231
— (Société des) 149
Acétylène (Compagnie Générale d').... 175
— (Société française d') 176
Achard (Veuve et Cie) 90
Acia 201
Aciéral (L') 245
Aciéries de Champagnole 201
— et fonderies de la Gironde.... 201
Action immobilière Acim 180
— nationale (Sté de la Revue l').... 329
Aéroplanes Voisins (Sté d'exploitat. des).. 44
Affinage de Métaux (Sté nouvelle d').... 258
Affrètements (Société nationale d').... 300
— et de transports (Sté d').... 297
Agriculture en Afrique Occidentale (Sté auxiliaire pour le développement et l'industrie et de l') 350
Agence auxiliaire de la presse 330
— de publicité Jules Fortin 330
— économique et financière.... 53
— Française de la maison W. Flercher and son Limited 281
— nationale de voyages 384
— Radio 384
Agglomérés (Société anonyme des).... 80
Agrafe à pression (L').... 121
Agricole et minière de Moulin-du-Pont (Cie) 159
— commerciale et industrielle des textiles (Société) 169
Agriculture et l'élevage à Madagascar (Cie pour le développement de l') 159
Agricoles de Saint-Joachim (Sté d'exploitat.) 163
— du Languedoc (Sté d'exploitations). 163
— et forestières (Sté d'exploitations)... 163
Ajustage des pièces mécaniques par les aveugles (L') 245
Aiguilles pour bonneterie (Sté franç. d').... 171
Alcools et carburants (Sté anonyme pour la fabrication des) 340
Alcyon (L') 24
Alfred Herbert (Société) 229
Algérienne de Gaz comprimé (Société).... 350
Algérienne de métaux précieux (Société)... 285
Algéro-marocaine de forage et de recherches (Société) 80
Alhambra lillois (L') 367
Alimentation française (L').... 10
— générale (Compagnie française d'). 3
— (Société provinciale d') 18
— chevaline (Société parisienne) 1
— de luxe (Société d') 14
— du personnel des usines de guerre des départements du Rhône, de l'Ain (Groupement n° 17 B.) (Groupe de l') 354
Alliance (L') 294
— industrielle française 357
Allied Machinery company de France.... 212
Alma de Bordeaux (Société) 123
Alta (Société) ancienne maison Farcot et Rabotteau 339
American travel et transport agency.... 370
Amérique Latine (C) générale de l').... 91
Amortisseurs et suspensions oléo pneumatiques (Société des) 36
Ananas de la Guadeloupe (Société des).... 17
Anciens chantiers Dubigeon 237
— établissements Bardin, Renard et Bouche 212
— établissements Bernas 86
— établissements Bertrand, Mercier et Compagnie 116
— établissements Billant 99
— établissements J. Borel 237
— établissements Davidson 237
— établissements Dossunet 300
— établissements François Bal 86
— établissements A. Gautier (Sté des) 413
— établissements C. Guy et Cie 103
— établissements Henri Crovetto (Sté anonyme des) 371
— établissements Juchmes aviation .. 41
— établissements Juge 41
— établissements Price 4
— établissements Robert Durand.... 86
— établissements Simonnot (Sté des)... 320
— établissements Vaudrand et Ch. Capron et Cie 237
— établissements F. Wenger 213

Anciens établissements industriels Boissart-Dumont et Devarennes (Société anonyme des) 247
— établissements G. Massoule (Sté anonyme des) 60
— établissements Raison (Sté an. des) 4
Ancre (L') 21
Andorranne (L') 273
Anglaise commerciale et financière (Cie).. 90
Anglo-Algérienne maritime et commerciale (Société) 124
Anglo-américaine d'Opéra (Société) 113
Annales politiques et littéraires (Société nouvelle des) 325
Annonces (Société générale des)..... 334
Annuaire de la Gironde et des départements circonvoisins (Société de l')..... 329
Anthracite (Société caennaise) 265
Appareillage électro industriel (L')..... 153
— électrique Genteur 145
— pour avions (Société d')..... 143
— de manutention et fours Stein (Société des) 252
— de mesure (Société industrielle pour la fabrication d') 101
— de prothèse (Société d') 251
— de transmission (Société d')..... 251
— Appareils J.-E. Manivert (Sté des).. 44
Appareils Delco (Société française des).... 416
— de manutention et fours Stein (Sté anonyme des) 226
— mécaniques (Société industrielle d') 234
— orthopédiques modernes (Les)..... 122
— prothétiques (Cie Française d')..... 386
— Trottier (Société des) 413
Applications des fours électriques (Sté d') 251
— et emboutissages du carton (Sté des) 320
— industrielles du bois (Sté anon. d'). 404
Appontements de l'île Elie (Sté des)..... 413
Approvisionnement (Société centrale d')..... 16
— à bon marché (Société d')..... 410
— général (Sté auxiliaire française d') 16
Approvisionnements (Société nivernaise d').. 14
— de produits industriels (Sté anon. d') 124
— et de mécaniques (Sté indust. d').. 40
Arc-en-ciel 111
Ardennes-étirage 237
Ardoiserie des Ardennes 73
Arma (Société) 229
Armement (Société générale d')..... 299
Armement, blindage et chimie 201
— et d'importation de nitrate de soude (Cie française d') ancienne maison A.-D. Bordes et fils..... 293
Armements et de transports (Sté franç. d') 298
— maritimes (Cie générale d')..... 293
Arnold Wicksteed (Société anonyme)..... 225
Art Décoratif français (L')..... 396
Articles de Paris (Société d')..... 85
Ascenseurs Roux et Combaluzier établissements Vernes, Guinet, Sigros et Cie 213
Association des Agriculteurs 159
— industrielle des usines de la région de Saint-Denis 238
Associations textiles alsaciennes..... 166
Assurances de Bordeaux..... 21
— France-Amérique (Cie d')..... 22
— mutuelle l'Automobile (Société d').. 30
— scolaires (Société des 28
Assureurs particuliers du Havre (Cercle des) 21
Ateliers aéronautiques 41
— Atlas 213
— Atlas de Bordeaux 238
— Atlas de Corse 238
— Atlas de Limoges 238
— Atlas de Nice 238
— automobiles de Levallois-Perret.... 36
— Clerc et Quantin 239
— de Bondy (Les) 246
— de construction Lavalette 150
— de construction du Nord et de l'Est 151
— de constructions mécaniques de Colombes 214
— de constructions mécaniques et aéronautiques Paul Schmitt 239
Ateliers de construction d'automobiles Turcat, Mery 383
— de mécanique réunis 214
— de Montgeron (Société des) 385
— du Languedoc 202
— et chantiers de Choisy-le-Roi..... 214
— Goutte-d'Or Chapelle 354
— Marcadet 385
— mécaniques auto-aviation 31
— mécaniques de Clamart 214
— mécaniques de Neuilly 239
— mécaniques de Saint-Ouen 239
— mécaniques électriques de Gennevilliers (Société des)..... 148
— mécaniques et garage Stella 31
— mécaniques Hélios (Les)..... 246
— mécaniques pour l'aviation 41
— métallurgiques du Forez..... 239
— moderne (L')..... 397
— modernes 103
— modernes de constructions mécaniques 214
— Neyret, Beylier, Piccard, Pictet.... 215
— Otis Pifre 215
— A. Peugeot, Tony Huber..... 213
— Richard et Meillassoux 239
— Thome Genot (Sté nouvelle des).... 258
— Vaucanson 99
— de construction de Paimbœuf (Société des) 308
— maritimes de Haïphong (Sté des).. 308
— Atlas de Lyon (Sté anonyme des).. 34
— de constructions (Sté anonyme)..... 43
— et fonderies de Reims (Sté anonyme des) 207
Atlas (Société française de transport (KL).. 295
— aviation Lyon 41
— Transport 292
Attractions de la rue Edouard VII..... 368
Autobus de l'Anjou (Sté des) 372
Automatisme et appareillage (Société)..... 409
Automobiles Berliet 31
— Delahaye 35
— Ford 32
— industrielles Saurer 32
— Dauphiné-Savoie-Méditerranée (C) générale des) 373
Aux alliés (Société) 319
Aux arts anciens 116
Auxiliaire des chem. de fer et de l'industrie 397
Avenir commercial (L') Société coopérative d'achat, à capital et personnel variables 11
— confection (L') 106
— de Béthune (L') 323
— de Criel-sur-Mer (L') 182
— des travailleurs libres de France (L') 398
— immobilier de la Seine (l') 183
Aviation (Société industrielle d')..... 45
— (Société interalliée d') 45
— (Société anonyme Lyonnaise d')..... 43
Azote français (L') 337

B

Bac de Quillebœuf (Société du)..... 309
Banco di Roma 48
Banque centrale de Crédit 47
— coloniale d'études et d'entreprises mutuelles 357
— Cox 47
Banques de commandite commerciales et industrielles 47
Banque de Laval 47
— française de crédit 48
— française du Chili 48
— et de crédit (Société générale de).... 50
— générale industrielle 51
— industrielle de Paris 52
— industrielle du Nord 49
— Dupont 48
— Parisienne d'arbitrage 51

Banques régionales (Syndicat de)..... 51
Banque spéciale de crédit pour fournisseurs de services publics 53
Banquiers de province (Sté centrale des).. 52
Bateaux vitesse Hennerique 300
Bâtiment (Société industrielle en)..... 378
Bâtim. et chaussées l'indéformable (Sté de) 375
Bauxites du Sud-Est (Sté nouvelle des).... 420
Bazars et galeries du Sud-Est (Sté des).... 85
B. C. V..... 215
Belgica (Sté anonyme française la)..... 88
Béton armé comprimé (Sté anonyme de fabrication de) 376
Beurreries de France (Union des)..... 8
Beurres (Société les grands) 8
Biarritz Carlton hotel 66
Billard et d'échecs de Marseille (Sté des amateurs de) 413
Biscuiterie et de chocolaterie (Sté parisienne de) 4
Blalandéri et Cie (Société de)..... 268
Blanchiment industriel (Société du)..... 61
Blanchisserie de l'Avenir 59
— de Decauville (Grande)..... 59
— de Grenelle 59
— de Pantin (Grande)..... 60
— parisienne et des bains douches de la cité (Sté anonyme de la)..... 60
Blocs et tickets Matot Braine..... 385
Bois (Société le) 129
— (Société industrielle du)..... 418
— africains (Comptoir des) 160
— du Pacifique (Cie française des).... 386
— contre-plaqué (Société générale pour la fabrication du) 414
— déroulés et contre-plaqués (Société nantaise des) 416
— et textiles (Société de traitements industriels des) 389
— ouvrés (Société Pyrénéenne des).... 420
— suisses (Consortium des)..... 389
— usinés (Société des) 413
Bonnetterie de Reims 103
Bordelaise de diffusion (Société)..... 126
Boucherie coopérative de Bordeaux..... 1
Bougie Eole (Société des) 40
Bougies R. S..... 39
Boulonneries de la Vence 215
Boulonnerie (Comptoir de la) 203
Bouillons concentrés et produits Hippolyte Duval (Société française des)..... 72
Boulonnerie et ferronnerie de Roanne..... 202
Bournisien Beau et Cie 385
Brasserie et laiterie coopératives de la Pomme Rouge (nouvelle) 63
— Malterie « Cervoise » (Grande).... 63
— nationale (nouvelle) 68
Brasseries et restaurants réunis (Grandes).. 66
Braun et Cie 111
Brevets et procédés Cazes (Sté générale).... 417
— Maublanc (Soté d'exploitation des). 232
Brique pressée (La)..... 74
— de Silice (Société de la)..... 74
Briques de Silice (Sté des consommateurs de) 75
Briquetage ardoisine (C) (générale de..... 73
— métallique (Sté bordelaise de)..... 250
Briqueteries réunies (Les) 74
— de Fedalah (Maroc) 75
Briquetière et d'entreprises générales d'Albert (Société) 74
Bureau commercial international 90

C

Câbleries et tréfileries d'Angers (Société anonyme des) 248
Cafés et brasseries, restaurants et hôtels modernes (Société des) 69
— restaurants de l'exposition de Lyon (Société des grands) 70
— restaurants Saint-Michel 66
Caisse commerciale (La) 22
Caisse de prévoyance pour le cautionnement des employés titulaires des bureaux et de la recette de la Banque de France..... 385
Calor 216
Camionnage industriel (Société de)..... 372
— (Société générale de) 373
Canal de Tancarville (Société commer. du) 306
Caoutchouc (Sté commerciale du)..... 102
— manufacturé (Cie du) 117
— manufacturé (Sté franco-anglaise de) 102
Capsulerie française (Sté anonyme de la).. 124
Carbomoteur (Sté industrielle du)..... 418
Carbonisation et de produits (Sté Haut-Marnaise de) 417
Carburateurs économiques 240
— et appareils Claudel (Sté des)..... 36
Carburateur Fill 216
Carburateurs Gits (Sté anonyme des)..... 227
— Le Grain (Société des) 253
Carburateur Pulvérisateur Leduc (Sté du) 233
Carburateurs Vapor (Sté anonyme des)..... 175
Carburateur Zénith 175
— Le Zéphir (Société du)..... 176
Carreau de grès (le) 427
Carrières du littoral Port Miou-Cassis et Châteauneuf-les-Martigues 79
Carrières et usines des Rochettes 80
— porphyriques de la Vauvelle..... 78
Carrosserie et de charbonnage (Sté générale de) 38
Carrossiers landais (Les) 222
Cartes métriques 405
Carte nuances de la fédération de la soie Société de la) 411
Cartonnerie de Nancy 315
— et imprimerie de l'Etoile 315
Casino de Bagnoles de l'Orne (Société fermière du) 158
— municipal de la Baule Société fermière du) 158
Cellophane (La) 111
Cellulose de Bourges (La) 317
— de Montech (La)..... 394
Cellulos et papiers 315
Central spécialités 9
Centrale industrielle (Société) 410
Caves de Lyon (Grandes)..... 64
Céramique de l'Est (Comptoir)..... 427
Céramique (Société industrielle de)..... 429
Céramiques et agglomérés (Le matériel pour) 427
Céramoïd (Société française de)..... 415
Cercle carré (Société du) 157
Chalumsoud (Société de) 175
Chalutiers pour la grande pêche (Société anonyme des) 314
Chansons filmées de G. Lordier 367
Chantiers de la Charente (Société anonyme des) 305
— de Lyon Montplaisir 41
— et Ateliers de la Gironde (Sté des).... 231
— et ateliers de Saint-Malo 300
— et ateliers du Temple (Sté des) 231
— industriels des bois ouvrés 42
— maritimes du Midi 300
— navals de l'Ouest 300
— navals français 301
Chanvre fin (Le) 169
Charbon et de la petite industrie du départem. de la Somme (Groupe des marchands) 283
Chantiers navals Franco-Belge..... 301
Charbonnages à Alexandro-Nevskaya (Cie des) 263
Charbonnage de la Rochelle-Pallice (Sté de) 281
Charbonnages (Société armoricaine de).... 265
— de la Tabarière 261
— de Barjac (Société anonyme des).. 264
— de la Corrèze (Cie des)..... 261
— de la Cesse (Société des)..... 266
— de l'Aveyron (Société nouvelle de) .. 269
— de Lyon (Cie des)..... 271
— de Mouzeil-Montrelais 260
— de Saint-Jean (Exploitation des).... 263
— de Szurduk (Sté anonyme des)..... 264
— de Vaucluse 260
— d'Oran (Sté franco-anglaise de.... 268
— du Var (Société anonyme des)..... 265

Charbonnages réunis du Bassin nord de Bessèges (Société des)..... 266
— Vosgiens (Compagnie des) 271
Charbonnier coopératif de l'alimentation en gros (Sté de gestion et de contrôle) (Groupement) 355
— des chambres de commerce d'Amiens et d'Abbeville et des industriels et fournisseurs de l'intendance de la Somme (Groupement) 281
— des meuniers du camp retranché de Paris (Groupement) 282
— des syndicats des marchands de soie et des courtiers en soie de Lyon (Groupement) 283
— du département de la Somme (Groupement) 283
— du département de la Somme (Groupement) 283
— du syndicat des fabricants des soieries de Lyon (Groupement) 283
Charbonnière d'armement et de transbordements maritimes (Cie) 292
— de la Seine (Cie)..... 281
— de Paris (Société) 286
— des appontements de Bassens et de Lagrange (Cie) 301
— Holman (Société) 266
Charbonniers détaillants de la rive gauche (Union des petits) 289
Charbons et briquettes (Sté marocaine de).. 269
— et de transports (Groupement industriel de) 283
Chargeurs coloniaux (Cie des) 302
— d'Extrême-Orient 301
— Marocains (Cie des) 292
Charle, A. Marc et Cie, Boulonnerie nouvelle (Société F.) 233
Charpentiers de la Rive gauche (Les)..... 399
Châtelaine (Société pour la fabrication et la vente de la liqueur la) 65
Chauffage et de consommation de Tassin (Société de) 266
Chaussures Marty (Société des) 89
— merveilleuses (Société anonyme des) 88
— Perfecta (Société anonyme des).... 88
Chaux et ciments de Normandie 76
— ciments et matériaux de construction au Maroc (Société des)..... 76
— et ciments de Chazey-Bons (Ain) (Société des) 76
— et ciments des Louvières (Sté des) 77
— et ciments de Volx (Société des).... 77
— hydrauliques et ciments de Tavernes (Gard) (Société des) 77
Cheminées Louis Prat (Société des)..... 232
Chemins de fer aériens (Cie de construct. de) 370
— dans la République Argentine (Cie auxiliaire de) 84
— départementaux de Rhône et Loire (Cie des) 83
— de Tanger à Fez (Sté franco-espagnole du) 84
— du Jura (Cie des) 83
— et travaux publics (Cie auxiliaire des) 84
Chérifienne de recherches et de forages (Cie) 270
Chiffons d'origine végétale (Comptoir de répartition de 166
Chimie appliquée (Société anonyme de).... 339
— industrielle du Sud-Ouest de la France (Société de) 341
Chimique de Lyon-Charpennes (Sté)..... 342
— de Massy-Palaiseau 342
— pour l'industrie du cuir (Société). 88
Chocolat François Meunier (Sté anonyme de) 3
— Moreuil (Société anonyme du) 4
Chocolaterie de Saint-Joseph 2
Ciment armé démontable (Sté anonyme du) 76
Ciments armés Perrin et Delachanal (Sté des) 77
— Portland de Beaumontsur-Oise (Sté des) 77
Cinéma Lecourbe (Société du) 114
— Magenta Palace 111
Cinémas (Sté générale des grands)..... 114
— (Sté parisienne de) 115
— artistiques (Sté parisienne des)..... 115
Cinéma San Claudien 368
— Victoria Palace (Sté du)..... 114
Cinématographes Harry 111
Cinématographique (Sté anonyme d'exploit.) 113
Cinématographiques (Sté anonyme française d'exploitations) 368
Cinématographique (Sté industrielle)..... 115
Cires artistiques de Paris (Société des).... 127
Citronnière antillaise (Société) 162
Clos Fleuri (Le) 423
Clouterie moderne (Société anonyme de)... 248
Coke industriel (Société anonyme du)..... 286
Cokes (Sté parisienne de récupération des) 289
Col et C° 32
Collaboration industrielle, commerciale et financière (La) 360
Collectivité d'Elbeuf 270
Collelage et de matricage industriel (Sté de) 251
Coloniale pour le commerce et l'indust. (Sté) 350
Coloniale (Sté anonyme), ancienne maison Bourgogne et Cie 349
Colonie orphelinat des travailleurs municipaux et départementaux des Parcs de la Seine (La)..... 181
Colon français (Société du) 325
Combustibles économiques (Sté anonym. des) 274
— et dérivés (Sté générale)..... 268
— nouveaux et leurs dérivés (procédés Besnel et Bayle) 260
— liquides (Sté anonyme d'utilisation des) 176
Combustion intégrale (La)..... 394
Commerce et l'industrie (Sté auxiliaire française pour le) 55
Commerciale (La) 93
— et industrielle de la côte d'Afrique (Société) 95
— et industrielle de l'Afrique Occidentale (Société) 95
Commission (Société française de)..... 52
— (Société marseillaise de)..... 98
— et de représentation (Sté franç. de) 97
— pour l'Amérique du Sud (Sté française de) 97
— pour l'exportation et l'importation (Société française de) 97
Compagnie ambiranaise 159
— générale du commerce et de l'indust. 91
— industrielle des produits 73
— maritime Franco-Hellène 294
Compteurs A. T..... 217
— d'eau (Soeiété Lyonnaise de)..... 256
— et appareils divers (Cie parisienne pour la fabrication des) 152
Comptoir central d'alimentation 9
— commercial, industriel et financier.. 49
— de l'industrie cotonnière 166
— de répartition des tubes..... 241
— d'escompte de Provence..... 49
— Elbeuvien 49
— français d'Administration 53
— français de Ferro-Cilicium 272
— français de l'industrie des conserves alimentaires 5
— français d'exportation 91
— général français d'alimentation en gros 9
— français G. Moreau (Sté anon. des) 94
— franco-norvégien 92
— général des combustibles 263
— national de commerce et d'industrie 92
— national économique 92
— national français d'armement, d'importation et de colonisation 92
— provençal 50
Confection (Société parisienne de) 111
Confiturerie Saint-James 5
Conserves alimentaires Billet et Eugène Mercier 12
— alimentaires chambériennes (Société des) 5
Consolidation (La) 11
Consommation de la papeterie de la Seine à Nanterre (Société anonyme) 319
Consortium cotonnier français 118
— industriel et commercial 93

Consortium industriel et commercial de l'Afrique du Nord..... 93
Constructeurs français (Sté de) Barbier, Perseval, Velpry et Cie 35
Constructions à bon marché de Quesnoy-sur-Deûle et des communes contiguës (Société anonyme de) 185
Construction d'accessoires mécaniques pour automobiles (Société de)..... 35
Constructions aéronautiques 42
Comptoir marseillais de produits alimentaires 10
Constructions aéronautiques et navales Excelsior (Société anonyme de).... 43
— aéronautiques de navigations aériennes la Sacana 42
Construction de démarreurs et interrupteurs (Société de) 148
— de locomotives (Cie de) 216
— de machines de tannerie, corroirie, mégisserie et chromerie (Société française de)..... 233
Constructions de matériel pour l'aéronautique (Société de)..... 44
Construction des cylindres, laminoirs et aciéries (Société anonyme pour la).... 208
— électriques du Rhône (Les)..... 153
— immobilières (Société anonyme d'études et de)..... 186
— industrielles (Cie française de)..... 240
— industrielles de l'Est..... 218
— industrielles et de travaux d'art (Société anonyme de)..... 225
Construction manufacturée (La)..... 181
— maritime, ateliers et chantiers de Bayonne (Société anonyme de).... 225
Constructions maritimes de la Gironde (Société de)..... 307
— maritimes modernes (Compagnie bordelaise de)..... 240
— mécaniques (Société ardennaise de).. 229
— mécaniques de Chambly (Société anonyme de)..... 225
— mécaniques et d'appareils de voie de la Plaine-Saint-Denis, anciens établissements Elwell, Pagnon et C° (Société anonyme de)..... 225
Construction mécanique, procédés Sulzer (Compagnie de)..... 216
Constructions mécaniques aéronautiques Paul Schmitt..... 239
— mécaniques (Société marocaine de).. 256
— mécaniques (Société auxiliaire de).. 219
— modernes au Maroc (Compagnie de) 217
— modernes (Société lyonnaise de).... 198
— navales (Société provençale de)..... 236
Continental and Oversea Trading C° Ltd (Sté) 96
Coométal (La)..... 245
Coopération immobilière (La)..... 182
Cordonnerie (Union industrielle de)..... 90
Cote de la Bourse et de la Banque (Société nouvelle de la)..... 326
Coton industriel (Société générale du)..... 171
Cotonnière française (La)..... 167
Courroie Leblanc (La)..... 167
Cours secondaires de jeunes filles de Neuilly-sur-Seine (Société des)..... 137
Crédit assurances (Le)..... 29
— commercial de France..... 50
— de Paris (Le)..... 122
— commercial et foncier (Société de)... 55
— immobilier de l'arrondissement de Troyes pour l'encouragement à la petite propriété..... 180
— immobilier de la Drôme (Société anonyme de)..... 54
— immobilier de la Loire-Inférieure (Société anonyme de)..... 55
— spécial du cycle et de l'automobile.. 32
Crypte (Société anonyme le)..... 126
Cuirs Rutland (Compagnie des)..... 86
Cuivre électro, Alexandre Grammont (Le)... 273
Cyanolithe (Le)..... 60
Cycles Deo (Société des)..... 37
Cycle et de l'automobile (Compagnie industrielle et commerciale du)..... 32

D

Darracq (Société anonyme)..... 34
Debenham (Société anonyme)..... 94
Déchargements (Compagnie rouennaise de).. 304
Décolletage (Société industrielle de)..... 256
Découpage et d'emboutissage de Saint-Etienne (Société de)..... 208
Délainage et mégisserie de Saint-Germain-en-Laye (Société anonyme de)..... 110
Delaunay et Cie (Société)..... 89
Denclair 119
Desiles (Société)..... 17
Diederiche Soieries..... 167
Dinard Club..... 389
Dipang Mines..... 272
Distillation (Société nouvelle de)..... 64
— de Boulogne (Société nouvelle de).... 64
Distilleries de Cocove (Société des)..... 63
Djimla (Société de)..... 162
Docks de Bacalan (Société anonyme des).... 132
— et voies ferrées, Montluçon-Commentry (Compagnie de)..... 83
— du pétrole, transport des combustibles liquides..... 390
— Toulousains (Société générale d'alimentation et d'approvisionnement) 131
Domaine de Lacanau (Société anonyme du). 162
— des Maure (Société anonyme du).... 162
— de Guénénah (Société anonyme du).. 162
Domaines de Villcoup et autres (Société d'exploitation des)..... 415
Dommages causés par la guerre (Union centrales des victimes des)..... 422
Droguerie et produits chimiques pharmaceutiques (Consortium de la)..... 133
Dynamo Lary..... 146

E

Eau, de gaz et d'électricité (Sté marocaine de distribution d')..... 136
— et assainissement (anciens établissements Charles Gibault)..... 135
Eaux de Bretagne..... 135
— de Santenay (Cie générale des)..... 135
— de source (Compagnie générale des) 157
— et de l'éclairage (Sté lyonnaise des).. 135
— minérales naturelles de Lagarde (Lot) (Société des)..... 158
Echo de Paris, publicité..... 330
Eclairage (Compagnie industrielle d')..... 140
— automatique des wagons par l'électricité (Compagnie lorraine pour).. 140
— et d'énergie (Société régionale d')..... 144
— et de chauffage de Noyon et extensions (Compagnie d')..... 174
— par le gaz et l'électricité (Compagnie fuxéenne d')..... 139
— portatif 146
Eco 2
Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (Société anonyme de l')..... 137
Ecrémeuses Baltic (Société anonyme des).... 125
— Domo (Société anonyme des)..... 7
Ecrou autobloc (Société anonyme de l')..... 227
Editions cinématographiques (Compagnie nouvelle d')..... 116
— G. Crès et Cie (Les)..... 327
— d'art (Société anonyme française d') 125
Edition de l'âme française (Société d')..... 328
Editions de la Sirène (Les)..... 327
Edition du sourire de France..... 326
Editions Ernest Leroux (Société des)..... 329
Edition et de publications J. Taillandier (Société des)..... 333
— française illustrée (L')..... 326
Editions musicales, théâtrales et cinématographiques (Sté anonyme dite Sté française d')..... 328

Editions Nelson (Sté anonyme française d') 328
— théâtre et musique (Société d')..... 329
Edmond Etling, Galerie Béranger..... 119
Effort Alsacien-Lorrain (L')..... 398
Egalitaire (L')..... 398
Electric de Stenay (L')..... 141
Electricité (Société franco-espagnole d')..... 155
— de Vinay, Saint-Marcellin et extensions (Société anonyme d')..... 141
— et d'électro-mécanique (Société d')... 142
— industrielle 139
— pour la Russie (Sté industrielle d').. 156
Electrique (Société l'auxiliaire)..... 144
— (Comptoir d'achats de l'installation) 152
— (Société charentaise de distribution).. 142
— de la lampe 75 (Compagnie)..... 145
— des houillères du Pas-de-Calais (Sté) 143
— du secteur Voltaire (Sté d'énergie).. 142
Electro-céramique (Compagnieie générale d') 146
Electro-chimie de Bozel (Cie générale d').... 151
Electro-chimique de Jany et Thaon..... 155
Electroloutre 119
Electro-mécanique de Suresne (Société l').... 234
Electro-métallurgie d'Auvergne..... 152
Electro-métallurgie du zinc, procédés Cote et Pierron (Société anonyme pour l')..... 286
Electro-métallurgie, procédés Grammont (Société d')..... 251
Elégances féminines Deddy (Les)..... 106
Elevage (Comptoir national d')..... 160
— (Société générale d')..... 164
Eliographie nouvelle ; ateliers de procédés Comoy (L')..... 317
Emaillerie moderne marque Sphinx..... 119
Emboutissage (Société nouvelle d')..... 258
— et de constructions mécaniques (Société d')..... 231
Embrayage Puech (Société française de l').. 37
Emile d'Hubert (Société anonyme)..... 408
Emulsior des Indes (Société de l')..... 424
Energie électrique du littoral méditerranéen 140
— électrique du Sud-Ouest..... 140
— électrique Rhône et Jura (L')..... 141
— Française (L')..... 24
Entrepôts de Gennevilliers..... 131
— frigorifiques de l'Afrique du Nord... 177
— frigorifiques de la Rochelle-Pallice.. 178
— frigorifiques des Halles de Paris (Société d')..... 178
— Gairard 131
Entrepreneurs (Société coopérative d')..... 356
Entreprise (L')..... 399
Entreprises Armand Rivière et Cie (Sté d').. 148
— de constructions économiques et hygiéniques (Société d')..... 190
Entreprise du Nord (Société générale d')..... 378
— générale de construction mécanique 218
— et de dragages (Sté lyonnaise d')..... 81
— française (L')..... 246
— générale de chauffage et de ventilation 120
— générale de funérailles et sépultures 390
— générale d'études..... 358
— générale et ciment armé (Sté lyonnaise d')..... 78
Entreprises (Sté technique et industrielle d') 412
— et de constructions en bois (Sté d').. 412
— et de constructions modernes (Sté d') 412
— et de réorganisations (Société d')..... 412
— et d'ouvertures de crédit (Syndicat d') 412
Entreprise girondine d'acconage et de transit (Société anonyme d')..... 394
— générale industrielle et commerciale 241
— navale (L')..... 305
Entreprises (Société française d')..... 415
— commerciales et financières (Société nouvelle d')..... 419
— électro-mécaniques (Compagnie d').. 151
— générale d'études..... 358
— groupement pour travaux publics (Omnium d')..... 376
— industrielles et commerciales en Chine (Société française d')..... 352
— maritimes basques (Les)..... 295
— mécaniques (Société d')..... 231
— méridionales (Société des grandes). 377
Entreprises Somerville 390
Epargne nationale (L') 57
— ouvrière (L') 58
— universelle (L') 57
Epi Lyonnais (L') 12
Equarrissage de l'Ouest 405
Equipement national « La Saffine » (Société d') 110
Equitable de Paris (L')..... 25
Erica (Société) 127
Escalette (Société anonyme de l')..... 285
Espérance économique (L') 399
Essences d'Orient (Comptoir d'importation d') 91
Essieux Severin Bauduin (Sté anonyme des) 227
Essor (L') 445
Est Alimentation (L') 11
Estampage et de mécanique à Bonnières-sur-Seine (Société d') 253
Estampe moderne (L')..... 247
Etireurs de France (Comptoir d'achat des). 240
Etablissements agricoles et industriels 160
— Albert Harty 390
— Alexis Deleau (Société des)..... 65
— Alfred Massenet 203
— G. Angenault (Société des)..... 149
— Armand et Deoune 391
— Arnaud Soly, manufacture de caoutchouc 33
— Arnoux et Roux 241
— J. Rouard, L. Louis et Cie..... 33
— Baab, Karcher (Sté anonyme des)... 285
— Bally-Camsat 87
— Barris 391
— Beaugard et Laumel 218
— Berghet, André et Beha réunis 219
— Belin 391
— E. Bernard 87
— E.-W. Bliss et Cie (Sté anonyme des) 227
— B. M. Z. (Les) 223
— Bodin 203
— Bonnet 218
— J. Boss et Cie (Sté anonyme des).. 406
— E. Caplain et Cie (Sté des anciens) 171
— J.-J. Carnaud et forg. de Basse-Indre 203
— Chabert 64
— Chambeyron 59
— Chambrelan-Audry 120
— Charles Delhaye et Cie 108
— Clar 178
— Clovis Mortagne et fils aîné 391
— Colmant 160
— Comet (Société des anciens) 126
— G. Croquinson 146
— de chaudronnerie et de tôlerie françaises 241
— de l'Horme et de la Buire (Société nouvelle des) 212
— Deneux frères 391
— Desouches, David et Cie 242
— Diamantaires Asschu 85
— Dory et Gain 152
— du Bonithon (Sté anonyme des)..... 14
— A. du Tertre (Sté des anciens)..... 36
— Emile Mayen (Sté des anciens)..... 252
— Esselbé 140
— Favre frères et Carrassan frères réunis 101
— Février-Picard-Romieu 391
— Français de Morison, Pollexien et Blair 120
— Francine (Cie française de l')..... 103
— Frilisse et Nourry (Sté anonyme des) 102
— Gabriel Perney 39
— Garnier 242
— Gaston Lailly (Société anonyme des) 147
— Geoffroy (Sté des) 320
— Gilbert et Gilbert 405
— Gonnet-Villocq 406
— G. Guitel et Etienne 392
— O. Graveleau 5
— A. Guillaumet 87
— Guinchard 218
— Gustave Carpentier et fils 99
— Gustave Dutilleux 219
— Harrod (Société des) 127
— Heldt 219
— G. Houplain (Société des)..... 232

Etablissements Henry Crochat 147
— industriels d'Annemasse 242
— industriels de Nanterre 120
— Jacquemard 219
— Jacquemet et Mesnet 242
— Jonquères (Société des) 413
— Jules Brunel (Société des)..... 382
— Justin Dupont 392
— F. Labesse 427
— Lancel (Société des) 127
— Latrille et Ginestet 382
— Lejeune et H. Michel Lévy 219
— Loyer 339
— Mabritto (Société des)..... 171
— Macdonalde Gibbs et Cie (France).. 392
— A. Maguin (Société nouvelle des)... 236
— Marlier et Crolas 203
— Marquet 263
— Marseillais d'approvisionnements .. 10
— mécaniques Bathiat et Crépin (Société anonyme des) 227
— M. E. (Société des)..... 44
— métallurgiques de la Touraine (Société des)..... 209
— métallurgiques du Rhône, Gilly, Amargain et Cie..... 33
— métallurgiques J. Eenberg (Sté des).. 247
— Moesh et Roumet (Sté anonyme des) 227
Entreprises Simon Carvès 241
— J. Monribot 413
— Octave Pelletier 425
— parisiens de spécialités alimentaires 10
— Phillips et Pain 392
— Pierre Roche 242
— Piesch de Tomaszow 60
— H. Pilon (Société anonyme des)..... 406
— René Weil et Cie..... 370
— Roberty 392
— Roolf et Cie 121
— J. Rouaisil 104
— Roux et Heyberger 249
— Santorelli 294
— P. Schilz 160
Etablissements Simonnot Godard 109
— Sohier 219
— spécial aux sociétés 359
— P. Tambuté 104
— Teisset, Rose Brault 220
— Trible (Société anonyme des)..... 207
— Vanet et Collot 220
— J.-B. Verdrenne 180
— Victor Malsan 127
— Viele frères et Cie 33
— J. Vinson (Société des) 40
Etain (Comptoir français de l')..... 282
Etirage (Société parisienne d')..... 420
Etirage de métaux (Sté française d')..... 254
Etirages et tréfileries du Rhône 282
Etireurs de tubes d'acier (Groupement des) 244
Etoile (L') 112
Etudes commerciales et industrielles..... 359
— commerciales et industrielles (Sté d') 360
— de l'Ouest, le Finistère industriel et commercial (Société d') 361
— des colorants solides (Société d').. 361
— des entreprises françaises 359
— d'hôtels et de transports pour le développement de la presqu'île de Guérande (Société d')..... 69
— et de commerce au Maroc (Sté d').. 361
— et de constructions métallurgiques (Société d') 361
— et d'entreprises du Nord et de l'Est (Société d') 361
— industrielles et commerciales (Sté d') 362
— et de travaux au Maroc (Société internationale d') 353
— financières et industrielles (Sté d').. 362
— fluviales et maritimes (Société d')... 309
— et d'entreprises industrielles (Sté d') 362
— Jouffret (Société d')..... 362
— Minières (Sté marocaine d') 289
— pour l'exportation des éditions françaises (Société d') 329
— scientifiques, économiques, industrielles et commerciales (Sté)..... 363
Europe nouvelle (L') 331
Eveil français (L') 28
Everite (Société française l')..... 254
Excavateurs Normand et d'Haille (Société anonyme des) 228
Excelsior confection 104
Expansion à l'étranger de l'industrie et du commerce français pour l'organisation d'expositions permanentes (Société pour l') 420
— commerciale (L')..... 107
— française en Extrême-Orient (Sté d') 363
Exploitation des brevets Delile 391
— des procédés « Nouvelle » (Sté d') 345
Exploitations forestières (Société pyrénéennes d') 421
Exploitation industrielle (Société auxil. d'). 409
— scénique (Société pour l')..... 447
Explosifs (Société générale d') 346
— minélite 20
Exportation d'Extrême-Orient (Cie d')..... 90
— et de transports (Société franco-anglaise d') 97
— française (Société commerciale et industrielle d') 96
Extrême-Orient (Compagnie générale d')..... 91
— en Annam Tonkin (Cie d')..... 312

F

Fabricants importateurs d'amiante (Groupement des)..... 283
Fabrique de tubes étirés de Bagnolet (Société anonyme de)..... 226
— Lyonnaise de filets, G. Lafont et Cie 313
— Parisienne de mèches américaines et d'outillage de précision..... 242
Fasi d'électricité (Compagnie)..... 139
Fer et bois (Société Lyonnaise)..... 45
Fermiers réunis des Flandres (Société des).. 8
Féro-cérium français (Le)..... 273
Ferry-Boats (Société centrale des)..... 296
Fil supérieur (Société anonyme)..... 109
Filatures de Pavilly..... 167
— de Thaon (Société anonyme des)..... 169
— et corderies de la Gironde (Sté des).. 169
— et laines peignées de la région de Fourmies (Société des) 171
— et peignages Boilette-Gaulard..... 167
— et tissages de Noméxy (Vosges) (Sté des) 170
Filetage (Le)..... 245
Films cinématographiques le théâtre (Société anonyme des)..... 113
Fils de Jules Weitz. Ateliers de constructions (Les) 223
Fluviale Trans-Cam (Société)..... 310
Foire de Bordeaux (Société anonyme de la). 405
Foncière de France (La)..... 182
— de Menton-Saint-Roche (Société).... 56
— de la Côte ouest de Madagascar (Cie) 180
— des fermes françaises au Maroc (Sté) 56
— de Tours-Sud (Société)..... 56
— de Vaugirard (La)..... 54
— et d'études immobilières (Société).... 192
— et immobilière de la banlieue parisienne (Société)..... 191
— et immobilière de la réserve d'Aiçabé (Société) 192
— et immobilière de Maison-Carrée (Sté 192
Fonderie ardennaise de Choisy-le-Roi..... 203
Fonderies Ardennes..... 203
— Aubert (Société des anciennes)..... 208
— de Boulogne-sur-Seine (Société des).. 209
— de bronze de Nanterre et Lyon..... 204
— de cuivre de Lyon, Mâcon et Paris (Société des)..... 209
— de la Marne (Société anonyme des).. 207
— de l'Ourcq (Société des)..... 267
— de Mégrine (Société des)..... 209
— de Saint-Nazaire et forges de Montoir (Société anonyme des)..... 207

Fonderies de Saint-Ouen 204
— des Gobelins..... 204
— de Suresnes (Société des)..... 209
— et aciéries électriques..... 204
— et ateliers de Plaisance et du Rhône 204
— et de constructions mécaniques (Sté Nantaise de)..... 236
Fonderie Franco-Belge..... 204
Fonderies Goby et Mignon (Société des)..... 209
— du Nord-Est..... 204
Fonderie moderne..... 205
Fonderies Paris-Ardennes..... 205
Fontes synthétiques de la Picadère (Sté des) 210
— synthétiques du Midi (Société des)... 210
Forces hydrauliques de la Guinée Française 152
— motrices (Sté anonyme pour la création et l'utilisation de)..... 154
— motrices de la Durance (Société des) 413
— motrices de la Truyère (Société des). 253
— motrices de la Vienne (Société des).. 143
— motrices du Bens (Société des)..... 142
— motrices du Refrain (Société des).... 155
Forestière (La)..... 395
— de Corse (Société industrielle et).... 164
— du Centre (Exploitation)..... 391
Forestières (Compagnie d'exploitations)..... 386
— du Midi (Exploitations)..... 160
— du Sud-Ouest (Sté d'exploitations).. 163
— et d'industries du Bois (Sté d'exploitations) 163
Forets américains et de petit outillage (Cie de) 240
Forges de Billancourt (Société des)..... 210
— du Sud-Ouest 205
— et aciéries des Epinettes (Société des) 210
— et aciéries électriques Paul Girod (Compagnie des)..... 202
— et ateliers de la Fournaise (Société anonyme des)..... 228
— et ateliers de la Longueville..... 220
— et ateliers de Nantes..... 243
— et Constructions de la Seine..... 205
— et estampages de Château-Regnault (Anciens Etablissements Godart et Robert (Société anonyme des)..... 249
— et estampages de Paris (Société des). 208
— et estampages de Suresnes..... 220
— et fonderies d'Aquitaine..... 205
— et fonderies de l'aviation..... 205
— et laminoirs du Bourget..... 206
— et tréfileries Bellanger frères (Sté des) 210
Fougerolles frères (Maison)..... 376
Four vertical Contenu (Société du)..... 254
Fourmi Boufarikoise (La)..... 395
Fourniture générale pour l'électricité (Sté de) 154
Fournitures industrielles (Sté centrale de).. 250
Fourrages et avoines du canton de Saint-Chamond (Comité de)..... 159
Fours à coke (Société lyonnaise de)..... 289
Fours Rousseau (Société des)..... 253
Foyer Français (Le)..... 398
Foyer Laonnois (Société anonyme coopérative à capital variable d'habitations à bon marché). (Le)..... 184
France (Sté nationale de Sauvetage et de Remorquage) 304
France-Etats-Unis 359
— Expansion 116
— Hôtelière (La)..... 326
— transatlantique (La)..... 23
Franco american trading Company..... 23
Franco-Anglaise (La)..... 221
— Belge de forge et estampage (La).... 221
— British coal agency..... 282
— Canadienne d'études commerciales et industrielles (Société)..... 364
— Espagnole l'Espéranza (Société)..... 417
— Marocaine industrielle et commerciale (Société)..... 18
— Roumaine de prêts et avances (Sté).. 50
— Scandinave B.-A. Bielke (Compagnie commerciale) 385
— Suisse (La)..... 86
Francusa 393
Fraternelle des débitants de vin et liquoristes de Paris et de la banlieue..... 64
Frères Koechlin..... 59
Frets charbonniers (Chambre de compensation des)..... 292
— maritimes et fluviaux (Les)..... 295
Froid (Compagnie industrielle du)..... 177
— alimentaire (Le)..... 360
Fromagerie normande de l'Abbaye de Saint-Georges-Aunay-Bocage 6
Furness-France (Compagnie)..... 387

G

Galena (Société nouvelle de)..... 280
Galeries C. D. (Société française des)..... 110
— de l'Ouest (Société anonyme des).... 109
— Parisiennes (Société anonyme des).. 109
Garages de Bretagne (Société anonyme des grands) 35
— et ateliers de l'Ouest..... 34
Garantie française (La)..... 23
Gardienne du foyer (La)..... 106
Gaz (Société départementale d'usines à).... 174
— comprimés (Société tunisienne de)... 353
— de Saint-Jean-de-Losne (Société en commandite par actions du)..... 175
— pauvre économique (Le)..... 174
— pur (Le)..... 174
Générateur néo-électrique (Société internationale du)..... 364
Gérance maritime (Société de)..... 307
Gestion de contrôle et de répartition du groupement industriel du 19e arrondissement (Société de)..... 287
Georges Thiébaud et Cie..... 104
Cévaert (Société)..... 114
Gil Blas, Pierre Mortier et Cie..... 322
Gillette Safety Razor (Société)..... 128
Godefroy de Bouillon (Société anonyme).... 185
Golf de Beauvallon (Société de)..... 368
Granulé (Le)..... 122
Grès de la Beauce, anciens établissements de grès flammés de Bigot à Mer (Loir-et-Cher) (Société des)..... 81
— pour industries chimiques (Comptoir des) 337
— sanitaires de l'Ailette (Société des).. 429
Groupement charbonnier..... 263
— charbonnier des blanchisseurs de Grézieu-la-Varenne 264
— de la boulonnerie..... 243
— 2B de l'alimentation du personnel des usines de guerre 10
— des constructeurs de chaudières pour l'achat et la répartition des tôles profilées et tubes..... 244
— des entrepreneurs de transports et office de répartition d'alimentation des chevaux de travail..... 121
— des étireurs de tubes d'acier..... 244
— des fabricants de fers à cheval..... 244
— des fabricants de limes..... 244
— des fabricants français de courroies en cuir..... 87
— industriel d'importation cotonnière de l'Est..... 160
— phosphatier 79
Gutta-percha (La)..... 102

H

Habitations vosgiennes à bon marché (Société anonyme d') 189
— à bon marché (Sté méridionale d') 199
— à bon marché de Giromagny (Société anonyme d') 186
— à bon marché du personnel de la Société générale de crédit industriel et commercial (Société anonyme d') 187

Habitations à bon marché d'Etreux (Aisne) (Société d') 191
— à bon marché La Laborieuse (Société anonyme d') 186
Hachem 393
Hammam Lyonnais (Grand) 157
Helix (Société) 233
Hellénique (Cie générale) 358
Hemolithe (L') 400
Histoire nationale (Société de l')..... 321
Horloges électriques (Sté générale d')..... 149
Hôtel de la source à Alvignac (Grand).... 66
— de Saint-Nazaire (Société du grand) 70
— Negresco (Société) 71
— Powers 67
— royal de la Baule (Société de l').. 70
Hôtels (Sté générale d'entreprises d')..... 71
— (Sté nouvelle des entreprises d') 71
— et restaurant Lavenue (Sté des).... 69
— et restaurants français (Sté anonyme des grands) 69
— modernes (Société française des).... 71
Hôteliers français (Les) 67
Houille (Cie parisienne des agglomérés de) 263
Houillère de la Fare (Cie)..... 262
— de Saint-Germain Alais (Cie)..... 202
Houillères de Plaisance (Compagnie des).... 261
— du Rhône (Société Lyonnaise des).. 269
— Lyonnaises 284
Houilles et agglomérés du Sud-Est (Société anonyme des) 265
— et schistes et produits 264
Huilerie (Société provençale d')..... 427
Huileries Antonin Roux 425
— M. Badetty et fils 426
— de la Villette Charles Counelle..... 426
— de Saïgon 426
— et savonneries chérifiennes (Les)... 426
— F. Guiol et Cie 426
Huiles de graissage (Société anonyme pour l'importation des) 126
— de houille (Comité national d'importation des) 90
Huilerie des régions envahies (Comptoir général de l') 9
— française (Consortium de l')..... 92
Huiles de vaseline (Société centrale de raffinage d') 424
Huîtrières de Marennes (Sté des)..... 17
Hydro-électrique de la Maurienne (Sté).... 143
— Drac-Romanche (Société) 144
— et métallurgique du Palais (Société) 155
Hydrogène (L') 338
Hydroglisseurs de Lambert (Sté anon. des) 125
Hygiène et de désinfection (Sté moderne d') 347
Hygiénof 423
Hypothécaire franco-espagnole pour l'Amérique du Sud 52

I

Idéale (L') 355
Ile-de-France (L') 25
Immeubles (Cie française d') 180
— Carnot 181
— de la gare des Brotteaux (Sté des). 189
— E.-J. Bartier (Société des) 185
— Poyenne et Saint-Martial (Sté des) 190
Immobilière (Société anonyme) 185
— (Société française) 193
— de l'Avenue du Coq (Société)..... 195
— de Charquemont (Société) 193
— de Chateaucreux (L') 184
— de Crémieu (Société) 193
— de culture physique et d'encouragement aux sports (Société) 194
— d'Ecully (Rhône) (Société) 194
— de France et des colonies (L')..... 184
— de la cité Madeleine (Société)..... 194
— de la côte Basque (Sté) 194
— de la fonderie de Dreux (Sté) 195
— de Lalouvesc (Société)..... 195
Immobilière de la Roquette (Sté anonyme.. 185
— de la salle Saint-Germain (Sté).... 195
— de la Soie (Société)..... 196
— de la villa la Roseraie (Société).... 196
— de l'Est parisien (Société) 196
— de l'Ouest (Société) 196
— de Lyon et sa banlieue (Société).... 196
— de St-Cyr au Mont-d'Or (Sté anon.). 187
— de Saint-Etienne et de Lyon 181
— de Saint-Joseph de Portric (Sté).... 196
— de Saint-Simon (Société)..... 196
— de Villefranche-s.-Saône (Sté anon.). 188
— d'industrie textile (Société..... 171
— d'Obevoye (Société) 197
— du Bourg (Société anonyme..... 187
— du Cantal (Société anonyme)..... 188
— du groupe Oberlin Ernest Nyegaard (Société anonyme)..... 187
— du quartier Notre-Dame-des-Champs (Société anonyme) 188
— du quartier Saint-Joseph du Havre (Société) 197
— du Rhône et de l'Isère (Société) 197
— et foncière des plages de Normandie (Société) 197
— et industrielle (Société rouennaise) 199
— et industrielle de Bricot-la-Ville (Marne) (Société) 198
— et industrielle du Ray (Société)..... 198
— et mobilière (Société française d'exploitation) 193
— et mobilière (Société marocaine d'entreprise générale) 193
— industrielle et agricole (Sté anon.).. 189
— Lyonnaise de la Madeleine (Sté).... 198
Impérial hôtel 67
Imperméabilisation et d'agglomération (C) générale d') 101
Importateurs (Consortium) 92
Importation (Comptoir commercial d')..... 2
Importation et d'exportation (C) franco-africaine d') 91
— et exportation (Société d') 97
— et d'exportation (Sté bordelaise d') 95
— et d'exportation (Sté parisienne d') 98
Importations alimentaires et d'exportations (Société d') 97
Importation groupement charbonnier (Union rouennaise) 99
Impression et de tissus d'art (Sté industr. d') 418
Impressions du Lot (Société d')..... 321
Imprimerie (Sté parisienne d') 322
— armoricaine, impressions artistiques, commerciales et industrielles..... 316
— de Bécon, Société anonyme d'imprimerie, librairie et publicité 316
— de commerce (Société de l')..... 320
— de l'édition et de l'industrie 317
— Dubois et Bauer 317
— moderne (L') 318
— Unic 317
Indicateurs automatiques (Sté anonyme des) 406
Industrie chimique en France (Sté pour l').. 347
— et constructions 393
— et force (Société) 144
— et le commerce français (Comité d'études pour l') 357
— Lorraine (L') 400
Industries aériennes (Sté générale d')..... 45
Industriel (Société de développement)..... 55
Industrielle (Société anonyme) 340
— (Société centrale) 250
— africaine (Société) 352
— de Boulogne (Société) 418
— de chimie d'Extrême-Orient (Sté).. 346
— de Montrouge 245
— de Toulouse (Société) 61
— de Varechs 337
— du Sud-Ouest (Société)..... 234
— et commerciale de Gennevilliers (Sté) 129
— et commerciale d'hydrogénation (Sté) 346
— et immobilière (Société) 198
— forestière et minière (L') 401
— marocaine (Société 352
— roannaise (Société anonyme)..... 249
Installation générale (L')..... 401

Installations maritimes de Bordeaux Grat-teguina (Société des) 308
— minières et métallurgiques (Sté d')... 287
— thermiques 153
Institut fiduciaire national 54
Institution Jeanne d'Arc (Sté anonyme de l') 405
International engineering and manufacturing C. Y. de France 245
Interocéanique (Société commerciale 297
Inventions nouvelles (Les)..... 246

J

Jean et Bouchon (Société) 129
Jesco (Société) 38
J.-E. Johnson et Cie 234
Joints et garnitures Gauthier et C.) Raison sociale Gauthier et Cie (Sté Lyonn. de) 235
Joujou Français 85
Journal La Banque Française (Sté du)..... 325
— La France (Société du) 325
— La Justice (Société d'exploitation du) 325
— La Patrie Belge (Sté du)..... 325
— La Petite République (Sté ferm. du) 325
— La Vérité 323
— Le Moniteur des Travaux publics, de l'entreprise et de l'industrie (Sté anonyme fermière du) 325
— L'Industrie chimique 324
Journaux et imprimeries du Maroc..... 322
Journée industrielle, financière, économique (La) 323
Jumelles à prismes (Sté parisienne de).... 101
Jute (consortium français du)..... 118

K

Kinéma Bank 54
King George's Hôtel (Sté) 72

L

Labor 22
Laboratoire-Usine 359
Laboratoires de Stoecklin (Société des).... 360
— Stella (Sté anonyme française par actions des) 340
Lacmé (Société anonyme)..... 162
Laines (Société commerciale de)..... 170
Lainière (Société de l'industrie) 170
— de Marseille (Société)..... 171
Lait (Cie générale du)..... 6
Laiterie (Sté d'exploitation de)..... 8
— et fromagerie de Sainte-Croix-Grand-Tonne 6
Lambert Rivière (Sté commerciale) 341
Lamoureux et Cie 11
Lampe électrique sans pile (Sté de la)..... 148
Lampes électro-mécaniques (Cie générale des) 146
— et appareils électriques de Provence (Compagnie des) 145
Lavage des francs (Sté anonyme de)..... 154
Légumes secs (Sté courtière d'importation de) 96
Lévêque et Cie 50
Liberté musicale (La)..... 326
Liberty 366
Librairie Aristide Guillet 317
Lien Thanh 348
Lignites (Sté industrielle des)..... 288
Likes (Le) 183
Limousine agricole (La) 161
Lini-cellulose (La) 395
Linier Français (Consortium)..... 167
Lion noir (Produits du)..... 338
Literies (Sté industrielle de fournitures de) 128
Littéraire de France (Société)..... 329
Logements pour ouvrières et employées à Paris (Société des) 190
Lune Rousse (La) 367
Luséol 338
Lutétia (La) 24
Lutétion immobilière (La) 182
Luzy parfumeur (Société de) 424

M

Machines (Société nationale de)..... 258
— à écrire comptables (Société anonyme des)..... 123
— agricoles (Consortium de constructeurs de)..... 217
— agricoles Rip 247
— agricoles (Société lyonnaise de construction de)..... 235
— outils (Comptoir d'achat de)..... 241
— outils (Société nouvelle de)..... 236
Madeleine-Cinéma 112
Magasins de la Samaritaine de Caen (Grands) 105
— de nouveautés au Palais de Clichy (Société des grands)..... 110
— Dufayel (Grands)..... 105
— généraux de l'équipement automobile 39
— généraux de France en Orient..... 93
— Hannaux (Grands)..... 105
Magie Bois (Société anonyme)..... 408
Magnésium français (Le) 273
Magnétos (Compagnie générale de)..... 146
— et appareils électriques (Société anonyme de)..... 147
— et induits (Société des)..... 155
— R. B. (Société des)..... 149
Maine-Palace 112
Maiseries de la Méditerranée..... 401
Maison Braillon aux Halles centrales..... 107
— de chirurgie..... 137
— de courtage maritime Le Houeleur 94
— de la presse française..... 330
— Dorée 68
— Fadié et Huré..... 123
— A.-D. Lecroisey et A. Daudat..... 3
— Ruffié 169
— H. Saget..... 107
— J.-H. Secrestat aîné 64
— A. Séguin..... 401
Maisons R. Brée et L. Lautier réunies (Société des)..... 343
— Dagouneau et Duru réunies..... 85
— J.-M. Dent et fils 319
— de santé du docteur Camille Landais (Société des)..... 138
Majestic-Hotel du Pouliguen 69
Malterie du Nord (Grande)..... 393
Mandrin (Le)..... 246
Maniement mécanique des courroies (Société française pour le)..... 364
Manufacture de barres cylindriques de précision 100
— de chaussures Massilia..... 87
— de décolletage, tournage et étirage.. 223
— française de lampes Mignonnette.... 147
— générale d'alimentation..... 13
— nationale de chaussures..... 88
— d'armes de Paris..... 20
— d'effets et d'habillements civils et militaires 108
Manufactures Lambert et Lambert (Société des) 414
Manutention marocaine (La)..... 395
— maritime de Saint-Malo (Société de). 307
Manutentions maritimes de l'Ouest (Sté de). 307
Marbres, pierres et granits, ancienne Maison Quinet-Verzier et H. Maître (Sote des)..... 78
— pyrénéens, carrière d'Arbas (Société anonyme française de)..... 78
Marché français des fourrures et pelleteries (Société du)..... 415
Marine transports..... 295
Maritime auxiliaire de transports (Société).. 310

Maritime de produits chimiques (Société).... 347
— et commerciale (Société)..... 299
— et commerciale de France (Société).. 98
— et commerciale du Pacifique (Société) 300
— et commerciale franco-anglaise (Sté) 299
— et industrielle (Société)..... 300
— française, Compagnie d'assurances et de réassurances (La)..... 305
— française (La)..... 310
— française d'importation et d'exportation (Société)..... 98
— France-Atlantique (Compagnie)..... 305
— franco-anglaise (Compagnie)..... 304
— franco-hellène (Compagnie)..... 294
— nationale (Société)..... 310
Marques de fabrique et de commerce (Société anonyme pour l'expansion des).. 409
— et de publicité scientifiques (Société générale de)..... 334
Marseille-Assurance 27
Matériaux de construction (Sté mancelle de) 81
— de construction de l'Yonne (Sté des) 230
— de construction et de briqueteries du Canada (Société des)..... 75
— pratiques (Les)..... 399
Matériel de culture moderne..... 224
— de mines et de travaux publics (Cie française de) 271
— des mines (Le) 284
— et d'appareillage (Sté industrielle de) 150
— flottant (Le) 305
— général électrique (Le) 147
— industriel (Le) 246
— industriel et agricole (Sté des constructions et entretien de)..... 162
— industriel et minier (Sté générale du) 288
— isolant (Le) 398
— moderne (Le) 222
— naval (Cie générale de) 303
— naval du Midi (Sté de)..... 307
Machines-outils (Machines d'imprimerie et). 295
Matière textile (La) 168
Matières colorantes et de produits chimiques (Cie nationale de) 336
— et produits industriels (Sté de) 256
Maurice Haag et Cie 94
Maurice Leducq (Groupement pour l'approvisionnement des usines de teinture et d'apprêt des tissus de laine et laines et soie de la région de Paris 60
J. Mauroy et Cie, Cie Parisienne de chauffage et confort modernes 394
Mécaniciens chaudronniers et fondeurs de France (Comptoir d'achats de) 202
Mécanique (Cie parisienne de)..... 217
— (Sté lyonnaise d'industrie) 235
— C. M. P. (Société) 248
— et de chimie (Sté anonyme de)..... 257
— et de matériel roulant (Société industrielle de) 256
— industrielle 247
— industrielle (La) 221
— industrielle et agricole (Sté de)..... 100
— Lyonnaise (Union) 237
— nouvelle (Société de)..... 251
Méditerranée (La) 294
Méditerranéenne (La) 21
Ménage (Le) 398
Menuiserie générale française (La)..... 122
— industrielle d'aviation Madi..... 42
— mécanique et d'aviation (Société de) 44
Mercure 327
Messageries automobiles du Haut-Jura..... 402
— de l'Œuvre (Sté anonyme des)..... 371
Métallia 446
Métallurgie (Société normande de)..... 211
— de mécanique et d'outillage (Sté auxiliaire de) 230
— électrique (Société française de).... 210
— et de construction de Saint-Satur (Société de) 231
Métallurgique (Compagnie parisienne) 240
— (L'Union) 247
— consortium du commerce, de l'industrie du bâtiment et de l'électricité (Union) 259
Métallurgique de la Loire (Société)..... 211
— de l'Ouest (Société) 211
— du Landy (Société) 236
— du Tao (Société) 257
— et minière Franco-Hongroise, Francia Magayar Banya R. T. (Cie).. 272
— Franco-Italienne de Veneria Reale Turin (Société de) 257
Métaux (Société roannaise de) 258
— pyrogènes (Société française des).. 211
Meules (Cie générale des) 290
Meulières des Cévennes (Sté anonyme des) 78
Meunière Marocaine (Société) 130
Minerais et métaux 247
Minerva 123
Mines (Sté spéciale pour l'exploitation des) 267
— de Bor (Cie française des)..... 271
— de Chaze Henry (Société des)..... 276
— de cuivre de Sardaigne 270
— de Dourzans (Société des)..... 276
— de fer et de la sidérurgie des régions sinistrées (Sté coopérative des).. 208
— de Gagnières 264
— de Ghisoni (Corse) (Sté de recherches des) 275
— de la Plagne 273
— de Larchamp (Sté d'exploitation des) 278
— de la Tour-du-Pin (Cie des) 261
— de l'Estérel (Sté d'études des) 268
— de l'Oranic (Société des)..... 276
— de manganèse de Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire (Sté des) 276
— de Palayrac (Sté des) 276
— de Moissac (Cie des) 225
— de pétrole de Potok (Société des).... 277
— de Poussy (Société des)..... 277
— de Powell Duffryn (Cie française des) 262
— d'Osov (Société nouvelle des)..... 280
— d'Oudja (Société des) 273
— du Pont Saint-Vincent (Sté des)..... 348
— et agglomérés de Laluque (Sté des) 267
— et agglomérés de Voglans (Sté des) 267
— et agglomérés du Briançonnais (Sté anonyme des 274
— et fonderies de Oum-Théboul (Sté anonyme de) 274
— et minerais pour l'électro-métallurg. 273
Minière de Mondragon (Société)..... 279
— de Roquelaure (Société) 269
— de Than-Moï (Société) 279
— de Vani-Milo (Société) 279
— du Cantal (Société)..... 279
— du Sud-Est (Cie) 262
— du Sud-Ouest (Cie) 272
— du Roussillon (Société)..... 280
— et électro-métall. du Sud-Ouest (Sté) 257
— et métallurgique (Cie française)..... 262
Minières (Sté de recherches et d'exploit.).... 275
— (Société industrielle d'exploitations) 288
Miniers de la Méditerranée (Sté des bassins) 275
Mining Trust 54
Mobilier (Société anonyme le) 408
Mobilière et immobilière de la région normande (Société anonyme) 189
— et immobilière de Rouen Centre (Société anonyme) 189
Modern-construction 184
Moteurs Baudoin, anciens établissements Isnard-Lalanne (Sté des)..... 253
— d'aviation et de pièces automobiles (Sté pour la construction)..... 45
— d'avions (Sté de constructions)..... 230
— et turbines à gaz Lapertot..... 224
Moteur Saturne (Société anonyme du)..... 228
— L. Thomas (Société anonyme du).. 407
Motoculture française (La) 221
Motocyclettes et automobiles Viratelle (Sté anonyme des) 35
Moulin d'Etrépagny (Sté anonyme du).... 291
Moulins chérifiens 291
— de Bordeaux (Les grands)..... 290
— réunis (Les grands)..... 290
— Saint-Georges (établissements Vve Jamin et fils) 291
Mutuelle du Poitou 29
— générale du centre (La) 29

N

Navale de l'Ouest (Société) 310
Navigation (Cie Parisienne de)..... 304
— aérienne 42
— à vapeur France-Indochine (Sté de) 297
— Beatheley (Sté anonyme française de) 305
— française (Sté anonyme de la).... 296
— marchande (Cie française de)..... 293
Navires en ciment armé (Sté rouennaise de) 421
Nelson et Manes Levy (Société) 311
Nestlé (Société) 8
Niveaumètre auto-aéro Jauge et Cie 402
Nolis (Société anonyme) 296
Nord Africain (Le)..... 398
Noria (La) 221
Nucléa (Société anonyme nouvelle la)..... 2

O

Objet publicité (L') 332
Obligataires Français (Union d')..... 422
Oepnotechnique de la Grave d'Ambarès (Sté) 420
Œuf (L') 12
Œuvre (L') 324
Office départemental des sucres 13
— français de l'industrie et du commerce 332
— général de l'emballage 402
— général du bâtiment 402
Off-Set (L') 401
Omnilith (Cie Française de l')..... 4
Omnium 402
— commercial (L')..... 360
— de pétroles du Nord 446
— des bois 403
— industriel et commercial 123
— industriel et commercial français.... 403
— mécanique 224
— minier Algéro-Marocain (Sté anon.) 274
— Participation 403
Optima 112
Optique (Société industrielle d')..... 101
Oriental navigation company 296
Orion 43
Orolith 7
Orphéal (Société anonyme française l')..... 100
Os et produits similaires (Société d'utilisation des) 346
Ouenza (Société de l')..... 351
Outillage (Sté lyonnaise de petit)..... 256
— et de construction mécanique (Sté parisienne d') 258
— et de constructions mécaniques (Sté ardennaise) 229
— et matériel agricoles 161
— français (L') 223
— mécanique et d'usinage d'artillerie (Société d') 232
— pneumatique (Cie française d')..... 151
Outillerie mécanique 247
Ouvroir Sainte-Thérèse (L')..... 107
Oxygène et d'hydrogène de Roanne (Sté d') 345

P

Paillons français (Société anonyme des)..... 407
Pansement et de l'hypodermie (Consortium du) 133
Papeteries Alexandre Moret..... 318
— Aubry (Société des)..... 320
— de la Seine..... 318
— Navarre 318
— (Société d'exploitation de)..... 321
— de Provence (Société des)..... 321
— de Villeneuve 318
Papiers et leurs transformations (Compagnie générale des)..... 315
Parc de Cachan (Société du)..... 191
Parfumerie Ramsès..... 423
Parfums d'Orsay (Société anonyme des).... 422
— d'Arys (Société anonyme de)..... 423
— Jador (Société anonyme des)..... 423
— Sodlay « A la jolie parfumeuse » (Société des)..... 425
Paris 27
— et du Rhône (Société de)..... 252
— Lyon Palace..... 68
— Modes 108
— Province 403
— Rouen (Syndicat)..... 422
— Télégrammes 447
Park des Folles-Buttes (Sté d'exploitation du) 369
Pâtes alimentaires de France (Société générale des)..... 17
— et papiers autres que ceux de la Presse (Comptoir des)..... 315
— papiers et textiloses..... 319
Pâtisseries bretonnes (Société de)..... 17
Patria 27
Pavillon (Le)..... 25
Pavillons de Bel-Air (Les)..... 184
Pays (Le)..... 323
— envahis (Syndicat d'entreprises pour la reconstruction des)..... 421
— Meusien et de Verdun (Société pour le relèvement du)..... 365
— Orientaux (Société des)..... 360
Pêcherie (La petite pêche, Sté française de).. 313
Pêcheries de la Côte d'Ivoire (Sté franç. des) 310
— de la Manche..... 313
Pegaz Pierre, L. Jamin et Cie..... 371
Peintures « International » (Fabrique française des)..... 393
Péninsulaire et Orientale (Sté française).... 417
Perfect (Société française la)..... 128
Perle (Société industrielle de la)..... 129
— Saskia (La)..... 85
Persil (Société marseillaise de la marque).... 419
Petit commerce (Le)..... 58
Petites affiches de Rouen et de Normandie (Les) 331
Petit Journal Publicité..... 333
Pétrole (Sté auxiliaire de l'industrie du).... 286
— et d'essence (Consortium français d'importation de)..... 92
— Compagnie nationale des)..... 176
— de Klimhowka (Sté française des)... 278
— de la presqu'île d'Apcheron (Société française des)..... 176
— de Polana (Société des)..... 278
— de Sambor (Société des)..... 278
— de Tliouanet (Sté algérienne des).. 285
— et dérivés au Maroc (Société d'études pour l'importation, l'entreposage et la distribution en vrac des).... 363
Pétrolifère (Société française foncière et).... 279
— (Sté franco-anglaise de recherches).. 288
— Sakalave (Société)..... 280
Phalanstère (Le)..... 246
Phosolat (Société anonyme du)..... 15
Phosphates de Maknassy (Sté nouvelle des).. 79
— engrais, produits chimiques (établissements A. Nodet)..... 161
Phosphures métalliques (Les)..... 212
Photographie Dupont 112
Pièces détachées pour avions (Société anonyme des)..... 43
Pierres et perles Ray (Société des)..... 414
Placement foncier (Le)..... 183
Plage et tourisme pour tous (La)..... 395
Plantations de caoutchouc de Nueva Francia (Mexique) (Cie française des)..... 160
— de l'Ogoué (Société des)..... 162
Procédés et brevets Sanitas Ozone (Société anonyme d'exploitations de)..... 340
Plantations et cultures à Madagascar (Société coloniale de)..... 350
Polaire (La)..... 24
Pompes funèbres de France et de Belgique (Société anonyme française des)..... 403
Porcelaine de Limoges (Revêtements en).... 428
— et appareillages électriques Grammont (Société anonyme des)..... 428

Port de Villeneuve-Triage (Sté nouvelle du).. 311
Ports maroeains de Mehedya-Kenitra et Rappal-Salé (Societé des)..... 375
Précision mécanique (La)..... 221
Presse nationale (Société de la)..... 325
— quotidienne (Nouvelle société de).... 324
— républicaine de l'arrondissement de Roanne (Société anonyme de la).. 324
Procédés Golpo (Société française des)..... 38
Producteurs de carbure de calcium (Sté des).. 343
Production agricole pour le développement industriel et commercial de l'agriculture (Compagnie générale de)..... 159
Produits alimentaires (Sté continentale de).. 16
— alimentaires Duso! (Société des)..... 19
— américains (Société commerciale de). 16
— alimentaires Mélior (Société anonyme des)..... 14
— Bovril 5
— Ceco (Sté anonyme française des)... 95
— chimiques (Société de..... 341
— chimiques (Sté arlésienne de)..... 133
— chimiques (Société d'études et)..... 362
— chimiques d'Ecouché (Société des).... 343
— chimiques de Normandie (Compagnie générale des)..... 336
— chimiques de Paimbœuf (Sté des).... 344
— chimiques de Villeneuve (Société anonyme des)..... 340
— chimiques du Sud-Est (Société des)... 344
— chimiques et charbonnages..... 339
— chimiques et colorants (Société des).. 344
— chimiques et décolorants..... 339
— chimiques et matières colorantes de Saint-Clair-du-Rhône (Compagnie française des)..... 336
— chimiques industriels et agricoles.... 338
— chimiques, industriels et viticoles (Société de) 342
— chimiques marque Soleil (Sté de)..... 342
— de Synthese (Société des)..... 344
— du Naol (Société les)..... 419
— fermiers (Société française des)..... 8
— français et d'outre-mer (Société d'exploitation de)..... 363
— hygiéniques et antiseptiques (Société française des)..... 416
— métallurgiques (Sté anonyme de).... 248
— Nabor (Société des)..... 345
— pyralifuges 340
— réfractaires (Société bretonne de).... 428
— réfractaires de l'Ouest (Société des).. 429
— réfractaires et céramiques du Sud-Ouest (Société anonyme des)..... 428
— René Brenner (Société civile d'études et d'exploitation des)..... 428
— Sana (Compagnie des)..... 9
— Succecuir (Société anonyme)..... 407
— tartriques et chimiques (Société des).. 345
Progallia 94
Progrès confection..... 108
— immobilier (Le)..... 184
Protector 28
Prothèse scientifique (Société française de).. 364
Publications financières (Sté anonyme de)... 338
Publications militaires et littéraires (Sté de).. 329
— périodiques et de publicité (Société française de)..... 334
— techniques (Société anonyme de).... 334
Publicité (Omnium français de)..... 332
— (Société nouvelle de)..... 335
— (Syndicat central de)..... 335
— catholique (La) 331
— du Nord (Omnium de)..... 332
— et de commerce (Société de)..... 333
— et l'affichage (La)..... 331
— financière, industrielle et commerciale (Groupement de)..... 330
— internationale (Compagnie de)..... 330
— universelle 333
Purification industrielle des gaz (Sté de)..... 343
Pyrites d'Ixtassou (Société des)..... 287
Pyro-cérium (Société du)..... 278
Pyrotechnie du Pecq..... 338

Q

Quand même (Société)..... 14
Quartz fondu (Société le)..... 428
— (Société des applications du)..... 429

R

Radio-chimie (Sté française d'énergie et de).. 287
Radiotélégraphie (Compagnie générale de)... 150
Radium (Société nouvelle du)..... 280
Raffinage d'huile de vaseline (Sté centrale de) 366
Raulin et Cie..... 94
Ravitaillement civil (Union du)..... 18
— civil du Calvados (Comité auxiliaire du) 15
— de Saint-Maur..... 12
Réassurances (Compagnie parisienne de).... 22
Société de Reconstitution de l'Artois..... 190
Reconstitution du foyer familial français (La) 396
Recupération de Solvants (Société de)..... 343
Régie d'entreprises industrielles..... 153
Régina-Cinéma-Rennes 113
Régions envahies (Comptoir central d'achats industriels pour les)..... 117
Remorquage à Dakar (Société de)..... 308
— (Compagnie de)..... 292
— et de transports par chalands et allèges de mer remorqués (Société de).. 298
Rénovation (La)..... 396
Repneu (Le)..... 34
Représentation des automobiles et moteurs Minerva d'Anvers (Société française de)..... 37
— et consignations commerciales (Société marseillaise de)..... 98
— industrielles et commerciales (Comptoir central de)..... 117
Réserve nationale (La)..... 57
Restaurant Bellecour, ancien café Morel.... 73
— coopératif des employés de la Banque de Paris et des Pays-Bas..... 365
— coopératif d'Issoudun (Société du).. 70
— coopératif l'Union (Société du)..... 72
— coopératifs des marins de Marseille (Société des)..... 69
— Vignon 68
Réveil (Le)..... 169
Revêtements métalliques (Sté française de).. 255
Revue générale d'électricité..... 328
Revue des jeunes (La)..... 326
Revues et périodiques illustrés (Société des).. 322
Rhodoïd (Compagnie générale du)..... 117
Rianile (Le)..... 93
Robert Aphandéry, Georges Davy et C°..... 247
Roblot (Cie, successeur de la maison)..... 388
Robur (Le)..... 246
Roue sans pneu (Société de la)..... 411
Rouge et le noir (Le)..... 323
Royal Wagram Cinéma (Société du)..... 114
Rubber Phénix (Société)..... 103
Ruche provençale (La)..... 396
Rutyl (Société anonyme)..... 250

S

Saap (La)..... 12
Sacherie des chaux et ciments (La)..... 76
Sadac 7
Safra 34
Safine (Société d'équipement national la).... 110
Salines de Montpeyroux (Sté anonyme des).. 348
Salubrité (La)..... 347
Sanar 339
Sansinéa (Compagnie française)..... 177
Sapa (Société)..... 236
Saraber (Société anonyme)..... 409

Saucissons Français (Société de)..... 6
Savon frères (Consortium)..... 358
Savonnerie (Société française de)..... 427
— et Parfumerie de la Sèvre (Société anonyme des) 424
— Française (Consortium de la)..... 425
— « Le Fauteuil »..... 426
— Michaud 426
Schiste (Société française pour le développement de l'industrie du)..... 81
Schistes et bitumeux d'Autun (Société parisienne des)..... 82
Schneider et Cie (Le Creusot)..... 206
Scieries et ateliers de modelage de Brousseval 404
Scories industrielles du Sud-Est..... 284
Séchage et l'amélioration des bois (Société anonyme pour le)..... 408
Sécheries de morues du Sud-Ouest..... 313
Secteur électrique de la rue d'Angoulême... 141
Secteurs Tricoche (Sté anonyme des)..... 154
Sedgwick, Collinx et Nilsen, Limited..... 24
Seine et Rhône..... 28
Selecta 5
Semeuse (La)..... 121
Semeuse industrielle et commerciale (La).... 93
Série métallurgique, électrique et mécanique (La)..... 245
Serrure cylindrique (La)..... 396
Services municipaux (Sté auxiliaire des).... 377
Signalisation (Cie générale de)..... 386
Silice (Comptoir des fabricants de produits de) 118
— et Corindite (Société)..... 421
Sinistrés et contribuables de l'Aisne (Union des) 365
Sinistrés et contribuables du Nord (Union des) 365
Société commerciale du Tonkin..... 95
— commerciale française au Brésil..... 96
— commerciale franco-britannique 96
— commerciale Méditerranéenne à Marseille 96
— commerciale Méditerranéenne à Paris 96
— commerciale parisienne..... 13
— du Maroc Oriental..... 97
— E. G. D. A..... 17
— fiduciaire de contrôle et de revision. 364
— fiduciaire française (La)..... 54
— financière des Palmeraies..... 164
— financière pour le développement des rapports et intérêts français à l'étranger 56
— internationale pour le développement de Tanger 164
— lyonnaise de commerce et d'industrie au Maroc 97
— lyonnaise pour le développement du commerce et de l'industrie en France 97
— marocaine agricole du Jacma..... 419
— Nazairienne de consignation et de transit 311
— Normande et Troyenne..... 110
— parisienne d'escompte 50
— S. A. B..... 46
Soie (La)..... 168
— artificielle de Besançon (Sté de la).... 170
— de Normandie (La)..... 161
— artificielle française (La)..... 168
Solidarité ouvrière..... 111
Solidification (La)..... 121
Solvéa (La)..... 337
Sondages Bonne Espérance (Sté nouvelle de) 420
Soudure autogène du Sud-Ouest (La)..... 245
Soudure autogène française (La)..... 222
Spectacles (Sté des grands)..... 368
Spectacles (Sté lyonnaise de)..... 369
Steamer Edith Cavell (Sté du)..... 309
Steamer Marne (Sté du)..... 310
Station électrique de Millery..... 145
Stokvis et fils..... 98
Stomatologiques Casals (Spécialités)..... 134
Suraération (La)..... 396
Successeurs de Vibert et Berne (Les)..... 106
Syndicat pour le développement des rapports économiques entre la France et l'Italie.... 98
Synthèse organique (La)..... 360

T

Talcs (Cie internationale des)..... 79
Tannants (Comptoir des extraits)..... 59
Tannerie (Sté anonyme de)..... 88
Tannerie de Saint-Denis..... 89
Tannerie Franco-Argentine 89
Tanneries de la Bièvre (Sté des)..... 61
— françaises (Sté générale des)..... 89
Tchna (Sté anonyme française)..... 80
Teinture et d'apprêt des tissus de laine et soie de la Région de Paris. (Groupement pour l'approvisionnement des Usines de)..... 60
Teinturerie Alsacienne..... 62
Teinturerie du Rhône..... 62
— Universelle 62
Teinturière (Sté) (anciens établissements Paul Piot, à Puteaux)..... 61
Télégramme des provinces de l'Ouest..... 324
Télégraphie sans fil (Cie générale de)..... 150
Tennis de Paris (Société anonyme des)..... 407
Terrains d'Antibles (Sté nouvelle des)..... 199
Terrains et vignobles de la Croix de Lavalaire (Société des) 163
Terre et Mer..... 21
Tétra Français (Société du)..... 347
Textile (Comptoir)..... 167
— lyonnaise (La)..... 168
Textiles de l'Afrique française..... 171
— manufacturés 172
Thaolaxine (La)..... 133
Thé Boodah-Beandi (Cie Anglo-Française du) 3
Théâtre de la Potinière (Sté anonyme du).... 368
Théâtre Marigny (Sté du)..... 369
Théâtres et concerts (Sté générale d'exploitation de)..... 369
The brazilian commercial industriel and rural Company 164
Thermale de Châtel-Guyon (Cie)..... 157
Thermale de Vernet-les-Bains (Société)..... 157
Tinctoriale de la Loire (Société anonyme).... 61
Tissage de Beauménil (Vosges)..... 172
Tissage de Conflans-sur-Lanterne (Haute-Saône) (Société anonyme du)..... 170
Tissages Gonthier-Dechelette et Cie..... 172
Tissage mécanique de Viriville..... 173
Tissus (Comptoir normand des)..... 167
— de coton pour vêtements de travail (Comptoir général des)..... 104
Tivoli Cinéma 115
Tôlerie industrielle, Spécialités de coudes plissés et tuyaux agrafés et rivés..... 259
Tonnellerie moderne (La)..... 397
Torréfaction industrielle (Sté nouvelle de).. 14
Tourbe industrielle (La)..... 264
Tourbières des échets..... 280
— et agglomérés tourbeux (Société française des) 268
Tourteaux (Comptoir marseillais des)..... 160
Tournerie (Sté française de) sur métaux.... 255
Tovar (Cie de)..... 90
Tracteurs agricoles français..... 165
Traction électrique (Société de)..... 143
Transatlantique (Société commerciale)..... 297
Transbordements maritimes de Saint-Nazaire (Société des) 298
Transit (Compagnie de)..... 302
— de Caen (Compagnie de)..... 302
Transporteurs et élévateurs (Compagnie générale des)..... 387
Transporteurs mécaniques (Les)..... 399
Transports (Compagnie Générale de)..... 374
— (Sté Générale de) (Ancienne Entreprise Sénécaux-Patin) 373
— (Société Haut-Marnaise de)..... 299
— (Société nouvelle de)..... 373
— au Maroc (Omnium de)..... 370
— de tabac des manufactures nationales (Société anonyme des)..... 407
— et d'armement (Cie nouvelle de)..... 20
— et de remorquage de Madagascar (Cie des) 292
— et de transit (Sté commerciale de).. 306
— houillers (Société des)..... 372

Transports nationaux (Sté anonyme de).... 371
— automobiles du centre (Sté des)..... 374
— Tarnais 374
— terrestres de Axel Busck (Société anonyme des)..... 371
Travailleuses de l'aiguille du VI[e] (Les)..... 107
Française de travaux (Compagnie)..... 387
Travaux (Société des grands)..... 377
— de Pékin (Société des grands)..... 378
— et constructions de fours (Société de) 254
— publics et de constructions en ciment armé (Société de)..... 191
Trieur centrifuge Bréir (Société anonyme du) 229
Trinitad (La), (Société d'entreprise d'asphaltage des routes)..... 375
Tropical products..... 165
Trust minier 289
Tuiles, briques, poteries de bâtiment et autres matériaux divers de construction (Comptoir central des)..... 80
Tuiles et briques du Sud-Ouest (Compagnie des fabricants de)..... 73
Tuileries et briquetteries de Massy (Seine-et-Oise) 430
Tuileries et briqueteries toulousaines (Grandes) 74
Tuileries Guyot 75
Turbines et appareils du Saussois (Société anonyme des) 249

U

Union (L')..... 13
— alimentaire du Rhône..... 18
— commerciale de Bassens..... 422
— des beurreries de France..... 8
— économique du Midi..... 99
— française (L')..... 26
— française pour la fabrication des machines à coudre..... 237
— générale et industrielle..... 422
— générale française mobilière et immobilière foncière 53
— industrielle de Bordeaux et du Sud-Ouest 57
— industrielle de cordonnerie..... 90
— industrielle stéphanoise (L')..... 401
— mutuelle de l'épicerie du détail..... 18
— ouvrière de la boucherie (L')..... 2
Unité (L')..... 26
Univers (L')..... 27
Usines Curial (Société des)..... 414
Usines de Longchemp (Société des)..... 254
— métallurgiques de Bouchain (Nord).. 212
Usine Deval (Société anonyme de l')..... 349
Usines de Vitry-sur-Seine (Les)..... 206
— Géo Foucault et Schweitzer..... 6

V

Vague (La) (Souriot et Cie)..... 397
Vanneries Bretonnes (Les)..... 123
Vapeurs Nantais (Compagnie des)..... 303
Véhicules rapides (Sté pour la construction de) 38
Vellane immobilière (Société)..... 199
Ventilation industrielle et minière (La)..... 222
Verre dans ses applications (Société du)..... 381
— silichrome (Société du)..... 381
— souple (Le)..... 380
Verrerie (Société industrielle de)..... 381
— de Bacalan (La)..... 379
— d'Evian (La)..... 379
— et cristallerie de Persan..... 430
— Française (Consortium de la)..... 379
Verreries à bouteilles du Nord (Société anonyme des) 380
Verreries Adnet (Société des)..... 380
— de Métignac..... 381
— mécaniques (Cie française de)..... 379
Vessière et Cie..... 53
Vêtements flotteurs Derudder (Sté des)..... 414
Victoria-Cinéma-Théâtre 115
Vidangeurs de Givors (Sté anonyme des).... 347
Vie féminine (La)..... 326
Vignobles Lefrançois (Sté anonyme des).... 382
Vinicole et d'alimentation générale (Société anonyme) 15
Vins d'Algérie (Sté anonyme des)..... 15
Vins d'origine étrangers et français (Sté des) 383
Vitagraph de France (Cie)..... 388
Vitaline (Société française des tracteurs, treuils (La)..... 416
Vitrex (Le)..... 380
Vulcain-Cyclone 259
Vulcanite (La)..... 102

W

Westinghouse (Société anonyme)..... 147

FABRIQUE DE CHOCOLAT
Louis ROUS

à PRADES (Pyrénées-Orientales) **FRANCE**

SPÉCIALITÉ DE CHOCOLATS FINS
au lait, aux noisettes, etc.

CHOCOLATS AVEC PARFUMS
vanille, canelle, etc., et chocolats sans parfums

Fabrique *hydraulique* pouvant défier toute concurrence pour

la **QUALITÉ** et le **BON MARCHÉ**

Marques : ***Ganigou*** et ***Louis Rous.***

toutes marques personnelles à l'acheteur

COX & Cº (France) Ltd

FONDATEURS

MM. Cox et Cie, banquiers, 16, Charing Cross, Londres

The London Provincial and South Western Bank Ltd, Barclays Bank Ld, 170, Fenchurch Street, Londres

Siège central à Paris : 22, rue Louis-le-Grand, et 33, rue du 4-Septembre

***Directeur :* M. WARREN**

SUCCURSALES :

Bordeaux : 4, rue Esprit-des-Lois.
Boulogne-sur-Mer : 61, rue Victor-Hugo.
Le Havre : 122, rue de Paris.
Lyon : 1, rue de la République.
Marseille : 5, rue Cannebière.
Rouen : 7, rue Jeanne-d'Arc.

Toutes opérations de banque en France et à l'étranger, dépôts de fonds à vue et à préavis, lettres de crédit, encaissement de coupons, opérations de change, ordres de Bourse, négociations de Bons et de valeurs du Trésor, opérations sur titres, recouvrements, ouvertures de crédit, etc., etc.

CHAPITRE PREMIER

ALIMENTATION

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

BOUCHERIE COOPÉRATIVE DE BORDEAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Dufour-Dubergier, Bordeaux.*

NOTICE

Capital social : Dix mille francs, divisé en parts de 25 fr. chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : Livrer ou procurer aux consommateurs de la viande de boucherie aux meilleures conditions possibles de prix et de qualité, empêcher ou arrêter les hausses injustifiées et mettre le prix de la marchandise en rapport avec sa valeur réelle.

Acte constitutif : Me Fulchi, notaire à Bordeaux.

Assemblée générale : premier trimestre.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale ; 3 0/0 aux porteurs de parts ; il est prélevé sur l'excédent : 35 0/0 pour un fonds de réserve supplémentaire ; 25 0/0 à titre de participation aux bénéfices, aux agents, employés et ouvriers qui auront au moins six mois de service ; 40 0/0 aux porteurs de parts proportionnellement aux parts souscrites par eux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gabriel Dumas, Charles Dupis, Charles Estager, Germain Lafforgue, Albert Mandres, Walter Manvielle, Louis Periquoi, Clément Petisne, Edgar Trigant, Geneste et Charles Vialle.

Commissaires : MM. Pierre Mongibeaux, Jean Fort. 1

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ALIMENTATION CHEVALINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 57, *rue des Morillons, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 12,000 actions de 100 fr., dont 4,600 d'apport entièrement libérées ont été attribuées à Mme Veuve Jacqueau (1,700) ; M. Barbaud (1,000) ; Philippe (800) ; Gallois (600) ; Lance (500).

Durée : 50 années, du 28 décembre 1913.

Objet : Le commerce de la boucherie chevaline ; le commerce des chevaux et en général toutes opérations commerciales se rapportant à ces objets.

Acte constitutif : Reçu par Me Brécheux, notaire à Paris.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.

L'Assemblée générale se réunit dans les trois mois qui suivent la clôture du premier exercice ; il est nécessaire de posséder au moins 5 actions pour en faire partie.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 6 0/0 aux actions ; une somme fixée par le Conseil pour l'amortissement. Sur le solde : 20 0/0 au Conseil ; 20 0/0 aux acheteurs, proportionnellement à leurs achats ; 6 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mme Veuve Jacqueau, MM. Barbaud, Philippe, Paul Gallois, Joseph Gallois, Lance, Devincre, Baurain, Gauvin, Margne, L.-J. Périssel, J.-B. Périssel, Fouanon, Gueniot.

Commissaires : MM. F. Blachère, H. Pagès. 2

ECO

SOCIÉTÉ TECHNIQUE D'ALIMENTATION

Siège social : 1, *rue Ferdinand-Flocon, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : Le commerce de l'alimentation et la fabrication de tous produits alimentaires ; plus spécialement : l'achat, le traitement et la vente des viandes de boucherie ; et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'une des branches ci-dessus.

Acte constitutif : Me Maxime Aubron, notaire à Paris. Octobre 1917.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; 6 0/0 pour servir aux actions un intérêt à titre de premier dividende.

Sur le surplus : 10 0/0 au profit du Conseil d'administration, pour être distribués entre ses membres.

10 0/0 à la disposition du Conseil pour être répartis par lui quand et comme il le jugera utile entre les différents comités ou directions, les chefs de service et le personnel. Sur le solde, l'Assemblée générale aura faculté de décider, d'accord avec le Conseil d'administration, toutes réserves et tous amortissements supplémentaires qu'elle jugera utiles. Le surplus sera réparti aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Agache (Alfred), Schneider (Albert), Ripert (André), Sturm (Albert).

Commissaires : Société fiduciaire de Contrôle et de revision et comme suppléant : M. Paul Trébillon. 3

L'UNION OUVRIÈRE DE LA BOUCHERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social: 13, *avenue Laumière, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans. 4

COMPTOIR COMMERCIAL D'IMPORTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, rue de la Chambre-des-Comptes, Lille.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 francs.

Durée : 30 années.

Objet : Exploitation dans toute ville du commerce des grains et farines et de leurs dérivés, toutes opérations se rattachant audit commerce.

Acte constitutif reçu par Me Devey, notaire à Lille, le 11 mai 1914.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 5 0/0 aux actions, somme déterminée par l'Assemblée pour un fonds de prévoyance. Le surplus : 5 0/0 au Conseil ; 20 0/0 aux parts de fondateur ; 75 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. S. Goldberg, L.-J. Vroon, Brunner. 5

SOCIÉTÉ ANONYME NOUVELLE DE LA NUCLEA

Siège social : 61, *rue Saint-Dizier, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. Parts de fondateur, 3,750 attribuées à M. Beesan.

Durée : 50 années, du 22 novembre 1913.

Objet : La fabrication de la farine alimentaire : Nucléa ; le commerce de cette farine et de ses dérivés.

Acte constitutif : Reçu par Me Lejeune, notaire à Paris.

Assemblée générale composée des porteurs d'au moins 10 actions ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 6 0/0 aux actions, sur le capital versé et non amorti. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, somme nécessaire pour la constitution d'un fonds de prévoyance et d'amortissement ; le solde : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Manoussi, A. de Palissaux, E. Velay.

Commissaires : MM. J. Cagnat, J. Viou. 6

CHOCOLATERIE DE SAINT-JOSEPH

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication ou l'achat du chocolat sous toutes ses formes. La fabrication ou l'achat du cacao en poudre sous toutes ses formes. La fabrication ou l'achat de la bonbonnerie ou de la confiserie et de tous au-

tres articles se rapportant à l'alimentation. Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Petit, notaire à Levallois-Perret, le 16 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Rocamora, Calvocoressi, Aubin, Roumens, Mazières, Trouilhet, Bagneux.

Commissaire : M. Melchior Chalon. 7

Co ANGLO-FRANÇAISE DU THÉ BOODAH-BEAND

Siège social : 15, *boulevard de la Liberté, Marseille.*

Capital : Trois cent cinquante mille francs.

Durée : 99 années.

8

COMPAGNIE

AUXILIAIRE FRANÇAISE D'ALIMENTATION GÉNÉRALE

(C. A. F. D. A. G.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue St-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication, la production, le commerce, la vente, l'achat de tous produits et objets intéressant l'économie domestique et plus spécialement du café, cacao et chocolat, et l'exploitation des marques dont il lui apport.

Acte constitutif : Aux termes de l'acte reçu par Me Josset, notaire à Paris, 19 mai 1917.

Assemblée générale au moins une fois par an.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi; 5 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Souaille, Vaucher, Wassner, Cochez, Lihenstern.

Commissaires : MM. Ch. Badèr, Popielawsky. 9

MAISON

AD. LECROISEY & A. DAUDAT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, *rue Franklin, Le Havre.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 10 années, à partir du 28 avril 1917.

Objet : L'exploitation de la maison de M. Ad. Lecroisey ; l'exploitation d'agences de vente de cafés verts et torréfiés, dont l'apport va être effectué par M. Audat ; l'exploitation d'une usine de cafés pour torréfaction établie au siège de la Société ; l'exploitation de toutes agences d'affaires en marchandises et autres, qui pourront être apportées par des personnes dont la Société pourra s'assurer le concours.

Acte constitutif reçu chez Me Gosselin, notaire au Havre.

Année sociale : Du 1er mai au 30 avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; 5 0/0 à titre de premier dividende. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration ; 10 0/0 aux directeurs et chefs de service ; 10 0/0 au personnel ; le surplus par moitié entre les actions et les parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lecroisey, Audat, Daligault, Legrand, Noël.

Commissaire : M. Flochel. 10

SOCIÉTÉ ANONYME DE

CHOCOLAT FRANÇOIS-MEUNIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 149, *rue Fazillau, Levallois-Perret (Seine).*

NOTICE

Capital : Trois millions cinq cent mille francs, divisé en 7,000 actions de 500 fr., dont 6,000 d'apport entièrement libérées, à attribuer à MM. Henri Meunier, Edmond Meunier, Edouard Meunier fils, Félix Meunier fils et Marcel Meunier fils.

Durée : 75 années, du 2 février 1914.

Objet : La fabrication et la vente des chocolats, cacaos, confiseries et l'exploitation du fonds de commerce exploité à Levallois-Perret par la Société Meunier frères, ainsi que l'achat de l'exploitation de tous autres établissements utiles aux objets de la Société.

Acte constitutif reçu par Mes Prudhomme et Chavane, notaires à Paris.

Assemblée générale composée de tous les actionnaires dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Henri Meunier, Edmond Meunier, Edouard Meunier. 11

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS RAISON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 140, rue de Wazemmes, Lille.

NOTICE

Capital : Vingt-six mille francs, divisé en 1,040 actions de 25 fr. chacune, sur lesquelles 640 entièrement libérées attribuées à M. Alexandre Raison.

Durée : 20 annés.

Objet : Fabrication de la chicorée et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant à la fabrication et au commerce de la chicorée.

Acte constitutif : Me Ibled, notaire à Lille, le 5 mars 1914.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour payer aux actionnaires 5 0/0 des sommes dont les actions sont libérées et non amorties. Le solde est réparti dans les conditions prévues par les statuts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alfred Saeys-Usmar, Vandewalle-Lamblin, Germain Descamps, Louis Carpentier, Paul Procureur, Alexandre Raison.

12

SOCIÉTÉ ANONYME DU

CHOCOLAT MOREUIL

Siège social : 30 et 32, rue du Landy, Clichy (Seine).

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 1,600 actions de 500 fr., dont 1,027 d'apport entièrement libérées, attribuées à 15 apporteurs.

Durée : 50 années, du 6 mars 1914.

Objet : La fabrication et la vente du chocolat sous toutes ses formes et autres articles de confiserie ; toutes opérations commerciales et industrielles s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Dutertre, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des porteurs de 20 actions ; chaque année avant la fin d'avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le solde : 20 0/0 à une réserve extraordinaire, 10 0/0 au Conseil. Le reste : 85 0/0 aux actionnaires; 15 0/0 reporté au prochain exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Vicongne, A.-H. Kœnig, Delacourcelle, M. Noël, H. Dureux, V. Mahieux, L. Mathieu.

Commissaires : MM. G. Rigaut, H.-A. Foudrier. 13

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE BISCUITERIE & DE CHOCOLATERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 64, rue Ampère, Paris.

Capital : Un million sept cent cinquante mille francs.
Durée : 75 ans. 14

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PRICE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social: 13, rue de l'Entrepôt, Paris.

Capital : Deux cent mille francs.
Objet : Conserves alimentaires.
Durée : 99 ans. 15

COMPAGNIE FRANÇAISE DE

L'OMNILITH

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, rue de la Pépinière, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 francs, dont 10,000 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. le marquis Maurice de Montebello (6,800) et J. Pouchelon (3,200). Parts de fondateur : 10,000 (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 50 années, du 14 mars 1914.

Objet : La fabrication et le commerce du lait, du beurre, de la caséine, du sucre de lait, la fabrication et la vente de matières plastiques à base de lait (notamment l'Omnilith) et de tous objets manufacturés à base de lait ; la fabrication et le commerce de vinaigres lactés ; et en général toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Ch. Tollu, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de 20 actions, avant la fin du mois d'avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à un fonds d'amortissement, 10 0/0 aux parts de fondateur, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lannes marquis de Montebello, Jules Pouchelon, Armand Peugeot, Ph. Kreiss, L. Boillot, J. Martin.

Commissaires : MM. Trésoret, Jacqmin. 16

COMPTOIR FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DES CONSERVES ALIMENTAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 59, *rue Saint-André, Nantes.*

Capital : Quatre cent quatre-vingt mille francs.
Durée : 50 ans. 17

CONFITURERIE DE SAINT-JAMES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue Saint-Gilles, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 60 ans.
Objet : Vente de confitures. 18

ÉTABLISSEMENTS O. GRAVELEAU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *boulevard Victor-Hugo, Nantes.*

Capital : Neuf cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fabrique de conserves. 19

PRODUITS BOVRIL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 102, *rue Réaumur, Paris.*

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Produits alimentaires, extraits de viande. 20

SELECTA
CONSERVES DE LUXE DE CAHORS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 83, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Capital social : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 90 années.
Objet : L'exploitation, la fabrication, la préparation, l'achat et la vente de conserves alimentaires de toutes sortes et de toute nature, ainsi que de toutes matières premières, accessoires ou fournitures s'y rattachant.
Acte constitutif : Par acte passé devant Me Durranc, notaire à Cahors (Lot), mai 1917.
Assemblée générale : Il doit être tenu chaque année une assemblée générale.
Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Le solde est réparti comme suit : 15 0/0 au Conseil d'administration, 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Simon, Kahn, Louis Forest, Max Forest.

Commissaires : MM. Lefebvre, Fouret. 21

SOCIÉTÉ DES
CONSERVES ALIMENTAIRES CHAMBÉRIENNES

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 1, *rue Costa-de-Beauregard et* 84, *faubourg Montmelian, Chambéry.*

NOTICE

Capital : Vingt-six mille francs, divisé en 104 actions de 250 fr., dont 2 d'apport entièrement libérées ont été attribuées à Mme Giraud.
Durée : 12 années, du 24 décembre 1913.
Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de fabrique de produits alimentaires (Giraud, Boccoz et Cie). La fabrication, la vente de tous produits se rattachant à cette industrie, les opérations commerciales et industrielles se rattachant à cet objet.
Acte constitutif : Reçu par Me Christophe Pillet, notaire à Chambéry, le 9 décembre 1913.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires. Le solde: 30 0/0 au Conseil de surveillance, 40 0/0 au gérant, 40 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. François Pavy, Marius Blache, le comte de Lannoy, Mme Giraud-Boccoz. 22

SOCIÉTÉ DE
SAUCISSONS FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 72, rue Sainte, Marseille.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 25 ans. 23

USINES
GEO FOUCAULT & SCHWEITZER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 148, avenue d'Italie, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent cinquante mille francs, divisé en 11,000 actions de 500 fr., dont 1,000 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Géo Foucault et Emile Schweitzer.

Durée : 50 années, du 13 décembre 1913.

Objet : La fabrication et la vente des salaisons et charcuterie, conserves et de tous autres produits comestibles.

Acte constitutif : Reçu par Me Ader, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des porteurs de trois actions avant la fin de décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actionnaires. Le surplus : une somme à fixer par le conseil pour un fonds de prévoyance, somme pour la rémunération des directeurs et employés ; sur le solde, 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Géo. Foucault, H. Foucault, E. Schweitzer, Ch. Schweitzer, M. Tanon.
Commissaire : M. J. Garnier. 24

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU LAIT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27 bis, allées de Chartres, Bordeaux.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 francs, en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Commerce et transformation industrielle du lait et toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Acte constitutif : Me Cathala, notaire à Bordeaux, 24 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année avant la fin du mois de mai.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale. Les actionnaires recevront ensuite un premier dividende de 5 0/0 du capital social. L'excédent ainsi réparti : 20 0/0 au Conseil d'administration et 80 0/0 à la disposition des actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Daniel Guestier, Roger Marcuard, Paul Maurel, Philippe Durand, Dassier.
Commissaire : M. Georges Crémont. 25

FROMAGERIE NORMANDE DE L'ABBAYE DE SAINT-GEORGES AUNAY-BOCAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 42, rue Eugène, Caen.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr. dont 400 d'apport entièrement libérées attribuées à la « Société laitière des Fermiers normands », Parts de fondateur : 400 attribuées à M. Vignoboul. *Obligations* 5 0/0 1re tranche : 100,000 fr. ; 2e tranche à émettre : 50,000 fr. ; remboursables par voie de tirage au sort à partir du 1er juillet 1918, par fraction annuelle d'au moins 15,000 fr.

Durée : 30 années du 24 octobre 1913.

Objet : La fabrication et le commerce des fromages et de tous autres produits de laiterie ou de leurs dérivés.

Acte constitutif : Reçu par Me Foulon, notaire à Caen.

Année sociale du 1er juin à fin mai.

Assemblée générale composée des propriétaires d'au moins cinq actions ; chaque année au mois d'août.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme suffisante pour servir les intérêts des obligations et autres créances passives ; 10 0/0 du surplus au Conseil ; somme suffisante pour le remboursement et l'amortissement des obligations et autres créances passives ; 5 0/0 d'intérêt aux actions. Le solde : 25 0/0 aux parts de fondateur ; 35 0/0 à 60 0/0 au fonds de prévoyance, 15 0/0 à 40 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L.-R. Lauffray ; A.-M. Victor Prempain, Paul Vignoboul. 26

LAITERIE ET FROMAGERIE DE SAINTE-CROIX-GRAND-TONNE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Siège social : 131, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Trente et un mille francs, représenté par 310 parts d'intérêts de 100 fr. chacune.

Durée : 10 années.

Objet : L'exploitation de l'Usine de Sainte-Croix Grand-Tonne (Calvados), pour la fabrication des fromages et tous dérivés du lait en général, ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'agriculture et à l'alimentation tant en France qu'à l'étranger.

Acte constitutif reçu par Me Père, notaire à Paris, suppléant Me Thion de la Chaume, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du mois de juin de chaque année et composée de tous les actionnaires ayant une part d'intérêts entièrement libérée avec autant de voix que de parts.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 pour le fonds de réserve légale : 50 0/0 distribués aux associés à titre de dividende pour leur part d'intérêts ; 40 0/0 au Conseil d'administration pour en faire la répartition entre ses membres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois à sept membres, lesquels doivent posséder dix parts d'intérêts libérées.

Administrateurs : MM. Passega, H. Lacouture, J. et F. Passega.

Commissaires des comptes : MM. E. Passega et M. Brachmann. 27

OROLITH

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, square Delambre, Paris.

NOTICE

Capital : Un million deux cent cinquante mille francs, divisé en 12,500 actions de 100 francs chacune, dont 2,500 libérées attribuées à M. de Coster en représentation de ses apports.

Durée : 50 années, du 31 août 1918.

Objet : La fabrication et le commerce du lait, du beurre, de la caséine, du sucre de lait et de tous les produits et sous-produits dérivés du lait ; la fabrication et la vente des matières plastiques à base de lait, notamment de l'Orolith, et généralement toutes les opérations pouvant se rapporter directement ou indirectement aux industries concernant les matières plastiques.

Acte constitutif : Me Blanchet, notaire à Paris, le 31 août 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du mois d'avril de chaque année et composée de tous les actionnaires, propriétaires ou mandataires d'au moins 50 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties; après ces prélèvements : 12 1/2 0/0 du solde au Conseil ; ce qui reste revient : 60 0/0 aux actions et 40 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cinq membres au moins et onze au plus.

Administrateurs : MM. Bondonneau, Copin, de Coster, Orosdi, Sibillat et Siret.

Commissaires : MM. Frey et Furth. 28

SADAC

ASSOCIATION AGRICOLE ET ÉCONOMIQUE D'ANCIENS COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE

Siège social : 17, rue Bouilloux-Lafont, Paris.

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 1,000 actions de 25 fr.

Durée : 99 années.

Objet : L'industrie et la vente du beurre et éventuellement celle de toutes autres denrées ou marchandises. En outre, elle pourra favoriser ou créer elle-même tous organes, ateliers et moyens de production et de vente de toutes denrées ou marchandises.

Acte constitutif : Me Bourdel, notaire à Paris, le 30 août 1918.

Année sociale : Du 1er mai au 30 avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer 6 0/0 aux actions, 15 0/0 pour un fonds de développement. Le solde : 35 0/0 aux actions, 25 0/0 au personnel, 5 0/0 à la caisse de secours, 15 0/0 au conseil, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pasquier, Nanvoyeur, Hardy, Bessirard.

Commissaires : MM. H. Froideveau, E. Bawal. 29

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉCRÉMEUSES DOMO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, place du Combat, Paris.

NOTICE

Capital : Quinze mille francs, divisé en 150 actions de 100 fr.

Durée : 25 années, du 24 décembre 1913.

Objet : La vente d'écrémeuses et d'une manière générale, de tous appareils de laiterie.

Acte constitutif : Reçu par Me Plessis, notaire à Ozoir-la-Ferrière.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Le surplus sera distribué aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Eug. Guilbot, Frikberg, Lundgvist. 30

SOCIÉTÉ DES
FERMIERS RÉUNIS DES FLANDRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 42, rue des Cendres-Steenvoorde (Nord).

NOTICE

Capital : Trente-trois mille francs, divisé en 330 actions de 100 francs, dont 30 attribuées à MM. Devos et Goetgheluck.

Durée : 20 années.

Objet : L'achat du lait, sa transformation en fromages, beurre et autres issues quelconques et le commerce de ceux-ci, d'une manière générale toutes les opérations rentrant dans l'industrie et le commerce des produits provenant de la ferme ou nécessaires à la culture.

Acte constitutif : Reçu par Me Caulier, notaire à Cassel, le 20 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 20 0/0 pour la gestion du conseil, 75 0/0 pour une caisse de prévoyance, ou à la répartition de dividendes dans lesquels sont compris un intérêt de 5 0/0 par action possédée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Devos, R. Gettgheluck. 31

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE LAITERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 221, rue Lafayette, Paris.

NOTICE

Capital social : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 25 ans.

Objet : L'achat, l'exploitation, la prise à bail, la mise en location, la revente de toutes entreprises de laiterie à Paris et dans les départements, ainsi que les opérations accessoires s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Albert Morel d'Arleux, suppléant Me de Ridder, mobilisé, notaire à Paris, 22 mars 1918.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : Après prélèvement des frais généraux et de la réserve légale, l'Assemblée pourra porter aux amortissements industriels, à des réserves ou provisions quelconques, les sommes qu'elle jugera utiles. Le surplus sera réparti entre les actions proportionnellement à leur montant, ou reporté à nouveau.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Armand Félie, Emile Lamy et Constant Guillon.

Commissaires : M. Ruggiery, et M. Roux suppléant. 32

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES
PRODUITS FERMIERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, rue de Saint-Quentin, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 30 ans. 33

SOCIÉTÉ
LES GRANDS BEURRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 139, *rue du Château, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 90 ans. 34

SOCIÉTÉ NESTLÉ

SOCIÉTÉ ANONYME SUISSE

Siège social : 16, rue du Parc-Royal, Paris.

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Fabrique de lait condensé. 35

UNION DES BEURRERIES DE FRANCE
(Société nouvelle)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 74, rue de Gergovie, Paris.

NOTICE

Capital social : Cinq millions de francs, divisé en 50,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 ans.

Objet : La fabrication, la préparation, la conservation de tous produits alimentaires et notamment de tous produits de laiterie.

La représentation pour la vente ou le commerce de ces produits.

Et, en général, l'exploitation de tous commerces et industries, toutes opérations industrielles, financières, commerciales, mobilières, immobilières, agricoles, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Acte constitutif : Reçu chez Me Lefebvre, notaire à Paris, 6 octobre 1917.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions, somme jugée utile pour la constitution d'un fonds de réserve ou de prévoyance. Le surplus sera ainsi réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Kreiss, Prévost, Dury, Goeb, de Tassigny.

Commissaires : MM. Edmond Ritz, Eugène Asseline. 36

CENTRAL SPÉCIALITÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue Godot-de-Mauroy, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Spécialités alimentaires et hygiéniques. 37

COMPAGNIE DES PRODUITS SANA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à Gaillac (Tarn).

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 1,000 actions de 250 fr., dont 420 d'apport.
Durée : 50 années.
Objet : La fabrication de produits de régime, pains et pâtes.
Acte constitutif : Reçu par Me Mathieu, notaire à Gaillac, 16 septembre 1913.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Chaque année, six mois après la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; la somme suffisante pour servir 5 0/0 aux actions. 10 0/0 pour le directeur, 30 0/0 aux réserves extraordinaires, 10 0/0 à la disposition du conseil, 40 0/0 aux actions, 20 0/0 à une réserve spéciale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Rémond, Rey, Gisolard, Gineste.
Commissaire : M. Clamens. 38

COMPTOIR CENTRAL D'ALIMENTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 32, *rue Vignon, Paris.*

NOTICE

Capital social : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 90 ans.
Objet : La création et l'exploitation de toutes entreprises industrielles ou commerciales de ravitaillement et plus particulièrement le négoce sous toutes ses formes et par toutes voies des produits alimentaires, articles d'entretien, objets de ménage et d'habillement.
Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.
Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris, 20 novembre 1917.
Année sociale : Commence le 1er juillet et finit le 30 juin.
Assemblée générale : Une fois par an dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur le surplus, il sera prélevé toute somme que l'Assemblée jugera convenable pour constituer un fonds de réserve spéciale, amortissement des actions ou tous autres amortissements. Le solde sera ainsi réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Comte Ghislain de Maigret, Alfred de Plecker, Jehan Pottier.
Commissaire : M. Yves Pottier. 39

COMPTOIR GÉNÉRAL DE L'HUILERIE DES RÉGIONS ENVAHIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 73, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 5 années.
Objet : Achat, vente de matières premières et tous produits naturels et industriels. La Société peut faire toutes ces opérations soit seule, soit en participation, association ou société, avec tous tiers et autres sociétés et les réaliser et exécuter sous quelque forme que ce soit.
Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris, le 1er mai 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Chaque année avant la fin du semetres qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil somme que l'assemblée pourra décider d'affecter à l'amortissement du capital social.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. B. Briez-Carpentier-Desfossez, Griffith, Prouvost.
Commissaires : MM. Guerrin, Bruez. 40

COMPTOIR GÉNÉRAL FRANÇAIS D'ALIMENTATION EN GROS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 91, *rue La Fayette, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 20 années.
Objet : L'achat et la revente de toutes marchandises destinées à l'alimentation. Le

transit ou l'entrepôt desdites marchandises. Toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher l'industrie directement ou directement à la société par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de prise d'intérêt ou autrement.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le courant de janvier.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme suffisante pour servir aux actionnaires un premier dividende représentant l'intérêt annuel de 5 0/0 de leurs mises sociales. Le surplus sera réparti aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Lefebvre, Richez-Ernest Bloch.

Commissaire : M. Paul Bloch. 41

COMPTOIR MARSEILLAIS DE PRODUITS ALIMENTAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *boulevard de la Corderie, à Marseille.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 9 ans.
Objet : Vente de produits alimentaires. 42

ÉTABLISSEMENTS PARISIENS DE SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES

(E. P. S. A.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 97, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Objet : Tous commerces d'alimentation.
Durée : 50 ans. 43

ÉTABLISSEMENTS MARSEILLAIS D'APPROVISIONNEMENTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 131, *rue Sainte, Marseille.*

Capital : Trente-cinq mille francs.
Durée : 30 ans. 44

GROUPEMENT 2 B DE L'ALIMENTATION DU PERSONNEL DES USINES DE GUERRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 143, *quai de Javel, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune, en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : Exploitation directe ou indirecte par toutes voies de toutes entreprises, ayant trait à la fabrication, à la production et à la transformation de tous produits alimentaires. Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières.

Acte constitutif : Me Pierre Delapalme, notaire à Paris, le 28 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour payer aux actions 2 0/0 dont ces actions sont libérées et non amorties. Le surplus sera affecté à tous postes, toutes fins et tous usages que décidera l'Assemblée générale. 45

L'ALIMENTATION FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue Pillet-Will, Paris.*

NOTICE

Capital social : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : 1° L'exploitation directe ou indirecte, par toutes voies de toutes entreprises ayant trait à la fabrication, à la production, à la transformation et à la préparation de tous produits alimentaires.

L'achat, la vente, la commission, la prise en entrepôt, le warrantage et d'une manière générale le commerce sous toutes ses formes des produits ci-dessus dénommés.

Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Chaque année et dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer les fonds de réserve légale ; 2° 6 0/0 à titre de premier dividende.

Le solde sera réparti : *a*) 15 0/0 au Conseil d'administration ; *b*) 5 0/0 au personnel, à titre facultatif ; *c*) 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Buirette, Kronheimer, L. Gontard, A. Gontard, Renard, Berchon, Garcin, Delhaize. 46

EST ALIMENTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, rue Musette, Dijon (Côte-d'Or).

NOTICE

Capital : Soixante-quinze mille francs, divisé en 75 actions de 1,000 fr., dont 20 sont attribuées à MM. Schroder et Gueussier et les 50 autres souscrites en numéraire et libérées d'un quart.

Durée : 50 années, du 11 novembre 1913.

Objet : La société a pour objet de faire toutes opérations sur produits alimentaires de toute nature, ainsi que toutes opérations agricoles, commerciales, industrielles, immobilières et financières s'y rattachant directement ou indirectement.

Acte constitutif : Reçu par Me Nizet, notaire à Dijon.

Année sociale : Du 1er septembre au 31 août.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, un premier dividende de 5 0/0 non cumulatif sur le montant versé et non remboursé des actions. Sur le solde, 10 0/0 pour le Conseil d'administration et le reste 50 0/0 aux actionnaires et 50 0/0 à la direction technique et commerciale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. C. Chevignard, St. Bourgeot.

Commissaires : MM. L. Deroche, P. Montmey. 47

LA CONSOLIDATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Beauvais, Gare.

NOTICE

Capital : Dix mille francs, divisé en 400 actions de 25 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : L'acquisition, la fabrication, la manutention, la répartition de toutes denrées, marchandises, matières rentrant dans son objet.

Acte constitutif : Me Lefebvre, notaire à Beauvais, 31 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 35 0/0 à un fonds de réserve spécial, 10 0/0 à un fonds de prévoyance, 4 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paindavoine, A. Coemeleck, L. Briet, C. Seingier, A. Rousseau, L. Bourguignon, L. Leclerc, A. Sénéchalle, Ch. Dumange, A. Yvain.

Commissaires : MM. H. Degyusne, A. Blan, H. Guillodot, E. Preschey. 48

L'AVENIR COMMERCIAL

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'ACHAT, A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES

Siège social : 43, cours Carnot, Elbeuf.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 250 fr.

Durée : 50 ans.

Objet : L'avenir commercial des limonadiers, cafetiers, épiciers, débitants et hôteliers du canton d'Elbeuf et des environs.

Acte constitutif : Me Camille Gosselin, huissier à Elbeuf, le 10 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er septembre au 31 août.

Assemblée générale : Annuelle composée de tous les actionnaires possédant au moins une action et exerçant les professions indiquées au paragraphe : objet.

Répartition des bénéfices : 50 0/0 aux associés au prorata de leurs achats, 35 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 au directeur et au personnel, 5 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Blainville, Assire, Sailley, Alabarbe, Lejeune, Leroy, Delange, Delahaye, Cavelier, Martin, Leduc, Lecomte.

Commissaires inspecteurs : MM. Morel, De Saint-Léger.

Commission de contrôle : MM. Moulin, Gubry, Couillard, Le Gall, Picard. 49

SOCIÉTÉ MODERNE D'ALIMENTATION DE TOURS

(Anct G. Lamoureux et Cie.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 66, rue Nationale, Tours.

NOTICE

Capital : De un million de francs, réduit à 500,000 francs par la réduction, à 250 fr. de la valeur nominale de chaque action qui était de 500 fr.

Durée : La Société prendra fin le 7 juin 1925.

Objet : Le commerce de toutes denrées alimentaires, spécialement des produits connus sous le nom de « Produits Félix Potin » et de tous autres produits analogues ou dérivés, la préparation, l'achat, la vente en gros, demi-gros ou détail de tous articles d'alimentation, objets de toilette, de ménage, de parfumerie et tous similaires, l'achat de terrains, la construction ou la location de tous immeubles utiles à la société.

Acte constitutif : Me Edmond Viot, notaire, 2, rue Sébastopol, à Tours, 13 octobre 1917.

Assemblées générales : Dans le premier semestre suivant la clôture du premier exercice.

Répartition des bénéfices : 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alphonse Bigot-Billard, Georges Rabault, René de Champchevrier, Georges Lamoureux, Henri de Vallin, Paul Baudry.

Commissaires : MM. Georges Alexandre Reymondin, Louis-Victor Bazin. 50

LA SAAP

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue Charlot, Paris.*

NOTICE

Capital : Mille quatre cents francs, divisé en 56 parts d'intérêts de 25 fr. chacune.

Durée : 25 années.

Objet : La vente en gros des marchandises de première nécessité et des denrées d'alimentation avec faculté de favoriser ou créer des ateliers de production.

Assemblée générale : Chaque année, avant la fin du mois de février. 51

LES ABATTOIRS INDUSTRIELS DU SUD-OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue Chevreul, Toulouse.*

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 25,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 90 années.

Objet : Création d'un abattoir industriel moderne, type américain, dans les environs de Toulouse ; l'achat, la vente et l'abatage de toutes sortes de bétail ; l'achat, la vente, l'exploitation de la vente sous toutes ses formes ; l'achat, la vente de conserves alimentaires de toutes sortes et de toute nature ; la transformation, l'achat et la vente de tous abats et autres sous-produits en provenance des abattoirs ou d'ailleurs.

Acte constitutif : Reçu le 30 juin 1917, par Me Hilariot, notaire à Toulouse.

Assemblée générale : Sur décisions du Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; somme nécessaire pour verser aux actions un premier dividende de 7 0/0 de leur montant libéré ; sur le surplus, il est attribué 10 0/0 au Conseil d'administration ; 20 0/0 mis à la disposition du Conseil pour les répartir entre les divers collaborateurs et directions.

Administrateur : M. Schneider. 53

L'ÉPI LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue Louis-Blanc, Lyon.*

Capital : Cinq mille francs.
Durée : 10 ans, 4 mois.
Objet : Denrées et combustibles. 54

LE RAVITAILLEMENT DE SAINT-MAUR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *avenue de la République, Saint-Maur.*

Capital : Dix mille francs.
Durée : 40 ans. 55

LES CONSERVES ALIMENTAIRES BILLET & EUGÈNE MERCIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 108, *rue Saint-Honoré, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cent mille francs, divisé en 2,200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 60 ans, à partir du 16 avril 1917.

Objet : La fabrication, la vente et l'achat de conserves alimentaires et de tous produits alimentaires.

Acte constitutif : Me Lejeune, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 5 0/0 à titre de premier dividende, le solde est réparti : 15 0/0 au Conseil d'administration ; 20 0/0 aux propriétaires des parts bénéficiaires ; 65 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Chiris, Lemy (Pierre-Constant), Lemy (Pierre-Julien).

Commissaire : M. Vane Fringhian. 56

L'ŒUF

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue Jeanne-d'Arc, Saint-Mandé.*

Capital : Deux mille deux cent cinquante francs. 57

L'UNION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 65, *rue de Belfort, Givors.*

NOTICE

Capital : Mille cinq cents francs, divisé en 30 parts de 50 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'achat en gros des objets et denrées de toute nature et la répartition au comptant de ces denrées et objets entre les sociétaires.

Acte constitutif : Me Cécillon, notaire à Givors, 12 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 25 0/0 aux fonds de réserve ; 35 0/0 pour la caisse de prévoyance ; 40 0/0 aux actionnaires. 58

MANUFACTURE GÉNÉRALE DE PRODUITS D'ALIMENTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue Boudreau, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. chacune, à souscrire en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : La fabrication et la vente de produits concernant l'alimentation et tous autres produits qu'elle considérerait nécessaire de rattacher à l'exploitation ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toute opération de même nature, soit par voie d'apports à des Sociétés déjà existantes, de fusion ou alliance avec elles, de cession ou de location à des Sociétés ou à d'autres personnes de tout ou partie de ses biens mobiliers ou immobiliers.

Acte constitutif : Me Delarue, notaire à Paris, le ..... 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre :

Assemblée générale : Dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice social et composée de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; 15 0/0 pour le Conseil d'administration ; 80 0/0 pour les actionnaires, à titre de dividende, en sus de l'intérêt de 6 0/0.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois membres au moins et sept au plus, lesquels devront apporter en garantie de leur gestion, 50 actions.

Administrateurs : MM. Charbonneaux, Boya, Berthoud.

Commissaire : M. Kolb. 59

OFFICE DÉPARTEMENTAL DES SUCRES

SERVICE DES EXPÉDITIONS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue Dejean, Amiens.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 100 actions de 5,000 fr. chacune.

Durée : 10 ans, à partir du 7 mars 1917.

Objet : L'achat et la vente du sucre et, généralement, toutes opérations commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Acte constitutif : Chez Me Jarry, notaire à Amiens.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 affectés à la formation du fonds de réserve légale ; 10 0/0 pour le Conseil d'administration, le solde sera réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Caron, Dubos, Minard, Thérasse, Vandekerkhove, Wable.

Commissaires : MM. Jorret, Lanquine et Mme Dupuis. 60

SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARISIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 51, *rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation des fonds de commerce apportés à la Société par MM. Guidou et Weil, c'est-à-dire l'achat et la vente des légumes secs et autres produits alimentaires.

Acte constitutif : Me Dutertre, notaire à Paris, 4 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année avant la fin du mois d'avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; 6 0/0 à titre de premier dividende ; 15 0/0 pour le Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Weil, Guidou, Godin, Roger et Leroy.

Commissaires : MM. Pellevey et Narbonne. 62

SOCIÉTÉ D'ALIMENTATION DE LUXE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 82, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 99 années.
Objet : Toutes opérations relatives à la fabrication et à la vente de tous produits alimentaires, solides et liquides.
Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris, 1er août 1917.
Année sociale : Du 1er au 31 décembre 1917.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Castaignet, Michailovsky, Ekisler, Mazars de Mazarin.
Commissaires : MM. Poisson, Brasseur.
63

SOCIÉTÉ NIVERNAISE D'APPROVISIONNEMENTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue d'Aguesseau, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 64

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE

TORRÉFACTION INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, *rue Saint-Bazile, Marseille.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 65

SOCIÉTÉ "QUAND MÊME"

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 47, *avenue de l'Opéra.* — 4, *rue Sainte-Anne, Paris.*

NOTICE

Capital : Variable.
Durée : Illimitée.
Objet : Procurer à ses sociétaires, dans les meilleures conditions possibles, les denrées et marchandises de toute nature qui sont nécessaires à leurs besoins.
Acte constitutif : Me Gastaldi, notaire à Paris, suppléant Me Legay, mobilisé, 16 août 1917.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme que l'Assemblée jugera nécessaire pour constituer une réserve supplémentaire, et éventuellement la rétribution votée par l'Assemblée générale pour la Commission de contrôle et le Comité consultatif.
L'excédent des bénéfices sera ainsi réparti : 70 0/0 à tous les associés, au prorata de leur consommation ; 30 0/0 aux membres participants au prorata de leur consommation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bassot, Rolland, Cruchon, Galhiano, Legrand, Petit, Porte, Maréchal, Toussaint, Denneville, de Fels, Piquet.
Commissaires : MM. Gaucher, Dreux, Vacher. 66

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉTABLISSEMENTS DU BONITHON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 43, *rue Villedieu, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Trente-cinq mille francs, représenté par 440 actions de 125 fr.
Durée : 15 années.
Objet : La fabrication, l'achat, la vente de tous produits alimentaires et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Me Tarral, notaire à Bordeaux, 19 septembre 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la constitution du fonds de réserve légale. Somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 sur le montant dont elles sont libérées. Le surplus : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 à MM. Schlesinger, Kolin, Laffiteau.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Schlesinger, Kolin, E. Laffiteau, G. Sarbat.
Commissaires : MM. J. Faurens, J. Sarbat.
67

SOCIÉTÉ ANONYME DES

PRODUITS ALIMENTAIRES MÉLIOR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *rue du Roule, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 30 années.
Objet : Fabrication, achat et vente de tous

produits alimentaires. Acquisition de tous fonds de fabrication ou de commerce de tous produits alimentaires.

Acte constitutif : Me Delafon, notaire à Paris, le 26 mars 1914.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Assemblée générale : Annuelle.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Le surplus sera réparti aux actionnaires.

Administrateur : M. André Martin.

Commissaires : MM. Alphonse Martin, Crémier, Roger Sevestre. 68

SOCIÉTÉ ANONYME DES VINS D'ALGÉRIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, avenue Malakoff, Alger.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 2,000 actions de 1,000 fr., dont 225,000 d'apport attribuées à MM. Latrille frères et L. Remus. Parts de fondateur 800.

Durée : 99 années.

Objet : Commerce des vins et spiritueux et autres produits s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Sabatier, le 24 mai 1918.

Année sociale : Du 1er septembre au 31 août.

Assemblée générale : Au siège social ou dans tout autre local de France ou d'Algérie.

Répartition des bénéfices : 1/20e au fonds de réserve légale. La somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 15 0/0 au Conseil ; 55 0/0 aux actions ; 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Latrille, A. Lignon, R. Latrille, H. Latrille, M. Dunk, B. Remus.

Commissaire : M. E. Delrieu. 69

COMITÉ AUXILIAIRE DU RAVITAILLEMENT CIVIL DU CALVADOS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Hôtel de la Préfecture du Calvados, rue Saint-Laurent, Caen.

NOTICE

Capital : Quatorze mille francs, divisé en 7 parts de 2,000 fr. chacune.

Durée : A partir du 15 juin 1917, prendra fin un an après la signature du traité de paix.

Objet : De concourir, sous le contrôle administratif, au ravitaillement de la population civile du Calvados ; à cet effet d'acheter toutes denrées d'alimentation, et généralement toutes opérations commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement aux denrées et devant assurer le but que se propose la Société.

Acte constitutif : Me Perrotte, notaire à Caen.

Assemblée générale : Au moins une fois par an.

Répartition des bénéfices : Etant donné le but de cette Société, il ne sera pas réparti de bénéfices.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lefèvre, Nizou, Pouettre, Picard, Allainguillaume, Rigault et Elie. 70

SOCIÉTÉ ANONYME DU PHOSOLAT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue de Sèze, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : L'exploitation, en France et dans les colonies françaises, de tout commerce concernant le phosolat et de tous produits alimentaires.

Acte constitutif : Me Fay, notaire à Paris, le 27 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 pour constituer le fonds de réserve, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 pour le Conseil d'administration, 10 0/0 pour les directeurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bertrand, Taquet, Cotte, Dionc.

Commissaire : M. Ollandini. 71

SOCIÉTÉ ANONYME VINICOLE ET D'ALIMENTATION GÉNÉRALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 68, boulevard Voltaire, Asnières (Seine).

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr., dont 80 entièrement libérées ont été attribuées à la « Laiterie Solesmoise » en raison de ses apports.

Durée : 30 années, du 3 novembre 1913.

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de vins en gros, huiles, vinaigres, saindoux et conserves alimentaires, sis 68, boulevard Voltaire, à Asnières (Seine), et toutes les opérations commerciales se rattachant par leur nature à ce genre d'industrie.

Acte constitutif : Me Noblecourt, notaire à Solesme.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : Laissée aux soins du conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Luez, A. Laden, S. Rigault.

Commissaire : M. H. Trouve. 72

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE FRANÇAISE D'APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

S. A. F. D. A. G.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 43, *Faubourg Montmartre, Paris.*

Capital : Cent mille francs.

Durée : 75 ans. 73

SOCIÉTÉ CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue d'Aguesseau, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation directe ou indirecte par toutes voies de toutes entreprises ayant trait à la fabrication, à la production, à la transformation et à la préparation de tous produits alimentaires, denrées et matières de consommation. L'achat, la vente, la commission, la prise en entrepôt et, d'une manière générale, le commerce sous toutes ses formes des produits ci-dessus.

Acte constitutif : Me Henri Hue, notaire à Paris, le 8 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour payer, à titre de premier dividende aux actions, 4 0/0 des sommes dont ces actions sont libérées et non encore amorties, 5 0/0 au Conseil d'administration et 95 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Sautter, Bregeault, Duval, Etienne de France, Schouler, Verdin, Ticier.

Commissaires : MM. Duclos, Lemonon. 74

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PRODUITS AMÉRICAINS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *avenue de l'Opéra, Paris.*

NOTICE

Capital social : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : L'achat, la vente de tous produits alimentaires et de tous autres produits et toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Acte constitutif : Me Lhuillier, notaire à Paris, 27 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Premier semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution de la réserve légale et ensuite le surplus sera réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Fairfiel Graffam, Oscar Zurcher, Leseleuc.

Commissaires : M. Hug et M. Briand suppléant. 75

SOCIÉTÉ CONTINENTALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *rue Sainte-Anne, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 1,250 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : La fabrication, l'achat, la vente et le négoce de tous articles, marchandises, produits et matières généralement quelconques sans exception, soit pour le compte de tiers, avec ou sans commission, ainsi que toutes opérations de commission, et toutes opérations financières, industrielles et commerciales, mobilières, immobilières, agricoles et autres, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Année sociale : Du 1er au 31 décembre.

Acte constitutif : Me Huillier, notaire, le 4 mars 1914.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture de chaque exercice. Les actions, pour donner droit d'assister à l'assemblée, doivent être libérées de tous les versements appelés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. James Drabble.

Membres : MM. Henry Kirkpatrick, John Stanley, Garvey, James Drabble.

Commissaires des comptes : MM. W.-H. Hargraves et Albert Briand. 76

SOCIÉTÉ DE
PATISSERIES BRETONNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, *rue Joubert, Paris.*

Capital : Quarante mille francs.
Durée : 90 ans.
Objet : Fabrique de crêpes. 77

SOCIÉTÉ DES
ANANAS DE LA GUADELOUPE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Palais de la Bourse, Le Havre.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 20 années.
Objet : La culture et le négoce de tous les produits coloniaux.
Acte constitutif : Déposé le 1er mai 1914, en l'étude de Me Jacques Théry, notaire à Tourcoing.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Emile Tiberghien Beuvrat, Eugène Tiberghien, Fernand Gayet.
Commissaire des comptes : M. Etienne Dupont. 78

SOCIÉTÉ DES HUITRIÈRES DE MARENNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, *rue Caumartin, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent vingt mille francs, divisé en 640 actions de 500 fr. chacune, dont 200 entièrement libérées sont attribuées en représentation des apports de M. Mathé.
Durée : 50 années.
Objet : L'exploitation des établissements d'ostréiculture, situés à Bourgfranc, dénommés Daire et Prieur, qui font l'objet de l'apport de M. Gibaud Bouet ; la création l'aménagement et l'exploitation de tous établissements d'ostréiculture dont la Société deviendrait propriétaire ou locataire. Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Tous les actionnaires propriétaires d'actions libérées des versements exigibles.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale. Somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le surplus, réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Quellenec, Mathé, Regimbeau.
Commissaires : MM. Manteau, Vauzou. 79

SOCIÉTÉ DESILES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, *rue des Arts, Levallois-Perret (Seine).*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 300.
Durée : 99 années, du 16 décembre 1913.
Objet : La fabrication et la vente de farines alimentaires, de vins, apéritifs et produits alimentaires et hygiéniques et généralement tous articles concernant le commerce en général de l'alimentation et des liquides.
Acte constitutif : Reçu par Mes Dufour et Moyne, notaires à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil, 25 0/0 à M. le Dr Choffé. Sur le solde : 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. René Coulon, P.-L. Dollingen, R. Dupuy. 80

SOCIÉTÉ E. G. D. A.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Meyerbeer, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 30 ans.
Objet : Etablissements généraux d'alimentation: 81

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES
PATES ALIMENTAIRES DE FRANCE
(Anciens Etablissements Brun & Marge)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 259-261, *rue de Créqui, Lyon.*

NOTICE

Capital : Un million sept cent mille francs, divisé en 3,400 actions de 500 fr., dont 2,600 d'apport entièrement libérées, attribuées à la

Société Marge, Drus et Chanay (1,300) et à la Société Morel et Mathian (1.300).

Durée : 50 années, du 14 mars 1914.

Objet : La fabrication et la vente des pâtes et produits alimentaires et produits analogues, et toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu chez Me Letord, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de 10 actions au moins ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; le surplus : 15 0/0 au Conseil, 25 0/0 à la disposition du Conseil pour la direction, 60 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Morel, Mathian, Marge, Drut, Chanay, Guichard, E. Blanc, J.-L. Dupuy.

Commissaires : MM. E. Labbé, G.-T. Tarchier. 82

SOCIÉTÉ PROVINCIALE D'ALIMENTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 47, *boulevard Haussmann, Paris*

NOTICE

Capital : Deux millions deux cent cinquante mille francs, divisé en 22,500 actions de 100 francs.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'agencement d'abattoirs, à la production, au commerce, au transport et à l'entrepot des denrées alimentaires, à la production et à l'utilisation du froid et de la glace.

Acte constitutif : Me Moreau, notaire à Paris, 23 avril 1914.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. La somme suffisante pour servir aux actionnaires 5 0/0 des sommes non amorties. Le surplus sera réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à un fonds de réserve. Le solde : 75 0/0 à toutes actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Aloitti, Bertaux. 83

UNION ALIMENTAIRE DU RHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, *rue du Moulin, Lyon.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 84

UNION DU RAVITAILLEMENT CIVIL

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE

Siège social : 47, avenue de l'Opéra, Paris.

Capital : Cent deux mille neuf cents francs.
Durée : Illimitée. 85

UNION MUTUELLE DE L'ÉPICERIE DU DÉTAIL

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES

Siège social : Rang du Fliers, arrondissement de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

NOTICE

Capital : Soixante-quinze mille francs, divisé en 750 actions de 100 fr.

Durée : 30 années.

Objet : L'achat, la vente de tous produits intéressant le commerce de l'épicerie. La constitution de caisses de secours ou sociétés d'épargne ou de retraite, sous forme de sociétés civile ou commerciale. Le contentieux judiciaire et administratif, l'achat, la vente de tous droits litigieux, l'entreprise de tous procès intéressant les associés, le recouvrement de toutes créances, etc...

Acte constitutif : Me Bataille, notaire, Saint-Josse-sur-Mer.

Année sociale : Du 1er février au 31 janvier.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires. Le surplus comme suit : 25 0/0 aux actionnaires, 50 0/0 aux actionnaires, au prorata de leurs achats faits à la société ; 20 0/0 aux administrateurs au prorata des jetons de présence ; 5 0/0 comme rémunération à la disposition du Conseil vis-à-vis des employés. 86

SOCIÉTÉ FRANCO-MAROCAINE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Immeuble Garenne, quartier des Roches-Noires, Casablanca.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 50 actions de 10,000 fr., à souscrire en numéraire.

Durée : 50 années, à dater du 24 septembre 1918.

Objet : Faire en tous pays et principalement au Maroc toutes opérations et toutes entreprises généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement toutes les branches de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de la métallurgie, de la navigation, de quelque nature qu'elles soient.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 21 septembre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, 8 0/0 des sommes dont elles sont libérées, toutes sommes que l'Assemblée décidera pour reporter à nouveau. Le solde : 90 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ernest Plisson, F. Saintenoy, G. Garenne, J. Delmas, H. Duréault, P. Normant.

COMPAGNIE DES

CHARGEURS MAROCAINS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, rue de Mogador, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 25,000 actions de 100 fr.

Durée : 75 années, à dater du 15 avril 1916.

Objet : Toutes opérations et entreprises généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement toutes les branches de l'industrie, du commerce et de l'agriculture et être de nature à contribuer à leur développement, ainsi qu'à mettre en valeur les richesses de toute nature de ces pays.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 30 janvier 1916.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour un fonds de réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées ; 15 0/0 au Conseil d'administration. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Duréault, Ernest Plisson, P. Normant, J.-F. Plisson, L. Cane, A. Caudron.

SOCIÉTÉ DES

PRODUITS ALIMENTAIRES DUSOL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue Taitbout, Paris.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 15,000 actions de 100 fr., dont 5,700 entièrement libérées, attribuées aux apporteurs, les autres à souscrire aux apporteurs.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation en gros, demi-gros et détail, sous la dénomination ci-dessus de produits tels que riz, tapioca, semoules, farines d'avoine, de maïs, de châtaignes, de pois, de lentilles, crème d'orge, de riz, etc...

Acte constitutif : 1918 (début).

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme que le Conseil jugera pour les réserves spéciales, 15 0/0 au Conseil d'administration. Le surplus : 75 0/0 aux actions, 35 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Crété de Corbeil.

Administrateur délégué : M. Nicolas (Alfred).

Administrateurs : MM. Lheureux, Burnand, Chavanne, Taillandier, Cahen.

Journal Spécial des Sociétés Françaises

PAR ACTIONS

COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE

qu'il tient à jour

FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

Organisation, contrôle et tenue de COMPTABILITÉ
Inventaire permanent et prix de revient
Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les OUVERTURES DE CRÉDIT
Déclarations, revision des IMPOTS de toutes natures
Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03*

—o—

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

CHAPITRE II

ARMES, EXPLOSIFS, POUDRES

COMPAGNIE NOUVELLE DE TRANSPORTS & D'ARMEMENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue de la République, Lyon.*

Capital : Vingt-cinq mille francs. 88

MANUFACTURES D'ARMES DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Henri-Martin, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions nominatives de 100 fr. Parts de fondateur : 2,000 attribuées à MM. Leclerc et Rupplinger.

Durée : 50 années, du 7 mars 1914.

Objet : La fabrication mécanique d'armes à feu de toutes espèces et la vente en gros de ces mêmes armes. La reprise de l'atelier de fabrication de M. Leclerc à Liége et son exploitation.

Acte constitutif : Reçu par Me Breton, notaire à Crèvecœur-le-Grand (Oise)..

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; sur l'excédent, 10 0/0 au Conseil. Le surplus : 65 0/0 aux actions ; 35 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Léon Leclerq, P. Rupplinger, Ch. Roellinger.

Commissaire : M. Marcel Bourgeol. 89

EXPLOSIFS MINÉLITE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 62, *rue Caumartin, Paris.*

NOTICE

Capital social : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 1,000 actions de 250 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : L'achat du brevet français pour la fabrication des explosifs « Minélite », des concessions industrielles et commerciales destinées ou servant à l'exploitation desdits explosifs et, en général, tous droits réels et personnels acquis à quelque titre que ce soit en vue de cette exploitation.

L'encartouchage et éventuellement la fabrication des explosifs de toute nature et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Répartition des bénéfices : Les propriétaires des parts bénéficiaires ont droit à une part spéciale de 25 0/0 des bénéfices qui resteront après le prélèvement de : 5 0/0 de la réserve légale, de la somme nécessaire pour servir un intérêt de 5 0/0 au capital libéré de chaque action. Une part de 10 0/0 accordée au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gros et Bouchardy.

92

CHAPITRE III

ASSURANCES

ASSURANCES DE BORDEAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, cours du Château-Rouge, Bordeaux.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs.
Durée : 90 ans.
Objet : Assurance, réassurances maritimes, risque de transport.
Acte constitutif : Me Dartige, notaire, 5 avril 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Tous les ans dans le premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Léon Prom.
Vice-président : M. Jules Forsans.
Membres : MM. Aug. Allard, secrétaire ; Fernand Ginestet, Georges Lagarde.
Directeur : M. Daniel Varon. 93

L'ANCRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, rue Paradis, Marseille.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 90 ans.
Objet : Assurance maritime à prime fixe. 94

LA MÉDITERRANÉENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, rue Paradis, Marseille.

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 90 ans.
Objet : Assurances maritimes. 95

TERRE ET MER

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES

Siège social : 39, boulevard Malesherbes, Paris.

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Assurances et réassurances maritimes et terrestres.
Acte constitutif : Reçu par Me Ditte, notaire à Paris, en août 1918.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 20 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, la somme nécessaire pour payer aux actionnaires un intérêt de 8 0/0 du capital libéré, sur le surplus 15 0/0 au Conseil d'administration. Le solde se répartira : 50 0/0 destinés à la constitution d'une réserve spéciale, 50 0/0 à la disposition de l'assemblée générale pour être répartis entre toutes les actions ou affectés en partie ou en totalité à la constitution du fonds d'amortissement ou de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Louis Dausset.
Membres : MM. Van Hemebryck, Favre Robinet, Jacques Lévy, Sneyers, Garchey, Captier.
Directeur : M. A.-P. Roger. 96

CERCLE DES ASSUREURS PARTICULIERS DU HAVRE

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES MARITIMES

Siège social : 15, rue de la Bourse, Le Havre.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 50 années.

Objet : L'objet de la Société est d'assurer et de réassurer :

1° Les risques de navigation maritime et intérieure.

2° Les risques de transport par terre, ainsi que tous risques s'y rattachant, sur les quais, dans les docks ou en magasin.

3° Les risques de guerre.

Et de faire des prêts à la grosse, ainsi que des prêts hypothécaires sur navires.

Acte constitutif : Déposé le 12 juin 1914, en l'étude de Me Narcy, notaire au Havre.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit le 30 juin.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets, il est fait un prélèvement : 1° de 20 0/0 pour constituer la réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour distribuer aux actionnaires un intérêt de 4 0/0 sur le capital versé ; 3° le surplus sera réparti comme suit: 40 0/0 mis à la disposition du Conseil d'administration et 60 0/0 à la disposition des actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Constant Bergerault, Charles Damaye, Auguste Masquelier, Raoul Grosos, Georges Odinet, Guillaume Petit, Eugène Grosfillex.

Commissaires des comptes : M. Adolphe Le Prince, M. Jules Girardet. 97

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANCE-AMÉRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue Laffitte, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 ans.

Objet : Les opérations et assurances sous toutes leurs formes et leurs développements, assurance directe, co-assurance, rétrocession, participation, etc. Ces opérations porteront et pourront porter sur n'importe quel risque assurable.

Acte constitutif : Reçu par Me Cottenet, notaire à Paris, en 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 à la réserve légale, somme dont la quotité est proposée par le Conseil fixée par l'Assemblée générale destinée à former un fonds de réserve spéciale, somme permettant de servir aux actions 8 0/0 du capital versé. Le solde sous forme de dividende entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ch. Balouzet, Tillard de Tigny, E. Lévy, J. Sverre, de Fouquières, Barbaud.

Directeurs : MM. Ducas, Schumacher. 98

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉASSURANCES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, *rue de la Victoire, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 90 ans. 99

L'ÉVEIL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 52, *rue Taitbout, Paris.*

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Assurances maritimes, incendies. Réassurances de tous risques.
Acte constitutif : Reçu par Me Bourdel, notaire, en septembre 1917. 99 *bis*

LABOR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 47, *boulevard Haussmann, Paris.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Assurances contre le chômage. 100

LA CAISSE COMMERCIALE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES A PRIMES FIXES CONTRE LES PERTES COMMERCIALES, LE VOL ET AUTRES RISQUES

Siège social : 2, *rue Buffault, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 500 attribuées à M. Grazon.

Durée : 75 années, du 26 février 1914

Objet : L'assurance contre les pertes commerciales, de loyers, le vol et les pertes d'argent de toute nature. Les opérations d'assurances, de réassurances, de contre-assurances (sauf les assurances sur la vie et les accidents) et les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Maciet, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblées générales : Composée de porteurs d'au moins 10 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 à la réserve légale ; somme à déterminer pour l'amortissement des frais de premier établissement et d'organisation, d'installation d'a-

gences, des commissions escomptées, des parts de fondateur. Sur l'excédent : 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 20 0/0 aux parts de fondateur ; 20 0/0 au Conseil ; 10 0/0 à la direction ; 50 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Grazon, A.-E. Henri Besnard, Fr.-J.-B. Michaux.

Commissaires : MM. G. Beaudoux et Berger.

101

LA FRANCE TRANSATLANTIQUE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES

Siège social : 10, rue de la Victoire, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 ans.

Objet : Toutes opérations d'asurances, de co-assurances et de réassurances quelles qu'elles soient.

Acte constitutif : M. Charpentier, notaire à Paris, 25 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblées générales : Avant la fin du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 à la réserve légale, somme suffisante pour payer 8 0/0 sur le montant libéré des actions. Somme fixée par l'assemblée générale comme bon lui semblera. Sur le solde, 85 0/0 aux actions, 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Guillon, René Rothschild, Louis Rousset, Jean Le Martiet, Alphonse Gaignault, Raoul Castedoat, Félix Laurand.

Commissaires : Georges Jusserand, Charles Feiss.

102

LA FRANCO-ANGLAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 41, rue Lafayette, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations d'assurances, de co-assurances, réassurances, quelles qu'elles soient, à l'exception toutefois de toutes opérations d'assurances, co-assurances et réassurances sur la vie humaine ; de se substituer par voie d'achat ou autrement dans les profits et risques de toutes polices, contrats et engagements de toutes sociétés d'assurance.

Acte constitutif : Reçu par Me Gullou, notaire à Brest, le 25 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 quand la réserve aura atteint le cinquième du capital social. Somme suffisante pour fournir aux actions 8 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le solde : 85 0/0 aux actions, 15 0/0 au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Guillou, J. Le Martret, R. Rothschild, L. Rousset.

Commissaires : MM. Costedat, Simon.

103

LA GARANTIE FRANÇAISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES
ET DE RÉASSURANCES GÉNÉRALES

Siège social : 31, rue Ferrandière, Lyon.
Bureaux : 29, rue Taitbout, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 francs ; sur ces 20,000 actions, 5,000 libérées ont été attribuées à la Lyonnaise en rémunération de ses apports.

Durée : 75 années.

Objet : Les opérations d'assurances et de réassurances de toute nature, cessions ou acceptations sur tous risques en France ou aux colonies, pays de protectorat ou à l'étranger, en se conformant aux lois de chacun des pays sur la matière.

La Société pourra se substituer par voie d'achat ou autrement dans les profits et risques de tous contrats, polices ou engagements de toute société déjà existante ou en liquidation, Lloyd ou association quelconque qui consentiraient à céder tout ou partie de leur portefeuille de réassurance et même de leur actif mobilier et immobilier.

Acte constitutif : Reçu par Me Pouzet, suppléant de Me Balay, notaire à Lyon, le 18 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice et composée de tous les actionnaires propriétaires ou représentant un groupe d'au moins 20 actions libérées des versements exigibles.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 des bénéfices d'assurances et de réassurances et 5 0/0 des bénéfices provenant d'autres opérations pour le fonds de réserve légale ; somme nécessaire pour servir aux actions un intérêt de 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le solde : 15 0/0 au Conseil d'administration. Sur le surplus, il est attribué : 70 0/0 aux actions à titre de dividende et 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

3 membres au moins et 11 au plus, lesquels doivent être propriétaires d'au moins 250 actions affectées à la garantie de leur gestion.

Administrateurs : MM. le comte Dugon, Desrayaud, Faure-Roux, Peillon, Bresson, Maréchal, Taillandier et Bernard.
Commissaires : MM. Edom et Chalon. 104

L'ALCYON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, rue de la Darse, Marseille.

NOTICE

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Toutes opérations d'assurances et de réassurances (vie et accidents du travail exceptés).
Acte constitutif : 2 avril 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Avant le 30 juin.
Répartition des bénéfices : 20 0/0 réserve légale, intérêt 6 0/0. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration, 80 0/0 aux actionnaires, 20 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Maurice Carlier.
Membres : MM. L. Laisney, Gautier (Avit).
Directeur administrateur : M. Philippe Cestia. 105

LA LUTETIA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 41, rue Lafayette, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune, émises en numéraire et libérées d'un quart.
Durée : 99 années.
Objet : Toutes opérations d'assurances, de co-assurances et de réassurances. La société pourra étendre ses opérations à toute la France, aux colonies et à l'étranger.
Acte constitutif : Reçu par Me Constantin, notaire à Paris, le 8 octobre 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit chaque année avant la fin du premier semestre.
Répartition des bénéfices : 20 0/0 à la réserve légale, 8 0/0 aux actions. Le solde : 85 0/0 aux actions et 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ch. Bergerot, J. Bonduelle, E. Bonnardel, P.-J. Clément, Fresnel, L. Rousset, Ch. Bastit.
Commissaire : M. Hervouet. 106

LA POLAIRE

(Compagnie française d'assurances et de réassurances industrielles du Nord de la France)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37, rue Vivienne, Paris.

NOTICE

Capital : Six millions de francs, divisé en 12,000 actions de 500 fr. chacune (un quart versé).
Durée : 50 années.
Objet : L'assurance et la réassurance des risques de transport de toute nature, terrestres, fluviaux, maritimes et aériens, affectant les personnes, les animaux et les choses. L'assurance et la réassurance contre les accidents de toute nature, y compris les accidents du travail. L'assurance et la réassurance contre les risques de vol et de détournements, contre les responsabilités civiles et professionnelles, etc.
Acte constitutif : Déposé le 16 novembre 1917 en l'étude de Me Legay, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.
Répartition des bénéfices : 1,5e pour la réserve légale. Somme nécessaire pour fournir aux actionnaires un premier dividende représentant 6 0/0 du capital versé par eux. Les bénéfices restant disponibles seront répartis ainsi qu'il suit : 15 0/0 au Conseil, 20 0/0 aux fondateurs, 65 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Elie Reumaux.
Vice-président : M. Rob. Le Bret.
Administrateur délégué : M. Béraud-Villars.
Membres : MM. Pierre Flipo, Charles du Peloux, Edmond Prouvost-Eloy, Edouard Prouvost-Fanchille. 107

SEDGWICK, COLLINS & NILSEN Ltd

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue des Italiens, Paris

Capital : Soixante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Comptoir d'assurances. 108

L'ÉNERGIE FRANÇAISE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES

Siège social : 94, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs.
Durée : 60 ans.
Objet : Toutes opérations de réassurances.
Acte constitutif : 13 août 1918.

Année sociale : 1er janvier au 31 décembre, excepté le premier exercice, qui comprendra les opérations effectuées depuis la date de la création de la Société jusqu'au 31 décembre 1919.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. J.-M. d'Artois, maître de forges, 14, rue Chauveau-Lagarde, à Paris.

Vices-présidents : MM. Foucault, éleveur, à Flers (Orne) ; Vidal Engaurran, 10, rue Haxo, à Marseille.

Membres : MM. Meynot, adm. de l'*Agence Havas*, à Paris ; Charles Vidal Engaurran, 10, rue Haxo, à Marseille ; Gaston Pajarola, importateur aux Sables-d'Olonne ; Félipe Cestia, vice-consul d'Uruguay, 4, place Sadi-Carnot, Marseille ; Pétrus Reyboz, 33, rue du Faubourg-Stanislas, Nancy ; Basile, premier adjoint au maire de Rouen, 2, chemin du Croisset, à Rouen ; Gaston Chevalier, propriétaire, 40, rue de l'Arcade, Paris ; Maurice Carlier, directeur d'assurances, 23, allée du Jardin-Anglais, Le Raincy.

Directeur : M. Maurice Carlier, 23, allée du Jardin-Anglais, Le Raincy. 109

LE PAVILLON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, rue de Grammont, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune, dont 3,000 actions attribuées aux apports.

Durée : 99 années.

Objet : La réassurance quelle qu'elle soit, sur risques de toutes natures et d'une manière générale les cessions ou acceptations totales ou partielles de risques déjà assurés ou réassurés, soit en France, dans ses colonies ou pays de protectorat.

Acte constitutif : Reçu par Me Léon-Paul Vraye, notaire à Paris, le 15 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 pour le fonds de réserve légale ; il est versé aux actions 5 0/0 du capital dont elles sont libérées, 15 0/0 au Conseil d'administration. Le solde appartient : 15 0/0 aux parts et 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Renard, marquis Le Pesant de Boisgilbert, le comte de Boussineau, H. Trollet, R. Brossier, E. Dheilly, P. Vraye.

Commissaire : M. Gustave Martin.

110

L'EQUITABLE DE PARIS

COMPAGNIE ANONYME FRANÇAISE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES

Siège social : 16, rue des Pyramides, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,250 actions de 1,000 francs chacune.

Le capital pourra être porté à dix millions de francs par des émissions successives de nouvelles actions.

Durée : 99 années.

Objet : 1° Toutes opérations d'assurances directes, couvrant les risques quelconques, relatifs aux industries des transports maritimes et terrestres ;

2° Toutes opérations et réassurances, quelles qu'elles soient, actives ou passives, directes ou indirectes ;

3° La participation directe ou indirecte, dans toute société similaire, par voie de fusion, d'achat, d'échange de titres ou de toutes autres manières ;

4° D'une manière générale, toutes opérations quelconques d'assurances, quelles qu'elles soient.

Acte constitutif : Déposé le 28 juillet 1918, en l'étude de Me de la Marnierre, notaire au Raincy (S.-et-O.).

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 20 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 2° somme nécessaire pour fournir aux actionnaires l'intérêt à 6 0/0 du montant libéré ; 3° 15 0/0 au Conseil d'administration : 4° somme nécessaire pour compléter l'intérêt à 8 0/0 sur le montant des actions libérées ; 5° sur le surplus, 80 0/0 seront affectés à la réserve de prévoyance ; 6° 20 0/0 à l'ensemble des actions comme dividende supplémentaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Chupin, le comte de Vulpian, Monmarche, Dorance, Laisney, Suné, M. Rosa.

Commissaires aux comptes : MM. J. Leclerc, P. Gouarne. 111

L'ILE DE FRANCE

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RÉASSURANCE

Siège social : 6, rue des Colonnes, Paris.

NOTICE

Capital : Six millions de francs, divisé en 30,000 actions de 200 fr. chacune, 7,200 parts bénéficiaires attribuées à M. Garchey, en rémunération de son apport.

Durée : 99 années.

Objet : Opérations de réassurances quelles qu'elles soient et sur tous risques et d'une manière générale les cessions ou acceptations totales ou partielles des risques déjà assurés, dans tous les pays par les Compagnies,

Sociétés ou Associations d'assurances de toute nature, les assurances directes ainsi que toutes les opérations s'y rattachant ; toutefois, la société ne pourra faire d'opérations de réassurances, en ce qui concerne les assurances sur la vie et les accidents du travail, qu'après s'être conformée aux lois et aux décrets concernant ces natures d'assurances ; la substitution de la société à toute société dans les profits et risques de toutes police, contrats ou engagements.

En général, toutes les opérations pouvant se rapporter aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Du 10 décembre 1917. Déposé chez Me Ditte, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture de l'exercice ; composée de tous les actionnaires propriétaires d'une action au moins.

Répartition des bénéfices : 1° 20 0/0 pour la réserve légale ; 2° somme nécessaire pour servir l'intérêt au 6 0/0 du capital libéré et non amorti des actions. Sur le surplus : 5 0/0 pour un fonds de réserve supplémentaire. Sur le solde : 15 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts de fondateurs, 60 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Chaque administrateur doit posséder 100 actions déposées comme garantie de sa gestion.

Président : M. L. Dausset.

Administrateurs : MM. Dutreil, de Bellescize, de Langle, Fabre. Garchey, secrétaire.

Directeurs : MM. Smeesters et A.-V. Hansen.

Sous-directeur : M. L.-H. Bourguignon.

113

L'UNION FRANÇAISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES
ET DE RÉASSURANCES

Siège social : 6, *rue des Colonnes, Paris.*

NOTICE

Capital : Dix millions de francs, divisé en 2,000 actions de 5,000 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation en France, dans les colonies françaises et à l'étranger, de :

1° L'assurance maritime sous toutes ses formes ;

2° L'assurance des risques de transport par terre, air et eau ;

3° La réassurance en général de tous risques.

Acte constitutif : Aux termes de l'acte reçu par Me Jourdan, notaire à Marseille, le 20 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Babeau, Bardon, Dausset, Estrine, Giraud, Gold, Grand-du-Fay, Fabre, Ottaviani, Paquet, Pellas, Stern et Trefeu.

114

L'UNITÉ

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES
ET DE RÉASSURANCES

Siège social : 6, *rue des Colonnes, Paris.*

NOTICE

Capital : Dix millions de francs, divisé en 2,000 actions de 5,000 fr. Il est créé 2,000 parts de fondateurs, dont 1,500 aux fondateurs en rémunération de leurs apports et 500 réparties entre les souscripteurs du capital social à raison de une part pour quatre actions.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation dans tous les pays de: 1° l'assurance maritime sous toutes ses formes ; 2° l'assurance des risques de transports par terre, par air et par eau ; 3° la réassurance en général de tous risques. — En outre : 1° la réassurance contre l'incendie sous toutes ses formes, en France et éventuellement l'assurance directe contre l'incendie dans tous les pays ; 2° la substitution de la Société à d'autres personnes dans les profits et risques de toutes polices, contrats et engagements ; 3° la participation à toutes opérations commerciales, financières et industrielles, en tous pays, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'industrie de la société, en général toutes les opérations se rattachant au commerce maritime et aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Du 20 octobre 1917. Déposé chez Me Jourdan, notaire à Marseille.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice ; composée de tout actionnaire propriétaire d'une action.

Répartition des bénéfices : 1° 20 0/0 pour constituer la réserve légale : 2° somme nécessaire pour fournir 6 0/0 du capital libéré et non amorti des actions ; 5 0/0 du surplus pour un fonds de réserve supplémentaire. Sur ce solde : 15 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 aux parts de fondateur ; 65 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Chaque administrateur doit posséder dix actions affectées à la garantie de la gestion.

Président : M. A. Babeau.

Vice-président : MM. L. Estrine, E. Tréfeu.

Administrateurs : MM. H. Bardon, L. Dausset, P.-C. Fabre, H. Giraud, C. Gold, H. Grand-Dufay, Ch. Ottaviani, P. Paquet, D. Pellas, J. Stern.

Directeur général : M. Alb. Smeesters.

Directeur pour l'étranger : M. A.-V. Hansen.

Sous-directeur : M. L.-H. Bourguignon.

115

L'UNIVERS

COMPAGNIE FRANCO-ANGLAISE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES

Siège social : 6, *rue des Colonnes, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, en 1,100 actions, dont 800 actions de 3,125 fr. chacune et 300 actions de 5,000 fr. chacune (délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 1917). Capital versé 3,275,000. Réserve : 500,000.

Durée : 99 années.

Objet : a) L'exploitation en France et dans les colonies françaises de : 1° l'assurance maritime sous toutes ses formes ; 2° l'assurance des risques de transports par terre et par air ; 3° la réassurance en général de tous risques. — *b)* à l'étranger outre l'exploitation des branches ci-dessus : 1° l'assurance contre l'incendie, sous toutes ses formes ; 2° l'assurance contre les accidents de toute nature ; 3° la substitution de la Société à d'autres personnes dans les profits et risques de toutes polices, contrats et engagements. — *c)* La participation à toutes opérations commerciales ou industrielles en France ou à l'étranger, pouvant se rattacher même indirectement à l'industrie de la Société.

Acte constitutif : Du 6 mai 1916, déposé chez Me Sabot, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre, composée de tous les actionnaires propriétaires d'une action au moins.

Répartition des bénéfices : 1° 20 0/0 pour la réserve légale ; 2° somme suffisante pour servir l'intérêt au 6 0/0 du capital libéré ; 3° sur le surplus : 20 0/0 au Conseil d'administration ; 4° le solde, sous déduction des sommes que l'assemblée générale décidera d'affecter au fonds de réserve supplémentaire, au fonds de prévoyance créé en faveur des employés, ou de reporter à nouveau, sera réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Chaque administrateur doit posséder dix action affectées à la garantie de sa gestion.

Président : M. Ch. Legrand.

Vice-présidents : MM. H.-B. Sedwick et E. Tréfeu.

Administrateurs : MM. Hub. Giraud, Ch. Gold, A.-O. Lindvig, Arch. B. Murray, P.-G. West, Jorgensen.

Administrateur délégué : M. A.-V. Hansen.

Directeur général : M. Alb. Smeesters.

Sous-directeur : M. L.-H. Bourguignon.

116

MARSEILLE-ASSURANCES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, *rue de Grignon, Marseille.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 90 ans. 117

PARIS

COMPAGNIE ANONYME DE RÉASSURANCES ET D'ASSURANCES

Siège social : 28, *rue de Grammont, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 99 ans.

Objet : La réassurance sur risques de toute nature. L'assurance directe sur tous risques quelconques.

Actes constitutifs : Statuts déposés chez Me Betheuil, notaire à Beauvais. Deuxième assemblée constitutive le 3 août 1917. Capital porté à 3,000,000 par assemblée extraordinaire du 6 février 1919.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 pour le fonds de réserve et après qu'il a été pourvu aux amortissements et aux réserves spéciales ; il est versé aux actions 5 0/0 du capital dont elles sont libérées, 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde appartient 10 0/0 aux parts de fondateur, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Maurice Raynaud, chevalier de la Légion d'honneur, député, ancien ministre.

Administrateurs : MM. P. Vraye, général Renard, Ch. Vairon, Henri Trollet, général Laithiez, M. Levkoff, comte de Boussineau, R. Brossier, E. Dheilly. 118

PATRIA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 59, *boulevard Magenta, Paris.*

NOTICE

Capital initial : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune, émises en numéraire et libérées d'un quart.

Parts de fondateur : Il est créé 2,000 parts de fondateur, sans désignation de valeur, qui seront remises à chaque actionnaire du capital primitif dans la proportion d'une par action souscrite.

Durée : 99 ans.

Objet : Toutes opérations d'assurances, de coassurances et de réassurances, quelles qu'elles soient.

Acte constitutif : Déposé chez Me de La Marnière, notaire au Raincy, le 10 août 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit dans le semestre de la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 à la réserve légale. Une somme suffisante pour payer un dividende de 8 0/0 sur le montant

libéré des actions du capital. Sur le solde : 50 0/0 aux actions du capital, 20 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 aux parts de fondateur et 10 0/0 à répartir par l'assemblée générale comme bon lui semblera.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. René Henry.
Vice-président : M. E. Guillou.
Administrateur délégué : M. J. Fostroy.
Membres : MM. Mercurio, Faivre, Hervé et Labourel.
Directeur : M. J. Fostroy.
Commissaires des comptes : MM. Vallerant et Gionnet. 119

PROTECTOR

COMPAGNIE ANONYME DE RÉASSURANCES ET D'ASSURANCES CONTRE TOUS RISQUES

Siège social : 52, rue Saint-Georges, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.
Durée : 99 années.
Objet : Faire toutes opérations d'assurances, de coassurances et de réassurances se rattachant aux risques maritimes ordinaires et de guerre et à ceux de navigation intérieure.
Acte constitutif : Suivant acte reçu de Me Charpentier, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 20 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale. Sur le surplus il est prélevé : 10 0/0 au Conseil d'administration, 70 0/0 aux actionnaires, 20 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gaignault, Mezan de Malartic, Enguerrand, Aubrun, Duval de Fraville, Jouas, Lantheaume, Noël.
Commissaires : MM. Monoury, Lafontaine. 120

SEINE ET RHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, rue du Quatre-Septembre, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 5,000 actions nominatives de 1,000 fr. chacune.
Durée : 99 années.
Objet : La réassurance de tout ou partie des risques assurés par les Compagnies ou Sociétés d'assurances de toute nature, françaises et étrangères. S'intéresser dans toutes opérations se rattachant à l'un des objets principaux de la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Couturier, notaire à Paris, le 14 décembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se compose de tous les actionnaires possédant au moins 10 actions.
Répartition des bénéfices : 20 0/0 pour la réserve légale. Somme pouvant servir aux actionnaires : 6 0/0 du capital versé. Somme proposée par le Conseil pour former un fonds de réserve spéciale. Après ces prélèvements, il sera attribué : 15 0/0 au Conseil et 85 0/0 à répartir entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alfred Bernheim, Ernest Carnot, John Dal Piaz, J.-B. Depelley, Edmond Gillet, Robert Mordret, Paul Prodon, Henri Terrail.
Commissaires : MM. Georges d'Hérissé, Auguste Lefray. 121

SOCIÉTÉ ANONYME

L'ÉVEIL FRANÇAIS

Siège social : 52, rue Taitbout, Paris.

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr.
Durée : 99 années.
Objet : L'assurance maritime et transports ; l'assurance des pertes pouvant résulter du chômage ou de la privation des revenus par suite d'incendie ou d'explosion.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Bourdel, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt l'exige, au moins une fois par an.
Répartition des bénéfices : 20 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bignon, Dausset, Favareille, Sneyers, Degonde, Lévy.
Commissaires : MM. Luchard et Pagnat. 122

SOCIÉTÉ DES

ASSURANCES SCOLAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 64, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

NOTICE

Durée : 60 années.
Objet : Garantir mutuellement ses membres contre les risques :
1° Des dépenses de scolarité ; 2° d'acci-

dents corporels ; 3° de responsabilité civile intéressant, tant les maîtres que les élèves et leurs familles.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 23 mai 1914.

Répartition des bénéfices : L'excédent des recettes après prélèvement des charges sociales et des sinistres sera réparti : 15 0/0 au fonds de réserve, 20 0/0 à la constitution d'une réserve spéciale, 15 0/0 au Conseil d'administration et 15 0/0 aux agents.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pierre Mauriaud, Paul de Lacroissade, Auguste Dondon.

Commissaires : MM. Jean Berdié et Léonce Derouet. 123

LA MUTUELLE GÉNÉRALE DU CENTRE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES A PRIMES FIXES CONTRE L'INCENDIE

Siège social : 35, rue de Chdteaudun, Paris.

NOTICE

Durée : 50 années.

Objet : L'assurance de ses membres contre : les dommages causés aux meubles et immeubles par le feu, la chute du tonnerre, l'explosion des appareils à vapeur, des substances explosibles ; les dommages résultant des mesures ordonnées en cas d'incendie ; les dommages et frais provenant du sauvetage des objets assurés. La Société garantit les risques locatifs, les risques du voisinage, les recours à exercer en cas d'incendie ou de vice de construction, le risque du chômage, la privation de jouissance de tout ou partie d'immeubles. La Société peut réassurer ses risques.

Assemblée générale : Composée des 30 plus forts sociétaires ; dans le premier semestre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 à la direction, 75 0/0 au fonds de réserve.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Turrel, Auvray, Guillot de Vouillé, Preteux de Voët. 125

LE CRÉDIT-ASSURANCES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 34, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 5,000. (Société civile des porteurs de parts.)

Durée : 99 années, du 11 avril 1914.

Objet : La gestion, la direction, la constitution de toutes Sociétés d'épargne, de capitalisation, d'assurances et autres ; les opérations de réassurances ; les avances sur titres, les prêts hypothécaires ; la création, l'émission de bons ou obligations.

Acte constitutif : Reçu par Me F. Bécu, notaire à Arras.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 à la réserve de prévoyance. Le surplus : 10 0/0 aux actions, 40 0/0 aux bons échus, 40 0/0 aux parts de fondateur, 5 0/0 au Conseil, 5 0/0 à la direction.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Landrieux, J.-E. Deslinières.

Commissaires-censeurs : MM. E. Voirin et J.-Ph. Salvetat. 126

MUTUELLE DU POITOU

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

Siège social : Poitiers.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, représenté par 2,000 obligations au porteur, d'une valeur nominale de 250 fr. chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : 1° L'assurance *Accidents* sous toutes ses formes, à l'exception du risque agricole ;

2° L'assurance *Incendie*, mais seulement pour voitures, matériel ou animaux ayant fait l'objet d'une assurance-accident ;

3° L'assurance *Invalidité et maladies.*

Acte constitutif : Déposé le 26 mai 1914, en l'étude de Me Vergneault, notaire à Poitiers.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant le 15 mai de chaque année.

Répartition des bénéfices : Il est prélevé annuellement 2 0/0 sur les cotisations nettes encaissées par la Société. Ce prélèvement est réparti à raison de 1 0/0 aux parts de fondateur de la première série et 0 fr. 50 aux fondateurs de la deuxième série. Le surplus, soit 0,50 0/0, reste à la disposition du Conseil d'administration pour rémunérer annuellement les services rendus à la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Savin de Larclause, J. Coyreau des Loges, A. Gouin, J. Labergerie, le comte E. Le Camus, M. Rivière, J. Venault de Bourleuf, P. Rebeilleau, A. Jamet fils aîné, E. Girault, L. Magny, P. Guinet. 127

SOCIÉTÉ

D'ASSURANCES MUTUELLES L'AUTOMOBILE

ASSURANCES MUTUELLES ANONYME

Siège social : 7, rue de Madrid, Paris.

NOTICE

Durée : 30 ans, à compter de sa constitution définitive.

Objet : La Société a pour objet de garantir à tous ses membres contre une partie des conséquences pécuniaires résultant de la cessation totale ou partielle du travail dans leurs établissements, à la suite d'un conflit entre la direction et le personnel de ces établissements, sous les réserves et conditions indiquées aux statuts.

Acte constitutif : Me Chaudé, notaire à Paris, le 20 juin 1914.

Assemblée générale : Avant la fin du mois de mars.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Société des Automobiles Brasier, Société Delage et Cie, Louis Renault. 128

Journal Spécial des Sociétés Françaises

PAR ACTIONS

COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE

qu'il tient à jour

FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à PARIS (9e Arr.)

51, rue de la Chaussée-d'Antin

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

Sert de lien entre le Capital et la Production pour favoriser le CRÉDIT
Conduit l'Industrie et le Commerce à leur maximum de RENDEMENT
Sauvegarde les intérêts de toute Entreprise.

CHAPITRE IV

AUTOMOBILES — CYCLES

ATELIERS MÉCANIQUES AUTO-AVIATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *boulevard Saint-Michel, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 99 années. 130

ATELIERS MÉCANIQUES ET GARAGE STELLA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 98, *avenue Kléber, Paris*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. chacune, dont 1,000 attribuées à M. Ivan de Spirlet en représentation de ses apports.

Durée : Jusqu'au 31 décembre 1970.

Objet : L'exploitation d'un atelier mécanique pour la construction et la réparation d'automobiles, de motocycles, de cycles et de moteurs d'aviation ou autres, l'achat et la vente d'automobiles ou d'accessoires pour son compte ou comme intermédiaire, ainsi que de tous objets utilisés pour les sports. La représentation de toutes firmes s'occupant de la construction et de la vente d'automobiles, de cycles et de moteurs.

En général, toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Louis François Lauquest, notaire honoraire, suppléant de Me Marie-Louis-Frédéric Lanquest, notaire à Paris, mobilisé, le 6 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont les actions sont libérés et non amorties. Sur le surplus : 2 0/0 à chaque administrateur. Le solde réparti entre les actions, sauf les affectations votées par les assemblées générales pour réserves et fonds divers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. de Spirlet, P. Duval, M. Letard, A. Touret, Iven de Spirlet.

Chaque administrateur doit apporter 50 actions au moins, affectées à la garantie des actes de sa gestion. 131

AUTOMOBILES BERLIET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 239, *avenue Berthelot, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cinquante millions de francs, divisé en 50,000 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à compter du 12 décembre 1917.

Objet : La propriété et l'exploitation des établissements « Automobiles Berliet ». La création, l'organisation et l'exploitation, soit de tous établissements métallurgiques ayant pour objet la fabrication et le traitement de toutes matières premières, comme de tous produits métallurgiques bruts et manufacturés, ainsi que de tous sous-produits ou dérivés quelconques.

Année sociale : 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer un fonds de réserve légale ; 2° somme nécessaire pour servir aux actionnaires un intérêt de 6 0/0 sur le capital versé. Sur le surplus : 10 0/0 sont attribués au Conseil, le solde est laissé à la disposition de l'assemblée générale pour, sur proposition du Conseil, être employé totalement ou partiellement à constituer des réserves spéciales ou être réparti aux actions à titre de superdividende.

Administrateur délégué : M. Berliet.

132

AUTOMOBILES FORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 61, *rue de Cormeilles, Levallois-Perret.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Commerce d'automobiles Ford.
133

AUTOMOBILES INDUSTRIELLES SAURER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à Suresnes.

NOTICE

Capital social : Quinze millions de francs, divisé en 30,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 99 ans, à partir du 1er juillet 1917.
Objet : L'acquisition des usines de M. Saurer, sises à Suresnes, pour la construction d'automobiles industrielles et comprenant immeubles, machines, immeubles par destination, fonds de commerce, clientèle et achalandage, matériel, outillage, marchandises, créances, espèces en caisse et en banque, etc..., ainsi que l'acquisition d'un immeuble pour garage sis à Lyon.

L'exploitation des usines ainsi acquises, ainsi que de toutes autres à acquérir, à créer ou à louer par la Société en France, dans les colonies françaises, dans les pays de protectorat et à l'étranger, s'il y a lieu.

La fabrication et la vente de toutes constructions automobiles, véhicules industriels (camions, omnibus, tracteurs), automobiles de tourisme, moteurs d'aviation et de canots, parties de traction pour moteurs agricoles et, en général, toutes machines et constructions mécaniques.

Et de façon générale toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

Acte constitutif : Reçu chez Me Lavoignat, notaire à Paris.

Année sociale : Commence le 1er juillet et finit le 30 juin.

Assemblée générale : Une fois par an dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus il est attribué : 10 0/0 au Conseil d'administration ; ensuite il est prélevé toute somme que l'assemblée décidera pour constituer un fonds de prévoyance. Le reste est réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Aynard, Paul Bizet, Davillier, Rossier, Saurer.

Commissaires : MM. d'Hérissé et Danjoy.
134

COL ET COMPAGNIE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Siège social : 26, *avenue de l'Opéra, Paris.*

Capital : Vingt-six mille francs.
Objet : Valves pour pneus.
135

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU CYCLE ET DE L'AUTOMOBILE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue Angélique-Véron, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million six cent vingt-cinq mille francs.
Durée : 50 années.
Objet : Fabrication de pièces détachées et accessoires de cycles et automobiles.
Acte constitutif : Reçu le 15 mars 1917 par Me Aubron, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.
Assemblée générale : Avant fin mars.
Répartition des bénéfices : 1/20e à la réserve légale ; ensuite 15 0/0 au Conseil d'administration, 75 0/0 aux actions et 25 0/0 aux parts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Péress.
Membres : MM. Amodrin, Charlier, Dunois, Harmmoux, Macquaire, Savart, Sender.
136

CRÉDIT SPÉCIAL DU CYCLE ET DE L'AUTOMOBILE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 127, *avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 800 actions de 250 fr.
Durée : 50 années.
Objet : Opérations de banque, de commission, de courtage, de vente et d'achat, concernant plus particulièrement l'industrie et le commerce du cycle et de l'automobile.
Acte constitutif : Reçu par Me Delestre, notaire à Paris, le 26 mai 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture.
Répartition des bénéfices : 1/20e pour la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 aux adhérents, 60 0/0 aux actions, 15 0/0 aux parts de fondateur.
137

ÉTABLISSEMENTS ARNAUD-SOLY

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 222, Grande-Rue de la Guillotière, Lyon.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr., dont 3,980 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Arnaud-Soly.

Objet : La fabrication et la vente des pneumatiques pour cycles, automobiles et tous autres véhicules, la manutention du caoutchouc et de ses dérivés dans toutes leurs applications.

Acte constitutif : Reçu par Me Charrat, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Se réunit dans les quatre mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le solde : 60 0/0 au gérant et 40 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Gérant responsable : M. Arnaud-Soly.

Commissaires de surveillance : MM. L. Canavy, J. Millat, F. Soly. 138

ÉTABLISSEMENTS ARIAN, J. ROUARD, L. LOUIS & Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 128, rue du Bois, Levallois-Perret (Seine).

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 500 d'apport entièrement libérées, attribuées à MM. Rouard et Louis. Parts de fondateur : 2,000, attribuées aux gérants.

Durée : 25 années, du 16 mars 1914.

Objet : La fabrication et le commerce de tous véhicules, automobiles, moteurs, pièces détachées et accessoires et plus spécialement des voitures de la marque « Arrian ».

Acte constitutif : Reçu par Me Leroy, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de 10 actions, au plus tard dans le courant de mars.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 10 0/0 à la gérance, 10 0/0 au Conseil de surveillance. Somme fixée par l'assemblée générale pour la constitution de réserves au fonds de prévoyance. Le solde : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

Gérants : MM. J. Rouard, L. Louis.

Conseil de surveillance : MM. Joseph Magnier, M. Albert, Jehan Magnier.

Commissaire : M. Civelli. 139

ÉTABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES DU RHONE

(Gilly, Amargain & Cie)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 28, rue de Toulon, Lyon.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr.

Durée : Jusqu'au 30 avril 1999.

Objet : La fabrication et le commerce des guidons, jantes métalliques, pièces détachées et accessoires pour vélocipèdes et de tous autres produits analogues ou dérivés.

Acte constitutif : 17 mars 1918.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour le fonds de réserve ; 2° 10 0/0 pour la gérance : 3° 5 0/0 pour le Conseil de surveillance. Le surplus est attribué aux actions.

Conseil de surveillance : MM. Emile Disy, Joseph Deriol, Jean-Marie Gloppe, Marius Richard. 140

ÉTABLISSEMENTS VILLE FRÈRES & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 66, avenue Félix-Faure, Lyon.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr., dont 6,000 d'apport entièrement libérées sont attribuées à MM. Léon et Laurent Vielle, Artaud, Amargain et Gilly.

Durée : 75 années, du 30 avril 1914.

Objet : La fabrication et le commerce des guidons, jantes métalliques, pièces détachées et accessoires pour vélocipèdes, et de tous autres produits analogues ou dérivés ; la galvanoplastie et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Cartier, notaire à la Verpillière.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil. Le surplus entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Léon Vielle, Laurent Vielle, Armagain, Gilly, Liauve-Evauzy, Richard.

Commissaires : MM. Demeure et Gilly. 141

GARAGES ET ATELIERS DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *rue de Strasbourg, Nantes.*

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 2,400 actions de 500 fr., dont 1,000 parts de fondateur.

Durée : 30 années, du 25 mai 1918.

Objet : L'industrie et le commerce de l'automobile.

Acte constitutif : Reçu par Me Fauconnier, notaire à Nantes, le 17 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice ; les propriétaires de 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts de fondateur, 65 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Obrock, E. Martineau, M. Antoine, J. Ouillou, E. Corbin.

Commissaires : MM. Renoul, Réveillant-Cheval. 142

LE REPNEU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1 *bis, rue Troyon, Paris.*
Usine : 5 *et* 7, *impasse Dupuis, Courbevoie (Seine).*

NOTICE

Capital : Trois cent cinquante mille francs, divisé en 700 actions de 500 fr., dont 100 actions d'apport.

Durée : 25 années.

Objet : Achat, vente et réparations de pneumatiques par un système anglais breveté.

Acte constitutif : Déposé chez Me Delapalme, notaire, le 9 juillet 1917.

Année sociale : La première année du 9 juillet 1917 au 31 décembre 1918. Les années suivantes du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit dans le premier trimestre suivant la clôture de l'exercice ; les porteurs de 2 actions au moins.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Pinto de Arango.
Administrateur délégué : M. L. d'Aymery.
Membres : MM. J. Aghion, Léon Orosdi. Richard Reith.
Directeur : M. F.-W. Farr. 143

SAFRA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *rue du Bois, Levallois-Perret.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Fabrication de radiateurs pour automobiles. 144

SOCIÉTÉ ANONYME DARRACQ

Siège social : 33, *quai de Suresnes, Suresnes.*

NOTICE

Capital : Douze millions cinq cent mille francs.

Durée : 99 ans.

Objet : Fabrique de voitures automobiles, bateaux et aéroplanes.

Acte constitutif : Décembre 1915.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Fin mars.

Répartition des bénéfices : 1916, 25 0/0 ; 1917, 25 0/0.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : A. Huntley Walker.
Administrateur délégué : M. Oven Clegg.
MM. Norman Craig K. C. M. P., James Iodd, J. P. 145

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ATELIERS ATLAS DE LYON

Siège social : 2, *place de la Bourse, Lyon.*

NOTICE

Capital : Un million sept cent cinquante mille francs, divisé en 17,500 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Le commerce et l'industrie de la mécanique et de ses diverses applications, notamment de celles relatives à l'automobile, l'aviation et la motoculture et de toutes les industries du bois pouvant s'y rattacher. Toutes opérations commerciales et industrielles, mobilières et immobilières directement ou en participation avec des tiers et pouvant contribuer à la réalisation de l'objet principal ou à son développement.

Acte constitutif : Reçu par Me Dusserre, notaire à Lyon, le 17 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions, des sommes

dont elles sont libérées. Le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 aux parts de fondateur, 65 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Boulin, C. Constamin, K. Moncorgé. 146

SOCIÉTÉ ANONYME DES

GRANDS GARAGES DE BRETAGNE

Siège social : 20, rue Racine, Nantes.

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans. 147

SOCIÉTÉ DES

AUTOMOBILES DELAHAYE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, rue du Banquier, Paris.

NOTICE

Capital : Sept millions huit cent vingt mille francs, divisé en 68,000 actions de 115 fr. chacune, dont 15,000 actions privilégiées et 53,000 actions ordinaires entièrement libérées ; toutes en paiement de l'apport fait par la Société Delahaye et Cie Limited, moins 500 ordinaires. La Société prend en charge le passif de la Société Delahaye, absorbée, y compris 2,952 obligations privilégiées de 500 fr., ledit passif s'élevant à la somme de 4,621,980 fr. 20.

Durée : 99 années.

Objet : Fabrication, réparation et commerce des véhicules automobiles et des moteurs de toute nature, et de toutes pièces et accessoires s'y rattachant.

Assemblée générale : Se réunit chaque année avant la fin de juillet.

Répartition des bénéfices : 1/20e pour la réserve légale. Somme nécessaire pour verser aux actions 7 0/0 du capital de 115 fr. versé et non amorti. Somme nécessaire pour verser aux actions 3/12 0/0 sur le montant du capital de 115 fr. versé et non amorti. Somme nécessaire pour verser aux actions 3 0/0 sur le montant du capital de 115 fr. versé et non amorti.

Bénéfice net exercice 1916 : 5,524,688 fr. 06.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Georges Morane. 148

SOCIÉTÉ ANONYME DES

MOTOCYCLETTES ET AUTOMOBILES VIRATELLE

Siège social : 20, rue Centrale, Lyon.

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 149

SOCIÉTÉ DE

CONSTRUCTEURS FRANÇAIS

(Barbier, Perceval, Velpry & Cie)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 26, boulevard Sébastopol, Nantes.

NOTICE

Capital social : Fixé à trois cent cinquante mille francs et divisé en 3,500 actions de 100 fr. 800 actions complètement libérées sont attribuées aux apporteurs, en représentation de leurs apports.

Durée : 12 années.

Objet : Fabrication et la vente des cycles et automobiles, de toutes pièces de rechange ou accessoires et d'objets de ferronnerie et boulonnerie.

Acte constitutif : Déposé chez Me Puibaraud, notaire à Saint-Laurent-sur-Sèvre, suppléant Me Auger, notaire à La Verrie (Vendée), le 25 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin septembre, composée de tous les actionnaires propriétaires de 5 actions au moins ou représentant un groupe de 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, 5 0/0 d'intérêt annuel à toutes les actions. L'excédent est réparti comme suit : 10 0/0 au personnel ouvrier, 60 0/0 aux actionnaires, 30 0/0 aux gérants.

CONSEIL DE GERANCE :

Composé de 3 membres, lesquels doivent être propriétaires de 25 actions au moins, affectées à la garantie des actes de leur gestion.

Commissaires de surveillance : MM. S. Gaborieau, Launau et Mlle Labriet. 150

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION D'ACCESSOIRES MÉCANIQUES POUR AUTOMOBILES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 36, rue Théophile-Gautier, Paris.

NOTICE

Capital social : Le capital social est fixé à six cent cinquante mille francs, divisé en 6,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : La société a pour objet : la fabrication, l'exploitation et la vente de tous accessoires destinés aux voitures automobiles et, en général, tous appareils employant les moteurs à explosion, soit fixes, soit mobiles.

Acte constitutif : Suivant acte reçu chez Me Cottenet, notaire à Paris, 2 juillet 1917.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivront la clôture de l'exercice.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 5 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 maximum mis à la disposition du directeur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. André Faure-Dere, Edouard Garcin, Joseph Gazan, André Letang, Emile Meyran, Emile-Prosper-Léon Mors, Casimir Raynaud, Henri Tron.

Commissaire : M. Hild. 151

SOCIÉTÉ DES

AMORTISSEURS ET SUSPENSIONS OLÉO-PNEUMATIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 34, quai du Point-du-Jour, Boulogne-sur-Seine.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr., dont 100 entièrement libérées ont été attribuées à M. Sinsou, en représentation de son apport et les 200 autres souscrites en numéraire et libérées d'un quart.

Durée : 15 années, du 24 novembre 1913.

Objet : L'exploitation d'un brevet d'invention, en date du 15 janvier 1913, délivré à M. Sinsou, sous le n° 453,212, ayant pour objet un amortisseur de chocs pour véhicules, ensemble tous brevets français ou étrangers et toutes additions, pris ou à prendre, concernant la même invention. Toutes entreprises et opérations commerciales se rattachant à l'exploitation de l'invention dont il s'agit ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Acte constitutif : Reçu par Me Loyseau, notaire à Boulogne, le 7 novembre 1913.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, une somme fixée par l'assemblée générale pour un fonds de réserve supplémentaire, 5 0/0 d'intérêt sur le montant des actions versées. Le solde : 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Laffly, Naffrechoux, Sinsou, E. Clerget, J.-R. Deletang.

Commissaires : MM. Deblaizebois et Basquin. 152

SOCIÉTÉ DES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS A. DU TERTRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Chemin de l'Arroussaire, Avignon.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr., dont 280 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. le vicomte A. du Tertre. Parts de fondateur : 720.

Durée : 50 années du 4 mai 1914.

Objet : La fabrication, la réparation, la vente de voitures automobiles et de tous moteurs et articles de carrosserie pour automobiles, de tous accessoires. L'achat de tous brevets concernant l'automobilisme. Particulièrement l'exploitation de l'établissement commercial et industriel de carrosserie automobile exploité à Avignon (chemin de l'Arroussaire).

Acte constitutif : Reçu par Me Vincenti, notaire à Avignon.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. L'excédent : 10 0/0 à la disposition du Conseil ; 15 0/0 au Conseil ; 25 0/0 aux parts de fondateur, 50 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Charles du Tertre.
Administrateur délégué : M. L. Fambon.
Commissaire : M. F. Guillen. 153

SOCIÉTÉ DES

ATELIERS AUTOMOBILES DE LEVALLOIS-PERRET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 254, rue de la Révolte, Levallois-Perret.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 30 ans.
Objet : Construction d'automobiles.
154

SOCIÉTÉ DES

CARBURATEURS ET APPAREILS CLAUDEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 41, rue des Arts, Levallois-Perret.

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 40,000 actions de 100 fr., dont 17,500 attribuées en rémunération des apports.

Durée : 99 ans.

Objet : Fabrication des carburateurs et de tout matériel et accessoires pour l'automobile, l'aviation et d'autres industries. Etude, mise en valeur de l'exploitation des inventions de M. Claudel, autres que les carburateurs et généralement toutes opérations se rattachant auxdits objets.

Acte constitutif : Le 16 mai 1917.

Année sociale : Commence le 1er octobre et finit le 30 septembre.

Assemblée générale : Dans le courant du deuxième semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde : 70 0/0 aux actions et 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Claudel, Doriot, Soreph, Vauthier.

155

SOCIÉTÉ DES CYCLES DEO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 42, rue Brunel, Paris.

NOTICE

Capital : Dix mille francs, divisé en 100 actions de 100 fr.

Objet : Fabrication, vente de cycles et accessoires pour cycles de l'automobile, de l'aviation, tous articles concernant l'industrie du cycle, de l'automobile, de l'aviation et tous les sports.

Durée : 30 années.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 30 mars 1914.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. Le reliquat : 10 0/0 au Conseil, le surplus aux actionnaires

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Peyre, L. Arnould, P. Colombani.
Commissaire : M. G. Loyer. 156

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE

L'EMBRAYAGE PUECH

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 38 bis, rue de la Jarry, Vincennes (Seine).

NOTICE

Capital : Cent trente mille francs, divisé en 1,300 actions de 100 fr., dont 620 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Alphonse Arbey (370), et à M. Puech (250).

Durée : 30 années, du 10 janvier 1914.

Objet : L'exploitation d'un brevet d'embrayage à friction appartenant à M. Puech, la fabrication, l'achat, la vente de toutes pièces détachées et accessoires concernant l'automobile, l'aviation et l'industrie mécanique. L'exploitation des procédés qui pourraient être obtenus, soit par la concession de licences, soit par la création de sociétés et toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant servir aux objets de la société.

Acte constitutif : Reçu par Me Chabassol, notaire à Etrepagny (Eure).

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil. Le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. R. Plassier, Léon-Emile Remondy, Claude Pinard.
Commissaire : MM. R. Eloy et H. Fruchard. 157

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE

REPRÉSENTATION DES AUTOMOBILES ET MOTEURS MINERVA D'ANVERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, rue des Usines, Paris.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr.

Durée : 99 années, du 28 février 1913.

Objet : Le commerce des voitures automobiles et des moteurs à explosion et notamment le commerce et la représentation des automobiles et voitures de la société « Minerva Motors », d'Anvers (Belgique).

Acte constitutif : Reçu par Me Ditte, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de 10 actions ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 4 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus 50 0/0 à un fonds de réserve d'amortissement, 50 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Marchand, Justus Sanders, A. Chantala.
Commissaires : MM. J. Citroën, R. Citroën. 158

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PROCÉDÉS GOLPO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31, *avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.*

NOTICE

Capital : Cent vingt mille francs, divisé en 1,200 actions de 100 fr., dont 100 d'apport entièrement libérées, attribuées à la Société Internationale de Carrosserie Golpo. Parts de fondateur : 6,000, attribuées à la Société Internationale de Carrosserie Golpo (Société Civile de porteurs de parts).

Durée : 50 ans, de la constitution définitive, 3 juin 1914.

Objet : Exploitation et mise en valeur en France, colonies et protectorats, de la marque « Golpo ». Fabrication, utilisation, achat, vente d'un enduit fibro-monolithe, incombustible, insonore et calorifuge, et des procédés et brevets pris en France et en Belgique par M. Jules Léger, et l'application par procédé secret de fabrication à la carrosserie, et généralement toutes opérations et créations de sociétés ou participations se rattachant plus ou moins directement à ces procédés.

Acte constitutif : Me Barillot, notaire à Paris, 25 mai 1914.

Assemblée générale : Courant du premier semestre qui clôture l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil. Solde : 60 0/0 aux actionnaires et 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Briès, Neuilly-sur-Seine, rue Berteaux-Dumas, n° 5 ; F. Boutard, Montreuil-sous-Bois, rue de Paris, n° 280, et la Société Internationale de Carrosserie Golpo.

Commissaires : MM. Malétra, 104, boulevard Péreire, Paris, et M. Mercadé, 31, rue d'Anjou, Paris. 159

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CARROSSERIE ET DE CHARRONNAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 73, *rue Riquet, Paris.*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 1,500 (Société Civile de porteurs de parts).

Durée : 99 années, du 25 février 1914.

Objet : La fabrication, l'entretien, le commerce, la location des voitures et carrosseries en tous genres du matériel roulant, hippomobile ou automobile. La création, le rachat, la vente de toutes usines ou établissements industriels et commerciaux, relatifs à cette industrie ou s'y rattachant. L'obtention, l'achat, la rétrocession, la vente, l'exploitation de tous brevets ou procédés se rapportant à la même industrie. La participation de la société dans toutes opérations industrielles ou commerciales pouvant se rattacher à l'un des objtes précités.

Acte constitutif : Reçu par Me Marcel Goupil, notaire à Paris, le 2 février 1914.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde comme suit : 3/4 aux actionnaires, 1/4 aux porteurs de parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul William, Gustave-René Aguet, Julien Bounin, Edouard-Emile-Henry Delay, Edouard Machoire.

Commissaires : MM. Jean Belluc, Jules Lardinois. 160

SOCIÉTÉ JESCO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 35, *rue de Villejust, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr.

Durée : 25 années, du 7 octobre 1913.

Objet : La fabrication et la vente de tous accessoires d'automobiles et notamment de l'*Eclaireur-démarreur Jesco.* L'exploitation de constructions mécaniques ou autres, la prise, l'achat, l'exploitation, la participation de tous brevets, marques de fabriques et brevets, la participation dans toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Acte constitutif : Reçu par Me Courcier, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires. Sur le solde : 15 0/0 au Conseil, l'excédent sera réparti aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Henry Ducasse, François Ducasse, Florentin Toutet.

Commissaire : M. Rigaud. 161

SOCIÉTÉ POUR LA CONSTRUCTION DE VÉHICULES RAPIDES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de la Grange-Batelière, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent dix mille francs, divisé en 2,200 actions de 50 francs, dont 1,500 privilégiées et 700 d'apport dites ordinaires, entièrement libérées, attribuées à M. Coulin. Part de fondateur : 1,000 attribuées à M. Coulin.

Durée : 36 années, du 14 mai 1914.

Objet : L'exploitation du fonds de commerce de fabrication de tricars automobiles,

connu sous le nom de « mototri Coutal » et des pièces détachées s'y rapportant. Le commerce de tous mototris, quadricars et machines à traction mécanique quelconques.

Acte constitutif : Reçu par Me Rafin, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 à une réserve spéciale ; 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions privilégiées, sur le capital versé. Sur le reliquat : 15 0/0 aux administrateurs, 20 0/0 à la disposition du Conseil. Le solde : 20 0/0 aux parts de fondateur, le surplus 70 0/0 aux actions privilégiées, 30 0/0 aux actions ordinaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Rives, E. Crémieux, L. Loury, A. Renoult, M. Allais. 162

BOUGIES R. S.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Louis-Ulbach, Courbevoie.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr.

Durée : 25 années.

Objet : La fabrication et la vente des bougies d'allumage à l'usage des moteurs d'explosion, et plus particulièrement des bougies R. S. brevetées en France. Ensemble toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Acte constitutif : 10 août 1918.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Composé de deux membres au moins et sept membres au plus. 163

ÉTABLISSEMENTS GABRIEL PERNEY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *boulevard Malesherbes, Paris.*

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 25 ans.
Objet : Construction de véhicules.

165

LES CARROSSIERS LANDAIS

SOCIÉTÉ ANONYME DE CHARRONNAGE ET DE CARROSSERIE

Siège social : 1, place Richelieu, Bordeaux.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 500 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Faire la construction, l'achat, la vente, la revente, l'échange et la location de tous véhicules et de tout matériel roulant, flottant ou volant, y compris les voitures à vapeur et à moteurs de tous systèmes.

Acte constitutif : Déposé le 14 mai 1918, en l'étude de Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 2° la somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, 8 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le solde reviendra :

90 0/0 aux actions et 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Eugène Lautier, M. Edouard Duguet, M. Victor Malsan, M. Auguste Limauge.

Commissaires des comptes : M. Paul Lefèvre, M. Marcel Boscq. 166

MAGASINS GÉNÉRAUX DE L'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

Raison et signature sociales : Félix Kahn et Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 10, *rue Saint-Senoch, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 500 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation de toutes entreprises industrielles et commerciales ou financières, concernant l'automobile, l'aviation, la nautique, l'aéronautique appliquées aux transports, aux sports, ou toutes autres applications existantes ou à innover et tous accessoires, ainsi que de toutes entreprises pour les machines-outils, l'outillage, la quincaillerie et l'électricité.

La participation directe ou indirecte, et par tous les moyens, de la Société dans toutes les opérations pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Acte constitutif : Déposé le 18 juin 1914, en l'étude de Me Fay, notaire à Brunoy (Seine-et-Oise).

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice annuel précédent.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour former un fonds de réserve. Le surplus sera réparti : 40 0/0 aux gérants, 60 0/0 aux actionnaires.

Administrateurs-gérants statutaires : M. Félix Kahn, Jacques Perrot.

Conseil de surveillance : M. Joseph Reyne, M. Albert Baehr, M. Henri Moreau.

167

SOCIÉTÉ DES BOUGIES EOLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17 ter, rue Voltaire, Levallois-Perret.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 500 entièrement libérées ont été attribuées à M. Coquillard, en représentation de ses apports.

Durée : 10 années.

Objet : Fabrication et vente des bougies d'allumage pour moteurs fixes ou rotatifs, en usage dans l'automobile ou l'aviation et de tous accessoires s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Kastler, notaire à Paris, le 15 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour servir aux actions ; 6 0/0 du capital dont elles sont libérées. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil, 30 0/0 aux parts de fondateur et le reste à la disposition de l'assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gaston Greil, Henri Cadoux, René Lemaître, Charles Malet.

Commissaire : M. Pierre Coquillard.

168

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS J. VINSON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, boulevard Baudin, Alger.

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 2,400 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 700 entièrement libérées ont été attribuées à MM. Vinson et Borgeaud en représentation de leurs apports, les 1,700 de surplus seront souscrites et payables en numéraire.

Durée : 30 années.

Objet : Commerce par voie d'achat, vente, commission et représentation, directe ou indirecte en Algérie, Tunisie et Maroc. Acquisition, création de tous garages d'automobiles et ateliers de construction. Toutes opérations se rattachant au commerce des automobiles et moteurs industriels et à l'industrie des garages.

Acte constitutif : Reçu par Me Sabatier, notaire à Alger, le 23 mai 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se compose de tous les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer 6 0/0 des sommes dont ces actions seront libérées. Sur l'excédent, il sera prélevé : 20 0/0 au Conseil d'administration pour en faire la répartition entre ses membres, somme que fixera l'assemblée pour affecter à tous fonds de réserves spéciales. Le solde sera réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lucien Borgeaud, Joseph Chini, Reynold, Marotzki, François Tiné, Barthélemy, Vidat, Jules Florian, Baptiste Vinson.

Commissaire : M. Emmanuel Chavrondier.

169

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'APPROVISIONNEMENTS ET DE MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 59, *avenue Hoche, Paris.*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,600 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années, du 27 avril 1917.

Objet : De faciliter et améliorer les conditions d'achat des fournitures et matières premières nécessaires à l'industrie de la construction automobile et de la mécanique générale ; d'acheter et de fabriquer toutes les matières ou fournitures nécessaires à ces industries ; de faire toutes opérations de vente pour son compte ou à la commission de tous objets émanant de sa fabrication ou de celles de ses actionnaires.

Acte constitutif : Reçu chez Mes Panhard et Moyne, notaires à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 réservés au fonds de réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende ; le solde réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brasier, Clegg, Clément-Bayard, Delage, Donnay, Hoffmann, Nicaise, Weiffenbach.

170

ATELIERS MÉCANIQUES POUR L'AVIATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, rue Charles-Laffitte, Neuilly-sur-Seine.

NOTICE

Capital : Trois cent cinquante mille francs, divisé en 3,500 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 30 années.
Objet : Faire en vue de l'aviation toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières, commerce de tous objets en bois ou en métal fabriqués par la société ou acquis par elle. Elle peut se fusionner avec d'autres sociétés similaires.
Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris, le 10 mai 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions sur le montant dont elles sont libérées. Le reliquat : 50 0/0 aux actions et 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Bagniol, J. Aidé, J.-A. Michau, F. Grosjean.
Commissaire : M. L. Vaillant. 171

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS JUCHMES-AVIATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, rue du Louvre, Paris.

NOTICE

Capital : Un million huit cent mille francs, divisé en 18,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : La confection de toiles, bâches, tentes pour l'aviation et toutes fabrications s'y rattachant, ainsi que l'achat et la transformation de toutes matières nécessaires à la réalisation de ces objets.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par M. Paul Cousin, notaire à Paris, le 14 février 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 20 0/0 pour le Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bessonneau, Lévy, Péquin.
Commissaires : MM. Fortin et Poisson. 172

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS JUGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, avenue de la Reine, Boulogne-sur-Seine.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 70 ans.
Objet : Construction d'aéroplanes et ateliers mécaniques. 173

ATELIERS AÉRONAUTIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 141, avenue de Paris, Villejuif.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans. 174

ATLAS-AVIATION-LYON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 177, avenue Félix-Faure, Lyon.

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 30,000 actions de 100 fr.
Durée : 50 années.
Objet : La construction et le commerce de tous objets relevant de l'industrie du bois, notamment des aéroplanes, de la carrosserie pour automobiles et pour tous autres véhicules quelconques et même l'industrie de la construction mécanique, tels que les moteurs, de la fonderie et de la forge.
Acte constitutif : Me Dusserre, notaire à Lyon, 12 novembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, le surplus 15 0/0 au Conseil d'administration, 35 0/0 aux parts de fondateur, 50 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Henry Pervilhac, président ; Vindry, Girod, député du Doubs ; Hanriot, Boulin, Contamin, Cabut, Fouilland, Reith.
Commissaires : MM. M. Baratin, M. Perrot. 175

CHANTIERS DE LYON-MONTPLAISIR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, quai des Brotteaux, Lyon.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr.
Durée : 75 années.

Objet : Construction d'avions, d'hydravions, de tous appareils principaux ou accessoires d'aéronautique en toutes matières. L'entreprise de tous travaux de constructions, de charpentes de toute nature, de menuiserie, d'ébénisterie pour tous usages. La prise, l'acquisition, l'exploitation, la cession de toutes marques de fabrique, brevets et licences en général, toutes opérations se rattachant aux objets ci-dessus et pouvant en faciliter l'extension.

Acte constitutif : Me Petitpierre, notaire à Lyon, le 6 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les 4 mois qui suivent la clôture de l'exercice composée de tous les actionnaires dont les actions sont libérées des versements exigibles.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, 10 0/0 au Conseil. Le surplus : aux actions, sauf les sommes réservées pour constitution de fonds spéciaux ou autres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Berthon, Chaleyssin, Société des Aéroplanes Borel et Gilly. 176

CHANTIERS INDUSTRIELS DES BOIS OUVRÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 87, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 15,000 actions de 100 francs, dont 500 d'apport.

Durée : 50 années.

Objet : La construction des charpentes d'aéroplanes et d'hydravions de tous types et modèles, ainsi que tous travaux pour la défense nationale et de l'industrie privée et généralement toutes opérations se rapportant à cette industrie.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Me Bourdel, le 16 décembre 1918.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer les fonds de réserve légale. La somme nécessaire pour servir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil, 10 0/0 pour rémunérer le personnel en service. Le reliquat aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Gobert, G. Guigniony, J. Lemaire, P. Pascal, P. Beauvais, J. Rousset, J. Rolland, Ch. Furiet, H. Jouffret, J. Havilland, A. Frezouls. 177

CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 54, rue du Bois, Levallois-Perret.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 30 ans. 178

CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES DE NAVIGATIONS AÉRIENNES LA SACANA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, rue Monsigny, Paris.

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans. 179

MENUISERIE INDUSTRIELLE D'AVIATION MADI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, rue Suzanne, Levallois-Perret.

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 99 ans. 180

NAVIGATION AÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, rue Nouvelle, Paris.

NOTICE

Capital social : Six cent mille francs, divisé en 600 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 15 années.

Objet : La construction, l'achat, la réparation, la vente, la revente, la location et l'armement de tous ballons dirigeables pour tous services publics et militaires, et plus spécialement de types de croiseurs militaires aériens, ainsi que de tous accessoires.

Le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers et en participation.

Acte constitutif : Reçu chez Mes Moyne et Vingtain, notaires, à Paris, 15 juin 1917.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende : sur le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration, le solde sera réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Freycinet, Deloule et Otto.
Commissaires : MM. Venot et Berger. 181

ORION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 82, *rue de Cormeilles, Levallois-Perret.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 30 ans.
Objet : Matériel aérostatique. 182

SOCIÉTÉ D'APPAREILLAGE POUR AVIONS

S. A. P. A.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue d'Edimbourg, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Opérations se rapportant à l'aviation. 183

SOCIÉTÉ ANONYME DES

PIÈCES DÉTACHÉES POUR AVIONS

Siège social : 66, *rue de la Rochefoucauld, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr.
Durée : 99 ans.
Objet : Toutes opérations de constructions mécaniques, très généralement quelconques et plus spécialement la construction d'aéroplanes, la fabrication et le commerce de pièces détachées pour aéroplanes.
Acte constitutif : Josset, notaire à Paris, du 11 janvier 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve ; 2° somme nécessaire pour payer aux actionnaires 7 0/0 des actions ; 10 0/0 sur l'excédent sont attribués au Conseil d'administration. Le solde sous déduction de toutes réserves extraordinaires sera réparti, 50 0/0 aux actions et 50 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Schelphant, Gustave Lange, Walter Sermon. 184

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS R. F.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue du Hameau, Paris.*

NOTICE

Capital : Dix millions, divisé en 20,000 actions de 500 fr.
Durée : 99 années, de janvier 1918.
Objet : L'entreprise de diverses constructions en bois et autrement, de constructions aéronautiques.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Salmon, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre, au plus tard.
Assemblée générale : Tous les ans dans le courant du premier semestre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alfred Regy, Edmond Regy, Louis Monteil. 185

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES ET NAVALES EXCELSIOR

Siège social :
10, *rue du Quatre-Septembre, Paris.*

NOTICE

Capital social : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 10 ans.
Objet : La construction, fabrication et réparation d'avions, hydravions, canots, pièces mécaniques et matériel aéronautique et naval ; celle de tous autres engins pouvant intéresser la défense nationale, la vente desdits engins et objets notamment au gouvernement français et à ceux des puissances alliées.
Et toutes entreprises et opérations industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Reçu chez Me Philippot, notaire à Paris, le 8 octobre 1917.
Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; 7 0/0 à titre de premier dividende ; le surplus sera réparti comme suit : 5 0/0 pour le Conseil d'administration ; 10 0/0 aux actionnaires ; 85 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mme Mary-Hannah Ashton, M. François Celle, M. Henri-Charles- Alfred Ferte.
Commissaire : M. Lucien Pavard. 186

SOCIÉTÉ ANONYME

LYONNAISE D'AVIATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 66, *rue de la Rochefoucauld, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 400 actions de 1,000 fr.
Durée : 99 années,

Objet : Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux constructions de quelque nature qu'elles soient, mais plus particulièrement à celles concernant l'aéronautique, l'automobilisme, ou les transports.

Acte constitutif : Me Legay, notaire à Paris, le 12 juin 1918.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 8 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, sur l'excédent 10 0/0 au Conseil. Le solde : entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. M. Schoff, A. Sauz, L. Clément, A. Romain, Ch. Clément. 187

SOCIÉTÉ DE

CONSTRUCTIONS DE MATÉRIEL POUR L'AÉRONAUTIQUE

(S. C. M. A.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 154, *rue Saussure, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent soixante mille francs, divisé en 160 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 5 ans, à partir du 5 février 1917.

Objet : La construction, l'achat, la vente, l'échange ou la location de tout matériel d'aéronautique et d'aviation ainsi que l'outillage propre à la construction dudit matériel.

Acte constitutif : Reçu chez Me Philippot, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 5 0/0 à titre de premier dividende, le solde est réparti comme suit : 20 0/0 à MM. Sarrade et Brement, 10 0/0 au Conseil d'administration, 70 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Sarrade, Genet, Brement, Simpere, Kahn.

Commissaire : M. Huot. 188

SOCIÉTÉ DE

MENUISERIE MÉCANIQUE ET D'AVIATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Maillard, Paris.*

Capital : Soixante-dix mille francs.
Durée : 99 ans. 189

SOCIÉTÉ DES

APPAREILS J.-E. MANIVERT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *villa Faucheur* (1 *et* 3, *rue des Envierges*), *Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.

Durée : 60 ans.

Objet : Fabrication et vente d'appareils aéronautiques. 190

SOCIÉTÉ DES

ÉTABLISSEMENTS M. E. T.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue Horace-Vernet, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans, à partir du 23 août 1917.

Objet : Construction d'aéroplanes et d'hydroplanes de tous systèmes ; construction de tous accessoires, pièces et tout matériel, se rattachant à l'aéronautique. Vente de ces produits.

Acte constitutif : Reçu chez Me Josset, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du mois d'avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale. La somme nécessaire pour payer aux actions un intérêt de 5 0/0 sur le montant de la libération. Le solde est réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration et le reste aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Michel-Emile Trocard.

Commissaires : MM. Montet et Berthoumieu de Rouchou. 191

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES

AÉROPLANES VOISIN

(S. E. A. V.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue de Choiseul, Paris.*

Capital : Deux millions deux cent mille francs.

Durée : 50 ans. 192

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'INDUSTRIES AÉRIENNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social et bureaux : 44, rue Taitbout, Paris.

Succursales : Londres, Milan, Turin, Rome.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3.000 actions de 100 fr.

MM. W. Baze, P. Mathon, L. Santoni, bénéficiaires de l'apport de 225,000 fr., fait à la Société.

Durée : 50 ans, du.

Objet : Toutes industries aéronautiques.

193

SOCIÉTÉ

INDUSTRIELLE D'AVIATION

(S. I. A.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 80, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 30 ans. 194

SOCIÉTÉ INTERALLIÉE D'AVIATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *avenue Thiers, Nice.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans. 195

SOCIÉTÉ LYONNAISE FER & BOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue Dumont-Durville, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune, dont 4,000 entièrement libérées, attribuées à la Société d'exploitation d'Aéroplanes Védrines-Astoux et à la Société anonyme des Mécaniques Verdol, par moitié.

Durée : 30 années.

Objet : La construction et la vente des aéroplanes Védrines-Astoux, celles des aéroplanes de toutes marques, des hydroplanes et de toutes pièces détachées se rattachant à l'aviation.

L'achat, l'exploitation, la vente de brevets ou licences pour aéroplanes et hydroplanes, moteurs et pièces d'aviation.

En général, toutes les opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets de ladite Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Clément, notaire à Valence, le 1er février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tous les propriétaires ou représentant un groupe de 10 actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, somme nécessaire pour servir un intérêt de 6 0/0 aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties, 25 0/0 pour le Conseil d'administration. Sur le surplus, il sera prélevé les sommes nécessaires pour servir à la constitution de fonds spéciaux. Sur l'excédent, il sera prélevé, si le conseil le juge bon, 10 0/0 pour intéresser le personnel.

Le reliquat sera réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

5 membres au moins, et 9 au plus.

Administrateurs : MM. Charvin, Garchey, Nocdlas, Pointet, Ratelade, Sauzède, Tréfeu et Vigouroux.

Commissaires : MM. Tézier et Novial.

196

SOCIÉTÉ POUR LA CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION ET DE PIÈCES AUTOMOBILES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, rue Daniel, Asnières.

NOTICE

Capital : Un million soixante-dix mille francs, divisé en 2,140 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 200 en numéraire, libérées du quart.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication de tous moteurs, de toutes pièces détachées d'aviation, magnétos, etc., et de toutes autres pièces mécaniques généralement quelconques : l'exploitation de tous brevets ou licences qu'elle pourra acquérir ; la construction éventuelle de camions à vapeur ou autres, l'achat de toutes usines ou industries métallurgiques et autres se rattachant à son objet principal.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit au cours de l'exercice toutes les fois que l'utilité en est reconnue par le Conseil ou par les commissaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale. Telle réserve extraordinaire que voterait l'assemblée générale sur la proposition du conseil pour être af-

fectée à un objet déterminé. Une somme égale au moins à 1/20e des frais de premier établissement pour l'amortissement de ces frais. Somme nécessaire pour allouer un intérêt de 4 0/0 sur le montant libéré des actions. Le reste est attribué : 10 0/0 au Conseil, 40 0/0 aux actions et 50 0/0 aux parts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Duten, Avril, Garnier, Macquart, Jacquet, Beyer, Sourisseau, Fuller.

Commissaire : M. Alfred Sevault. 197

SOCIÉTÉ S. A. B.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, rue des Entrepreneurs, Paris.

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 400 actions de 1,000 fr.

Durée : La Société prendra fin trois ans après le jour qui sera fixé par décret comme date de la cessation des hostilités et de la reprise du cours des délais.

Objet : L'étude de toutes inventions et de tous brevets relatifs à tous appareils d'aviation, les recherches pour la mise au point, l'adoption et le perfectionnement de toutes inventions anciennes et nouvelles de tous brevets et procédés anciens et nouveaux.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Breuillaud, notaire à Paris, novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Blériot, Bernard, Bechereau, Birkigt, Lacoste.

Commissaires : MM. Antelme, Sobry. 198

Journal Spécial des Sociétés Françaises

PAR ACTIONS

COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE

qu'il tient à jour

FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

Organisation, contrôle et tenue de **COMPTABILITÉ**
Inventaire permanent et prix de revient
Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les **OUVERTURES DE CRÉDIT**
Déclarations, revision des **IMPOTS** de toutes natures
Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION
Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**
TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

CHAPITRE V

BANQUES

BANQUE CENTRALE DE CRÉDIT
Pour le Commerce, l'Industrie, la Marine et l'Agriculture

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, *rue de Mogador, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 2,000 actions de 10,000 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Contribuer au développement du commerce, de l'industrie, de la marine et de l'agriculture et procurer à toutes personnes ou sociétés agréées par le conseil d'administration les capitaux qui leur sont nécessaires, dans la limite de leur solvabilité morale et matérielle.

Acte constitutif : 6 mars 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actionnaires, à titre de premier dividende. Sur le solde : 15 0/0 au Conseil d'administration, 15 0/0 mis à la disposition du Conseil pour répartition au personnel, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bouchet, Bligny, Chouanard, Coubard, Godard-Desmarest, Lecocq, Silvestre.

Censeurs : MM. Boutteville, Prache, Veillard.

Commissaires : MM. Cattoor, Maugée.

Directeur : M. Damon. 199

BANQUE COX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
33, *rue du Quatre-Septembre, Paris.*

Capital : Trente millions de francs.

Durée : 99 ans.

BANQUES DE COMMANDITES COMMERCIALES & INDUSTRIELLES

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 1, rue Thérèse, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., souscrites en numéraire et entièrement libérées.

Durée : 45 années, du 1er décembre 1913.

Objet : Faire pour elle-même, pour le compte de tiers, ou en participation en France ou à l'étranger, toutes opérations de banque, d'escompte, d'avances, de crédit, de commission, toutes souscriptions, soumissions et émissions, et en général toutes les opérations des maisons de banque et des maisons de crédit.

Acte constitutif : Reçu par Me Maxime Aubron, notaire à Paris, le 20 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er décembre au 30 novembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme pour la formation d'un fonds de prévoyance. Le surplus, sous déduction de la somme que l'assemblée générale d'accord avec le gérant décidera de reporter à nouveau, appartiendra : 40 0/0 aux actions, 25 0/0 à chacun des gérants et 10 0/0 au Conseil de surveillance.

Conseil de surveillance : MM. H. Girard, Ch.-J. Bouvier, P.-A. Gooreuil, L. Larue et P.-B. Cabray. 201

BANQUE DE LAVAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20-21, *quai Jehan-Fouquet, Laval.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr., dont 200 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Le Guillou.

Durée : 50 années du 18 mai 1914.

Objet : L'exploitation de la maison de banque de M. Le Guillou, sise à Laval et toutes

les opérations de banque, d'escompte, de crédit qui sont pratiquées généralement dans les établissements similaires.

Acte constitutif : Reçu par Me Turquet, notaire à Laval.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 4 1/2 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus: 50 0/0 au Conseil, 50 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Le Guillou, Bertier, Jarsallé.
Commissaires : MM. E. Piednoir, E. Bouleau. 202

BANCO DI ROMA

SOCIÉTÉ ANONYME ITALIENNE

Siège social : Rome.
Sièges et succursales :
Dans les plus importantes villes d'Italie, en Espagne, Egypte, Malte et Jérusalem.
Siège à Paris : 15, *rue de Choiseul.*
Agence à Lyon :
70, *rue de l'Hôtel-de-Ville.*

Capital : Cent millions de francs.
Objet : Toutes opérations de banque.
Nota. — Notice complète parue dans notre grande édition 1914. 203

BANQUE DUPONT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue du Louvre, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt millions de francs, divisé en 20,000 actions de 1,000 francs.
Durée : 99 années.
Objet : Faire en France, dans ses colonies et à l'étranger toutes opérations de banque, d'escompte ou de commission, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.
Acte constitutif : Reçu par Me P. Delapalme, notaire à Paris, le 12 novembre 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 à toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Mercier, P.-L. Dupont, L. Dupont, H. Dupont, P. Sirot, J. Guérin de Vaux, E. Dupont, Ch. Roth le Gentil.
Commissaires : MM. J. Perrelle et Firmin Ch.-E. Houtart. 204

BANQUE FRANÇAISE DE CRÉDIT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *rue Laffitte, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., libérées d'un quart.
Durée : 99 années du 8 décembre 1913.
Objet : La vente à crédit de valeurs à lots conformément à la loi du 12 mars 1900. La création ou la gestion de toutes sociétés de capitalisation, conformes à la loi du 19 décembre 1907. La création ou la gestion de toutes sociétés d'épargne conformément à la loi du 3 juillet 1903. Et généralement toutes opérations de banque et de finance pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Reçu par Me Hue, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, 5 0/0 pour une réserve extraordinaire, 5 0/0 à l'administrateur. Le solde sera distribué entre toutes les actions par parts égales.

Administrateur unique : M. Gehin.
Commissaire : M. L.-J.-M. Zucco. 205

BANQUE FRANÇAISE DU CHILI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Santiago-du-Chili (Chili).

NOTICE

Capital : Dix millions de pesos divisés en 200,000 actions de 50 pesos chacune en numéraire. Il est créé 2,000 parts de fondateur.
Durée : 50 années à dater du 13 novembre 1916.
Objet : Toutes les opérations de banque ; recevoir des dépôts d'argent, consentir des prêts de caractère commercial ; négocier et escompter toutes lettres de change ; ouvrir tous crédits en comptes courants ; consentir des avances, donner des cautions, etc.
Acte constitutif : Reçu par M. de Sainte-Marie, vice-consul chargé de la Chancellerie, intervenant comme traducteur-juré.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le cours du premier trimestre composée de tous les actionnaires avec une voix par action qu'ils possèdent.
Répartition des bénéfices : 25 0/0 des bénéfices pour les parts après prélèvement de : 1° 5 0/0 au fonds de réserve : 2° répartition d'un premier dividende de 8 0/0 sur le capital versé ; 3° 15 0/0 du solde pour rémunérer le conseil ; 4° attributions de toutes sommes que l'assemblée déciderait de réserver pour la formation de fonds spéciaux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Composé de 6 membres au moins et 9 au plus, lesquels devront posséder un nombre

d'actions, représentant 10,000 pesetos de capital nominal, libérées ou non.

Premier administrateur : M. Maurice d'Orival. 206

BANQUE INDUSTRIELLE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 64, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,500 actions de 500 fr. et la transformation en actions de 500 fr. des 2,500 actions de 100 francs de la société Denis Ricaud.

Durée : 70 années.

Objet : De faire en France et à l'étranger toutes opérations de bourse, de banque, d'escompte, d'avances. Exploiter tous journaux financiers et autres publications. Faire toutes opérations pouvant intéresser l'industrie, le commerce ou la banque.

Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris, le 6 novembre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit dans le courant du premier semestre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions, 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées, 10 0/0 du surplus au Conseil L'excédent 20 0/0 aux actions de priorité et 80 0/0 aux actions ordinaires. 207

BANQUE INDUSTRIELLE DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
62, *rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr. dont 1,000 d'apport, entièrement libérées, attribuées à M. Barrachin.

Durée : 30 années, du 22 décembre 1913.

Objet : Les opérations de banque, excepté l'escompte des papiers de commerce. La création de succursales utiles et l'exploitation de tous journaux utiles à son objet.

Acte constitutif : Reçu chez Me Laeuffer.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Barrachin, F. Faivre, G. Pichard, A. Mondollot.

Commissaires : MM. Balland et Fourcade. 208

COMPTOIR ELBEUVIEN

(Béranger et Cie)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Elbeuf (Seine-Inférieure).
Succursales à Pont-Audemer et Le Neubourg (Eure).

NOTICE

Capital : Six millions de francs, divisé en 300 actions de 20,000 fr., libérées de 10,000 fr. Titres non cotés.

Durée : 15 ans, du 1er avril 1917.

Objet : Banque, escompte, recouvrements.

Acte constitutif : Reçu par Me Belzeaux, notaire à Elbeuf.

Gérants : MM. Etienne et Léon Béranger. 209

COMPTOIR COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER

(E. G. D. A.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, *rue de Châteaudun, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Objet : Toutes opérations financières.
Durée : 50 ans. 210

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PROVENCE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 10, *rue de la République, Carpentras.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr., dont 600 d'apport entièrement libérées attribuées à la Société Léopold Molinas. Parts de fondateur : 300, attribuées à M. L. Molinas (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 30 années du 30 mars 1914.

Objet : Les opérations de banque, d'escompte, de crédit, de commission, d'avances sur effets publics, warrants, etc... et toutes les opérations faites en général par les établissements de crédit. Spécialement la continuation de l'exploitation de la maison de banque Léopold Molinas.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins cinq parts ; au plus tard dans le courant de juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 20 0/0 aux gérants, 10 0/0 au Conseil de surveillance, 15 0/0 aux parts de fondateur, 55 0/0 aux actionnaires.

Conseil de surveillance : MM. Louis Gilloux, G. Mouries, comte G. de Robien, Peter Young, P. Calvini. 211

COMPTOIR PROVENÇAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 170, *rue de l'Abbé-de-l'Epée. Marseille.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Opérations de banque. 212

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue Lafayette, Paris.*

NOTICE

Capital : Quarante-cinq millions de francs, divisé en 90,000 actions de 500 fr.
Durée : 50 années.
Objet : Toutes opérations de banque.
Acte constitutif : Reçu par Me Tollu, notaire à Paris, le 18 juin 1894.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice, les propriétaires de 20 actions.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 pour fonds de prévoyance, somme nécessaire pour donner aux actionnaires 4 0/0 du capital. Sur le surplus : 80 0/0 aux actions, 12 0/0 au Conseil, 8 0/0 aux administrateurs délégués.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. B. Rossier, Th. Andoly, R. Aynard, H. Caullier, J. Davillier, L. Dybois, A. Duplan. L. Estrine, A. Koechlin, M. Koechlin, J. Lesca, A. Morel, A. Motte, E. Prévost, E. Roussy.
Commissaires des comptes : MM. J.-A. D'Hérisse, H. Cortier. 213

A. LÉVÊQUE & Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Siège social : 1, *rue de la Banque, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 francs chacune. Sur ces actions, 200 entièrement libérées ont été attribuées en représentation des apports.
Durée : 30 années.
Objet : Faire en France et à l'étranger, toutes opérations de banque, de bourse, d'escompte, d'avances, de crédit ou de commission.
Acte constitutif : Reçu par Me Rocagel, notaire, le 13 janvier 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le courant du mois de février.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles seront libérées et non amorties. Somme que l'asemblée décidera à affecter à un fonds de réserves spéciales. Le surplus ainsi réparti : 30 0/0 à la gérance, 35 0/0 aux actionnaires et 35 0/0 aux porteurs de parts.
Conseil de surveillance : MM. Alfred Caudron, Louis Ferrat, Albert Lévêque.
Commissaire : M. Louis Ferrat. 214

SOCIÉTÉ FRANCO-ROUMAINE DE PRÊTS ET AVANCES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue d'Antin, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : Pour finir 3 mois après la cessation des hostilités. 215

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE ET DE CRÉDIT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 75, *boulevard Carnot, Toulouse.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : Préparation et exécution de toutes opérations financières.
Acte constitutif : Reçu par Me Bouvier, notaire à Toulouse, le 12 juin 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit chaque année, dans le courant du mois de novembre.
Répartition des bénéfices : 1/20e pour la réserve légale. Somme nécessaire pour payer aux actions 5 0/0 sur le montant du capital libéré et non amorti. Sur la somme alors disponible, il est attribué : 15 0/0 au Conseil d'administration à répartir entre tous ses membres, 5 0/0 à l'administrateur délégué chargé de la direction, 30 0/0 aux parts de fondateur, 50 0/0 aux actions à titre de dividende supplémentaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Hermann, Dupré-Gaudens, Castex, Germain Rivière, Léon Belot.
Commissaire : M. Julien Castex. 216

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ESCOMPTE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *quai de la Rapée, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr. chacune, entièrement libérées.

Durée : 99 ans.
Objet : 1° Faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation en France et à l'étranger, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, minières, civiles, mobilières et immobilières quelconques, celles de banque, d'escompte, d'avances, de crédit et de commission ; toutes opérations concernant les fonds d'État, actions et obligations et autres titres ; toutes entreprises de travaux publics et particuliers et de services de transport ; 2° toutes participations directes ou indirectes aux opérations se rattachant directement ou indirectement aux énonciations ci-dessus par voie de création de nouvelles sociétés.
Acte constitutif : Déposé chez Me Charpentier, notaire à Paris, le 3 juin 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Tenue avant fin juin à Paris et composée d'actionnaires propriétaires d'au moins 10 actions ou représentant un groupe possédant 10 actions au moins.
Répartition des bénéfices : Après prélèvement de 5 0/0 pour le fonds de réserve légale et la somme nécessaire pour payer aux actions à titre de premier dividende 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées, 15 0/0 du surplus sont attribués au Conseil d'administration. Le solde est réparti entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Georges Lelièvre.
Membres : MM. Bernard Schmitt, directeur technique, Dominique Dufay, Sainte-Claire Deville.
Commissaires des comptes : MM. Ernest Dubois et Pierre Leroy. 217

SYNDICAT DE BANQUES RÉGIONALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31, *rue de Mogador, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr., en numéraire.
Durée : La société prendra fin le 31 décembre 1940.
Objet : Toutes opérations de banque, de bourse ou de commission sur valeurs cotées ou non cotées, françaises et étrangères.
Acte constitutif : Reçu par Me Lesguillier, notaire à Paris, le 5 janvier 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se compose de tous les actionnaires propriétaires d'actions libérées de tous les versements exigibles.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Antoine Sceaux-Chazal, Maxime Pillot, Frédéric Jurgensen.
Commissaire : M. Henri Pillot.
Commissaire suppléant : M. Henri Boulogne. 219

BANQUE GÉNÉRALE INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *boulevard Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisés en 2,500 actions de 100 fr. chacune, en numéraire.
Durée : 50 années.
Objet : Toutes opérations financières de banque, de bourse, de dépôt, d'arbitrage, de reports, d'encaissements, paiements et recouvrements de courtage et commission en France, dans les colonies, pays de protectorat et à l'étranger.
Acte constitutif : Reçu par Me Rocagel, notaire, le 13 mai 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit chaque année à toute époque.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde, sous déduction des sommes que décidera l'assemblée, sur la proposition du Conseil, d'affecter à la constitution de fonds de réserves supplémentaires, reviendra aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Coufison, Gaston François, Ferdinand Pascal.
Commissaire : M. Jean Malliarakis.
Commissaire-adjoint : M. John Emett. 220

BANQUE PARISIENNE D'ARBITRAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 54, *rue de la Victoire, Paris.*

NOTICE

Capital : Quarante mille francs, divisé en 400 actions de 100 fr.
Durée : 50 années, du 6 avril 1914.
Objet : L'arbitrage sur fonds publics, actions et obligations ; l'achat et la vente de toutes valeurs, l'émission et la négociation de tous titres.
Acte constitutif : Reçu par Me Deraine, notaire à Vanves (Seine).
Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 10 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le solde : 5 0/0 au conseil, 95 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Conscience, E. Bainier, P. Schreyer.
Commissaires : M. L. Lefebvre et E. Bourdon. 221

BANQUE INDUSTRIELLE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 64, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr., dont 250 entièrement libérées en paiement des apports de M. Denis Ricaud, et 1,750 de numéraire libérées du quart.

Durée : 50 années.

Objet : Faire en France et à l'étranger toutes opérations de Bourse, de banque, d'escompte, d'avances ; exploiter tous journaux financiers et autres publications ; faire toutes opérations pouvant intéresser l'industrie, le commerce ou la banque.

Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris, le 3 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit dans le courant du premier semestre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées, 10 0/0 du surplus au Conseil. L'excédent : 20 0/0 aux actions de priorité et 80 0/0 aux actions ordinaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Marcel Gounouilhou.

Membres : MM. R. de Cerenville, J. Gault, Denis Ricaud.

NOTA. — Cette Société va porter son capital de un à cinq millions, par émission au pair de 8,000 actions de 500 fr., et a créé comme conséquence 800 parts de fondateur donnant droit à 20 0/0 des bénéfices. (Assemblée générale 25 février 1919.) 222

SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 41, *rue Cambon, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent millions de francs, divisé en 200,000 actions de 500 fr.

Objet : Faire directement ou en participation pour elle-même ou pour le compte de tiers et spécialement des membres du syndicat des banques de province, toutes opérations se rattachant à son objet.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : En mars, composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt au capital versé. Le surplus est distribué : 15 0/0 au conseil, 5 0/0 à la disposition du Conseil, 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ch. Dumont, E. de Trincaud de la Tour, H. Bousquet, E. Gallut, J. Bazin, J. Bessonneau, J. Bonnasse, M. Bouilloux-Lafont, A. Gommès, A. Hervet, E. Level, J.-M. Peron, Richon, Rosière, Klehe, E. Dumont, Schmitt, Beaurienne, Caze.

Commissaires : MM. Dupleix, A. Mas, Palliez, D. Mercier. 223

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COMMISSION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 82, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à partir du 28 mars 1917.

Objet : Opérations de commission, de bourse ou de banque, ainsi que l'étude et la réalisation de toutes entreprises industrielles, commerciales ou financières.

Acte constitutif : Reçu chez Me Josset, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 8 0/0 à titre de premier dividende, 7 0/0 du solde sont attribués au Conseil d'administration, le surplus sera réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Mottart, Thieren, Schneider, Sturman.

Commissaire : M. Coper-Royer. 224

SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE FRANCO-ESPAGNOLE POUR L'AMÉRIQUE DU SUD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48, *rue de Laborde, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,500 actions de 500 fr. en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : Prêts sur garantie hypothécaire de biens immobiliers, urbains et ruraux, des sommes qui seront remboursables à courte ou à longue échéance par annuités, par mensualités, avec ou sans amortissement ou de toute autre manière.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu par Me Tollu, notaire à Paris, le 22 mai 1914.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes libérées. L'excédent, 10 0/0 au Conseil. Le surplus : 15 0/0 aux parts bénéficiaires, 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Wallerstein, J.-M. de Olozaga, A.-S. de Larragoiti, E. Wallerstein, M. Alvarez, A. Ramirez. 225

UNION GÉNÉRALE FRANÇAISE MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE FONCIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31, *rue Bergère, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr.
Durée : 90 années.
Objet : Toutes opérations d'avances de crédit ou de prêts sur titres ou sur hypothèques ou sur garanties quelconques, tous escomptes et réescomptes de papier.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Acte constitutif : Reçu par Me L. Robert, notaire à Paris, le 4 juillet 1914.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. L'excédent, 10 0/0 au Conseil. Le solde : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Monmirel, Lelaurin, Le Roy, Hennequin.
Commissaires : MM. Charron et Beauvais.
226

E. VESSIÈRE & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 91, *rue de la Victoire, Paris.*

NOTICE

Capital : Sept cent cinquante mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 50 ans, à partir du 9 février 1917.
Objet : Opérations de banque et de bourse.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Acte constitutif : Reçu chez Me Salle, notaire à Paris.
Répartition des bénéfices : 6 0/0 pour payer aux actions, 10 0/0 pour un fonds de réserve, le reliquat est réparti : 35 0/0 au gérant, 75 0/0 aux actions.
Gérant : Emile Vessière. 227

AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, *boulevard Poissonnière, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 francs.
Durée : 99 années, du 17 janvier 1914.
Objet : L'exploitation de l'agence d'informations politiques, économiques et financières, connue sous le nom de l'*Agence Economique et Financière* et toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet ci-dessus.
Acte constitutif : Reçu par Me Laverne, notaire à Paris, le 8 janvier 1914.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions. Surplus : 5 0/0 au Conseil d'administration, 5 0/0 à la direction. Le solde : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Yves Guyot, Henry Coulon, Robert Bollack.
Commissaire : M. Laroche. 227 *bis*

BANQUE SPÉCIALE DE

CRÉDIT POUR FOURNISSEURS DE SERVICES PUBLICS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 47, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital social : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 70 années, à partir du 2 juillet 1917.
Objet : Mobiliser les créances sur l'Etat, les départements, les communes, les grandes compagnies de chemins de fer et autres à solvabilité indiscutée et indiscutable qui n'acceptent pas des dispositions sur leurs caisses.
Acte constitutif : Reçu chez Me Panhard, notaire à Paris.
Assemblée générale : Dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Sur le surplus : 20 0/0 pour le Conseil d'administration, 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gaillard, A. Vincent, Bardolle, Guiraud.
Commissaires : MM. L. Vincent et Jacquard. 228

COMPTOIR FRANÇAIS D'ADMINISTRATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 99, *rue de Fives, Lille.*

NOTICE

Capital : Trois mille francs, divisé en 30 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 12.
Durée : 99 années, du 19 février 1914.
Objet : Faciliter en France et en Europe, la négociation des actions nominatives et au-

tres des sociétés étrangères, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Lucien Desrousseaux, notaire à Lille.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil et 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Poumaere, E. Mathieu.

Commissaires : MM. H. Demasur et A. Demasur. 229.

INSTITUT FIDUCIAIRE NATIONAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
51, *rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 230

KINÉMA BANK

SOCIÉTÉ ANONYME A PERSONNEL ET CAPITAL VARIABLES

Siège social : 12, faubourg Poissonnière, Paris.

Capital : Dix mille francs.
Durée : 50 ans. 231

LA FONCIÈRE DE VAUGIRARD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 77, rue de Vaugirard, Paris.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr.

Durée : 99 années, du 17 février 1914.

Objet : L'acquisition, la mise à bail, la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis, la mise en valeur de ces immeubles ; l'administration desdits immeubles ; toutes prises d'intérêts dans toutes Sociétés ou affaires se rapportant directement ou indirectement aux immeubles, et, en général, toutes opérations quelconques se rattachant aux objets ci-dessus spécifiés.

Acte constitutif : Reçu par Me Fauchey, notaire.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 4 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Peaucelle, P.-J.-M. Le Camus, E. Lorphelin.

Commissaires : MM. Varet et Morin. 232

LA SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 34, rue Taitbout, Paris.

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 233

MINING TRUST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, rue de l'Etamine, Beauvais (Oise).

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. 2,000 parts de fondateur attribuées à M. Paul Vraye en compensation de son apport : travaux, études et conceptions financières pour assurer la marche de la Société.

Durée : 40 années.

Objet : L'achat et la revente de tous titres, spécialement de titres miniers en vue de bénéficier de la hausse des cours et des dividendes servis, mais à l'exclusion de toutes opérations à terme.

Acte constitutif : Déposé chez Me Betheuil, notaire à Beauvais.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice ; une voix par 10 actions avec maximum de vingt voix.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve légale, 10 0/0 au Conseil d'administration, le solde 75 0/0 aux actionnaires, 25 0/0 aux parts de fondateur.

Dividendes :

Exercices	Actions libérées de 1/4	Parts de fondateurs
1916.....	2 fr.	0 fr. 15
1917.....	2 fr.	0 fr. 15

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président administrateur délégué : M. Paul Vraye.

Membres : MM. R. Brossier et E. Dheilly.

Commissaire des comptes : M. G. Martin.

Actions déposées en garantie par chaque administrateur : 10 actions. 234

SOCIÉTÉ ANONYME DE

CRÉDIT IMMOBILIER DE LA DROME

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Valence (Caisse d'épargne).

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr.

Durée : 50 années, du 26 janvier 1914.

Objet : Les opérations de prêts hypothécaires individuelles destinées à l'acquisition ou à la construction d'immeubles.

Acte constitutif : Reçu par Me Clément, notaire à Valence.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve, 4 0/0 distribué comme dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Chalamet, Ch. Huguenel, A. Tézier, A. Giraud, A. Bonnet, P. Roux, E. Frappat, Joseph Fenestrier fils.

Commissaires : MM. E. Tézier, Ch. Cara, Mayer-Saint-Cyr. 235

SOCIÉTÉ ANONYME DE CRÉDIT IMMOBILIER DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Préfecture de Nantes.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années, du 26 février 1914.

Objet : Toutes opérations de crédit immobilier.

Acte constitutif : Reçu par Me Jamin, notaire à Nantes.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Les dividendes sont limités à 4 0/0.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Albert Noël, François Chassé, Ferdinand Ménard, André Audemar, docteur Dorain, Vincent Joüon.

Commissaires : MM. G. Lapanne-Joinville, Robert Savreux. 236

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE FRANÇAISE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
11, *boulevard de la Madeleine, Paris.*
Succursales : Lyon, Bordeaux.

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 25,000 actions de 100 fr. chacune, dont 10,000 actions d'apports. 1,000 parts bénéficiaires sans valeur nominale attribuées à M. Tantaud.

Durée : 75 ans.

Objet : Faire dans tous les pays, leurs colonies et protectorats, toutes opérations et toutes entreprises mobilières et immobilières concernant directement ou indirectement toutes les branches de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des finances, sans exception, ou pouvant être de nature à leur développement, ainsi qu'à mettre en valeur les richesses de toute nature des pays ci-dessus.

La Société aura plus spécialement pour but toutes opérations de banque, de courtage et de négoce, sous quelque forme que ce soit. Enfin, toutes opérations se rattachant d'une façon quelconque à l'une des opérations principales visées ci-dessus, ou pouvant en favoriser le développement.

Acte constitutif : Déposé chez Me Moyne, notaire à Paris, le 20 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois suivant la clôture de l'exercice composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre d'intérêt, 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le solde : 20 0/0 au Conseil d'administration, 5 0/0 aux actions et 30 0/0 aux parts bénéficiaires. 237

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT COMMERCIAL ET FONCIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 35, *rue Jacob, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Consentir ou faciliter toutes opérations de prêts sur hypothèques ou autres sûretés personnelles ou mobilières en vue de l'exécution de tous travaux de construction, transformation, aménagement ou utilisation d'immeubles de toute nature, y compris les hôtels, etc.

Acte constitutif : Reçu par Me Lefebvre, notaire à Paris, le 23 juillet 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : A la fin du mois qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus, 15 0/0 au Conseil, 60 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. T. d'Arenberg, Ch. Blanc, P. Collenot, L. Grand, J. Le Mire, P. Perrenet, H. Prost.

Commissaires : MM. Charue, Vuillaume. 238

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 66, *rue de la Rochefoucauld, Paris.*

NOTICE

Capital : Soixante-deux mille cinq cent francs, divisé en 625 actions de 100 fr.

Durée : 99 ans.

Objet : Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières comportant un négoce.

Acte constitutif : Me Josset, notaire à Paris, 25 juin 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Une fois par an au moins.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve ; 2° somme nécessaire pour payer aux actionnaires un premier dividende de 6 0/0.

Sur l'excédent, il est attribué 10 0/0 au conseil, le solde aux actionnaires sous déduction de tous prélèvements extraordinaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Copper-Royer, 66, rue de La Rochefoucauld.

Commissaire : M. Tiopulo. 239

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RAPPORTS ET INTÉRÊTS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, rue Caumartin, Paris.

NOTICE

Capital : Trente mille francs, divisé en 60 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Faire pour elle-même et pour le compte des tiers ou en participation en France et à l'étranger toutes opérations de banque, de change, d'escompte, de crédit et de commission, etc.

Acte constitutif : Me Lavoignat, notaire à Paris, 25 juillet 1917. 240

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE MENTON SAINT-ROCH

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : avenue Flavie (Villa Blanche), Menton.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 241

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DES FERMES FRANÇAISES AU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Un million deux cent cinquante mille francs, divisé en 5,000 actions de 250 fr., dont 1,000 d'apport, entièrement libérées, attribuées à la Société Pensa et Cie.

Parts de fondateur : 4,000, attribuées à M. Pensa.

Durée : 75 années, du 29 avril 1912.

Objet : Le développement de la colonisation au Maroc par toutes opérations foncières, prêts, achats de terrains ; opérations de banque, etc.

Acte constitutif : Reçu chez Me Vinay, notaire à Lyon.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt sur le capital versé, 15 0/0 au Conseil, 15 0/0 à répartir au personnel. Le surplus, 80 0/0 aux actions, 20 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le comte H. Cagninacci, le général J.-P. Brieu, H. Pensa, J. Pointet, A. Samuel, le commandant Ratyé, baron Wolf de Flotow.

Commissaires : MM. Cavalier, J. Pey.

NOTA. — Société omise dans notre grande édition 1914. 242

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE TOURS-SUD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, rue Auguste-Comte, Tours.

NOTICE

Capital : Vingt-huit mille francs, divisé en 56 actions de 500 fr., entièrement libérées.

Durée : 50 années, du 7 novembre 1913.

Objet : L'acquisition soit par voie d'achat de gré à gré ou par adjudication volontaire ou judiciaire, soit par voie d'échange ou d'apport, de tous immeubles bâtis situés exclusivement dans le canton de Tours-Sud ; la prise à bail de tous immeubles achetés ou loués situés dans les mêmes limites ; l'administration et l'exploitation de tous les immeubles achetés ou loués par bail, location ou autrement ; et généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Acte constitutif : Reçu par Me Lainé, notaire à Tours.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution du fonds de réserve légale. Le solde des bénéfices est réparti entre les actionnaires par l'assemblée générale sur la proposition du conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L.-E. Gazeau, J. Boudon, A. Guignard.

Commissaires : MM. P. Thuilard, A. Sadoux. 243

UNION INDUSTRIELLE DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *cours de Gourgne, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 500 actions d'espèces de 100 fr. chacune.

Durée : 25 années.

Objet : Créer, organiser, développer, mettre en valeur toutes opérations industrielles, commerciales et autres ; venir en aide à l'industrie en lui prêtant le concours d'un personnel technique de capitaux, d'organisations accessoires et généralement toutes opérations concernant ces objets.

Acte constitutif : Reçu par Me Bossuet, notaire à Bordeaux, le 14 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice et composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 20 0/0 au Conseil, 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Aucanne, Baronnet, Frugès, Bourbouley, Boyer, Carde, Daubrée, Delmas, Doboscq, Gounouilhon, Lambert, Maurel, Moussié, Petit, Philipport, Prescoq, From, Thévenot, de Vial, Weill.

Commissaire : M. Talboom. 244

LA RÉSERVE NATIONALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions nominatives de 100 fr. Parts de fondateur : 3,000, attribuées à M. Brothier, fondateur.

Durée : 99 années, du 2 mars 1914.

Objet : La constitution au moyen de versements uniques ou périodiques de capitaux payables à échéance fixe ou à la suite de remboursement anticipé par voie de tirage au sort ou autrement ; la formation de Sociétés de gestion ou de mutualité à cet effet et toutes opérations autorisées par la législation spéciale aux entreprises de capitalisation.

Acte constitutif : Reçu chez Me Albert Girardin, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des porteurs de 50 actions, dans les quatre mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 aux actions sur le capital versé, 15 0/0 au Conseil, une somme à déterminer par la création d'un fonds de réserve. Sur le surplus : 40 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur. Le solde entre les différentes séries de catégories.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Algis, Ebstein, Kirch, Klein, Montignault, Poursin.

Commissaires : MM. Debricon, Nicolas. 245

L'ÉPARGNE NATIONALE

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE

Siège social : 18, *rue du Bât-d'Argent, Lyon.*

NOTICE

Durée : 75 années, du 1er janvier 1914.

Objet : Toutes opérations de nature à favoriser ou à faciliter directement ou indirectement le développement de l'épargne publique ou privée et à encourager l'économie et la prévoyance ; notamment de réunir et capitaliser en commun les épargnes de ses adhérents constitués en groupements sans prendre à leur égard des engagements déterminés ; de faire fructifier les sommes épargnées, dans le but de leur procurer la jouissance ou la propriété d'une maison familiale, bien de famille, etc., de pratiquer toutes les opérations déroulant ou se rattachant à son objet, et toutes opérations autorisées par la législation spéciale aux Sociétés d'épargne.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant le 31 mai ; composée des administrateurs, du directeur, des commissaires et de tous les sociétaires souscripteurs dans une ou plusieurs associations d'un minimum de dix parts de 900 fr. ou de 1,000 fr. et faisant partie de la Société le 31 décembre précédent. 246

L'ÉPARGNE UNIVERSELLE

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE

Siège social : 15, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Fonds de garantie : Quatre cent mille francs.

Durée : 75 années.

Objet : La création et l'administration d'associations mutuelles pour l'achat en commun d'obligations et autres valeurs à lots.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 à un fonds de réserve de gestion ; 30 0/0 aux associations en cours et non liquidées, 50 0/0 aux porteurs de parts émises du fonds de garantie. 247

L'ÉPARGNE OUVRIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue Taine, Paris.*

NOTICE

Capital initial : Quarante mille francs, divisé en 400 parts de 100 francs.

Durée : 99 années.

Objet : Améliorer dans la plus large part le bien-être de ses membres en stimulant les principes d'épargne parmi eux et en leur facilitant l'économie par tous les moyens en son pouvoir, notamment en leur procurant aux prix les plus réduits possibles les produits alimentaires de première nécessité de toutes marchandises.

Acte constitutif : Reçu par Me Delarue, notaire à Paris, le 24 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant le 1er mars de chaque année.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 entre les sociétaires. Le surplus entre les sociétaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Monin, A.-H. Perrin, E. Steinmetz. 248

LE PETIT COMMERCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : La capitalisation des escomptes faits par le commerce aux consommateurs, et, à cet effet, la constitution en quinze années, à ces derniers, et sous le contrôle de l'Etat, de capitaux de garantie de 1,000, 500 ou de 250 fr., selon que leurs dépenses mensuelles atteindront 100, 50 ou 25 fr., payables à échéances fixes, au moyen de versements représentés par des quittances d'escompte remises gratuitement aux consommateurs par leurs fournisseurs, à quelque titre que ce soit.

Acte constitutif : Déposé le 9 août 1913, en l'étude de Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° Prélèvement de 3 fr. pour 1,000 fr. pour la constitution d'une réserve de garantie ; 2° toutes réserves supplémentaires que l'assemblée aura le droit de créer ; 3° une somme suffisante pour payer aux actionnaires 5 0/0 sur le capital versé de leurs actions. Le surplus est attribué comme suit : 45 0/0 aux porteurs de titres, 20 0/0 aux actionnaires, 20 0/0 aux commerçants adhérents, 5 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Joseph Maurice, M. Firmin Lefoux, Mme Dreysse veuve Héliès, M. Auguste Simonot. 249

Organisation, contrôle et tenue de **COMPTABILITÉ**
Inventaire permanent et prix de revient
Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les **OUVERTURES DE CRÉDIT**
Déclarations, revision des **IMPÔTS** de toutes natures
Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION
Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**
TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

CHAPITRE VII

BLANCHISSERIES-TEINTURERIES

BLANCHISSERIE DE L'AVENIR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue François-Arago, Pantin.*

Capital : Vingt mille francs.
Durée : 20 ans. 250

BLANCHISSERIE DE GRENELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *rue Rouget-de-l'Isle, Issy-les-Moulineaux.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années, à partir du 28 juin 1917.

Objet : La continuation de l'exploitation de la blanchisserie. En général, toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux industries du blanchissage, dégraissage et teinture du linge ; le tout en France, dans les colonies ou pays de protectorat et à l'étranger.

Acte constitutif : Reçu chez Me Panhard et Me Houdard, notaires à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve légale, jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social ; 6 0/0 à titre de premier dividende ; le solde sera réparti comme suit : 25 0/0 aux actions, 60 0/0 aux parts de fondateur, 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Saint, Henriot, Leducq, Cavillon, Page, Bernet. 251

COMPTOIR DES EXTRAITS TANNANTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue de l'Isly, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 252

ÉTABLISSEMENTS CHAMBEYRON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à La Digonnière, Saint-Etienne.

Capital : Un million quatre cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Teintures. 253

FRÈRES KOECHLIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Mulhouse (Alsace).
Maison à Paris : 33, *rue du Sentier.*

NOTICE

Capital : Deux millions deux cent cinquante mille francs, divisé en 900 actions de 2,500 fr., dont 400 actions ordinaires et 500 actions privilégiées, entièrement libérées.

Date de constitution en Société anonyme : 19 janvier 1901.

Objet : L'exploitation des établissements Frères Koechlin se composant de blanchiment, impression sur étoffes, teinture et apprêt, ainsi que toutes les opérations commerciales, industrielles et financières s'y rattachant.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : En octobre.

Dividendes : Actions privilégiées depuis 1912, 6 0/0 ; ordinaires depuis 1915, 4 0/0.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions privilégiées, 4 0/0 aux actions ordinaires comme premier dividende ; l'excédent : 10 0/0 au Conseil, 30 0/0 à la gérance, le reste à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL DE SURVEILLANCE :

Membres : MM. Math. Dreyfus, Alb. Sandoz, Paul Jeanmaire, Léon Meyer, Henry Lederlin.

Gérants : MM. Paul Clottu, Henry Bourry. 253 *bis*

GRANDE BLANCHISSERIE DE DECAUVILLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue de Petrograd, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 99 ans. 254

GRANDE BLANCHISSERIE DE PANTIN

(Anciens Etablissements Maurice Leducq)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue du Général-Compans, Pantin.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans. 255

GROUPEMENT POUR

L'APPROVISIONNEMENT DES USINES DE TEINTURE ET D'APPRÊT DES TISSUS DE LAINE ET SOIE DE LA RÉGION DE PARIS

(G. A. U. T. A.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *boulevard Poissonnière, Paris.*

256

LE CYANOLITHE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30 bis, *avenue Victor-Hugo, Aubervilliers.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Bleu d'outremer d'Aubervilliers.
257

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA

BLANCHISSERIE PARISIENNE ET DES BAINS-DOUCHES DE LA CITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2 et 4, rue de la Cité, Villeurbanne (Rhône).

NOTICE

Capital : Quatre cent vingt mille francs, divisé en 840 actions de 500 fr. chacune, dont 400 libérées, attribuées à M. Bergeret, en rémunération de ses apports.

Durée : 99 années.

Objet : L'acquisition et l'exploitation d'établissements de blanchissage et de bains et de tous commerces similaires et généralement la recherche et mise en pratique de tous procédés susceptibles d'augmenter le rendement de ces établissements.

Acte constitutif : Reçu par Me Charbon, notaire à Lyon, le 5 septembre 1918.

Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les quatre mois de la clôture de l'exercice social et composée de tous actionnaires avec une voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour servir aux actions comme premier dividende 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur l'excédent : 5 0/0 au directeur, 20 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 aux actions comme superdividende et le solde sera porté en compte réserve pour éventualité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cinq membres au moins et huit au plus.
Administrateurs : MM. Bergeret, Frize, Marigot, Mignot, Neyroud.
Commissaire : M. Planat. 258

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS G. MASSOULLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue Meyerber, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 800 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'industrie et le commerce de teinture, du blanchiment, de l'impression, de l'apprêt et du grattage de tous tissus et spécialement de ceux du velours.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Bertrand Taillet, notaire à Paris, 21 février 1917.

Assemblée générale : Dans le courant des six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution du fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 6 0/0 des sommes versées sur les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lederlin, Buisson, Sibercison.
Commissaires : MM. Aubry et Verge.
259

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉTABLISSEMENTS PIESCH DE TOMASZOW

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 54, *rue de la Victoire, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois millions cinq cent mille francs, divisé en 14,000 actions de 250 fr., dont 10,400 d'apport, entièrement libérées, attribuées aux fondateurs MM. Séverin, F. Piesch et R. Piesch.

Durée : 50 années, du 9 février 1914.

Objet : La continuation et l'extension de l'exploitation actuelle des *Usines de teintureries et apprêts*, établies à *Tomaszow* (Polo-

gne). Toutes opérations industrielles, commerciales, immobilières ou financières s'y rattachant, ainsi que l'exploitation de la teinturerie de la soie artificielle.

Acte constitutif : Reçu par Me Mouchet, notaire à Paris, 9 février 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se tient dans les premiers six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 20 0/0 au Conseil, 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alphonse Séverin, Antoine dit Louis Bureau, Charles Kuster.

Commissaires : MM. Fernand Bonnasseau, Louis-Emile Martin. 260

SOCIÉTÉ ANONYME TINCTORIALE DE LA LOIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : quai du Béal, Roanne (Loire)

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 261

SOCIÉTÉ DES TANNERIES DE LA BIÈVRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 59, *avenue Raspail, Gentilly (Seine).*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 20 ans. 262

SOCIÉTÉ DU BLANCHIMENT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue de la Pépinière, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 15 ans. 263

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE TOULOUSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue Centrale, Lyon.*
Bureaux et usine : boulevard Pasteur, Toulouse.

NOTICE

Capital : Un million six cent mille francs, divisé en 16,000 actions de 100 fr. chacune, dont 1,750 actions d'apports attribuées à M. Godet, fondateur.

Parts de fondateur : 4,000, attribuées à M. Godet.

Durée : 50 années.

Objet : Blanchiment cotons en bourre ou en pièces.

Acte constitutif : Déposé chez Me Brac de la Perrière, notaire à Lyon, le 13 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit six mois après la clôture de l'exercice. Les porteurs de 10 titres peuvent y assister.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 au Conseil d'administration, 25 0/0 aux parts de fondateur et 65 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Henri Maréchal.

Administrateurs délégués : MM. Godet et Liétaert.

Membres : MM. Forestier, Taillandier, Cahen, Chorenne, Cabut.

Commissaire des comptes : M. Burnichon. 264

SOCIÉTÉ TEINTURIÈRE

(Anciens Etablissements Paul Piot à Puteaux)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *rue Ernest, Puteaux.*

NOTICE

Capital : Quarante mille francs, divisé en 80 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 20 années, à partir du 12 juillet 1917.

Objet : Les travaux de teintures, nettoyage à sec, nettoyage mouillé, des vêtements, tapis, tentures, etc., et généralement toutes opérations industrielles ou commerciales s'y rattachant, tant en France qu'en Algérie.

Acte constitutif : Reçu par Me Champetier de Ribes, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les trois premiers mois de l'année sociale.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, somme nécessaire pour servir aux actionnaires 6 0/0 à titre de premier dividende, 8 0/0 au Conseil d'administration ; le solde sera reparti comme suit : 66 0/0 entre toutes les actions et 34 0/0 pour la création d'un fonds de réserve spéciale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mme veuve Roux, M. Creste et Mme veuve Tiers.

Commissaires : MM. Bienaimé et Berroux. 265

TEINTURERIE ALSACIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à Danoutin.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 300 actions de 1,000 fr., dont 275 d'apport, entièrement libérées, attribuées à Mme Schlumberger, M. G.-A. Guth, Mme L.-M. Berger son épouse, Mlle Madeleine Guth, Mlle Claire-Marguerite Guth, Mme Germaine Guth.

Durée : 25 années, du 28 mars 1914.

Objet : La teinture, l'impression, le retordage du coton, de la laine et de tous textiles et toutes les opérations commerciales ou industrielles s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Henriot, notaire à Belfort.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé ; sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil, une somme à déterminer pour la création de toutes réserves extraordinaires utiles. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Brion, R. Claude, Georges Guth.

Commissaires : MM. A. Georges et Claude.

266

TEINTURERIE DU RHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 155-157, *rue Saint-Denis, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : A partir du 4 mai 1917 jusqu'au 22 novembre 1947.

Objet : La teinture, l'apprêt et la manutention en écru et en teint des fils de soie, coton, lin, soies artificielles ; toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières.

Acte constitutif : Reçu chez Me Bachelez, notaire à Paris.

Année sociale : 26 décembre et finit le 25 décembre de l'année suivante.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : Un vingtième est affecté au fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende ; le reste sera réparti : 50 0/0 au Conseil d'administration, 50 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Mandard, Vaquez, Beauvillain, Fauquet, Carton, Vaganay, Mullet.

Commissaires : MM. Lapara et Letellier.

266 *bis*

TEINTURERIE UNIVERSELLE

(Société anonyme des établissements réunis : Barbe, Burcier, Lagrange et Viard)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, *rue des Salenques, Toulouse.*

NOTICE

Capital : Quatre cent vingt-cinq mille francs, divisé en 850 actions de 500 fr., dont 716 d'apport entièrement libérées, attribuées à MM. Barbe (300), Burcier (160), Caussé (104), Lagrange (110), Viard (42).

Durée : 25 années, du 22 décembre 1913.

Objet : La teinturerie, le blanchiment, le nettoyage à sec, le blanchissage de tous vêtements, linge, matières textiles, à Toulouse et au dehors, et, en général, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Martin de la Moutte, notaire à Toulouse.

Assemblée générale : Composée des porteurs d'au moins cinq actions, dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis-Etienne Barbe, F. Burcier, A. Caussé, A. Lagrange, Blaise Giammona, Emile-Louis-Hector Viard.

Commissaires : MM. Georges Mialet, Mathieu-François Lagaillarde.

267

CHAPITRE VII

BRASSERIES, DISTILLERIES

NOUVELLE BRASSERIE ET LAITERIE COOPÉRATIVES DE LA POMME ROUGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue de la Pomme-Rouge, Saint-Quentin.

NOTICE

Capital : Quatre-vingt-cinq mille francs, divisé en 3,400 actions de 25 fr., dont 3,000 entièrement libérées ont été attribuées à M. Boucquey en rémunération de ses apports, et 400 souscrites en numéraire et libérées de un cinquième par certaines souscriptions et entièrement par d'autres.

Durée : 50 années, du 17 décembre 1913.

Objet : La fabrication de la bière et du malt, la vente de ceux-ci à ses membres ou à des tiers, et généralement toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à la brasserie et à la malterie et assurer son exécution, et toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Griselin, notaire à Saint-Quentin, le 5 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux sommes libérées des actions, somme nécessaire pour une ristourne de 6.25 par hectolitre aux actionnaires, somme nécessaire pour fournir à M. Boucquey 0.50 de redevance à lui allouée. Le reste, 15 0/0 aux actions et 85 0/0 à titre de ristourne aux titulaires d'actions ayant satisfait aux prescriptions de consommation de l'article 15.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Drancourt, I. Hippolyte, P. Leroy, L. Sallandre, J. Targot, L.-A. Vatin, E. Viéville.

Commissaires : Paul Pointu, A. de Merssceman.

268

GRANDE BRASSERIE-MALTERIE CERVOISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, boulevard Auguste-Blanqui, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions huit cent mille francs, divisé en 28,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 25 ans.

Objet : La fabrication et la vente de la bière, et, par suite, tout ce qui peut se rattacher directement ou indirectement à ce genre d'industrie ou de commerce et à l'alimentation.

Acte constitutif : Me Crampon, notaire à Abbeville (Somme), le 10 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Du 1er janvier au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Mabilleau, Barbaud, Carcassonne, Lambert, Lesplingue.

Commissaire : M. Richez.

269

SOCIÉTÉ DES DISTILLERIES DE COCOVE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, rue Laffitte, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr., dont 1,000 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Alfred Lagrolet.

Durée : 99 années, du 25 mars 1914.

Objet : La fabrication et la vente en France et dans tous autres pays de l'alcool industriel et des produits dérivés ou similaires ; l'exploitation, l'achat, la vente de tous brevets ainsi que de toutes usines utiles à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Félix Coube de Gautrand, le comte Jean de Coetlogon, A. Lagrolet.

Commissaires : MM. E. Duval, H. Ravel.

270

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE DISTILLATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
80, *boulevard de la République, Boulogne-sur-Seine.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 30 ans.

271

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE DISTILLATION DE BOULOGNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 82, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 4,000 actions de 250 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à partir du 12 mars 1917.

Objet : Toutes opérations industrielles ou commerciales se rapportant à la distillation ou à la transformation de tous produits agricoles.

Acte constitutif : Reçu chez Me Josset, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 8 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 du solde pour être remis au Conseil d'administration ; le surplus est partagé de la manière suivante : 20 0/0 aux parts bénéficiaires, 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Mazarin, Vermesch, Sturman, Thieren.

Commissaire : M. Cooper-Royer. 272

ÉTABLISSEMENTS CHABERT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31, *avenue Désambrois, Nice.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Vins, spiritueux, produits alimentaires. 273

FRATERNELLE DES DÉBITANTS DE VIN ET LIQUORISTES DE PARIS ET DE LA BANLIEUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, *rue de Sévigné, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans. 274

GRANDES CAVES DE LYON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 36, *chemin des Pins, Lyon.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 99 ans. 275

MAISON J. Hne SECRESTAT AINÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Cours du Médoc, Bordeaux.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr., dont 150 attribuées à Mme veuve Secrestat, M. J. Secrestat.

Durée : 50 années.

Objet : L'industrie de la distillation et de la préparation des liqueurs ; le commerce et l'entrepôt des vins spiritueux et tous autres produits et marchandises se rattachant directement ou indirectement à l'alimentation en général.

Acte constitutif : Reçu par Me Duhau, notaire à Bordeaux, le 1er juillet 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du mois d'avril, composée de tous les actionnaires propriétaires ou mandataires de 10 actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 75 0/0 aux actions de priorité et le reste aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Secrestat, Escauve et J. Secrestat.
Commissaire : M. A. Vigneau. 276

SOCIÉTÉ DES

ÉTABLISSEMENTS ALEXIS DELEAU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue de Graves, Paris.*

Capital : Quatre millions de francs.
Objet : Vins, alcool et spiritueux.
Durée : 50 ans. 277

SOCIÉTÉ POUR LA FABRICATION ET LA VENTE DE LA LIQUEUR LA CHATELAINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : quai de l'Adour, Tarbes.

NOTICE

Capital : Six cent cinquante mille francs, divisé en 6,500 actions de 100 fr., dont 1,000 d'apport à MM. Prada et Estevenet. Parts de fondateur : 1,500.

Durée : 50 années, du 29 décembre 1913.

Objet : La fabrication et la vente de la liqueur « La Châtelaine », la fabrication et la vente de la liqueur « Gavarni », ainsi que des autres spécialités de la distillerie Grénier.

Acte constitutif : Reçu par Me Cazenovette, notaire à Tarbes.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires, 5 0/0 au fonds de prévoyance, 15 0/0 au Conseil ; sur le reliquat : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Prada, F. Breton, Ch. Cenac, T. Dabat, B. Gache, J. Lacaze, H. Pedebidou, L. Ducru, E. Cristophe, S.-M. Cenac, Ch. Appralo.

Commissaire : M. L. Jardel. 278

Journal Spécial des Sociétés Françaises

PAR ACTIONS

COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE

qu'il tient à jour

FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

Organisation, contrôle et tenue de COMPTABILITÉ
Inventaire permanent et prix de revient
Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les OUVERTURES DE CRÉDIT
Déclarations, revision des IMPOTS de toutes natures
Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

CHAPITRE VIII

CAFÉS-HOTELS-RESTAURANTS

BIARRITZ CARLTON-HOTEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : impasse Sandrié (3, rue Auber), Paris.

NOTICE

Capital : Dix-neuf cent trente-cinq mille francs, divisé en 15,480 actions de 125 fr. entièrement libérées. Il a été créé en outre 2,000 parts bénéficiaires, sans valeur nominale.

Durée : 99 années, du 9 décembre 1913.

Objet : L'acquisition, la prise en location ou la création en France et à l'étranger de tous fonds de commerce, d'hôtels à voyageurs, restaurants, cafés, bars, leur exploitation et leur mise en valeur et spécialement l'acquisition du Carlton-Hôtel et du Pavillon IV, à Biarritz, et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à son objet principal.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris, le 8 décembre 1913.

Année sociale : Du 1er novembre au 31 octobre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende de 5 0/0 du capital versé aux actions, 10 0/0 au Conseil d'administration et le solde réparti à raison de 60 0/0 aux actions et 40 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. C. Therre.

Administrateurs : MM. H. Cartland, R. Kann, F. Rumèbe, J. Spitzer, J. Wallut.

Administrateur délégué : M. J. Wallut.

Commissaires : MM. J. Pottier et J. Lepage. 279

CAFÉS-RESTAURANTS SAINT-MICHEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, place Saint-Michel, Paris.

Capital : Trois cent cinquante mille francs.

Durée : 50 ans. 280

GRANDES BRASSERIES ET RESTAURANTS RÉUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 81 à 85, boulevard de Strasbourg, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 60 actions de 5,000 francs chacune.

Durée : 50 ans, à partir du 20 mars 1917.

Objet : L'exploitation du fonds de commerce de brasserie-restaurant connu sous le nom de Brasserie Heidt, et, plus généralement l'exploitation de tous fonds de commerce et de toutes industries analogues.

Acte constitutif : Reçu chez Me Peltereau-Villeneuve.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour amortissement des frais de constitution et installation, 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jacquemin-Froment, Dardaine, Lux, Ravaux, Déjardin.

Commissaires : MM. Kessler, de Boysson. 281

GRAND HOTEL DE LA SOURCE A ALVIGNAC (LOT)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, rue Condorcet, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent quatre-vingt mille francs, divisé en 5,850 actions de 100 fr., dont 3,600 actions entièrement libérées ont été attribuées à la Société anonyme du Palace-Hôtel et de l'Eden-Casino de Miers-Alvignac, en rémunération de son apport, et 2,250 actions souscrites en numéraire et libérées d'un quart.

Parts bénéficiaires : 2,000.

Durée : 50 années, du 26 novembre 1913.

Objet : L'exploitation à Alvignac de deux hôtels, l'un connu sous le nom d'Hôtel National, l'autre connu tant sous le nom de Palace-Hôtel et Eden-Casino que sous celui d'Hôtel de la Source ; éventuellement, toutes opérations pouvant se rattacher à la création et à l'exploitation de tous hôtels, casinos, cafés, bars, restaurants, tennis, etc.

Acte constitutif : Reçu par Me Orliac, notaire à Gramat, le 5 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour payer aux actions de priorité et aux ordinaires un dividende de 6 0/0 sur les sommes versées ; sur le surplus, 10 0/0 au Conseil d'administration et le solde, 25 0/0, aux parts bénéficiaires et 75 0/0 aux actions sans distinction.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. V. Jung, J.-L.-E. Moullet, E.-E. Baudoin, F. Poccardi.

Commissaires : MM. A. Moullet, J. Poirier.

282

HOTEL POWERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 69, avenue d'Antin, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 400, attribuées à M. Pierre Bedeau (Société civile des porteurs de parts de fondateur).

Durée : 30 années, du 17 février 1914.

Objet : L'acquisition et l'exploitation de l'hôtel Powers, 69, avenue d'Antin, et 73 et rue La Boétie ; la vente dudit fonds de commerce.

Acte constitutif : Reçu par Me Josset, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des porteurs de 10 actions, dans le premier semestre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, toutes sommes jugées utiles par le Conseil pour la constitution de fonds de réserve. Le surplus : 15 0/0 au Conseil, 20 0/0 à la disposition du Conseil pour rémunération du personnel intéressé, 15 0/0 aux parts de fondateur, 50 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P.-E.-Jean Bedeau, M.-P. Tranchau, R.-E.-M. Mazel.

Commissaires : MM. A. de Pauniat, le baron Guy Le Lasseur.

283

IMPÉRIAL HOTEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, rue de Mogador, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. à souscrire en numéraire.

Durée : 50 ans.

Objet : Prise en location, création, exploitation de tous hôtels à voyageurs, restaurants ou établissements analogues en France ou à l'étranger ; d'une façon générale, traiter toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet principal.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris, le 19 juin 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. L'excédent : 10 0/0 au Conseil. Le solde : 70 0/0 aux actions et 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bader, G. Revel, Ch. Cavasse.

Commissaires : MM. Ch. Pomepin, O. Gay.

284

LES HOTELIERS FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
14, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à partir du 12 juillet 1917.

Objet : Procurer à ses membres tous les produits, marchandises et objets nécessaires à l'exercice de leur commerce.

Acte constitutif : Reçu par Me Flamand-Duval, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du mois de juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 aux actionnaires, 63 0/0 aux consommateurs, 20 0/0 aux œuvres patronnées, 10 0/0 aux actionnaires, 7 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Duhamel, Lebrun, Cernet, Ambruster, Mme veuve Torche, MM. Tricot, Lemaire.

Commissaires : MM. Lombrose, Beck.

285

MAISON DORÉE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : place Bellecour, Lyon.

NOTICE

Capital : Cent vingt mille francs, divisé en 240 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La constitution, l'exploitation du fonds de café-restaurant sis à Lyon, place Bellecour, connu sous la dénomination de Maison Dorée.

Acte constitutif : Reçu par Me Giraud, notaire à Lyon, le 4 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, le solde à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Chavanne, L. Jacquet, G. Asquiedge.

Commissaire : M. E. Kayser. 286

NOUVELLE BRASSERIE NATIONALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, rue Henner, Paris.

NOTICE

Capital : Quatre cent trente-cinq mille francs, divisé en 4,350 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années, à partir du 20 juin 1917.

Objet : L'exploitation de brasseries sur tout le territoire français et dans ses colonies et par suite l'acquisition, la prise à bail ou l'édification de tous immeubles, l'achat et la location de tous biens mobiliers, la participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes affaires de fabrication et de ventes exploitées en sociétés ou par des particuliers.

Acte constitutif : Reçu par Me Blanchet.

Assemblée générale : Avant le 31 janvier.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve, 6 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 du solde au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Orosdi, Léautaud, Emile Léautaud, Liaume, Copin et Lacaille.

Commissaires : MM. Lecocq, Furth.

287

PARIS-LYON-PALACE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue de Lyon, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cent mille francs, divisé en 11,000 actions de 100 fr., dont 4,000 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Jubier et Devillers (3,000) et Suatton et Catelin (1,000).

Durée : 60 années, du 6 avril 1914.

Objet : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce d'hôtel meublé pour voyageurs dénommé « Paris-Lyon-Palace-Hôtel » et d'un fonds de commerce de comestibles dénommé « Paris-Lyon-Comestibles », tous deux situés à Paris, 4 et 13, rue de Lyon. La création et l'acquisition de tous fonds de cafés, restaurants, brasseries et leur exploitation.

Acte constitutif : Reçu par Me Poisson, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 25 actions dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 15,000 fr. mis en réserve pour remboursement de la somme due à la Société Immobilière française, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le reliquat 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la disposition du Conseil. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. L. Vitaux, Suatton, L. Catelin, J. Jubier, Daubigny, Laurent Meuriot, E. Cosnier.

Commissaire : M. A. Chéron.

288

RESTAURANT VIGNON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
14, *boulevard de la Madeleine, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 1,500 actions de 1,000 francs chacune, dont 1,000 sont à souscrire en espèces.

Durée : 99 années.

Objet : Acquisition, exploitation, location en France ou à l'étranger de tous hôtels, cafés, restaurants, etc. Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social.

Acte constitutif : Reçu par Me Maciet, notaire à Paris, le 29 novembre 1918.

Année sociale : Du 1er février au 31 janvier.

Assemblée générale : Se réunit chaque année avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour servir aux actions souscrites 8 0/0 l'an des sommes

dont lesdites actions sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration et le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Jérôme Donnet, Louis-Eugène Lucas, Henry Ballis.
Commissaire : M. Georges Noyan. 289

SOCIÉTÉ ANONYME DES

GRANDS HOTELS ET RESTAURANTS FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 51, *rue Vivienne, Paris.*

Capital : Huit cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 290

MAJESTIC HOTEL DU POULIGUEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue de Mogador, Paris.*

Capital : Six cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 291

SOCIÉTÉ DES

CAFÉS, BRASSERIES, RESTAURANTS ET HOTELS MODERNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
61, *rue du Faubourg-Montmartre, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent cinquante mille francs, divisé en 4,500 actions de 100 fr., dont 500 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Pouget et Viallat.
Durée : 50 années, du 30 mars 1914.
Objet : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de Café-Brasserie-Restaurant, sis 61, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris, dénommé : « Taverne Montmartre », l'acquisition et l'exploitation de tous autres établissements d'alimentation similaires.
Acte constitutif : Reçu par Me Josset, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions, dans le courant du semestre suivant la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus: 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Albert Viallat, G. Conard, G. Boehm.
Commissaires : MM. Umdenstock, E. Lobstein. 292

SOCIÉTÉ DES

HOTELS ET RESTAURANT LAVENUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 70, *boulevard Montparnasse, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 300 actions de 1,000 francs chacune.
Durée : 50 années.
Objet : L'exploitation du fonds de commerce d'hôtel-restaurant, connu sous le nom de : maison Lavenue, 70, boulevard Montparnasse et 1, rue du Départ.
Acte constitutif : Reçu par Me Constantin, notaire à Paris, le 30 juillet 1918.
Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.
Assemblée générale : Dans les deux premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour amortissement des frais de constitution et installation, 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jacquemin, Froment, Dardaine, Déjardin, Ravaux.
Commissaires : MM. Kessler, de Boysson. 293

SOCIÉTÉ DES

RESTAURANTS COOPÉRATIFS DES MARINS DE MARSEILLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Place de la Joliette, Marseille.

Capital : Cinq cents francs.
Durée : 30 ans. 294

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'HOTELS ET DE TRANSPORTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRESQU'ILE DE GUÉRANDE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue de Mogador, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 125 actions de 1,000 francs chacune.
Durée : 99 années à partir du 3 juillet 1917.
Objet : Le développement en France et plus spécialement dans la presqu'île de Guérande de l'industrie hôtelière et de l'industrie des transports, et même de toutes autres industries et de tous commerces dont l'objet se-

rait de nature à favoriser lesdites industries hôtelières et de transport, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilière ou autres.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration ; le solde sera réparti aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brichaux, Contrestin, Mahieu, Paraf, Pavie.

Commissaires : M. Maduro. 295

SOCIÉTÉ DE L'HOTEL ROYAL DE LA BAULE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, rue Edouard-VII, Paris.

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 2,400 actions de 250 fr., dont 1,520 d'apport entièrement versées, attribuées à MM. Truffot (200) et Vallée (1,320). Parts de fondateur : 2,000 attribuées à M. Vallée.

Durée : 50 années du 13 janvier 1914.

Objet : L'exploitation à la Baule (Loire-Inférieure) d'un hôtel connu sous le nom de « Hôtel Royal », l'agrandissement et la reconstruction ainsi que l'aménagement dudit hôtel. L'acquisition d'immeubles utiles et toutes opérations pouvant servir aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Fay, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des porteurs de 20 actions au moins, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions, 10 0/0 au Conseil. Sur le surplus, 20 0/0 aux parts de fondateur, 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. André Pavie, A. Vallée, E. Vie.

Commissaires : MM. Joseph Truffot, Léon Muller. 296

SOCIÉTÉ DES GRANDS CAFÉS-RESTAURANTS DE L'EXPOSITION DE LYON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 66, rue de la République, Lyon.

NOTICE

Capital : Trente mille francs, divisé en 300 actions de 100 fr.

Durée : 30 années, du 14 mars 1914.

Objet : La création et l'exploitation dans l'enceinte de l'exposition internationale qui doit avoir lieu pendant l'année 1914 à Lyon ou dans les environs immédiats de cette exposition, de cafés, cafés-restaurants, bars et pâtisseries, et généralement toutes opérations commerciales, financières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Gormand, notaire à Villefranche-sur-Saône.

Année sociale : Du 1er février au 31 janvier.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins cinq actions, dans les quatre mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 25 0/0 au Conseil, 75 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Francisque Michallet, Louis Michallet et Auguste Milliet.

Commissaire : M. Louis Galland. 297

SOCIÉTÉ DU GRAND HOTEL DE SAINT-NAZAIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, rue de Mogador, Paris.

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr. chacune, dont 300 actions entièrement libérées en rémunération d'apport et les 900 actions de surplus sont à souscrire et à payer en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : La création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, l'installation et l'exploitation tant en France qu'à l'étranger, de tous hôtels meublés, restaurants, brasseries, cafés, ainsi que tous autres établissements ouverts au public. Toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières, immobilières.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 4 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit dans le semestre suivant la clôture du premier exercice. 298

SOCIÉTÉ DU RESTAURANT COOPERATIF D'ISSOUDUN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à Issoudun.

NOTICE

Capital : Mille francs, divisé en 40 actions de 25 fr. chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : Mettre à la disposition des ouvriers

et de leurs familles un restaurant coopératif où ils trouveront des aliments de bonne qualité et au meilleur marché possible.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve légale.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Barrault, notaire à Issoudun.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Au moins une fois par mois.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Meure, Chevalier, Vesquin, Delage, Hoffmann, Delacou, Lecoq et Mmes Trefault, Lestriat.

Commissaires : MM. Vaille-Lapierre, Poncin, Smalle, Paris, Martinat et Mme Lachaud.

299

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES HOTELS MODERNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, rue Saint-Dominique, Paris.

NOTICE

Capital : Un million sept cent mille francs, représenté par 6,800 actions de 250 fr. dont 500,000 fr. formant le capital originaire et 1,200,000 montant de l'augmentation du capital, 400 d'apport entièrement libérées à M. Charpentier (200) et à M. Détroit (200). Parts de fondateur 5.000 : 1.500 attribuées à M. Charpentier, 1,500 à M. Détroit et le solde aux premiers souscripteurs.

Objet : La construction et l'exploitation d'un hôtel situé à Nantes, rue du Couédic et rue Sainte-Catherine, nommé « Central-Hôtel » et de tous hôtels qui pourront être créées ou exploités, soit à Nantes, soit ailleurs.

Acte constitutif : Reçu par Me Lebel, notaire à Nantes.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 50 0/0 aux actionnaires, 35 0/0 aux parts de fondateur, 5 0/0 à une réserve extraordinaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. N. Charpentier, M. Détroit, A. Dubois, Elie Bertheville, E. Bigeon, P.-C. Cacaly, O. Trousseau, F. Détroit.

Commissaires : M. M. H. Alexis et L. Letheule.

300

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES D'HOTELS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Paimpalais, canton de Genève (Suisse).

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 30,000 actions de 100 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Création, acquisition, location, tant comme preneuse que comme bailleresse et avec ou sans promesse de vente, d'hôtels et restaurants dans tous pays ; exploitation de ces hôtels et restaurants.

Acte constitutif : Reçu par Me Revel, notaire à Paris, le 11 juin 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. Somme que l'Assemblée décide pour des réserves spéciales. Le surplus : 10 0/0 à l'Assemblée générale, le reste aux actions.

301

SOCIÉTÉ HOTEL NEGRESCO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37, promenade des Anglais, Nice.

NOTICE

Capital : Deux millions six cent cinquante mille francs, divisé en 26,500 actions de 100 francs chacune, qui seront souscrites et payables en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Acquisition, création, exploitation de tous restaurants et de tous hôtels meublés à voyageurs ou sans voyageurs.

Acte constitutif : Reçu par Me Benoist, notaire à Paris, le 24 avril 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour servir aux actions 5 0/0 sur les sommes dont ces actions sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 à la direction, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alexandre-Pierre Darracq, Henry Negresco, Fernand Lefèvre, Jean-Clément Arlin, Edouard Depaty, Jean Roubaud.

Commissaire : M. Jean Nevière.

302

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ENTREPRISES D'HOTELS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, rue Pigalle, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs.

Durée : 99 ans.

Objet : La création et l'exploitation d'hôtels et restaurants et toutes opérations

commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : 12 juillet 1916. Statuts déposés à Me Revel, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'inventaire.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 à la réserve légale ; 2° somme nécessaire pour payer 5 0/0 aux actions à titre de premier dividende ; 3° éventuellement, affectation par l'Assemblée générale de sommes à des réserves spéciales ; le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration ; 50 0/0 aux actionnaires ; 40 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Emmanuel Polak aîné, Maurice Franck, Hugo Kramer. 303

SOCIÉTÉ DU

RESTAURANT COOPÉRATIF L'UNION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Place de l'Eglise, Boulogne-Billancourt (Seine).

Capital : Trois cent soixante-quinze francs.
Durée : 99 ans. 304

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

BOUILLONS CONCENTRÉS ET PRODUITS HIPPOLYTE DUVAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue Cail, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr., dont 900 d'apport (dites ordinaires), entièrement libérées à M. Duval. Parts de fondateur : 3,000, dont 1,000 à M. Duval et 2,000 à M. Romanet du Caillaud (Société civile des porteurs de parts de fondateur).

Durée : 30 années, du 8 mai 1914.

Objet : L'exploitation du fonds de commerce sis rue Cail, n° 7, et la vente des produits d'alimentation Hippolyte Duval, et en particulier du bouillon en cubes Hippolyte Duval.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil. Sur le reliquat : toutes sommes fixées par l'Assemblée pour la constitution de réserves spéciales. Le solde : 67 0/0 aux actions, 33 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Félix Coube de Gautrand, P. d'Eaubonne, A. de Vaux de Maillard, J. Hébert, Joseph Romanet du Caillaud, Joseph Raguet.
Commissaires : MM. Eugène Duval, H. Ravel. 305

RESTAURANT BELLECOUR

(Ancien Café Morel)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 106, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 306

SOCIÉTÉ KING GEORGE'S HOTEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, rue Pigalle, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs.
Durée : 40 ans.

Objet : L'exploitation, l'administration ou la gérance de tous hôtels, restaurants, cafés et de toutes maisons d'alimentation et toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : 9 décembre 1918 (Statuts déposés à Me Revel, notaire à Paris).

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; 2° somme nécessaire pour payer 6 0/0 aux actions à titre de premier dividende ; ensuite 5 0/0 pour le Conseil d'administration ; le surplus : 70 0/0 aux actionnaires ; 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Emmanuel Polak aîné, Oscar Kahan, Paul Fusulier. 306 *bis*

CHAPITRE IX

CARRIÈRES

ARDOISERIE DES ARDENNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, avenue de Charleville, Mézières (Ardennes).

NOTICE

Capital : Soixante mille francs, divisé en 600 actions de 100 fr., dont 200 d'apport entièrement libérées, attribuées à MM. Bouvy frères. Parts de fondateur : 600, dont 400 à MM. Bouvy frères et 200 aux autres souscripteurs.

Durée : 30 années, du 1er juillet 1913.

Objet : L'exploitation du chiste ardoisier dans une usine sise à Haybes-sur-Meuse, la fabrication et le commerce de tous articles fabriqués avec les déchets de pierres d'ardoises et autres produits similaires.

Acte constitutif : Reçu chez Me Noizet, notaire à Charleville.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 fr. par action libérée ou non, 10 0/0 aux amortissements, 25 0/0 aux parts de fondateur, 25 0/0 aux actionnaires. Le surplus à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Henrot, Raymond Bachelard, Christian Liège, Bouvy, Guibal.

Commissaire : M. Christian Liège.

307

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ARDOISINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue Félix-Ziem, Paris.

Capital : Deux mille cinq cents francs.
Durée : 99 ans.

308

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE BRIQUETAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, rue Vézelay, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr., dont 7,500 en rémunération des apports.

Durée : 50 ans.

Objet : Fabrication de comprimés de tous déchets ou tournures d'acier de fonte, laiton, cuivre, bronze, pyrites ou de toutes matières se présentant sous la forme de tournures, mitrailles et poussières.

Acte constitutif : Reçu par Me Garcet, notaire à Villeneuve-Saint-Georges, le 20 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées ; le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 65 0/0 aux actionnaires et 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Louis Aucoc.
Membres : MM. Camille Bœll, Paul Simoni, André Champin, Marcel Pierron, Gaston Conquy et Emile Decauville.

309

COMPTOIR DES FABRICANTS DE TUILES ET BRIQUES DU SUD-OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME A PERSONNEL ET A CAPITAL VARIABLES

Siège social : 5, rue de la Cannebière, Marseille.

Succursale : 82, rue Saint-Lazare, Paris.

Capital : Quarante-neuf mille deux cents francs.

Durée : Prendra fin six mois après la cessation des hostilités.

310

GRANDES TUILERIES ET BRIQUETERIES TOULOUSAINES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 54, rue de Clichy, Paris.

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 1,250 actions de 100 fr., dont 500 d'apport attribuées à M. Buisson.

Durée : 30 années, à dater du 21 février 1914.

Objet : La construction, l'achat, l'exploitation de toutes usines ayant pour but la fabrication de briques, tuiles, poteries, produits réfractaires, ainsi que la transformation de tous produits du sol, et leur vente. La représentation de tous produits ou entreprises industrielles.

Acte constitutif : Reçu par Me Panhard, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé ; le surplus : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Buisson, R. Herborn, Dr Jean Mouly.

Commissaires : MM. Duponchet et Paumier.

311

LA BRIQUE PRESSÉE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue du Château, Puteaux.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr., sur lesquelles 3,000 attribuées en rémunération des apports.

Durée : 50 années.

Objet : Fabrication de briques comprimées ou autres par l'utilisation de tous déchets d'usines, achat et vente de ces matières et de tous produits fabriqués, construction, acquisition, location, exploitation de toutes usines, toutes opérations mobilières et immobilières, industrielles, financières et commerciales.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 14 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées ; le surplus : 10 0/0 au Conseil et 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Lhomme, L. Maystre, C.-E. Agar.

312

LES BRIQUETERIES RÉUNIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 82, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 25 années.

Objet : L'achat et la vente des produits en terre cuite, tuiles et accessoires, briques pleines et creuses, poteries de bâtiments, etc., la répartition des commandes reçues par la Société entre les différentes usines et leur représentation auprès des pouvoirs publics. La centralisation des moyens de production des actionnaires, éventuellement l'achat en commun de tous produits, matériel ou matières premières nécessaires à la marche des usines.

Acte constitutif : Reçu par Me Dusapt, notaire à Cormeilles-en-Parisis, le 29 juillet 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées ; le solde entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Censier, L. Lambert, E. Pirazzoli, Ch. Bordier, R. Héral, Mme Monchy, MM. A. Euvé, M. Nézondé.

Commissaires : MM. D. Laguerre, E. Sadler.

313

SOCIÉTÉ BRIQUETIÈRE ET D'ENTREPRISES GÉNÉRALES D'ALBERT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : route d'Avehuy, Albert.

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.

314

SOCIÉTÉ DE LA BRIQUE DE SILICE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 67, rue de la Victoire, Paris.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 83 ans, 4 mois, 13 jours.

315

SOCIÉTÉ DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE BRIQUETERIES DU CANADA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue de la Pépinière, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 francs. Parts de fondateur, 2,000, attribuées : 1,500 à M. Harding, et 500 aux premiers souscripteurs.

Durée : Du 24 janvier 1914 au 31 décembre 1999.

Objet : L'exploitation en tous pays et principalement au Canada, de procédés en vue de la fabrication de produits employés dans la construction ou dans l'ornementation des édifices et établissements publics et privés ; la fabrication et la vente de tous produits agglomérés en sable, ciment, béton, argile, matières réfractaires et autres matériaux appropriés, et généralement toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 5 0/0 à la disposition du Conseil en vue de rémunérer certains concours spéciaux. Le solde : 40 0/0 aux parts bénéficiaires, 60 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. R. de Decker, Vicomte G. de Saint-Jouan, Jean Chanove, Bernard-Bruls, A. Jacobs. 316

SOCIÉTÉ DES CONSOMMATEURS DE BRIQUES DE SILICE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue de Madrid, Paris.*

NOTICE

Capital : Trente mille francs, divisé en 30 actions nominatives de 1,000 fr. chacune.

Durée : 3 années.

Objet : Achat à tous tiers et éventuellement à ses actionnaires et revente à ses actionnaires seuls des briques de silice, de toutes formes ou dimensions, tant d'origine française qu'étrangère.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 21 décembre 1917.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1/20e pour constitution d'un fonds de réserve. Somme suffisante pour servir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles seront libérées. Le surplus sera mis à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Société métallurgique de l'Ariège, Société anonyme de Commentry-Fourchambault et Decazeville. Société anonyme des aciéries de France, Société anonyme des aciéries de Micheville, Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt.

Commissaire : M. Joseph Guevelet. 317

SOCIÉTÉ DES BRIQUETERIES DE FEDALAH (MAROC)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social et bureaux :
60, *rue de Londres, Paris.*
Bureaux : à Fedalah.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Fabrication de briques, carreaux, poteries, produits réfractaires.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Déposé chez Me Cottenet, notaire à Paris, le 20 avril 1914.

Assemblée générale : La guerre a arrêté l'exploitation jusqu'en août 1918, la prochaine assemblée aura lieu en 1920.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 premier dividende, solde 90 0/0 aux actionnaires et 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Petitjean.

Administrateur-délégué : M. Louis Lefebvre, à Fedalah.

Membres : MM. Huart, E. Hausermann.

Commissaires des comptes : MM. Eichenberger et Pierre Lebon. 318

TUILERIES GUYOT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône).

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 francs chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'aménagement et l'exploitation de l'usine de tuileries et briqueterie mécanique connue sous le nom de « Tuilerie mécanique de Champagne-au-Mont-d'Or ». La fabrication, l'achat, la vente et le commerce sous quelque forme que ce soit des tuiles, briques, carreaux, poterie, de tous produits céramiques et autres produits similaires.

Acte constitutif : Août 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer un fonds de réserve légale ; 2° 20 0/0 pour le Conseil d'administration ; 3° aux actions un intérêt annuel de 6 0/0 du capital versé. Le surplus des bénéfices sera à la disposition de l'Assemblée générale pour constituer des réserves spéciales, des comptes de prévoyance et même un compte d'amortissement du capital-actions, ou être réparti aux actions à titre de superdividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. René Frachon, Louis Guyot, Henri Villiers.
Commissaire des comptes : M. Gaston Courlis. 319

LA SACHERIE DES CHAUX ET CIMENTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 86, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 40 ans. 320

CHAUX ET CIMENTS DE NORMANDIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37, *rue du Rocher, Paris.*

Capital : Quatre cent soixante mille francs.
Durée : 50 ans. 320 *bis*

SOCIÉTÉ ANONYME DU CIMENT ARMÉ DÉMONTABLE

Siège social : 24, *rue Laugier, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent quarante mille francs, divisé en 480 actions de 500 fr.
Durée : 75 années.
Objet : L'industrie et le commerce en tous pays et sous toutes ses formes de tout ce qui peut concerner directement ou indirectement toutes matières ainsi que tous produits et objets quelconques pouvant être employés dans les travaux et les constructions de toute nature et plus spécialement tout ce qui peut se rapporter au ciment armé.
Acte constitutif : Aux termes d'un acte reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 20 mars 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 mis à la disposition de Conseil pour rémunérer tous concours et notamment en vue d'assurer la direction du siège social, le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bligny, Delsalle, Georges Féron, Marcel Féron, Rossignol, Sébline, Viaudey.
Commissaires : MM. Albert Germain, André Dain. 321

SOCIÉTÉ DES CHAUX ET CIMENTS DE CHAZEY-BONS (AIN)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, *rue Vaubecour, Lyon.*

NOTICE

Capital : Un million six cent mille francs, divisé en 1,600 actions de 1,000 fr. chacune.
Durée : 99 années.
Objet : La fabrication, le commerce des chaux, ciments, pierres artificielles, de tous matériaux de construction et généralement de tout ce qui s'y rattache par un lien quelconque.
Acte constitutif : Déposé le 7 mai 1918 en l'étude de Me Giroud, notaire à Lyon.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer un fonds de réserve : 2° 10 0/0 au Conseil d'administration ; 3° 20 0/0 aux actionnaires, à titre de premier dividende.
Le surplus à la disposition de l'Assemblée générale pour être employé à constituer des réserves spéciales ou être réparti aux actions, à titre de superdividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Frédéric Diederichs, André Giraud, Régis Joya, Léon Robert, Joseph Sovignet.
Commissaires des comptes : MM. Joseph Pinatel, Joanny Cornu. 322

SOCIÉTÉ DES CHAUX, CIMENTS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION AU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 137, *boulevard Voltaire, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions cent cinquante mille francs, divisé en 21,500 actions de 100 francs.
Durée : 50 années.
Objet : L'extraction, la fabrication, le transport, la vente, le commerce de tous matériaux de construction comme aussi de tous

articles et objets pouvant être employés dans toutes entreprises de construction, travaux publics et particuliers au Maroc.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Bossy, notaire à Paris, 25 avril 1913.

Assemblée générale : Au plus tard le 30 juin.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution de la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Berthet, Candlot, Ferrant, Robert Gompel, Roger Gompel, Rabut, Raoul Bloch.

Commissaires : MM. Patin de Saulcourt-Delamotte. 323

SOCIÉTÉ DES CHAUX ET CIMENTS DES LOUVIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue de Bellièvre, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune, dont 6,500 à souscrire en numéraire et 3,500 entièrement libérées, attribuées à M. E. Grange.

Durée : 99 années.

Objet : Fabrication et commerce de la chaux hydraulique, des ciments artificiels et naturels dits de Portland ; création, acquisition, prise à loyer, tant à l'étranger qu'en France, de tous immeubles, carrières, chantiers, usines se rattachant à cette industrie.

Acte constitutif : Reçu par Me Vigier, notaire à Paris, le 25 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du mois de mai.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale. Somme suffisante pour servir aux actionnaires, à titre de premier dividende, 6 0/0 sur les sommes dont les actions sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil. Le solde aux actions amorties ou non amorties.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ernest Arnoult, Eugène-Ernest Grange, Henri Poulain, Joseph-Henri Prévost, Paul Toulon.

Commissaires : MM. Eugène Couturaud, Pierre Bonnet.

Commissaire suppléant : M. Auguste Galopin. 324

SOCIÉTÉ DES CHAUX ET CIMENTS DE VOLX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
17, *boulevard de Longchamp, Marseille.*

Capital : Huit cent mille francs.
Durée : 40 ans. 325

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES ET CIMENTS DE TAVERNES (GARD)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue de la Pépinière, Paris.*

Capital : Sept cent soixante mille francs.
Durée : 99 ans. 326

SOCIÉTÉ DES CIMENTS ARMÉS PERRIN ET DELACHANAL

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 6, *rue Lesdiguières, Grenoble.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr., dont 128 d'apport entièrement libérées, attribuées à MM. Perrin et Delachanal.

Durée : 10 années, du 10 mars 1914.

Objet : L'exploitation du fonds de commerce d'entreprise de travaux de constructions, notamment ceux en ciment armé que MM. Perrin et Delachanal exploitaient à Grenoble, 6, rue Lesdiguières, et généralement toutes opérations commerciales et financières pouvant s'y rattacher.

Acte constitutif : Reçu par Me Clément-Cuzin, notaire à Grenoble.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 au fonds de réserve ordinaire, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 5 0/0 au Conseil de surveillance, 30 0/0 aux gérants, 65 0/0 aux actionnaires.

Gérants : MM. Perrin, Delachanal.

Conseil de surveillance : MM. A. Bruno, L. Lorta, Antoine Perrin. 327

SOCIÉTÉ DES CIMENTS PORTLAND DE BEAUMONT-SUR-OISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, rue de Dunkerque, Paris

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr., dont 700 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Lambelet. Parts de fondateur : 500 attribuées à M. Lambelet.

Durée : 50 années.

Objet : L'acquisition de terrains, l'exploitation de carrières et l'établissement d'une usine dans la région de Persan-Beaumont (Seine-et-Oise), la fabrication du ciment Portland, des ciments naturels, des chaux hydrauliques et de tous produits s'y rattachant, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières ayant trait aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actionnaires sur le capital versé. Le surplus 15 0/0 au Conseil pour diverses rétributions, 20 0/0 aux parts de fondateur, 50 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Clément-Bayard, P. Chatelain, L. Dubois, E. Elskes, J.-B. de Frouville, E. Lambelet, O. Raulin. 328

SOCIÉTÉ LYONNAISE D'ENTREPRISE GÉNÉRALE ET CIMENT ARMÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, boulevard Pommerol, Lyon.

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 329

SOCIÉTÉ ANONYME DES

MEULIÈRES DES CÉVENNES

Siège social : Boulevard de la Liberté, Roanne.

Capital : Soixante mille francs.
Durée : 30 ans. 330

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DE MARBRES PYRÉNÉENS

(Carrière d'Arbas)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 43, rue de Châteaudun, Asnières (Seine).

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr. chacune, en numéraire.
Durée : 50 années.
Objet : Prise en concession et exploitation de toutes carrières de marbres et pierres quelconques.
Acte constitutif : Me Laurent, notaire à Paris, le 6 juillet 1914.
Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.
Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'année.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour servir aux actions 5 0/0 des sommes dont ces actions sont libérées et non amorties. Le surplus, ainsi réparti, 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Guillaume Chapuis, Ferdinand Hurlimann, Edgard Maillard.
Commissaires : MM. Stanislas Barincou et Eugène Giroud. 331

SOCIÉTÉ DES

CARRIÈRES PORPHYRIQUES DE LA VAUVELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Château de la Chaise, près Corbigny (Nièvre).

NOTICE

Capital : Trois cent soixante mille francs, divisé en 3,600 actions de 100 fr., dont 2,100 d'apport entièrement libérées, attribuées aux consorts Dervault.
Durée : 40 années, du 30 mars 1914.
Objet : L'exploitation des carrières porphyriques de la Vauvelle (Nièvre) et de toutes autres carrières similaires ou entreprises se rapportant de près ou de loin à cet objet.
Acte constitutif : Reçu par Me Rangeau, notaire à Corbigny (Nièvre).
Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins cinq actions dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt au capital, 10 0/0 du surplus au Conseil. Le solde : aux actionnaires sauf création de réserves spéciales par l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J.-L.-Joseph Adenot, Joseph Chanel, M. Couturier, P.-E. Frédéric Dervault, A.-M.-Gabriel Dervault, Ch. Levaique, M.-A.-Albert Verry.
Commissaires : MM. Virlogneux et Duval. 332

SOCIÉTÉ DES MARBRES, PIERRES ET GRANITS

(Ancienne Maison Guinet, Verzier et H. Maître)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, quai des Brotteaux, Lyon.

Capital : Un million huit cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 333

GROUPEMENT PHOSPHATIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 54, *rue de Bourgogne, Paris.*

NOTICE

Capital : Trente-cinq mille francs, divisé en 70 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 5 années.

Objet : Assurer en qualité de mandataire au nom et pour le compte individuel de chacun des fabricants de superphosphates qui feront appel à son concours et sans jamais se constituer garante, ducroire ou responsable de ses mandats, le transport des phosphates achetés par ceux-ci des ports d'embarquement aux ports français de débarquement, la réexpédition s'il y a lieu par wagons, chalands, péniches.

Acte constitutif : Me Fleureau, avoué à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre composée de tous les actionnaires porteurs d'actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Le surplus aux actions.

334

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES

PHOSPHATES DE MAKNASSY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 35, *rue de la Bienfaisance Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 25,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 années, du 25 juillet 1917.

Objet : L'achat, la vente et l'exploitation industrielle et commerciale, dans la régence de Tunis et dans tous autres pays, de tous gisements de phosphates de chaux, et notamment des gisements sis à Maknassy (Tunisie) ; le traitement, l'achat et la vente en tous pays de tous phosphates et matières phosphatées ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société.

Acte constitutif : Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur le surplus il est réparti 10 0/0 au Conseil d'administration, le surplus est réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Donegani, Galicier, Mougeot, Rochefoucauld et Toeplitz. 335

CARRIÈRES DU LITTORAL : PORT-MIOU, CASSIS & CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, *rue Senac, Marseille.*

NOTICE

Capital : Trois cent vingt mille francs, divisé en 640 actions de 500 fr. dont 400 d'apport entièrement libérées, attribuées à MM. Guirin, Talard et Tourre (200) et Chagnaud (200).

Durée : 50 années, du 14 avril 1914.

Objet : L'étude, la recherche, l'exploitation de carrières de pierres et notamment de pierres dures situées à Châteauneuf-les-Martigues (presqu'île de Port-Miou).

Acte constitutif : Me A. Philippon, notaire à Marseille.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de deux actions au moins ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ch. Tourre, L. Chagnaud, A. Guérin, A. Talard, J. Dollfus, Romuald Giraud.

Commissaire : M. A. Brossier.

336

COMPAGNIE CHÉRIFIENNE DE RECHERCHES ET DE FORAGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue de l'Horloge, Casablanca (Maroc).

Siège administratif : 7, *rue de Surène, Paris.*

Capital : Trois millions de francs.

Durée : 75 ans. 337

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES TALCS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue Clapeyron, Paris.*

Capital : Cent mille francs.

Durée : 40 ans. 338

COMPTOIR CENTRAL DES TUILES, BRIQUES, POTERIES DE BATIMENT ET AUTRES MATÉRIAUX DIVERS DE CONSTRUCTION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 84, rue d'Hauteville, Paris.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 francs, il pourra être augmenté par délibération du Conseil d'administration.

Durée : 6 mois après la cessation des hostilités.

Objet : La réception des commandes et leur répartition par la Société moyennant une commission entre les différents comptoirs actionnaires des matières premières, de la main-d'œuvre, des moyens de transport et à l'exécution des ordres transmis.

Acte constitutif : Me Dufour, notaire à Paris, le 31 juillet 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Somme nécessaire pour fournir aux actions, 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Société des Grandes tuileries réunies, Société générale, des tuileries de Marseille et Cie, Société Brique et Tuile, Société le Comptoir des fabricants de tuiles et briques du Centre, Société le Comptoir céramique de Champagne, Société du Comptoir de vente des fabricants de produits silico-calcaires.

339

SOCIÉTÉ ALGÉRO-MAROCAINE DE FORAGE ET DE RECHERCHES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, rue de la Victoire, Paris.

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : Cinquante ans. 340

SOCIÉTÉ ANONYME DES

AGGLOMÉRÉS HYDRAULIQUES

Siège social : 9, rue Chaptal, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 90 années.

Objet : L'achat, la vente, la prise à bail, la location, l'ouverture, l'aménagement de carrières de toutes sortes, la construction et l'aménagement d'usines destinées à leur exploitation.

Acte constitutif : Me Rivière, notaire à Montereau, 18 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, les porteurs de cinq actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. L'excédent : 10 0/0 au Conseil ; 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Rich, D. Mieg, Ch. Ortlieb, E. Lanhoffer, E. Lanhoffer.

Commissaires : MM. L. Lomuller, G. Parly.

341

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE TECHNA

Siège social : 5, rue Malakoff, Asnières.

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 30 ans.
Objet : Fabrique d'objets en matières plastiques, notamment avec une nouvelle matière dénommée « Brauthite ».

342

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES ET USINES DES ROCHETTES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue de Mogador, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. dont 800 d'apport entièrement libérées, attribuées à MM. Renaud (200), Lucas (200), de Romeu (200), Rampon (200). Parts de fondateur : 800.

Durée : 50 années, du 20 mars 1914.

Objet : L'exploitation des carrières apportées par MM. Renaud, Rampon et Romeu et situées sur le territoire de la commune de Saint-Benoît, canton de Lhuis (Ain) ; l'achat et l'exploitation de toutes autres carrières et toutes affaires commerciales, industrielles, mobilières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Me Giroud, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins cinq actions ; dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 50 0/0 aux porteurs de parts ; jusqu'à ce que le total

des dividendes par eux encaissés ait atteint la somme de 500 fr. par part ; 10 0/0 au Conseil, 40 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Lucas, E. Rampon, A. de Romeu, L.-J. Posth.

Commissaires : MM. P.-A. Varache et G. Pisier.

343

SOCIÉTÉ DES GRÈS DE LA BEAUCE

(Anciens Etablissements de Grès flammés de Bigot-à-Mer (Loir-et-Cher)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 92, rue de Lévis, Paris.

Capital : Cent vingt mille francs.
Durée : 10 ans.

344

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DU SCHISTE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11 bis, rue Scribe, Paris.

NOTICE

Capital : Six cent soixante-quinze mille francs, divisé en 6,750 actions de 100 fr.
Durée : 99 années.
Objet : De rechercher, étudier, acquérir, louer, obtenir la concession ou procéder à l'exploitation de tous gisements de schistes bitumineux et de tous autres produits combustibles.
Acte constitutif : Me Durant des Aulnois, notaire à Paris, 21 décembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Elle se réunit dans le semestre de la clôture de chaque exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brunet, Batz, Perisse, André Alexandre.

Commissaires : MM. Pattez et Poidevin.

345

SOCIÉTÉ LYONNAISE D'ENTREPRISES ET DE DRAGAGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 79, rue de l'Abondance, Lyon.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3.000 actions de 100 fr. chacune en espèces.
Durée : 25 années.

Objet : Extraction, vente et commerce des sables et graviers de toute nature. Toutes entreprises de dragages et de remblaiements, ainsi que toutes entreprises et constructions et travaux publics ou privés. Toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières.
Acte constitutif : Me Mathieu, notaire à Villeurbanne, 1er février 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit au moins une fois par an, dans les cinq mois qui suivent la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour servir aux actions un intérêt de 5 0/0 des capitaux versés et non remboursés. L'excédent sera réparti : 40 0/0 pour un fonds de réserve extraordinaire, 20 0/0 au Conseil d'administration et 40 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mme Marie-Anne Filliol, MM. Marien-Colard, Joseph Cottin.
Commissaire : M. Raymond Augier.
Commissaire suppléant : M. Louis-Auguste Cornillon.

346

SOCIÉTÉ MANCELLE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, rue de Joinville, Le Mans.

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 25 actions de 500 francs chacune.
Durée : Cinquante années.
Objet : La fabrication et la vente de tous matériaux de construction et toutes autres opérations industrielles et de commerce se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal de la Société et notamment la construction et l'achat de toutes usines, ateliers et manufactures.
Acte constitutif : Déposé le 18 juin 1914, en l'étude de Me Leblanc, notaire au Mans.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 2° la somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende, 5 0/0 des sommes libérées, 3° 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration. Le solde est réparti comme suit :
50 0/0 aux parts de fondateur et 50 0/0 aux actionnaires, à titre de second dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Albert Lego, Albert Ledin, Alexandre Bariller, René Thétier, André Garcynski.
Commissaires : MM. Jules Brizard, Joseph Albert.

347

SOCIÉTÉ PARISIENNE DES SCHISTES BITUMEUX D'AUTUN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 126, *rue Lafayette, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr., dont 1,500 d'apport entièrement libérées aux apporteurs.

Durée : 90 années du 23 décembre 1913.

Objet : L'étude, la mise en valeur, l'exploitation des concessions de schiste bitumeux, dites de « Chevrigny et des Miens ». Le commerce des produits et sous-produits provenant de ces usines.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde réparti entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Eger, M. Franck, A. de Boisguilbert. 348

L'INITIATIVE COMMERCIALE

Revue mensuelle de l'Exportation Française et du Commerce International

75, boulevard Magenta, Paris

Téléphone : Nord 68-54 **Adresse télégraphique : Repergal, Paris**

Directeur : A.-J. GACHET, représentant de commerce

L'Initiative Commerciale procure aux *Exportateurs Français* des Agents, offrant des *références professionnelles,* sur tous les marchés du monde ;
Aux *Représentants de Commerce Français* elle procure les cartes de Maisons des pays alliés ou neutres dont les articles peuvent remplacer sur le marché français l'importation austro-allemande d'avant-guerre.

Agences dans tous les pays. — Documentation pratique sur les besoins des marchés étrangers et les possibilités de ventes. — Recherche de matières premières. — Organisation pratique de groupements pour l'exportation, etc.

Organisation, contrôle et tenue de **COMPTABILITÉ**
Inventaire permanent et prix de revient
Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les **OUVERTURES DE CRÉDIT**
Déclarations, revision des **IMPOTS** de toutes natures
Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —0— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

CHAPITRE X

CHEMINS DE FER

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX DE RHONE ET LOIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 79, rue de l'Abondance, Lyon.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 8,000 actions de 250 fr.

Durée : Du 1er mars 1914 au 24 juin 1917.

Objet : La construction et l'exploitation des lignes de chemins de fer : de Mornant à Rive-de-Gier ; de Messimy à Saint-Symphorien-sur-Coise ; de Panissière à l'Arbresle ; de Pontcharra à Saint-Foy-l'Argentière ; de Feurs à Panissière ; de la Variante à la ligne de Mornant à Rive-de-Gier comprise entre Saint-Genis-Terrenoire et Rive-de-Gier.

Acte constitutif : Reçu par Me Giraud, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Une somme à déterminer pour l'amortissement du capital ; l'excédent : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. C. Berlie, E. Brissot, L.-A. Cornillon, M. Deleuze, A. Foraz, E. Claude, Laurent, L.-V.-J. Mathieu.

Commissaire : R. Augier. 349

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU JURA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *avenue Matignon, Paris.*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 65 ans, à partir du 20 mars 1917.

Objet : La construction, l'entretien et l'exploitation dans le département du Jura, d'un chemin de fer d'intérêt local à traction électrique.

Acte constitutif : Me Dufour, notaire à Paris, 11 avril 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 4 0/0 à titre de premier dividende, le surplus s'il y en a un est réparti : 15 0/0 au Conseil d'administration, 85 0/0 à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ayrault, Deniel, Nithard.

350

COMPAGNIE DE DOCKS ET VOIES FERRÉES (MONTLUÇON-COMMENTRY)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *avenue Pierre-Ier de-Serbie, Paris.*

Succursales : Montluçon (Canal), Commentry et à Montvicq, chemin de fer industriel (Bureau de Montluçon, Allier). Exploitation à Commentry (Allier).

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr. chacune, dont 80 actions d'apports attribuées à MM. Despons et Villerelle.

Durée : 75 ans, à partir du 27 octobre 1915.

Objet : Exploitation du chemin de fer industriel classé parmi les chemins de fer secondaires d'intérêt général de Montluçon (Canal) à Commentry et à Montvicq (27 kilomètres, voie de 1 mètre).

Acte constitutif : Me Lelièvre, notaire à Foucarnet (Seine-Inférieure), 15 octobre 1915.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture de l'exercice social et composée de tous les actionnaires propriétaires de 5 actions au moins.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 à la réserve légale ; 2° 5 0/0 aux actionnaires. Sur le reste : 10 0/0 aux administrateurs, le solde à la disposition de l'Assemblée générale ou

distribué aux actionnaires à titre de dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Villerelle.
Administrateur délégué : M. Villerelle.
Membres : MM. Louis Despons, Maurice Junot et Pierre Hautefeuille.
Ingénieur : M. Louis Despons.
Commissaires des comptes : MM. Alfred Croizé et Louis Rohais. 351

NOUVELLE COMPAGNIE AUXILIAIRE DES CHEMINS DE FER ET TRAVAUX PUBLICS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *cité d'Antin, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 30 ans. 352

COMPAGNIE AUXILIAIRE DE CHEMINS DE FER DANS LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital : Douze millions de francs, divisé en 48,000 actions de 250 fr. Parts de fondateur : 4,800 attribuées aux souscripteurs.
Durée : 50 années, du 7 avril 1914.
Objet : La réalisation et l'exploitation de toutes entreprises de chemins de fer et de ports maritimes et fluviaux dans la République Argentine, ainsi que la réalisation et l'exploitation de toutes entreprises annexes telles que : appontements, transports publics, routes, canaux, carrières, mines, stations et lignes télégraphiques et téléphoniques, distribution d'eau, de gaz, d'électricité, etc.
Acte constitutif : Reçu par Mes Grange et Bossy, notaires à Paris.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Assemblée générale : Fin mars.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil ; le solde : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Couture, Patrimonio, Hivonnait, Philippe et de Fredaigue.
Commissaires : MM. de la Longuinière et de la Thuillerie. 353

SOCIÉTÉ FRANCO-ESPAGNOLE DU CHEMIN DE FER DE TANGER A FEZ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à Meknès.

NOTICE

Capital : Quinze millions de francs, dont 9 millions représentés par 18,000 actions françaises de 500 fr. chacune, et 6 millions représentés par 12,000 actions espagnoles de 500 fr. chacune.
Objet : Les études définitives, la construction et l'exploitation de la ligne du chemin de fer de Tanger, la construction et l'exploitation des voies de quai destinées à desservir le port de Tanger, l'exploitation de tous les services accessoires destinés à faciliter ou à développer les entreprises dont la Société serait concessionnaire.
Acte constitutif : 1916.
Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
Assemblée générale : Une fois par an, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution de la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires un intérêt de 5 0/0, montant de l'annuité qui sera nécessaire pour amortir le capital social dans le délai prévu : le reliquat sera réparti à titre de dividende entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Griolet, Atthalin, Pérouse, Heurteau, Ganderax, Saint-René-Taillandier, Krantz, Chanove et Crozier. MM. Estaaislao de Urquijo, marquis de Urquijo, Raffa l'Angulo, marquis de Caviedes, Francisco Sert, comte de Sert, Gonzalo Arans, Jose-Luis de Villaboso et Pablo Rozpide. 354

Journal Spécial des Sociétés Françaises
PAR ACTIONS
COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE
qu'il tient à jour
FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES
Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

CHAPITRE XI

COMMERCE

JOUJOU FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue Lamblardie, Paris.*

Capital : Dix mille francs.
Durée : 25 ans. 355

SOCIÉTÉ D'ARTICLES DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue du Chemin-Vert, Clichy.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans. 356

SOCIÉTÉ DE BAZARS & GALERIES DU SUD-EST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *avenue de la Gare, Nice.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 50 ans. 357

ÉTABLISSEMENTS DIAMANTAIRES ASSCHU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Lafayette, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 30 ans. 358

LA PERLE SASKIA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 54, *faubourg Montmartre, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 100 actions de 1,000 fr. chacune.
Durée : 99 années.

Objet : La fabrication et le commerce de toutes imitations de perles, de toutes opérations de ces dernières, ainsi que des produits spéciaux employés dans leur établissement.

Acte constitutif : Me Fay, notaire à Brunoy, 23 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actions 10 0/0 des sommes dont elles sont ilbérées. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Weber, J. Pierson, O.-G. Pierson.
Commissaires : MM. R. Vercken, A. Gondy.
359

MAISONS DAGOUNEAU ET DURU RÉUNIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 65, *boulevard de Sébastopol, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 800 actions de 250 fr. Parts de fondateur : 500, dont 300 à M. Dagouneau, 300 à M. Duru (Société civile des parts bénéficiaires de la Société anonyme Maisons Dagouneau et Duru réunies).

Durée : 30 années, du 29 décembre 1913.

Objet : La fabrication et la vente des bijoux, et, en général, tout commerce des matières premières s'y rapportant.

Acte constitutif : Me Godet, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions, 10 0/0 au Conseil. Sur le surplus : 75 0/0 aux actionnaires, 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. F. Gros, F. Bouchardy, H. Renaudot.
360

SOCIÉTÉ LA FRANCO-SUISSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 69, rue Truffaut, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 3,000 actions de 50 fr., dont 1,000 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Charles Sée.

Durée : 50 années, du 30 mars 1914.

Objet : La vente au comptant et à crédit de toutes espèces de marchandises et en particulier de l'horlogerie, bijouterie, armes, articles de mécanique, articles d'hygiène. La prise à bail ou l'achat de toutes usines, et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actionnaires.

Administrateur unique : M. Ch. Sée. 361

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS FRANÇOIS BAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue de Revériaz, Chambéry.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'acquisition, l'exploitation des usines et tanneries et corroiries, achat des matières premières, la fabrication et la vente des cuirs. En général, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières se rattachant à l'objet de la Société.

Acte constitutif : Me Houot, notaire à Nancy, 18 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant le 31 mars, ou à défaut de cette réunion dans le trimestre qui suivra cette date.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 35 0/0 aux actionnaires et 25 0/0 au Conseil, qui en fera la répartition entre ses membres et la direction comme bon lui semblera.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Bal, T.-E.-T. Biechlmann, H. Essig, A. Fritsch, L. Gaudin, M. Parentin.

Commissaires : MM. G. Auberger, J. Lhote. 362

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS M. BERNAS

SOCIÉTÉ ANONYME DE PARURE DE PEAUX

Siège social : 21 et 23, rue des Filles-du-Calvaire, Paris.

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 50 actions de 500 fr., dont 32 d'apport, entièrement libérées, attribuées à M. André Rousseau.

Durée : 25 années, du 30 janvier 1914.

Objet : La parure de peaux à la machine, et toutes fournitures pour maroquinerie, l'achat et la vente de tous articles s'y rapportant, et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Me Paccoud, notaire à Crespières.

Assemblée générale : Dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé et non amorti. Le surplus : 5 0/0 au Conseil, 45 0/0 aux parts de fondateur, 50 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis Garnier, Jules Rousseau, Cl.-François Jeaudot.

Commissaires : MM. Raymond Jammes et Léon Vachon. 363

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS ROBERT DURAND

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, rue de Milan, Paris.

Capital : Deux cent vingt-cinq mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Cuir et matières tanantes. 364

COMPAGNIE CENTRALE FRANÇAISE DES CUIRS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 52, quai de Jemmapes, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 10 ans. 365

COMPAGNIE DES CUIRS RUTLAND

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, rue Albouy, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans. 366

ÉTABLISSEMENT BALLY-CAMSAT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 61, *rue du Quatre-Août, Villeurbanne (Rhône).*

NOTICE

Capital : Deux millions, divisé en 4,000 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication, la vente de la chaussure, toutes les opérations se rattachant à cet objet, la constitution de toutes Sociétés ayant pour objet des entreprises pouvant avoir trait à l'un des objets de la présente Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Paradon, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, une somme fixée par le Conseil pour constituer une réserve extraordinaire, 5 0/0 aux actions. Le solde comme suit : 10 0/0 au Conseil, le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Martial Gros, Max Bally, H. Stirlin.

367

ÉTABLISSEMENTS E. BERNARD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 135-137, *rue Broca, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 1,500 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années, du 1er juin 1917.

Objet : Le commerce et la fabrication des peaux et cuirs de tous genres, et, généralement, toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à ces objets.

Acte constitutif : Me Théret, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 affecté au fonds de réserve légale, 6 0/0 d'intérêt payé aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Bernard, A. Lœvy, R. Bernard.
Commissaire : M. Henri Yché. 368

ÉTABLISSEMENTS A. GUILLAUMET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Fontaine (Isère).

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 ans, du 2 mars 1917.

Objet : La fabrication et le commerce de peaux et cuirs de tous genres, et, généralement, toutes opérations se rapportant à ces objets.

Acte constitutif : Me Delaye, notaire à Sassenage (Isère).

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 aux actions, après un prélèvement de 20 0/0 au Conseil d'administration ; le solde sera réparti : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bernard, Lœvy et Guillaumet.
Commissaire : M. David. 369

GROUPEMENT DES FABRICANTS FRANÇAIS DE COURROIES EN CUIR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31, *rue Boissy d'Anglas, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr.

Durée : 20 années.

Objet : L'achat, la revente, l'importation, l'exportation des cuirs bruts ou fabriqués, et, généralement, toutes opérations relatives au commerce et à l'industrie de la courroie de transmission en cuir.

Acte constitutif : Me Lavoignat, notaire à Paris, 25 avril 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année, du 1er janvier au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions, 15 0/0 au Conseil et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Domange, A. Jonas, V. Martin, Ch. Vedy, G. Bauer, J. Barraud.

Commissaires : MM. P. Remondet, Ch. Viardot. 370

MANUFACTURE DE CHAUSSURES MASSILIA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 65, *boulevard Vauban, Marseille.*

Capital : Cent vingt mille francs.
Durée : 50 ans. 371

MANUFACTURE NATIONALE DE CHAUSSURES

(Anciens Etablissements A. Abibon)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48 *à* 42, *rue Saint-Jacques, Marseille.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 30 ans. 372

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHAUSSURES MERVEILLEUSES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *square Maubeuge, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fabrication et vente de chaussures.
373

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHAUSSURES PERFECTA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18-20, *rue du Faubourg-du-Temple, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation de l'établissement industriel de fabrique de chaussures « Perfecta » apporté par la Société Greco et C°, la fabrication et la vente des chaussures.

La participation directe ou indirecte dans toutes opérations financières se rattachant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Me Benoist, notaire à Paris, 24 août 1917.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur le surplus, il est attribué 10 0/0 au Conseil d'administration : enfin le reliquat sera réparti ainsi : 50 0/0 à toutes les actions sans distinction, 50 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Brun, Prosper Chéruit, Henri Duhot, Nicolas Herzmark, Nicolas Greco.

Commissaire : M. Hubert Picavet.

374

SOCIÉTÉ ANONYME DE TANNERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 63, *boulevard Malesherbes, Paris.*

Capital : Un million cent mille francs.
Durée : 75 ans. 375

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE LA BELGICA

Siège social : 37, *rue Censier, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 francs chacune.

Durée : 9 ans, à partir du 23 mars 1917.

Objet : Le tannage, le corroyage des cuirs et toutes opérations en général pouvant se rattacher à cette industrie.

Acte constitutif : Me Cottin, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 pour intérêts sur le capital versé, 10 0/0 au Conseil d'administration, 15 0/0 à la disposition du Conseil d'administration pour rémunérer le directeur ou autres collaborateurs ; le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lesaulnier, Casse Georges, Casse Jacques.

Commissaires : MM. Rivet, Barbut.

376

SOCIÉTÉ CHIMIQUE POUR L'INDUSTRIE DU CUIR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, *rue de l'Arcade, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Fabrication du bichromate et de tous dérivés du chrome, analyse, recherche, fabrication et vente de tous produits chimiques intéressant l'industrie du cuir.

Acte constitutif : Me Bertrand Taillet, notaire à Paris, 11 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la ré-

serve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Duret, P. Faure, H. Fletcher, A.-G.-A. Letourneur, P. Lederlin, U.-J.-L. Thuau.

Commissaires : MM. F. Dufresne, L. Sthrohl 377

SOCIÉTÉ DELAUNAY ET Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Siège social : 20, rue de Conflans, Charenton.

Capital : Quarante mille francs.
Durée : 10 ans.
Objet : Fabrique de contreforts et articles pour chaussures. 378

SOCIÉTÉ DES CHAUSSURES MARTY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, rue de Tolbiac, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 90 ans 379

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES TANNERIES FRANÇAISES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, rue de la Collégiale, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 5,000 actions de 1,000 fr., entièrement versés.
Durée : 50 années.
Objet : Le tannage des cuirs, le commerce et la vente des cuirs, l'achat et la vente de toutes matières propres à cette industrie et à ce commerce, toutes opérations se rattachant aux objets susindiqués.
Acte constitutif : Me Godet, notaire à Paris. 19 février 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 au Conseil d'administration ; le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Gaston Monteux.
Membres : MM. Armand Weil, Louis Delamotte, Léon Moyse (Moïse), Bernard Reichenbach. 380

TANNERIE DE SAINT-DENIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, rue des Poissonniers, Saint-Denis.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr., dont 700 entièrement libérées, attribuées à M. Duflot.
Durée : 50 années.
Objet : Acquisition, exploitation de la tannerie de M. J. Duflot, sise à Saint-Denis, et, s'il y a lieu, l'acquisition, la fondation et l'exploitation de toutes autres tanneries en France, ainsi que toutes opérations s'y rattachant.
Acte constitutif : Me Charpentier, notaire à Paris, 29 août 1918.
Année sociale : Du 1er août au 31 juillet.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Somme suffisante allouée aux directeurs. Le solde réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J.-H. Duflot, A. Vincent, J.-A. Verdier.
Commissaires : MM. Caron Vel Durand, H. Dagneau. 381

TANNERIE FRANCO-ARGENTINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 156, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr., libérées d'un quart.
Durée : 50 années, du 12 novembre 1913.
Objet : La fabrication et la vente de peaux pour chaussures dans la République Argentine et dans tous autres pays, et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à ce commerce.
Acte constitutif : Me Maurice Dauchez, notaire à Paris, 7 novembre 1913.
Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Soulas, A. Combe, W. Blumenthal, A.-M.-F. Combe, A.-R. Sartiaux, J.-H. Spinosi.
Commissaire : M. F. Guyot. 382

UNION INDUSTRIELLE DE CORDONNNERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue des Petites-Ecuries, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr.
Durée : 25 années.
Objet : Fabrication et vente de chaussures et toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher à ce genre d'industrie ou de commerce.
Acte constitutif : Me Crampon, notaire à Abbeville, 24 octobre 1918.
Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 pour un fonds de réserve spécial, 7 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Burel, L. Lavigne, Mme M.-M. Lemire.
Commissaire : M. E. Lamicq. 383

VEUVE ACHARD & Co

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 157, *boulevard de la Villette, Paris.*

Capital : Quinze mille francs.
Objet : Fabrique de talons de chaussures.
Durée : 10 ans. 384

BUREAU COMMERCIAL INTERNATIONAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 32, *rue Louis-le-Grand, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 75 ans. 385

COMITÉ NATIONAL D'IMPORTATION DES HUILES DE HOUILLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *rue Condorcet, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Objet : Importation des huiles de houille.
Durée : Prendra fin six mois après la date de la cessation des hostilités. 386

COMPAGNIE ANGLAISE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *rue de Moscou, Paris.*

Capital : Vingt-cinq mille francs.
Durée : 99 ans. 387

COMPAGNIE DE TOVAR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue de Trévise, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 100 actions de 5,000 fr. entièrement libérées. Parts de fondateur : 10.
Durée : 99 ans, du 3 décembre 1918.
Objet : Importation et exportation de produits de toutes natures de tous lieux à tous lieux, et en général toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.
Acte constitutif : Me Durant des Aulnois, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions. Sur l'excédent, 10 0/0 au Conseil. Sur le solde : 80 0/0 aux actions, 20 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. H. Landron, R. Fromageot, G.-H. Bara, M. Tavernier.
Administrateurs délégués : MM. L.-T. Ravelo de Tovar, Ed. Mabire.
Commissaires : MM. N.-J.-H. Bara, Tavernier. 388

COMPAGNIE D'EXPORTATION D'EXTRÊME-ORIENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *rue de la Chaux, Hanoï.*

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 200 (Société civile des porteurs de parts) aux apporteurs : MM. F. Lyard et M. de la Roche.
Durée : 50 années, du 2 avril 1914.
Objet : Le commerce d'exportation, la préparation ou la transformation des objets manufacturés, des matières premières se rattachant au commerce d'exportation, la représentation, la commission, la consignation de tous produits d'Extrême-Orient.
Acte constitutif : Reçu par Me Locquet-Duquesne, notaire à Hanoï.
Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 8 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 à la caisse de prévoyance. Le solde : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. François Lyard, Marcel de la Roche, Constant Morice. 389

COMPAGNIE FRANCO-AFRICAINE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 65, *rue de la Victoire, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr., dont 225,000 d'apport.

Durée : 50 années.

Objet : Importation et exportation.

Acte constitutif : Me Bourdel, 15 juin 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, tous les porteurs d'actions.

Répartition des bénéfices : 15 0/0 au Conseil, 75 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Lecocq, F. Bouchet, V. Jacquemin, Braillon, Damon, Delhorre, Larre.

Commissaires : MM. G. Veillard, F. Camelin. 390

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE L'AMÉRIQUE LATINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue des Italiens, Paris.*

Capital : Un million de francs.

Durée : 99 ans. 391

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'EXTRÊME ORIENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 62, *rue Caumartin, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 200 actions de 5,000 fr. chacune.

Durée : 99 années, à partir du 27 avril 1917.

Objet : Le développement commercial de la France métropolitaine et coloniale avec l'Indo-Chine française et l'Etat chinois tant pour l'importation et l'exportation que pour la mise en valeur de toutes les richesses de ces pays, l'étude, la recherche, la préparation et la négociation en tous pays de toutes les affaires industrielles, commerciales, etc.

Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre d'intérêt ; sur le surplus : 10 0/0 pour le Conseil d'administration, 5 0/0 pour le Comité de patronage ; le solde restera à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Buffet, Charbonnel, Hersent, Jeancard (Joseph), Jeancard (Paul), Laurent, Raverat, Rey.

Commissaires : MM. Iweins et Jarry. 392

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, *rue de Washington, Paris.*

Capital : Sept cent vingt-cinq mille francs.

Durée : 99 ans. 393

COMPTOIR D'IMPORTATION D'ESSENCES D'ORIENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 86, *rue Michel-Bizot, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.

Durée : 99 ans. 394

COMPTOIR FRANÇAIS D'EXPORTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
37, *boulevard des Chartreux, Marseille.*

Capital : Cent mille francs.

Durée : 50 ans. 395

COMPTOIR FRANCO-NORWÉGIEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 55, *boulevard Haussmann, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 90 ans. 396

COMPTOIR NATIONAL DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 82, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 75 ans. 397

COMPTOIR NATIONAL ÉCONOMIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue des Italiens, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 99 ans, à partir du 3 mai 1917.
Objet : Toutes opérations commerciales et particulièrement d'importation et d'exportation susceptibles de développer le commerce général et en particulier le commerce extérieur de la France, la création et l'exploitation de toutes organisations de transport susceptibles de faciliter ces importations et ces exportations.
Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration ; le solde sera affecté à la création de tous fonds de réserve extraordinaire ou de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Charbonnel, baron d'Anthouard, de Wasservas, Jaccard, Lévy Strauss, Raverat et Sautter.
Commissaires : MM. de Warren et le baron Roulleaux-Dugage. 398

COMPTOIR NATIONAL FRANÇAIS D'ARMEMENT, D'IMPORTATION ET DE COLONISATION

(Ancienne Maison Lucien Giaune)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, *rue Clapeyron, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 30 ans. 399

CONSORTIUM DE L'HUILERIE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1 *et* 3, *rue Caumartin, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr.
Durée : 5 années.
Objet : Toutes opérations relatives à l'achat, au transport, à l'importation, aux magasinage et manutention, à la répartition, à la vente et à l'utilisation des graines oléagineuses et éventuellement de leurs produits.
Acte constitutif : Me Vigier, ayant suppléé Me Mahot de la Querantonnais, notaire à Paris, le 8 janvier 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Il est tenu chaque année une Assemblée générale dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Rocca, Maurel, Doyen, Lesieur, Rastoir, Régis, Roberty, Reggio, Dufay, Valabrègue, Pelloquin, Magnan, Lepercq, Delaunay, Philippart.
Commissaires : MM. Griffiths, Busser. 400

CONSORTIUM D'IMPORTATEURS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *rue de Milan, Paris.*

Capital : Trente mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Importation de tous produits. 401

CONSORTIUM FRANÇAIS D'IMPORTATION DE PÉTROLE ET D'ESSENCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
36 *bis, boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Trente millions de francs, divisé en 30,000 actions de 1,000 fr. chacune.
Durée : Pour la durée de la guerre, plus une période de six mois maximum, après la signature de la paix.
Objet : Toutes opérations relatives à l'achat, au transport, à l'importation du pétrole brut et raffiné et de l'essence du pétrole.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Lardy, notaire à Paris, le 3 avril 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Fenaille et Despeaux, Desmarais frères, Les Fils de A. Deutsch, Lefebvre-Vacquerie, Martin, Danset, Bavière, Lesieur, Leenhard, François.
Commissaires : MM. Buire et C. François. 402

CONSORTIUM INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue Laffitte, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 403

CONSORTIUM INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE L'AFRIQUE DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune, émises contre espèces.
Durée : 99 années.
Objet : Industrie, commerce, représentation et vente à la commission de tous produits. Obtention de toutes concessions, mines, carrières, forêts, pêcheries, domaines agricoles, etc. D'une façon générale, toutes recherches scientifiques et techniques, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières.
Acte constitutif : Me Maxime Aubron, notaire à Paris, le 12 octobre 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme suffisante pour servir aux actions un premier dividende de 6 0/0. Sur le solde, il sera attribué : 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Donat, André-Manuel-Joseph Agache, Jean Coignet, Maurice Descamps, Paul Herteman, Emile-Auguste-Alexandre Lambert, Jean-Victor Mital.
Commissaire : M. Louis Nanceau.
Commissaire suppléant : M. Henri Berthen. 404

LA COMMERCIALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 46, *rue de Londres, Paris.*

Capital : Un million cinq cent mille francs.
Durée : 90 ans.
Objet : Echanges internationaux. 405

LA SEMEUSE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 67, *rue d'Amsterdam, Paris.*

NOTICE

Capital : Variable.
Durée : 50 années.
Objet : Importations et exportations.
Acte constitutif : Reçu par Me Paul Robineau, le 3 février 1916.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Un seul titre suffit pour y assister.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 au Conseil d'administration, le reste aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Sevault, commandant Gros, M. Brezet, M. Sevault.
Commissaire : M. Coustre. 406

LE RIANILE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Jeune-Anacharsis, Marseille.*

Objet : Importation et exportation avec Madagascar. 407

LES SUCCESSEURS DE ERNEST KELLER & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *cité d'Hauteville, Paris.*

Capital : Quatre cent vingt-cinq mille francs.
Durée : 20 ans.
Objet : Commissions. 408

MAGASINS GÉNÉRAUX DE FRANCE EN ORIENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 36, *rue des Jeûneurs, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 12 années, à compter du 10 août 1917.

Objet : Achat et revente de toutes marchandises ; l'exportation et l'importation de tous articles en Orient et réciproquement, et d'une façon générale, toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé.

Acte constitutif : Reçu chez Mes Parmentier et Breuillaud, son suppléant, notaires à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; somme que l'Assemblée croirait devoir affecter à un fonds de réserve extraordinaire ; somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 à titre de premier dividende. Sur le surplus : 15 0/0 pour le Conseil d'administration, 5 0/0 qui devront être versés chaque année aux œuvres de guerre paraissant les plus intéressantes ; l'excédent sera réparti ainsi : 25 0/0 aux parts bénéficiaires, 75 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Chappuis, Sélim-Auguste Chalhoub, Amédée Gourjon, Antoine Chalon, Léon Maillefer.

Commissaire : M. Boucher. 409

MAISON DE COURTAGE MARITIME LE HOUELLEUR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48, *boulevard Haussmann, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 410

MAURICE HAAG & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 93, *faubourg-Saint-Honoré, Paris.*

Capital : Quatre-vingt mille francs.
Durée : 10 ans.
Objet : Représentation et commission d'affaires d'ameublement et décoration dans l'Amérique du Sud. 411

PROGALIA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 44, *rue des Mathurins, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Agence centrale de commerce extérieur. 412

R. RAULIN & Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 71, *rue Lafayette, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 20,000 attribuées à M. R. Raulin.
Durée : 20 années, du 14 avril 1914.
Objet : L'importation, l'exportation, la commission des marchandises naturelles ou manufacturées et généralement toutes opérations commerciales et financières se rattachant à ces objets.
Acte constitutif : Reçu par Me Laeuffer, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve spéciale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. L'excédent : 40 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur, 20 0/0 au gérant.
Gérant : M. Raphaël Raulin.
Conseil de surveillance : MM. Louis Lehmann, A. Lorin, G. Bary. 413

SOCIÉTÉ ANONYME DEBENHAM

Siège social : 115, *rue Réaumur, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 150 actions de 500 fr. dites de priorité et 350 actions de 500 fr. dites ordinaires ; 200 de ces dernières ont été attribuées à M. Frank Debenham en rémunération de son apport.
Durée : 99 années, du 25 février 1914.
Objet : L'importation, l'exportation, l'achat, la vente et le commerce en général de toutes marchandises, soit pour son compte, soit pour celui de tiers, et toutes opérations de commissions et de consignations.
Acte constitutif : Reçu chez Me Huillier, notaire à Paris.
Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans l'année qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Le surplus : 6 0/0 d'intérêt cumulatif aux actions de priorité, 94 0/0 actions ordinaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Frédérick Richmond, J.-M. Morel, E. Haillot, James Yeo, James Spence, W. Freeborn, G .Emmerson, C.-F. Rutherford.
Commissaires : MM. Lawrence Stroud et A.-J. Kelleway. 414

SOCIÉTÉ ANONYME DES

COMPTOIRS FRANÇAIS G. MOREAU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *quai Jean-Bart, Nantes.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 415

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DES PRODUITS CECO

Siège social : 59, *rue des Mathurins, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : D'importer et d'exporter les huiles minérales, ainsi que tous produits similaires, faire le commerce de toute fourniture quelconque, pour usine, tant en France qu'à l'étranger.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par M. Meunié, notaire à Paris, le 10 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant des six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Schlund, Close, Meyer.

Commissaire : M. Plancke. 416

SOCIÉTÉ BORDELAISE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 265, *rue Saint-Honoré, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes affaires, transactions, opérations, entreprises concernant les produits alimentaires et d'approvisionnement industriels.

Acte constitutif: Reçu par Me Fay, notaire à Brunoy, le 7 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre 1918.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Gélis Didot, A. Meier, O. Boesiger, H. Lable.

Commissaires : MM. R. Verken, A. Gondy. 417

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DU TONKIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue de Strasbourg, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 francs, dont 180 d'apport entièrement libérées. Parts de fondateurs : 600 à MM. Roger Blum (87) ; E. Woog (78) ; M. Weil (78) ; René Woog (27) ; H. Bonnet (330) (Société civile des parts de fondateurs).

Durée : 50 années, du 10 février 1914.

Objet : Le commerce d'importation et d'exportation et généralement toutes opérations commerciales, financiares(mobilières ou immobilières se rattachant aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu chez Me Maciet, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans l'année qui suit la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Bonnet, Paul Dhé, Emile Woog, Roger Bloom.

Commissaires : MM. René Woog, Marcel Lazard. 418

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE L'AFRIQUE OCCCIDENTALLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2 bis, rue de Lyon, Paris.

Capital : Quatre cent mille francs.

Durée : 50 ans. 419

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE LA COTE D'AFRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue de la République, Marseille.*

Capital : Trois millions cinq cent mille francs.

Durée : 50 ans. 420

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE D'EXPORTATION FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *rue Mirabeau, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 421

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANÇAISE AU BRÉSIL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue Laffitte, Paris.*

Capital : Trois millions deux cent mille francs.
Durée : 90 ans. 422

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANCO-BRITANNIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11 *bis, rue Nouvelle, Paris.*

Capital : Huit cent mille francs.
Durée : 50 ans. 423

SOCIÉTÉ COMMERCIALE MÉDITERRANÉENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue Pillet-Will, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 30 ans, à partir du 10 mars 1917.
Objet : Le commerce, l'importation et l'exportation de toutes marchandises en France et à l'étranger, et généralement toutes opérations commerciales, financières, maritimes, industrielles, agricoles et autres, mobilières et immobilières avec tous les pays.
Acte constitutif: Reçu chez Me André, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi; 6 0/0 aux actions. Sur le surplus, il est alloué 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Maurice Danon, Joseph Danon, Fondère, Galula, Girard.
Commissaires : MM. Guyot, Lévy-Valency.
424

SOCIÉTÉ COMMERCIALE MÉDITERRANÉENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *cours Pierre-Puget, Marseille.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 30 ans. 425

SOCIÉTÉ CONTINENTAL AND OVERSEA TRADING Co LTD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue Bergère, Paris.*

Capital : Cinq cent mille couronnes.
Objet : Importation et exportation. 426

SOCIÉTÉ COURTIÈRE D'IMPORTATION DE LÉGUMES SECS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Palestro, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent dix mille francs, divisé en 420 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 30 ans, à partir du 4 avril 1917.
Objet : Conclure en Russie, en qualité de mandataire, l'achat de lentilles sèches et, éventuellement, de tous légumes secs et graines destinés à êtr eimportés en France.
Acte constitutif : Reçu chez Me Girardin, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 aux actions ; le surplus des bénéfices pourra, sur la proposition du Conseil d'administration, être affecté à la formation de réserves spéciales, fonds d'amortissements, fonds de prévoyance et autres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Potin, Barrey, Mme Vve Pettre.
Commissaires : MM. Defresne, Sagel.
427

SOCIÉTÉ D'IMPORTATIONS ALIMENTAIRES ET D'EXPORTATIONS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue de Turbigo, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent soixante mille francs, divisé en 5,600 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : La fabrication, la préparation, la conservation, l'exploitation et commerce de tous produits alimentaires d'épiceries et de drogueries.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 4 janvier 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Les actionnaires se réunissent tous les ans.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Fontaine, Dubosq, G. de Parlier, Rebours, Poron.
Commissaires : MM. Labbée et Saget.
428

SOCIÉTÉ D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION (S. I. E.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 80, *rue Taitbout, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 429

SOCIÉTÉ DU MAROC ORIENTAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 36, *rue Petit-Saint-Jean, Marseille.*

Capital : Trois cent soixante-dix mille francs.
Durée : 50 ans. 430

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COMMISSION ET DE REPRÉSENTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *avenue de l'Opéra, Paris.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans. 431

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COMMISSION POUR L'AMÉRIQUE DU SUD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20 *et* 22, *rue Richer, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 432

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COMMISSION POUR L'EXPORTATION ET L'IMPORTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue Villedo, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 15 ans. 433

SOCIÉTÉ FRANCO-ANGLAISE D'EXPORTATION ET DE TRANSPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue du Louvre, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 99 ans. 434

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE AU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue Duquesne, Lyon.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 435

SOCIÉTÉ LYONNAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *place Bellecour, Lyon.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 436

SOCIÉTÉ MARITIME ET COMMERCIALE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
66, *rue de La Rochefoucauld, Paris.*

Capital : Dix millions de francs.
Durée : 99 ans. 437

SOCIÉTÉ MARITIME FRANÇAISE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *boulevard Saint-Martin, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 100 actions de 250 fr. chacune.

Durée : 35 ans, à partir du 15 mai 1917.

Objet : L'aménagement de tous quais et appontements, l'installation, par achat ou location de tous appareils utiles au chargement ou déchargement des bateaux.

Acte constitutif : Reçu chez Me Lavoignat, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende. Le reliquat des bénéfices, s'il en existe, sera réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration, 60 0/0 à toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jules Spinnewyn, Auguste Spinnewyn, Vitrac.
Commissaire : M. Debord. 438

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE COMMISSION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Fargès, Marseille.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 439

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE REPRÉSENTATION ET CONSIGNATIONS COMMERCIALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue de Sébastopol, Marseille.*

Capital : Dix mille francs.
Durée : 10 ans. 440

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue Bergère, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 20 ans. 441

R.-S. STOKVIS & FILS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 103, *rue Lafayette, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr.

Durée : 30 années, du 18 février 1914.

Objet : Le commerce d'exportation et d'importation de machines, outillage, ustensiles, quincaillerie, de tous objets de fer et d'acier, utilisés par les ingénieurs fondeurs, forgerons mécaniciens. L'exploitation ou la création de tous dépôts, succursales, tant en France qu'à l'étranger et en général toutes opérations commerciales ou industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher aux objets précités.

Acte constitutif : Reçu par Me Aron, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 au Conseil, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le solde, déduction faite d'une somme à fixer pour un fonds de prévoyance, aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. F. Stokvis, Ch. Stockvis, H. Stokvis.
Commissaire : M. Langelaar. 442

SYNDICAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RAPPORTS ÉCONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, *via Calamatta, Rome.*
Succursale : 27, *rue Saint-Georges, Paris.*

Durée : 15 ans. 443

UNION ECONOMIQUE DU MIDI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *place Saint-Pierre, Avignon.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs.
Durée : 20 ans.
Objet : Emission et placement de bons d'achats commerciaux.
Acte constitutif : Reçu le 1er février 1914, par Me Martin, notaire à Avignon.
Année sociale : Du 1er février au 31 janvier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Prosper Sicard.
Membres : MM. Paul Créange, Abel Créange, Mottet, Eugène Marseille.
Commissaires des comptes : M. Battalier.

443 *bis.*

UNION ROUENNAISE D'IMPORTATION

(Groupement Charbonnier)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 85, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre-vingt-quatre mille francs. divisé en 840 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 10 années.
Objet : Concourir sous le contrôle du bureau national des charbons au ravitaillement en combustibles de la région desservie par le port de Rouen.
Acte constitutif : Aux termes d'un acte reçu par Me Laverne, notaire à Paris, 2 octobre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Miral, Lemoine, Jacqueline, de l'Argentière, Quitard et Aicard.
Commissaires : MM. Sullivan et Lowe.

444

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BILLANT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, *rue Bobillot, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 francs, dont 1,200 entièrement libérées, attribuées à M. Billant en représentation de ses apports.
Durée : 75 années.
Objet : Entreprise sous toutes ses formes de tous travaux de mécanique de précision, de réparation d'instruments d'optique et de construction de petit matériel et d'engins de guerre ; l'exploitation du fonds de commerce apporté par M. Billant et la continuation des affaires de cette maison, et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.
Acte constitutif : Me Brécheux, notaire à Paris, le 3 août 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Avant le 1er mai et composée des porteurs de cinq actions au moins.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, 15 0/0 au Conseil d'administration, 15 0/0 à la disposition du Conseil d'administration pour le répartir entre le personnel. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Billant, Brice, Lebrun, Faron.
Commissaires : MM. Pavard et Morel.

445

ATELIERS VAUCANSON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue du Surmelin, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr., dont 5,000 d'apport entièrement libérées, attribuées à la Société.
Durée : 50 années, du 12 février 1914.
Objet : L'exploitation et la vente d'appareils de précision et notamment l'exploitation des établissements industriels de mécanique de précision, antérieurement exploités par la Société Lamazière et Bünzli.
MM. J. Bédat, E.-H.-R. Bünzli.
Acte constitutif : Reçu par Me Mahot de la Quérantonnais, notaire à Paris.
Assemblée générale : Composée des porteurs de 50 actions dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Bédat, E. H. R. Bünzli, Cassou de Saint-Mathurin, L. Lamazière, J.-B. Malon.
Administrateur délégué : M. E.-H.-R. Bünzli.
Commissaires : MM. Ch. Passani, L. Villaire.

446

ÉTABLISSEMENTS GUSTAVE CARPENTIER ET FILS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *quai Jemmapes, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation d'ateliers de mécaniques de précision ainsi que la continuation de l'industrie que M. G. Carpentier exploite à Paris.

Acte constitutif : Me Josset, notaire à Paris, le 18 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture du premier exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 8 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Carpentier, Lepreste, Koral.
Commissaire : M. Miranne. 447

MANUFACTURE DE BARRES CYLINDRIQUES DE PRÉCISION

SOCIÉTÉ ANONYME

23, *rue Lasson, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années, du 22 décembre 1913.

Objet : La transformation de tous métaux en barres cylindriques, la fabrication et l'exploitation des machines à tourner, la vente, l'achat et l'échange de tous métaux bruts ou ouvrés et de tous appareils de transmission et accessoires de barres cylindriques ; l'obtention, la prise, l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous brevets, additions et de toutes licences de brevets, se rattachant aux objets ci-dessus. La prise à bail ou l'acquisition de tous établissements utiles. Toutes opérations se rattachant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Me Bertrand-Taillet, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires ; sur le reliquat : 10 0/0 au Consei. L'excédent sera distribué aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Léon Gilbert, président ; Josserond, Hip, Gilber, Camust, Jacques Jeuffrain. 448

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

L'ORPHÉAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Maurice-Mayer, Paris*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 900 entièrement libérées ont été attribuées à MM. Cloetens, Laloux, Hauzeur et Robert.

Durée : 50 années.

Objet : Exploitattion en France des brevets Cloetens, s'appliquant à la construction d'un instrument ou appareil musical appelé « L'Orphéal ». Fabrication, mise en vente et exploitation de cet instrument. Acquisition, prise à bail et exploitation de tous locaux, immeubles utiles à cette exploitation.

Acte constitutif : Me Charles Desplanques, notaire à Paris, le 10 juin 1914.

Assemblées générales : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 8 0/0 au Conseil pour être réparti entre ses membres ; 2 0/0 à la dispositoin du Conseil pour être réparti par ses soins entre le personnel. Le surplus reviendra aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Lafoux, Georges Cloetens, Marie-Charles Mutin, Louis Van Der Heyden, A. Hauzeur, Paul Robert.

Commissaires : MM. François Pietri et Daniel Blidon. 449

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

(Anciens établissements Massy, Alvergnat et Cie)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 67, *rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine.*

NOTICE

Capital : Trois cent soixante-quinze mille francs, divisé en 3,750 actions de 100 fr., dont 1,600 d'apport entièrement libérées, attribuées à la Société Massy, Alvergnac et Cie.

Durée : 50 années, du 8 avril 1914.

Objet : La construction, la transformation, la réparation, l'acquisition et la vente de tous appareils de mécanique en général et principalement des moteurs thermiques, et toutes les opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 20 0/0 à la Direction. Le solde aux actionnaires, sauf décision créant un fonds de réserve extraordinaire ou autre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alvergnat, D'Amboix de Larbout, A. Dupont, G. Lehmann, Massy, comte H. de Pourtalès. 450

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'OPTIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, rue d'Aumale, Paris.

Capital : Deux cent dix mille francs.
Durée : 50 ans. 451

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE POUR LA FABRICATION D'APPAREILS DE MESURE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue Godot-de-Mauroi, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr. chacune, dont 1,000 entièrement libérées ont été attribuées à M. Desmaretz et Lebret.

Durée : 50 années.

Objet : Fabrication de tout matériel de mesure et notamment tout genre d'appareillage, accessoires de toutes sortes, ainsi que toute opération commerciale, financière, mobilière ou immobilière.

Acte constitutif : Me Tollu, notaire à Paris, le 6 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 pour un fonds de réserve spécial, 10 0/0 à la disposition du Conseil pour être réparti dans les conditions qu'il juge convenables. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. G. Frère.
Membres : MM. J. Desmaretz, G. Lebret, M. Frère, Ch. Paulin, M. Paré.
Commissaires : MM. Pinier, Leroy. 452

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE JUMELLES A PRISMES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
93, *rue de la Folie-Méricourt, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent quatre-vingt mille francs, divisé en 1,800 actions de 100 fr. chacune
Durée : 50 années.

Objet : Fabrication, achat et vente des jumelles à prismes et de toutes jumelles en général.

Acte constitutif : Me Laeuffer, notaire, le 1er juillet 1914.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme suffisante pour assurer à toutes les actions 5 0/0 sur le capital versé et non amorti. Le surplus ainsi réparti : 20 0/0 au Conseil d'administration et 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Raphaël Aubin, Jules Griffe, Fernand Lefebvre, Jules Sémery.
Commissaire : M. Édouard Lemasson.
453

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPERMÉABILISATION ET D'AGGLOMÉRATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de Sèvres, Boulogne-sur-Seine.*

Capital : Cent trente-cinq mille francs.
Durée : 50 ans. 454

ÉTABLISSEMENTS FAVRE FRÈRES & CARRASSAN FRÈRES RÉUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 71, *rue de Marseille, Lyon.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Le commerce des lièges, l'achat, le traitement et la vente des lièges bruts ; la fabrication et la vente des bouchons, articles similaires et toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu le 28 avril 1914 par Me Dusserre, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er novembre au 31 octobre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 1° les sommes que l'Assemblée générale annuelle, sur la proposition du Conseil d'administration, juge à propos d'affecter au fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour servir aux actionnaires un intérêt ou premier dividende de 5 0/0. Le surplus des bénéfices est réparti comme suit : 30 0/0 aux actionnaires, 40 0/0 à la direction, 10 0/0 aux administrateurs. L'excédent des bénéfices, après ces divers prélèvements, sera affecté à des réserves spéciales des comptes de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Albert Favre, Oscar Carrassan, Léon Favre, Joseph Carrassan. 455

LA GUTTA-PERCHA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7 et 9, rue Pelletan, Alfortville.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 456

LA VULCANITE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *rue Duphot, Paris.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans. 457

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉTABLISSEMENTS FRITISSE ET NOURRY

Siège social : 24, *avenue des Paulines, Clermont-Ferrand.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : La fabrication et le commerce de tous les articles de caoutchouc ou composés de cette manière, l'achat et la vente des matières premières du caoutchouc brut ou manufacturé et de tout ce qui se rattache directement ou indirectement à ce genre d'industrie ou de commerce.

Acte constitutif : Reçu chez Me Demnard, notaire à Clermont-Ferrand, le 8 septembre 1917.

Année sociale : Commence le 1er mai et finit le 30 avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Le surplus servira à constituer des réserves de prévoyance jusqu'à concurrence du cinquième du solde et l'excédent sera réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 à la direction, 5 0/0 à la disposition du Conseil, solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Natalis Bergouhnioux de Wailly, Floris Bouffe, Victor Buffet, Maurice Bussillet, André Favrot, Albert Fritisse, Gaston Lobut, Joseph Nohen, René Nourry.

Commissaire : M. Copper-Royer. 458

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DU CAOUTCHOUC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 42, *rue Legendre, Paris.*
Succursale : 29, *rue Salneuve, Paris.*

NOTICE

Capital initial : Originairement, un million six cent mille francs ; actuellement, trois millions de francs, divisé en 30,000 actions de 100 fr. M. Hirschmann Nathien est bénéficiaire des apports s'élevant à 600,000 fr.

Durée : 50 ans.

Objet : Fabrication et commerce de tout ce qui concerne le caoutchouc.

Acte constitutif : Déposé chez Me Dufour, notaire à Paris, le 12 décembre 1910.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'année sociale, composée de tout actionnaire propriétaire de 50 actions déposées seize jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, 5 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil d'administration. Le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Chaque administrateur doit déposer 100 actions de garantie.

Président : M. Hirschmann.
Administrateur délégué : M. Hirschmann.
Vice-président : M. Barbecot.
Membre : M. G. Barbecot.
Directeur : M. Rosembaum.
Commissaire des comptes : M. Debricon. 459

SOCIÉTÉ FRANCO-ANGLAISE DE CAOUTCHOUC MANUFACTURÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *cité d'Antin, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 100 fr., souscrites en numéraire et libérées de un quart. Parts de fondateur : 3,300.

Durée : 50 années, du 2 décembre 1913.

Objet : L'exploitation en tous pays, sous toutes ses formes, du caoutchouc manufacturé.

Acte constitutif : Reçu par Me Lanquest, notaire à Paris, le 20 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, dividende non cumulatif de 6 0/0 sur les sommes libérées des actions ; du surplus 10 0/0 pour le Conseil d'administration et le solde comme suit : 67 0/0 aux actions et 33 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Nouzaret, G. de Cubas, Th. Neuhans, P. Kichy. 460

SOCIÉTÉ RUBBER PHÉNIX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, avenue de Saint-Denis, Courbevoie.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 200 entièrement libérées ont été attribuées, ainsi que 200 parts bénéficiaires, à M. de la Celle, en rémunération de ses apports, pour ses accords avec la Compagnie Générale de Caoutchouc et la licence exclusive d'exploitation du brevet français n° 50137, ainsi que la promesse de vente de ce brevet et de l'ensemble du matériel de la Compagnie Générale de Caoutchouc, etc., etc.

Durée : 60 années, du 8 décembre 1913.

Objet : L'industrie et le commerce du caoutchouc et de ses dérivés.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 28 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende de 5 0/0 non cumulatif sur le capital des actions versé. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 20 0/0 aux parts bénéficiaires. Le solde : 50 0/0 aux actions et 50 0/0 à la Compagnie Générale de Caoutchouc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le vicomte de la Celle, le vicomte de Cressac, G. William, le baron de Bocard et d'Amarzit.

Commissaire : M. Auguste de Finance.

461

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS C. GUY & Cº

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : route de Rive-de-Gier, Givors (Rhône).

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 100 fr., dont 1,250 attribuées à M. Guy en représentation de ses apports.

Durée : 50 ans.

Objet : Fabrication et vente en France et même à l'étranger de tous articles de chapellerie et autres pouvant se rapporter à la mode sans limitation et par suite l'acquisition de toutes matières premières, produits et marchandises nécessaires à la fabrication.

Acte constitutif : Me Chaine, notaire à Lyon, le 28 juin 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 aux parts de fondateur, 10 0/0 au directeur, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. C. Guy, E. David, M. Baron, M. Guy, D. Iche, P. Planchon, A. Prellé.

Commissaire : M. A. Roger. 462

ATELIERS MODERNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, rue des Ecoles, Paris.

Capital : Neuf mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Confections civiles et militaires.

463

BONNETERIE DE REIMS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 93, Grande-Rue, Maisons-Alfort.

NOTICE

Capital : Trois cent cinquante mille francs, divisé en 700 actions de 500 fr. en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication, la vente de tous articles de bonneterie en laine, coton, fil ou soie ; l'achat, la vente, la location de tous immeubles, marques de fabrique, brevets, machines, appareils, instruments et accessoires utilisables dans cette industrie, et en général toutes opérations ayant trait directement ou indirectement à l'objet susindiqué.

Acte constitutif : Reçu par Me Chavane, notaire.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. La somme nécessaire pour servir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le solde : deux tiers aux actions, un tiers au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. D. de Denichin, J.-E. Princiaux, Nouvion.

Commissaire : M. Gaillard. 464

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'ÉTABLISSEMENT FRANCINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, rue de Trévise, Paris.

NOTICE

Capital social : Quarante mille francs, divisé en 400 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 années, du 11 février 1917.

Objet : La Société a pour objet : le com-

merce et la vente en gros et en détail de lingeries, robes et layettes et de tous vêtements en tout genre pour l'habillement de l'enfant et de la femme.

Acte constitutif : Suivant acte passé devant Me Durant des Aulnois, notaire à Paris, le 16 décembre 1916.

Assemblée générale : Dans le courant des quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice précédent.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 affectés au fonds de réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mmes Francine Fonquerque, Marie Theisin et M. Shaun Kelly.

Commissaire : M. Charles Boyer. 465

COMPTOIR GÉNÉRAL DES TISSUS DE COTON POUR VÊTEMENTS DE TRAVAIL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 32, *rue des Bergers, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : Le commerce des tissus de coton et de tout ce qui s'y rattache.

Acte constitutif : Me Breuillaud, notaire, le 15 septembre 1918.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, puis, après divers prélèvements, 30 0/0 au Conseil et le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Courant, E. Courant, L. Moutier.

Commissaires : MM. P. Bernard, A. Rietsch. 466

ÉTABLISSEMENTS J. ROUAISIL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 46, *rue des Jeûneurs, Paris.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fourrures. 467

ÉTABLISSEMENTS P. TAMBUTÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, *rue de la Glacière, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Création, fabrication, vente de vêtements et de tous objets en tissus confectionnés ; toutes opérations pouvant se rattacher à cette industrie ou pouvant en faciliter le développement et l'extension.

Acte constitutif : Me Bertrand Taillet, notaire à Paris, le 19 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour servir aux actions, à titre de premier dividende, 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus est réparti aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pierre Tambuté, Pierre de Pussac, Eugène Ternisien, Félix Gaborit. 468

EXCELSIOR-CONFECTION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue d'Ivry, Bicêtre (Seine).*

NOTICE

Capital : Mille cinq cents francs.

Durée : 99 années.

Objet : La confection et toutes opérations se rattachant à cet objet.

Acte constitutif : Me René Maciet, notaire à Paris, le 13 octobre 1918.

Répartition des bénéfices : 15 0/0 sont prélevés annuellement sur les bénéfices pour composer le fonds de réserve.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mlle Marie Besson, Mme Stéphanie Coulon, épouse Sarrazin ; Mme Eugénie Dauphin, épouse Enguix ; MM. Fernand Rousseaux et Camille Couzin.

Commissaires : Mme Catherine Toupi, épouse Chalaoux, et M. Marc Neymark. 469

GEORGES THIÉBAUD & Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 94, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr., dont 1,200 entièrement libérées ont été attribuées à M. Thiébaud, en rémunération de son apport consis-

tant dans le fonds de commerce de manufacture de chapeaux qu'il exploitait à Pontarlier.

Durée : 30 années, du 30 novembre 1913.

Objet : La fabrication et le commerce de chapeaux et de tous articles de modes, et notamment l'exploitation du fonds de commerce cité ci-dessus, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation ou au développement des affaires sociales.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 20 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Gérant : M. Thiébaud.

Conseil de surveillance : MM. A. Bernard, E. Gauthier, L. Roussel. 470

GRANDS MAGASINS DE LA SAMARITAINE DE CAEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 52, rue Saint-Jean, Caen.

NOTICE

Capital : Trois cent vingt-cinq mille francs, divisé en 650 actions de 500 fr., dont 300 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Alexandre et Lévy.

Durée : 50 années, du 20 novembre 1913.

Objet : L'exploitation du fonds de commerce dénommé : « Grands Magasins de la Samaritaine à Caen » ; l'ouverture ou l'achat de toutes succursales et toutes opérations se rapportant au commerce des nouveautés tel qu'il est pratiqué dans les grands magasins.

Acte constitutif : Reçu par Me Foullon, notaire à Caen.

Année sociale : Du 1er septembre au 31 août.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans le 1er semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bernard Wellhoff, J. Ohresser, S. Jacob, Abraham Ruhle, G. Alexandre, A. Lévy, M. Alexandre.

Directeurs : MM. M. Alexandre et A. Lévy.

Commissaires : MM. Touzet et Foyard. 471

GRANDS MAGASINS DUFAYEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
7, 11, 13, 15 et 17, boulevard Barbès, Paris.

NOTICE

Capital : Vingt millions de francs, divisé en 40,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 60 années, à partir du 12 juin 1917.

Objet : L'exploitation des administrations et Grands Magasins Dufayel, Palais de la Nouveauté, et de toutes succursales et bureaux d'abonnement créés ou à créer en France et à l'étranger. Toutes opérations mobilières et immobilières, notamment l'achat, la vente, la location de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, et généralement toutes opérations susceptibles de se rattacher directement ou indirectement à ces différents objets.

Acte constitutif : Reçu chez Me Duhau, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er février au 31 janvier.

Assemblée générale : Avant la la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 6 0/0 du surplus à la disposition du Conseil d'administration ; sur le surplus : au Conseil d'administration, 7 0/0 ; aux directeurs pendant la durée des fonctions de M. Rives, directeur général : 8,25 0/0 ; aux censeurs et à l'architecte respectivement : 1 0/0 et 2 0/0.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Rives, Salichon, Jumin.

Commissaires : MM. Pons, Girard. 472

GRANDS MAGASINS HANNAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, rue d'Hauteville, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 25,000 actions de 100 fr., dont 20.000 d'apport entièrement libérées attribuées à la société : Veuve M. Hannaux et Cie. Parts de fondateur : 600 attribuées à la même Société.

Durée : 50 années, du 2 février 1914.

Objet : L'exploitation d'un établissement commercial de nouveautés, mercerie, bonneterie, ameublement, etc., et en général faisant trafic de tous produits comme la vente s'en fait dans les grands magasins : Bon Marché, Louvre, etc., situé, 2, rue de l'Archevêché, à Alexandrie (Egypte), les opérations de banque, les transports et toutes opérations commerciales ou industrielles s'y rattachant.

Acte consultatif : Reçu chez Me Bertrand-Taillet, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des porteurs de 50 actions au moins, avant la fin du mois d'août.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé et non amorti. Le surplus : 10 0/0 à la direction, 10 0/0 au Conseil, 55 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Robert Hannaux, A. Baze, G. René Moche, H. Rueff, Joseph Picard, Salomon, S. Francis, F.-J. Lévy.

Commissaires : MM. A. Samuel et A. Lambert. 473

LA GARDIENNE DU FOYER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 83, *rue Crillon, Lyon.*

NOTICE

Capital : Six mille trois cent cinquante francs, divisé en 127 actions de 50 fr. chacune.

Durée : 25 ans, du 8 février 1917.

Objet : L'entreprise de tout travail d'aiguille, lingerie, confection civile et militaire, modes, fourrures, tous travaux de femmes se rattachant directement ou indirectement à son industrie principale ; la constitution de toute société filiale et toutes opérations connexes à la présente Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavirotte.

Assemblée générale : Avant la fin du mois de mars.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 6 0/0 aux associés à titre d'intérêt, 25 0/0 à tous les ouvriers employés, associés ou non, qui auront fourni un travail personnel ; 24 0/0 sont répartis entre le directeur et ceux qu'il juge devoir y participer.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Averly, Lavirotte ; Mmes Legrave, Peguet ; Mlle Lagrange. Directeur : Mme Rabier.

Commissaire : M. Louis Bethoux. 474

L'AVENIR CONFECTION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Mairie de Villejuif.

Capital : Mille cinq cents francs.

Durée : 99 ans.

Objet : Opérations concernant l'habillement. 475

LES ÉLÉGANCES FÉMININES DEDDY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, rue des Capucines, Paris.

NOTICE

Capital social : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 ans, d'août 1917.

Objet : La création et l'exploitation d'une maison de tailleur et couturier pour dames ;

Le commerce de tous objets concernant la toilette de la femme et des enfants, tels que: robes, manteaux, fourrures, lingerie, etc. ;

L'achat, la construction, la prise à bail avec ou sans promesse de vente et l'aménagement de tous immeubles pouvant servir à son commerce et toutes opérations se rattachant à l'objet de la Société.

Acte constitutif : Reçu chez Me Lejeune, notaire, à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; le solde sera réparti aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Maurice Monin, Gaston Parent, Emile Mougne.

Commissaire : M. Arthur Mougne. 476

LES SUCCESSEURS DE VIBERT ET BERNE

(Ancienne Maison C. Wichelmann et Cie)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, quai Saint-Clair, Lyon.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années, à partir du 16 juillet 1917.

Objet : L'achat et la vente des étoffes de soieries et tissus de tous genres ; et généralement s'intéresser directement ou indirectement à l'exploitation de toutes sociétés ou affaires, et ce dans tous pays, par voie d'apports, de cession, de fusion, de souscription ou d'achat d'actions et tous autres moyens.

Acte constitutif : Reçu par Me Giroud, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er mai au 30 avril.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende. Sur le solde il sera réparti : 15 0/0 au Conseil d'administration, 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Abel, Berne, Cotton, Girard et Jacquemin.

Commissaires : MM. Adenot et Champromis. 477

LES TRAVAILLEUSES DE L'AIGUILLE DU VIe

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Siège social : 28, *rue Mazarine, Paris.*

Capital : Deux mille francs.
Durée : 99 ans. 478

L'EXPANSION COMMERCIALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *cité d'Hauteville, Paris.*

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Pelleterie, fourrures. 479

L'OUVROIR SAINTE-THÉRÈSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
83, *boulevard du Montparnasse, Paris.*

NOTICE

Capital : Trente mille francs, divisé en 300 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 20 ans.

Objet : Exploitation d'atelier de couture, de confections et de broderies, et l'ouverture d'un atelier d'apprentissage.

Avis constitutif : Reçu par Me Bucaille, notaire à Paris, le 20 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1/20e pour la formation d'un fonds de réserve jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le 1/10e du capital social. L'excédent des bénéfices sera réparti, à titre de dividende, entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mme Vve Camille Honeix de la Brousse, Mlle Jeanne Niel, Mme Vve Georges Plet, Mme Tolmer, Mlle Victoria-Marie Manguier.

Commissaire : Mlle Marguerite Lorber.

480

MAISON BRAILLON AUX HALLES CENTRALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33-35, *rue Berger, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million six cent mille francs, divisé en 3,200 actions de 500 fr., dont 1,600 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Ch. Braillon (880) ; Fernand Braillon (400) ; Lucien Braillon (200) ; Robert Braillon (120). Parts de fondateur : 110, attribuées à MM. Braillon.

Durée : 50 années, du 22 avril 1914.

Objet : L'exploitation d'un établissement industriel et commercial pour la vente des vêtements et articles de confection, situé à Paris, rue Berger, 33 et 35 ; l'acquisition de tous établissements se rattachant aux mêmes commerces et toutes opérations utiles aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Henrie Hue, notaire à Paris.

Année soriale : Du 1er février au 31 janvier.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale sur l'excédent (si les bénéfices ne sont pas supérieurs à 160,000 fr. ni inférieurs à 120,000), 8 0/0 d'intérêt aux actions de priorité. Le solde aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Braillon père, Fernand Braillon, Robert Braillon, Pachot.

Commissaires : MM. Louis Toulze, E. Dheilly. 481

MAISON H. SAGET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue Ambroise-Thomas, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 300 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : La fabrication et le commerce de tous articles de modes et parures pour dames et tout ce qui se rattache directement ou indirectement à ce genre d'industrie et de commerce.

Acte constitutif : Reçu chez Me Demnard, notaire à Clermont-Ferrand, 16 mars 1918.

Année sociale : Commence le 1er juillet et finit le 30 juin.

Assemblée générale : Au moins une fois par an.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; somme nécessaire pour payer aux actions un intérêt de 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur le surplus, l'Assemblée pourra prélever la somme nécessaire pour constituer des réserves de prévoyance et des amortissements extraordinaires ; l'excédent sera réparti comme suit : 15 0/0 au Conseil d'administration, 5 0/0 à la direction, le reste aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bergounhioux, Buffet et M. Natalis Bergounhioux de Wailly.

Commissaires : MM. Louis Guillaumin et Lairisse, suppléant. 482

MANUFACTURES D'EFFETS ET D'HABILLEMENTS CIVILS ET MILITAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de la Madeleine, Lyon.*

Capital : Cinq mille francs.
Durée : 30 ans 483

PARIS-MODES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *rue de Paradis, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 années, du 9 février 1914.
Objet : Exploitation, création, acquisition de tous fonds de commerce de nouveautés, confections, etc., en France, dans les colonies et à l'étranger ; notamment l'exploitation des magasins établis à Marseille, cours Saint-Louis, 8, 10 et 12, et rue Pavillon, 4, appartenant à M. Alphonse Baze ; achat et vente en gros et détail de toutes marchandises, acquisition, construction, prise à bail, vente, location de tous immeubles utiles aux opérations sociales ; et en général toutes opérations mobilières, financières, industrielles et commerciales se rattachant à l'objet social.
Acte constitutif : Reçu par Me Bard, notaire à Marseille.
Année sociale : Du 26 janvier au 25 janvier.
Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 à la réserve légale ; 2° 5 0/0 aux actions ; 3° 15 0/0 au Conseil d'administration. Le solde, déduction faite des sommes pouvant être affectées à la constitution de fonds de réserves : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Baze, Camille Bernheim, Gabriel Digne, Mme Alphonse Baze.
Commissaires : MM. Léon Oulmann, Eugène Marlier. 484

PROGRÈS-CONFECTION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue du Château-d'Eau, Paris.*

Capital : Mille cinq cents francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Association coopérative et syndicale de l'habillement militaire, administratif de la Seine. 485

AU ROYAL QUARTIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *avenue de l'Opéra, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million deux cent soixante-quinze mille francs, divisé en 12,750 actions de 100 fr., dont 10,000 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Meyer. Parts de fondateur : 1,275, attribuées à M. Meyer (Société civile des porteurs de parts).
Durée : 50 années, du 15 décembre 1913.
Objet : Le commerce des nouveautés, tissus, batistes, mercerie, bonneterie, rubans, confections, soieries, etc. ; l'exploitation de la firme : « Au Royal Quartier », et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles se rapportant aux objets de la Société.
Acte constitutif : Reçu chez Me Benoist, notaire à Paris.
Assemblée générale : Composée des porteurs de 10 actions au moins, avant la fin du quatrième mois qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le surplus : 75 0/0 au Conseil ; sur le reste : 10 0/0 aux administrateurs ; une somme à déterminer pour la création d'un deuxième fonds de réserve. Le reliquat : 2/3 à titre de deuxième dividende aux actions ; 1/3 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Maurice Franck, Camille Hirtz, P. Meyer, Pierre-Paul Tiesse, P. Armand Weil.
Commissaires : MM. Delsuphex, Jules Noguès. 486

ÉTABLISSEMENTS CHARLES DELHAYE ET Co

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue d'Uzès, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 francs.
Durée : 50 années.
Objet : Fabrication et vente des tissus, mouchoirs, broderies, soieries, lainages et tout ce qui s'y rattache de la manière la plus étendue ; commission, exportation.
Acte constitutif : Reçu par Me Girardin, notaire à Paris, le 22 avril 1914.
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le trimestre qui suit la clôture.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 4 0/0 aux actions du capital versé. Le surplus : 25 0/0 au Conseil. L'excédent : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Debruille, E. Saglier.
Commissaires : P. Devoil, L. Vaillant.
487

ÉTABLISSEMENTS SIMONNOT-GODARD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, rue du Sentier, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 francs.
Durée : 50 années.
Objet : La fabrication et le commerce de batistes, linons, toiles, tissus fantaisie et mouchoirs, et notamment l'exploitation du fonds de commerce existant actuellement à Paris, rue du Sentier, 33, qui est apporté à la Société ; et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
Acte constitutif : Reçu par Me Brunel, notaire à Paris, le 9 février 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Avant la fin du mois de juin.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des actions dont elles sont libérées. Le solde : 15 0/0 au Conseil. Le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Simonnot, Biais de Montarnal, Iker.
Commissaires : MM. E. Dache, P. Guyot.
488

SOCIÉTÉ ANONYME DES

GALERIES DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 116, rue Thiers, Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure)

NOTICE

Capital : Quatre-vingt mille francs, divisé en 320 actions de 250 fr., dont 204 d'apport, entièrement libérées, attribuées à M. et Mme Touchelay. Parts de fondateur : 500, attribuées à M. Yeux.
Durée : 50 années, du 17 mars 1914.
Objet : L'exploitation du fonds de commerce dénommé « Grand Bazar et Nouvelles Galeries », sis à Saint-Maixent, rue Châlons, 15, et rue du Palais, 50 ; l'acquisition, la création, l'exploitation de tous autres fonds similaires, tant en France qu'à l'étranger.
Acte constitutif : Reçu par Me Parisset, notaire à Rochefort-sur-Mer.
Année sociale : Du 1er mars à fin février.
Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions, dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. L'excédent : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. P.-J.-B. Yeux, J. Clapeau, H. Faucon, G. Touchelay.
Commissaires : MM. de Villers et H. Deveillant.
489

SOCIÉTÉ ANONYME DES

GALERIES PARISIENNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 119, rue Réaumur, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 francs.
Durée : 50 années.
Objet : L'exploitation de bazars et grands magasins de nouveautés.
Année sociale : Du 1er février au 31 janvier.
Assemblée générale : En avril, avec une voix par action.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brumaux, Ménétrier, Lévy, Boulant, Scheller, Delvelle.
490

SOCIÉTÉ ANONYME FIL SUPÉRIEUR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 87, boulevard Magenta, Paris.

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 600 actions de 1,000 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes filatures de lin et autres textiles.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 14 février 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 7 0/0 à titre de premier dividende ; 10 0/0 pour le Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Boutemy-Eloy, Fally, Cavillon.
Commissaires : Nommé deux commissaires pour la vérification des comptes du premier.
491

SOCIÉTÉ ANONYME DE

DÉLAINAGE ET MÉGISSERIE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Fauqueux, Saint-Germain-en-Laye.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 492

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT NATIONAL LA SAFINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *rue Monsigny, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans. 493

SOCIÉTÉ DES GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS AU PALAIS DE CLICHY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Clichy (Seine).

NOTICE

Capital : Trois cent vingt-cinq mille francs, représenté par 3,250 actions de 100 fr. chacune, dont 2,750 entièrement libérées sont attribuées à M. Machurot et Cie en rémunération de leurs apports.

Durée : 99 années.

Objet : Achat, création, exploitation en France, dans les colonies ou à l'étranger, de toutes maisons de commerce de nouveautés et articles de bazar et, d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.

Acte constitutif : Reçu par Me Leroy, notaire à Breteuil, le 11 avril 1914.

Année sociale : Du 1er août au 31 juillet.

Assemblée générale : Se réunit chaque année à Clichy, au siège social, dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, un premier dividende de 5 0/0 sur le montant du capital dont les actions sont libérées et non amorties. Sur ce qui reste des bénéfices il sera prélevé : 20 0/0 pour le Conseil. Le surplus réparti comme suit : 60 0/0 aux actions et 40 0/0 aux parts bénéficiaires.

494

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES GALERIES C. D.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue du Bois-Merrain, Chartres.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 15,000 actions de 100 fr., dont 14,000 entièrement libérées ont été attribuées à diverses personnes en rémunération de leurs apports.

Durée : 50 années, du 5 décembre 1913.

Objet : La fabrication, l'achat, la vente en gros et en détail de marchandises susceptibles d'être vendues dans les grands magasins, et l'exploitation de trois fonds de commerce, l'un à Saumur, rue d'Orléans ; l'autre à Chartres, rue du Bois-Merrain ; le troisième à Cholet ; l'acquisition contre espèces ou actions de tous magasins de nouveautés, d'articles de Paris, et généralement toutes les opérations ayant un rapport avec les objets susindiqués et nécessaires, utiles au développement de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Chauvin, notaire à Tours, le 26 novembre 1913.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 au Conseil d'administration, et le solde aux actions. Toutefois, l'Assemblée générale pourrait décider un prélèvement sur ce solde pour la création d'un fonds de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A.-N. Canlorbe, G.-I.-L. Canlorbe, M. Georgon, L.-F.-X. Suzzarelli, et Mme A.-S. Delaleu, veuve Duthoo.

Commissaire : M. A.-A. Doucet. 495

SOCIÉTÉ NORMANDE ET TROYENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 87, *boulevard Voltaire, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 100 actions de 5,000 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : L'acquisition et l'exploitation du fonds de commerce de lingerie, bonneterie, dentelles et tissus que la Société « Baudin, Carault et Cie » a créé et exploite comme succursale à Paris, 87, boulevard Voltaire, et généralement le commerce de lingerie, bonneteries, dentelles et tissus avec toutes les opérations se rattachant à ce commerce et à l'exploitation susénoncée.

Acte constitutif : Reçu par Me Blanchet, notaire à Paris, le 2 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la fin de chaque exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 5 0/0 pour constituer un fonds de réserve supplémentaire, 5 0/0 au Conseil d'administration, 95 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Samuel Quiemol ben Ezra et Mlle Clélie Havy.
Commissaire : M. Eugène Place. 496

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE CONFECTION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
29, *rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.*

Capital : Sept cent mille francs.
Durée : 20 ans. 497

SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Lécuyer, Aubervilliers.*

Capital : Mille cinq cents francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Confection d'équipements civils et militaires. 498

ARC-EN-CIEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48, *rue de la Victoire, Paris.*

Capital : Cent vingt mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Editions cinématographiques. 499

BRAUN & C°

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 18, *rue Louis-le-Grand, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 1,250 actions de 100 fr., dont 1,200 d'apport entièrement libérées ont été attribuées à la Société Braun et Cie.
Durée : 60 années, du 24 novembre 1913.
Objet : L'exploitation de la photographie artistique et industrielle.
Acte constitutif : Reçu par Me Houot, notaire à Nancy.
Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. L'excédent : 40 0/0 à la gérance, 60 0/0 aux actions.

Conseil de gérance : MM. Gaston Braun père, Gaston Braun fils, Adolphe Braun, Marcel Braun.
Conseil de surveillance : MM. P. Kuhlmann, A. Seyrig, C. de Lacroix, E. Dollfus, E. Touny, J. Paquin, G. Duperré de Lisle. 500

CINÉMATOGRAPHES HARRY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 61, *rue de Chabrol, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune.
Objet : L'exploitation de fonds de commerce, de locations et ventes de films cinématographiques ainsi que l'acquisition, la vente, l'échange et la location de tous films cinématographiques.
Acte constitutif : Reçu par Me Henri Lejeune, notaire à Paris, le 24 décembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bates, Geyskens, May.
Commissaire : M. Louis Delpeuch. 501

CINÉMA MAGENTA-PALACE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31 *et* 33, *avenue Wagram, Paris.*

Capital : Un million trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 502

LA CELLOPHANE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue du Louvre, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 12,000 actions de 100 fr.
Durée : 30 années, du 29 décembre 1913.
Objet : La fabrication et la vente des pellicules et films, notamment par les procédés Viscose, en France et à l'étranger ; l'obten-

tion et la concession de toutes licences ; l'acquisition ou la location de toutes usines, ateliers et toutes opérations commerciales et industrielles utiles aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Gaston Bazin, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les six mois suivant le premier exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le solde : 15 0/0 au Conseil. Le surplus sera réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Carnot, A. Bernheim, J.-L. Doury, E. Bloch-Pimentel. 503

L'ÉTOILE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12 bis, rue Sainte-Hélène, Lyon.

NOTICE

Capital : Vingt mille francs, divisé en 200 actions de 100 fr., dont 40 d'appoint, entièrement libérées, attribuées à M. P. Cozon.

Durée : 10 années, du 11 octobre 1913.

Objet : Le commerce des projections lumineuses fixes ou cinématographiques, la vente, la location, la fabrication de films, appareils, etc., et l'exploitation d'un cinématographe situé 12 *bis*, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

Acte constitutif : Reçu par Me Jean Chaine, notaire à Lyon.

Assemblée générale : Avant la fin du mois de décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 50 0/0 au Conseil ; 30 0/0 destinés soit à l'amortissement, soit à une réserve extraordinaire ; 25 0/0 aux actionnaires, 5 0/0 à la disposition du Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Teissier, L. Cozon, R. de Prandières, J. Bourbon, H. Dumas, P. Bidault, A. Sibille, V. de la Servette, P. Cozon.

Commissaires : MM. P. Vindry et E. Levenq. 504

MADELEINE-CINÉMA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, faubourg Montmartre, Paris.

Capital : Un million de francs
Durée : 50 ans. 505

MAINE-PALACE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
93, avenue du Maine, Paris.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 46 ans.
Objet : Cinématographie. 506

OPTIMA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, rue Louis-le-Grand, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr.

Durée : 50 années, du 28 février 1914.

Objet : La composition, l'adaptation, la représentation cinématographique et phonographique en France et à l'étranger ; l'achat, la vente, la location de tous immeubles, films, bandes impressionnées ; l'acquisition de tous brevets, machines, appareils et accessoires utilisables dans ces industries.

Acte constitutif : Reçu chez Me Blanchet, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er mars au 28 février.

Assemblée générale : Composée des porteurs de 20 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé non amorti, 15 0/0 au Conseil. Le surplus : somme ne devant pas dépasser 25 0/0 pour l'amortissement des actions ou pour une réserve spéciale. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pierre Decourcelle, E. Gugenheim, Ch. Méré.

Commissaires : MM. Chavance et Pluven. 507

PHOTOGRAPHIE G. DUPONT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
Provisoirement 7, rue Auber, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisés en 1,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 années, à partir du 30 avril 1917.

Objet : Exploitation de tous procédés de reproduction par la photographie, et toutes industries, tous commerces et tous négoces se rapportant aux arts graphiques en général.

Acte constitutif : Reçu chez Me Josset, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve, 5 0/0 pour constituer une deuxième réserve, 5 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 à la direction artistique et commerciale, 10 0/0 au Conseil d'administration. Le surplus pour la constitution d'une réserve extraordinaire ; le reliquat sera partagé par moitié entre les actions série A et les actions série B.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Blanche, Dupont, Cordier, Gautier et de Gobard.

Commissaire : M. Copper-Royer. 508

RÉGINA-CINÉMA-RENNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 155, *rue de Rennes, Paris.*

Capital : Trois cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 509

SOCIÉTÉ ANGLO-AMÉRICAINE D'OPÉRA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, *avenue Montaigne, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent cinquante mille francs, divisé en 750 actions de 500 fr.

Durée : 25 années, du 8 avril 1914.

Objet : La prise en location du théâtre des Champs-Elysées, à Paris, afin d'y donner des représentations d'opéras, de spectacles dramatiques, de séances cinématographiques, des concerts, et généralement toutes espèces de représentation ou spectacles de premier ordre, ainsi que l'exploitation de la même industrie dans tous autres locaux à Paris, en province ou à l'étranger ; l'acquisition ou la prise à bail de tous autres locaux, immeubles ou terrains nécessaires aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu chez Me Lavoignat, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins dix actions, dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 10 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé ; sur l'excédent : 50 0/0 au Conseil. Sur le surplus : une somme destinée après délibération de l'Assemblée générale, à un fonds de réserve ou de prévoyance. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. H. Otto Kahn, Cl. Mackey, baron Frédéric d'Erlanger, Henry Vincent Higgins ; H. Russel, W. Creighton.

Commissaire : M. Ch. Rousseau. 510

SOCIÉTÉ ANONYME DES

FILMS CINÉMATOGRAPHIQUES LE THÉATRE

Siège social : 17, *rue de Bondy, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années, du 5 mars 1914.

Objet : La composition, l'édition, l'adaptation, la représentation cinématographique, photographique, phonographique d'œuvres théâtrales. L'achat, la vente, la location de tous immeubles, films, bandes impressionnées, reproductions cinématographiques, photographiques, phonographiques ou autres.

Acte constitutif : Reçu par Me Leroy, notaire à Paris.

Asemblée générale : Composée des propriétaires de 25 actions ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 6 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé, somme à fixer pour la création d'un fonds de réserve d'exploitation. L'excédent : 10 0/0 aux administrateurs, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le général P.-A. Marchand, Hertz, Jean Coquelin.

Commissaires : MM. G. Détré et J. Bergougnoux. 511

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37, *rue Faidherbe, Lille.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur.

Durée : 50 années, du 14 avril 1914.

Objet : L'exploitation de tous théâtres, cinémas, cafés, restaurants, tavernes, music-halls et toutes entreprises de travaux s'y rapportant, et en général toutes opérations commerciales et industrielles s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Bavière, notaire à Douai.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de 5 actions au moins, dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil. Le solde : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Léon Comy, Victor Galliaerde, Raoul Delcourt.

Commissaires : MM. H. Detain, M. Petit. 512

SOCIÉTÉ DU CINÉMA LECOURBE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31 *et* 33, *avenue de Wagram, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 5,000 (Société civile des porteurs de parts).

Durée : Du 30 avril 1914 au 1er avril 1954.

Objet : L'exploitation, sous la dénomination de « Cinéma Lecourbe », d'un établissement installé à Paris, rue Lecourbe, 115, 117 et 119, l'exploitation de tous autres cinémas et toutes opérations financières, commerciales mobilières et immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des porteurs d'au moins dix actions, dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé, 13,500 fr. pour la création et l'entretien du fonds d'amortissement ; le surplus : 15 0/0 au Conseil, 5 0/0 à la direction ; le solde : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bernheim (Mayer), E. Blériot, E. Cauderay, L. Dauvois, Mme veuve de La Fontaine ; MM. A. Franck, J. Juteau, H. Morin, G. de Vernon.

Commissaires : MM. G. Schindler, M. Cauderay. 513

SOCIÉTÉ DU

CINÉMA VICTORIA-PALACE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31 *et* 33, *avenue de Wagram, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Exploitation d'un cinéma.

514

SOCIÉTÉ DU

ROYAL-WAGRAM-CINÉMA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31 *et* 33, *avenue de Wagram, Paris.*

Capital : Cinq cent vingt-cinq mille francs.
Durée : 75 ans. 515

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES GRANDS CINÉMAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *faubourg du Temple, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 8,000 actions de 100 fr. (actions nominatives). Parts de fondateur : 10,000 (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 50 années, du 30 octobre 1913.

Objet : La prise à bail de divers locaux, sis à Paris, 38, rue Saint-Paul, et, 73, rue Saint-Antoine ; la construction sur ces locaux de tous immeubles et notamment d'une salle de spectacle, l'achat, la vente, la location de tous autres immeubles, brevets, machines, appareils, instruments et accessoires utilisables pour cette industrie, et en général toutes opérations financières commerciales, industrielles se rattachant aux objets précités.

Acte constitutif : Reçu par Me Armand Aron, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions, 15 0/0 au Conseil. Le surplus : l'Assemblée générale pourra créer des comptes d'amortissement. L'excédent de bénéfices sera réparti comme suit : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gaston Bourdilliat, Albert-Benoît Lévy, Charles Guernieri, Serge Sandberg, Joseph Theuret.

Commissaires : MM. E. Rochette, F. Fernand. 516

SOCIÉTÉ GEVAERT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *boulevard de Strasbourg, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune, qui sont à souscrire et payables en numéraire.

Durée : 24 années.

Objet : Fabrication et vente, importation et exportation en France de papiers, films et plaques photographiques, et en général tous articles de photographie ; toutes opérations industrielles, commerciales et financières.

Acte constitutif : Reçu par Me Bourgeois, notaire à Arpajon (S.-et-O.), le 11 juin 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1/20e pour le fonds de réserve légale. Somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Après ces prélèvements : 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Léon Gévaert, Pierre Koep, Henri Brunet, Philippe Grosbodt. 517

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE CINÉMATOGRAPHIQUE

Siège social : 2, avenue d'Enghien, Epinay-sur-Seine.

NOTICE

Capital : Un million six cent mille francs.
Durée : 50 années.
Objet : La prise en fermage, avec promesse de vente, des terrains, usines, théâtres, matériel, installations et locaux divers de la Société française des films et cinématographes Eclair, sis à Epinay, Saint-Ouen, et rue Gaillon, 12, à Paris ; la fabrication, l'édition et la vente des films cinématographiques ; la construction de tous appareils, l'exploitation de tous procédés et brevets, la cession de ces procédés et brevets, tous contrats et marchés, toutes acquisitions et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement en tout ou partie, à une branche quelconque de la cinématographie.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 10 avril 1918. 518

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE CINÉMAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1 bis, boulevard des Italiens, Paris.

Capital : Deux cent vingt mille francs.
Durée : 99 ans. 519

SOCIÉTÉ PARISIENNE DES CINÉMAS ARTISITIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, boulevard des Italiens, Paris.

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 12,000 actions de 100 fr., dont 6,000 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. A. Thamin et Ch. Delac.
Durée : 30 années, du 7 mars 1914.
Objet : L'exploitation d'un cinématographe-théâtre situé 15, boulevard des Italiens, Paris ; la mise en valeur du surplus des locaux sis 15, boulevard des Italiens, et non utilisés pour le cinématographe ; l'acquisition, la prise à bail de tous autres immeubles pouvant servir à l'industrie cinématographique.
Acte constitutif : Reçu par Me Godet, notaire à Paris.
Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé, 15 0/0 au Conseil. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Beaurienne, P. Beaurienne, Ch. Delac, Ch. Havermans, H. Leten, André Thamin. G. Yard. 520

TIVOLI-CINÉMA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, rue Childebert.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : L'exploitation sous toutes ses formes du cinématographe et de toutes les industries s'y rattachant ; la prise à bail de tous les locaux nécessaires, leur aménagement ou transformation ; l'exploitation de toutes autres attractions qui seraient jugées rémunératrices.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Guillot, notaire à Lyon, 16 mai 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suivra la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lévy, Guernieri, Sandherg, Bourdillat et Guégan.
Commissaires : MM. Ferdinand Jean, Rochette. 521

VICTORIA-CINÉMA-THÉATRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
72, avenue de la Grande-Armée, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 2,000 attribuées à MM. Grobare (900); A. Koun (1,100).
Durée : 30 années, du 19 janvier 1914.
Objet : La création et l'exploitation d'établissements cinématographiques et spécialement l'exploitation immédiate d'un cinématogrpahe situé 72, avenue de la Grande-Armée,

Paris, et en général toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actionnaires sur le capital versé et non amorti. Sur le surplus : 5 0/0 au Conseil. Le solde, sauf le cas de constitution d'un fonds de réserve et de prévoyance ou d'amortissement : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis H. Vanucci, A. Guido, Romain Crohare, Fernand A. Koun.

Commissaires : MM. Paul Delaplace, Abel Leaune.

522

COMPAGNIE NOUVELLE D'ÉDITIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 73, *rue de la République, Marseille.*

Capital : Cent vingt-cinq mille francs.

Durée : 50 années, à dater du 26 octobre 1916.

523

FRANCE-EXPANSION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, *avenue de Messine, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 5,000 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : La Société prendra fin le 31 décembre 2016.

Objet : Fournir aux industriels, commerçants et agriculteurs des indications sur la solvabilité et l'honorabilité des personnes ou établissements avec lesquels ils sont en relations d'affaires ; faire toutes autres opérations commerciales, industrielles, financières et même immobilières.

Acte constitutif : Reçu par Me Cottenet, notaire à Paris, le 18 octobre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties ; 5 0/0 du surplus pour le Conseil ; somme que l'Assemblée décidera chaque année à affecter à un fonds de prévoyance. Le surplus ainsi réparti : 90 0/0 aux actionnaires et 10 0/0 au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. André Baudet, Belin, Bonnier, Carmichaël, Lamy, Cormerais, Charpenay, Mauris, Pérouse, David Mennet, J.-C. Dupeyrat, Evette, Faure, Gavoty, baron Gérard, Kempf, Max Leclerc, Lehideux, Leverdier, de Marcillac, Prevet, Raverat, Cavallier, Tréhu, Vilgrain, André Michelin.

Commissaires : MM. Ancel et Bertin.

524

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BERTRAND MERCIER & Co

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue d'Argout, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr., dont 1,500 entièrement libérées, attribuées à M. Eger.
à souscrire et à payer en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication et la vente de tous meubles, objets d'ameublement et articles en bois et en marbre. Achat et transformation de toutes matières nécessaires à la réalisation de ces objets, prise ou acquisition de tous brevets, marques et procédés, opérations commerciales et financières.

Acte constitutif : Reçu par Me Cousin, notaire à Paris, le 1er mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblé egénérale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 7 0/0 dont elles sont libérées. Le solde : 20 0/0 au Conseil, 10 0/0 à tout membre s'occupant de la partie commerciale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bessonneau, de Boisguilbert, Eger, Fortin, Lévy, Mollard, Noel, Weiss.

Commissaires : MM. Poisson, Bagneux.

525

AUX ARTS ANCIENS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Rossini, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 30 actions de 5,000 fr.

Durée : 75 ans.

Objet : Le commerce dans le sens le plus large de meubles, tableaux, tentures, tapis et de tous objets d'art et de curiosités quelconques, anciens et modernes.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris le 19 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légal, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Léon Terret, Léon Lefebvre, Forest.

Commissaires : MM. Henry Fourel, Louis Vaniet. 526

COMPAGNIE DE CAOUTCHOUC MANUFACTURÉ DINAMIC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 34, rue Piat, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr., dont 6,788 d'apport entièrement libérées, attribuées à MM. Hirtz, Michel Lévy et Bloch. Parts de fondateur : 6,000, également attribuées à MM. Hirtz, Michel Lévy et Bloch. (Société Michel Lévy et Bloch.) (Société Civile des porteurs de parts.)

Durée : 50 années, du 27 janvier 1914.

Objet : La fabrication et le commerce de tous articles en caoutchouc manufacturé et spécialement l'exploitation, l'établissement industriel et commercial de MM. Hirtz, Michel Lévy et Bloch, situé à Paris, rue Piat, nos 33 et 34 à 42, et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Albert Morel-d'Arleux, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins vingt actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde : 33 0/0 aux parts, 67 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Armand Hirtz, A. Michel Lévy, Benjamin Bloch.

Commissaires : MM. E. Gerson, Louis Rosenfeld. 527

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU RHODOID

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 89, rue de Miromesnil, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Fabrication et commerce en France et à l'étranger de toutes matières plastiques et notamment du Rhodoïd ; prise, achat, exploitation ou vente de tous brevets d'invention ou de perfectionnement.

Acte constitutif : Reçu par Mes Houdart et Fay, notaires à Paris, le 25 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Somme que l'Assemblée jugera nécessaire pour constituer un fonds de réserve ; sur le surplus : 10 0/0 au Conseil et 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. René Aynard, André Babeau, Hippolyte-Eugène Boyer, Anatole de Fontgalland, Nicolas-Benoît Grillet, Joseph Kœtschet, Edmond Taponnier, Louis-François-Germain Vuillermez.

Commissaires : MM. Henri Lesage, Melchior Baudrant. 528

COMPTOIR CENTRAL D'ACHATS INDUSTRIELS POUR LES RÉGIONS ENVAHIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue de Madrid, Paris.

Capital : Un million de francs.

Durée : 5 ans. 529

COMPTOIR CENTRAL DE REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, rue Tronchet, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr. chacune libérées d'un quart lors de la souscription.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations commerciales et industrielles, toutes affaires d'agences et de commissions, toutes opérations d'importation et d'exportation et généralement toutes opérations commerciales maritimes, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Bourdel, notaire à Paris, le 16 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme suffisante pour servir aux actionnaires un intérêt de 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties ; sur l'exercice : 10 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 à un compte de réserve spécial. Le surplus reviendra aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Joseph Vigne, Charles Allier, Tony Callot, François Estier, Adolphe Picquenard, Georges Vigne.

Commissaire : M. Léon Pascal.

Commissaire suppléant : M. Gaston Germa.

530

COMPTOIR DES FABRICANTS DE PRODUITS DE SILICE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 84, rue d'Hauteville, Paris.

NOTICE

Capital : Cent trente mille francs, divisé en 260 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 75 années.

Objet : L'achat et la vente des produits de silice, toutes opérations commerciales, financières se rattachant à l'achat et à la vente des produits de silice ; l'organisation, s'il y a lieu, d'un laboratoire et la constitution d'un bureau technique en vue d'étudier l'amélioration de la fabrication des produits de silice.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 1er octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six premiers mois de l'exercice, composée de tous les propriétaires d'actions libérées de tous versements exigibles.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la réserve légale ; 2° somme représentant l'intérêt à 5 0/0 sur le montant libéré des actions ; 3° somme nécessaire pour la constitution d'un fonds de prévoyance ou autre sans que cette somme dépasse la moitié du solde des bénéfices nets après les deux prélèvements ci-dessus. Le surplus réparti : 1° 10 0/0 à toutes les actions comme dividende ; 2° 90 0/0 aux fournisseurs actionnaires de la Société à titre de ristourne et de supplément de prix d'achat des marchandises et au prorata de leurs livraisons pendant l'exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Composé de trois membres au moins, lesquels devront, pendant toute la durée de leurs fonctions, être propriétaires de cinq actions au moins affectées à la garantie de leur gestion.

531

CONSORTIUM COTONNIER FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, avenue du Coq, Paris.

NOTICE

Capital : Dix millions six cent quatre-vingt-douze mille francs, divisé en 21,384 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations commerciales, financières ou mobilières relatives à l'achat, l'importation et la vente des cotons bruts destinés à l'alimentation de l'industrie cotonnière en France.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 27 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Boussac, Cavrois, Déchelette, Deschamps, Fremaux, Kablé, Lœderich, Lemarchand, Leverdier, Mangin, Manuel, Masquelier, Motte, Reinhart, Westphalen-Lemaître.

532

CONSORTIUM FRANÇAIS DU JUTE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 34, rue du Louvre, Paris,

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 5,000 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'achat, l'importation, l'exportation, la vente de jutes bruts, fils, toiles et sacs de jute destinés à satisfaire les besoins de l'Etat, les besoins de l'industrie, du commerce de l'agriculture.

Acte constitutif : Me Chavane, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme suffisante pour payer au capital versé de 6 0/0.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Société Saint frères, Comptoir de l'industrie linière, Société de filatures corderie et tissage d'Angers, Société des filatures et tissages de Marseille, MM. G. Vandesmet, L. Bachelier, M. Bloch, A. Belbarbe, A. Delpin.

533

DENELAIR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue de l'Union, Roubaix.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr., dont 400 d'apport entièrement libérées attribuées à M. le docteur Nuyts.

Durée : 30 années, du 9 avril 1914.

Objet : L'exploitation des brevets français et étrangers pris par M. le docteur Nuits pour une brosse à dents interchangeable dénommée « Denclair », la fabrication et la vente de ladite brosse, l'achat, la vente, l'installation d'usines pour cette fabrication, l'achat ou la prise de brevets pour d'autres articles se rapportant à l'hygiène de la bouche, le trafic ou la fabrication de tous dentifrices et généralement toutes opérations se rattachant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Bayart, notaire à Roubaix.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions ; sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la disposition du Conseil pour être distribués au personnel. Le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Edmond Claude, Henri Desombre. Emile Lahous, Léon Lemettre.

Commissaires : MM. Eugène Lemettre et Van Meurs. 534

EDMOND ETLING
GALERIE BÉRANGER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 158 *ter, rue du Temple, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 100 fr., dont 2,349 d'apport attribuées à M. Etling.

Durée : 30 années.

Objet : Fabrication, édition, vente d'objets d'art, bronzes, ivoires et autres objets similaires, ainsi que toutes opérations commerciales et industrielles s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Paul Dupont, notaire à Montmorency (S.-et-O.).

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Le solde aux actionnaires, sauf l'effet de l'attribution faite au profit de M. Etling de un tiers des bénéfices lorsque le dividende (acompte et solde) distribué aux actions dépasse 12 0/0 du capital social.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Edmond Etling, Joseph Casta, Benjamin Lœvy, Julien Dreyfus, Raymond Hayem, Eugène Chicot.

Commissaire : M. Jules Hayem.

535

ELECTROLOUTRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 103, *rue Lafayette, Paris.*

NOTICE

Capital : Sept cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 500 fr.

Durée : 90 années, du 7 mars 1914.

Objet : Le commerce et l'industrie des imitations de fourrures, notamment en lapins et rats d'Amérique, et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actions après prélèvement de toutes sommes destinées à la formation de réserves spéciales selon décision du Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Chapal, H. Chapal, C. Déon, G. Eger, P. May, R. Sautter, J. Siegfried fils.

536

ÉMAILLERIE MODERNE
MARQUE SPHINX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Lamennais, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à partir du 13 mars 1917.

Objet : La fabrication et le commerce des objets en métal, émaillés ou non, et toutes sortes d'articles analogues.

Acte constitutif : Reçu chez Me Duhau, notaire à Bordeaux.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suivra la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 pour constituer la réserve légale, 10 0/0 à titre de premier dividende, 25 0/0 pour le Conseil d'administration ; sur les 75 0/0 de l'excédent sera prise la somme pour fournir aux actions un second dividende jusqu'à 10 0/0 d'intérêt sur le montant du capital.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Thévenot, Lévy, Lassen, Baumann, Soula, Petit, Mestrezat.

Commissaires : MM. Andersen, Dupont.

537

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue Salneuve, Paris.*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 30 années, à compter du 1er janvier 1918.

Objet : La fabrication, la construction, la vente, l'installation et la ventilation d'appareils de chauffage et de ventilation.

Acte constitutif : Suivant acte par Mes Huillier et Lefebvre, le 29 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires se réunissent dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 30 0/0 pour le Conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pommier, Lelaporte, Genaux, Bertrand, Lanecruse.

Commissaire : M. Perjeaux. 538

ÉTABLISSEMENTS CHAMBRELAN-AUDRY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 70, *rue de Miromesnil, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 500 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Gélis-Didot en représentation des apports.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation de tous commerces ou industries en France et à l'étranger ; en conséquence, elle peut produire et transférer tous produits ou les acquérir ferme à la soumission ou par représentation, en opérer la vente ou le placement par les mêmes moyens ; elle peut encore faire toutes opérations concernant ces objets.

Acte constitutif : Reçu par Me Fay, notaire à Brunoy, le 15 mars 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture et les porteurs de cinq actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées ; le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gélis-Didot, Meier, Lable, Bœsiger.

Commissaires : MM. Vereken, Gondy. 539

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE MORISON, POLLEXIEN & BLAIR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *rue Sainte-Anne, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations de courtage, agence et commission maritimes, industrielles, commerciales et autres ; l'achat et la vente de tous articles et produits et toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Huillier, notaire à Paris, le 17 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Crabbe, Tolley, Blair, Néale.

Commissaires : MM. J.-H. Whiting, A.-H. Wardley. 540

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DE NANTERRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue des Alouettes, Nanterre (Seine).*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr., dont 400 entièrement libérées attribuées en rémunération partielle des apports immobiliers, 800 en numéraire.

Durée : 75 années.

Objet : L'industrie, le commerce en tous pays et sous toutes ses formes de tout ce qui peut concerner directement ou indirectement toutes matières, ainsi que tous produits et objets généralement quelconques en bois et en fer pouvant être employés dans les travaux et les constructions de toute nature et plus spécialement tout ce qui peut se rapporter aux charpentes en fer et en bois.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, un tiers aux actions de la catégorie A, un tiers aux actions de la catégorie B et un tiers aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bligny, Georges Féron, Marcel Féron.

Commissaires : MM. Dain, Duverger. 541

ÉTABLISSEMENTS ROOLF & C°

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue du Pourtour-du-Parc, Choisy-le-Roi.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr., dont 10,000 d'apport entièrement libérées à la Société Roolf et C°.

Durée : 99 années, du 1er mai 1914.

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de fabricant de gainerie, miroirs à volets et cadres bronze et tous article de Paris, et généralement toutes affaires commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Roolf, Ovigne, Cateau, Vernier, Roger Fillot, Frémont, Hérard.

Commissaires : E. Duval et A. de Vaugelas. 542

GROUPEMENT DES ENTREPRENEURS DE TRANSPORTS ET OFFICE DE RÉPARTITION D'ALIMENTATION DES CHEVAUX DE TRAVAIL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, rue Treuil, Saint-Etienne.

Capital: Trente-sept mille sept cents francs.
Durée : 15 ans. 543

L'AGRAFE A PRESSION

(Salmon et Cie)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 58, rue d'Aboukir, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 200 actions de 5,000 fr., dont 180 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Salmon.

Durée : 10 années, du 5 mai 1914.

Objet : L'exploitation en tous pays de tous les brevets pris et à prendre par M. Salmon et destinés à garantir son invention de l' « agrafe-pression » ; le commerce des agrafes-pression et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; le solde : 95 0/0 aux actionnaires, 5 0/0 au gérant.

Conseil de surveillance : MM. F. Rouland, M. Leroy-Dupré, Huffer, Géraut, M. Salmon. 544

LA SEMEUSE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Siège social : 16, rue Etienne-Dolet, Paris.

NOTICE

Capital primitif : Cent mille francs.

Durée : Du 23 novembre 1918 au 22 novembre 2017.

Objet : Entreprise de peinture.

Acte constitutif : Me Maciet, notaire à Paris, 21 novembre 1918.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Audoin Eugène, Audoin Robert, Audoin Jacques.

Commissaire : M. Fouquet. 545

LA SOLIDIFICATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, rue de Vienne, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr., libérées de moitié.

Durée : 50 années, du 18 décembre 1913.

Objet : L'acquisition, l'exploitation, la vente et la rétrocession de tous brevets, licences et procédés pour tous traitements d'huiles et matières grasses, et notamment la solidification ou l'hydrogénation de toutes les huiles et corps gras et de tous appareils, brevets et généralement toutes opérations se rapportant aux industries pouvant rentrer dans l'objet social.

Acte constitutif : Reçu par Me Houdart, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve, 5 0/0 des sommes des actions libérées, 10 0/0 pour le Conseil d'administration. Le solde sera affecté par l'Assemblée générale suivant proposition du Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Letainturier, A. Pontremoli, L. de Seynes, H. Mohn, E.-W. Gundry, C. Maristany.

Commissaires : G. Morterol, E. Rathery.

546

LA MENUISERIE GÉNÉRALE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, rue de la Briche, Saint-Denis.

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 400 actions de 1,000 fr.

Durée : Du jour de la constitution définitive au 31 décembre 1968.

Objet : L'exploitation du commerce de bois, de quelque façon que se présente cette exploitation.

Acte constitutif : Reçu par Me Besnard, notaire à Saint-Denis, le 31 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du mois d'avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme suffisante pour payer aux actions 6 0/0 ; le solde : 10 0/0 au Conseil d'administration et le surplus aux actionnaires sous réserve par l'Assemblée générale de réserver une part pour réserve spéciale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Depresle, Husson et Jonas.

Commissaires : MM. Chaconin, Allard.

547

LE CRÉDIT DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 119, rue Réaumur, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années, du 12 décembre 1913.

Objet : Le commerce sous toutes formes de toutes marchandises et toutes opérations financières et industrielles se rapportant à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Bellanger, à Fontainebleau.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Assemblée générale : Se réunit dans le premier semestre suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires ; sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 pour être réparti au personnel, 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Mayer, A. Brumeaux, J. Schlosser, P. Dreyfus-Rose.

Commissaires : MM. C. Brylinski et Delvallée.

548

LE GRANULÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37, boulevard Saint-Denis, Courbevoie.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations quelconques se rapportant à la fabrication et au commerce de tous produits composés pour la chimie, la confiserie et les services sanitaires.

Acte constitutif : Reçu par Me Josset, notaire à Paris, le 10 juillet 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour servir aux actions 8 0/0 des sommes dont elles sont libérées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Perdon, L. Perdon, E. Perdon.

Commissaire : M. Arnitz.

549

LES APPAREILS ORTHOPÉDIQUES MODERNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, villa Saint-Michel, Paris.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans, à partir du 14 avril 1917.

Objet : La fabrication et la vente, tant en France qu'à l'étranger, de tous appareils orthopédiques et de prothèse et de tous accessoires médicaux s'y rattachant ; l'acquisition, l'exploitation, l'obtention, la vente de tous objets à licences, de tous brevets d'exploitation se rapportant à l'objet de la Société et la création de toutes marques de fabrique.

Acte constitutif : Reçu chez Me Lejeune.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration ; le solde est réparti comme suit : 50 0/0 à toutes les actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Morel, Fontaine, May.
Commissaire : M. Forgues. 550

LES VANNERIES BRETONNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, quai Duquesne, Nantes.

Capital : Trois cent cinquante mille francs.
Durée : 25 ans. 551

MAISON FADIÉ & HURÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 103, boulevard National, Clichy.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 francs.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations industrielles ou commerciales, comportant un négoce. La Société pourra prendre tous intérêts et toutes participations dans toutes entreprises ou sociétés. La Société pourra valablement faire toutes opérations industrielles, financières ou commerciales qui se rapporteraient fût-ce indirectement à son objet principal, ou qui pourraient avoir comme résultat un développement de ses opérations.

Acte constitutif : Aux termes de l'acte reçu par Me Josset, notaire à Paris, le 22 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Il doit être tenu chaque année une Assemblée générale.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi; 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM.Emile Chardenal, Constantin Guiraud. Emile Levacher.
Commissaire : M. Armand Peridier. 552

MINERVA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, rue de Sèvres, Boulogne-sur-Seine.

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 6,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 50 années.

Objet : L'achat, la vente et le traitement de tous sous-produits, matières premières ou fabriqués et éventuellement toutes opérations se rattachant ou non à l'objet social.

Acte constitutif : Déposé le 1er juillet 1918, en l'étude de Me Georges Aubron, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année, dans le courant du second semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale. Sur les 95 0/0 de surplus : 80 0/0 aux actions et 15 0/0 au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Victor Bernot, Gabriel Rongier, Ernest Page. 553

OMNIUM INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 71, rue Lafayette, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent vingt-cinq mille francs, divisé en 1,050 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La représentation, l'importation et l'exportation de tous produits bruts ou manufacturés. Le commerce et l'industrie des métaux et de leurs dérivés, des bois de construction et autres, des produits textiles, des combustibles, ainsi en général que de tous produits utilisés dans l'industrie du bâtiment ou de la métallurgie ; la prise à bail de tous brevets ou concessions minières quelconques.

Acte constitutif : Reçu par Me Trécou, notaire à Lyon, le 29 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Rivery, P. Vallier, P. Cuinat.
Commissaire : MM. Bertin. 554

SOCIÉTÉ ALMA DE BORDEAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33 bis, Chemin des Cossus, au Bouscat (Gironde).

NOTICE

Capital : Trois cent vingt-cinq mille francs, divisé en 3,250 actions de 100 fr., dont 1,600 attribuées aux apporteurs.

Durée : 20 années.
Objet : L'industrie et le commerce en tous pays et de tout ce qui concerne la saboterie mécanique, ainsi que tout le travail mécanique du bois et toutes opérations se rapportant aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Reçu par Me Bediou, notaire à Bordeaux, le 22 juillet 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice composée des porteurs de 20 actions au moins.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 6 0/0 aux actions ; 10 0/0 au Conseil d'administration. Le surplus : 5 0/0 aux actionnaires ; 10 0/0 aux parts de fondateur ; 20 0/0 au Conseil ; 20 0/0 affectés au reportés à nouveau ou pour constituer divers fonds.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Chevrier, Desgrottes, Salabert, Larnaudre.
Commissaire : M. Fourton. 555

SOCIÉTÉ ANGLO-ALGÉRIENNE MARITIME ET COMMERCIALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, boulevard Bugeaud, Alger

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 4,000 actions de 250 fr. chacune à souscrire en numéraire.
Durée : 75 ans.
Objet : Faire tant en France et ses colonies, que dans tous pays de protectorat et à l'étranger et principalement en Algérie et en Tunisie, toutes opérations et toutes entreprises généralement quelconques, pouvant concerner directement ou indirectement et sans aucune exception, le commerce et l'industrie, les transports et transits de toutes natures et les opérations les concernant, les immeubles les travaux publics ou particuliers, l'exploitation de brevets et licences.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 17 novembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice composée de tous les actionnaires possédant ou représentant 25 actions libérées des versements exigibles.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende, 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties, 15 0/0 pour le Conseil d'administration, le solde aux actions sauf les prélèvements à affecter au fonds de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Quatre membres au moins, douze au plus.
Administrateurs : MM. Dupont, Gardet, Park, Plisson (Joseph), Plisson (Ernest), Rolland Deagon.
Commissaires : MM. Bougardier-Boscq.
556

SOCIETÉ ANONYME D'APPROVISIONNEMENTS DE PRODUITS INDUSTRIELS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, rue Washington, Paris.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. chacune, toutes à souscrire et à payer en numéraire.
Durée : 99 années.
Objet : De faire tant en France que dans ses colonies, toutes opérations et toutes entreprises pouvant concerner toutes les branches de l'industrie et du commerce ; toutes opérations commerciales, financières, pouvant se rattacher à cet objet.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 2 mars 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit chaque année, dans les six mois qui suivront la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties, 20 0/0 du surplus au Conseil. Le solde sera réparti : 2 1/2 0/0 aux actions et 2 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Robert Allègre, André Devilder.
Commissaire : M. Armand Antoni.
557

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA CAPSULERIE FRANÇAISE

Siège social : 5, boulevard Magenta, Paris.

NOTICE

Capital : Six cent trente-six mille francs, divisé en 1,272 actions de 500 fr. dont 1,211 ont été attribuées à M. Caillaud et à la Société Bourguignonne de spécialités métalliques en représentation de leurs apports et 61 en espèces entièrement libérées.
Durée : 30 années, à dater du 1er novembre 1913.
Objet : La Société a pour objet : l'exploitation des usines et des établissements de fabrication et de vente de capsules de toute nature pour surbouchage qui ont été apportés en société par M. Caillaud ; l'achat et la location de tous terrains, l'achat et les constructions de toutes usines et de tous établissements industriels et commerciaux se rattachant auxdits objets.
Acte constitutif : Reçu par Me Simoneau, notaire à Saumur.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour payer

aux actions de priorité un intérêt de 6 0/0, somme suffisante pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende 5 0/0 non cumulatif du capital de l'action, 8 0/0 au Conseil d'administration. Le surplus sera réparti: 66 0/0 par parts égales, entre toutes les actions à titre de dividende supplémentaire et 34 0/0 seront employés à la création d'un fonds de réserve spéciale qui pourra au besoin servir à compléter le dividende de 5 0/0 non encore payé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Caillaud, A. Moye, A. Richir.
Commissaire : Bergevin. 558

La Capsulerie française est propriétaire depuis 1917 de l'usine du Pont-Fouchard à Saumur, ainsi que de tous les immeubles en dépendant.

SOCIÉTÉ ANONYME DES

MACHINES A ÉCRIRE COMPTABLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, *rue Le Peletier, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent soixante-cinq mille francs, divisé en 2,650 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La vente de machines à écrire et à calculer et de toutes autres machines, de marques françaises ou étrangères, susceptibles d'exécuter tous travaux de bureau.

Acte constitutif : Durant des Aulnois, notaire à Paris, 22 juin 1914.

Assemblée générale : Dans les quatre mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour le fonds de réserve ; 2° somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes libérées non amorties. Le solde est réparti : 33 0/0 au Conseil d'administration ; 67 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gustave Péreire, A. Guirchemane, Emile Lefranc, Joachim Tamburini, Georges Dupuis. 559

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉCRÉMEUSES BALTIC

Siège social : 32, *rue des Mathurins.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à partir du 24 février 1917.

Objet : La vente des écrémeuses suédoises et de tous appareils concernant la laiterie.

Acte constitutif : Reçu par Me Bucaille.

Assemblée générale : Au plus tard le 15 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 d'intérêt du capital social, 15 0/0 sur le solde au Conseil d'administration, le reste comme dividende aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Savy, Beliard, De Bennet.
Commissaire : M. Peyron. 560

SOCIÉTÉ ANONYME DES

HYDROGLISSEURS DE LAMBERT

Siège social : 25, *boulevard de la Seine, Nanterre (Seine).*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr. chacune, dont 400 actions d'apport de 500 fr. chacune.

Il est en outre créé 1,000 parts bénéficiaires sans valeur nominale, attribuées à MM. de Lambert, Tissandier et Sallenave.

Durée : 50 années.

Objet : La construction et la vente d'hydroglisseurs.

Acte constitutif : Déposé chez Me Cousin, le 10 octobre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Annuelle.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bessonneau, de Lambert, Tissandier, Sallenave, Poive, Palurieri. 561

SOCIÉTÉ ANONONYME FRANÇAISE D'ÉDITIONS D'ART

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, *rue Vivienne, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 100 fr., souscrites en numéraire et libérées d'un quart.

Durée : 30 années, du 26 novembre 1913.

Objet : Cette Société a pour objet d'exploiter ou de commanditer pour son propre compte tout commerce d'objets de luxe ou autres articles.

Acte constitutif : Reçu par Me Dupont, notaire à Montmorency, le 19 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende non cumulatif de 5 0/0 sur sommes libérées des actions. Le solde : 40 0/0 aux parts de fondateur et 60 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Samuel, P. Samuel, J. Dreyfus.
Commissaire : M. J. Sourget.
562

SOCIÉTÉ ANONYME LE CRYPTE

Siège social : 15, *rue Humboldt, Paris.*

NOTICE

Capital : Soixante mille francs, divisé en 600 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 700 attribuées à M. Petitalot.

Durée : 30 années, du 28 mars 1914.

Objet : La création de modèles artistiques concernant des types de revêtement pour appareils de chauffage ; le commerce de ces appareils et toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices. — 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le solde : 30 0/0 au Conseil. Le surplus : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. M. Reynaud, P. Bouttevin, Fr. Vedrennes, Fr. Cogné, L. Petitalot.

563

SOCIÉTÉ ANONYME POUR L'IMPORTATION DES HUILES DE GRAISSAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 137, *avenue de Saxe, Lyon.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs divisé en 1,500 actions de 1,000 fr.

Durée : 30 années, du 20 janvier 1914.

Objet : Le commerce des huiles minérales sous toutes ses formes.

Acte constitutif : Reçu par Me Silvain, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ludovic Schottlaender, Régis Chabuel, Robert Child.

Commissaire : M. Antoine Devaux.

564

SOCIÉTÉ BORDELAISE DE DIFFUSION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *cours de Gourgue, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 25 années.

Objet : L'extraction des corps gras par diffusion, la vente de tous ces produits, et d'une manière générale, toutes opérations concernant cette industrie.

Acte constitutif : Déposé le 21 juin 1918, en l'étude de Me Bossuet, notaire à Bordeaux.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du second semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale. Somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 6 0/0. Le solde sera réparti comme suit : 20 0/0 au Conseil d'administration et 80 0/0 aux actions .

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Léon Prom, Paul Morel, Fernand Philippart, François Vezia, Elie Chavanel, Philippe Delmas, Georges Calvé, André Clave.

Commissaire : M. Pierre Roubert.

565

SOCIÉTÉ DES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS P. COMET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Mazamet (Tarn).

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années, du 1er février 1914.

Objet : Toutes opérations industrielles, commerciales, financières et immobilières quelconques, par souscription ou fusion avec d'autres sociétés similaires ou non.

Acte constitutif : Reçu par Me Fay, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des porteurs de 50 actions, a lieu dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; le surplus : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Sarrat, vicomte d'Auteroche, Colivet, Prada, C. Durand, Cormouls, Bénézech et Fraisse.

Commissaires : MM. Louis Colivet, Jean Vidal.

566

SOCIÉTÉ DES

CIRES ARTISTIQUES DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, square de l'Opéra, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr. chacune, dont 500 d'apports.

Durée : 75 années.

Objet : La fabrication et la vente plus particulièrement de mannequins de toutes tailles, en cire ou autres matières, de poupées et autres articles similaires, le tout traité dans les principes de l'art appliqué à l'industrie et toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Ch. Tollu, notaire à Paris, le 6 avril 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les quatre premiers mois de l'exercice. Composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Antoine, Belge, Gilly, Goyers, Lambert.

Commissaires : MM. Delaup et Kiener. 567

SOCIÉTÉ DES

ÉTABLISSEMENTS HARROD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, rue Saint-Augustin, Paris.

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 1,250 actions de 100 fr.

Durée : 99 années, du 13 octobre 1915.

Objet : Négociants commissionnaires.

Acte constitutif : Reçu par Me Huillier, le 25 octobre 1915.

Année sociale : Du 1er février au 31 janvier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Burbidge, Molin. 568

SOCIÉTÉ DES

ÉTABLISSEMENTS LANCEL

Siège social : 3, impasse de la Planchette, Paris.

NOTICE

Capital : Un million six cent mille francs, divisé en 3,200 actions de 500 fr. dont 2,692 actions, entièrement libérées, attribuées à M. Lancel en rémunération de ses apports.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication, la vente en gros et en détail de pipes en tous genres, de tous articles de maroquinerie, bijouterie, horlogerie, orfèvrerie, articles de voyage, etc., etc., en général de tous articles de luxe et de fantaisie.

Acte constitutif : Reçu par Me Théret, notaire à Paris, le 13 juin 1914.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 5 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lancel, L. Digard, M. Sauvage.
Commissaires : M. G. Foustier, M. Defay. 569

SOCIÉTÉ DES

ÉTABLISSEMENTS VICTOR MALSAN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, place Richelieu, Bordeaux.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 100 actions d'espèces, de 10,000 fr. chacune.

Durée : 75 années.

Objet : Faire tant en France et dans ses colonies que dans tous pays de protectorat et à l'étranger toutes opérations et toutes entreprises généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement toutes les branches du commerce, de l'industrie, de la navigation, des transports, de l'armement et les affrètements et être de nature à contribuer à leur développement, ainsi qu'à mettre en valeur les richesses de toute nature des pays ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 11 juillet 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions un premier dividende de 6 0/0 des sommes versées et non amorties ; 15 0/0 au Conseil d'administration; le solde, sous déduction des sommes réservées par la Société, reviendra aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lautier, Leymarie, Malsan, Duguet.
Commissaires : MM. Segré, Boscq. 570

SOCIÉTÉ ERICA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20 bis, rue Esprit-des-Lois, Bordeaux.

NOTICE

Capital : Trois cent cinquante mille francs, divisé en 3,500 actions de 100 fr., dont 500 d'apport entièrement libérées.

Durée : 30 années, du 17 février 1914.

Objet : L'extraction du bois de bruyère et de toutes autres sortes de bois, du tanin et des matières colorantes, l'industrie et la vente de ces produits ; l'achat, la prise en possession de toutes usines dont la fabrication serait utile à la Société ; la fabrication de tous produits industriels pouvant servir à la tannerie ou à la teinturerie.

Acte constitutif : Reçu par Me Motelay, notaire à Bordeaux.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions ; sur le surplus, 15 0/0 au Conseil, l'excédent à la réserve spéciale ou à l'amortissement du capital.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. X. Debedat, J.-Ch. Essner, M.-C. Carrasset, V. Den Pansas.

Commissaires : MM. L. Pliquet et Sercand.

571

SOCIÉTÉ FRANÇAISE LE PERFECT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue des Bluets, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 350 (Société Civile des Porteurs de parts).

Durée : 75 années, du 14 février 1914.

Objet : L'exploitation en tous pays, du balai breveté « Le Perfect », système Louis Sellier ; l'exploitation de toutes entreprises utiles à la Société ; l'acquisition, la vente de tous brevets, licences, procédés, marques de fabrique se rapportant aux objets de la Société ; l'achat, la vente de toutes matières premières utiles à l'industrie de la Société ; l'acquisition de toutes actions, obligations ou autres titres de sociétés s'y rapportant directement ou indirectement et généralement toutes opérations utiles à la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins dix actions, dans le semestre de la clôture de l'exercice.

Assemblée générale : Se réunit dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions, 15 0/0 du reliquat au Conseil d'administration. Sur le solde, 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Emile Duboc, Louis Sellier, Emile Lorion, Alfred Fortier, Léon Sellier.

572

SOCIÉTÉ

GILLETTE SAFETY RAZOR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siége social : 4, rue Sainte-Anne, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : Fabrication, commerce et vente des rasoirs, coutelleries, savon, articles en cuir.

Acte constitutif : Reçu par Me Huillier, notaire à Paris, le 19 juin 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année, dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Le surplus sera réparti également entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Frank Fahey, Warren D'Hopkurs, Charles-A. Gaines, Renneth Stirling.

Commissaire : M. Wiliam E. Marshall.

573

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE FOURNITURES DE LITERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 63, *rue Croulebarbe, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent trente-deux mille francs, divisé en 1,320 actions de 100 fr., dont 735 d'apport entièrement libérées, attribuées à MM. J. de Prat de Lestang (380), Charles Braun (175), J. Counil (60), E. Bouissou (120).

Durée : 50 années, du 20 avril 1914.

Objet : L'achat, la location, la construction, l'exploitation d'usines et de fonds de commerce pour la fabrication, la réfection, l'épuration et la désinfection d'objets de literie en tous genres ; la vente en gros de tous articles s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Paccoud, notaire à Crespières (Seine-et-Oise).

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins dix actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 70 0/0 aux actions, 20 0/0 à la Direction, 10 0/0 au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. de Prat, Ch. Braun, Elysée Bouissou, Joseph Counit.

574

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE GENNEVILLIERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue du Moulin-de-la-Tour, Gennevilliers

Capital : Deux millions deux cent cinquante mille francs.
Durée : 75 ans. 576

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE DE LA PERLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *avenue d'Eylau, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 100 fr., dont 1,500 entièrement libérées ont été attribuées à M. Lacoste en rémunération de son apport. Parts bénéficiaires : 1,000.
Durée : 50 années, du 12 novembre 1913.
Objet : La fabrication, la vente et l'exploitation directement ou indirectement et sous toutes ses formes, tant en France qu'à l'étranger, d'un commerce de fabrication et d'utilisation de perles en verre, et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.
Acte constitutif : Reçu par Me Leroy, notaire à Paris, le 5 novembre 1913.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, dividende non cumulatif de 5 0/0 sur les sommes des actions versées et non amorties, 10 0/0 au Conseil d'administration, et le surplus, 80 0/0 aux actions et 20 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. de Sompe, L. Lasserre, G. Lacoste.
Commissaires : A. Fouillat, M. Biguet.
577

SOCIÉTÉ JEAN & BOUCHON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 52 *bis, rue des Martyrs, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr.
Durée : 30 années.
Objet : L'exploitation du fonds de commerce et d'industrie apporté par MM. Jean et Bourdon; ledit fonds a, par lui-même, pour objet l'entreprise d'éclairage, chauffage, plomberie, couverture, les travaux du bâtiment en général, la fabrication, la vente et la pose de tous appareils.
Acte constitutif : Déposé le 18 juillet 1918, en l'étude de Me Lefeleu, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, 10 0/0 du surplus au Conseil, sommes que l'Assemblée générale décidera d'affecter à la création ou à l'entretien de tous fonds de réserve. Le surplus : 90 0/0 aux actionnaires, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Jean, A. Bouchon, M. Verdier, de Pennery.
Commissaires : MM. P. Lacire, E. Bouchon.
578

SOCIÉTÉ LE BOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, *rue de la Liberté, Alger.*

NOTICE

Capital : Neuf cent mille francs, divisé en 180 actions de 5,000 fr.
Durée : 15 années.
Objet : L'exploitation des forêts de l'Afrique et plus spécialement de l'Afrique du Nord, Algérie, Tunisie, Maroc.
Le commerce des bois ouvrés ou non. La fabrication des merrains et futailles et généralement toutes opérations et entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Sabatier notaire, à Alger, le 13 août 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Chaque année dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au moins pour la réserve légale, 20 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Teissier, Dalaise, Brissonnet, Borgeaud, Vidal.
Commissaire : M. Alcide Cruchon.
579

SOCIÉTÉ MEUNIÈRE MAROCAINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
70, *avenue du Général-Drude,*
Casablanca.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 25 années.

Objet : Le commerce et l'industrie de la minoterie en général ; l'achat et la vente des céréales, grains, farines et toutes opérations de commerce et d'industrie se rattachant aux grains, farines, semoules, fécules et autres produits d'alimentation ; la création, l'acquisition, la location, l'exploitation et la vente de tous établissements de minoterie, semoulerie ou de commerce et d'industrie similaires.

Acte constitutif : Déposé chez Mes Victor Moyne et Bachelez, le 19 septembre 1917, notaires à Paris, ce dernier suppléant son confrère Me Maciet, mobilisé.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture du premier exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale. Somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le solde sera réparti : 90 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Eugène Lautier, Henri Dureault, Ernest Plisson, Charles Debonno, Edouard Duguet, Félix-Joseph Plisson, Pierre Normant, Georges-Louis Rolland.

Commissaire : M. Henri Croze.

580

L'INITIATIVE COMMERCIALE

Revue mensuelle de l'Exportation Française et du Commerce International

75, boulevard Magenta, Paris

Téléphone : Nord 68-54 **Adresse télégraphique : Repergal, Paris**

Directeur : A.-J. GACHET, représentant de commerce

L'Initiative Commerciale procure aux *Exportateurs Français* des Agents, offrant des *références professionnelles,* sur tous les marchés du monde ;
Aux *Représentants de Commerce Français* elle procure les cartes de Maisons des pays alliés ou neutres dont les articles peuvent remplacer sur le marché français l'importation austro-allemande d'avant-guerre.

Agences dans tous les pays. — Documentation pratique sur les besoins des marchés étrangers et les possibilités de ventes. — Recherche de matières premières. — Organisation pratique de groupements pour l'exportation, etc.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à PARIS (9e Arr.)

51, rue de la Chaussée-d'Antin

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

Sert de lien entre le Capital et la Production pour favoriser le **CRÉDIT**
Conduit l'Industrie et le Commerce à leur maximum de **RENDEMENT**
Sauvegarde les intérêts de toute Entreprise.

CHAPITRE XII

DOCKS-HALLES-MAGASINS GÉNÉRAUX

SOCIÉTÉ D'ABATTOIRS INDUSTRIELS ET ENTREPOTS FRIGORIFIQUES DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue du Trentemoult, Pont Rouseau, Nantes.

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans.

581

ENTREPOTS DE GENNEVILLIERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, boulevard Poissonnière, Paris.

NOTICE

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations de commission, de commerce ou de banque, d'affrètement, de transport, de magasinage, se rattachant aux industries des fourneaux, notamment aux matières premières pouvant être employées dans cette fabrication.

Acte constitutif : Acte reçu par Me Houdart et Me Panhard, suppléant Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 affectés au fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Fondère, Madeline, Schœller, Terrel, Tournal.

Commissaires : MM. Cagnat, Müller.

582

ENTREPOTS GAIRARD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 84, *boulevard Corderie, Marseille.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Le commerce des bois et toutes opérations quelconques se rapportant à l'objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Guigou, notaire à Marseille.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Margaud, Gairard, Roubaud, Benet.

583

DOCKS TOULOUSAINS

(Société Générale d'Alimentation et d'Approvisionnement)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue de la Bourse, Toulouse.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr., dont 600 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Alexandre et Fauré. Parts de fondateur : 200 attribuées à M. Coutenceau.

Durée : 30 années, du 25 avril 1914.

Objet : La fabrication, l'achat, la vente de tous articles d'alimentation, de mercerie, bonneterie, chaussures, droguerie, bimbeloterie, soit par l'exploitation de magasins de vente, soit à domicile, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Nouqué, notaire à Toulouse.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, 80 0/0 aux actions, 10 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Marcel Alexandre, P. Fauré, J.-L. Edouard Malabranche, Auguste Coste, Paul Coutenceau.

Commissaire : M. Ch. Clamens.

584

SOCIÉTÉ ANONYME DES

DOCKS DE BACALAN

Siège social : 53, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital social : Dix mille francs, divisé en 100 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : L'exploitation de tous entrepôts de marchandises et toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

Année sociale : Commence le 1er octobre et finit le 30 septembre.

Assemblée générale : Une fois par an avant la fin du mois de février.

Acte constitutif : Reçu chez Me Bossuet, notaire à Bordeaux, par Me Cathala, son suppléant, 7 septembre 1917.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, sommes destinées à la création de toutes réserves spéciales et fonds de prévoyance ; après ce prélèvement il sera prélevé une somme suffisante pour servir aux actions 6 0/0 à titre de premier dividende. Le solde sera ainsi réparti : 15 0/0 au Conseil d'administration, 85 0/0 aux actions par parts égales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. René Weil, Edmond Moussié et Armand Mareilhac.

Commissaire : M. Gabriel Moussié.

585

Journal Spécial des Sociétés Françaises

PAR ACTIONS

COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE

qu'il tient à jour

FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

CHAPITRE XIII

DROGUERIES ET PRODUITS PHARMACEUTIQUES

CONSORTIUM DE LA DROGUERIE ET PRODUITS CHIMIQUES PHARMACEUTIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue des Francs-Bourgeois, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr.

Durée : 5 années.

Objet : L'application et l'exécution de toutes conventions à intervenir avec l'Etat en vue de la réglementation de l'importation de produits de droguerie et produits chimiques pharmaceutiques, toutes opérations qui se rapporteraient à ce but en vue de la développer.

Acte constitutif : Reçu par Me Père, notaire à Paris, le 27 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Michel Darrasse, Buchet, Poizat, Jourdan, Buy, Castanet, Guilhem, Gallois, Dechaud, Baube, Roché, Boulanger, Koch, Pelliot, Bignon, Sossler, Silbert, Trenty, de Poumeyrol, Fermé, Lévy, Moine, Comte.

Commissaires : MM. Jupin, Huguenin.

586

CONSORTIUM DU PANSEMENT ET DE L'HYPODERMIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 66, *rue de Larochefoucauld, Paris.*

NOTICE

Capital social : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années, à partir du 29 juin 1917.

Objet : La Société a pour objet toutes opérations se rapportant aux industries appliquées à la médecine, à la chirurgie, à la pharmacie ou à l'art vétérinaire, aux sciences de la chimie, de la mécanique ou de la physique, quelles que soient les applications qu'on en doive faire ; toutes opérations se rapportant à l'un de ses objets principaux ou pouvant avoir pour résultat un développement de ses opérations. Etant entendu toutefois qu'elle ne pourra exploiter directement ou indirectement aucune officine de pharmacie.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre de chaque année.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer les fonds de réserve ; 2° 6 0/0 à titre de premier dividende ; 3° 85 0/0 aux actions. Le surplus sera partagé de la manière suivante : 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Robert Corbière, Lemeland, Borrien et Bernier.

Commissaires : MM. Templier, Langlois.

587

LA THAOLAXINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *avenue des Tilleuls, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 25 ans.
Objet : Produits pharmaceutiques.

588

SOCIÉTÉ ARTÉSIENNE DE PRODUITS CHIMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue Laffitte, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Produits chimiques quelconques.

589

SPÉCIALITÉS STOMATOLOGIQUES CASALS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6 bis, rue des Moines, Paris.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Fabrication et vente de spécialités stomatologiques et de tous autres produits hygiéniques.

Acte constitutif : Reçu par Me Marcel Goupil, notaire à Paris, le 8 avril 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 1/20e pour la réserve légale. Somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties, 10 0/0 au Conseil d'administration, 65 0/0 aux actions et 35 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Courchet, Casals et Domenagh, Jeancard.

Commissaire : M. H. Royer-Simon.

590

AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Société anonyme française. Capital : UN MILLION de francs

Directeur : YVES-GUYOT

Siège Social :

28, Boulevard Poissonnière, 28

PARIS

Organisation, contrôle et tenue de **COMPTABILITÉ**
Inventaire permanent et prix de revient
Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les **OUVERTURES DE CRÉDIT**
Déclarations, revision des **IMPOTS** de toutes natures
Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

CHAPITRE XIV

EAUX-SERVICES DES VILLES

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX DE SANTENAY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 124, *cours Tolstoï, Villeurbanne (Rhône).*

Capital : Deux cent vingt mille francs.
Durée : 6 ans. 591

EAUX DE BRETAGNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 80, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit cent cinquante mille francs, divisé en 8,500 actions de 100 fr.
Objet : Toutes opérations relatives à l'adduction, à la stérilisation et à la distribution des eaux dans la région de l'Ouest.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Somme suffisante pour fournir aux actions 5 0/0 du montant libéré non amorti. Le reliquat appartiendra : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions
592

EAU ET ASSAINISSEMENT

Anciens Etablissements Charles Gibeault)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 68 *et* 70, *avenue Philippe-Auguste, Paris.*

Capital : Six millions de francs.
Dnrée : 98 ans et 9 mois.
593

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES EAUX ET DE L'ÉCLAIRAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 73, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Succursales : Usines à gaz : Toulouse, Béziers, Tarbes, Blois, Châteauroux, Châtellerault, Issoudun, Troyes, Hyères, Charleval, *Stations électriques :* Troyes, Orléans. *Services d'Eaux :* Canaux de la Siagne et du Loup. Banlieue de Rouen, banlieue de Bordeaux, Dunkerque, Melun, Barcelone, Valence, Tunis.
Capital : Trente millions de francs, divisé en 30,000 actions de 500 fr. à 4 0/0, remboursables au pair de 1893 à 1942 ; et 20,000 actions de 500 fr. à 4 0/0 remboursables au pair de 1906 à 1955 et 15,000 actions de 500 fr., remboursables au pair de 1913 à 1955. Parts de fondateur : 500 titres qualifiés.
Durée : 99 années, du 23 février 1880.
Objet : L'exploitation de concessions d'eaux et d'éclairage en France et à l'étranger.
Acte constitutif : Reçu par Me Lefebvre, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre, composée de titulaires au porteur de 20 actions depuis six mois au moins.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour amortir les entreprises pendant la durée des concessions, 5 0/0 aux actions ; le surplus attribué : 15 0/0 aux administrateurs, 85 0/0 aux actionnaires et au fonds de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Roche, Ch. Lenoir, E. Hentsch, E. Sautter, Bungener, W. d'Eichtal, J. Level, J. Siegler, D. Koechlin, d'Anteroches et Raffard.
Commissaire : M. H. Laurain.

NOTA. — La notice de cette Société avait paru incomplètement dans notre grande édition. 594

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE DISTRIRUTION D'EAU, DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue Pasquier, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 8,000 actions de 250 fr.

Durée : 99 années, du 29 avril 1914.

Objet : La création, l'acquisition, la location, l'exploitation, sauf dans la France, métropolitaine de toutes entreprises, concernant : l'alimentation des villes en eaux potables ; l'épuration des eaux-vannes, l'arrosage, le desséchement et l'assainissement, la distribution de lumière, d'eau, de force motrice, d'électricité, les transports en commun, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé, une somme à déterminer par l'Assemblée pour la constitution de diverses réserves. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, 20 0/0 maximum à un fonds de réserve supplémentaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A.-L. Atthalin, Ch. Cabaud, H. de Saulce de Freycinet, Abel Mondollot, L. Nozal, M. P. Otto, A. Petsche, A. Postel-Vinay, J. Siégler.

Commissaires : MM. Benito de Véricourt, G. Pichard. 595

ÉTABLISSEMENTS J.-A. COULANGES

J.-A. COULANGES, Directeur

Expert-Comptable

Spécialiste pour les Sociétés et les Impôts

COMPTABILITÉ

Organisations
Mises à jour
de toutes comptabilités
Procédés modernes
Personnel de choix
Plus de 30 comptables

SOCIÉTÉS

Commissaire aux apports
Commissaire aux comptes
Vérification. Surveillance.
Statuts. Rapports d'Assemblées
Sociétés d'études
Publicité technique rationnelle

IMPOTS

Impôts nouveaux
Bénéfices de guerre
Impôt global
Impôts cédulaires
Bénéfices commerciaux
Taxes sur les paiements

CONSULTATIONS

Tél. 63-54 **Marseille, 37, rue Paradis** **Tél. 63-54**

CHAPITRE XV

ÉCOLES - SOCIÉTÉS SAVANTES - HOPITAUX

INSTITUTS MÉDICAUX ET DE BIENFAISANCE

ÉTABLISSEMENT SPÉCIAL AUX SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 86, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs.
Objet : Etude de toutes affaires industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières.
Acte constitutif : Reçu par Me Josset, notaire à Paris, février 1914. 596

SOCIÉTÉ ANONYME DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue du Luxembourg, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr.
Durée : 50 années, du 18 décembre 1913.
Objet : L'exploitation d'un établissement de haut enseignement économique, commercial et financier.
Acte constitutif : Reçu par Me Couturier, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. René Lavollée, Mgr A. Baudrillart, G. Jamet, F. Lepelletier, J. de Gigord.
Commissaires : MM. Debricon et Sustrac.
596 *bis*

SOCIÉTÉ DES

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES DE NEUILLY-SUR-SEINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 42, *rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.*

Capital : Vingt mille francs.
Durée : 50 ans. 597

MAISON DE CHIRURGIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue de Turin, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 800 actions de 1,000 fr. chacune.
Durée : 30 ans, à partir du 12 mars 1917.
Objet : La création et l'exploitation sous toutes formes, tant en France qu'aux colonies, par voie directe ou indirecte, de toutes maisons de santé, maisons d'opérations, services de gardes-malades et d'ambulances, etc., etc.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice.
Acte constitutif : Reçu chez Me Panhard, notaire à Paris.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende. Le solde sera réparti : 15 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 mis à la disposition du Conseil d'administration, pour être répartis comme il l'entendra entre les agents et employés composant le personnel, 60 0/0 aux actions, 15 0/0 destinés à un fonds de réserve extraordinaire.
598

SOCIÉTÉ DES

MAISONS DE SANTÉ
DU DOCTEUR CAMILLLE LANDAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 219, *rue Vercingétorix, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : Donner tous les soins sans exception ni réserve, médicaux, chirurgicaux et autres, par tous praticiens ; donner toutes consultations médicales, trouver, confectionner ,appliquer tous remèdes, ordonnances, méthodes de traitements ; faire toutes entreprises, marchés, traités, et en général toutes opérations se rattachant à la médecine, la chirurgie ; créer toutes filiales détachées ou non, le tout en France et à l'étranger.

Acte constitutif : Reçu chez Me Prévot, notaire suppléant Me Jouvin, à Villiers-le-Bel, 14 avril 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Une fois par an, dans le courant du mois de novembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; le surplus sera ainsi réparti : 8 0/0 au Conseil d'administration, 4 0/0 au Directeur général, 18 0/0 à des fonds de réserve spéciaux, 14 0/0 à un fonds de réserve pour le personnel, 6 0/0 pour fonds de réserve dont les intérêts seront destinés à constituer des retraites aux anciens employés, 50 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Chaumereuil, Mlles Andrieux, Lallemant, Camille Landais.

Commissaires : M. Guérin, architecte.

599

BANCO DI ROMA

Société anonyme

Capital versé Cent Millions

Siège central à Rome, Sièges et Succursales
dans les plus importantes villes
d'Italie, en Espagne, Egypte, Jérusalem & Malte

Siège à PARIS, 15, rue de Choiseul

Agence à LYON, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville

Agence à PARIS-BERCY, 51, rue du Port-de-Bercy

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Journal Spécial des Sociétés Françaises

PAR ACTIONS

COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE

qu'il tient à jour

FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

CHAPITRE XVI

ÉLECTRICITÉ

COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *rue Cambon, Paris.*

NOTICE

Capital : Dix millions de francs, représenté par 20,000 actions de 500 fr. chacune ; 20 millions de fr., représenté par 40,000 obligations de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation et l'utilisation sous toutes formes de toutes chutes d'eau, de tous cours d'eau, leur captage, leur dérivation et leur aménagement en vue de la création de l'énergie hydraulique ; la transformation de l'énergie hydraulique en énergie électrique sous toutes ses formes et à toutes fins, sa création pour tous procédés ; en général toutes les opérations accessoires se rapportant aux objets ci-dessus et ayant en vue leur développement.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suivra la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 7 0/0 d'intérêt des sommes dont elles sont libérées et non amorties, 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration, sommes que l'Assemblée déciderait de réserver pour la constitution de fonds spéciaux. Le solde sous déduction des sommes que l'Assemblée déciderait de reporter à nouveau, reviendra à raison de 70 0/0 aux actions et 30 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Ch. Dumont.
Vice-président : MM. E. Gallut, G. Hersent.
Administrateur délégué : M. Gros.
Administrateurs : MM. Baudon de Mony, Bonasse, Bouchayer, Brandt, Charpenay, Dardenne, Gaillard, Klehe

600

COMPAGNIE FASI D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 55, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : L'éclairage et la force par l'électricité.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 9 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées ; le solde : 10 0/0 au Conseil ; le surplus : constitution d'un fonds de prévoyance ; l'excédent : 75 0/0 aux actions et 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Caqueray, Darcy, Jordan, de Peyeremhoff, André Lebon, Athalin, de Freycinet, Godard, Petsche.

Commissaires : MM. Guillemot,. Piéron.

601

COMPAGNIE FUXÉENNE D'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Foix (Ariège).

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 200 fr. Parts de fondateur : 385 (Société civile des porteurs de parts).

Durée : Du 7 janvier 1914 au 31 décembre 1954.

Objet : L'exploitation de la concession de l'éclairage public et privé de la commune de Foix, accordée à M. Alexandre Bouichou, l'exploitation des concessions de gaz ou d'électricité dans toutes autres villes ou localités qui pourront lui être accordées, l'utilisation de l'énergie électrique et du gaz pour tous usages.

Acte constitutif : Reçu par Me Nicoulau, notaire à Foix.

Assemblée générale : Composée des porteurs de seize actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions pour les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 4 0/0 à la disposition du Conseil pour rémunération supplémentaire au personnel. Le solde : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis Verge, P. Bastit, J. Passagne, A. Garaud, Ph. Blandinière, A. Bouichon, M. Paroutel.

Rapporteur : M. V. Dejean. 602

COMPAGNIE LORRAINE POUR L'ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE DES WAGONS PAR L'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, *rue Saint-Jean, Nancy.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr., dont 100 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Michel.

Apports : Brevets concédés à la Maison Vickers Limited, pour l'éclairage électrique par le système autogène Wickers.

Parts de fondateur : 200 parts de fondateur sans valeur nominale.

Durée : 50 années, du 2 mars 1914.

Objet : Exploitation de brevets concédés à la maison Wickers et acquis par la Compagnie lorraine pour l'éclairage.

Acte constitutif : Chez Me Houot, notaire à Nancy.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, se réunit dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateur délégué : M. Pantaleoni.

Membres : MM. Armand Lederlin, Louis Michel, François Renaud, Albert Chauveau, Vincent Caillard, Daniel Davison, Walford.

Commissaire des comptes : M. Pierre Dreyer, lieutenant de vaisseau. 603

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU LITTORAL MÉDITERRANÉEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Moncey, Paris.*

NOTICE

Parue : dans notre grande édition 1914.

Durée : Prorogée jusqu'au 31 décembre 2014 (ass. gén. extr., 11 nov. 1916).

604-605

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU SUD-OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 92, *rue de la Victoire, Paris.*

NOTICE

Capital : Sept millions de francs, divisé en 14,000 actions de 500 fr. chacune. Sur ces actions, 3,100 entièrement libérées seront remises à la Compagnie Générale de Distribution d'Energie électrique, et les 10,900 de plus seront émises contre espèces.

Durée : 75 années.

Objet : Construction, entretien et exploitation de toutes usines et de tous réseaux ou lignes de transport dans la région du Sud-Ouest de la France ; participation aux opérations de toutes sociétés ayant dans cette région un objet analogue à l'objet social ; toutes opérations se rapportant à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Gabriel Cherrier, notaire à Paris, le 27 avril 1916.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; somme nécessaire pour servir aux actions un intérêt de 6 0/0 des sommes dont elles seront libérées et non amorties ; somme destinée à l'amortissement des actions de priorité ; 10 0/0 pour le Conseil, pour être réparti entre ses membres. Le solde appartient aux actions.

606

ÉTABLISSEMENT ESSELBÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, *rue Gide, Levallois-Perret.*

NOTICE

Capital : Un million trois cent mille francs, divisé en 2,600 actions de 500 fr. chacune.

Durée : Expirera le 31 décembre 1972.

Objet : L'industrie et le commerce en tous pays et sous toutes formes de tout ce qui concerne directement ou indirectement l'électricité, la mécanique, les gaz, l'air compri-

mé, la production, la transmission, la distribution et l'utilisation de la force et de la lumière ; plus spécialement, toutes opérations pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'allumage, à la mise en marche et à l'éclairage de tous appareils et principalement de tous moteurs quelconques.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris, 1er octobre 1917.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Sur le surplus, il est encore prélevé 10 0/0 de ce surplus pour le Conseil d'administration ; et le solde, sous déduction de toute somme que l'Assemblée décidera d'affecter à la constitution de fonds de prévoyance, de réserves spéciales ou d'amortissement, reviendra aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Kreiss, Cheronnet, Luquet de Saint Germain, Sanchez de Larragoiti, Vernes, Douhairet, Ruel.

Commissaires : MM. Roger Léo et Lucien Horion. 607

L'ÉLECTRIC DE STENAY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue des Bégonias, Nancy.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr.

Durée : 99 années, du 20 décembre 1913.

Objet : L'exploitation, l'achat de toutes chutes d'eau ou moulins pour la production de force électrique.

Acte constitutif : Reçu chez Me Droit, notaire à Nancy.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires. Sur le solde : 15 0/0 au Conseil, 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil sera composé de 5 membres au moins nommés par l'Assemblée générale. 608

L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE RHONE ET JURA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, boulevard Malesherbes, Paris.

NOTICE

Capital : Six millions de francs, divisé en 12,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : L'exploitation de la concession ci-après apportée sous l'article 6 ; l'aménagement et l'exploitation d'une usine de production de force motrice à créer sur la rivière d'Ain.

Acte constitutif : Reçu par Me Giroud, notaire à Lyon, le 20 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Tenue dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Fisch, Saint-Girons, Tissot.

Commissaires : MM. Chaudru, Toussaint-Venot. 609

SECTEUR ÉLECTRIQUE DE LA RUE D'ANGOULÊME

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 70, rue d'Angoulême, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 ans, à partir du 28 avril 1917.

Objet : La production et la vente de l'énergie électrique ainsi que toutes les applications de l'électricité.

Acte constitutif : Reçu chez Me Cottenet, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende. Le solde est réparti : 90 0/0 aux actionnaires, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Delaunay, Roblin, Langlois.

Commissaires : MM. Jardin, Bernheim. 610

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉLECTRICITÉ DE VINAY, SAINT-MARCELLIN ET EXTENSIONS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 150, avenue Félix-Faure, Lyon.

Capital : Trois cent vingt-cinq mille francs, divisé en 650 actions de 500 fr. chacune.

Durée : Jusqu'au 31 décembre 1933. 611

SOCIÉTÉ CHARENTAISE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
5, *rue Saint-Vincent-de-Paul, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr., dont 550 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Cance et Fils et Cie. Parts de fondateur : 100, attribuées à MM. Cance fils et Cie.

Durée : 45 années, du 5 avril 1914.

Objet : La création et l'exploitation d'une usine électrique en construction à Gemozac (Charente-Inférieure) ; la production du courant, sa distribution et sa fourniture pour éclairage, force motrice et tous emplois domestiques, agricoles, industriels, dans le département ou les départements voisins ; l'entreprise et l'entretien de tous travaux électriques.

Acte constitutif : Reçu chez Me Morice, notaire à Gemozac.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions, dans le courant du mois de novembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 50 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A.-J.-B. Cance père, Cance fils, A. Favre, Gautier, A. Lys, M. Roy, Ch. Zetter.

Commissaires : MM. Audouin et Nicolle.

612

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ ET D'ÉLECTRO-MÉCANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *rue Dieu, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans. 613

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU SECTEUR VOLTAIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, *rue Amelot, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent cinquante mille francs, divisé en 4,500 actions de 100 fr., dont 500 (de 2e rang) d'apport entièrement libérées attribuées à la Société d'Electricité Paris-Province.

Durée : 50 années, du 29 avril 1914.

Objet : Toutes les entreprises relatives à la production et à l'utilisation de l'électricité, la fabrication, la vente, l'achat, la location, l'installation de tout matériel concernant l'emploi de l'eau, de l'air comprimé et de l'électricité, et toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Plocque, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions, avant la fin de décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions privilégiées, sur le capital versé. Le solde : 90 0/0 à toutes les actions, 10 0/0 au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. le vicomte de Chezelles, E. Gallay, F. Kœchlin.

Commissaires : M. Sydney Freemann, P. Leroy. 614

SOCIÉTÉ DES FORCES MOTRICES DU BENS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, *rue du Lycée, Grenoble.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr. dont 1,000 d'apport entièrement libérées, attribuées à la Société des Forces motrices du Haut Grésivaudan.

Durée : 65 années, du 31 décembre 1913.

Objet : La création et l'exploitation d'une ou de plusieurs chutes d'eau, situées sur les communes d'Arvillard et de la Chapelle du Bard ; l'acquisition dans l'Isère et la Savoie de toutes autres chutes d'eau, l'utilisation sous toutes formes de l'énergie électrique créée par ces chutes, l'exécution de tous travaux nécessaires pour le transport, la distribution et l'utilisation de l'énergie électrique.

Acte constitutif : Reçu par Me Raymond, notaire à Grenoble.

Assemblée générale : Composée des porteurs d'au moins deux actions. Dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions pour les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le solde : 15 0/0 au Conseil, 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Charpenay, Ch. Lépine, Paul Vidil.

Commissaires : M. Frédéric Bonnet.

615

SOCIÉTÉ DES FORCES MOTRICES DE LA VIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
33, *rue Théophraste-Renaudot, Poitiers.*

NOTICE

Capital : Deux millions six cent mille francs, divisé en 10,400 actions de 250 fr., dont 2,400 entièrement libérées, attribuées à MM. de Marchena, Massiot et Raison, en rémunération de leurs apports.

Durée : 53 années.

Objet : Distribution, production et fourniture de l'énergie électrique, sous toutes ses formes. La fabrication, le commerce et la vente de tous appareils, matières premières et procédés utilisés dans l'industrie électrique.

Acte constitutif : Reçu par Me Chauveau, notaire à Poitiers, le 6 juin 1914.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes libérées, 6 0/0 aux actions. Le solde : 10 0/0 au Conseil ; le restant : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bornand, P. Delore, M. Franck, A. de Marchena, V. Massiot, A. de Rivière, E. Schwarberg, Verdier-Daviaud.

616

SOCIÉTÉ DE TRACTION ÉLECTRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue d'Igli, Oran.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 60.

Durée : 50 années, du 16 mars 1914.

Objet : L'installation et l'exploitation de voies et réseaux à traction électrique ou mécanique. La production, l'utilisation, l'exploitation de l'énergie électrique ou thermique et toutes les opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Pastorino, notaire à Oran.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires ; dans les cinq mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital social. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 60 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Auguste Frette, J. Jammy, Louis Jammy.

617

SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE DES HOUILLÈRES DU PAS-DE-CALAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 55, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital social : Six millions, divisé en 12,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : La production et la vente de l'énergie électrique et toutes opérations mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet et à tous objets similaires ou connexes.

Acte constitutif : Reçu chez Me Tollu, notaire à Paris, 18 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; le solde sera ainsi réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Mercier, Elby, Boudenoot, de Wendel, Beigbeder, Géry Veumaux, Elie Reumaux, Viala, Benac, Choquet, Dussaix.

Commissaires : MM. Demon et Lacroze.

618

SOCIÉTÉ HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA MAURIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1 bis, place des Saussaies, Paris.

NOTICE

Capital : Dix millions de francs, divisé en 20,000 actions de 500 fr. chacune.

Acte constitutif : Reçu chez Me Philippot, notaire à Paris, à la date du 3 mai 1917.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Léon-Sébastien Gérard.

Nota : Le capital initial de cette Société était seulement de 200,000 fr. Il a été porté à 10,000,000 par suite de l'apport de 9,800,000 francs de la Société des Manufactures des Glaces et Produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey.

619

SOCIÉTÉ HYDRO-ÉLECTRIQUE DRAC ROMANCHE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 155, cours Berriat, Grenoble.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 20,000 actions de 250 fr. dont 340 attribuées en représentation des apports.

Durée : 99 années.

Objet : L'acquisition, la prise à bail, la location, la vente, l'étude de la construction, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation de toutes chutes, usines et de tous réseaux ou lignes de transport ayant pour but de produire l'énergie électrique. La vente ou l'utilisation industrielle et commerciale de l'énergie sous toutes ses formes.

Acte constitutif : Reçu par Mes Besserve et Raymond, notaires à Grenoble, le 21 août 1916.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour payer à titre de premier dividende 6 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil, 60 0/0 aux actionnaires, 30 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Bouchayer, A. Bouchayer, M. Viallet, L. Gillet, P. Richemond, P. Ducrest.

Commissaire : E. David et H. Bloch. 620

SOCIÉTÉ INDUSTRIE ET FORCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 55, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Six millions de francs, divisé en 60,000 actions de 100 fr.

Durée : 99 années.

Objet : La production et l'utilisation industrielle et commerciale de l'énergie sous toutes ses formes.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Charles Tollu, notaire à Paris, le 18 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année il est tenu une Assemblée générale dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Darcy, de Morgues, Peyerimhoff, Régnier.

Commissaires : MM. D'Auvigny, Cornu-Thénard. 621-622

SOCIÉTÉ L'AUXILIAIRE ÉLECTRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Bully-les-Mines (Pas-de-Calais).

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : Trente ans.

Objet : La production, l'achat, la transformation et la distribution du gaz de houille, de l'énergie électrique, sous toutes leurs applications : éclairage, chauffage, force motrice, notamment, dans l'étendue des départements de la Somme et du Pas-de-Calais plus particulièrement et même dans l'étendue des départements limitrophes à ces deux départements.

Acte constitutif : Déposé le 29 mai 1914, en l'étude de Me Danel, notaire à Béthune.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du second semestre qui suit la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la constitution de la réserve légale, 2° 5 0/0 d'intérêt aux actionnaires. Le solde des bénéfices après ce prélèvement appartient aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Abel Boissart, Paul Thibault, Henri Bousser.

Commissaire des comptes : M. Morel.

623

SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'ÉCLAIRAGE ET D'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 43, rue Saint-Georges, Paris.

NOTICE

Capital : Quarante mille francs, divisé en 400 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Recherche, étude, prise à bail, acquisition, adjonction, création, exploitation directe de toutes entreprises de transport, production, fourniture, distribution, utilisation de gaz, d'électricité, d'eau, d'air comprimé, de froid et plus spécialement de tout agent de lumière.

Acte constitutif : Reçu par Me Delafon, notaire à Paris, le 23 janvier 1914.

624

STATION ÉLECTRIQUE DE MILLERY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *place de Serre, Nancy.*

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 2,500 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : Du 6 mai 1904 au 1er janvier 2000.

Objet : L'exploitation d'une usine électrique à Millery et toutes autres usines similaires.

Acte constitutif : Reçu par Mes Larmoyer et Houot, notaires à Nancy.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice. Comprend tous les actionnaires propriétaires d'actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires sur le solde, 10 0/0 au Conseil, le reste à la disposition des actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Vilgrain, M. Vilgrain, A. Daum, A. Joubert, Ch. Lefort, R. Steinmann, A. Stoffel.

Commissaire : L. Couten. 625

NOTA. — La notice de cette Société a été omise dans notre grande édition de 1914.

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE GENTEUR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 122, *avenue Philippe-Auguste, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent cinquante mille francs, divisé en 700 actions de 500 fr. chacune. Parts bénéficiaires : 200, dont 60 à M. Louis Déaux et le surplus à raison de une par cinq actions souscrites.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication, la vente, la location et l'installation dans tous pays de tous appareils de toutes machines, de tous articles se rapportant directement ou indirectement aux industries électriques et mécaniques.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, 16 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 réserve légale ; somme nécessaire pour fournir 6 0/0 non cumulatifs aux actions pour les sommes dont elles sont libérées et non amorties ; 15 0/0 au Conseil d'administration, somme déterminée par l'Assemblée générale pour réserve spéciale. Le solde réparti : 30 0/0 aux parts bénéficiaires, 70 0/0 aux actionnaires, sauf réserves de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Arnoult, Boespflug, Deaux, Couturaud, Guibert, Jumeau, Borcard.

Commissaires : MM. le baron Candelier, Pierre Bonnet. 626

COMPAGNIE DES LAMPES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES DE PROVENCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *boulevard Dugommier, Marseille.*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr. chacune, dont 60 actions d'apport, attribuées à MM. Pilliard, Loniewski.

Durée : 30 années, à compter du 27 novembre 1917.

Objet : La fabrication et la vente des lampes électriques à incandescence ; la construction, l'installation, le commerce et l'exploitation de tous ces objets, machines appareils se rattachant directement ou indirectement à l'industrie électrique, en général toutes opérations mobilières et immobilières, industrielles, commerciales et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Laugier, notaire à Marseille, le 3 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'année sociale et composée des porteurs de cinq actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 pour un fonds de réserve. Le solde : 70 0/0 aux actions et 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Favre, Bourrageat, Barbatier.

Commissaires : MM. Paul-Gabriel Fine. 627

COMPAGNIE ÉLECTRIQUE DE LA LAMPE 75

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *boulevard de Charonne, Paris.*

Capital : Un million cinquante mille francs.

Durée : 50 ans. 628

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRO-CÉRAMIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 64, *rue Franklin, Ivry-Port.*

NOTICE

Capital : Trois millions.
Durée : 90 ans.
Objet : La fabrication de toutes porcelaines et isolateurs pour l'électricité, haute et basse tension.
Acte constitutif : Statuts déposés chez Me Mansquet, le 22 juin 1916.
Année sociale : Du 1er mai au 30 avril.
Assemblée générale : En octobre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. d'Arsonval, de l'Académie des Sciences.
Vice-président : M. Boussard.
Administrateurs : MM. Beaufet, Caillet, Pfeiffer, Sailly, Van de Wiel.

629

GOMPAGNIE GÉNÉRALE DES LAMPES ÉLECTRO-MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, avenue de l'Opéra, Paris.

NOTICE

Capital : Cent soixante-dix mille francs, divisé en 340 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : La fabrication et la vente des lampes électriques sans piles ou de tous autres objets auxquels pourront être appliqués les brevets pris ou à prendre pour lesdites lampes ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes les opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus par voie de création de Sociétés nouvelles d'apport ou de fusion.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Baleybier, notaire à Aix-les-Bains, le 30 décembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Les actionnaires se réunissent chaque année avant la fin du mois de décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 20 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Leconte, Goldenberg, Schwenter, Faucherre, Tedesco, Martin, Dubois.
Commissaire : M. Bourdon.

630

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE MAGNÉTOS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 54, rue La Boétie, Paris.

Capital : Un million de francs.
Durée : 90 ans.

631

DYNAMO LARY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 105, rue de la Chapelle, Saint-Ouen.

Capital : Trois cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Construction de pièces mécaniques et électriques.

632

ÉCLAIRAGE PORTATIF

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 149, rue de Rennes, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr.
Durée : 30 années.
Objet : Fabrication, vente d'appareils électriques à courant faible et plus spécialement pour lampes de poche, boîtiers électriques, ampoules ; construction, installation, commerce de tous appareils se rattachant à l'électricité.
Acte constitutif : Reçu par Me Chéret, notaire à Paris, le 22 juin 1914.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Assemblée générale : Dans le courant du 2e semestre de la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 sur le capital libéré. Le surplus : 15 0/0 au Conseil, 35 0/0 aux parts de fondateur, 50 0/0 à la disposition des actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. R. Jequier, Campiche, E. Hinderer, A. Jayet, P. Schrœder, J. Gautier, G. Blonay.
Commissaire : M. Ch. Bujard.

633.

ÉTABLISSEMENTS G. CROQUISON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, rue Deguerry, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 20 ans.
Objet : Construction de machines électriques.

634

ÉTABLISSEMENTS HENRI CROCHAT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 131, *boulevard Ney, Paris.*
Bureaux : 5, *rue Louis-le-Grand, Paris*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr. dont 1,672 d'apport et 10,000 parts de fondateur attribuées à M. H. Crochat.

Durée : 99 années.

Objet : L'étude, la construction de matériel électrique ou de traction, spécialement des appareils de transmission électriques, système Crochat.

Acte constitutif : Reçu par Me Rocadel, notaire, le 18 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 8 0/0 au capital libéré , 10 0/0 du solde au Conseil. Le surplus : 30 0/0 aux parts bénéficiaires et 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Blocq, G. de Francqueville, M. Kock, A. Mariage, G. Diekhoff, E. Potron, J. Bon, A. Witzig, E. Brissonneau.

Directeur : M. H. Crochat.

Ingénieurs : MM. P. Colardeau, A. Dime, M. de Beauvivier, H. de Buren.

Commissaires : MM. L. Perissé, E. Coquille. 635

LE MATÉRIEL GÉNÉRAL ÉLECTRIQUE

(M. G. E.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue des Petits-Hôtels, Paris.*

Capital : Quatre cent quatre-vingt mille francs.
Durée : 50 ans.

636

MANUFACTURE FRANÇAISE DE LAMPES MIGNONNETTE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 149, *rue de Rennes, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 30 ans. 637

SOCIÉTÉ ANONYME DE MAGNÉTOS ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

(S. A. M. A.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue des Italiens, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans. 638

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉTABLISSEMENTS GASTON LAILLY

Siège social : Chatres-sur-Cher. (*Loir-et-Cher*).
Bureaux : 10, *rue Cambacérès, Paris.*
Succursales : 7, *rue Pierre-Lhomme et* 11, *rue des Salles, Courbevoie.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. dont 750,000 fr. d'apport, attribués à M. Gaston Sailly. Parts de fondateur : 5,000.

Durée : 50 années.

Objet : La construction d'appareillage électrique de porcelaine.

Acte constitutif : Reçu par Me Langlois, notaire à Vic-sur-Nahou, le 4 janvier 1919.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 15 0/0 à la direction, 50 0/0 aux actions, 20 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Mathoux, G. Sailly, E. Lecocq, Bouchet, Coular, Sailly.

Commissaire : M. J. Caquat.

639

SOCIÉTÉ ANONYME WESTINGHOUSE

Siège social : 7, *rue de Liége, Paris.*
Usine au Havre.

NOTICE

Capital : Seize millions de francs, divisé en 16,000 actions de 100 fr. chacune, dont 23,000 attribuées aux apporteurs. Titres : cours du 13 novembre 1918, 164 fr.

Durée : 99 ans, à partir du 28 novembre 1901.

Objet : La Société a pour objet d'exercer en France, Belgique, Suisse, Espagne, Portugal, Hollande, Italie et leurs colonies respectives et pays de protectorat et accessoirement dans tous autres pays, la fabrication, la vente et l'installation d'appareils, machines, outils et accessoires concernant l'électri-

cité et la mécanique ; l'exploitation dans les pays susindiqués et dépendances des brevets et inventions apportés à la Société, l'obtention, l'achat, l'exploitation, ainsi que la vente et la concession de tous autres brevets ou licences de brevets ; la participation par voie de création de sociétés nouvelles dans toutes affaires pouvant se rattacher à un des objets précités en général, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, concernant l'un quelconque des objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 6 septembre 1901.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de la clôture, composée des propriétaires de 50 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Le solde : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. J.-A. Bryce.
Vice-président : M. X. Janicot.
Membres : Sir Francis Barker, MM. W. E. Bouette, major Caillard E.-L. Foubert, Sir Ernest V. Hilbey, M.-P. de Magnin.
Administrateur délégué : M. J. Petit.
Secrétaire général : M. W.-H. Ostertag.
Secrétaire adjoint : M. F. Delaplace.
Commissaire des comptes : M. A. Chaunier. 640

NOTA. — Notice parue incomplètement dans notre grande édition 1914.

SOCIÉTÉ DES

ATELIERS MÉCANIQUES ÉLECTRIQUES DE GENNEVILLIERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue du Moulin-de-la-Tour, Gennevilliers.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 75 ans. 641

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE DÉMARREURS ET INTERRUPTEURS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue du Télégraphe, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cent mille francs, divisé en deux mille deux cents actions de 500 francs chacune.
Durée : 99 années.

Objet : Exploitation d'ateliers de mécanique de précision, de construction d'appareils électriques et spécialement la fabrication et la vente de démarreurs et interrupteurs. Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières.

Acte constitutif : Reçu par Me Josset, notaire à Paris, le 28 mai 1918.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires 8 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties, 10 0/0 du solde au Conseil d'administration. Il pourra être prélevé 25 0/0 des bénéfices restants pour amortir les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Pichon, Auguste Pacault, Henri Koral.
Commissaire : M. René Salmon. 642

SOCIÉTÉ DE LA

LAMPE ÉLECTRIQUE SANS PILE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, avenue de l'Opéra, Paris.

Capital : Deux cent vingt mille francs.
Durée : 50 ans. 643

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES ARMAND RIVIÈRE & Cº

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue de Belzunce, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 8,000 actions de 250 fr., dont 2,400 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Rivière. Parts de fondateur : 6,000 (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 25 années, du 6 janvier 1913.

Objet : Entreprises générales (électricité, travaux publics, béton armé) ; l'entreprise et l'exécution de tous travaux et plus spécialement de travaux d'éclairage et de chauffage par l'électricité, le gaz ou autres procédés de distribution de force motrice, d'eau, de gaz, et aussi tous travaux de plomberie ou de couverture, etc., etc.

Acte constitutif : Reçu par Me Poisson, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des porteurs d'au moins 20 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 ou 10 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 15 0/0 au gérant, 10 0/0 à la dispo-

sition du gérant pour la rémunération du personnel, une somme à déterminer pour la création d'une réserve spéciale. Le solde : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux fondateurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Grison, A. Verdier, M. Gardé.
Gérant : M. Rivière.

644

SOCIÉTÉ DES

ACCUMULATEURS ÉLECTRIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, *route de Cherbourg, Nanterre (Seine).*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 15,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : La fabrication d'accumulateurs électriques pour toutes opérations.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
MM. Girardeau, Ferrand, Fondère, Bethenod, de Knyff, P. Panhard, Lignon, de la Taille.

645

SOCIÉTÉ DES

ÉTABLISSEMENTS G. ANGENAULT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 181 *à* 185, *rue Armand-Sylvestre, Courbevoie.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 75 ans.
Objet : Fabrication et vente de lampes « Lumen ».

646

SOCIÉTÉ DES MAGNÉTOS R. B.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue Campagne-Première, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans.

647

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES HORLOGES ÉLECTRIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *rue Martel, Paris.*

NOTICE

Capital : Soixante mille francs, divisé en 600 actions de 100 fr.
Durée : 40 années.

Objet : L'achat, la vente, la location et l'exploitation sous toutes ses formes d'appareils, machines, instruments électriques de toute nature ou se rattachant à l'électricité de quelque manière que ce soit et de tous brevets se rapportant à ces industries.
Acte constitutif : Reçu par Me Baudrier, notaire à Paris, le 26 mai 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. L. Muller.
Commissaires : MM. P. Kahn, H. Fuld.

648

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'ACCUMULATEUR ALCALIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Volney, Paris.*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 12,000 actions de 500 fr. dont 60 actions entièrement libérées attribuées à M. Huver. Parts de fondateur : 1,500 (Société civile des porteurs de parts).
Durée : 99 années, du 20 novembre 1913.
Objet : La fabrication, l'achat, la vente, la location d'objets utilisables pour la production ou la distribution d'énergie électrique, en particulier d'accumulateurs alcalins du système fer nickel, ainsi que toutes machines se rapportant à l'industrie électrique.
Acte constitutif : Reçu par Me Delvaux, notaire à Pontoise (Seine-et-Oise).
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 15 0/0 à l'amortissement du matériel, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le surplus : 10 0/0 à l'amortissement du fonds social, 10 0/0 au Conseil, 40 0/0 aux parts de fondateur, 40 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. E. Delebecque.
Vice-président : M. H.-P. Hérold.
Administrateur délégué : M. Victor Hérold.

649

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MATÉRIEL ET D'APPAREILLAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *rue La Boétie, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans.
Objet : La fabrication et la vente de tous appareils industriels et notamment de tous genres d'appareillage, de tous appareils d'éclairage, d'accessoires de toutes sortes, de matériel en porcelaine et matière isolante destinés à tous usages, ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant à cet objet.
Acte constitutif : Statuts déposés le 9 janvier 1918 au rang des minutes de Me Josset, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Une fois par an dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour distribuer au capital versé 6 0/0 d'intérêt. Sur le surplus : 10 0/0 pour le Conseil d'administration, 10 0/0 pour le personnel. Le solde: 75 0/0 aux actionnaires, 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Henri Lacaze.
Vice-président : M. Emmanuel Propper.
Membres : MM. Georges Cronier, R. Koch, Marcel Paré.
Directeur : M. N. Vérissi.

650

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE RADIOTÉLÉGRAPHIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Provisoirement, 24, boulevard des Capucines, Paris.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr.
Durée : 99 années, du 15 janvier 1914.
Objet : La fabrication, l'achat, la vente, la location, l'installation et l'exploitation de tous appareils et objets relatifs à la télégraphie et à la téléphonie sans fil ; l'obtention, l'acquisition, l'exploitation et la cession de toutes concessions et de toutes entreprises concernant la télégraphie ou la téléphonie par tous moyens.
Acte constitutif : Reçu par Me Lanquest, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, le reste selon décision destiné à un fonds de réserve extraordinaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J.-A. d'Arsonval, E. Bitterli, M. Gabion.

651

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20 bis, *rue La Boétie, Paris.*

Capital : Douze millions cinq cent mille francs.
Durée : 99 ans.

652

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS LAVALLETTE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 175, *avenue de Choisy, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 3,400 ont été attribuées en représentation d'apports et les 600 de surplus sont à souscrire en espèces.
Durée : 75 années.
Objet : Construction mécanique et électrique en général ; construction et commerce de tous appareils de toute nature pouvant servir à l'éclairage, au chauffage, au démarrage et à l'équipement des véhicules de tous genres.
Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris, le 26 juin 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde ainsi réparti : 25 0/0 aux porteurs de parts de fondateur, 75 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Charles Blum, Léon Colson, Henri de la Valette, René Luquet de Saint-Germain, Louis Rocherand, Edouard Surcouf.
Commissaire : M. Colson.
Commissaire suppléant : M. Léon Voignier.

653

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES DU NORD ET DE L'EST

(Jeumont)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 75, boulevard Haussman, Paris.

NOTICE

Capital : initial : Vingt millions de francs ; actuel : quarante millions de francs divisé en 160,000 actions de 250 fr. chacune, dont 7,412 d'apport ; 20,000 parts de fondateur dont 10,000 aux apporteurs.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations commerciales, financières, industrielles, immobilières et spécialement celles se rattachant directement ou indirectement à l'électricité, à la production, aux applications diverses et à la distribution de l'énergie électrique et de toutes autres forces à l'industrie de la construction électrique, à celle de la construction en général ainsi qu'à tous modes de transports en commun.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris, juin 1906.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 4 0/0 de leur montant libéré aux actions, réserve extraordinaire et facultative. Le surplus : 5 0/0 au Conseil, 65 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Empain, Boulvin, Legouez, Theunis, Faure: Chautard.

Directeur : M. U. Rouvière.

Commissaires : MM. Boyer, Connez, Sarrat, Verniory.

Secrétaire : M. P. Sauvage. 654

COMPAGNIE D'ENTREPRISES ÉLECTRO-MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue Portalis, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.

Durée : Jusqu'au 1er septembre 2010.

Objet : L'application de l'électricité et de la mécanique à l'agriculture, à l'industrie et aux services publics ; étude, prise en concession de toutes conditions ou autorisations ; toutes opérations commerciales, industrielles, financières ou immobilières.

Acte constitutif : Reçu par Me Vavasseur, notaire à Colombes, le 7 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, et le solde 90 0/0 à la disposition de l'Asssemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. M. Duchanoy, P. Desombre, Ch. Ferrand, H. Grandet, G. Heeley, Ch. Ferrand, M. Postel, P. Richemond, L. Chagnaud.

Commissaires : MM. E. Schwarberg, Ch. Dubos. 655

COMPAGNIE FRANÇAISE D'OUTILLAGE PNEUMATIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, boulevard de Grenelle, Paris.

Capital : Cinq cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 656

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTROCHIMIE DE BOZEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, rue de l'Arcade, Paris.

NOTICE

Capital : Six millions de francs, divisé en 30,000 actions de 200 fr.

Durée : Jusqu'au 6 mai 2022.

Objet : Toutes les applications de l'électricité à l'électrochimie et l'électrométallurgie.

Acte constitutif : Reçu par Me Labouret, notaire à Paris, le 16 avril 1898.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour former réserve 1/5 du capital, 6 0/0 d'intérêt du capital-actions. Le surplus est distribué : 15 0/0 au Conseil et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Durandy, Falcouz, L'Epine, Langlois, Gandillon, Vogt, Boiteau, Srauss.

Commissaire : MM. Bouchard et Paulian. 657

COMPAGNIE PARISIENNE POUR LA FABRICATION DES COMPTEURS ET APPAREILS DIVERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 106, *rue de Lourmel, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cent vingt-cinq mille francs, divisé en 2,250 actions de 500 fr., dont 1,450 entièrement libérées ont été attribuées à la Compagnie pour l'éclairage des villes en rémunération de ses apports, et 800 souscrites en numéraire et libérées d'un quart.

Durée : 99 années, du 18 décembre 1913.

Objet : La fabrication, l'achat, la vente et la location de tous objets ou appareils se rattachant à la production ou à l'emploi du gaz, de l'électricité et de tous autres agents d'éclairage et de chauffage ; l'exploitation des services d'eau et plus communément des services publics et de toutes industries s'y rapportant et généralement toutes opérations se rapportant à l'objet de la Société ainsi défini.

Acte constitutif : Reçu par Me Cottenet, notaire à Paris, le 29 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 sur les sommes libérées des actions. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil d'administration. Somme jusqu'au maximum de 25 0/0 pour fonds de réserve et de prévoyance, et le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Doat, R. Canat de Chizy, A. Pirard, C. Sapin, baron Ancion.

658

COMPTOIR D'ACHATS DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, *rue Cambon, Paris.*

NOTICE

Capital variable : Le capital initial est fixé à cent vingt mille francs, divisé en 12 actions de 10,000 fr.

Durée : 25 ans, à partir du 30 avril 1917.

Objet : Procurer à ses membres les matériaux et produits fabriqués de toutes natures nécessaires à l'industrie de l'installation électrique.

Acte constitutif : Reçu chez Me Courcier, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale. Le solde est réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Milde, de Traz, Meyer, Cange, Fresney.

Commissaires : MM. Galey, Devilaine.

659

ÉLECTRO-MÉTALLURGIE D'AUVERGNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, *rue Grolée, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 ans.

Objet : La fabrication et l'exploitation de tous produits électro-métallurgiques, électrochimiques, électro-thermiques.

Acte constitutif : Reçu chez Me Giroud, notaire à Lyon, 27 décembre 1916.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, un premier dividende de 6 0/0 des sommes versées. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, et l'excédent affecté selon délibération de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J.-E. Aiguillon, G. Hesley, E. Prenat, E. Souchon, G. Vautier, J.-O. Vautier.

Commissaires : MM. L. Servière et E. Labbé.

660

ÉTABLISSEMENT DORY ET GAIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33 *et* 35, *rue du Pont-d'Ivry, Alfortville.*

Capital : Six cent mille francs.

Durée : 99 ans.

Objet : Fabrique de dynamos et moteurs électriques.

661

FORCES HYDRAULIQUES DE LA GUINÉE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue Gounod, Paris.*

Capital : Cent mille francs.

Durée : 30 ans.

662

INSTALLATIONS THERMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, rue de Liége, Paris.

Capital : Trois cent cinquante mille francs.
Durée : 30 ans.
Objet : Appareils de séchage, ventilation et chauffage industriels. 663

L'APPAREILLAGE ÉLECTRO-INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, rue de la Part-Dieu, Lyon.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr., dont 1,500 actions d'apport attribuées à la Société Pétrier, Tissot et Raybaud (480), et 1,020 personnellement à MM. Pétrier, Tissot et Raybaud.

Durée : 50 années, à dater du 29 mars 1918.

Objet : Toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à l'utilisation de l'électricité ; la participation directe ou indirecte avec tous particuliers ou sociétés en tous pays, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social, ainsi que la constitution en tous pays de toutes sociétés ayant un objet relatif à celui de la Société ; la souscription en espèces aux actions de toutes sociétés créées ou à créer en tous pays, ayant un but analogue ; l'obtention ou l'acquisition et l'exploitation sous toutes formes en tous pays, soit de la propriété, soit de la licence de tous brevets ou procédés, certificats d'addition ou de perfectionnement ainsi que de toutes marques de fabrique.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu par Me Paradon, notaire à Lyon, le 29 mars 1918.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice, composée de tout actionnaire porteur de 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, les sommes nécessaires pour fournir 6 0/0 aux actions. Le surplus : 20 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts bénéficiaires, l'excédent aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. François Pétrier, L. Tissot, E. Raybaud.

Commissaire : M. E. Labbé.

664

LES CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES DU RHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, rue Louis-le-Grand, Paris.

NOTICE

Capital : Huit millions de francs, divisé en 32,000 actions de 250 fr.
Durée : 99 années.
Objet : Faire en tous pays toutes opérations et toutes entreprises généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement l'industrie et le commerce sous toutes formes de tout ce qui peut être relatif à la mécanique, à l'électricité, à la production, au transport et à la distribution de la force motrice et de la lumière.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, la somme nécessaire pour fournir aux actions à titre d'intérêt 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bussy, Champin, Cicogna, Damour, Fastoust, Guillon, Kaeuffer, Malek, Misson, Prouvost Eloy, Urban.
Commissaires : MM. Becquet, Prisse, Saussey, Becquet Prisse.

665

RÉGIE D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue Laffitte, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 2,000.
Durée : 99 années.
Objet : Toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières et spécialement les opérations de ce genre se rattachant directement ou indirectement aux industries de l'électricité, de l'eau, du gaz, à la production, aux applications et à la distribution, aux applications de l'énergie électrique.
Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 20 juin 1916.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, tous les actionnaires porteurs d'au moins 10 actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Rouland, H. Bousquet, H. Laurain, W. Weinstock, M. Boutte, C. Brousseaud, G.

Charpenay, Ch. Dade, E. Gallut, J. de Gunzburg, Ch. Lépine, N. Raffalovich, L. Vincent.

Commissaire : M. Cataliotti-Valdina.

666

SOCIÉTÉ ANONYME DE LAVAGE DES FRANCS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue de Rotterdam, section des Francs, Tourcoing.

NOTICE

Capital : Soixante-dix mille francs, divisé en 700 actions de 100 fr.

Durée : 20 années, du 13 mai 1914.

Objet : Le lavage des laines par le procédé électrolytique breveté Joseph Baudot et Cie, et toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Delacherie, notaire à Linselles.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé, 20 0/0 au Conseil. Le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Bouchery, Debosque, Vienne, Lebrun, Emile Naessens.

Commissaire : M. F. Lécroart.

667

SOCIÉTÉ ANONYME DES

SECTEURS TRICOCHE

Siège social : 33, *rue du Temple, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 6,000 actions de 250 fr., dont 2,400 en rémunération des apports et 3,600 à souscrire et à payer en numéraire.

Durée : 99 ans.

Objet : L'acquisition, la prise à bail, la location, la vente de toutes usines et de tous secteurs de distribution d'électricité ; la vente ou l'utilisation industrielle et commerciale de l'énergie sous toutes ses formes ; l'installation, l'exploitation de toutes industries annexes ; l'obtention, l'achat, l'exploitation de toutes industries se rattachant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Mes Puyo et Peyrelongue, notaire à Bordeaux, le 30 mai 1918.

Année sociale : Du 1et juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le courant du deuxième semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au moins pour la formation du fonds de réserve légale, somme suffisante pour verser 2 0/0 aux employés. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Tricoche, A. Soula, A. Ticier, H. Bloch, P. Thierry.

Commissaires : MM. A. Pradel, E. Lemaire.

668

SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA CRÉATION ET L'UTILISATION DE FORCES MOTRICES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 63, *rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs.

Durée : 99 ans.

669

SOCIÉTÉ DE

FOURNITURE GÉNÉRALE POUR L'ÉLECTRICITÉ

(E. F. G. E.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 75, *avenue de la République, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent soixante-quinze mille francs, divisé en 350 actions de 5,000 fr.

Durée : 75 années.

Objet : Industrie et commerce.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire, le 17 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er juin 1917 au 31 décembre 1918 et ensuite du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées, 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alexandre, Aubert, Cossonay, Irag, Clément Bayard, Satary.

Commissaires : MM. Malnoury, Renault.

670

SOCIÉTÉ DES FORCES MOTRICES DU REFRAIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Montbéliard.

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 8,000 actions de 500 fr. libérées.

Durée : 60 années, juin 1917.

Objet : Etablissement et aménagement d'une chute d'eau au moyen d'une dérivation des eaux du Doubs, construction et installation d'une usine électrique pour l'utilisation de l'énergie obtenue au moyen de la chute ci-dessus.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme pour servir 5 0/0 sur le contrat versé et non amorti des actions. Sur le surplus : somme fixée par l'Assemblée ne pouvant être supérieure à 10 0/0 devant être utilisée au profit d'œuvres en faveur du personnel, 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde aux actions. 671

SOCIÉTÉ DES MAGNÉTOS ET INDUITS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *boulevard Binot, Levallois-Perret.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 10 ans. 672

SOCIÉTÉ ELECTRO-CHIMIQUE DE JANY ET THAON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue Meyerbeer, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans. 673

SOCIÉTÉ FRANCO-ESPAGNOLE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital : Douze millions cinq cent mille francs, divisé en 25,000 actions de 500 fr.

Objet : Toutes opérations se rapportant à la création, l'achat, l'exploitation, la transformation de toutes entreprises de transports en général, en particulier de celles qui peuvent exister à Barcelone.

Acte constitutif : Reçu par Me Grange, notaire à Paris, le 19 mai 1914.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes libérées, 10 0/0 au Conseil. Le solde : 25 0/0 aux parts bénéficiaires, 75 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brière, Chapsal, Leblanc, Maréchal, Nivard.

Commissaires : MM. Barthélemy, Bénard. 674

SOCIÉTÉ HYDRO-ÉLECTRIQUE ET MÉTALLURGIQUE DU PALAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11 bis, rue Roquépine, Paris.

Succursales : Usines au Palais, près de Limoges (Haute-Vienne).

NOTICE

Capital initial : Cinq millions de francs, porté à 10 millions de francs par décision de l'Assemblée générale du 21 mars 1918, divisé en 20,000 actions de 500 fr. chacune, dont 820 actions d'apport.

Bénéficiaire des apports : Société électro-métallurgique de Dives.

Durée : 50 années.

Objet : Exploitation d'usines métallurgiques et hydro-électriques.

Acte constitutif : Déposé chez Me Bucaille, notaire à Paris, le 31 mai 1917.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture de l'inventaire. Les porteurs de 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil et 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Charles Baume.

Administrateur délégué : M. Stany Oppenheim.

Membres : MM. Daniel Bettemont, Pierre de Boissieu, H.-A. Cardozo, Charles Chalupt, Maurice Georgeu, Charles Lamy, Georges Renevey, Louis de Seynes.

Commissaires des comptes : MM. L. Girard et P. Siméon. 675

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'ÉLECTRICITÉ POUR LA RUSSIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 75, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt-cinq millions de francs, divisé en 100,000 actions de 250 fr., libérées d'un quart.

Durée : 99 années, à dater du 11 novembre 1913.

Objet : Toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières, notamment celles relatives à l'électricité et à toutes ses applications, production et vente, ainsi qu'aux industriees, exploitations et commerce de matières premières ou de combustibles ; à la construction et à l'exploitation de chemins de fer, de tramways, et de tous autres modes de transports en commun, ainsi qu'aux industries des métaux, machines et matériel nécessaire à l'exploitation de tous ateliers, usines, mines, etc. La Société peut souscrire, acheter ou vendre toutes actions, obligations, parts d'intérêts ou d'association de Sociétés dont l'objet est similaire au but social.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution de la réserve, 4 0/0 aux actionnaires sur le montant de leurs versements, somme à la disposition de l'Assemblée générale pour réserve spéciale, 0 fr. 50 pour 100 fr. de l'excédent à chaque membre du Conseil, sauf le cas échéant à l'administrateur délégué 1 fr. pour 100 fr. ; le reliquat : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Bénard, A. Berthelot, baron Ed. Empain, F. Marraud, le comte J. d'Oultremont, F. Roussel.

Commissaires : A. Mary, B. Boyer.

676

L'INITIATIVE COMMERCIALE

Revue mensuelle de l'Exportation Française et du Commerce International

75, boulevard Magenta, Paris

Téléphone : Nord 68-54 **Adresse télégraphique : Repergal, Paris**

Directeur : A.-J. GACHET, représentant de commerce

L'Initiative Commerciale procure aux *Exportateurs Français* des Agents, offrant des *références professionnelles,* sur tous les marchés du monde ;

Aux *Représentants de Commerce Français* elle procure les cartes de Maisons des pays alliés ou neutres dont les articles peuvent remplacer sur le marché français l'importation austro-allemande d'avant-guerre.

Agences dans tous les pays. — Documentation pratique sur les besoins des marchés étrangers et les possibilités de ventes. — Recherche de matières premières. — Organisation pratique de groupements pour l'exportation, etc.

Journal Spécial des Sociétés Françaises

PAR ACTIONS

COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE

qu'il tient à jour

FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

CHAPITRE XVII

ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX DE SOURCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue Feydeau, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 677

COMPAGNIE THERMALE DE CHATEL-GUYON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Châtel-Guyon.

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 12,000 actions de 100 fr., dont 6,500 attribuées à M. Miraton.
Durée : 75 années.
Objet : Exploitation de la source et des terrains de toutes autres sources qui pourraient être découvertes sur l'étendue des terrains apportés ou sur ceux que la Société pourrait acquérir.
Acte constitutif : Reçu par Me Bordessoule, notaire à Paris, le 19 mai 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions ; le surplus : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Miraton, E. Auraix, U.-L. de Teytot, A. Benoit.
Commissaires : MM. U. Doré, A. Potiron.
677 *bis*

SOCIÉTÉ THERMALE DE VERNET-LES-BAINS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales).

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 12,500 actions de 100 fr. et 12,500 actions privilégiées de 100 fr.
Durée : 99 années.
Objet : Reprise, continuation de l'exploitation et la mise en valeur de la station thermale et climatérique de Vernet-les-Bains, des eaux minérales, établissements thermaux, hôtels, villas et chalets et toutes dépendances, objet de l'apport ci-après.
Acte constitutif : Reçu par Me L. Quès, notaire à Villefranche-de-Conflent (Pyrénées-Orientales), le 20 mai 1914.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.
678

GRAND HAMMAM LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *rue du Plat, Lyon.*

NOTICE

Capital : Trois cent cinquante mille francs, divisé en 3,500 actions de 100 fr., dont 400 entièrement libérées attribuées à Mme de Chabannes, et 200 entièrement libérées à M. Granjean.
Durée : 75 années, du 13 novembre 1913.
Objet : La création d'un établissement de bains perfectionnés à Lyon.
Acte constitutif : Reçu par Me Balay, notaire à Lyon.
Assemblée générale : Se réunit dans le premier semestre de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil, 5 0/0 destinés à la rémunération des employés. Le reliquat comme suit : 35 0/0 aux fondateurs, 65 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Pourchot, Jean Reboul, Pierre Dumond, Jean Berger, Alphonse Lambert.
Commissaires : MM. Jacques Hermann et Henri Papillon. 679

SOCIÉTÉ DU CERCLE CARRÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, *rue Louis-le-Grand, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt-huit mille francs, divisé en 280 actions de 100 fr.
Durée : 40 années, du 26 janvier 1914.

Objet : L'exploitation commerciale du cercle installé à Paris, 23, rue Louis-le-Grand, et dénommé : *Cercle Carré*, et toutes entreprises du même genre.

Acte constitutif : Reçu par Me Laeuffer, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, une somme à fixer par le Conseil pour un fonds de prévoyance ; le surplus : 90 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Clemenceau, A. Dervaux, Louis Dumur, Robert Dell.

Commissaire : M. Durand-Saint-Ange. 680

SOCIÉTÉ FERMIÈRE DU CASINO DE BAGNOLES-DE-L'ORNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Bagnoles-de-l'Orne.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr., dont 1,000 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Carvalho.

Durée : 10 années, du 9 décembre 1913.

Objet : L'exploitation du Casino de Bagnoles-de-l'Orne, toutes opérations foncières et immobilières à Bagnoles-de-l'Orne.

Acte constitutif : Reçu par Me Lejeune, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans le premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er novembre au 31 octobre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Xavier Lepide, Antoine-Alexis Monti, Joseph Massoni, Paul Santolini, Carvalho.

Commissaire : M. B. Diamant. 681

SOCIÉTÉ FERMIÈRE DU CASINO MUNICIPAL DE LA BAULE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, rue de Mogador, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : La création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, l'exploitation directe ou indirecte tant en France qu'à l'étranger de tous casinos avec ou sans salles de jeux et de spectacle, ainsi que tous objets de consommation.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 21 novembre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont amorties ; 10 0/0 de surplus au Conseil d'administration. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Clogerson, Mahieu, Parot, Maduro.

Commissaire : M. Truffot. 682

SOCIÉTÉ DES

EAUX MINÉRALES NATURELLES DE LAGARDE (LOT)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, rue Edouard-VII, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation commerciale de la source d'eau minérale naturelle, sulfatée, sodique, connue sous le nom de « Lagarde », située sur le territoire de la commune de Biot (Lot).

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 30 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires se réunissent chaque année dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution d'un fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Orliac, Legardeur de Tilly, du Fayet de La Tour.

Commissaires : MM. Dircks-Tilly et Bronikowski d'Oppein. 683

CHAPITRE XVIII

EXPLOITATIONS ET PRODUITS AGRICOLES

ASSOCIATION DES AGRICULTEURS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue de la Victoire, Paris.*

Capital : Vingt-cinq mille francs.
Durée : 75 ans. 684

COMITÉ DE RÉPARTITION DE FOURRAGES ET AVOINES DU CANTON DE SAINT-CHAMOND

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 69, *rue de la République, Saint-Chamond.*

Capital : Trente mille francs.
Durée : 10 ans. 685

COMPAGNIE AGRICOLE ET MINIÈRE DE MOULIN-DU-PONT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue de la République, Marseille.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 années. 686

COMPAGNIE AMBIRANAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *rue Aubert, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Exploitation des domaines coloniaux. 687

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE PRODUCTION AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE L'AGRICULTURE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 109, *rue de Rennes, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 400 actions de 250 fr. chacune.
Durée : 99 années.
Objet : Le relèvement agricole du pays, tant au point de vue de l'agriculture proprement dite qu'à celui des industries et des entreprises commerciales qui la fournissent ou qui en dérivent.
Acte constitutif : Reçu par Me Bourdel, notaire à Paris, le 16 novembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Les actionnaires se réunissent avant le 30 mai de chaque année.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à titre de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Messier, Moineau, Challemet du Rozier, Couanon, Camper, Pasquier des Mazis, Fontaïen, Quintin.
Commissaire : M. J. Damon. 688

COMPAGNIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE A MADAGASCAR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *rue Sainte-Anne, Paris.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 99 ans. 689

COMPTOIR DES BOIS AFRICAINS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue Richepanse, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 5 ans. 690

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE NUEVA-FRANCIA (MEXIQUE)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue de la Bienfaisance, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 75 ans. 691

COMPTOIR GÉNÉRAL DE L'ÉLEVAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 106, *rue Lafayette, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 692

COMPTOIR MARSEILLAIS DES TOURTEAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Traverse du Moulin, La Capelette.

Capital : Vingt mille francs.
Durée : 15 ans. 693

ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue de la Pépinière, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 694

ÉTABLISSEMENTS COLMANT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue du Contrat-Social, Asnières.

NOTICE

Capital : Neuf cent mille francs, divisé en 1,800 actions de 500 fr., dont 400 attribuées en représentation des apports.
Durée : 75 années.
Objet : Acquisition, exploitation de tous établissements horticoles, agricoles, forceries, cultures maraîchères et primeuristes en France et à l'étranger et l'acquisition des établissements Colmant, sis à Asnières ; toutes entreprises de terrassements, transports, charrois.
Acte constitutif : Reçu par Me Desplanques, notaire à Paris, le 10 juin 1914.
Année sociale : Du 1er mai au 30 avril.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus : 5 0/0 au Conseil, 95 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Cassagnavère, A. Gourmes, P. Denais, Th. Hamayde, J. Polet, A. Schwartz, A. Schwob.
Commissaire : M. F. Meuret. 695

ÉTABLISSEMENTS P. SCHILZ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 199, *route de Choisy, Ivry-sur-Seine.*

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Equarrissage. 696

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES DU MIDI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *avenue Cantini, Marseille.*

Capital : Cent quatre-vingt mille francs.
Durée : 30 ans. 697

GROUPEMENT INDUSTRIEL D'IMPORTATION COTONNIÈRE DE L'EST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 francs chacune.
Durée : 50 années, à partir du 6 juillet 1917.

Objet : L'achat, l'importation et la vente du coton et de toutes matières pouvant servir à l'industrie textile ; l'entreprise de tous transports maritimes et fluviaux tant en France qu'à l'étranger, éventuellement toutes opérations généralement quelconques relatives à la culture du coton.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale ; le solde à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les Sociétés ayant les raisons sociales : « David, Maigret et Donon », « Comptoir de l'Industrie cotonnière », « Gros, Roman et Cie », « Kahn, Lang et Cie », « Laederich fils et Cie », MM. Cuny, Juillard-Hartmann, Mennet, Boussac, Gros, Kahn, Laederich et Walther.

Commissaire : M. Cruchon. 698

LA LIMOUSINE AGRICOLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 79, boulevard Haussmann, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr.

Durée : 75 années, du 7 mars 1914.

Objet : La mise en valeur et l'exploitation agricole et forestière de tous domaines dont la Société serait propriétaire, locataire ou amodiataire en France ; et en général toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Fouriaud, notaire à Eymoutiers (Haute-Vienne).

Assemblée générale : Chaque année dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 30 0/0 au Conseil, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Huillard, E. Godet, M. Schoen.

Commissaires : MM. C. Verrey, P. Huillard. 699

LA SOIE DE NORMANDIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, rue de la Gare, Deville-des-Rouen.

Capital : Quarante mille francs.
Durée : 25 ans.
Objet : Production de la soie naturelle en Normandie. 700

OUTILLAGE ET MATÉRIEL AGRICOLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, rue Lafayette, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation sous toutes ses formes de toutes entreprises d'études de constructions, fabrications, réparations, transformations, représentation ou ventes de machines industrielles ou agricoles de toutes natures.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 15 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires sont réunis chaque année dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Trouville, Croizel, de Férol, Fontgalland, Rabotteau.

Commissaires : MM. A. de Marcillac et Pottier. 701

PHOSPHATES, ENGRAIS, PRODUITS CHIMIQUES

(Établissements Alf. Nodet)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social et usine : 9, rue Adrien-Besnard, Montereau (Seine-et-Marne).

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 30,000 actions de 100 fr., nominatives ou au porteur, dont 9,000 ont été remises en rémunération d'apports.

Durée : 50 années, du 16 novembre 1918.

Objet : Exploitation de la maison de construction de machines et matériel agricoles, spécialement semoirs et distributeurs d'engrais exploités par M. Alf. Nodet.

Acte constitutif : Reçu par Me Durand, notaire à Montereau (Seine-et-Marne).

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivront la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour servir aux actionnaires 6 0/0 sur le capital libéré et non amorti de leurs actions. Le surplus ainsi réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration, 5 0/0 au directeur technique, 65 0/0 pour réserves aux actionnaires et 20 0/0 aux parts bénéficiaires.

Administrateur : M. Maurice Dupont. 702

SOCIÉTÉ ANONYME DU

DOMAINE GUENÉNAH

Siège social : 25, *rue de la Pépinière, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 75 ans.

703 et 704

SOCIÉTÉ ANONYME DU

DOMAINE DE LACANAU

Siège social : Lacanau, près Bordeaux (Gironde).

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans.

705

SOCIÉTÉ ANONYME DU

DOMAINE DU MAURE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Quartier des Cannoy, Marseille.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans.

706

SOCIÉTÉ ANONYME LACMÉ

Siège social : 175, *rue de Flandre, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 8,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Entreprendre toutes exploitations et exercer toutes industries agricoles sous quelque forme que ce soit, par achat, location ou autrement en France, aux colonies et à l'étranger.

Acte constitutif : Reçu par Me Salle, notaire à Paris, le 26 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Tous les ans avant la fin du mois de juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 5 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mmes Dreux et Pujos.
MM. Duhamel et Sartiaux.
Commissaires : MM. Lescop et Pech.

707

SOCIÉTÉ CITRONNIÈRE ANTILLAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, *rue de Milan, Paris.*

NOTICE

Capital : Sept cent mille francs, divisé en 7,000 actions de 100 fr., dont 1,000 attribuées en représentation des apports.

Durée : 99 années.

Objet : Entreprise de la culture du citronnier à la Martinique et dans les Antilles françaises ; préparation, transformation, traitement, industrie, commerce des produits, sous-produits et dérivés du citron.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 5 mai 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. L'excédent : 15 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la direction, 4 0/0 au capital.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. André, A. Bourdon, P. Brun, E. Datteny, P. Delafoy, A. Guillot, Salomon, L. Landa, H. Perceau, M. de Tastes, L. Thieux.
Commissaires : MM. Ch. Delafoy, Sécard.

708

SOCIÉTÉ DE DJIMLA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Tunis.

Objet : Exploitations agricoles. 709

SOCIÉTÉ DES CONSTRUCTIONS ET ENTRETIEN DE MATÉRIEL INDUSTRIEL ET AGRICOLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue Cuvier, Montreuil-sous-Bois.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 99 ans. 710

SOCIÉTÉ DES

PLANTATIONS DE L'OGOUÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 64, *rue de la Victoire, Paris.*

Capital : Quatre cent cinquante mille francs.
Durée : 30 ans. 711

SOCIÉTÉ DES

TERRAINS ET VIGNOBLES DE LA CROIX-DE-LAVALAIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, *rue de la Bourse, Lyon.*

Capital : Dix mille cinq cents francs.
Durée : 99 ans. 712

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DE SAINT-JOACHIM

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *quai de la Fosse, Nantes.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 50 ans. 713

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ET FORESTIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue de Clichy, Paris.*

NOTICE

Capital : Neuf cent mille francs, divisé en 1,800 actions de 500 fr. chacune à souscrire en numéraire et payables un quart à la souscription.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations agricoles et forestières en tous pays, toutes opérations mobilières et immobilières s'y rapportant, et notamment l'achat, la vente, la location et l'exploitation directe ou indirecte sous toutes ses formes, fermage, métayage, etc., de terrains de culture, de propriétés bâties, de bois et forêts, de matériel agricole ,etc... Toutes entreprises financières, commerciales et industrielles se rapportant à l'objet ci-dessus.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Le solde réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde des bénéfices sera attribué : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. V. Margueritte, A. Galluserr, J. Weyler, S. Roux-Beaudrand, A. Strauss.

Commissaire : M. Lucien Martin.
Suppléant : M. Jules Bloch.

714

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATIONS AGRICOLES DU LANGUEDOC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 71, *rue de Verdun, Carcassonne.*

NOTICE

Capital : Cinq cent cinquante mille francs, divisé en 1,100 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation agricole ou autre, de propriétés en France comportant : acquisition ou prise à bail de tous domaines et immeubles, leur exploitation et leur mise en valeur, installation, achat, location, vente de toutes industries agricoles.

Acte constitutif : Reçu par Me Escarguel, notaire à Carcassonne, le 22 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année dans le courant du mois de mars.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 sur le montant des sommes dont elles sont libérées. L'excédent 12 0/0 au Conseil ; le surplus : 60 0/0 aux actions et 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Buscail, E. Carrère, H. de Guillebert, A. Desflassieux, L. Seemichon.

Commissaires : MM. H. Pullès, H. Ramière. 715

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES DU SUD-OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
6, *rue du Pont-de-la-Mousque, Bordeaux.*

Capital : Cinq cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 716

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET D'INDUSTRIES DU BOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue d'Aguesseau, Paris.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 75 ans. 717

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES PALMERAIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, rue de Provence, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 1,500 attribuées à M. Hollet (Société Civile des porteurs de parts.

Durée : 50 années, du 7 avril 1914.

Objet : La plantation, la culture, l'exploitation de toutes espèces de palmiers ; les opérations sur valeurs mobilières ou immobilières et principalement sur les valeurs de plantations de palmiers à huile et des industries annexes.

Acte constitutif : Reçu par Me Delestre, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins cinq actions dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil, 5 0/0 à la disposition du Conseil. Le solde : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. M.-J.-L.-Ch. Bastou, R. Giraud, A.-L.-A. Hallet, J.-F.-A.-Jean Lavagne d'Ortigue, R. Doumic.

Commissaires : MM. Patot et Pedrieux.

718

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉLEVAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 46, rue des Petites-Ecuries, Paris.

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 18 ans. 719

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET FORESTIÈRE DE CORSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, rue de la Victoire, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 20 ans. 720

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE TANGER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 43, rue Cambon, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions, divisé en 4,000 actions de 500 fr., 8,000 parts de fondateur.

(*Société civile des parts bénéficiaires de la Société internationale pour le développement de Tanger*), 4,000 de ces parts attribuées à *la Société marocaine de Travaux publics.*

Durée : 99 années, du 3 février 1914.

Objet : L'étude de tous moyens propres au développement de Tanger, la recherche, l'obtention, l'exploitation de tous services publics, la création, l'organisation de toutes affaires concernant les fournitures d'eau, de gaz, de force, de chaleur, de lumière, les routes, transports, ports-docks, moyens d'embarquements, l'achat, la construction de tous immeubles nécessaires ; l'achat, la construction, la location de tous immeubles nécessaires ; les prêts sous toutes formes aux concessionnaires de travaux publics ; la constitution de toutes sociétés pour toutes opérations favorables à la réalisation de l'objet social, et généralement toutes opérations quelconques pouvant servir aux objets précités.

Acte constitutif : Reçu par Mes Maciet et Moyne, notaires à Paris, le 21 janvier 1914.

Assemblée générale : Se réunit une fois par an, dans l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus, 20 0/0 au Conseil, 50 0/0 aux actionnaires, 30 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. El Hadj Abdesselamben Abdessadok, Gaston de Caquaray, Eusabio Bertrand, Dr Walter Lauper, André Lebon, Alfred Massenet, Robert Douglas Norton, Manuel Portela, Adolphe Rendchausen, Gonzale Figueroa.

Commissaire : M. Emile Michenot. 721

THE BRAZILIAN COMMERCIAL INDUSTRIAL AND RURAL COMPAGNY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 311, South State Street, à New-York
Siège d'exploitation : à Para (Brésil).
Bureaux : New-York, Rio-de-Janeiro, Londres, Anvers et Paris,
8, rue Edouard-VII.

NOTICE

Capital : Cinq millions de dollars, dont 3,250,000 actions privilégiées de 100 dollars

chacune et 1,750,000 actions ordinaires, de 10 dollars chaque.

Durée : Illimitée.

Objet : L'exploitation agricole au Brésil et Amérique latine, plantations diverses, caoutchouc, cacao, bois, huiles, et toutes choses s'y rapportant.

Acte constitutif : 26 décembre 1913.

Année sociale : Celle du calendrier.

Assemblée générale : A New-York (convocations 30 jours avant).

Introducteur : L. Foubert, agent de la Compagnie à Paris.

Répartition des bénéfices : 7 0/0 aux actions privilégiées, 25 0/0 à l'amortissement, le reste suivant décision du Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

50 actions. 722

TRACTEURS AGRICOLES FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, rue de Tournon, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent vingt-cinq mille francs, divisé en 2,250 actions de 100 fr., dont 750 d'apport à MM. Mauclère et Rolland.

Durée : 30 années.

Objet : Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, concernant la construction, la vente, l'achat, l'échange ou la location en France, dans les colonies, les pays de protectorat et à l'étranger, de tracteurs mécaniques, agricoles et de véhicules, et appareils spéciaux, intéressant la motoculture ou l'exploitation rurale et plus spécialement toutes opérations relatives à la mise en valeur immédiate des apports de MM. Mauclère et Rolland.

Acte constitutif : Reçu par Me Philippot notaire, à Paris, comme ayant suppléé Me Ploux, 25 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 non cumulatifs aux actions pour les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Delpeuch-Miquet, Dehé, Mougeot, Mauclère.

Commissaire : M. Dieudonné. 723

TROPICAL PRODUCTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, rue de la Pépinière, Paris.

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions, dont 1,300 d'apport dites ordinaires, attribuées à M. Féval, et 2,700 d'apport entièrement libérées dites de préférence, sur lesquelles 750 destinées à rémunérer les apports, attribuées également à M. Féval.

Durée : 99 années, du 17 février 1914.

Objet : Le commerce des produits exotiques, la fabrication avec ces produits d'objets manufacturés, l'acquisition et l'installation de plantations et en général toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, 3 mars 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale: Composée des propriétaires d'au moins 25 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt cumulatif aux actions sur le capital versé ; une somme à fixer par l'Assemblée pour la création d'une réserve extraordinaire. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions ordinaires (pendant cinq exercices seulement). Le solde aux actions sans distinction.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le marquis B. de Chajrnacé, L. Féval, L.-G. Haas, comte L. de Moltke Huitfeld. 724

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à PARIS (9e Arr.)

51, rue de la Chaussée-d'Antin

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

Sert de lien entre le Capital et la Production pour favoriser le **CRÉDIT**
Conduit l'Industrie et le Commerce à leur maximum de **RENDEMENT**
Sauvegarde les intérêts de toute Entreprise.

CHAPITRE XIX

FILATURES, LINIÈRES, MANUFACTURES, TISSAGES

ASSOCIATIONS TEXTILE ALSACIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, rue d'Uzès, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 60 actions de 5,000 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'étude de toutes questions industrielles, commerciales et financières se rapportant à l'industrie textile et aux industries annexes en Alsace et les opérations industrielles, commerciales et financières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Thiébaut Georges, notaire au Thillot (Vosges), le 11 décembre 1917.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, somme suffisante pour servir aux actionnaires un intérêt de 5 0/0 sur le montant libéré de leurs actions, 10 0/0 à la disposition du Conseil d'administration. Le surplus à la disposition de l'Assemblée qui pourra sur proposition du Conseil en distribuer tout ou partie à titre de dividende supplémentaire ou d'augmentation du capital aux actionnaires ou l'affecter en tout ou partie à divers comptes ou réserves.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois membres au moins.

725

COMPTOIR DE L'INDUSTRIE COTONNIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

NOTICE

Capital : Dix millions de francs, divisé en 20,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'achat, la vente et la transformation de toutes matières textiles, sous quelque forme que ce soit ; l'étude, la recherche, la prise, l'acquisition, le dépôt, l'exploitation, la cession et l'apport de tous brevets, marques et procédés, l'acquisition également sous toutes formes, l'exploitation, la concession et l'apport de toutes licences de brevets.

En général, toutes les opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets susénoncés ou à tous objets similaires ou connexes et qui seraient de nature à favoriser et à développer l'industrie et le commerce de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 3 février 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Annuelle, composée de tout actionnaire possédant au moins 10 actions ou représentant un groupe de 10.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale.

Le solde restera à la disposition de l'Assemblée générale qui pourra pour la quotité qu'elle déterminera en décider tel emploi qu'elle jugera convenable.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Un administrateur unique, lequel devra être propriétaire d'au moins dix actions affectées comme garantie des actes de sa gestion.

Administrateur unique : M. Boussac.

Commissaires des comptes : MM. Eichenberger et Wintergerst.

726

COMPTOIR DE RÉPARTITION DE CHIFFONS D'ORIGINE VÉGÉTALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, rue de la Pépinière, Paris.

Capital : Un million de francs.

Durée : 5 ans.

727

COMPTOIR NORMAND DES TISSUS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, *rue de Cléry, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 20 ans. 728

COMPTOIR TEXTILE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *rue Bleue, Paris.*

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 99 ans. 729

CONSORTIUM LINIER FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 126, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 3,000 actions de 1,000 fr.

Durée : Six mois après la signature du traité de paix, sauf cas de prorogation.

Objet : Dans un but d'intérêt national, toutes opérations commerciales, financières et mobilières relatives à l'achat et à la vente des lins et étoupes destinés à l'alimentation de l'industrie linière.

Acte constitutif : Reçu le 1er décembre 1917 par Me Aubron, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. L'excédent à un fonds de réserve spécial.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Nicolle, G. Badin, E. Delesalle, L. Fremaux, E. Descamps, H. Maquet, R. Wemaere.

Commissaire : M. M. Maes. 730

DIEDERICHS-SOIERIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *place de la Comédie, Lyon.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr.

Durée : 40 années.

Objet : Fabrication, vente de tous tissus de soies et autres textiles, création, exploitation de toutes sociétés ou affaires ayant un objet analogue ou similaire au sien, ou de nature à utiliser ou développer son commerce.

Acte constitutif : Reçu par Me E. de Villeneuve, notaire à Lyon, le 18 juin 1914.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 40 0/0 à un fonds de réserve, 50 0/0 aux actionnaires. Le solde à la disposition de l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Th. Diederichs, F. Diederichs, A. Diederichs, C. Clemençon. 731

FILATURES DE PAVILLY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Pavilly (Seine-Inférieure).

Capital : Neuf cent vingt-cinq mille francs.
Durée : 99 ans. 732

FILATURES ET PEIGNAGES BOILETTE-GAULARD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue de Moscou, Paris.*

Capital : Quatre millions de francs.
Durée : 99 ans. 733

LA COTONNIÈRE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Pavilly (Seine-Inférieure).

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 734

LA COURROIE LEBLANC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 97, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 1,000 à la Société civile des porteurs de parts.

Durée : 50 années, du 6 février 1914.

Objet : La fabrication, le commerce de tous objets provenant de fils végétaux ou animaux, tissés et agglomérés par un procédé quelconque, et généralement toutes opérations commerciales et industrielles se rapportant à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions. Sur le surplus, il sera constitué, soit un fonds de réserve, soit un amortissement spécial. Sur l'excédent, 10 0/0 au Conseil, le reliquat aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Rateau, G. Wisner, H. Kratz, Boussac, E. Salmon, M. Leblanc, P. Leblanc.

735

LA MATIÈRE TEXTILE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, *rue du Moulin-à-Tan, Lisieux (Calvados).*

NOTICE

Capital social : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 10 années.

Objet : L'exploitation des matières premières nécessaires à l'industrie textile, ainsi qu'à la fabrication du papier et de tous produits s'y rattachant ; l'achat de ces matières, leur classement et leur transformation par tous procédés ; la vente de ces matières et de tous les sous-produits. En général toutes les opérations se rattachant à l'objet ci-dessus.

Acte constitutif : Déposé chez M. Vinit, notaire à Lisieux, le 29 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Avant la fin de novembre, composée de tous les actionnaires propriétaires de une ou plusieurs actions.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 pour le fonds de réserve légale. L'excédent, sauf la portion réservée pour constituer un fonds de réserve de prévoyance et qui ne devra pas dépasser 10 0/0, sera réparti à titre de dividende aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Composé de trois membres ; chacun doit être propriétaire de deux actions pendant toute la durée de ses fonctions.

Administrateurs : MM. Jansen, L. Valette, Mlle M.-J. Jansen.

Commissaires : M. A. Bernouis.

736

LA SOIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 155 *et* 157, *rue Saint-Denis, Paris.*

NOTICE

Capital : actuel, sept millions cinq cent soixante mille francs en 37,800 actions de 200 fr. ; initial : cinq millions de francs, divisé en 5,000 actions de 1,000 fr.

Durée 99 ans.

Objet : Fabrication et vente des fils de soies écrues et teintes et des matières textiles.

Acte constitutif : 22 novembre 1897.

Année sociale : Commence le 26 décembre et finit le 25 décembre.

Assemblée générale : En avril ou mai.

Répartition des bénéfices : Un vingtième à la réserve légale, et 5 0/0 à l'action. Sur l'excédent : 5 0/0 au Conseil d'administration et 2 1/2 0/0 à l'action. Le reste : 20 0/0 aux administrateurs délégués, 12 1/2 0/0 aux amortissements, fonds de commerce et marques de fabrique, 67 1/2 0/0 à la disposition de l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. V. Mandard, L. Vaquez, A. Beauvillain, H. Carton, E. Decker, E. Fauquet, Godet, Kempf, L. Plailly.

737

LA SOIE ARTIFICIELLE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 51, *rue Vivienne, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans.

738

LA TEXTILE LYONNAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Bourne, Lyon.*

NOTICE

Capital : Deux cent quarante mille francs, divisé en 480 actions de 500 fr. souscrits en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : La fabrication de tous tissus en soie, lin, coton, laine, ramie, purs ou mélangés, pour son compte ou pour celui de tiers, y compris les industries connexes comme la filature, le moulinage, la teinture, l'impression et l'apprêt de ces mêmes tissus.

Acte constitutif : Reçu par Me Dusserre, notaire à Lyon, le 7 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice social et composée de tous les propriétaires ou représentant un groupe de cinq actions au moins.

Répartition des bénéfics : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le solde : 20 0/0 pour un fonds de réserve spéciale du matériel ou pour amélioration ultérieure, 20 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 pour gratification au personnel et à la direction, 50 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois membres au moins et sept au plus, lesquels doivent être propriétaires d'au moins dix actions affectées à la garantie des actes de leur gestion.

Administrateurs : MM. Dukard, Martin, Page.

Commissaires : MM. Bazin et Guillaud.

739

LE CHANVRE FIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue du Puits-Gaillot, Lyon.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans.

740

LE RÉVEIL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, *place de la Liberté, Roubaix.*

NOTICE

Capital : Quarante mille francs, divisé en 40 actions de 1,000 fr.
Durée : 50 années, du 6 mars 1914.
Objet : La fabrication des tissus et tout ce qui se rattache à cette industrie, et la prise à bail d'un tissage mécanique sis à Roubaix, place de la Liberté.
Acte constitutif : Reçu par Me Louis Poissonnier, le 12 février 1914.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve (à concurrence de 1/10e du capital).

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis Watine, Lorthiois, Pierre Léonard, Félix Watine, Mulliez.
Commissaire : M. Watine-Bazin.

741

MAISON RUFFIÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue Saint-Augustin, Paris.*

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Lingerie, trousseaux.

742

SOCIÉTÉ AGRICOLE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DES TEXTILES

(S. A. C. I. T.)

SOCIÉTÉ ANONYME

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 100 actions de 1,000 fr. chacune.
Durée : 99 années, à partir du 15 juin 1917.
Objet : La culture et le commerce des textiles ; la mise au point industrielle de l'arrachage, du rouissage et du nettoyage du lin ; toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant directement ou indirectement au commerce et à l'industrie des textiles ; le commerce des engrais chimiques et autres ; le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers et en participation.
Acte constitutif : Reçu aux minutes de feu Me Rocagel, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Assemblée générale : Chaque année dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; sur le solde, 10 0/0 au Conseil d'administration, 15 0/0 à un fonds de réserve, 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Fondère, Farinaux, Danon, Polacce.
Commissaires : MM. Friedman, Hoffman.

743

SOCIÉTÉ ANONYME DES

FILATURES DE THAON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Thaon-les-Vosges.

NOTICE

Capital : Quatre millions cinq cent mille francs, divisé en 4,500 actions de 1,000 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : Exploitation, industrie et commerce en tous pays et sous toutes formes de tout ce qui peut concerner les textiles, spécialement l'exploitation de la filature de Thaon.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 15 octobre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture.
Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 à la réserve légale ; 2° somme que l'Assemblée décidera pour un fonds de prévoyance ; 3° somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées ; 4° le solde à la disposition du Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. M. Laederich, Boussac, Juillard, Hartmann.
Commissaire : M. P.-A. Zuber.

744

SOCIÉTÉ DES FILATURES ET CORDERIES DE LA GIRONDE

(Anciens Etablissements Rousseau)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, *rue de Châteaudun, Paris.*

Capital : Un million de francs
Durée : 50 ans.

745

SOCIÉTÉ DES FILATURES ET TISSAGES DE NOMÉNY (VOSGES)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Noméný (Vosges).

NOTICE

Capital : Trois millions cinq cent mille francs, divisé en 3,500 actions de 1,000 fr.
Durée : 50 années.
Objet : L'acquisition et l'exploitation de toutes filatures et tissages de coton ; l'étude, la recherche, la prise ou l'acquisition sous toutes formes, le dépôt, la cession et l'apport de toutes licences de brevets.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, à Paris, le 19 octobre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, tous les porteurs d'actions.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions. Le solde à l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Laederich, M. Boussac, E. Juillard, Hartmann.
Commissaire : P.-A. Zubier.

746

SOCIÉTÉ ANONYME DU TISSAGE DE CONFLANS-SUR-LANTERNE (HAUTE-SAONE)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 90, *rue Dechavanne, Villefranche-sur-Saône (Rhône).*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans. 747

SOCIÉTÉ ANONYME SAINT-MICHEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 98, *rue de Douai, Lille.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr., dont 500 entièrement libérées ont été attribuées à MM. Florin, Herbaux et ses enfants en rémunération de leurs apports et 500 souscrites en numéraire et libérées d'un quart. Parts de fondateur : 200 à M. Florin-Herbaux.
Durée : A commencé le 2 novembre 1913, avec durée indéfinie.
Objet : La filature de lin et autres textiles.
Acte constitutif : Reçu par Me Motte, notaire à Lille, le 29 juillet 1913.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende cumulatif de 4 0/0, 10 0/0 au Conseil d'administration. Le surplus, 20 0/0 aux parts de fondateur et 80 0/0 aux actions avec prérogative du Conseil pour prélever sur ces 80 0/0 somme pour constituer telles réserves qu'il jugera utiles.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Florin-Herbaux, Florin-Hurtrel, P. Dufour, Ch. Vandewynckele et H. Bouchard.
Commissaire : M. Montaigne-Thienleux.

748

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE LAINES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, *rue de Provence, Paris.*

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 749

SOCIÉTÉ DE LA SOIE ARTIFICIELLE DE BESANÇON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue du Louvre, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 30 années.
Objet : Fabrication et vente des soies artificielles et généralement de tous textiles artificiels et autres produits dérivés de la cellulose.
Acte constitutif : Reçu par Me Giroud et par Me Petitpierre, notaires à Lyon, le 11 mai 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 1/20e au fonds de réserve légale, somme que l'Assemblée décidera à affecter à tous fonds de réserve ou de prévoyance ; 15 0/0 de l'excédent pour le Conseil d'administration. Le surplus des bénéfices sera réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Chiris et Ernest Carnot.

750

SOCIÉTÉ DE L'INDUSTRIE LAINIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue du Mont-Thabor, Paris.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 99 ans. 751

SOCIÉTÉ DES
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS E. CAPLAIN & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *rue de l'Ermitage, Montreuil.*

Capital : Un million cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fabrique de tissus cuirs.

752

SOCIÉTÉ DES
ÉTABLISSEMENTS MABRITTO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue Saint-Jacques, Marseille.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Toiles et sacs, huiles et graisses oléagineuses.

753

SOCIÉTÉ DES FILATURES ET LAINES PEIGNÉES DE LA RÉGION DE FOURMIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *rue du Colisée, Paris.*

Capital : Deux cent vingt mille francs.
Durée : 75 ans.

754

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'AIGUILLES POUR BONNETERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 73, *route de Versailles, Billancourt.*

Capital : Deux cent soixante mille francs.
Durée : 99 ans.

755

SOCIÉTE GÉNÉRALE DU COTON INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 106, *boulevard Haussmann, Paris.*

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 50 ans.

756

SOCIÉTE IMMOBILIÈRE D'INDUSTRIE TEXTILE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 126, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 2,500 actions de 1,000 fr. chacune.
Durée : 75 ans, à partir de sa constitution définitive (27 novembre 1917).
Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.
Objet : L'acquisition ou la prise à bail de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous établissements industriels ; l'édification sur ces immeubles de toutes constructions à usage d'exploitation ou d'habitation et l'installation de tous agencements et matériel, le tout en vue de toutes exploitations relatives à l'industrie textile en général, et spécialement à la filature du coton.
Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 7 0/0 pour payer aux actions de priorité un premier dividende, 7 0/0 pour payer aux actions ordinaires un premier dividende ; le solde sera réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires de priorité ou ordinaires sans distinction.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Thiriez, Wallaert, Le Blan Emile-Julien, Le Blan Julien-Charles.
Commissaires : M. Maurice Pollet et comme suppléant M. Michel Scalbert.

757

SOCIÉTÉ LAINIÈRE DE MARSEILLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Traverse Olive, Marseille.

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 5 ans.

758

TEXTILES DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue de Hanovre, Paris.*

NOTICE

Copital social : Le capital social est de trois cent mille francs, divisé en 300 actions de 1,000 fr. chacune.
Durée : La durée de la Société est fixée à 50 ans.
Objet : La Société a pour objet la culture, l'achat, la vente, l'exploitation industrielle,

l'importation, l'exportation de toutes plantes textiles en Afrique française ou autre pays, ainsi que l'exploitation de toutes industrie ou commerce s'y rattachant ;

L'achat, la vente, l'échange et la location de tous immeubles ;

La prise, l'acquisition de tous brevets, licences et procédés, leur exploitation, leur cession ou leur apport ;

L'obtention ou l'acquisition de tous permis d'exploration, de recherches et d'exploitation et de toutes concessions, leur exploitation directe ou indirecte ;

La création de toutes voies de communication et de tous moyens de transport ;

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société.

Le tout en tous pays, mais plus spécialement dans l'Afrique française.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Legay, notaire à Paris, 16 décembre 1916.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Année sociale : L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 10 0/0 au Conseil d'administration, 75 0/0 aux actions et 25 0/0 aux parts ou reportées à nouveau.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Olivier de Rivaud, Hyacinthe-Alphonse Pondéré, Charles Heuzey, Paul Desachy, Jacques Derbanne et Gaston Claris.

Commissaire : M. Paul Mulot. 759

TEXTILES MANUFACTURÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue Doudeauville, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication des cordes, cordages en tous textiles et métaux et toutes fabrications s'y rattachant ; l'achat, la transformation et la vente de toutes matières, ainsi que la prise ou l'acquisition de tous brevets, marques et procédés se rapportant à cette industrie.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 9 juillet 1918.

Année sociale : Du 1er juin au 31 mai.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice et composée de tous les actionnaires propriétaires d'au moins 20 actions ou représentant un groupe de 20 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 6 0/0 sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties ; l'excédent des bénéfices est réparti comme suit : 15 0/0 à la disposition du Conseil d'administration, 15 0/0 pour le Conseil d'administration également, 5 0/0 pour le Conseil pour être affecté à des œuvres de prévoyance ou de solidarité. Le solde appartient aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois membres au moins et sept au plus.

Administrateurs délégués : MM. L. Habrave et M. Monnier.

Administrateurs : Mme veuve Dechère, MM. Bonvarlet, Dufour, Ducrocq, Theetten.

Commissaires des comptes : MM. Ficheux et V. Verhille. 760

TISSAGE DE BEAUMÉNIL (VOSGES)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, rue Saint-Lazare, Paris.
Siège commercial : Beauménil (Vosges).

NOTICE

Capital social : Cinq cent mille francs, divisé en 500 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 40 ans.

Objet : L'acquisition et l'exploitation d'un tissage mécanique à Beauménil (Vosges) ; toutes autres acquisitions et exploitations d'établissements se rattachant à l'industrie du tissage ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Acte constitutif : Reçu chez Me Barillot, notaire à Paris, 20 août 1917

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Le solde est réparti comme suit : 15 0/0 au Conseil d'administration, 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Peiffer, Fogein, Colson, Dubois, Thouvenin, Bogrand, Combeau, Renaut.

Commissaires : MM. Frédéric Poissonnier et Félix Dabout, suppléant. 761

TISSAGES GONTHIER-DECHELETTE & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
rue de Gourdon, Montceau-les-Mines.

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 100 fr. chacune. dont 10,000 attribuées aux apporteurs en représentation de leurs apports.

Durée : 50 années, à compter du 11 avril 1917.

Objet : La fabrication et le commerce de la colonnade et de tous autres articles similaires, ainsi que l'exécution à façon de tous travaux concernant le tissage mécanique des mêmes articles et de la soierie, enfin toutes opérations d'achat, de vente, d'utilisation et de transformation des matières premières et des produits fabriqués et la participation à toute entreprise ou industrie ayant un but similaire.

Acte constitutif : Reçu par Me Travaud, notaire à Montceau-les-Mines, le 1er avril 1918.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Assemblée générale : Dans les quatre mois de la clôture de l'exercice ; les porteurs d'au moins cinq actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 de leur valeur nominale. L'excédent : 25 0/0 au Conseil, 20 0/0 aux administrateurs et 75 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gonthier, Déchelette.

Commissaires : MM. de Courbeville, Buzoni.

762

TISSAGE MÉCANIQUE DE VIRIVILLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social et bureaux : 22, rue Bergère, Paris.

Succursale : Usine à Viriville (Isère).

NOTICE

Capital initial : Deux cent mille francs ; actuel : un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr., dont 45 actions de 1,000 fr.

Bénéficiaire des apports : M. Henri Brunet, à Viriville.

Durée : 20 années, à compter du jour de sa constitution définitive.

Objet : Exploitation d'un tissage de Viriville.

Acte constitutif : Déposé chez Me Sylvain, notaire, 9, place des Terreaux, à Lyon, acte déposé en juillet 1917.
bre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Engel.
Vice-président : M. Edmond Descorps.
Administrateur délégué : M. Engel.
Membre : M. Fasbender.
Directeurs : MM. Henri Brunet et Viriville.
Commissaire des comptes : M. Langevin.

763

AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Société anonyme française. Capital : UN MILLION de francs

Directeur : YVES-GUYOT

Siège Social :

28, Boulevard Poissonnière, 28

PARIS

Journal Spécial des Sociétés Françaises

PAR ACTIONS

COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE

qu'il tient à jour

FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

CHAPITRE XX

GAZ & HUILES D'ÉCLAIRAGE

COMPAGNIE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE DE NOYON ET EXTENSIONS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 44, avenue Charles-Floquet, Paris.

Transfert du siège : 37, rue Saint-Marc, Paris.

764

LE GAZ PUR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39 bis, rue de Châteaudun, Paris.

Capital : Quatre-vingt mille francs.
Durée : 50 ans. 765

GAZ DE SAINT-JEAN-DE-LOSNE

(Crotet & Cie)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : à Saint-Jean-de-Losne.

NOTICE

Capital : Soixante-huit mille francs, divisé en 340 actions de 200 fr.

Objet : La construction, l'exploitation d'une usine à gaz à Saint-Jean-de-Losne, la jouissance des droits et des accessoires qui dérivent de ces traités.

Acte modificatif : Reçu par Me Rivière, à Saint-Jean-de-Losne, le 14 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice ; les porteurs de trois actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Le surplus : 1 0/0 du capital pour un fonds de réserve, 5 0/0 du fonds social pour un fonds de prévoyance spécial ou un amortissement, 5 0/0 aux actions.

766

SOCIÉTÉ DÉPARTEMENTALE D'USINES A GAZ

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 43, rue Saint-Georges, Paris.

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en actions de 500 fr.

Objet : Toutes usines à gaz, eau et secteurs électriques.

Acte constitutif : Reçu par Me Trouselle, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

767

LE GAZ PAUVRE ÉCONOMIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48, rue Dos-d'Ane, Nantes.

NOTICE

Capital : Deux cent quatre-vingt-dix mille francs, divisé en 580 actions de 500 fr., dont 280 de numéraire dites de premier rang et 300 d'apport dites de second rang, attribuées à M. Pineau.

Durée : 30 années, du 17 mars 1914.

Objet : La construction, la fabrication et la vente de gazogènes et moteurs à gaz système « Pineau », et toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me A. Lebel, notaire à Nantes.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Assemblée générale : Dans les cinq premiers mois de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions de premier rang sur le capital versé. Le solde : 10 0/0 à une réserve extraordinaire, 10 0/0 au Conseil, 5 0/0 à la disposition du Conseil, 25 0/0 à la direction, 25 0/0 aux actions de premier rang, 25 0/0 aux actions de second rang.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lucien Fontaine, A.-M. Félix Vincent, G. Bretonnière, A. Dubigeon.

Commissaires : MM. F. Bolo, Maurice Aubineau.

768

CARBURATEUR ZÉNITH

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, chemin Feuillat, Lyon.

NOTICE

Capital : Huit cent quarante mille francs, divisé en 8,400 actions de 100 fr. chacune.
Objet : Les moteurs et accessoires d'automobiles.
Acte constitutif : Reçu par Me Giroud, notaire à Lyon, le 20 juin 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des capitaux. Le solde : 10 0/0 au Conseil et 90 0/0 aux actionnaires.
769

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACÉTYLÈNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 117, route de Flandre, La Courneuve (Seine).

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. entièrement libérées.
Durée : 50 années, du 22 décembre 1913.
Objet : La fabrication, la vente et l'exploitation de l'acétylène sous toutes ses formes et pour tous usages ; la construction, l'achat et la vente, l'utilisation, la location et l'exploitation de tous appareils et instruments concernant l'industrie de l'acétylène et de ses applications ; la fabrication, la vente et l'exploitation de tous gaz, combustibles ou comburants, sous toutes ses formes et pour tous usages, la fabrication de tous objets, appareils et instruments nécessaires à l'utilisation de ces gaz, la location et la création de toutes usines, ateliers et établissements, la location et l'acquisition de tous meubles et immeubles, l'achat de tous fonds de commerce. Le tout se rattachant aux industries ci-dessus pouvant en faciliter l'extension ou le développement ; la prise, l'achat et la vente de tous brevets, l'exploitation et la concession de toutes licences se rapportant à l'objet social ; la participation ou la prise d'intérêts dans toutes sociétés ou affaires similaires ou pouvant s'y rattacher, etc.
Acte constitutif : Reçu par Me Dauchez, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve sociale. Le solde : 15 0/0 au Conseil et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Van Minden, H. Luchaire, B. de Heidenstam.
Commissaires : MM. Welsch, R. Van Minden.
770

SOCIÉTÉ ANONYME DES CARBURATEURS VAPOR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, rue Auber, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 400 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Bouteille. Parts de fondateur : 400, dont 280 à MM. Wormser, Berthenod et Girardeau, et 120 aux premiers souscripteurs à raison de une par cinq actions.
Durée : 30 années, du 23 décembre 1913.
Objet : La fabrication et la vente de tous carburateurs, l'exploitation des inventions de M. Bouteille et autres inventions concernant les appareils et moyens de carburation ; l'exploitation de tous établissements que la Société jugera de fonder, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières s'y rattachant.
Acte constitutif : Reçu par Me de Meaux, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé et non amorti. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Dalemont, Morand, Wormser, Girardeau.
Commissaire : M. Paul Guérin.
771

SOCIÉTÉ DE CHALUMSOND

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3 ter, rue de Sablonville, Neuilly.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 500 d'apport entièrement libérées.
Durée : 50 années, du 7 février 1914.
Objet : L'exploitation de tout ce qui touche à la tôlerie, la chaudronnerie, à la mécanique ; la reprise, l'achat de tous brevets utiles ; la participation à toutes sociétés ayant un objet similaire.
Acte constitutif : Reçu par Me Nottin, notaire à Paris.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires ; sur le reste, il sera prélevé de quoi établir un fonds de prévoyance ; sur le solde : 20 0/0 au Conseil ; le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Jean-Marie-Maurice-Hervé, comte de Vergennes.
Administrateurs délégués : MM. René-Léonce de Loynes, comte d'Autroche, Armand Morin.
772

SOCIÉTÉ DU CARBURATEUR LE ZÉPHIR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *quai Tilsitt, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cent dix mille francs, divisé en 1,100 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : La fabrication et la vente de tous carburateurs et de toutes pièces, de tous appareils et de tous accessoires quelconques s'y rattachant, et plus spécialement des carburateurs protégés par des brevets.

Acte constitutif : Reçu par Me Giroud, notaire à Lyon, le 22 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 15 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts bénéficiaires, 60 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ch. Carrier, J.-A. Fenaillet, F. Genety, A. Lambert.

Commissaire : M. J.-L. Cusset. 773-774

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE L'ACÉTYLÈNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 77, *avenue de Clichy, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 50 ans. 775

COMPAGNIE NATIONALE DES PÉTROLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue de Milan, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr., dont 40 d'apport entièrement libérées attribuées à M. E. Dupuy.

Durée : 50 années, du 17 février 1914.

Objet : La préparation, la fabrication, la vente des essences, pétroles, huiles, graisses, benzols et toutes fournitures accessoires servant aux automobiles, même les voitures, et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par M. Constantin, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; sur le surplus, 5 0/0 au directeur, 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis-Olivier vicomte de Civille, E. Fenion, E. Fachs, H. Murjas, G.-Georges-Marie Sarrien.

Commissaires : MM. H.-Marcel Droguet, Emile Poincet. 776

SOCIÉTÉ ANONYME D'UTILISATION DES COMBUSTIBLES LIQUIDES

Siège social : 55, *rue de Châteaudun, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 777 et 778

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES DE LA PRESQU'ILE D'APCHERON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Louis-le-Grand, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 40 ans. 779

Journal Spécial des Sociétés Françaises

PAR ACTIONS

COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE

qu'il tient à jour

FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

CHAPITRE XXI

GLACES ET GLACIÈRES

COMPAGNIE FRANÇAISE SANSINENA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue Boissy-d'Anglas, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 années, du 15 mai 1917.

Objet : L'achat, le transport, la manutention, la vente en France, les colonies étrangères, de viandes congelées et frigorifiées.

Acte constitutif : Reçu par Me Tollu, le 24 mai 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, comprend tous les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Saint-Paul de Sinçay, H. Bustos, Dumortier.

Commissaires : MM. Stévenin et de Manziarly. 780

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU FROID

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue La Boétie, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations industrielles, financières ou commerciales relatives aux travaux de constructions frigorifiques par quelque moyen que ceux-ci l'effectuent et à quelque objet ou à quelques marchandises que ces travaux s'appliquent.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 25 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées ; le solde, 15 0/0 à une réserve spéciale, 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 au personnel, 50 0/0 aux actions, 15 0/0 aux parts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Leroux, J.-S. Marine, L. Betthieu, la Société anonyme des établissements Delaunay-Belleville.

Commissaires : MM. Th. Widner, M. Campiot. 781

SOCIÉTÉ D'ENTREPOTS FRIGORIFIQUES DE L'AFRIQUE DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 121 *bis, rue de la Pompe, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr. chacune en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Création d'abattoirs industriels et entrepôts frigorifiques dans l'Afrique du Nord pour l'abatage des bestiaux ; commerce et conservation de tous produits pouvant se conserver à basse température ; fabrication et vente de glace.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 8 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour servir 6 0/0 aux actionnaires sur le montant libéré de chaque action, somme fixée par l'Assemblée pour un amortissement exceptionnel. Le surplus réparti ainsi : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la disposition du Conseil, 50 0/0 aux actions et 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gabriel Bons, Gaston de Cerjat, Frédéric Chavarel, John Dal Piaz, Jean Guibert, Jean Hersent, Jules Mesnier. 782

ENTREPOTS FRIGORIFIQUES DE LA ROCHELLE-PALLICE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue de la Pépinière, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années, à partir du 13 juillet 1917.

Objet : Toutes opérations se rapportant à l'industrie du froid, étant expliqué que la Société est surtout une Société magasinière, qui s'interdit tout commerce personnel ; elle pourra s'intéresser directement ou indirectement à l'exploitation du matériel de ses usines par tous moyens, notamment par création de Sociétés filiales, associées ou intéressées, par création de participations, de coopératives de production ou de vente, de magasin de ramassage et de centralisation des produits agricoles d'abattoirs, etc.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 à la direction, 50 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Leroux, Berthier, Santa-Marina, Nathan Salomon, Bernheim, Schreter, Tamisier.

Commissaires : MM. Copper-Reyer, Arnitz.

783

ÉTABLISSEMENTS CLAR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 70, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 475 d'apports entièrement libérées, attribuées à M. Clermont.

Durée : 99 années, du 17 janvier 1914.

Objet : L'exploitation du fonds de commerce d'installation frigorifique apporté par M. Clermont ; l'exercice en tous pays de tous commerces se rattachant à cette exploitation et en général à l'industrie du froid artificiel ou du chauffage ; la prise ou l'acquisition de tous brevets, procédés, marques ; la création de sociétés particulières, civiles ou commerciales, françaises ou étrangères, pour l'exploitation ou partie des objets précités, enfin toutes opérations commerciales, financières et industrielles, même immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Charles Tollu, notaire à Paris, le 6 février 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins cinq actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, le reste selon avis en Conseil est destiné soit aux actions, soit à un fonds de réserve.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis Clermont, Gabriel Clermont, Ch. Terrot.

Commissaires : MM. Eugène Fouet et Jean Clermont.

784

SOCIÉTÉ D'ENTREPOTS FRIGORIFIQUES DES HALLES DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 135, *rue de la Convention, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions deux cent mille francs, divisé en 8,800 actions de 250 fr.

Durée : 50 années.

Objet : L'établissement de l'exploitation d'installation frigorifique aux Halles de Paris, et toutes autres entreprises similaires.

Acte constitutif : Mes Dufour et Félix Delapalme, notaires à Paris, le 9 juillet 1918.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve, somme à déterminer pouvant aller jusqu'à 5 0/0 pour réserve spéciale ; sur le surplus, 7 0/0 aux actions. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil et 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Courville, Firminhac, Gumentier, de Goer de Hervé, Philippar, Roussel.

785

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ABATTOIRS ÉCONOMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue de Clichy, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent cinquante mille francs, divisé en 3,500 actions de 100 fr., dont 500 d'apport entièrement libérées, attribuées à MM. Geoffroy et Weinstein. Parts de fondateur : 10,000, attribuées aux apporteurs ci-dessus.

Durée : 50 années, du 20 février 1914.

Objet : La création, l'achat, la vente et l'exploitation d'abattoirs et de magasins frigorifiques ; le commerce des viandes de boucherie, du bétail et de la glace.

Acte constitutif : Reçu par Me Amy, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des porteurs de 25 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, une somme à déterminer pour constituer un fonds de réserve ou d'amortissement ; 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil. Le surplus : 25 0/0 aux parts de fondateur, 75 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Berthélemy, E. Geoffroy, M. Vignat, E. Weinstein.

Commissaire : M. Henri Férard. 786

La Cote Auxiliaire

34, rue Vivienne, PARIS

TÉLÉPHONE { **Central 46-54** / **Louvre 33-84** | ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : **COTAUXI-BOURSE, PARIS**

Directeur : MAURICE BERNARD

Seul organe donnant les cours véritables des valeurs traitées irrégulièrement.

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES VALEURS

NÉGOCIATION DE VALEURS NON COTÉES

CONDITIONS avantageuses sur toutes les valeurs en cours de placement ou à l'émission.

Capitaux disponibles pour avances sur titres

Indispensable aux Banquiers

Abonnement : 5 francs par an

CHAPITRE XXII

IMMEUBLES ET SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

ACTION IMMOBILIÈRE ACIM

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *rue de l'Annonciation, Paris.*

Capital : Soixante mille francs.
Durée : 50 ans. 787

COMPAGNIE FONCIÈRE DE LA COTE OUEST DE MADAGASCAR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *rue Sainte-Anne, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 788 et 789

COMPAGNIE FRANÇAISE D'IMMEUBLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *boulevard des Italiens, Paris.*

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 99 ans. 790

CRÉDIT IMMOBILIER DE L'ARRONDISSEMENT DE TROYES POUR L'ENCOURAGEMENT A LA PETITE PROPRIÉTÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, *rue Dominique, Troyes.*

NOTICE

Capital : Cent dix mille francs, divisé en 220 actions de 500 fr.

Durée : 50 années, du 14 janvier 1914.
Objet : Prêts hypothécaires individuels, opérations limitées aux immeubles de l'arrondissement de Troyes.
Acte constitutif : Reçu par M. André Fournier, notaire à Troyes.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, une répartition du dividende n'excédant pas 4 0/0 du capital non remboursé. Le surplus forme une réserve spéciale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Léon Poron.
Membres : MM. Gilbert, Mennessier, Pargeas, G. Quantin, Cl. Fromonot, Ch. Fournier, E. Toulouse.
Commissaire : M. F.-C. Portal.
791 et 792

ÉTABLISSEMENTS J.-B. VEDRENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *villa Faucheur, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune, dont 900 d'apport attribuées à M. Vedrenne.
Durée : 50 années.
Objet : Entreprise de tous travaux de menuiserie et en général l'édification de tous bâtiments et de toutes constructions, exploitation de l'usine et du fonds de commerce exploités actuellement par M. Vedrenne, à Tulle, quai de Rigny.
Acte constitutif : Reçu par Me Masmonteil, notaire à Tulle, le 20 novembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 sur le montant du capital social appelé, 10 0/0 au Conseil d'administration. Sur le surplus, l'Assemblée pourra prélever toutes sommes pour réserve spéciale, de réserve ou de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Oswald Patin, Jean-Baptiste Vedrenne, Victor Continsouza, Emile Karmann, Emmanuel Lévêque, Léon Eyrolle.

Commissaire : M. Blocher.

Commissaire suppléant : M. Gustave Deram. 793.

IMMEUBLES CARNOT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue Grôlée, Lyon.

NOTICE

Capital initial : Deux cent quatre-vingt mille francs ; actuel : sept cent soixante mille francs, divisé en actions de 500 fr. chacune à souscrire en espèces.

Durée : 99 ans, à dater de mars 1914.

Objet : L'achat et la vente des immeubles portant les numéros 10, 12, 14 et 16 de la rue Stella, à Lyon, et toutes opérations financières, industrielles et commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-desus spécifié.

Acte constitutif : Déposé chez Me Gustave Sylvain, notaire à Lyon, le 13 mars 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir 5 0/0 d'intérêt des sommes dont les actions sont libérées et non remboursées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois membres au moins et cinq au plus. 794

IMMOBILIÈRE DE SAINT-ÉTIENNE ET DE LYON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, place de la Bourse, Lyon.

NOTICE

Capital : Sept cent mille francs, divisé en 1,400 actions de 500 fr. chacune, dont 1,370 entièrement libérées, attribuées à Mme Colcombet, en représentation de ses apports.

Durée : 99 années.

Objet : L'administration et l'exploitation d'immeubles par location ou autrement et spécialement de ceux dont l'apport va être fait par la Compagnie.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu par Me Charrat, notaire à Lyon, le 23 juillet 1917.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice social et composée de tous les actionnaires propriétaires ou représentant un groupe de cinq actions avec une voix par cinq actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 4 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le solde sera à la disposition de l'Assemblée pour en constituer divers fonds de réserve.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois membres au moins et cinq au plus.

Administrateurs : Mme Guérin, MM. Colcombet, Gindre.

Commissaires : MM. Colcombet et Franc. 795

LA COLONIE

(Orphelinat des Travailleurs Municipaux et Départementaux des Parcs et de la Seine)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, rue du Château-d'Eau, Paris.

NOTICE

Capital : Trente-cinq mille cinq cents francs, divisé en 355 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'acquisition, la location à bail de tous immeubles et terrains, l'édification de tous bâtiments et pavillons d'habitation et d'exploitation, l'exploitation et la gérance de tous terrains et immeubles acquis ou loués ; la vente de tous produits provenant de cette exploitation.

Acte constitutif : Reçu par Me Hussenot-Desenonges, notaire à Paris, 1er mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Marty, A. Marineau, L. Duteil, J. Tellier, A. Roche, J. Boutet, J. Ligier, A. Lucas, A. Huet.

Commissaires : MM. M. Jourdain, F. Provot, G. Thirion, P. Bennett. 796

LA CONSTRUCTION MANUFACTURÉE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, rue de Saint-Pétersbourg, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 100, attribuées à M. Lang.

Durée : 99 années, du 7 mars 1914.

Objet : La construction de tous genres de bâtiments, maisons démontables, maisons coloniales, etc., et l'entreprise de tous travaux de bâtiment, spécialement de couvertures, revêtements ou plafonnages.

Acte constitutif : Reçu par Me de Meaux, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de cinq actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 25 0/0 au Conseil. Le solde : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Georges Parly, Lucien Lang, G. Dumeril, E. Lanhoffer.

Commissaire : M. Louis Lemuller.

797

LA COOPÉRATION IMMOBILIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, rue de la Banque, Paris.

NOTICE

Capital initial : Trente mille francs ; actuellement : deux cent trente mille francs.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations immobilières.

Acte constitutif : Déposé chez Me Maciet, notaire à Paris, le 18 novembre 1913.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. René Leseur.

Vice-président : M. Frédéric Ouzaneau.

Secrétaire : M. Edmond Supper.

Membres : MM. E. François, J. Rolland, L. Billet.

Directeur : M. H. Lacroix. 798

LA FONCIÈRE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 286, boulevard Saint-Germain, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 1,000, attribuées aux premiers souscripteurs (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 99 années, du 6 mars 1914.

Objet : L'acquisition, l'exploitation, la location, la vente, l'échange de tous immeubles et toutes opérations financières, industrielles et minières.

Acte constitutif : Reçu par Me Moreau, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins cinq actions, dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 au Conseil, 60 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. H. Pigache, M.-Bernard Deschler, Léon Herse.

Commissaires : MM. A. Levêque, L.-J. Gustine. 799

LA LUTÉTION IMMOBILIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11 bis, rue Chardin, Paris.

NOTICE

Capital : Soixante mille francs, divisé en 600 actions de 100 fr. (1,000 parts de fondateur attribuées à M. Deneu de Montbrun).

Durée : 99 années, du 3 novembre 1913.

Objet : L'achat, la vente, la location, l'échange, l'appropriation, l'amélioration, l'exploitation de tous immeubles ainsi que leur construction ; les prêts hypothécaires et ouvertures de crédit et en général toutes opérations foncières, immobilières, industrielles, commerciales, financières pouvant se rattacher aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Amy, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le premier semestre qui suit la clôture de l'exercice, composée des porteurs d'au moins dix actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration, 65 0/0 aux actionnaires, 20 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Julien, Jean Deneu de Montbrun, Léon Géraud, J.-Jean Chéron.

Commissaires : MM. Raoul Odéide, Léopold de Scorbiac. 800

L'AVENIR DE CRIEL-SUR MER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, boulevard Saint-Marcel, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 60 actions de 5,000 fr., dont 10 d'apport entièrement libérées, attribuées à MM. Henry et Coulon (par moitié).

Durée : 18 années, du 24 mars 1914.

Objet : L'achat, la location, la vente, l'échange de tous terrains et immeubles dans la commune de Criel-sur-Mer ; le lotissement des terrains achetés, l'aménagement des voies d'accès, rues, boulevards, etc., et gé-

néralement toutes entreprises quelconques pouvant faciliter l'extension et le développement de la plage de Criel-sur-Mer.

Acte constitutif : Reçu par Me Dutertre, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, avant la fin du mois d'avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le solde : 15 0/0 au Conseil, 75 0/0 aux actionnaires, 10 0/0 aux fondateurs ou à tous ayants droit.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Pierre Autier, E.-A. Georges Bourbonneux, P. Coulon, Elie Garnaud, R. Henry, A. Houssay.

Commissaires : MM. L.-A. Prieur et A. Brasseur. 801

L'AVENIR IMMOBILIER DE LA SEINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue du Docteur, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr.

Durée : 90 années, du 12 mai 1914.

Objet : Les opérations immobilières de toute nature.

Acte constitutif : Reçu par Me Chavane, notaire.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins dix actions.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lazare Lavaivre, L.-M. Payer.

Commissaire : M. Victor Braguier. 802

LE LIKES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue Kerfeunteun, Quimper.

NOTICE

Capital : Quatre-vingt-dix mille francs, divisé en 180 actions de 500 fr. chacune, dont 10 seront émises contre espèces et 170 seront attribuées en représentation des apports.

Durée : 99 années.

Objet : Acquérir, recevoir en apports et prendre en location des immeubles, y élever toutes constructions, y faire toutes appropriations et ameublements, les mettre en valeur soit par exploitation directe, soit par des locations à des tiers, soit de toute autre manière.

Acte constitutif : Reçu par Me Manière, notaire, le 25 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Sur le surplus, l'Assemblée pourra voter un dividende ou employer tout ou partie des bénéfices soit à l'augmentation de la réserve, soit au développement de l'entreprise.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bolloré, G. Mauduit, Ch. de Kérangal, J. Babon, A. Trévidie.

Commissaires des comptes : MM. P. Le Gare, M. Croissant. 803

L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 80, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 25 ans, à partir du 16 mars 1917.

Objet : L'acquisition, la vente, l'échange, la location de tous terrains et immeubles bâtis ou non bâtis, la location et l'exploitation de tous immeubles appartenant à la Société et à des tiers.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration ; le solde sera réparti : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Hechter, Daniel, Pradeau, Choltus.

Commissaires : MM. Molière, Maugé. 804

LE PLACEMENT FONCIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 42, *rue Thiers, au Vésinet.*

Capital : Dix mille francs.

Durée : 40 ans. 805

LE PROGRÈS IMMOBILIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, *rue de Rivoli, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr. libérées d'un quart. Parts de fondateur : 100, attribuées à M. Duval pour ses apports.

Durée : 99 années, du 28 novembre 1913.

Objet : L'achat, la vente, l'échange et le lotissement d'immeubles construits ou non ; la construction et l'aménagement de maisons de rapport, villas, hôtels, casinos, etc. ; la prise à bail, la location, la gérance et l'administration d'immeubles, et d'une façon tout à fait générale, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende de 5 0/0 aux actions du capital dont elles sont libérées et non amorties, non cumulatif ; sur le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration, 15 0/0 à un fonds de réserve spécial facultatif. Le solde : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Giffaut, P. Dechard, J. Thépin, H. Bouquin, J. Clauzel, E. Duval.

Commissaires : MM. P. Augis, F. Hoffmann. 806

LES PAVILLONS DU BEL-AIR

SOCIÉTÉ ANONYME
COOPÉRATIVE A CAPITAL VARIABLE
D'HABITATIONS A BON MARCHÉ

Siège social : 30, *rue Montéra, Paris.*

Capital : Cent soixante-huit mille six cents francs.

Durée : 40 ans. 807

L'IMMOBILIÈRE DE CHATEAUCREUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue de Bérard, Saint-Etienne

Capital : Soixante-dix mille francs.
Durée : 99 ans. 808

L'IMMOBILIÈRE DE FRANCE ET DES COLONIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 95, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années, du 16 mai 1918.

Objet : L'achat, la vente, la location ou la prise à bail de propriétés immobilières bâties ou non bâties ; les opérations de crédit en général et tout ce qui se rattache aux objets susindiqués. La Société peut également s'intéresser à toute affaire immobilière à l'étranger ; elle peut prendre toute concession de mines, soit pour son compte personnel, soit en participation avec des tiers, soit en France, soit dans les colonies, possessions ou protectorats français, soit même à l'étranger.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice et composée de tous les actionnaires propriétaires ou mandataires d'au moins dix actions libérées de leurs versements exigibles.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le montant dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus, il est attribué 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actions à titre de dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Composé de trois membres au moins et cinq au plus. 809

MODERN-CONSTRUCTION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue des Cottages, Paris.*

Capital : Huit mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Entreprise de constructions. 810

LE FOYER LAONNOIS

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE A CAPITAL VARIABLE D'HABITATIONS A BON MARCHÉ

Siège social : à Saint-Marcel, l'un des faubourgs de Laon, rue Bonnot, 28.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 40 années.

Objet : De réaliser dans les conditions et l'application de la législation sur les habitations à bon marché, soit l'acquisition, la construction, la vente ou la location d'habitations salubres et à bon marché, ainsi que leurs dé-

pendances et annexes telles que jardins, bains et lavoirs, soit l'amélioration et l'assainissement d'habitations existantes et la vente et la location de jardins formant dépendances des habitations, soit l'achat d'immeubles destinés à ces usages.

Acte constitutif : Aux termes d'un acte reçu par Me Sorlin, notaire à Laon, 12 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour former le fonds de réserve légale, 3.25 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Fauvel, Vanduyse, Dessain, Léger, Adam, Bossus, Lamotte, Millet, Milis, Selhum.

Commissaires : MM. Lucien Delhorbe et Edmond Godaillez. 811

SOCIÉTÉ ANONYME DE CONSTRUCTIONS A BON MARCHÉ DE QUESNOY-SUR-DEULES ET DES COMMUNES CONTIGÜES

Siège social : 116, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille.

NOTICE

Capital : Soixante-cinq mille francs, divisé en actions de 500 francs.

Durée : 60 années.

Objet : Réaliser dans les conditions et pour l'application de la législation sur des habitations à bon marché, acquisition, construction, vente, location d'habitations à bon marché. Les opérations sont limitées à Quesnoy-sur-Deule.

Acte constitutif : Reçu par Me Vandenbusche, notaire à Quesnoy-sur-Deule, le 20 juin 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 4 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus pour le développement de l'œuvre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. d'Halluin, M. Delesalle, M. Merveille.

Commissaire : M. M. Duthoit. 812

SOCIÉTÉ ANONYME GODEFROY DE BOUILLON

Siège social : 14, rue Godefroy-de-Bouillon, Clermont-Ferrand.

NOTICE

Capital : Quatre cent quarante mille francs, divisé en 880 actions de 500 francs, dont 28 d'apport.

Durée : 99 années.

Objet : L'acquisition, la vente, l'échange, la location d'immeubles, leur mise en valeur par exploitation directe, par location ou par tous autres modes d'utilisation.

Acte constitutif : Reçu par Me Mathieu, notaire à Clermont.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice. Tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Le surplus peut être réparti en dividendes ou employé, tout ou partie, au développement de l'entreprise, ou versé au fonds de réserve jusqu'à concurrence du dixième du capital social.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Gérin, L. Bernardin, H. Bohatier, F. Cousteix, E. Brun.

Commissaires : MM. F. Roussel, A. Vieillard. 813

SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE

Siège social : 91, rue de Monceau, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 400 actions de 250 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'acquisition, la prise à bail, la location totale ou partielle ; la vente, l'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis, terrains, propriété, bâtiments.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Constantin, notaire à Paris, le 1er août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires sont réunis chaque année dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. F. Faure, J. Faure, Sond, Bloch, G. Forret.

Commissaires : MM. P. Forret et J. Doria. 814

SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE DE LA ROQUETTE

Siège social : 45, rue de Beaune, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. libérées d'un quart.

Durée : 50 années, à dater du 28 novembre 1913.

Objet : L'acquisition par quelque mode que ce soit, la prise à bail ou location de tous immeubles bâtis ou non bâtis en France ; leur

mise en valeur, notamment par l'édification ou la transformation de constructions pour toutes destinations, et par tous travaux de viabilité ; leur administration et leur exploitation par bail, location ou autrement ; l'aliénation de tout ou partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations auxquelles ces immeubles pourront donner lieu.

Acte constitutif : Reçu par Me Fary, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution d'un fonds de réserve, 3 0/0 non cumulatif aux actions libérées et non amorties. Le solde est réparti suivant ce qui est décidé par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil d'administration. Il peut être soit distribué aux actionnaires à titre de complément de dividende, soit reporté à nouveau sur l'exercice suivant, soit affecté à des amortissements supplémentaires, soit porté à un fonds de réserve extraordinaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Henry, P.-H. Boulard, Ch.-L.-T. Iolliot, R. Brunner, Laane van Merlio.

Commissaires : MM. E. Noblet, F. Cavin.

815

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉTUDES ET DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIÈRES

Siège social : 47, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr., dont 600 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Clauss. Parts de fondateur : 500, attribuées à M. Clauss (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 25 années, du 18 mars 1914.

Objet : La recherche, l'étude, la poursuite de toutes affaires immobilières à Paris, en France et à l'étranger ; la mise en valeur de tous immeubles ; le percement ou l'élargissement de toutes voies, rues, passages, et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me André Prud'homme, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de cinq actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif, aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la disposition du Conseil pour diverses rémunérations ; une somme à déterminer pour constituer une réserve spéciale. Le solde : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ch. Clauss, L. Jardin, M. Carpentier, E. Bloch, Marcel Gardé.

Commissaires : MM. Héritier, Trébillon.

816

SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS A BON MARCHÉ DE GIROMAGNY

Siège social : Giromagny (Haut-Rhin).

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : Réaliser dans les conditions et pour l'application de la législation sur les habitations à bon marché, soit l'acquisition, la construction, la vente ou la location d'habitations salubres et à bon marché, ainsi que de leurs dépendances au annexes, telles que jardins, bains et lavoirs, soit l'amélioration et l'assainissement d'habitations existantes et la vente ou la location de jardins formant dépendances des habitations, soit l'achat d'immeubles destinés à ces usages.

Acte constitutif : Déposé le 27 mai 1914, en l'étude de Me Schoffit, notaire à Giromagny.

Année sociale :

Assemblée générale : Dans le premier trimestre qui suit la clôture de l'inventaire.

Répartition des bénéfices : 1° Un prélèvement de 5 0/0 pour former le fonds de réserve légale ; 2° une répartition d'intérêts qui ne peut excéder 4 0/0 par an du capital non remboursé. Le surplus, s'il existe, forme une réserve spéciale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ernest Boigeol, Georges Sardier, Emilien Faivre.

817

SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS A BON MARCHÉ LA LABORIEUSE

Siège social : 25, rue Camille-Randoing, Elbeuf.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1.000 actions de 100 fr.

Durée : 13 ans et 11 mois, du 1er février 1914.

Objet : L'exploitation d'habitations salubres et à bon marché et toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Belzeaux, notaire à Elbeuf, le 21 février 1914.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la ré-

serve légale. Sur le solde : 4 0/0 d'intérêt aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Victor-Emile Fraenckel, Ed. Herzog, Robert Fraenckel, Emile Herzog.
Commissaires : MM. Paul Fraenckel et Ernest Herzog. 818

SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE DU BOURG

Siège social : 45, rue de Beaune, Paris.

NOTICE

Capital : Soixante-dix mille francs, divisé en 70 actions de 1,000 fr. chacune, dont 58 attribuées à MM. Castellan (10) et Martel (48) en représentation de leurs apports.
Durée : 50 années.
Objet : L'acquisition par quelque mode que ce soit, la prise à bail ou location de tous immeubles bâtis ou non bâtis, situés en France ; leur mise en valeur, notamment par l'édification ou la transformation de constructions pour toutes destinations et par tous travaux de viabilité, leur administration et leur exploitation.
Acte constitutif : Reçu par Me Fay, notaire à Paris, le 26 janvier 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Avant la fin du mois de mai.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 3 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le solde à la disposition de l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lenfant, Bellon, Guédon, Jullemier.
Commissaires : MM. Blanc, Pety. 819

SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE DU GROUPE OBERLIN ERNEST NYEGAARD

Siège social : 55 bis, rue Isabey, Paris.

NOTICE

Capital : Trente mille francs, divisé en 1,200 actions de 25 fr.
Durée : 99 années, du 14 avril 1914.
Objet : L'acquisition, la prise à bail ou location de tous immeubles ; l'administration de ces immeubles, leur transformation, leur exploitation, et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières s'y rapportant.
Acte constitutif : Reçu par Me Houot, notaire à Nancy.
Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; le surplus à la disposition de l'Assemblée générale qui en décidera la répartition.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J.-E. Bertrand-Oser, René Bertrand, H. Brun, Aquilas Cleisz, E. Diehl, E. Durand, P. Durand, Ch.-J. Finck, Julien-Joseph Heitz, H. Maresquelle, E. Neukomm, A. Thomas.
Commissaire : M. Otto Hunzicker. 820

SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS A BON MARCHÉ DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Siège social : 66, rue de la Victoire, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.
Durée : 40 ans.
Objet : Réaliser dans les conditions et pour l'application de la législation sur les habitations à bon marché, soit l'acquisition, la construction, la vente ou la location d'habitations salubres et à bon marché.
Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 20 mai 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 4 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus pour une réserve spéciale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A.-H. Delhomme, Ch.-L. Detallante, P. Lorrain, J.-M.-V. Marie, Ch. Poirier, J. Toreton, L. Provot, L. Kruch, V. Desmonts, A. Purson, A. Boutin, M. Gibert. 821

SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE DE SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

Siège social : Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr., dont 96 entièrement libérées aux apporteurs.
Durée : 99 années.
Objet : L'administration et l'exploitation par location ou autrement des immeubles ap-

portés à la Société et généralement toutes opérations immobilières.

Acte constitutif : Reçu par Me Praslon, notaire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, le 19 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, le surplus sera réparti ainsi qu'en décidera l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Perrin, Granjon.

Commissaire : M. Girard. 824

SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Siège social : route de Francs, Villefranche-sur-Saône.

Capital : Cinq cent mille francs.

Durée : 99 ans. 825

SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE DU CANTAL

Siège social : 1, *rue des Carmes, Aurillac.*

NOTICE

Capital : Soixante mille francs, divisé en 340 actions de 250 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'achat, la location, l'entretien, la vente et la revente de tous immeubles en France et à l'étranger ; l'édification de toutes constructions et l'exploitation desdits immeubles pour tous modes d'utilisation.

Actif constitutif : Déposé le 20 juin 1914 en l'étude de Me Delteil, notaire à Aurillac.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour assurer la constitution de la réserve légale. Le surplus sera réparti aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. l'abbé Jean Boyer, M. Ambroise Delbac, M. Jean Laussain, M. le docteur André Monraisse, M. l'abbé Adrien Simon.

Commissaire de scomptes : M. Justin Péchot. 826

SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE DU QUARTIER NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

Siège social :
92, *boulevard du Montparnasse, Paris.*

NOTICE

Capital social : Quatre cent soixante-quatorze mille francs, représenté par 948 actions de 500 fr. chacune, entièrement libérées.

Durée : 30 ans, à compter du 22 janvier 1917.

Objet : D'acquérir ou de louer un ou plusieurs immeubles dans l'enceinte de la Ville de Paris et notamment l'acquisition d'une parcelle de terrain sise à Paris, boulevard du Montparnasse, n° 92, dépendant d'une plus grande propriété ; de donner à bail lesdits immeubles ou les exploiter de toute autre manière ; élever sur eux toutes constructions ; louer, vendre, échanger lesdits immeubles ; contracter tous emprunts avec ou sans hypothèques et généralement faire tout ce que comporte le but de la Société.

Acte constitutif : Reçu chez Me Couturier, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve. Le surplus sera distribué aux actionnaires à titre de dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Hardy, Guédon, Jumelle, Girault, Martin, Schmitz.

Commissaires : MM. Bauche et Maldan. 827

Journal Spécial des Sociétés Françaises

PAR ACTIONS

COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE

qu'il tient à jour

FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

SOCIÉTÉ ANONYME IMMOBILIÈRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

Siège social : 124, *rue La Boétie, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 600 actions de 5,000 fr., dont 320 attribuées aux apporteurs.

Durée : 50 années.

Objet : Achat, vente, location, prise à bail en France et à l'étranger de tous immeubles urbains ou ruraux ; toutes opérations financières, industrielles, immobilières et mobilières de toute nature.

Acte constitutif : Reçu par Me Bertrand Taillet, notaire à Paris, le 18 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actoins des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 10 0/0 au Conseil et 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Bonnet, P. Corbin, H. Bouchayer.
Commissaire : M. P. Audy. 828

SOCIÉTÉ ANONYME MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE LA RÉGION NORMANDE

Siège social : 75, *rue de la Vicomté, Rouen.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 francs chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : Toutes opérations immobilières.

Acte constitutif : Reçu le 4 mai 1917 par Me Deschamps, notaire à Rouen.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 3 0/0 à titre de premier dividende ; le solde : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Denomaison.
Vice-président : M. Guillard.
Administrateur délégué : M. Wargnier.
Membres : M. Lafosse-Carrel.
Commissaire : M. Deneuve. 828 *bis*

SOCIÉTÉ ANONYME MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE ROUEN-CENTRE

Siège social : 38, *rue Saint-Romain, Rouen.*

Capital : Cent vingt-quatre mille francs.
Durée : 50 ans. 829

SOCIÉTÉ ANONYME VOSGIENNE D'HABITATIONS A BON MARCHÉ

Siège social : 16, *avenue Rachel, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million, divisé en 2,200 actions de 500 francs, dont 1,660 attribuées aux apporteurs.

Durée : 50 années.

Objet : Réaliser dans les conditions de la législation, sur les habitations à bon marché, soit l'acquisition, la construction, la vente, la location d'habitations salubres et à bon marché, ainsi que de leurs dépendances ou annexes telles que jardins, bains, lavoirs.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu par Me Bertrand Caillet, notaire à Paris, le 29 avril 1914.

Assemblée générale : Dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 4 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus pour une réserve spéciale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Lederlin, G. Juillard, Hartmann, P. Lederlin, J. Bonnet, C. Aubry. H. Tschaen.
Commissaires : MM. Blanchard, A. Juillard. 830

SOCIÉTÉ DES IMMEUBLES DE LA GARE DES BROTTEAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *chemin de la Doua, Lyon.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 90 ans. 831

SOCIÉTÉ DES IMMEUBLES E.-J. BARTIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *faubourg Dubouchage, Nice.*

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 75 ans. 832

SOCIÉTÉ DES IMMEUBLES POYENNE ET SAINT-MARTIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 86, *cours Balguerie-Stuttemberg, Bordeaux*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 30 ans. 833

SOCIÉTÉ DES LOGEMENTS POUR OUVRIÈRES ET EMPLOYÉES A PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 50, *rue Etienne-Marcel, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent trente-huit mille francs, divisé en 276 actions de 500 francs chacune.
Durée : 80 années.
Objet : Réaliser dans les conditions et par l'application de la loi du 12 avril 1906 sur les habitations à bon marché la prise à bail, l'acquisition, la construction et la location de tous immeubles destinés exclusivement au logement dans les meilleures conditions de moralité, de salubrité et d'économie et même gratuitement pour une partie de jeunes filles ouvrières et employées.
Acte constitutif : Reçu par Me Poisson, notaire à Paris, le 27 février 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le premier semestre qui suit la clôture.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 3 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : pour l'élargissement de la gratuité et le développement de l'œuvre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Radius, M. Machart, H. de Lafaulotte, J. Calliès, L. Lacau.
Commissaires : MM. Ravez, Verdier. 834

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES DE CONSTRUCTIONS ÉCONOMIQUES ET HYGIÉNIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Saint-Georges, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 100 actions de 100 fr.
Durée : 60 années.
Objet : Exploitation de l'invention des brevets, des marques et procédés apportés ; la construction de maisons montées par les procédés de M. Cargill dits : Procédés Scoria.
Acte constitutif : Le 26 décembre 1913.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, 10 0/0 au Conseil, 15 0/0 à la direction. Le surplus : 40 0/0 aux actions et 60 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. W. Gargill, Van Effenterre, M. Dupont .
Commissaires : MM. Marcadet, Le Monnier. 835

SOCIÉTÉ DE RECONSTITUTIONS DE L'ARTOIS ET D'ENTREPRISES GENÉRALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *boulevard Vauban, Béthune.*

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 8,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 99 années, à partir du 22 juin 1917.
Objet : Toutes opérations immobilières, constructions, acquisitions, ventes, échanges et locations tant en France qu'à l'étranger et toutes entreprises financières s'y rattachant.
Acte constitutif : Reçu par Me Gailly, notaire à Béthune.
Assemblée générale : Chaque année dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration ; le solde est réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Poirré, Pujol. Monod, Quiret.
Commissaires : M. Quintard et Denoyelle. 836

SOCIÉTÉ DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE L'YONNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue La Boétie, Paris.*
Téléphone : Elysées 24-46.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr.

Durée : Cinquante ans.
Acte constitutif : 27 avril 1918.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Octave Homberg, 18, place des Etats-Unis, à Paris.
Vice-président : M. L.-Félix Dessoliers, 5, rue La Boétie, à Paris.
Administrateur délégué : M. Abel Nicolle, 31, rue Steffen, à Asnières.
Administrateurs : MM. Gaston Paitel, 81, rue Madame, à Paris ; Paul Regimbeau, 91, rue du Cherche-Midi, à Paris.
Commissaire des comptes : MM. Oscar Parmentier, 5, rue La Boétie, à Paris ; René Laennec, 139, rue de Rome, à Paris.
Directeur : M. Charles Rousselle, directeur général des Exploitations, 50, rue Vancorbe, à Tonnerre (Yonne). 837

SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTIONS EN CIMENT ARMÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue Berlioz, Paris.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 25 ans. 838

SOCIÉTÉ D'HABITATIONS A BON MARCHÉ D'ETREUX (AISNE)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *rue d'Hauteville, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.
Durée : 20 années, du 20 janvier 1914.
Objet : Acquisition, construction, vente, location d'habitations salubres et à bon marché ; acquisition, vente ou location des champs, jardins, etc., n'excédant pas un hectare ; opérations limitées aux immeubles situés sur la commune d'Etreux.
Acte constitutif : Reçu par Me Gordien, notaire à Esqueheries.
Année sociale : Du 20 janvier au 19 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve ; ce prélèvement deviendra facultatif lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Sault, A. Ciriez, J. Porisse, D. Neuville, E. Herlemont, G. Borgniet. 839

SOCIÉTÉ DU PARC DE CACHAN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Vézelay, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent vingt mille francs, divisé en 240 actions de 500 fr., dont 220 d'apport entieremènt libérées attribuées à Mme Georgeou.
Durée : 30 années, du 7 mai 1914.
Objet : La mise en valeur et la revente des divers immeubles, situés à Arcueil-Cachan (Seine), qui sont apportés en Société par Mme Georgeou ; la location avec ou sans promesse de vente, la promesse de vente, même sans location, la vente, l'apport, soit contre des espèces, soit contre des actions ou parts de fondateur à des Sociétés constituées ou à constituer ou à des entreprises foncières ou immobilières, de tous immeubles construits que posséderait la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Josset, notaire à Paris.
Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins deux actions ; dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 15 0/0 au Conseil, 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mme Georgeou, Mlle Hemmerlé, M. P.-G. Robin.
Commissaires : MM. G.-N.-P.-Auguste Brosset et J.-L. Dallet. 840

SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE LA BANLIEUE PARISIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *rue du Bac, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. (Parts de fondateur : 250 attribuées à M. Ridouart ; Société civile des porteurs).
Durée : 99 années, du 16 avril 1914.
Objet : L'acquisition de terrains et tous immeubles bâtis dans la banlieue parisienne, n'excédant pas une distance de 40 km. des fortifications ; la construction, l'exploitation et la mise en valeur d'immeubles sur lesdits terrains ; la location de tout ou partie de ces immeubles ; toutes combinaisons financières, tous prêts avec ou sans annuités d'amortissement, et en général toutes opérations se rapportant à l'objet de la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires. Sur le

surplus : 10 0/0 au Conseil. Le reste : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Alleaume, J. Delval, R. Philippe, M. Ridouard.

Commissaire : M. A. Luquet. 841

SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE MAISON-CARRÉE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *boulevard Carnot, Alger.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. entièrement libérées. Parts de fondateur : 5,000.

Durée : Du 1er décembre 1913 au 31 décembre 1943.

Objet : L'achat et la revente de tous terrains et immeubles en Algérie et principalement à Maison-Carrée et environs ; la réalisation de toutes conventions qui ont pu être passées entre M. Lorenzi et la Société immobilière et agricole de L'Harrach à l'effet d'arriver à l'acquisition des terrains appartenant à cette Société ; la mise en valeur, l'exploitation et la revente en bloc ou par lots de tous terrains et immeubles de la Société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Pertus, notaire à Alger.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : Somme suffisante pour payer l'intégralité du prix d'achat des terrains de Maison Carrée. Après paiement intégral, 5 0/0 pour le fonds de réserve légal, la somme suffisante pour fournir aux actions 5 0/0 d'intérêt non cumulatif sur le capital versé et non amorti, toutes sommes que l'Assemblée générale décidera pour un fonds d'amortissement. Sur le surplus, 5 0/0 au Conseil d'administration et le solde 50 0/0 aux actions et 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Cornut, J.-B. Chini, J.-M.-N. Tiné et C. Lorenzi.

Commissaires : J. Curtillet, L. Vidal. 842

SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET D'ÉTUDES IMMOBILIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, *rue Cambon, Paris.*

NOTICE

Capital social : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans, à partir du 15 juin 1917.

Objet : L'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, leur mise en valeur par tous travaux, la location de ces biens, leur vente totale ou partielle. Et généralement toutes les opérations financières, mobilières et immobilières auxquelles les immeubles peuvent donner lieu, à l'exclusion de toutes opérations commerciales, la Société pouvant agir directement ou indirectement, soit par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apports, de fusion, de commandites, d'avances de prêts ou autrement.

Acte constitutif : Reçu par Me Fay, notaire à Brunoy (Seine-et-Oise).

Assemblée générale : Dans le semestre de la clôture de chaque exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve ; 2° la somme nécessaire pour servir aux actions un intérêt irréductible mais cumulatif de 7 0/0 du capital dont elles seront libérées et non amorties.

Le surplus est réparti : 5 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Thoux, Paix, Clerc, Bouvard et Bernard.

Commissaires : MM. Gondy et Le Gorec. 843

SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE DE LA RÉSERVE D'AIÇABÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune, lesquelles seront souscrites et payées en numéraire.

Durée : 40 années.

Objet : Acheter, prendre à bail tous terrains, maisons et immeubles situés sur la commune de Hendaye et d'Urruque et des communes voisines ; participer directement ou indirectement à toutes opérations commerciales ou industrielles.

Acte constitutif : Reçu par Me Petit, notaire à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées), le 18 juin 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme pour fournir aux actions 5 0/0 du capital versé et non amorti. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 50 0/0 aux actions et 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Charles Bachelier, Jean de la Chevardière de la Grandville, Maurice Versein.

Commissaires : MM. Paul de Saulce, Latour, Georges Colombet. 844

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'EXPLOITATION IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, *boulevard Berthier, Paris.*

NOTICE

Capital social : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : La Société a pour objet : l'acquisition sous toutes ses formes et la revente en partie ou en totalité de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que tous fonds de commerce et droits mobiliers quelconques en France, aux Colonies et à l'Etranger.

Acte constitutif : Aux termes de l'acte reçu par Me Pierre Delapalme, notaire à Paris, 2 juin 1917.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 aux actions du capital dont elles sont libérées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis Brunet, Léonce-Louis-Joseph Dumarquez, Jules Desplanques.

Commissaires : M. Jacques Durand. 845

SOCIÉTÉ FRANÇAISE IMMOBILIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue Verniquet, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent trente-cinq mille francs, divisé en 1,350 actions de 100 fr. Parts bénéficiaires : 1,350 aux actionnaires à raison de une part par action. Les actions sont nominatives.

Durée : 99 années, du 11 novembre 1913.

Objet : L'acquisition, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, l'exploitation ou la gestion de tous immeubles ou terrains sis en France et notamment à Paris, soit pour le compte de sociétés, soit pour le compte de tiers ; l'édification sur tous terrains appartenant à la Société ou qui lui seraient loués, avec ou sans promesse de vente et sur l'emplacement de constructions démolies de toutes constructions nouvelles, soit pour le compte de la Société, soit pour le compte de tiers ; la réalisation des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport.

Acte constitutif : Reçu par Me Rafin, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 au Conseil d'administration. Le solde : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Cerf, C. Isidor, R. Kohn, J. Ullmann. 846

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE CHARQUEMONT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Charquemont (Doubs).

NOTICE

Capital : Cent dix mille francs, divisé en 440 actions nominatives de 250 fr., dont 110 d'apport entièrement libérées attribuées à Mme Sandoz.

Durée : 25 années, du 18 avril 1914.

Objet : La construction, l'exploitation d'un immeuble de rapport sis à Charquemont, et généralement toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Chavin-Colin, notaire à Maîche.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, jusqu'à ce qu'elle ait atteint 1/10e du capital.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. J. Guillaume, Mme M. Etevenard, MM. Paul Etevenard, Marcel Tirole.

Commissaires : MM. Joseph Etevenard, Justin Nappy. 847

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE CRÉMIEU

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Siège social : 31, *rue Gaillot, Lyon.*

NOTICE

Capital : Vingt mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr.

Durée : 50 années, du 27 janvier 1914.

Objet : L'acquisition de tous immeubles en France et à l'étranger, la prise en location, et en général toutes opérations mobilières, immobilières, financières et commerciales s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Lefèvre, notaire à Crémieu.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, le reste employé selon la décision du Conseil, soit en réserve, soit distribué aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis-Almaric Lombard, comte de Buffie (Arthur), Charles-Eugène-Hugues de Quinsonas, Aymard-Marie-Léon-Dauphin de Verna, J.-Jean-Baptiste-Pierre-François Neyret, Louis-Emile Defond.

Commissaire : M. A. de Pardon. 848

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE CULTURE PHYSIQUE ET D'ENCOURAGEMENT AUX SPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 36, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Acquisition, location, prise à bail de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; mise en valeur de ces immeubles, leur administration et leur exploitation ; acquisition de tous biens meubles, administration, revente, échange, location, sous-location desdits immeubles et meubles.

Acte constitutif : Reçu par Me Hussenot-Desenouges, notaire à Paris, le 16 mai 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Treillard, M. Lacoin, Ch. Hébrard, M. Guérin.

Commissaire : M. L. Garnier.

849

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA CITÉ MADELEINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 160, *rue Lafayette, Paris.*

NOTICE

Capital : Six cent cinquante mille francs, divisé en 650 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années, à partir du 19 août 1916.

Objet : La réalisation de toutes promesses de vente ; l'exploitation, la revente par parties ou autrement des immeubles ; l'édification de constructions sur ces immeubles, leur mise en valeur par voie de location ou autrement et la vente, soit à l'amiable, soit aux enchères, desdits immeubles et constructions.

Acte constitutif : Reçu chez Me Aubron et Me Rafin, notaires à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve jusqu'à concurrence du 1/10e du capital, 6 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 0/0 pour le Conseil d'administration, le reste sera réparti entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bernot, Bouty, Cabot.

Commissaires : MM. Lebuy, Caillet.

850

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE D'ÉCULLY (RHONE)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue de la République, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr.

Durée : 99 années, du 20 janvier 1914.

Objet : L'acquisition de tous immeubles, principalement sur le territoire de la commune d'Ecully (Rhône) ; la mise en valeur de tout ce qui appartiendra à la Société, la revente de tout ou partie des immeubles et généralement toutes opérations relatives à l'objet principal de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Curis, notaire à Lyon.

Assemblée générale : Avant le mois de décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve légale. Somme destinée à un fonds de réserve facultatif déterminée par le Conseil ; le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Isaac, A. Duringe, E. Payen.

Commissaires : MM. Ludovic Gindre, O. Payen.

851

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA COTE BASQUE

Siège social : 64, *rue du Rocher, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million trois cent mille francs, divisé en 2,600 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années, du 5 février 1914.

Objet : L'acquisition, l'exploitation, la mise en valeur, la location, la revente ou la cession : 1° de tous biens, immeubles, droits, constructions, plantations, composant le domaine de Biarritz, sis sur les communes de Bidart et Biarritz ; de tous autres biens composant le domaine de Biarritz ou autres dont la Société aurait intérêt à se rendre acquéreur.

Acte constitutif : Reçu par Me L.-A. Baudrier, notaire à Paris.

Assemblée générale : Se réunit dans le premier semestre suivant la clôture du premier exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions, sur le solde 10 0/0 au Conseil dont 5 0/0 à l'administrateur délégué. Le reste constituera le dividende à distribuer, sauf avis contraire du Conseil.

852

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA FONDERIE DE DREUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 35, *boulevard Pasteur, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : L'acquisition, la construction et l'exploitation d'immeubles en France et à l'étranger, en vue de l'établissement de fonderies, ateliers mécaniques, chaudronneries et tout travail de métallurgie ; accessoirement, l'acquisition, la location ou la vente de terrains, l'exploitation, s'il y a lieu, de fonderies, la fabrication et la vente de machines de toutes sortes, de toutes pièces détachées et de tous instruments aratoires, et toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Assemblée générale : Dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu par Me Fay et Me Chavane, notaires à Paris, le 28 février 1918.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme suffisante pour fournir aux actionnaires un intérêt annuel de 6 0/0 sur le montant versé et non remboursé de leurs actions. Le surplus sera réparti comme suit : 20 0/0 pour le Conseil d'administration, qui en fera la distribution entre ses membres comme il le jugera convenable, 80 0/0 aux actionnaires. Sur ces 80 0/0, l'Assemblée générale prélève une somme destinée à la création de tous fonds de réserve dont elle déterminera l'importance, la destination et l'emploi et qui appartiendront aux seuls actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ch. Prieur, G.-Ed. Pellerin, G. Mathon, Maurice Noël.

Commissaire : M. Evariste Brohez. 853

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LALOUVESC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue de Trachin, Annonay.*

NOTICE

Capital : Soixante-quinze mille francs, divisé en 750 actions de 100 fr.

Durée : 50 années, du 29 décembre 1913.

Objet : L'acquisition ou la location de tous immeubles bâtis ou non et de tous fonds de commerce, et en général toutes opérations commerciales ou financières utiles à la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Olagne, notaire à Annonay.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Vincent, Comte R. de Lacroix-Laval, J. Frachon. 854

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA SALLE SAINT-GERMAIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48, *rue de Lille, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent vingt et un mille francs, divisé en 642 actions de 500 fr., souscrites en numéraire et libérées comme suit : 180 entièrement et 462 d'un quart, soit en tout 147,750 fr.

Durée : 99 années, du 6 décembre 1913.

Objet : L'acquisition d'un immeuble à Paris, boulevard Saint-Germain, n° 143 ; l'acquisition ou la prise en location, avec ou sans promesse de vente, de tous autres immeubles à Paris ; la mise en valeur et l'exploitation de quelque manière que ce soit de ces immeubles, notamment par la création et la location de salles de réunions ; tous travaux de constructions ou d'appropriation, éventuellement tous échanges et toutes ventes, et généralement, toutes opérations foncières, immobilières, commerciales et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Grange, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légal, somme suffisante pour fournir aux actions 2 1/2 0/0 non cumulatif à titre d'intérêt sur le capital versé et non amorti. Toutes sommes que l'Assemblée générale décidera, sur la proposition du Conseil, d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaires de prévoyance. Et le solde est réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Seynes-Larlenque, de Iarnac, Courtois de Malleville, J.-B. Boissonnas, de Billy.

Commissaires : MM. H. Journé, M. Gastambide. 855

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE L'AVENUE DU COQ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Moncey, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans. 856

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA VILLA LA ROSERAIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *place Pey-Berlaud, Bordeaux.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 30 ans. 857

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA SOIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue d'Alsace-Lorraine, Lyon.*

Capital : Un million deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 858

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE L'EST-PARISIEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 188 *bis, boulevard Pereire, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt mille francs, divisé en 40 actions de 500 fr.

Durée : 75 années, du 7 avril 1914.

Objet : La création, la construction, l'administration et l'exploitation de tous immeubles de rapport ou autres ; la création, l'achat, l'exploitation de tous fonds de commerce ; l'entreprise et l'exécution de tous travaux publics.

Acte constitutif : Reçu par Me Brunel, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice ; composée des propriétaires d'au moins 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : une somme déterminée par le Conseil pour la création de réserves spéciales. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Boubounelle, Raymond Haslay, J. Macloud.

Commissaire : M. Grenet. 859

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 119, *rue Réaumur, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 500 actions de 1,000 fr.

Durée : 50 années.

Objet : L'acquisition, la construction, la prise à bail de tous immeubles en France et aux colonies et pays de protectorat ; l'exploitation, la mise en valeur, la vente ou location de terrains en construction lui appartenant.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'inventaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Menetrier, Cahen, Lévy. 860

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LYON ET SA BANLIEUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 46, *cours de la République, Villeurbanne.*

Capital : Cent trente mille francs.
Durée : 95 ans. 861

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE SAINT-JOSEPH-DU-PORTRIC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 178, *avenue de Clichy, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Acquisition, construction, location d'immeubles pour logements salubres et à bon marché pour ouvriers et employés de l'industrie et opérations s'y rattachant ; vente et location desdits immeubles.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Déposé chez Me Constantin, notaire, 9, rue Boissy-d'Anglas, le 27 août 1918.

Assemblée générale : Se réunit dans le premier trimestre qui suit la clôture de l'inventaire. Y prennent part tous les actionnaires inscrits sur les registres de la Société.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 4 0/0 aux actions, le surplus pour constitution de réserves ou remboursement partiel ou total du capital dans une proportion à déterminer, le reste aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Blanc, Denoyelle, Lampre, Paraclet, Gaborit.

Président : M. Georges-Auguste Blanc.

Commissaires des comptes : MM. Pierre Gayot, Gaston Alessandri. 862

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE SAINT-SIMON

SOCIÉTÉ ANONYME

Sège social : 34, *rue Berton, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr. à souscrire en numéraire.
Durée : 99 années.
Objet : L'acquisition, la vente et l'échange de tous immeubles ; la mise en valeur desdits immeubles, notamment par l'édification ou la transformation de constructions pour toutes destinations industrielles ou autres ; l'administration et l'exploitation desdits immeubles par bail, location et généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.
Acte constitutif : Reçu par Me Balay, notaire à Lyon, le 12 juillet 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les trois jours qui suivent la clôture de l'exercice et composée de tous les actionnaires porteurs d'au moins une action.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, le surplus aux actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Regy, Berthelon, Lacassaigne.
Commissaire : Mlle Guillot

863

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE D'OBEVOYE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *boulevard Malesherbes, Paris.*

Capital : Trois cent cinquante mille francs.
Durée : 25 ans. 864

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUARTIER SAINT-JOSEPH DU HAVRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 113, *boulevard François-Ier, Le Havre.*

NOTICE

Capital : Trente mille francs, divisé en 60 actions de 500 fr., dont 50 entièrement libérées à diverses personnes en rémunération de leurs apports et 10 souscrites en numéraire et également libérées entièrement.
Durée : 50 années, du 5 décembre 1913.
Objet : L'exploitation et l'administration, la location et la revente des immeubles apportés à la Société ; l'édification de construction sur les terrains compris dans les mêmes apports ; l'acquisition et la revente de tous autres immeubles et enfin toutes opérations immobilières que la Société jugerait à propos d'entreprendre.
Acte constitutif : Reçu par Me Hasselmann, notaire au Havre, le 31 octobre 1913.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 10 0/0 à la réserve légale, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Th.-H. Balthazard, H.-E. Bucaille, J. Durand-Viel, G. Eloy et P. Vasse.

865

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU RHONE ET DE L'ISÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue de la République, Lyon.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 99 ans. 866

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE DES PLAGES DE NORMANDIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : provisoirement : Eu (Seine-Inférieure).

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 5,000, attribuées à MM. Colliez et Maistriau.
Durée : 50 années, du 5 avril 1914.
Objet : L'achat, la vente, la location, de tous terrains et immeubles sur le littoral de la Manche, notamment entre Dieppe et Le Tréport, et en général toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières se rapportant de près ou de loin à l'objet de la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Barry, notaire à Eu.
Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, avant la fin du mois de juin.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil. L'excédent : un tiers aux actions, deux tiers aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. E. Lizeray.
Commissaires : MM. Emile Girard, Jules Lepain.
867

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET INDUSTRIELLE DE BRICOT-LA-VILLE (MARNE)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital social : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr., en numéraire.
Durée : 50 années.
Objet : L'achat du domaine de Bricot-la-Ville (Marne) et par extension de tous les immeubles contigus ou non contigus sis dans ledit département ; l'exploitation agricole, commerciale ou industrielle dudit domaine ; l'achat, la vente, la location de tous immeubles, marques de fabriques, brevets, machines, appareils, instruments et accessoires, utilisables pour ladite exploitation, et d'une façon générale toutes les opérations industrielles ou commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre suivant la clôture de l'exercice social, composée de tous les actionnaires propriétaires d'au moins deux actions.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; somme suffisante pour verser aux actions 6 0/0 d'intérêt des sommes dont elles sont libérées et non amorties ; enfin pour le Conseil d'administration 15 0/0. Le solde est réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois membres au moins et cinq au plus.
868

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET INDUSTRIELLE DU RAY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : au Ray (Alpes-Maritimes).

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans.
869

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LYONNAISE DE LA MADELEINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 52, *cours Gambetta, Lyon.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
870

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET IMMOBILIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 98, *rue de la Victoire, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 600 actions de 5,000 fr. chacune.
Durée : La Société expirera le 31 décembre 2016.
Objet : La Société a pour objet toutes opérations et toutes entreprises généralement quelconques pouvant en tous pays concerner directement ou indirectement : 1° Toutes les branches de l'industrie et du commerce sans aucune exception et être de nature à contribuer à leur développement et à mettre en valeur les richesses de toute nature des pays ci-dessus ; 2° les immeubles de toute nature, bâtis ou non bâtis et situés en tous pays, ainsi que les prêts hypothécaires à long et à court terme ; 3° comme conséquence des stipulations ci-dessus : l'édification de toutes usines, constructions, maisons d'habitation, etc... ; la création, l'acquisition sous toutes formes, l'apport, l'échange, la gérance, la transformation, l'aménagement, la mise en valeur et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis, mines, minières, carrières, chutes d'eau, etc. ; toutes opérations accessoires.
Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris, 5 octobre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; le reste à la disposition de l'Assemblée qui décidera que tout ou partie de ce solde sera affecté à la constitution de fonds de réserve extraordinaires, fonds d'amortissement, etc...

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Laurent et Puech.
Commissaires : MM. Gueveler et Perrot.
871

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE CONSTRUCTIONS MODERNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 36, *rue du Mont-Thabor, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.
Durée : Jusqu'au 31 décembre 1935.
Objet : L'acquisition d'une propriété de rapport et d'agrément, située à Lyon, lieu de Champvert, chemin de Saint-Just à la Demi-Lune, n° 136, qui doit se vendre aux enchères publiques en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon.

Acte constitutif : Reçu par Me Prud'homme notaire à Paris, le 13 mai 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. Le solde : 25 0/0 au Conseil, 75 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. D. Bernard, J. Cavaillon, Poullet.
Commissaire : L. Drouin. 872

SOCIÉTÉ MAROCAINE D'ENTREPRISE GÉNÉRALE IMMOBILIÈRE ET MOBILIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 95, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 300 fr.

Durée : 99 années, du 23 janvier 1914.

Objet : L'entreprise au Maroc de toutes constructions, transformations ou réparations d'immeubles ; la fourniture des matériaux de construction.

Acte constitutif : Reçu par Me Bossy, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires ; au plus tard le 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. L'excédent : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Laurent-Atthalin, M.-L. Godard, Louis Mill, H.-M. Desprez, G. Leclerc, A. Villemin, J.-R.-M. Dehollain, G. Brunschwig, P. Lange.

Commissaires : MM. Bénito-Royer de Véricourt, P. Donon. 873

SOCIÉTÉ MÉRIDIONALE D'HABITATIONS A BON MARCHÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, rue des Arts, Toulouse.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr.

Durée : 30 années, du 19 janvier 1914.

Objet : La construction, l'acquisition, la vente ou la location d'habitations salubres à bon marché, l'assainissement d'habitations existantes ; l'acquisition, la vente ou la location de champs ou jardins n'excédant pas l'hectare ; les prêts aux particuliers ; lesdites opérations sont limitées au département de la Haute-Garonne.

Acte constitutif : Reçu par Me Triniac, notaire à Toulouse.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tous les porteurs d'actions, dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 4 0/0 d'intérêt aux actions. Le surplus forme une réserve spéciale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Doumerc, E. Bertrand, P. de Subra de Saint-Martin, Prévost de Saint-Cyr, Mazelle.

Commissaire : M. Cuillères. 874-875

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES TERRAINS D'ANTIBES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, boulevard Garibaldi, Marseille.

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 25 ans. 876

SOCIÉTÉ ROUENNAISE IMMOBILIÈRE ET INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue d'Aguesseau, Paris.

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans. 877

SOCIÉTÉ VELLANE IMMOBILIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : place du Clauzel, Le Puy.

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 400 actions de 100 fr.

Durée : 80 années, du 21 avril 1914.

Objet : L'acquisition d'un tènement de divers immeubles sis au terroir « des Brioudes », dans la commune de Vals, près Le Puy, et de tous autres immeubles sis dans la même commune ou communes limitrophes ; l'édification, l'administration, l'exploitation de constructions à usage de maisons de rapport, d'établissements divers.

Acte constitutif : Reçu par Me Duranton, notaire au Puy (Haute-Loire).

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, à la fin du mois de mars.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Monseigneur P.-Augustin Freydier, MM. l'abbé Léon Perre, le docteur J. Morel, Giroud, A. de Lagrevol.

Commissaires : MM. Vincent Cazes, Ch. Kaeppelin.

878

SYNDICAT D'ENTREPRISES ET D'OUVERTURES DE CRÉDIT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, rue de Clichy, Paris.

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 8,000 actions de 100 fr., dont 2,000 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Lévy.

Durée : 99 années, du 16 mai 1914.

Objet : L'achat de terrains sis à Angers, rue Nationale et rue Saint-Denis ; la revente de ces terrains, la construction d'immeubles, leur revente ou leur location ; toutes opérations similaires en France ; l'entreprise générale (avec ou sans facilité de paiement) pour le compte de prêts hypothécaires et tiers, etc.

Acte constitutif : Reçu par Me Pouvert, notaire à Tours.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins dix actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : une réserve minima de 10 0/0, 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Lévy, L. L'Homme, R. Vieux.

Commissaire : M. Reymondin.

879

FABRIQUE DE CHOCOLAT
Louis ROUS

à PRADES (Pyrénées-Orientales) **FRANCE**

SPÉCIALITÉ DE CHOCOLATS FINS
au lait, aux noisettes, etc.

CHOCOLATS AVEC PARFUMS
vanille, canelle, etc., et chocolats sans parfums

Fabrique *hydraulique* pouvant défier toute concurrence pour

la **QUALITÉ** et le **BON MARCHÉ**

Marques : ***Ganigou*** et ***Louis Rous.***

toutes marques personnelles à l'acheteur

Organisation, contrôle et tenue de COMPTABILITÉ
Inventaire permanent et prix de revient
Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les OUVERTURES DE CRÉDIT
Déclarations, revision des IMPOTS de toutes natures
Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —0— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

CHAPITRE XXIII

MÉTALLURGIE

ACIA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue du Petit-Quevilly, Rouen.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Fabrique de boulons, écrous, vis, pièces mécaniques.
Acte constitutif : Constitution de la Société, le 23 février 1917.
Année sociale : 1er janvier.
Assemblée générale : Deux par an.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Mangin, président ; Vérilhac, vice-président ; Lefort, administrateur délégué ; Bertault, Lesouef, Lion, Monard, Ruel, Lambert, Schwob, Maillard, administrateurs.

880

ACIÉRIES DE CHAMPACNOLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, *avenue Victor-Hugo, La Courneuve.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr.
Durée : 50 ans.
Objet : Fabrication, vente des aciers de toute nature et d'une façon générale le traitement sous toutes formes de tous produits et matières pouvant concerner la fabrication des aciers et autres métaux.
Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 2 juin 1916.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions, 15 0/0 au Conseil d'administration ; le surplus comme deuxième dividende aux actions 5 0/0. Le solde : 50 0/0 aux actions et 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Max Jaunez, industriel, Paris ; E. Cazal, Paris ; A. de Geiger, ingénieur E. C. P., Paris ; P. Malval, industriel, Paris ; Grandjean, industriel, Paris ; Valentin, banquier, Strasbourg.

881

ACIÉRIES ET FONDERIES DE LA GIRONDE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue Judaïque, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 200 actions de 2,500 fr. chacune, sur lesquelles 10 ont été attribuées à MM. Ducasse et Cordebart.
Durée : La Société durera jusqu'à l'expiration du mois qui suivra la signature du traité de paix.
Objet : Fonte, affinage, forge de l'acier et de tous autres métaux ; installation de l'usine destinée à cette industrie pour l'utilisation pour la Défense Nationale de tous déchets métalliques non utilisés provenant des usines travaillant pour la guerre.
Acte constitutif : Reçu par Me Octave Dartige, le 22 septembre 1916.
Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.
Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le cours du trimestre qui suit la clôture de l'inventaire social annuel.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires 5 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Le surplus des bénéfices est affecté au fonds destiné à l'amortissement des actions. Lorsque le capital sera amorti, les bénéfices seront ainsi répartis : 75 0/0 aux actionnaires, 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Charles Scholl, René Chabannes, André-Albert Aguilar.
Commissaire : M. Charles Bellu.

882

ARMEMENT, BLINDAGE ET CHIMIE

(A. B. E. C.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, *rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans.

883

ATELIERS DU LANGUEDOC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 32, *rue de Metz, Toulouse.*

NOTICE

Capital : Huit cent cinquante mille francs, divisé en 1,700 actions de 500 fr., dont 1,200 à souscrire en numéraire. Apport 500 actions et une somme de 300,000 fr. attribuée à M. Fromassal.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation des ateliers de fonderies et de constructions mécaniques connus sous le nom d'ateliers Bonnet. Enfin la participation, sous n'importe quelle forme, dans toutes opérations pouvant se rattacher à la Société, soit par voie d'apport, de fusion ou de création de société nouvelle.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 à un fonds de prévoyance, 6 0/0 aux actions. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 au Conseil, 40 0/0 aux actions, 40 0/0 aux actions ordinaires. 884

BOULONNERIE ET FERRONNERIE DE ROANNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Palais du Commerce, Roanne.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 885

COMPAGNIE DES FORGES ET ACIÉRIES ÉLECTRIQUES PAUL GIROD

(Aciérie)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Ugine (Savoie).
Bureaux, Paris, 5, *avenue du Coq.*

NOTICE

Capital : Quinze millions de francs, divisé en 30,000 actions de 500 fr. chacune, dont 19,000 attribuées à la Société électro-métallurgique Procédés Paul Girod, dite Alliages, faisant apport de tous ses biens actifs et passifs à la Société dite Aciérie.

Durée : 99 ans, à dater de la constitution de l'ancienne société dite « Alliages », le 1er janvier 1909.

Objet : La fabrication de l'acier et tous autres métaux, ainsi que de tous produits quelconques au moyen du four électrique et toutes opérations qui se rattachent aux industries électro-métallurgiques, électro-chimiques, électriques et à l'emploi des forces hydrauliques.

Acte constitutif : De la Société « Alliages », Me Guérin, notaire à Ugine, le 19 janvier 1909 ; de la Société « Aciérie », Me Dufour, notaire à Paris, 28 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Au premier semestre.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 à la réserve légale et statutaire, 5 0/0 sur le montant du capital-actions libéré et non amorti ; sur le solde : 10 0/0 pour tantième au Conseil d'administration. Le surplus à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Bary, Berthoud, de Chambrier, Courvoisier, Girod, Goldschmidt, Weber, Widmann, Noblemaire.

Commissaire : M. Brethaut. 886

COMPAGNIE HOUILLÈRE DE SAINT-GERMAIN-ALAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 80, *rue Taitbout, Paris.*
Anciennement à Nîmes.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune (anciennement 2,000 actions de 500 fr. chacune).

Durée : 50 années, de février 1870, prorogée de même durée le 25 juin 1912.

Objet : La propriété, la possession et l'exploitation de la concession de la mine de houille de Saint-Germain-Alais et de divers immeubles qui y ont été annexés, et généralement tout ce qui se rattache à l'exploitation de ladite mine et au commerce de ses produits.

Acte constitutif : Février 1870.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Au moins une fois par an, dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Pierronne.

Nota. — Cette Société avait été omise dans notre grande édition 1914. 887

COMPTOIR D'ACHATS DE MÉCANICIENS, CHAUDRONNIERS ET FONDEURS DE FRANCE

(Coopérative Patronale)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, *rue d'Amsterdam, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 25 ans. 888

COMPTOIR DE LA BOULONNERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *boulevard de la Mission-Marchand, Courbevoie.*

Capital : Cent vingt mille francs.
Durée : 30 ans. 889

ÉTABLISSEMENTS ALFRED MASSENET

Siège social : 6 *bis, rue Auber, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 8,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 99 ans, à partir du 25 avril 1917.
Objet : La fabrication du fer, de la fonte, de l'acier, de tous produits métallurgiques et ainsi que l'exploitation de toutes mines minières ou carrières.
Acte constitutif : Reçu chez Me Dubost, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 aux actions ; sur le surplus, il est prélevé 15 0/0 au Conseil d'administration ; le solde sera attribué aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bonehill, Couin, Grandet, Massenet.
890

ÉTABLISSEMENTS BODIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 78, *rue de la République, Marseille.*

Capital : Quatre cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Ferronnerie, boulonnerie, articles pour la marine. 891

ÉTABLISSEMENTS MARLIER ET CROLAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, *rue de la Roquette, Lyon.*

Capital : Cent soixante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fonderies et métallurgies.
892

ÉTABLISSEMENTS J.-J. CARNAUD ET FORGES DE BASSE-INDRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37, *rue de Surène, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt-cinq millions sept cent vingt-cinq mille francs.
Succursales : Basse-Indre, Paris, Bordeaux, Carpentras, Le Mans, Lorient, Lyon, Marseille, Montjean, Nantes, Périgueux, Saint-Pierre-du-Chemin.
Objet : Métallurgie.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Nota. — La notice complète avec l'ancien siège social et l'ancien capital a paru dans notre grande édition 1914.
893

FONDERIE ARDENNAISE DE CHOISY-LE-ROI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *avenue de Paris, Thiais (Seine).*

NOTICE

Capital : Sept cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 15 années.
Objet : La création et l'exploitation d'un établissement industriel et commercial pour la fabrication et la vente des pièces fondues, en fonte de fer ; l'obtention, l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous brevets relatifs à la même industrie de la fonte de fer.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par M. Panhard, notaire à Paris, le 28 janvier 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : MM. Heulabruyère, Fleury, Totot, Mandois.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.
Commissaires : MM. Malick et Ferlin.
894

FONDERIES ARDENNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 117, *boulevard Félix-Faure, Aubervilliers.*

Capital : Cinq cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans.
895

FONDERIES DE BRONZE DE NANTERRE ET DE LYON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : avenue de la République, Nanterre.
Succursale : 173, route de Genas, Villeurbanne (Rhône).

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr., dont 500,000 d'apport. Parts de fondateur : 1,400, attribuées à M. Vassas.
Durée : 50 années.
Objet : Les fonderies de cuivre, bronze, laiton, tous travaux métallurgiques et toutes opérations industrielles, commerciales et financières.
Acte constitutif : Reçu par Me Bourgoin, notaire à Nanterre, le 27 avril 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du mois de mars.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 du montant des actions. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil. Le surplus : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bon, Marbais, Crochat, Boulet, Berlie, Vassas.
Commissaires : MM. Pradier, Passelocq.
896

FONDERIES DE SAINT-OUEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 44, rue Montmartre, Saint-Ouen.

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 40 ans. 897

FONDERIE DES GOBELINS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à Sèze, 8, rue Saint-Hippolyte, et 42, 44, rue Pascal, Paris.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 898

FONDERIES ET ATELIERS DU RHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue de la Cité, Lyon.

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans. 899

FONDERIES DU NORD-EST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 106, rue du Landy, Saint-Ouen.

Capital : Cinq cent vingt-cinq mille francs.
Durée : 50 ans. 900

FONDERIES ET ACIÉRIES ÉLECTRIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, rue de la Charité, Lyon.

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 901

FONDERIES ET ATELIERS DE PLAISANCE ET DU RHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, rue Pauly, Paris.
Usine à Lyon, 314, rue Paul-Bert.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 15,000 actions de 100 francs chacune, dont 3,000 entièrement libérées, attribuées à MM. Converset et Decamps, en rémunération de leurs apports.
Durée : 50 années.
Objet : Toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant à la fabrication de la fonte, du cuivre, de l'aluminium et du fer.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 7 novembre 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 du capital libéré, 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration. Le solde : 67 0/0 aux actions, 33 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Paul Buttin.
Administrateurs délégués : MM. Paul Converset, fondeur ; Edouard Decamps, chimiste ; Marcel Walbaum, sculpteur ; Bardon de Lasserve, directeur de mines. 902

FONDERIE FRANCO-BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, rue Boucher-de-Perthes, Rouen.

Capital : Trois cent soixante-quinze mille francs.
Durée : 50 ans. 903

FONDERIE MODERNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue de l'Isly, Paris.*

Capital : Soixante mille francs.
Durée : 50 ans. 904

FONDERIES PARIS-ARDENNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *rue de la Briche, Saint-Denis.*

Capital : Cent dix mille francs.
Durée : 30 ans. 905

FORGES DU SUD-OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 65 *et* 67, *boulevard Antoine-Gautier, Bordeaux.*

Capital : Un million six cent cinquante mille francs.
Durée : 6 ans. 906

FORGES ET CONSTRUCTIONS DE LA SEINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *rue de Rambervilliers. Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 80 années.

Objet : L'exploitation de l'établissement de constructeur-mécanicien ; la recherche, la mise en valeur, l'achat, l'échange, l'affermage, la vente et l'exploitation de tous gisements de minerais de toute nature que la Société pourra posséder.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Henri Lejeune, notaire à Paris, le 21 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires se réunissent chaque année dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Allard, de Charnières, de Pommereau.

Commissaire : M. Louis Delpeuch. 908

FORGES ET FONDERIES D'AQUITAINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue Lafayette, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Six millions de francs, divisé en 12,000 actions de 500 fr. à souscrire et à payer en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : La transformation de la fonte brute, du fer, de l'acier ordinaire, des aciers spéciaux, du cuivre, des alliages de cuivre, etc., et toutes affaires se rattachant à cet objet.

Acte constitutif : Me Bossuet, notaire à Bordeaux, du 4 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture des opérations.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer la réserve légale ; 2° somme suffisante pour payer 6 0/0 du capital effectué et non amorti. Sur le surplus, il est attribué 10 p. 100 au Conseil d'administration ; sur l'excédent, prélèvement autorisé par l'Assemblée générale pour répartition au personnel. Le surplus appartiendra aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Casde, ingénieur des Arts et Manufactures, à Bordeaux, quai de Queyriès, n° 33 ; Lagarde, propriétaire, chevalier de la Légion d'honneur, à Bordeaux, 13, rue Victoire-Américaine; Lambert, ingénieur des Arts et Manufactures, à Bordeaux, 40, quai Temps-Passé ; Mercier, officier de la Légion d'honneur, à Mazingarbe (Pas-de-Calais).

Commissaires aux comptes : MM. Enout, chef de comptabilité, à Bordeaux ; Lacarrière, sous-directeur de la Société de crédit industriel et commercial, à Paris. 909

FORGES ET FONDERIES DE L'AVIATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue La Boétie, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit millions, divisé en 16,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : Le commerce de tous les métaux en général, et notamment leur forgeage, fonte, transformation et usinage pour toutes applications industrielles ; l'entreprise de tous travaux ressortissant à un titre quelconque de l'industrie métallurgique ; la prise, l'achat et la vente de tous brevets d'invention relatifs à l'objet ci-dessus, ainsi que la concession et la vente de toutes licences, et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières s'y rattachant directement ou indirectement.

Acte constitutif : Reçu chez Me Balay, notaire à Lyon (suppléé par Me Pouzet), décembre 1917.

Année sociale : Commence le 1er novembre et finit le 31 octobre.

Assemblée générale : Une fois par an, dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; le surplus sera ainsi réparti : 15 0/0 au Conseil d'administration, 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Claude Bajard, Louis Javey, René Luquet de Saint-Germain, Edouard Martin, lieutenant-colonel Paul Renard, Louis Seguin, Laurent Seguin, Louis Verdet.

Commissaires : MM. Henri Grenet, Justin Malric. 910

FORGES ET LAMINOIRS DU BOURGET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, *rue de Castellane, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 2,400 actions de 500 fr.

Durée : 99 années, à compter du jour de sa constitution définitive, le 4 février 1918.

Objet : La fabrication, le travail, l'emploi industriel du fer et de l'acier et de tout ce qui concerne la métallurgie, les opérations se rattachant même accessoirement à son objet principal.

Acte constitutif : Reçu par Me Leroy, notaire à Breteuil-sur-Iton, le 23 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le cours du semestre qui suit la clôture de l'exercice, composée de tous les actionnaires propriétaires de cinq actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 8 0/0 aux actions comme premier dividende, 10 0/0 pour un fonds de réserve spéciale, 20 0/0 aux parts bénéficiaires. Le solde, 10 0/0 pour rémunérer divers concours acquis ou à acquérir, et 90 0/0 aux actions à titre de deuxième dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

..MM. Meunier, Le Gualès, de Mézaubran, Vaucouleur, Philippe, Beraud, Gripret, Espagne.

Commissaires : MM. Dufresne, Pichon.

Administrateur délégué directeur : M. Gustave Vaucouleur. 911

LES USINES DE VITRY-SUR-SEINE

Siège social : à Vitry-sur-Seine.

NOTICE

Capital : Sept millions cinq cent mille francs, dont 5,625,000 versés.

Durée : 60 ans.

Objet : Fonderie d'acier.

Année sociale : 1er juillet au 30 juin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Mercier, 248, rue de Rivoli.
Administrateur délégué : M. Henricot. 912

SCHNEIDER & Cie

(Le Creusot)

Siège social et direction générale : 42, *rue d'Anjou, Paris.*

Gérant : M. Schneider (Eugène).

Co-Gérants : MM. Schneider (Jean), Schneider (Charles).

Conseil de surveillance : MM. Neuflize (baron de), Armand (comte), Chasseloup-Laubat (marquis de), Seillière (baron F.), Vogué (comte Robert de).

Directeur général : M. Fournier (Achille).

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
EN COMMANDITE PAR ACTIONS,

constituée le 21 octobre 1836
pour une durée expirant le 30 *avril* 1973.

NOTICE

Exploitation de mines de fer et de houille ; fabrication de fontes, fers, aciers, machines et mécaniques, de tous autres produits.

Etablissements : Usine du Creusot, usines du Havre, d'Harfleur et du Hoc, chantiers de Châlon-sur-Saône, usine de Champagne-sur-Seine, usine de Bordeaux, usine de la Londe-les-Maures, ateliers de précision de Paris, mines de Droitaumont, houillères de Decize, usine de Perreuil, station du Creux Saint-Georges.

DONNEES FINANCIERES

Capital social : Trente-six millions de francs, représentés par 100,000 parts sans valeur nominale ; à l'origine 4 millions, portés à 5 millions en 1845, à 6 millions en 1847, à 14 millions en 1853, à 18 millions en 1863, à 27 millions en 1873 et en 1913 au chiffre actuel.

Emprunt par obligations : 60,000 obligations de 500 fr. 4 0/0, émises en 1908 et 1912, sur lesquelles au 1er janvier 1918 7,800 étaient amorties. Ces titres remboursables avant 1942, par tirage au sort en novembre, sont productifs d'un intérêt annuel de 20 fr., payables par coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet.

Année sociale : Close le 30 avril.

Assemblée générale : En novembre, une voix par 10 actions ; maximum 100 voix. Dépôt des titres, trois jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 à la gérance, 10 0/0 aux fonds de réserve jusqu'à concurrence de 12 millions (atteints en 1890) ; 80 0/0 aux actions. Le dividende se paie les 15 décembre (acompte) et 15 juin (solde).

Service financier : (Paiement des coupons).

Actions à Paris : Au siège social, Banque de l'Union Parisienne, M. de Neuflize, Crédit Lyonnais, MM. Demachy et Cie.

Actions à Lyon : MM. Saint-Olive, Cambe-

fort et Cie, Mme veuve Morin Pons et Cie, Crédit Lyonnais, Société Lyonnaise de Dépôts.

Obligations : Coupons et remboursement, Crédit Lyonnais à Paris.

913

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ATELIERS ET FONDERIES DE REIMS

Siège social : Reims, à l'établissement même.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr., dont 77 sont attribuées à M. Dauxin, 77, à M. Bloch, 77 à M. Bourdin, 77 à M. Tillhet, 77 à M. Beauvalet, 77 à M. Poirier, en rémunération de leurs apports respectifs : 538 actions en numéraire et libérées d'un quart.

Durée : 25 années, du 10 novembre 1913.

Objet : Vente et fabrication de machines spéciales pour lavage, séchage et épaillage des matières textiles brutes et ouvrées ; léviathans becs ovales, laveuses en large, dégraisseuses, fouleries, presse à cylindre, essoreuses centrifuges et à succion, détordeuses, foulards, machines à mesurer et à visiter, batteuses, ouvreuses, chargeuses automatiques, presses hydrauliques, étireurs mécaniques, rameuses et sécheuses à récupération totale, rames à fixer, rames carboniseuses, rames décatisseuses et à pinces, sécheuses pour toutes matières, sécheuses carboniseuses, laine, poil, etc...

Acte constitutif : Reçu par Me Jaquel, notaire à Mézières.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 pour amortissements, 14 pour 100 aux administrateurs, 10 0/0 au directeur ou administrateur délégué, 66 0/0 affectés aux dividendes proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale ou aux réserves nécessaires suivant les décisions de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Dauxin, Bloch, Bourdin, Poirier, Tillhet, Beauvallet, Weber.

Commissaire : M. Edg. Fribourg.

914

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉTABLISSEMENTS TRIBLE

Siège social : 8, *rue de la République, Lyon.*

Capital : Deux millions cinq cent mille francs.

Durée : 99 ans.

Objet : Métallurgie.

915

SOCIÉTÉ ANONYME DES

FONDERIES DE SAINT-NAZAIRE ET FORGES DE MONTOIR

Siège social : 6 bis, rue Auber, Paris.

NOTICE

Capital : Sept millions de francs, divisé en 28,000 actions de 250 fr. chacune, dont 280 à M. Contrestin en représentation de ses apports.

Durée : Jusqu'au 20 mai 2011.

Objet : L'organisation et l'exploitation d'une fonderie à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure) ; l'organisation et l'exploitation d'ateliers de grosse forge, emboutissage et boulonnerie à Montoir-de-Bretagne (Loire-Inférieure).

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre, composée des actionnaires propriétaires ou représentant 20 actions au moins.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour servir un premier dividende égal, 5 0/0 d'intérêt aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Jodard, 15, rue d'Edimbourg, Paris.

916

SOCIÉTÉ ANONYME DES

FONDERIES DE LA MARNE

Siège social : Bureaux de l'usine à Bethenys-Reims.

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 500 fr., souscrites en numéraire et libérées d'un quart.

Durée : 30 années, du 28 novembre 1913.

Objet : La création et l'exploitation d'une fonderie de fonte de deuxième fusion, pièces brutes et usinées, et généralement toutes opérations, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Douce, notaire à Paris, le 12 juillet 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 de dividende sur les sommes libérées des actions. Sur l'excédent, il sera ensuite prélevé les traitements alloués au directeur, à l'administrateur délégué et au Conseil d'administration. Le surplus sera réparti conformément aux décisions de l'Assemblée générale ordinaire sur la proposition du Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Canard, E.-F. Martinet, Ch.-M. Bur, E.-M. Bur, et J.-P.-N. Heffinger.

Commissaire : M. André Joseph.

917

SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA CONSTRUCTION DES CYLINDRES, LAMINOIRS ET ACIÉRIES

Siège social :* 98, *rue de la Victoire*, *Paris et à Frouard.

Capital social : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 2,500 actions de 1,000 francs chacune, dont 40 attribuées à la Société Munier et Cie et 100 à la Société de Bouzouville en représentation de leurs apports.

Durée : Cinquante ans.

Objet : Toutes entreprises visant la fabrication, l'usinage, le montage, l'installation, la mise en œuvre et le commerce de tous appareils mécaniques destinés aux usines sidérurgiques ou autres et en général toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à cet objet.

Acte constitutif : Mes Aertz et Saissy, notaires à Nancy, le 7 janvier 1911. Modifications constitutives reçues par Me Houot, notaire à Nancy, le 15 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende ; l'excédent sera réparti comme suit : 27 0/0 à la disposition du Conseil d'administration, 73 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Aerts, Dormoy, Laurent.
Commissaire : M. A. Collombier.

918

SOCIÉTÉ CORPORATIVE DES MINES DE FER ET DE LA SIDÉRURGIE DES RÉGIONS SINISTRÉES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :* 7, *rue de Madrid*, *Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr., espèces.

Durée : Jusqu'au 31 décembre 1927.

Objet : Toutes opérations ayant pour but la reconstitution et la réorganisation des mines de fer et usines sidérurgiques des régions sinistrées, notamment réaliser toutes ententes avec le Comptoir central d'achats industriels pour les régions envahies, pour la détermination, l'achat et la répartition de tout matériel et marchandises répondant à l'objet de la présente Société ; tous actes utiles à la Société.

Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris, 16 janvier 1918.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice et composée de tous les actionnaires. Les actions sont nominatives.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions pour leur montant libéré et non amorti, somme que l'Assemblée déterminera pour l'amortissement du capital-actions. Le surplus reporté jusqu'à la date ci-dessus prévue de la dissolution de la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Société civile de Jondreville, à Paris, rue de Lille, n° 84 ; la Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, la Société des Aciéries de Michéville, la Société des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, la Société Schneider et Cie (Creusot), la Société Métallurgique de Senelle-Maubeuge, MM. de Wendel et Cie, la Société des mines de Giraumont, M. Dreux (Edouard).
Commissaire : M. Iché.

919

SOCIÉTÉ DES ANCIENNES FONDERIES AUBERT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :* 2, *rue Daubenton*, *Nantes.

Capital : Deux cent quarante mille francs.
Durée : 25 ans.

920

SOCIÉTÉ DE DÉCOUPAGE ET D'EMBOUTISSAGE DE SAINT-ÉTIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : au Rond-Point, Saint-Etienne.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans.

921

SOCIÉTÉ DE FORGES ET D'ESTAMPAGES DE PARIS

Siège social :* 52, *rue de Châteaudun*, *Paris.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs.

Durée : 50 ans.

Objet : L'achat, le commerce, la fabrication et la vente de tous métaux destinés à être transformés et usinés ; la fabrication et la vente de toutes pièces mécaniques, de tous articles d'estampage et de pièces de voitures; toutes entreprises de constructions et fabrications mécaniques.

Acte constitutif : Déposé en l'étude de Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 affectés au fonds de réserve légale, 2° les sommes nécessaires pour payer aux actions de priorité un premier dividende de 8 0/0 et aux actions ordinaires un premier dividende de 6 0/0. Après ces prélèvements, le reliquat sera distribué : 1° 15 0/0 au Conseil d'administration ; 2° 85 0/0 entre toutes les actions sans exception. 922

SOCIÉTÉ DES

ÉTABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES DE LA TOURAINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue de Maubeuge, Paris.*

Capital : Neuf cent mille francs.
Objet : Fabrique de projectiles.
Durée : 10 ans. 923

SOCIÉTÉ DES FONDERIES DE BOULOGNE-SUR-SEINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue du Point-du-Jour, Billancourt.*

Capital : Quatre cent mille francs
Durée : 6 ans, 8 mois. 924

SOCIÉTÉ DES

FONDERIES DE CUIVRE DE LYON, MACON ET PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Pravaz, Lyon.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : La Société prendra fin le 10 juillet 1933.

Objet : Commerce et fabrication des métaux ouvrés, construction mécanique et vente de tous produits industriels s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Balay, notaire, le 10 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer à tous les actionnaires 5 0/0 sur le capital non amorti des actions. Le surplus est réparti : 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mme Bénédicte-Victorine-Marie Franc ; MM. Jean-Marie, dit Sainte-Marie Audras ; Marcel Bechetoille ; Jules Girardot, René Luguet, Victor Vermorel.

Commissaire : M. Emile Michaud

925

SOCIÉTÉ DES

FONDERIES DE MÉGRINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue Pillet-Will, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 4,000 fr. attribuées à la Société Métallurgique de Mégrine en rémunération partielle de son apport (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 50 années, du 9 mars 1914.

Objet : Le traitement des minerais en général, et en particulier l'exploitation d'une usine de fusion de minerais de plomb à Mégrine, régence de Tunis ; l'achat et la vente de tous minerais et leurs produits et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Grange, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de 20 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil ; le solde : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Cornudet, Schuhmann, Schmitz, Cayard, Jalabert.

Commissaires : MM. G. Détré, A. Bertrand.

926

SOCIÉTÉ DES

FONDERIES DE SURESNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, rue de Nanterre, Suresnes.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 927

SOCIÉTÉ DES

FONDERIES GOBY ET MIGNON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue du Chemin-Vert, Clichy.*

Capital : Cent quarante mille francs.
Durée : 50 ans. 928

SOCIÉTÉ DES FONTES SYNTHÉTIQUES DE LA PICADÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 62, rue Caumartin, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 1,000 fr. chacune.

Durée : 5 ans, à partir du 4 janvier 1917.

Objet : La fabrication et la vente des fontes synthétiques (procédés Ch. et A. Keller).

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende. Le surplus des bénéfices sera réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Keller, Gros, Ferby, Manteau.

Commissaires : MM. Robert, Bosson. 929

SOCIÉTÉ DES FONTES SYNTHÉTIQUES DU MIDI

Siège social : 3, *rue Vignon, Paris.*

NOTICE

Capital social : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 25 ans.

Objet : La création d'une usine à Villefranche de Conflent devant utiliser la puissance électrique disponible de la Compagnie des Chemins de fer du Midi pour la fabrication, en vue des besoins de la Défense nationale, de fonte synthétique et de ferro-silicium à basse teneur par les procédés Ch. A. Keller ; l'exploitation de toutes industries utilisant l'énergie électrique ; faire toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières et financières se rattachant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris, 4 juillet 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende pour les actions privilégiées, somme nécessaire pour fournir à toutes les actions d'apports un intérêt de 5 0/0, 10 0/0 au Conseil d'administration ; le solde sera réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Léon Mougeot, Charles-Albert Keller, Albert Galicier, Léonce Blanchet, Henri Bernardin, François Lesire.

Commissaires : MM. Louis Manteau, Laporte, suppléant. 930

SOCIÉTÉ DES FORGES DE BILLANCOURT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, rue d'Anjou, Billancourt.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 25 années.

Objet : La fabrication et la vente de pièces forgées et estampées ; la représentation de toutes usines métallurgiques ; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous établissements industriels ou commerciaux.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par M. Moyne, notaire à Paris, le 28 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires se réunissent chaque année dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'inventaire.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Naffrechoux, A. Chardon, J. Chardon.

Commissaires : M. Epoulet. 931

SOCIÉTÉ DES FORGES ET ACIÉRIES DES ÉPINETTES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Saint-Ouen.

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 50 ans. 932

SOCIÉTÉ DES FORGES ET TRÉFILERIES BELLANGER FRÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *route de la Révolte, Neuilly-sur-Seine.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 25 ans. 933

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉTALLURGIE ÉLECTRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 106, *boulevard Haussmann, Paris.*

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 99 ans. 934

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MÉTAUX PYROGÈNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 84, *boulevard Jourdan, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 935

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DE LA LOIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 96, *rue de la Victoire, Paris.*

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. espèces.
Durée : 99 années.
Objet : Toutes opérations relatives à la métallurgie et de tous ses sous-produits et toutes celles utiles à l'exploitation de l'objet social.
Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris, 28 décembre 1917.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice et composée des actionnaires propriétaires de 25 actions au moins ou les représentant.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions pour leur montant libéré et non amorti, 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration. Le solde, sauf réserves ou report décidé par une majorité des deux tiers de l'Assemblée générale, aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Aguillon (Jacques-Emile), La Bonnardière (Emmanuel), Couriot (Charles-Henri-Gustave), Laffleur de Kermaingant (Pierre-Paul), Morin-Pons, Regnauld de Bellesuize (vicomte de), de Saint-Laumer (Raoul-Dominique) et Semallé (comte de).
Commissaire : M. West. 937

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Le Mans, au lieudit « Pied sec », section de Pontlieue.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr. chacune, dont 10,000 attribuées à M. Blondeau en représentation de ses apports.
Durée : 50 années.
Objet : D'une part, l'industrie et le commerce de la fonderie et de la mécanique en général, et, d'autre part, toutes opérations d'achat et de vente, de commission, de location, concernant toutes fournitures au service de l'Etat et des communes, aux sapeurs-pompiers, aux Sociétés de tirs, aux Sociétés sportives, etc.
Acte constitutif : Reçu par Me Roux, notaire au Mans, le 2 octobre 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cinq membres au moins et douze au plus.
Administrateurs : MM. Lucien Demangel, Joseph Demangel, Prévost, Manen et Blondau.
Commissaires : MM. Collet et Dury. 938

SOCIÉTÉ NORMANDE DE MÉTALLURGIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *boulevard Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante-deux millions deux cent mille francs, divisé en 208,000 actions de 250 francs entièrement libérées.
Obligations : 46,500,000 fr. en 93,000 obligations de 500 fr. à 6 0/0 net d'impôts, émises en janvier 1917 et août 1918, coupons 15 janvier-15 juillet.
La Société Normande de Métallurgie, par ses conventions avec la Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Caen, a pris la charge des 30,000,000 de francs d'obligations émises par cette dernière (15,000,000 à 4 1/2 0/0 et 15,000,000 à 5 0/0).
Bons décennaux : 13,500,000 fr. en 27,000 bons de 500 fr. à 6 0/0 net d'impôts émis en août 1917 ; coupons 15 février-15 août.
Durée : 99 ans, du 16 mars 1916.
Objet : Fours à coke, hauts fourneaux, aciéries, laminoirs, fonderies, exploitation de mines.
Assemblée générale : Entre janvier et juillet, suivant la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 7.75 comme intérêt au capital-actions (intérêt cumulatif). Le surplus, après prélèvements et réserves, à raison de 4 0/0 au Conseil, ensuite cinq huitièmes du reste aux actionnaires et trois huitièmes à la Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Caen.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Eugène Schneider.
Vice-présidents : MM. E. Heurteau, Le Chatelier.
Membres : MM. J. Aubrun, J. Barois, L. Bassal, G. Bénard, A. Bonzon, C. Cavallier, M. de Courville, R. Delaunay-Belleville, A. Fournier-Cussac, H. de Freycinet, F. Guérin, H. Lartigue, Th. Laurent.
Commissaires des comptes : MM. J. Chazaud, A. Le Brun, J. Millet. 939

SOCIÉTÉ HORME ET BUIRE

Siège social : 8, *rue Victor-Hugo, Lyon.*

NOTICE

Capital : Neuf millions de francs, divisé en 90,000 actions de 100 fr. chacune.
Parts bénéficiaires : 5,500 francs.
Durée : 50 ans.
Objet : L'acquisition, par voie d'apport ou autrement, de tout ou partie de l'actif de la Société anonyme des Fonderies et Forges de l'Horme ; toutes opérations commerciales ou industrielles, métallurgie ou d'automobile, et toutes affaires s'y rattachant.
Répartition des bénéfices : 10 0/0 au Conseil d'administration, 72 0/0 aux actions à titre de premier dividende, 18 0/0 aux parts bénéficiaires.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Thomasset et l'un de ses collègues, le 18 juin 1895. Modifications reçues par Me Curis, notaire à Lyon, les 18 juin 1898, 17 août 1898, 21 avril 1910, 5 juillet 1910 et 18 novembre 1916. 940

USINES MÉTALLURGIQUES DE BOUCHAIN (NORD)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à Bouchain (Nord).

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 300 actions de 10,000 fr., dont 15 entièrement libérées ont été attribuées à la Société des Couleurs zinciques, 40, avenue Victor-Hugo, à Aubervilliers, et 285 souscrites en numéraire et libérées d'un quart.
Durée : 50 années, du 24 novembre 1913.
Objet : Le traitement de tous minerais et matières premières quelconques pour la production du zinc et de ses dérivés, ainsi que tous autres métaux et de leurs dérivés ; la fabrication et le broyage des couleurs ; le commerce, l'achat et la vente des couleurs et de tous produits naturels, industriels et chimiques, de quelque nature que ce soit, servant ou pouvant servir à la peinture, coloration, teinture ou autres usages similaires ; le traitement de tous minerais, terres, alcools, vernis et substances quelconques servant à la fabrication des couleurs et produits similaires ; la commission, la consignation, l'achat et la vente, et généralement toutes opérations commerciales ou industrielles relatives à toutes matières et marchandises se rattachant directement ou indirectement aux industries et commerce ci-dessus. Le tout, tant en France, dans les colonies, pays soumis ou protectorat, que dans tous les pays étrangers.
Acte constitutif : Reçu par Me Risbourg, notaire à Bouchain, le 13 octobre 1913.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 10 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêts sur le capital versé et non amorti. Le solde : 20 0/0 au Conseil d'administration et 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le marquis de Créqui-Montfort, F. Pisart, L. Polain.
Commissaires : MM. A. Bare, E. Soulas. 941

ALLIED MACHINERY COMPANY DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *rue de Rocroy, Paris.*

NOTICE

Capital social : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 francs.
Durée : 99 ans.
Objet : L'industrie métallurgique s'appliquant à tous métaux et minerais, fabrication et commerce de tous appareils et machines ; les opérations industrielles, commerciales, agricoles et financières concernant les métaux, les bois, les cuirs et les tissus, leurs dérivés et succédanés et pouvant concourir principalement ou accessoirement à la production et à leur emploi, ainsi que machines et appareils, et leur exploitation sous quelque manière que ce soit ; tous transports de personnes et de choses sous quelque forme que ce puisse être ; l'acquisition, la construction, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles ainsi que leur revente ou location ; les opérations se rattachant aux brevets français et étrangers, brevets de perfectionnements, procédés, inventions, marques de fabrique intéressant directement ou indirectement le commerce ou l'industrie de la Société ; la concession et l'acquisition de toutes licences totales ou partielles desdits brevets ; toutes opérations se rattachant auxdits objets.
Acte constitutif : Déposé chez Me Josset, notaire à Paris, le 10 octobre 1916.
Année sociale : 1er décembre au 30 novembre.
Assemblée générale : Dans le courant du trimestre qui suit la clôture de l'exercice. Tout actionnaire ou son mandataire peut prendre part à toute Assemblée générale.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au moins pour le fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Composé de trois membres au moins et de cinq membres au plus propriétaires de cinq actions au moins. 942

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BARDIN, RENARD ET BOUCHE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, *rue de la Briche, Saint-Denis.*
(4, *impasse des Moulins-Généraux.*)

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années, à partir du 31 juillet 1917.

Objet : L'exploitation d'ateliers de constructions mécaniques, l'exploitation directe ou indirecte, et également en tous pays de toutes inventions pouvant concerner la partie de l'objet social ainsi que de tous brevets, licences de brevets, marques et procédés par la Société à un titre quelconque.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Tous les ans, au plus tard dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil d'administration ; le solde reviendra aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bardin, Renard, Couche et Salmon.

943

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS F. WENGER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13 *et* 15, *chemin Guilloud, Lyon.*

NOTICE

Capital : Un million huit cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : a) Matériel de brasserie ; *b*) manutention mécanique ; *c*) réducteurs de vitesse ; *d*) fonderie (fonte grise et aluminium).
Acte constitutif : 15 et 28 décembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Tenue dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour un intérêt de 5 0/0 au capital. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration. Le solde à la disposition de l'Assemblée générale. Fonds de réserve et d'amortissement non productif d'intérêt.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. René Laederich, industriel, Paris-Epinal, régent de la Banque de France.
Administrateur délégué : M. Emile Brumm, ingénieur des Arts et Manufactures.
Administrateur : Mme veuve Wenger. 944

ASCENSEURS ROUX-COMBALUZIER

(Etablissements Vernes, Guinet, Sigros & Cie)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, *rue Tiphaine, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 300 actions de 10,000 fr., dont 220 d'apport entièrement libérées attribuées à la Société « Vernes, Guinet, Sigros et Cie ».
Durée : 50 années, du 23 février 1914.
Objet : L'exploitation sous le nom commercial « Ascenseurs Roux-Combaluzier » des Etablissements « Vernes, Guinet, Sigros et Cie » ; la fabrication, l'entretien et le commerce des ascenceurs, des monte-charges, appareils de levage, transbordeurs et élévateurs de toutes catégories, ainsi que des appareillages électriques, hydrauliques, à air comprimé, mécaniques ou autres.
Acte constitutif : Reçu par Me Lesguillier, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé ; sur le surplus : 10 0/0 au Conseil quand il est composé de cinq membres au plus, 15 0/0 au Conseil quand il est composé de plus de cinq membres ; le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Vernes, Guinet, Sigros, Célestin Bouichon, Antoine Bosselut.
Commissaires : MM. Gaston Bedenne et P. Combaluzier 945

ATELIERS ATLAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *route de la Révolte, Levallois-Perret.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 20 ans.
Objet : Constructions mécaniques.

946

ATELIERS A. PEUGEOT ET TONY HUBER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 197 *ter, rue Saint-Charles, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 10 années.
Objet : La construction mécanique, notamment pour moteurs et véhicules automobiles, pour les groupes moteurs et pour la navigation ; la fabrication des moteurs à tous usages, et généralement toutes opérations industrielles et commerciales concernant l'application des moteurs ou pouvant s'y rattacher directement ou indirectement.
Acte constitutif : Déposé les 10 et 13 juin 1914, en l'étude de Me Clet, notaire à Longjumeau (S.-et-O.).
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1° Un vingtième affecté au fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, 5 0/0 des sommes libérées ; après ces prélèvements, il est attribué au Conseil d'administration 10 0/0 du reliquat.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Armand Peugeot, Tony Huber, Paul Fabre. 947

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DE COLOMBES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue de Valmy, Colombes.

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Toutes constructions mécaniques. 948

ATELIERS DE MÉCANIQUES RÉUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 113, *rue Lafayette, Paris.*

Capital : Cent cinq mille francs.
Durée : 15 ans.
Objet : Opérations se rapportant à la mécanique. 949

ATELIERS ET CHANTIERS DE CHOISY-LE-ROI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : avenue Morillon, Choisy-le-Roi (Seine).

NOTICE

Capital : Un million huit cent mille francs, divisé en 3,600 actions de 500 fr. chacune, dont 1,084 entièrement libérées attribuées à MM. Rancelant et Ollivaud en représentation de leurs apports.
Durée : 99 ans.
Objet : La construction de tous bateaux, de tous matériels d'entreprises de travaux publics et de transports par eau, routes, voies ferrées et aériennes, de chaudronneries, tôleries, de toutes constructions métalliques quelconques.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Acte constitutif : Reçu le 27 décembre 1917 par Me Blanchet, suppléant de Me Ducaille, notaire à Paris.
Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre et composée de tous les actionnaires possédant au moins 20 actions.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties ; sur le restant, il sera alloué 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cinq membres au moins et dix au plus, lesquels doivent être propriétaires de 25 actions au moins affectées à la garantie des actes de leur gestion.
Administrateurs : MM. Bonnardel, Damour, Guillet, Ollivaud, Rancelant, Thibault.
Commissaires : MM. Amiet et Vanel. 950

ATELIERS MÉCANIQUES DE CLAMART

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
29, *avenue du Bois-de-Boulogne, Clamart.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : L'exploitation d'une usine située à Clamart faisant la construction de moteurs, la boulonnerie, l'estampage, et en général tous travaux ayant trait à l'industrie métallurgique et toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Bachelez, notaire à Meudon, le 12 avril 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : Un vingtième des bénéfices pour un fonds de réserve.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Destombe, D. Filleaud, R. Robin.
Commissaire : M. G. Fromage. 951

ATELIERS MODERNES DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue Alfred-de-Vigny, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr.
Durée : 50 ans, à partir du 29 août 1917.
Objet : L'industrie de la mécanique en général, et notamment la fabrication, l'achat, la vente, la location, l'exploitation de tous mécanismes, pièces détachées, instruments et appareils quelconques se rattachant à la locomotion.
Acte constitutif : Reçu chez Me Laverne, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actions un premier dividende représentant un intérêt de 6 0/0 du capital. Du surplus seront distraits 10 0/0 pour le Conseil d'administration, 10 0/0 à la disposition du Conseil, ciété, 10 0/0 à la disposition du Conseil d'administration. Le solde sera réparti comme suit : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Amichaud, Cacadier, Hénon, Lesage, Mme Capitaine.
Commissaires : MM. Boucrel, Aubin.
952

ATELIERS NEYRET, BEYLIER ET PICCARD, PICTET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : provisoirement à Grenoble, 32, avenue Félix-Viallet.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 99 ans, à partir du 23 mars 1917.
Objet : La création et l'exploitation d'ateliers de construction de machines, et plus spécialement de turbines hydrauliques ; la création en France ou à l'étranger de toutes usines et installations hydrauliques, leur vente ou leur location.
Acte constitutif : Reçu chez Me Chapon, notaire à Grenoble.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 5 0/0 à titre d'intérêts, 15 0/0 du surplus pour constituer une réserve statutaire ; le surplus sera réparti comme suit : 15 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 à la disposition du Conseil, 75 0/0 aux actionnaires à titre de superdividende, 75 0/0 des bénéfices revenant à toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Neyret, industriel ; Beylier, Neyret, constructeur.
953

ATELIERS OTIS-PIFRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 161, *rue de Courcelles, Paris.*

NOTICE

Capital : Six millions de francs, divisé en 12,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : Du 28 octobre 1913 au 31 décembre de l'an 2000.
Objet : La construction mécanique et électrique, soit spéciale à l'industrie des ascenseurs, soit générale, et plus immédiatement à l'exploitation des ateliers Abel Pifre à Paris et à Albert (Somme), et généralement toutes opérations s'y rattachant.
Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions ; le surplus : 90 0/0 aux actions et 10 0/0 au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Abel Pifre, Edmond Pifre, W. Delevan-Baldwin, R.-H. Thorpe, John Covington Knapp, Clarke.
Secrétaire du Conseil : M. Henri Deleau.
954

B. C. V.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
46 et 48, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr. chacune, dont 300 attribuées aux apporteurs.
Objet : Construction mécanique et toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à cet objet principal.
Acte constitutif : Reçu par Me Dubost, notaire à Savigny-sur-Orge, le 15 février 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit chaque année dans les trois mois qui suivent la clôture de l'inventaire.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Le surplus réparti ainsi : 15 0/0 au Conseil et le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jean Boué, Pierre Lambert, Emile Auger, Georges Vauquier.
Commissaires : MM. Edouard Mallevault et Lex.
955

BOULONNERIES DE LA VENCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Guignicourt-sur-Vence (Ardennes).

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr.
Durée : 30 années.
Objet : La fabrication et la vente de la boulonnerie et de la ferronnerie en général ; l'exploitation de tous établissements industriels et usines créés ou à créer.

Acte constitutif : Reçu chez Me Noizet, notaire à Charleville.

Année sociale : Du 1er septembre au 31 août.

Assemblée générale : Composée des porteurs d'une action, chaque année dans les deux mois qui suivront la fin de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 à la réserve, 10 0/0 aux administrateurs, 20 0/0 à la disposition du Conseil, 50 0/0 aux actionnaires, sauf prévision d'amortissement par la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Lamotte, A. Hennecart, F. Blairon, Gustave Despas, Georges Despas.

Commissaire : M. A. Chaineaux.

956

CALOR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 200, rue Boileau, Lyon.

Capital : Deux cent mille francs.
Objet : Appareils de chauffage.
Durée : 50 ans. 957

CARBURATEUR FILL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, rue Vauban, Nantes.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : L'exploitation d'une usine de fabrication et d'un fonds de commerce en carburateurs dits « carburateurs Fill » ; toutes entreprises que nécessiteront la fabrication, l'exploitation et la vente des articles produits par la Société.

Acte constitutif : Déposé les 15 et 16 juin 1914 en l'étude de Me Potiron, notaire à Nantes.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du deuxième trimestre suivant l'exercice écoulé.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, la somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes libérées. Le solde est réparti comme suit : 15 0/0 au Conseil d'administration, 70 0/0 aux actionnaires, 15 0/0 aux propriétaires de parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Billeheurst, baron d'Argenton, Jean Babin-Chevaye, René Babin--Chevaye, Louis Gaubert, Auguste Dupuis, Gustave Bonduelle père, Jules Bonduelle, Eugène Bauche.

Commissaires des comptes : MM. Louis Réveillant-Cheval, Edouard Huyard.

958

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DE LOCOMOTIVES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 177, avenue de Clichy, Paris.

NOTICE

Capital : Dix-huit millions de francs, divisé en 36,000 actions de 500 fr. chacune. Bénéficiaires des apports : Société de constructions des Batignolles, Compagnie de Châtillon-Commentry-Neuves-Maisons.

Durée : 50 années, du 6 juin 1917.

Objet : Toutes expertises et constructions métallurgiques, métalliques, électriques, notamment de locomotives, et toutes opérations accessoires se rattachant à l'objet principal.

Acte constitutif : Reçu par Me Constantin, notaire à Paris, le 23 mai 1917.

Année sciale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Sur le solde, la somme suffisante pour servir aux actions un premier dividende de 5 0/0. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Goin, Barbière, Darey, Fabre, Guernezud, Lévy, Lapisse, Touron, Fouquet, Gaboret.

Commissaires : MM. Nandot, Lampre.

959

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE

(Procédés Sulzer)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue Boissy-d'Anglas, Paris.
Téléphone : Elysées 43-55, 43-56.

NOTICE

Capital : Dix millions de francs, divisé en 10,000 actions de 1,000 fr. chacune, dont 1,200 (actions d'apport) entièrement libérées attribuées à la Société Sulzer.

Objet : La fabrication, construction, installation et commerce de tout matériel mécanique.

Acte constitutif : Reçu par Me Constantin, notaire, 9, rue Boissy-d'Anglas, le 12 décembre 1917.

Année sciale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 5 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actionnaires et 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. E. Reumaux.
Vice-président : M. Th. Laurent.
Administrateurs délégués : MM. C. Cavallier, J. Puech, R. Sulzer, H. Wolfer-Sulzer.
Commissaires : MM. L. Aubin, E. Morel.
960

COMPAGNIE DE CONSTRUCTIONS MODERNES AU MAROC

Siège social : 53, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr., dont 750 d'apports attribuées aux apporteurs. Parts de fondateur : 500.
Durée : 50 années, du 22 janvier 1914.
Objet : L'entreprise au Maroc de travaux de construction de toutes sortes ; la fabrication et le commerce de tous produits employés dans ce genre de travaux, et généralement toutes opérations commerciales, financières et industrielles et immobilières utiles aux objets de la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Bachelez, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice, composée des propriétaires de cinq actions au moins.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actionnaires. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Girard, Amiot, M. Piot, G. Lepel-Cointet, F. Bompart.
Commissaire : M. le vicomte A. de Maud'huy.
961

COMPAGNIE PARISIENNE DE MÉCANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, rue Le Peletier, Paris.

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 2,400 actions de 250 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : L'industrie et le commerce en tous pays et sous toutes ses formes de tout ce qui peut concerner directement ou indirectement la mécanique et la métallurgie.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 27 août 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Asesmblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, les porteurs d'au moins 10 actions.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la reserve légale, 6 0!0 aux actions. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil, 20 0/0 aux parts bénéficiaires et 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. d'Eaubonne, Dillies, Favurses, Daryé.
Commissaires : MM. Poisson, Herbaux.
962

COMPTEURS A. T.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue Villaret-Joyeuse, Paris.

NOTICE

Capital : Cent quarante mille francs, divisé en 1,400 actions de 100 fr., dont 1,000 d'apport attribuées à M. Werner.
Durée : 50 années, à compter du 7 février 1914.
Objet : L'exploitation et la mise en valeur de toutes inventions concernant les indicateurs de vitesse et tous appareils de précision se rattachant à la mécanique en général ; la fabrication, l'achat, la vente de tous indicateurs et appareils de précision, notamment de ceux concernant l'industrie automobile, les chemins de fer, etc. ; l'achat, la vente, l'exploitation, la rétrocession totale ou partielle de tous brevets ou licences de brevets se rattachant à cette industrie ; l'acquisition et l'exploitation de l'établissement industriel de fabrication et vente d'indicateurs de vitesse, exploité à Paris, rue Villaret-de-Joyeuse, n° 1, par M. Werner, et en général toutes opérations commerciales ou industrielles se rattachant aux objets ci-dessus désignés.
Acte constitutif : Reçu par Me Rafin, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er décembre au 30 novembre.
Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice, composée de tous les actionnaires.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateur unique : M. L.-A. Werner.
Administrateur suppléant : M. Georges Roch.
Commissaire aux comptes : M. Gilbert Barrière.
963

CONSORTIUM DE CONSTRUCTEURS DE MACHINES AGRICOLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, rue de Lancry, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : Prendra fin six mois après la signature de la paix.
964

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DE L'EST

Siège social : à Epinal, au champ du Pin, route de Miremont.

NOTICE

Capital social : Deux cent mille francs, divisé en 200 actions de 1,000 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : L'exploitation de un ou plusieurs ateliers de constructions mécaniques ; tout ce qui, directement ou indirectement, peut se rattacher à cette industrie, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Aux termes d'un acte reçu par Me Laurent, avocat suppléant Me Weymuller, notaire à Epinal, 2 janvier 1917.
Assemblée générale : Dans le courant des six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 6 0/0 du surplus pour le Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Juillard-Hartmann, Paul Landerlin, Fernand Broussousse.
Commissaires : MM. Camille Aubry, Jean Martin. 965

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DE CHAMBLY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue Choron, Paris.*
Usine à Chambly (Oise).

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 années.
Objet : Construction de machines pour chaussures.
Acte constitutif : Reçu le 30 juin 1917 par Me Bertrand Taillet, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Administrateur délégué : M. O. Boa. 966

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, *avenue Philippe-Auguste, Paris.*

Capital : Deux cent vingt-cinq mille francs.
Durée : 75 ans. 967

ÉTABLISSEMENTS BEAUGEARD ET LAUMEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 102, *rue de Charonne, Paris.*

Capital : Huit cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Machines, outils et fournitures pour la fabrication des chaussures. 968

ÉTABLISSEMENTS BONNET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 96, *boulevard de Paris, Marseille.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Entreprise de constructions industrielles. 969

ÉTABLISSEMENTS GUINCHARD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *quai de Passy, Paris.*
Siège administratif : Velars-sur-Ouche (Côte-d'Or).

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en deux mille actions de 500 francs, dont 530 attribuées à MM. Guinchard et épouse Quenisset, à titre d'apport de leur établissement industriel de Velars, d'immeubles divers, brevets et machines.
Durée : 30 années.
Objet : Fabrication et vente d'outils et de machines-outils pour travailler le bois et le fer, de transporteurs, d'élévateurs, de grues, de pièces de forge et de mécanique, de ferronnerie et d'estampage ; toutes opérations utiles à cet objet.
Acte constitutif : Me Courcier, notaire à Paris, substituant Me Amy, 23 septembre 1918.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil, 15 0/0 à la disposition du Conseil pour les répartir entre le personnel ; le surplus à la disposition de l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Pézieux, G. Pichard, O. Chauveau.
Commissaires : MM. H. Cordes et L. Pavard. 970

ÉTABLISSEMENTS GUSTAVE DETILLEUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *avenue Marceau, Courbevoie.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 6,000 actions de 250 fr.

Durée : 50 années.

Objet : L'industrie et le commerce en tous pays et sous toutes ses formes de tout ce qui concerne la mécanique, la métallurgie et l'aviation ou s'y rattache directement ou indirectement, plus spécialement l'exploitation de toutes entreprises de mécanique et métallurgie et notamment l'exploitation d'ateliers de mécanique situés à Courbevoie, 39, avenue Marceau.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Constantin, notaire à Paris, le 26 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires sont réunis chaque année dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Franqueville, Detilleux, Giraud, Limpens de Borman, Michel, Lambert.

Commissaires : MM. Burky, Dehaye. 972

ÉTABLISSEMENTS HELDT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue de la République, Lyon.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 29 ans 10 mois.
Objet : Matériel industriel. 973

ÉTABLISSEMENTS JACQUEMARD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : *Lieu de Montrambert, à La Ricamarie, près Saint-Etienne (Loire).*

Capital : Deux millions cinq cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Boulonnerie, ferrure électrique. 975

ÉTABLISSEMENTS J. BEHA

(Anciens Etablissements Berghet, André et Beha Réunis)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : *Remiremont (Vosges).*

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Forges, fonderies et constructions mécaniques. 976

ÉTABLISSEMENTS LEJEUNE ET H. MICHEL-LÉVY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *impasse du Moulin-Joly, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 250 fr. chacune, sur lesquelles 1,600 entièrement libérées sont attribuées à M. Michel Lévy en représentation de ses apports.

Durée : 50 années.

Objet : La mécanique en général dans toutes ses applications.

Acte constitutif : Reçu par Me Videcoq, notaire à Paris, le 15 juin 1914.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires 5 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil pour être répartis entre les administrateurs et le personnel.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Henri-Michel Lévy, Albert-Michel Lévy, Marcel Guillain.

Commissaire : M. Oscar Kiépe.

Commissaire suppléant : M. Fernand-Clément-Henri Bouillie. 977

ÉTABLISSEMENTS SOHIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 121, *rue Lafayette, Paris.*

Capital : Huit cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Constructions et métallurgie. 978

ÉTABLISSEMENTS TEISSET-ROSE-BRAULT

Siège social : 14, rue du Ranelagh, Paris.

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 3,000 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes entreprises et opérations de constructions mécaniques destinées à tous genres d'industrie ou à tous emplois particuliers sans limitation ni réserve, et notamment celles s'appliquant aux objets ci-dessus spécifiés.

Acte constitutif : Suivant acte reçu le 22 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires se réunissent dans les quatre mois de la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 6 0/0 à titre de premier dividende, 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 10 0/0 pour le Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Teisset, G. Rose, A. Brault, R. Brault, J. Rose, Leconte, P. Rose, Vuillaume.

Commissaires : MM. Chariot et Salle. 979

ÉTABLISSEMENTS VANET ET COLLOT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue Hautpoul, Paris.

Capital : Sept cent cinquante mille francs.
Objet : Appareils électriques. 980

FORGES ET ATELIERS DE LA LONGUEVILLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 50, rue de Lisbonne, Paris.

NOTICE

Capital : Vingt-cinq millions de francs, divisé en 100,000 actions de 250 fr., dont 24,484 souscrites en numéraire et libérées de la moitié et 5,516 en représentation de l'apport en terrains et propriétés et avantages divers, sis à la Longueville (Nord), fait par M. le baron Edouard Empain.

Parts de fondateur : 20,000, dont 10,000 attribuées à M. le baron Ed. Empain.

Durée : 99 années, à dater du 16 septembre 1913.

Objet : Toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, à la Longueville et en d'autres lieux, spécialement celles se rattachant directement ou indirectement à la construction du matériel de transport et de travaux publics, aux machines et matériel agricoles, aux charbonnages, mines, à la métallurgie, à l'électricité et à ses applications diverses et à la distribution de l'énergie électrique et de toutes autres forces, à l'industrie de la construction électrique, à celle de la construction en général, ainsi qu'à tous autres modes de transports en commun, et en général à toutes industries mécaniques, métallurgiques, charbonnières, minières, chimiques, électro-chimiques, et au commerce et l'industrie de l'eau, du gaz, etc.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, le 1er septembre 1913.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, jusqu'à concurrence du dixième du capital social, 4 0/0 aux actionnaires au titre de premier dividende, une somme à la disposition de l'Assemblée générale pour réserve extraordinaire et amortissements, 0 fr. 50 0/0 de l'excédent pour chacun des membres du Conseil d'administration, 1 0/0 pour le directeur délégué ; le surplus : 70 0/0 aux actions et 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Daniel Berthelot, R. Boulvin, E. Harmant, Legouez, de Courville, Fournier, F. Empain.

Secrétaire général : M. G. Mascart.

Commissaires annuels des comptes : MM. B. Boyer, Chazaud. 981

FORGES ET ESTAMPAGES DE SURESNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, rue du Commandant-Rivière, Suresnes.

Bureaux : 7, rue Salomon-de-Rothschild, Suresnes.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication, la vente de pièces de mécanique, etc.

Acte constitutif : Reçu par Me Revel, notaire à Paris, le 4 août 1917.

Année sociale : Du 1er septembre au 31 août.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour payer aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur l'excédent, il est prélevé 20 0/0 pour le Conseil d'administration, 60 0/0 pour les actionnaires et 20 0/0 pour les parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Blum, Haffrechoux, Demangel, Richard, Milard.
Commissaire : M. Simon. 982

LA FRANCO-BELGE DE FORGE ET ESTAMPAGE

Siège social : 8, *rue Angélique-Vérien, Neuilly-sur-Seine (Seine).*

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 30 années.
Objet : La fabrication de toutes pièces estampées ou forgées, brutes ou usinées et la fabrication et la vente de tous appareils, pièces et objets quelconques se rattachant à l'industrie mécanique.
Acte constitutif : Reçu par Me A. Dubost, notaire à Savigny-sur-Orge, 11 octobre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lucas, Fouquet, Barthélemy.
Commissaire : M. Edouard Mallevault. 983

LA MÉCANIQUE INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 183, *rue Lecourbe, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 984

LA MOTOCULTURE FRANÇAISE

Siège social : 41, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr.
Durée : 50 années.
Objet : La fabrication, la construction, la vente et la location de tous appareils mécaniques d'agriculture et notamment de ceux dits « motoculteurs » et « motocultivateurs », inventés par l'ingénieur Konrad de Mayenburg.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 30 juin 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende. 985

LA NORIA

SOCIÉTÉ A PARTICIPATION OUVRIÈRE

Siège social : 77, *avenue Parmentier, Paris.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Constructions mécaniques. 986

LA PRÉCISION MÉCANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue Vergniaud, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinquante mille francs, divisé en 2,100 actions de 500 fr. chacune, dont 300 libérées attribuées à M. Martet en représentation de ses apports.
Durée : 50 ans.
Objet : La fabrication d'outillage destiné à toutes industries d'organes mécaniques exigeant de la précision, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Déposé chez Me Laeuffer, notaire à Paris, le 1er décembre 1913.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Six mois après la clôture de l'exercice, composée des actionnaires possédant ou représentant 10 actions au moins, entièrement libérées des versements exigibles.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale. Sur le surplus : 1° l'amortissement que la Société jugera de faire subir aux divers éléments de l'actif social ; 2° la somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 5 0/0 du capital versé sur les actions et non amorti ; 3° les sommes que la Société croira devoir affecter à la création de réserves spéciales. Sur le solde : 12 0/0 au Conseil d'administration, 88 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. J.-B. Cottard.
Membres : MM. Jeannin, Holler, G. Chesnel.
Adjoint délégué : M. E. Martet.
Commissaires des comptes : M. P. Jousselme, M. J. Braive, adjoint. 987

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48, *rue Saint-Lazare, Paris*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs.
Durée : 30 années.
Objet : L'exploitation de tous brevets, procédés, instruments ou appareils propres à l'exécution de travaux de toute nature par la soudure autogène.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. André Le Chatelier.
Membres : MM. A. d'Arsonval, Charles Chapuis, Paul Delorme, Edmond Deschars, Frédéric Gallier, Paul Lefebvre-Délon, Louis Deseynes, Georges Steinheil.
Directeur : M. René Thomas.
Commissaire des comptes : M. Girodon.

988

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31, *place Saint-Ferdinand, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 300 actions de 1,000 fr. chacune, dont 60 actions d'apport de 1,000 fr. attribuées aux trois fondateurs apporteurs.
Durée : 99 années, à dater du 11 juillet 1916.
Objet : Fabrication et vente de tous ventilateurs et accessoires ainsi que de tous appareils de mécanique et de chaudronnerie.
Acte constitutif : Déposé chez Me Gréban, notaire à Saint-Germain-en-Laye, le 16 mai 1916.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Assemblée générale : Dans les cinq mois suivant la clôture de l'exercice social et comprenant tous les actionnaires propriétaires de cinq actions au moins ou représentant un groupe de cinq actions au moins.
Répartition des bénéfices : Après prélèvement de la réserve légale et des amortissements, la somme nécessaire pour fournir 6 0/0 du montant libéré des actions à titre de premier dividende. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions à titre de second dividende.
Dividendes des exercices 1916-1917 et 1917-1918, 6 0/0 par an net d'impôt du montant libéré des actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Henri de la Noë, chevalier de la Légion d'honneur.
Vice-président : M. Albert Hennecart, ingénieur des Arts et Métiers.
Administrateur délégué : M. Jules Beuzit.
Membres : MM. Antonin Tisserand et Léon Galtier, ingénieurs des Arts et Métiers.

989

LE MATÉRIEL MODERNE

Siège social : 30, *place de la Madeleine, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 250 francs chacune.
Durée : A compter du jour de sa constitution définitive au 31 décembre 1992.
Objet : L'exécution en France, dans ses colonies et pays de protectorat et à l'étranger, soit pour le compte de tiers, soit pour le compte de la Société, de tous travaux de construction mécanique, machines, appareils, outillages, etc., et de tous travaux de bois ou autres matériaux, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières et financières se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus mentionnés, ainsi que la participation à toutes opérations de ce genre, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de prise d'intérêt ou de toute autre manière.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Vigier, ayant suppléé Me Mahot de la Quérantonnais, notaire à Paris, le 31 janvier 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Il est tenu chaque année une Assemblée générale dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lebon, Blazeix, Ledoux, Hennebutte et Félizat.
Commissaire : M. Ch. Schefer.

990

LES CARROSSIERS LANDAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *place de Richelieu, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 500 actions de 1,000 fr. à libérer en numéraire.
Durée : 50 années, à dater du 10 mai 1918.
Objet : Faire en tous pays toutes opérations et toutes entreprises pouvant concerner directement ou indirectement les véhicules, le matériel roulant, les voies de communication.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, et Me Guilheur, notaire à Labrit (Landes).
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 8 0/0 aux actions, toutes sommes que l'Assemblée générale décidera de reporter à nouveau. Le solde : 90 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Lautier, Ed. Duguet, V. Malsan, A. Limange. 990 *bis*

LES ÉTABLISSEMENTS B. M. Z.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *cité Trévise, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 75 ans.
Objet : Outillage mécanique. 991

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS

(Les Fils de Jules Weitz)

Siège social : 111, *chemin des Culattes, Lyon.*

NOTICE

Capital : Trois millions deux cent mille francs, divisé en 6,400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : **50 années, à partir du 1er** octobre 1916.

Objet : La construction, l'achat, la vente, la location de chemins de fer portatifs et fixes et de tout matériel destiné aux travaux publics et en général toutes constructions mécaniques.

Acte constitutif : Reçu par Me Rousset, notaire à Cerdon.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le courant des six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 à la disposition des actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mme Weitz, MM. Geneste, Edmond Weitz, Albert Weitz, Taborin.

Commissaire : M. Redon. 992

L'OUTILLAGE FRANÇAIS

Siège social : 23, *rue Neuve, Lyon.*

NOTICE

Capital : Sept cent cinquante mille francs, divisé en 7,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : La fabrication et la vente de l'outillage mécanique en particulier et de toutes machines, outils ou appareils quelconques se rattachant d'une manière générale à l'industrie mécanique et métallurgique.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Giroud, notaire à Lyon, 3 janvier 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 75 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Basset, Burdin, Dechelette, Dumond, Lignon, de Ferrier comte de Montal, Prenat.
Commissaires : MM. Brechignac, Treppoz. 993

MANUFACTURE DE DÉCOLLETAGE, TOURNAGE ET ÉTIRAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : avenue Albert-Ier, Nevers

NOTICE

Capital : Un million huit cent mille francs, divisé en 18,000 actions de 100 fr., dont 6,000 entièrement libérées, attribuées à MM. Ginouvès, fondateurs, et 12,000 à souscrire en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Fabrication et vente de tout ce qui concerne le décolletage, le tournage, l'étirage au banc et la construction de toutes pièces mécaniques.

Acte constitutif : Me Dauphin, notaire à Nevers, 28 janvier 1918.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 20 0/0 au Conseil d'administration ; ensuite, sur le surplus, l'Assemblée décide le prélèvement pour tous amortissements et réserves. Le reste est attribué : 65 0/0 aux actions et 35 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ginouvès frères. 994

MATÉRIELS D'IMPRIMERIE ET MACHINES-OUTILS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 89, *rue de Bagneux, Montrouge (Seine).*

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 12,000 actions de 100 fr., dont 6,500 d'apport.

Durée : 30 années.

Objet : Toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant à la fabrication et à la vente du matériel de guerre des machines-outils, machines à imprimer, etc., et no-

tamment l'exploitation de l'établissement industriel située à Montrouge.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu par Me Cros, notaire à Corbeil, le 24 septembre 1918.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, composée des porteurs d'au moins 100 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, une somme nécessaire à 6 0/0 du montant non amorti des actions ; le solde : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la direction, 50 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. M. Burnand, A. Chavannes, R. de Cérenville, Crété, T. Dubreuil, C. Lheureux, A. Nicolas, J. Taillandier.

Commissaire : M. L. Bodard. 995

MATÉRIEL DE CULTURE MODERNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 63, *rue de Turbigo, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 50,000 actions de 100 fr. chacune, dont 24,500 actions d'apport attribuées à MM. Grivolas et à la Société en nom collectif Filtz, Elmlinger et Gaillard, en représentation de leurs apports.

Durée : 99 ans.

Objet : L'industrie et le commerce en tous pays et sous toutes formes de tout ce qui peut concerner directement ou indirectement la mécanique en général, et plus spécialement la construction, l'achat, la vente, la revente, l'échange et la location de tous appareils de toute nature, de toutes machines, instruments et outils agricoles, et tous ceux comprenant les industries similaires par procédés mécaniques, électriques ou autres.

Acte constitutif : Reçu par Me Bachelez, notaire à Paris, le 9 juillet 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre suivant la clôture de l'exercice et composée de tous les actionnaires propriétaires ou mandataires d'un groupe d'au moins vingt actions libérées des versements exigibles.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende l'intérêt à 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration et sur le solde : 70 0/0 aux actions et 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois membres au moins, neuf au plus.

Administrateurs : MM. Grivolas, Graux, Scemama, Filtz, Elmlinger, Caillard, Petit, Rouart.

Commissaires : MM. Leroy, Ract.

996

MOTEURS ET TURBINES A GAZ LAPERTOT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Le Rond-Point, Saint-Etienne.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur, 5,000.

Durée : 50 années.

Objet : La construction de moteurs et machines industrie mécanique.

Acte constitutif : Me Dupin, notaire à Saint-Etienne, juillet 1914.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, les porteurs de dix actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 aux actions. Le surplus : 15 0/0 seulement au Conseil. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Carrière, Minet, H. Peyre, Blanchard, P. Lapertot, Faure, P. Rochette.

Commissaires : MM. Chomette, Bonnet.

997

OMNIUM MÉCANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 64, rue de la Victoire, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., libérées d'un quart.

Durée : 50 années, du 1er janvier 1914.

Objet : La représentation de toutes Sociétés françaises et étrangères, la construction, la réparation, l'achat et la vente de toutes machines et appareils mécaniques de tous genres ; la participation dans toutes affaires ou entreprises se rapportant à l'objet social, par voie d'apport, fusion, souscription, achat de titres, droits sociaux, constitution de sociétés ou autrement, ainsi que la prise à bail et l'achat de toutes industries similaires ; la location et l'achat de tous immeubles nécessaires à l'exploitation de l'entreprise sociale, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant aux objets ci-dessus ou pouvant en faciliter l'extension.

Acte constitutif : Reçu par Me André Prud'homme, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 40 0/0 pour réserve spéciale, 5 0/0 du capital versé. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le docteur Guggenheimer, le docteur Otto Gertung, F. Boileau, A. Rivet, L. Vaillant.

Commissaires : MM. Marc Barbut, H. Cauzard. 998

SOCIÉTÉ ANONYME ARNOLD-WICKSTEED

Siège social : 2, *rue des Petits-Pères, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr. chacune, dont 2,500 entièrement libérées à M. Arnold Wicksteed.

Durée : 99 ans, à partir du 28 février 1917.

Objet : La fabrication, la vente, la location et l'exploitation de tous outils, appareils et machines, la petite et la grosse mécanique.

Année sociale : Du 1er février au 31 janvier.

Acte constitutif : Reçu chez Me Huillier, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; le surplus sera réparti aux actions à titre de dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Wicksteed, Besse, Hargraves, Wood, Heliopoulos.

Commissaires : MM. Georges-Henry Chantrey, William-Hébert Chantrey. 999

SOCIÉTÉ ANONYME DE

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET DE TRAVAUX D'ART

Siège social: 87, *boulevard Montparnasse, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 75 ans. 1000

SOCIÉTÉ ANONYME DE CONSTRUCTION MARITIME

(Ateliers et Chantiers de Bayonne)

Siège social : 1, *rue de Clichy, Paris.*

Capitql : Six millions de francs.
Objet : Constructions maritimes.
Durée : 99 ans. 1001

SOCIÉTÉ ANONYME DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DE CHAMBLY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue Choron, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années, à partir du 26 juin 1917.

Objet : L'industrie de la métallurgie, la fabrication et le commerce, tant en France qu'aux colonies, pays de protectorat et à l'étranger, des machines de cordonnerie et de toutes autres machines et objets fabriqués ; elle pourra également créer ou s'intéresser par voie d'apport et de souscription à toutes sociétés d'habitation à bon marché.

Acte constitutif : Reçu chez Me Bertrand-Taillet, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre qui suivra l'année sociale.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale ; les sommes nécessaires pour la création de tout fonds de réserve spéciale ou extraordinaire d'amortissement, de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Boa, Erichsen et Molenkamp.

Commissaires : MM. Fatout et Pidoux. 1002

SOCIÉTÉ ANONYME DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET D'APPAREILS DE VOIE DE LA PLAINE-SAINT-DENIS

(Anciens Etablissements Elwell, Pagnon & Cie)

Siège social : 194, *avenue de Paris, Saint-Denis (Seine).*

NOTICE

Capital : Un million, divisé en 2,000 actions de 500 fr. (930 de ces actions entièrement libérées sont attribuées à la Société Pagnon et Cie, en représentation de ses apports).

Durée : 50 années.

Objet : Les constructions mécaniques et métalliques de tous genres, la fabrication, l'achat et la vente de tous objets s'y rattachant ainsi que toutes exploitations et entreprises industrielles et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Mes Leroy et Tansard, notaires à Paris.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 2° la somme qui sera fixée par l'Assemblée générale annuelle sur la proposition du Conseil

d'administration pour être affectée aux amortissements ; 3° 5 0/0 aux actionnaires sur le montant libéré des actions. Le surplus des bénéfices sera réparti, savoir : 15 0/0 au Conseil d'administration ; sur le solde restant : 70 0/0 à toutes les actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Elisée et Georges Pagnon, Paul Sacerdote, Charles Blanc, Charles Ulmann, Maxime Laubeuf, général Edouard Château, Alfred Lang. 1003

SOCIÉTÉ ANONYME DE

FABRIQUE DE TUBES ÉTIRÉS DE BAGNOLET

Siège social : 26 et 28, rue du Pont-Vert, et 23 et 25, rue Jules-Ferry, Bagnolet (Seine).

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années, à courir du 1er juillet 1914.

Objet : La fabrication, l'achat et la vente des tubes de toutes sortes, en acier, cuivre et autres métaux ; l'acquisition, la reprise, la cession et l'exploitation de tous brevets et licences.

Acte constitutif : Déposé le 16 juin 1914, en l'étude de Me Haussmann, notaire à Saint-Dizier.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale. Sur le surplus des bénéfices, il sera prélevé une somme nécessaire pour assurer aux actionnaires 5 0/0 du montant de leurs actions entièrement libérées ou des versements effectués sur ces actions en cas de non libération. Enfin, le reliquat sera réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 à la disposition de l'Assemblée générale ordinaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Edouard Lang, André-Louis-Henri Robert, Henry-Louis Robert, Charles Thomas.

Commissaires des comptes : MM. Xavier Sender, Gabriel Robert. 1004

SOCIÉTÉ ANONYME DE

L'ÉCROU AUTOBLOC

Siège social : 4, rue du Général-Meusnier, Nantes.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 100, attribuées à M. Rivron.

Durée : 50 années, du 9 décembre 1913.

Objet : La fabrication et la vente d'écrous indesserrables, système « Autobloc » ; l'exploitations des brevets et additions de brevets pris ou à prendre pour écrous, ainsi que pour toutes inventions nouvelles se rattachant à la boulonnerie, la quincaillerie, la serrurerie, la mécanique ; l'acquisition, la prise à loyer de tous immeubles utiles et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Gicquel, notaire à Nantes.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'une action, dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 d'intérêt aux actionnaires, 5 0/0 du surplus à la réserve légale et 5 à 10 0/0 pour la constitution d'un fonds de prévoyance ; le solde : 10 0/0 au Conseil, 30 0/0 aux parts de fondateur et 60 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Maurice Berger, Ch.-Victor Bouduelle, Cyr-Albert Desbordes, C. Ganuchaud, Ch. Georget, A. Lennet-Debay, Albert Noël, Maurice-Charles-Michel Rivron. 1005

SOCIÉTÉ ANONYME DES APPAREILS DE MANUTENTION ET FOURS STEIN

Siège social : 3, rue d'Edimbourg, Paris.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr., dont 1,000 attribuées en rémunération des apports.

Durée : 50 années.

Objet : Etablissement et exploitation de bureaux, magasins, usines pour l'étude, la construction, le commerce de tous appareils et installations industrielles, et plus spécialement la construction de fours métallurgiques et à cémenter, à gaz, à huile lourde, etc., ainsi que de tous appareils de levage et de manutention ; prise, achat de tous brevets d'invention ou de perfectionnement ; toutes opérations industrielles, financières, commerciales.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 24 octobre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil d'administration, somme que l'Assemblée jugera nécessaire pour un fonds de réserve. Le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Berteaux, E. Henry, E.-Ch.-M. Chenard, H. Grandet, M.-Ch.-J.-B. de Loisy, H. Marette, J. Trasenster, G.-B. Zanardo, G. Forret. 1006

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CARBURATEURS GITS

Siège social : 52, rue Cosserat, Amiens.

NOTICE

Capital : Soixante mille francs, divisé en 600 actions de 100 fr. chacune, dont 100 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Gits. Parts de fondateur : 700, attribuées à M. Gits.

Durée : 30 années, du 29 décembre 1913.

Objet : La fabrication et la vente du carburateur Gits et de tous autres carburateurs, ainsi que toutes pièces usitées dans les moteurs d'automobiles ; la fabrication et la vente de tous moteurs d'automobiles ou autres moteurs analogues.

Acte constitutif : Reçu par Me Jarry, notaire à Amiens.

Assemblée générale : Pour tous les porteurs d'actions, dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions, pour les sommes dont elles sont libérées et non amorties ; le surplus : 50 0/0 aux actions et 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gits, Loisel, E.-L.-G. Quillart, A.-E. Vasseur.

Commissaire : M. A. Largillière. 1007

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ESSIEUX SEVERIN-BAUDUIN

Siège social : Bachant.
(route de Maubeuge).

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr., dont 81 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Vignez, Moirez et Blareau.

Durée : 30 années, du 25 août 1913.

Objet : La fabrication et la vente des essieux et étaux de toutes espèces et toutes opérations commerciales ou industrielles s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Charles Dubrez, notaire à Berlaimont.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, avant la fin d'octobre chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé et non amorti. Le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Vignez-Bauduin, Vignez-Dubuisson, Paul Moirez, Louis Blareau.

Commissaire : M. C. Guilhomon. 1008

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉTABLISSEMENTS E. W. BLISS & Cie

Siège social : 100, boulevard Victor-Hugo, Saint-Ouen.

Capital : Six millions de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Machines-outils. 1009

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉTABLISSEMENTS MÉCANIQUES BATHIAT ET CRÉPIN

Siège social : 8, rue de Lorraine, Levallois-Perret.

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Tous travaux de constructions mécaniques, tous travaux de décolletage, soit à façon, soit pour le compte de la Société en vue de la vente d'objets fabriqués.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Bertrand-Taillet, notaire à Paris, le 9 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année, il est tenu une Assemblée générale annuelle dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 7 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINSTRATION :

MM. Henri Manuel, Léon Bathiat, Jean Crépin, Jules Puissant-d'Agimont.

Commissaires : MM. Défossez, Quériaux. 1010

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉTABLISSEMENTS MOESH ET ROUMET

(L'Outillage Moderne)

Siège social : 120, boulevard Richard-Lenoir, Paris.

Capital : Sept cent cinquante mille francs.
Durée : 30 ans. 1011

SOCIÉTÉ ANONYME DES

EXCAVATEURS NORMAND ET D'HAILLE

Siège social : 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune, dont 200 entièrement libérées seront attribuées à la Société Nouvelle des Etablissements Decauville, et 900 à MM. Normand et d'Haille en rémunération de leurs apports.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes constructions mécaniques de toute nature et principalement d'excavateurs et de tous autres appareils ou objets se rattachant à ce genre de matériel ; toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières et même financières.

Acte constitutif : Reçu par Me Lefebvre et par Me Houdart, notaires à Paris, le 28 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année, dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour servir aux actions à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées ; le surplus sera réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Auguste Normand, Auguste d'Haille, René Brunnet, Charles Freynet, Ferdinand Malterre, Albert Orban.

Commissaires : MM. Léon Acard et Emile Carpentier. 1012

SOCIÉTÉ ANONYME DES

FORGES ET ATELIERS DE LA FOURNAISE

Siège social : 31 à 47, route de la Révolte, Saint-Denis.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs.

Durée : 90 ans.

Objet : La Société a pour objet : 1° la fabrication de tout matériel roulant mécanique ou autre ; 2° toutes entreprises de construction ; 3° la fabrication du matériel de guerre et notamment la fabrication des obus ; 4° l'achat, la location ou l'établissement de toutes usines en France ou à l'étranger ; 5° l'obtention, l'achat et l'exploitation de tous brevets, licences ou procédés concernant les industries ci-dessus ; 6° la participation à toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'industrie de la Société par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de prise d'intérêt, ou autrement, et généralement de toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Constitution de la Société le 3 janvier 1916.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dernière Assemblée générale tenue le 22 juillet 1918.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours si la réserve vient à être entamée ; 2° la somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées. Si les bénéfices d'une année ne permettent pas le paiement de ce premier dividende, cet intérêt de 6 0/0 pourra être prélevé ou complété au moyen des réserves extraordinaires faites antérieurement. Le solde est réparti comme il suit : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Daniel Bethmont, 1, rue Davioud, à Paris.

Administrateur délégué : M. Charles Rau, 21, avenue de Messine, à Paris.

Administrateurs : MM. Paul Morand, 78, rue Boissière, à Paris ; Albert Strauss, 179, avenue Victor-Hugo, à Paris ; J.-L. Weyler, 1, rue de Clichy, à Paris.

1013

SOCIÉTÉ ANONYME DU MOTEUR SATURNE

Siège social : 59, rue de Provence, Paris.

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr., dont 420 à souscrire et 380 d'apport.

Durée : 50 années.

Objet : Construction, fabrication et exploitation de tous moteurs, création, acquisition, location, installation de toutes usines, dépôts, magasins et locaux nécessaires ; obtention, prise, acquisition, exploitation de tous brevets, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières.

Acte constitutif : Reçu par Me Cottin, notaire à Paris, le 4 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 7 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées ; le surplus, sommes que l'Assemblée prélèvera pour un fonds de

réserve. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 50 0/0 aux actions et 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Bauer, J. Baudet, H. Dussaix, S. Ruffelet, P. Veillon.

Commissaires : MM. L. Tripier, A. Prévot.

1014

SOCIÉTÉ ANONYME DU TRIEUR CENTRIFUGE BREIR

Siège social : 5, *rue de la Néva, Paris.*

Capital : Dix mille francs.
Durée : 50 ans.

1015 et 1016

SOCIÉTÉ ALFRED HERBERT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 47, *boulevard Magenta, Paris.*

Capital : Huit cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Machines en tous genres.

1017

SOCIÉTÉ ARDENNAISE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 46, *quai National, Puteaux.*

NOTICE

Capital : Neuf cent mille francs, divisé en 1,800 actions de 500 francs, dont 800 attribuées aux fondateurs MM. H. Mialaret, Al. Gérard, Ed. et H. Chaffoteaux, apporteurs de leur établissement industriel de fonderie indivis et sis à Puteaux, 46, quai National.

Durée : 50 années.

Objet : Exploitation de tous établissements, plus spécialement de fonderie, d'usinage et de constructions mécaniques et toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Me Poisson, notaire à Paris, 3 janvier 1916.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur le surplus, 25 0/0 au Conseil, 75 0/0 à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. les fondateurs, MM. H. Girche, M. Goffinet, André Gérard.

1018

SOCIÉTÉ ARDENNAISE D'OUTILLAGE & DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16 *bis, quai de la Loire, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 200 actions de 1,000 francs, dont six d'apport à M. A. Guillet.

Durée : 15 années.

Objet : Outillage et constructions mécaniques et tout ce qui s'y rattache, spécialement l'exploitation du fonds de commerce, 16 *bis*, quai de Loire, apporté par M. Guillet.

Acte constitutif : Me Jean Camus, suppléant Me Potier, notaire à La Haye-Descartes, 26 mai 1917.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, somme pour servir aux actions un dividende supérieur à 1 1/2 0/0 au taux moyen annuel d'escompte de la Banque de France. Le solde : 35 0/0 au Conseil ; le surplus à la décision de l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Bridoux, C. Didier, A. Guillet, E. Pontoise, A, Poullain.

Commissaire : M. E. Fiquemont.

1019

SOCIÉTE ARMA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2 *et* 4, *rue Edouard-VII, Paris.*

Capital : Trois cent soixante-quinze mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Constructions mécaniques.

1020

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES (S. A. M.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7 *et* 9, *rue de Sablonville, Neuilly-sur-Seine.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 30 ans.
Objet : Constructions mécaniques.

1021

SOCIETÉ AUXILIAIRE DE MÉTALLURGIE, DE MÉCANIQUE ET D'OUTILLAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 97, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans, à partir du 18 avril 1917.

Objet : La fabrication, la vente et l'achat de tout ce qui concerne la mécanique et l'outillage.

Acte constitutif : Reçu chez Me Péronne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende. Le solde est réparti : 70 0/0 aux actonnaires 30 0/0 à la disposition du Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Volterra, Schwob.
Commissaire : M. Auzière. 1022

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS DE MOTEURS D'AVIONS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : avenue Laurent-Cély, Gennevilliers.

NOTICE

Capital : Trois millions cinq cent mille francs, divisé en 7,000 actions de 500 fr. chacune. Sur ces 7,000 actions, 2,000 entièrement libérées ont été attribuées en rémunération de leurs apports à MM. Secqueville et Hotau.

Durée : 99 années.

Objet : Constructions mécaniques.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 16 août 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre suivant la clôture de l'exercice, composée de tous les actionnaires dont les actions sont libérées des versements exigibles.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties, 15 0/0 du surplus au Conseil d'administration. Le reste du bénéfice disponible sera employé à l'amortissement du montant libéré des actions ; cet amortissement s'appliquera aux actions de numéraire, ensuite aux actions d'apport et enfin aux actions représentant les augmentations de capital qui pourront être réalisées. Après complet amortissement, il sera prélevé : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 15 0/0 du surplus pour le Conseil d'administration. Enfin, le solde sera réparti comme suit : Si au moment de l'amortissement complet, des actions de numéraire n'ont été libérées que du quart de leur montant nominal, il reviendra à celles-ci 5/9es du solde des bénéfices ; et les actions d'apport auront droit au 4/9es dudit solde. Si, à ce moment, les actions de numéraire ont été libérées de moitié, il leur reviendra 15/23es du solde des bénéfices, et les actions d'apports auront droit au 8/23es dudit solde. Si à ce moment les actions de numéraires ont été libérées des 3/4, il leur reviendra 5/71es du solde des bénéfices, et les actions d'apport auront droit au 2/7es dudit solde. Enfin si à pareil moment les actions de numéraire ont été entièrement libérées, il leur reviendra 25/33es du solde des bénéfices et les actions d'apport auront alors droit aux 8/23es dudit solde.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Actions de garantie : 100.
Président : M. Secqueville.
Administrateurs délégués : MM. Hoyau et Secqueville.
Membres : MM. Charles Milde, Emmanuel Milde et Adolphe Lorenty.
Directeurs : MM. A. Secqueville et G. Hoyau.
Ingénieur : M. Parnet.
Commissaire des comptes : M. A. Talou. 1023

SOCIÉTÉ DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE L'YONNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, rue La Boétie, Paris

NOTICE

Capital : Deux millions, divisé en 4,000 actions de 500 francs, dont 400 d'apport attribuées à M. Rousselle, ingénieur à Tonnerre (Yonne), apporteur d'une usine à chaux et à ciment et d'un ensemble de terrains et bâtiments situés à Lézinnes (Yonne), au lieudit les Auvis et lieux circonvoisins. M. Rousselle reçoit en outre une somme de 35,000 fr. Parts de fondateur à M. Abel Nicolle pour apport de démarches, travaux, études, etc.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations sur tous objets employés à la construction et l'entreprise des travaux publics et privés ; toutes opérations connexes.

Acte constitutif : Me Dufour, 16 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 5 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil et prélèvements de l'Assemblée générale. Sur le reliquat, 85 0/0 aux actions, sauf prélèvement par l'Assemblée générale pour rachat des parts de fondateur, 15 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Homberg (Octave), Dessoliers (L.-F.). Regimbeau (P.), Nicolle (A.), Paitel. 1024

SOCIÉTÉ D'EMBOUTISSAGE ET DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue du Helder, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1025

SOCIÉTÉ DE MÉTALLURGIE ET DE CONSTRUCTION DE SAINT-SATUR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *place Wagram, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million, divisé en 10,000 actions de 100 fr. espèces.
Durée : 50 années.
Objet : Création et exploitation de toutes affaires industrielles et sous toutes les formes.
Acte constitutif : Me Père, suppléant Me Thion de la Chaume, notaire à Paris, 1er août 1918.
Assemblée générale : Avant fin avril.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur le solde : réserves spéciales à la décision de l'Assemblée et le reliquat aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. René Dubarry, Victor Lenoir, Jean Lobstein.
Commissaires : MM. M. Maffray et F. Gay. 1026

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue Mayet, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr.
Durée : 75 années.
Objet : L'industrie et le commerce en tous pays et sous toutes ses formes de tout ce qui peut concerner directement ou indirectement la mécanique en général, l'automobilisme et l'aviation.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 27 mars 1918.
Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.
Assemblée générale : Chaque année et qui est tenue dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 8 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bardet-Benel (Yvan) et Voirin.
Commissaire : M. Jean Benel. 1027

SOCIÉTÉ DES ACCUMULATEURS MONOPLAQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de Naples, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Fabrication d'accumulateurs monoplaque. 1028

SOCIÉTÉ DES CHANTIERS ET ATELIERS DE LA GIRONDE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *boulevard Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Dix millions, divisé en 20,000 actions de 500 fr. entièrement libérées.
Titres : Au porteur et nominatifs.
Objet : Exploitation des chantiers de constructions navales et des ateliers que cette Société possède à la Bastide-Bordeaux. Les travaux exécutés comprennent la construction, la réparation et l'armement des navires de tous tonnages (guerre et commerce).
Assemblée générale : Courant du premier semestre, composée des propriétaires de 10 actions au moins.
Paiement des coupons. — Au Comptoir National d'Escompte, 14, rue Bergère, à Paris, et à la Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat, à Paris.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale jusqu'au 1/10e du capital social, 5 0/0 aux actionnaires. Le surplus : 85 p. 100 aux actionnaires, 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Eugène Schneider.
Vice-président : M. F. Périer.
Administrateur délégué : M. M. de Courville.
Membres : MM. de Chasseloup-Laubat, Ch. Duplomb, A. Fournier-Cussac, H. de Freycinet, C. Julliotte, Th. Laurent, C.-A.-J. Nabona, J. Rostand.
Commissaires des comptes : MM. J. Chazaud, Eug. Laurent.

Nota. — Voir notice primitive dans l'Annuaire, édition 1914. 1029

SOCIÉTÉ DES CHANTIERS ET ATELIERS DU TEMPLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8 *bis, avenue Percier, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 12,000 actions de 100 fr., dont 1,500

entièrement libérées ont été attribuées à la Société anonyme du Temple en rémunération de ses apports et 10,500 souscrites en numéraire et libérées d'un quart.

Durée : 99 années, du 1er décembre 1913.

Objet : Toutes entreprises de métallurgie, tôlerie, chaudronnerie, de constructions mécaniques, de mines de production, distribution et utilisation sous toutes formes et pour tous usages de la force et de la lumière, de travaux publics et particuliers, de constructions navales, d'armements et de transports de toute nature par terre et mer, ainsi que toutes opérations quelconques sur immeubles de toute nature ; l'étude, la recherche, la prise ou l'acquisition, le dépôt, la cession, ou l'apport de l'exploitation de tous brevets,marques de procédés ; l'acquisition, la concession, et l'apport de toutes licences de brevets, et toutes opérations se rattachant à l'un des objets susnommés, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Acte constitutif : Reçu par Mes Moyne et Dufour, notaires à Paris, le 15 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende non cumulatif de 5 0/0 sur les sommes libérées des actions. Le solde aux actions sous réserve de prélèvement par le Conseil de sommes pour son propre usage ou pour la constitution de fonds de réserve spéciale et d'amortissement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Courville, L. Milcent l'Amiral, J.-B.-P. Nabonal et J. Rostand.

Administrateurs : MM. Cl. Bard et R. Nicolas des Abbayes. 1030

SOCIÉTÉ DES CHEMINÉES LOUIS PRAT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *rue de l'Arcade, Paris.*

Capital : Un million six cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fabrication et vente de cheminées à tirage réduit. 1031

SOCIÉTÉ DES
ÉTABLISSEMENTS G. HOUPLAIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, rue Bargue, Paris.

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 2,400 actions de 500 fr. chacune, dont 1,600 actions entièrement libérées seront attribuées à M. Houplain, apporteur, et les 800 de surplus à souscrire intégralement en espèces.

Durée : 50 années.

Objet : Exploitation et commerce de toutes applications de la mécanique et de la métallurgie ; création, location, achat et vente, installation de tous immeubles, terrains, établissements industriels et commerciaux ; toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour payer aux actions un premier dividende de 7 0/0 du capital dont elles sont libérées et non amorties. 10 0/0 du surplus pour le Conseil. Le solde jusqu'à concurrence de 50 0/0 sera affecté à toutes provisions, à tous fonds de réserve supplémentaire. 1032

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS MAUBLANC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Haudaudine, Nantes.*

Capital : Trente-cinq mille francs.
Durée : 15 ans. 1033

SOCIÉTÉ D'OUTILLAGE MÉCANIQUE ET D'USINAGE D'ARTILLERIE
(S. O. M. U. A.)
(Usines Bouhey, Farcot et Champigneul)

SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

Siège social : 19, *avenue de la Gare, Saint-Ouen (Seine).*

Usines : 17 *et* 17 *bis, avenue de la Gare, à Saint-Ouen (Seine) ;* 160, *boulevard Victor-Hugo, à Saint-Ouen (Seine) ;* 35, *rue de Clichy, à Saint-Ouen (Seine) ;* 95 *et* 97, *avenue de Choisy, à Paris ;* 145 *et* 147, *avenue du Général-Michel-Bizot, à Paris ; Venissieux (Rhône) ; Montzeron (Côte-d'Or).*

Magasin d'exposition : 16, *boulevard Voltaire, Paris.*

NOTICE

Capital : Trente-deux millions de francs, comprenant : 320,000 actions de 100 fr., 16,000 obligations de 500 fr. Bons décennaux : 32,000 de 500 fr.

Durée : Elle prendra fin le 1er avril 1974.

Objet : Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'industrie des machines.

Acte constitutif : Déposé chez Me Cotelle, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre de l'exercice social réunissant tout actionnaire propriétaire de 50 ac-

tions au moins, ou représentant un groupe de 50 actions.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour le fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions à titre de complément de dividende, sous déduction des sommes affectées par l'Assemblée générale pour constitution de fonds de réserves supplémentaires, fonds de prévoyance, etc.

Dividende des deux dernières années : 1916-1917 : 7 fr. par action ; 1917-1918 : 8 fr. par action.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Chaque administrateur doit avant d'entrer en fonctions justifier de la propriété de 125 actions de la Société, lesquelles sont nominatives et inaliénables pendant la durée de ses fonctions et demeurent affectées à la garantie de tous les actes gestionnaires du Conseil.

Président : M. Eugène Schneider.

Vice-présidents : MM. Jules Fisch et J. Dreyfus-Brousky.

Administrateur délégué : M. Achille Fournier-Cussac.

Membres : MM. Charles Chaigneau, Victor Champigneul, Maurice de Courville, Henry Darcy, Augustin Farcot, Edmond Gillet, Vladimir de Gunzbourg, Alfred Koerner, Louis Lion, Léon Lévy, Alphonse Muller.

Commissaires des comptes : MM. J. Chazaud et A. Lambert.

Directeur : M. H. Lefèvre. 1034

SOCIÉTÉ DU CARBURATEUR PULVERISATEUR LEDUC

Siège social : 3, *rue Lenôtre, Rouen.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à partir du 16 mars 1917.

Objet : L'exploitation de tous établissements concernant les carburateurs, toutes pièces et appareils accessoires quelconques, s'appliquant à l'industrie automobile et à l'industrie mécanique en général.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu chez Me Guérin, notaire à Rouen.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la formation du fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; le surplus sera réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires à titre de deuxième dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lesoue, Léon, Maillard, Verilhac Maillard.

Commissaire : M. Rousseau. 1035

SOCIÉTÉ F. CHARLE, A. MARC & Cie BOULONNERIE NOUVELLE

Siège social : 165, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent quatre-vingt mille francs, divisé en 180 actions de 1,000 fr. chacune

Durée : 15 ans, à partir du 4 septembre 1917.

Objet : Fabrication et commerce des boulons, rivets et autres objets analogues ; l'exploitation en France du brevet d'invention pris par M. Charle pour un martinet automatique ainsi que l'exploitation des brevets pris ou à prendre ; construction et vente des machines à faire les boulons faisant l'objet de cette invention ; établissement de toutes usines, agences ou maisons de vente, concession de licences et tous contrats ou marchés ainsi que toutes opérations industrielles ou commerciales se rattachant en tout ou partie au but de la Société.

Acte constitutif : Reçu chez Me Lardy, notaire à Paris, substituant Me Moyne, également notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Le reste sera ainsi réparti : 15 0/0 pour M. Charles pour ses apports et le reste aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Querenet, Landais, Lesurques.

1036

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CONSTRUCTION DE MACHINES DE TANNERIE, CORROIRIE, MÉGISSERIE ET CHROMERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 184, *boulevard de la Villette, Paris.*

Capital : Un million deux cent cinquante mille francs.

Durée : 30 ans. 1037

SOCIÉTÉ HÉLIX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 197, *rue Saint-Charles, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent vingt-cinq mille francs, divisé en 180 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années, à partir du 10 décembre 1917.

Objet : La fabrication de tous outils, machines-outils, pièces mécaniques d'ensemble et de détail, destinées à toutes industries.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu chez Me Charpentier, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, la somme que l'Assemblée croira devoir affecter à la création de réserves spéciales. L'excédent sera réparti comme suit : 12 pour 100 au Conseil d'administration ; 88 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pierre Bouillet, Bernard Defosse, J.-B. Cottard, Eugène Martet, Robert Monnier, Georges-André-Lazare Weiller, Mme Elisabeth de la Meillaie.

Commissaire : M. Léon Davin.

Suppléant : M. Jean-Léon Didier.

1038

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'APPAREILS MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37 et 39, rue Saint-Denis, Boulogne-sur-Seine.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. chacune, dont 300 ont été souscrites en numéraire et 200 entièrement libérées ont été attribuées à M. Gonnet.

Objet : Construction d'appareils mécaniques.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 24 septembre 1918.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions non amorties un premier dividende de 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus réparti comme suit : 10 p. 100 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actionnaires. 1039

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU SUD-OUEST

(S. I. S. O.)

Siège social : 24, rue Laugier, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr.

Durée : 75 années.

Objet : De faire en tous pays toutes opérations et entreprises quelconques pouvant concerner directement ou indirectement la mécanique en général et dans toutes ses applications.

Acte constitutif : Aux termes d'un acte reçu, par Me Moyne, notaire à Paris, le 25 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année, elle est tenue dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Busson, Rongier, Sebline, Viaudey, Zehler. 1040

SOCIÉTÉ J.-E. JOHNSON & Cie

Siège social : 45, rue de Chabrol, Paris.

NOTICE

Capital social : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années, à partir du 26 juin 1917.

Objet : L'exploitation de la maison de commerce existant à Paris, rue de Chabrol, 45, 45, sous la dénomination de : A. Johnson et ses fils ; l'étude, la création, l'acquisition, la location, la construction, l'aménagement et l'exploitation d'usines pour la fabrication de machines pour la chaussure et la confection ; la vente de toutes fournitures et accessoires, ainsi que de toutes pièces de mécanique pour tous usages ; tous commerces et industries connexes à la fabrication et à la vente ci-dessus ; la participation directe ou indirecte à toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets précités.

Acte constitutif : Reçu chez Me Millardet, notaire à Andrésy (S.-et-O.).

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la constitution d'un fonds de réserve ; 2° 5 0/0 à titre de premier dividende. Sur le surplus, il est attribué 40 0/0 à la gérance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Johnson, Johnson et Hugill Johnson. 1041

SOCIÉTÉ L'ÉLECTRO-MÉCANIQUE DE SURESNES

Siège social : 4, rue du Commandant-Rivière, Suresnes.

NOTICE

Capital : Quatre millions cinq cent mille francs, divisé en 9,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à partir du 23 mars 1917.

Objet : L'industrie et le commerce en tous pays et sous toutes formes de tous appareils et de tout matériel quelconque pouvant servir à toutes industries et à tous commerces, et

plus spécialement à l'industrie électrique et mécanique.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre d'intérêt, 6 0/0 pour fournir aux actions à titre d'intérêt.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Sitt, Girardin, de Rikmann, Viriot, Janin.

Commissaire : M. Bizouarne. 1042

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE CONSTRUCTIONS DE MACHINES AGRIGOLES

(Anciens Etablissements Plissonnier)

Siège social : 234, *cours Lafayette, Lyon.*

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 8,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : Construction, achat et vente des machines de culture et en général de tout matériel agricole, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

Acte constitutif : Statuts déposés à l'étude de Me Hue, notaire à Paris, le 8 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actionnaires à titre de premier dividende ; sur le surplus, 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actionnaires, sauf prélèvements jugés opportuns par le Conseil pour fonds divers de réserve.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cinq membres au moins, quinze au plus, propriétaires de vingt actions ; durée des fonctions : six ans. 1043

SOCIÉTÉ LYONNAISE D'INDUSTRIE MÉCANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue Centrale, Lyon.*
Usine et bureaux : chemin du Vallon, Lyon-Saint-Clair.

NOTICE

Capital : Deux millions deux cent cinquante mille francs en 22,500 actions de 100 francs chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : La fabrication et la vente de l'outillage mécanique, de toutes machines, outils ou appareils se rattachant d'une manière générale à l'industrie électrique, mécanique et métallurgique.

Acte constitutif : Déposé aux minutes de Me Diot, notaire à Vienne, le 16 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : Après tous amortissements et paiement d'un intérêt de 6 0/0 au capital-actions : 5 0/0 à la réserve légale. Sur le surplus, il pourra être prélevé pour des réserves les sommes que proposera le Conseil et que votera l'Assemblée. Sur le solde, 10 0/0 au Conseil et enfin 70 0/0 aux actions et 30 0/0 aux parts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Edouard Simoy, M. Adenot, H. Pellet, P. Delay, H. de Nolly, P. de Montal, P. Gloppe, J. Taillandier, A. Bansillon. 1044

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE JOINTS ET GARNITURES GAUTHIER & Cie

(Raison Sociale : Gauthier & Cie)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 3, *rue Poncet, Villeurbanne (Rhône).*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr., dont 750 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Gauthier.

Parts de fondateur : 100 attribuées également à M. Gauthier.

Durée : 50 années, du 23 janvier 1914.

Objet : L'exploitation du fonds de commerce de fabricant de joints métalliques et d'accessoires, sis 3, rue Poncet, à Villeurbanne (Rhône), apporté par M. Gauthier, et d'une façon générale la fabrication de joints métalliques et de garnitures, l'emboutissage et le découpage de tous métaux, de l'amiante, de la fibre, et autres produits ; la fabrication et la vente de toutes fournitures pour l'industrie de l'automobile.

Acte constitutif : Reçu par Me Vinay, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des porteurs d'au moins 10 actions. Les actionnaires se réunissent dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Le surplus, 15 0/0 au gérant, 10 0/0 au Conseil de surveillance, 25 0/0 aux parts de fondateur, 50 0/0 aux actions.

Gérant : M. Jules-Prosper Gauthier.
Conseil de surveillance : MM. E. Taillasson, A.-M. Cumet, Cl. Contamin, P. Dumond, M. Baroin, P. Montandon. 1045

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DU LANDY

(A participation ouvrière)

Siège social : 112, *rue du Landy, à la Plaine-Saint-Denis.*

NOTICE

Capital : Un million deux cent cinquante mille francs, divisé en 12,500 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 50 ans, à partir de sa constitution définitive, 20 octobre 1917.
Objet : L'industrie métallurgique et mécanique ; l'édification de toutes constructions industrielles, leur vente, échange ou location avec ou sans probesse de vente ; l'organisation, la mise en valeur et l'exploitation de tous fonds de commerce.
Acte constitutif : Reçu chez Me Delarue, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; somme nécessaire pour servir aux actions, y compris les actions de travail, un intérêt de 5 0/0 sur leur montant libéré et non amorti ; sur le reliquat il est prélevé 15 0/0 qui seront attribués au Conseil d'administration. Ensuite, il pourra être prélevé telle somme que l'Assemblée jugera utile pour constituer tout fonds de réserve ou d'amortissement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bonet, Braun, Griffuelhes, Leroy de Présalé, Petit, Verdon.
Commissaire : M. Edmond Martin. 1046

SOCIÉTÉ NANTAISE DE FONDERIES ET DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue Dorgère, Nantes.

Capital : Trois millions cinq cent mille francs.
Durée : 60 ans. 1047

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE MACHINES-OUTILS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : avenue des Grésillons, Asnières-sur-Seine.

Capital : Un million cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1048

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ÉTABLISSEMENTS A. MAGUIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Jules-Lefebvre, Paris.*

Capital : Quatre millions deux cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Fabrique de limes, couteaux, appareils servant à la fabrication et au raffinage du sucre. 1049

SOCIÉTÉ PROVENÇALE DE CONSTRUCTIONS NAVALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *boulevard Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Dix millions de francs, divisé en 20,000 actions de 500 fr. (14,000 actions privilégiées, deux quarts versés et 6,000 actions ordinaires en représentation d'apports).
Durée : 75 ans, du 31 juillet 1916.
Objet : Construction, réparation, armement de navires et bateaux de tous genres, à voiles ou à moteurs, constructions mécaniques de toute nature.
Assemblée générale : Entre janvier et juin.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 6 0/0 d'intérêt aux actions privilégiées sur les sommes dont elles sont libérées (intérêt cumulatif). Le surplus, après réserves et prélèvements, à raison de 5 0/0 au Conseil d'administration et 95 0/0 à toutes les actions, indistinctement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Boucard.
Vice-président : M. F. Roussel.
Membres : MM. de Courville (Adm. de Service), R. Delaunay-Belleville, A. Fournier-Cussac (Adm. de Service), Th. Laurent, L. Lion, S. Simon.
Secrétaire du Conseil : M. G. Philippar.
Commissaire des comptes : MM. L. Guenard (titulaire) ; L. Kass (adjoint). 1050

SOCIÉTÉ SAPA

Siège social : 11, *rue d'Edimbourg, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 francs.
Durée : 99 années.
Objet : Toutes opérations métallurgiques et mécaniques et notamment la fabrication d'appareils et de pièces détachées.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Demnard, notaire à Clermont-Ferrand, le 4 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires se réunissent chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende ; 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Passelecq, Dejardin, Marbais.
Commissaires : MM. Peridier et Tiopoulo.

1051

UNION FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DES MACHINES A COUDRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, *rue de Chabrol, Paris.*

Capital : Un million deux cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans.

1052

UNION MÉCANIQUE LYONNAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 83, *avenue Leclerc, Lyon.*

Capital : Quatre millions de francs.
Durée : 99 ans.

1053

ANCIENS CHANTIERS DUBIGEON

Siège social : 1, *boulevard de Chantenay, Nantes-Chantenay.*

Direction générale : 11 *bis, boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 60 années.
Objet : L'exploitation, le développement des chantiers et ateliers, situés à Nantes, connus sous le nom de Chantiers Dubigeon ; l'acquisition ou la prise à bail de toutes usines et de tous terrains nécessaires à la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Lebel, notaire à Nantes, le 10 juillet 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président et administrateur délégué : MM. Ph. de Cabrol.
Vice président : M. Pergeline.
Membres : MM. J. Babin-Chevaye, Genevois, Haas, Hibon, Painvin, Polo et Saumier.
Commissaire : M. Guillemet.

1054

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DAVIDSON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue Fénelon, Paris.*

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 75 ans.
Objet : Exploitation des procédés Davidson.

1055

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS J. BOREL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 98, *rue Oberkampf, Paris.*

Capital : Sept cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fabrique de ressorts et accessoires.

1056

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS VAUDRAND ET CH. CAPERON & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de Thionville, Paris.*

Capital : Un million deux cent mille francs.
Durée : 30 années.
Objet : Matières premières pour l'industrie.

1057

ARDENNES-ÉTIRAGE

Siège social : 148, *rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : Le travail des métaux ou de toute matière par étirage, laminage ou autre procédé ; toutes constructions mécaniques ou électriques ; le commerce de tous les métaux.
Acte constitutif : Aux termes de l'acte reçu par Me Laverne, notaire à Paris, le 17 novembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Aubin, Hénon, Lévy, Perin.
Commissaires : MM. Lemasson et Briset.
1058

ASSOCIATION INDUSTRIELLE DES USINES DE LA RÉGION DE SAINT-DENIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue de la Gare, Saint-Denis.*

Capital : Soixante-quinze mille francs.
Durée : 30 ans. 1059

ATELIERS ATLAS DE BORDEAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 35, *cours Médoc, Bordeaux.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 20 ans. 1060

ATELIERS ATLAS DE CORSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue Desrenaudes, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Exploitation des services publics et postaux par automobiles en Corse.
Acte constitutif : 26 août 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve prescrit par la loi. Aux actions : premier dividende, 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées. Le solde : 15 0/0 au Conseil, 10 0/0 au personnel à titre de gratification, 30 0/0 aux parts de fondateur par portions égales, 45 0/0 aux actions par portions égales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Reith.
Administrateurs : MM. Ciret, Gagninacci, Stephanopoli, Gaujoux et Lanzi.
1061

ATELIERS ATLAS DE LIMOGES

Siège social : 21, *rue Desrenaudes, Paris.*
Siège d'exploitation : 17, *avenue Tarrade, Limoges.*

NOTICE

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Toutes opérations se rapportant : 1° à l'industrie et au commerce automobiles sous quelque forme et pour quelques machines ou objets que ce soit ; 2° à la fabrication, la vente, la location et la réparation de toutes machines ou instruments pouvant servir à l'agriculture.
Acte constitutif : 6 novembre 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Au moins une fois par an.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve prescrit par la loi ; aux actions : premier dividende, 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées. Le solde : 15 0/0 au Conseil, 10 0/0 au personnel à titre de gratifications, 30 0/0 aux parts de fondateur par portions égales, 45 0/0 aux actions par portions égales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Ranson.
Administrateur délégué : M. Du Boucheron.
Administrateurs : MM. Reith et Varnoux.
1062

ATELIERS ATLAS DE NICE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue Desrenaudes, Paris.*
Siège d'exploitation : 45, *rue Duffa, Nice.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs.
Durée : 99 années.
Objet : Toutes opérations se rapportant à l'industrie et au commerce concernant l'automobile, le cycle, l'aviation et l'agriculture sous quelque forme et pour quelques machines ou objets que ce soit.
Acte constitutif : 17 octobre 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Au moins une fois par an.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds réserve prescrit par la loi ; aux actions : premier dividende, 8 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées, le solde : 15 0/0 au Conseil, 10 0/0 au personnel à titre de gratification, 30 0/0 aux parts de fondateur par portions égales, 45 0/0 aux actions par portions égales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. de Chaunac-Lanzac.
Administrateurs : MM. Reith et Roditi.
1063

ATELIERS CLERC ET QUANTIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue du Louvre, Paris.*

NOTICE

Capital : Sept cent mille francs, divisé en 7,000 actions de 100 fr.

Durée : Trente années, du 6 janvier 1914.

Objet : La fabrication et la vente de toutes pièces métalliques ; l'acquisition et l'exploitation de tous brevets et de toutes licences utiles et en général toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant servir à l'objet ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Ditte, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit dans le semestre qui suit la clôture du premier exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 15 0/0 au Conseil. Le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Bloch Pimentel, Louis Chatin, Emile Defaucamberge, J.-L. Doury, J. Quantin.

Commissaires : MM. Voisin et Jobit.

1064

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET AÉRONAUTIQUES PAUL SCHMITT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *route de la Révolte, Levallois-Perret.*

Succursale : 14, *rue de Cronstadt, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 20,000 actions de 250 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La construction d'aéroplanes et toutes industries similaires, l'aviation, la mécanique et l'électricité.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris, le 23 novembre 1917.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice, 20 actions au minimum.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour servir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Belmont, H. Manuel, Paul Schmitt.

Commissaires : MM. Zuber, Gaudron.

1065

ATELIERS MECANIQUES DE NEUILLY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue Armenonville, Neuilly-sur-Seine.*

Capital : Cent soixante mille francs.
Durée : 30 ans

1066

ATELIERS MÉCANIQUES DE SAINT-OUEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 92, *rue Arago, Saint-Ouen.*

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 50 ans.

1067

ATELIERS MÉTALLURGIQUES DU FOREZ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue du Progrès, Boer-sur-Lignon.*

Capital : Soixante mille francs.
Durée : 99 ans.

1068

ATELIERS RICHARD ET MEILLASSOUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue des Poissonniers. Neuilly-sur-Seine.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 30 ans.

1069

BOULONNERIES DU NORD ET DE L'EST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue de la Pépinière,*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication des boulons, écrous, rivets, ferrures, tirefonds, et tous travaux s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Cousin, notaire à Paris, le 28 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Fostier, Jules Gustin, Bureau, André Gustin et Goldschmit.

Commissaires : MM. Riché et Bagneux.

1070

CARBURATEURS ÉCONOMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue Grôlée, Lyon.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. à souscrire en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication, l'achat, la vente et le commerce sous quelque forme que ce soit, soit en France, soit à l'étranger, de tous carburateurs, et même de moteurs, tous tracteurs, toutes machines automotrices quelconques et généralement de toutes pièces et accessoires nécessaires à ces carburateurs, moteurs, tracteurs et machines automotrices ; l'achat, l'exploitation et la vente de tous brevets et licences se rapportant à ces carburateurs, moteurs, tracteurs et machines automotrices et à toutes leurs pièces et accessoires.

Acte constitutif : Reçu par Me Giroud, notaire à Lyon, le 1er septembre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tous les propriétaires ou représentants d'un groupe de dix actions au moins et libérées de tous versements exigibles.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil. L'excédent pourra être réparti soit entre les actionnaires ou bien, sur la proposition du Conseil, constituer divers fonds de réserve ou d'amortissement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois membres au moins et sept au plus, chacun propriétaire de vingt actions affectées à la garantie de sa gestion.

Administrateurs : MM. Boussand, Bauer, Boussand-Rateau.

Commissaire : M. Labbé. 1071

COMPAGNIE BORDELAISE DE CONSTRUCTIONS MARITIMES MODERNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue Michel-Montaigne, Bordeaux.

Capital : Dix mille francs.
Durée : 20 ans. 1072

COMPAGNIE DE FORETS AMÉRICAINS ET DE PETIT OUTILLAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 98, rue de la Victoire, Paris.

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans. 1073

COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6 bis, rue Aubert, Paris.

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans. 1074

COMPAGNIE PARISIENNE MÉTALLURGIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 43, rue Blanche, Paris.

Capital : Vingt mille francs.
Durée : 30 ans. 1076

COMPTOIR D'ACHAT DES ÉTIREURS DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, boulevard Richard-Lenoir, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr.

Durée : 10 ans.

Objet : Toutes opérations se rapportant à l'achat et à la vente des aciers laminés, cette vente devant s'effectuer entre les membres

du groupement des Etireurs de France et cet achat devant servir à centraliser les besoins d'acier laminé nécessaire aux membres du groupement.

Acte constitutif : Reçu par Me Legay, notaire, le 5 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve ; l'Assemblée peut en outre prélever une somme suffisante à la constitution d'un fonds de réserve ; 2° somme nécessaire pour distribuer 6 0/0 aux actionnaires du montant des actions libérées. Le solde est versé à une réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

La Société en noms collectifs Beguin frères, la Société métallurgique de la Bonneville, M. Emile Lecour, la Société parisienne d'étirage, MM. Giros et Cie, la Société de la Paumellerie électrique, M. Achille-Jean Beaussan, le Comptoir industriel d'étirage et profilage de métaux, la Société française d'étirage de métaux, la Société des aciers comprimés, M. Fernand Marinier, la Société Durand frères et Dubarre.

1077

COMPTOIR D'ACHAT DES MACHINES-OUTILS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue de Madrid, Paris.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : Prendra fin six mois après la guerre. 1078

COMPTOIR DE RÉPARTITION DES TUBES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 107, rue Lafayette, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune, à souscrire en numéraire.

Durée : 5 années.

Objet : Importation et répartition des tubes en fer et en acier à tous les acheteurs en France ; l'achat et la répartition des commandes en France, et en général toutes les transactions se rattachant à l'industrie et au commerce des tubes en fer et en acier pour tous usages et de tous accessoires s'y rattachant directement ou indirectement.

Acte constitutif : Déposé chez Me Gastaldi, notaire à Paris, le 6 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour donner aux actions libérées un intérêt de 6 0/0. Le surplus, s'il en existe, sera versé par les soins du Conseil d'administration soit dans les caisses et au profit du Trésor public, soit à des bonnes œuvres désignées par le gouvernement français.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Louis Joubert, Edmond Sergot, Joseph Rivory, Emile Brucknер, Auguste Soudre, Lacroix, Auguste Prévost, Georges Duhamel.

Commissaires : MM. Alfred Gauthier, Emile Wanner. 1079

ENTREPRISE GÉNÉRALE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 43, rue Godot-de-Mauroi, Paris.

Capital : Vingt-cinq mille francs.
Durée : 50 ans. 1080

ENTREPRISES SIMON CARVÈS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, rue Cambon, Paris.

Capital : Un million deux cent cinquante mille francs.

Durée : 74 ans 9 mois 9 jours.

Objet : Exécution de tous travaux et installations se rapportant aux industries chimiques, métallurgiques et minières. 1081

ÉTABLISSEMENTS ARNOUX & ROUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 68, rue de l'Eglise, Paris.

Capital : Un million cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Constructions métalliques, mécaniques et électriques. 1082

ÉTABLISSEMENTS DE CHAUDRONNERIE ET TOLERIES FRANÇAISES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 182, rue de Rivoli, Paris.

Capital : Quatre-vingt mille francs.
Durée : 30 ans. 1083

ÉTABLISSEMENTS DESOUCHES, DAVIL & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 54, *rue de Clichy, Paris.*

Capital : Quatre millions de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Matériel roulant.

1084

ÉTABLISSEMENTS GARNIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, *boulevard de la Bastille, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cent mille francs, divisé en 2,200 actions de 500 fr., dont 1,100 attribuées à la Société Brun, Cottan frères, 220 à M. Lesigne et 220 à M. Guérin, en représentation de leur apport ; les 660 autres actions souscrites en numéraire.

Durée : 50 ans, à partir d'avril 1914.

Objet : Fabrication et vente de crémones, de serrurerie, de cuivrerie artistiques, et spécialité d'articles estampés et repoussés, et spécialement l'exploitation des établissements connus sous le nom de Maison Garnier, appartenant à la Société Brun, Cottan frères, sis au n° 30, boulevard de la Bastille, Paris.

Acte constitutif : Reçu par Me André Prud'homme, notaire à Paris, le 26 février 1914.

Assemblée générale : Dans le premier trimestre de l'exercice, composée de tous les actionnaires possédant 22 actions au moins, soit comme propriétaires ou comme mandataires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires comme premier dividende 5 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Sur le surplus, il est prélevé 20 0/0 au Conseil d'administration, une certaine somme à la disposition du Conseil. Le solde est réparti : 25 0/0 aux parts de fondateur, 75 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois au moins et cinq au plus.

Membres : MM. Paul Henry, Brun-Cottan, Louis-Paul Lesigne, Jean Michel, Maurice Guérin.

Chaque administrateur doit apporter 100 actions en garantie de sa gestion.

1085

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS D'ANNEMASSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 34, *quai Henri-IV, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : L'industrie métallurgique en général et le commerce de tous produits se rattachant à cette industrie.

Acte constitutif : Reçu par Me Lejeune, notaire à Paris, le 1er août 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice et composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Salmon, Ch. Salomon, Ducoté.
Commissaire : M. Pinat.

1086

ÉTABLISSEMENTS JACQUEMET ET MESNET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, *rue de la Convention, Paris.*

Capital : Un million cinq cent mille francs.
Objet : Fabrique de persiennes en fer et en bois.
Durée : 50 ans.

1087

ÉTABLISSEMENTS PIERRE ROCHE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, *rue Laugier, Paris.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fabrique d'outils de précision.

1088

FABRIQUE PARISIENNE DE MÈCHES AMÉRICAINES ET D'OUTILLAGE DE PRÉCISION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, *avenue Victor-Hugo, La Courneuve.*

NOTICE

Capital : initial : Six cent mille francs ; actuel : cinq millions de francs, divisé en 10,000

actions de 500 fr. ; 650 parts de fondateur, sans valeur nominale, attribuées à M. Max de Jaunez, en représentation d'une partie de ses apports.

Durée : 50 ans.

Objet : Fabrication de mèches, outils et machines diverses, et d'une façon générale le traitement de tous produits et matières concernant leur fabrication.

Acte constitutif : Déposé chez Me Dufour, notaire à Paris, le 1er mars 1913.

Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre suivant la clôture de l'exercice, composée de tous actionnaires propriétaires d'au moins cinq actions.

Répartition des bénéfices : 1° Un vingtième au fonds de réserve légale ; 2° somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende 5 0/0 d'intérêt ; 3° après ces prélèvements, 15 0/0 au Conseil d'administration ; 4° sauf la portion qui pourrait rester à la disposition de la Société pour constituer divers fonds ; le surplus sera réparti entre les actions à part égale à concurrence de 80 0/0 et entre les parts de fondateur à concurrence de 20 0/0.

Dividendes des dernières années : 1915 : 15 0/0 ; 1916 : 20 0/0 ; 1917 : 15 0/0.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Chaque administrateur doit être propriétaire de 25 actions affectées à la garantie de gestion.

Président : M. Max Jaunez.

Membres : MM. Ed. Cazal, Al. de Geiger, G. Grandjean, P. Malval, Ed. Valentin.

Directeur : M. Paul Faber.

Directeur commercial : M. H. Blond.

Commissaire des comptes : M. J. Willers.

1089

FORGES ET ATELIERS DE NANTES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, rue de l'Arcade, Paris.

NOTICE

Capital : Quatre millions cinq cent mille francs, divisé en 9,000 actions de 500 fr., entièrement libérées, dont 4,726 attribuées à MM. Sohier et Garnier.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations industrielles et commerciales concernant la métallurgie ; la création, l'acquisition, la prise en location de mines et de tous établissements se rattachant à l'industrie dont s'agit, et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, tant en France qu'à l'étranger.

Acte constitutif : Reçu par Me Fauconnier, notaire à Nantes.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont les actions seront libérées et non amorties, sans que si les résultats d'une année ne permettaient pas ce paiement, il puisse être réclamé sur les bénéfices des années suivantes. Le solde : 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. C. Krantz.

Vice-président : M. G. de la Rochefoucauld.

Membres : MM. Ballut, J. Faure, L. Garnier, L. Lefour, R. Masse, G. Massivet, P. Peters.

Administrateur délégué : M. E. Sohier.

Commisaires : MM. de Longchamp, de Maud'huy.

1090

GROUPEMENT DE LA BOULONNERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 41, rue Manin, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : La durée de la Société commence le 1er décembre 1917 et expirera un an après la date fixée pour la cessation des hostilités.

Objet : L'exploitation des besoins d'acier et de fer des fabricants de boulons et rivets travaillant pour la Défense Nationale ; achat des fers et aciers ; réunion et remise au service des forges des renseignements statistiques que les actionnaires seront tenus de lui fournir.

Acte constitutif : Reçu par Me Henri Morel-d'Arleux, notaire à Paris, le 15 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme suffisante pour attribuer aux actions un intérêt de 6 0/0. Le solde sera réparti suivant les décisions de l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ernest Vuillaume, Léon Barbier, Jean Claudinon, Fernand Belliard, Antoine Besson, César Cauvin, Louis Van Diest, André Gérard, Victor Higguet, Gaston Japy, Emile Magnard.

1091

GROUPEMENT DES

CONSTRUCTEURS DE CHAUDIÈRES POUR L'ACHAT ET LA RÉPARTITION DES TOLES, PROFILÉS ET TUBES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : Expirera un an après la date fixée par décret pour la cessation des hostilités.

Objet : La centralisation des besoins de tôles, de profilés et de tubes, des constructeurs de chaudières et des justifications d'emploi des matières délivrées par le groupement ; l'achat des tôles, profilés et tubes, leur revente et leur répartition entre tous les adhérents du groupement même non actionnaires, ainsi que toutes tractations relatives au transport de ces matières.

Acte constitutif : Reçu chez Me Revel, notaire à Paris, le 13 août 1918.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Une somme suffisante pour attribuer aux actions un intérêt de 6 0/0 sur les sommes dont elles sont libérées. Le solde sera réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : Etablissements Delaunay-Belleville, Fonderies et Ateliers de la Courneuve, Société alsacienne de Constructions, Maison J. et A. Niclausse, Etablissements Leflaive, MM. N. Roser et Régis Joya.

Commissaire : M. Hofer. 1092

GROUPEMENT DES

ÉTIREURS DE TUBES D'ACIER

(G. E. T. A.)

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES

Siège social : 28, boulevard Richard-Lenoir, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : Devra prendre fin trois mois après la date de l'avis donné par le ministre de l'armement et des fabrications de guerre d'avoir à cesser ses opérations, et au plus tard six mois après la date de cessation des hostilités, telle qu'elle sera fixée par décret.

Objet : Acheter à des tiers et éventuellement à ses actionnaires les ébauches en acier et généralement toute matière première, approvisionnements ou produit d'entretien nécessaires à l'industrie des étireurs de tubes d'acier.

Acte constitutif : Reçu par Me Legay, notaire à Paris, le 3 octobre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice social et composée de tous les actionnaires propriétaires d'actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 8 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le solde sera à la disposition de l'Assemblée qui en fera tel usage qu'elle jugera nécessaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Marinier-Marette, représentant la Société Métallurgique de Montbard-Aulnoye ; Cerf-Desnoyers, représentant la Société en nom collectif Desnoyers frères ; Gilly, Robert Chaudoir.

Commissaires : MM. Fernand et Delamarre. 1093

GROUPEMENT DES

FABRICANTS DE FERS A CHEVAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 52, rue Taitbout, Paris.

Capital : Cent mille francs.

Durée : Prendra fin un an après la cessation des hostilités. 1094

GROUPEMENT DES

FABRICANTS DE LIMES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, rue de Miromesnil, Paris.

NOTICE

Capital : Cent quatre-vingt mille francs, divisé en 1,800 actions de 100 fr.

Durée : Six mois après la cessation des hostilités.

Objet : L'achat, la répartition d'acier pour limes.

Acte constitutif : Me Moyne, le 5 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Après la clôture des écritures de l'exercice expirant au 30 juin, ouverte à tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : Ne réalise pas de bénéfices, étant société coopérative d'achats.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. J.-B. Samoullier, O. Beugbeder, R. Boulland, Claudinon, P. Creusvaux, P. Dubouchet, Durlach, M. Ebstein, Paturle, Royer, Wolff.

Commissaires : MM. H. Egly, P. Martin. 1095

INDUSTRIELLE DE MONTROUGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue de Vanne, Montrouge.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 75 ans. 1096

INTERNATIONAL ENGINEERING AND MANUFACTURING C. Y. DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *rue des Mathurins, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1097

LA COOMÉTAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 32, *rue Pierre-Curie, Nanterre.*

NOTICE

Capital : Cinq mille francs, divisé en 50 parts d'intérêt de 100 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation de la mécanique générale et des transports et de tous travaux se rattachant à l'industrie métallurgique.

Acte constitutif : Reçu par Me Chauvin, notaire à Suresnes, le 15 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décemre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Arthur Chéron, André Benquet, L. Sonnier, H. Ferret, L. Lalande, H. Lignier.

Commissaires : MM. Gustave Capron, J. Pélardy, L. Sullières, P. Vergnes.

1098

L'AJUSTAGE DES PIÈCES MÉCANIQUES PAR LES AVEUGLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 38, *rue de l'Yvette, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr.

Durée : 50 années,.

Objet : La création de tous ateliers et usines où sera employée la main-d'œuvre des aveugles pour l'ajustage des pièces mécaniques ou toute autre industrie métallurgique qui s'y rattache, ainsi que la vente des produits fabriqués.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Constantin, suppléant Me Crémery, mobilisé, tous deux notaires à Paris, 25 juin 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le comte de la Rochefoucauld, Lazard, Lefèvre, Vacquerie, de Lochner, Pimorin, Vanghan.

Commissaires : MM. Vagliano, de Verneaux. 1099

L'ACIÉRAL (FRANCE)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue Meyerbeer, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Fabrication et vente de tous métaux et alliages. 1100

LA SÉRIE MÉTALLURGIQUE, ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue Vauquelin, Nantes.*

Capital : Soixante mille francs.
Durée : 25 ans. 1101

LA SOUDURE AUTOGÈNE DU SUD-OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 55, *rue de Paradis, Marseille.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 30 ans.

1102

LE FILETAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *passage Saint-Sébastien, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1103

LE MANDRIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue d'Aguesseau, Paris.

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans. 1104

LE MATÉRIEL INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue du Pilat, Saint-Chamond (Loire).

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 1105

L'ENTREPRISE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, rue Saint-Lazare, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1106

LE PHALANSTÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 65, rue de Vanves, Paris.

Capital : Douze mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Association ouvrière de constructions mécaniques. 1107

LE ROBUR

SOCIÉTÉ ANONYME DES PROCÉDÉS J.-L. CLAVIEZ

Siège social : 47, boulevard Haussmann, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1108
Acte constitutif : Avril 1918.

LES ATELIERS DE BONDY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue du Chêne-Rond, au lieudit « Le Vieux Château », à Bondy (Seine).

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr. chacune, dont 500 entièrement libérées sont attribuées en rémunération des apports. Les 500 de surplus seront souscrites et payables en numéraire.
Durée : 20 années.
Objet : Toutes opérations industrielles et commerciales concernant directement ou indirectement le travail en général des bois et métaux ; toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 28 décembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions non amorties un dividende de 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Meilhan, Gonnet, Amblard.
Commissaire : M. Guillay.
Commissaire-adjoint : M. Camille Boy. 1109

LES ATELIERS MÉCANIQUES HÉLIOS

Siège social : rue de Colombes, Nanterre (Seine).

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.
Durée : 60 années.
Objet : La fabrication, la fonte, la transformation et le parachèvement de tous les métaux en général ; la construction mécanique, la chaudronnerie, la charpente métallique, le commerce des métaux et de toutes matières premières, ainsi que toute entreprise générale se rattachant aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Me Bachelez, notaire à Paris, le 11 juillet 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du second semestre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Duval, Lamy, Allard, Plancq, Touret, Alexandre.
Commissaire : M. Beaupère. 1110

LES INVENTIONS NOUVELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, rue Martel, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 90 ans.
Objet : Objets manufacturés. 1111

LES PHOSPHURES MÉTALLIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *rue Cambon, Paris.*

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 1112

L'ESTAMPE MODERNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue Godot-de-Mauroi, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 30 ans. 1113

L'UNION MÉTALLURGIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue de Grenelle, Paris.*

Capital : Six mille trois cents francs.
Durée : 99 ans. 1114

MACHINES AGRICOLES RIP

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, *avenue de la République, Paris.*

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1115

MÉCANIQUE INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue du Moulin-Vert, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1116

MINERAIS ET MÉTAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital : Dix millions de francs, divisé en 2,000 actions d'espèces de 5,000 fr. chacune.
Objet : Toutes les opérations se rattachant aux minerais et aux métaux.
Acte constitutif : Reçu par Me Cottin, notaire à Paris, le 1er octobre 1917.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour servir aux actionnaires un premier dividende égal à 6 0/0 du capital versé. Sur le surplus il sera prélevé 10 0/0 pour le Conseil d'administration qui en fera la répartition entre ses membres, somme que l'Assemblée décidera de porter à des réserves extraordinaires. Le reste sera réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. William d'Eichtal, Frédéric Ledoux, Raphaël-Georges Lévy, Emile Paraf, Robillaz, Pierre-Eugène-Charles-Georges Teissier, Jean-André Vincent.
Commissaire : M. Georges Baugnies. 1118

OUTILLERIE MÉCANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 101, *rue Haxo, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 30 ans. 1119

ROBERT ALPHANDÉRY GEORGES DAVY & Cie

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 4, *avenue du Coq, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 20 ans.
Objet : Métallurgie, métaux, matériaux, outillage. 1120

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS BOISSART-DUMONT ET DEVARENNES

Siège social : 45, *rue Riquet, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million six cent mille francs, divisé en 3,200 actions de 500 fr., dont 1,600 d'apport entièrement libérées attribuées à la Société Boissart-Dumont et Devarennes.
Durée : 50 années, du 30 décembre 1913.
Objet : L'exploitation des anciens établissements industriels Boissart-Dumont et Devarennes ; la fabrication, le façonnage, le planage des tôles, tôleries et recouvrements métalliques, etc. ; leur vente à la clientèle, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières se rattachant aux objets de la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Legay, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice premier. Elle se compose des actionnaires possédant au moins cinq actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions ; sur le solde : 15 0/0 au Conseil, 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateur statutaire : M. F.-C. Dumont.

Administrateurs : MM. A. Clément, Vuillaume, L. Dumont, P.-E. Franck.

Membres : MM. Camelin et Joseph Bernollet. 1121

SOCIÉTÉ ANONYME DE CLOUTERIE MODERNE

Siège social : 34, rue de Londres, Paris.

NOTICE

Capital social : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : La fabrication et la vente de clous dits « semences » et autres articles semblables, et en général toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant à son objet ou à toutes autres entreprises accessoires ou similaires.

Acte constitutif : Reçu chez Me Vigier, notaire à Paris, 22 août 1917.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant d'avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; le solde des bénéfices sera ainsi réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Lemaigre-Dubreuil, Jacques Hérissay, Martial Robert, Léon Serin.

Commissaire : M. Joseph Dewinter.

Suppléant : M. Dubois des Termes. 1122

SOCIÉTÉ ANONYME DE MÉCANIQUE ET DE CHIMIE

Siège social : 20, rue Clisson, Paris.

Capital : Cinquante mille francs.

Durée : 10 ans. 1123

SOCIÉTÉ ANONYME DE PRODUITS MÉTALLURGIQUES

Siège social : 160, boulevard Pereire, Paris.

NOTICE

Capital social : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : La représentation, l'achat et la vente en gros et en détail de tous produits métallurgiques de provenance française et étrangère, éventuellement la transformation, l'achat et la vente des matières premières, et de s'intéresser à toutes les affaires commerciales ou industrielles ayant trait à l'industrie métallurgique ou s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu chez Me Laverne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Se réunit tous les ans dans le courant du deuxième trimestre qui suit la fin de l'exercice.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve ; 2° la somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 5 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Le surplus est réparti comme suit : 40 0/0 au Conseil d'administration et à la direction, suivant la répartition qui en sera faite par le Conseil d'administration, 60 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Worms, Lepeltier, Emy.

Commissaire : M. Garabiol. 1124

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CABLERIES ET TRÉFILERIES D'ANGERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, rue Louis-Gain, Angers.

NOTICE

Capital : Sept millions cinq cent mille francs, divisé en 15,000 actions de 100 fr.

Durée : 84 ans.

Objet : Exploitation des établissements industriels à l'usage des câbleries métalliques et tréfileries apportées à la Société ; participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations industrielles ou commerciales pouvant se rattacher à la câblerie métallique, à la tréfilerie, au laminage et à la fabrication de l'acier.

Acte constitutif : Reçu par Me Le Bailly, notaire à Angers, le 26 juillet 1917.

Année sociale : Du 1er septembre au 31 août.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes libérées. L'excédent : 15 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la disposition du Conseil pour répartir entre les collaborateurs. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bessonneau, Bordeaux-Montrieux, Martin-Rondeau. 1125

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS ROUX ET HEYBERGER

Siège social : 180, *rue Lafayette, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune, dont 460 entièrement libérées attribuées à MM. Roux et Heyberger.

Durée : 25 années.

Objet : La construction de chaudières et de tous appareils de chaudronnerie fer et cuivre ; commerce et vente de machines-outils et de produits métallurgiques ; toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Barillot, notaire à Paris, le 11 décembre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Courant avril ; les porteurs de deux actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, sommes destinées à la création de toutes réserves et fonds de prévoyance. Le solde : 20 0/0 au Conseil, 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Heyberger.

Commissaire : M. R. Auger.

1126

SOCIÉTÉ ANONYME DES FORGES ET ESTAMPAGES DE CHATEAU-REGNAULT

(Anciens Etablissements Godart et Robert)

Siège social : Château-Regnault, Bogny.

NOTICE

Capital : Cinq cent cinquante mille francs, divisé en 1,100 actions de 500 fr., dont 360 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Robert. Parts de fondateur : 100, attribues à M. Robert.

Durée : 30 années, du 21 février 1914.

Objet : La fabrication et la vente des pièces estampées et des articles de ferronnerie en tous genres, et toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Marcel Heffinger, notaire à Nouzon.

Assemblée générale : Composée des porteurs de 10 actions ; dans le premier trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le solde : 10 0/0 à l'administrateur délégué, 10 0/0 aux parts de fondateur, 10 0/0 au Conseil d'administration, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Visseaux, Ch. Visseaux, E. Henry, P. Prévost, Martial Robert, Louis Leinster, Jean Robert.

Commissaires : MM. H. Maquin et Stœckel.

1127

SOCIÉTÉ ANONYME DES TURBINES ET APPAREILS DU SAUSSOIS

Siège social : 12, *rue Piedford, Le Havre.*

NOTICE

Capital : Trente mille francs, divisé en 300 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 600, dont 300 attribuées à M. du Saussois.

Durée : 30 années, du 10 avril 1914.

Objet : La construction, la vente des turbines et appareils du Saussois ; l'obtention, l'exploitation de tous brevets s'y rapportant, et en général l'industrie des turbines et moteurs de tous systèmes à vapeur ou à explosion, pompes, compresseurs, etc.

Acte constitutif : Reçu par Me P. Hartmann, notaire au Havre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé, une somme à déterminer par l'Assemblée pour la constitution de réserves spéciales. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à l'administrateur délégué, 10 0/0 à la disposition du Conseil, 35 0/0 aux actions, 35 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Monticone, Bachellier, Lecadre, Cargill, docteur Dubarry.

Commissaires : MM. V. Ramelot et André Dubarry.

1128

SOCIÉTÉ ANONYME INDUSTRIELLE ROANNAISE

Siège social : 32, *rue du Marais, Roanne (Loire).*

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 1,250 actions de 100 fr. chacune, libérées intégralement en espèces.

Durée : 50 années, à compter du 5 mars 1915.

Objet : L'usinage d'obus pour la défense nationale et autres pièces quelconques rentrant dans l'industrie du fer, de l'acier et métaux divers.

Acte constitutif : Reçu par Me Aubry, notaire à Roanne, suppléé par Me Hille.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année avant la fin du mois de juin.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 pour amortissement, 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 15 0/0 aux administrateurs, 20 0/0 au Conseil d'administration et 65 0/0 aux actionnaires. 1129

SOCIÉTÉ ANONYME RUTYL

Siège social : 156, *route de Flandre, Pantin (Seine).*

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 1,600 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans, à partir du 17 septembre 1917.

Objet : Travail et transformation des métaux et alliages, achat et fabrication des métaux, alliages et autres matières nécessaires à la réalisation de cet objet ; l'entreprise et l'exécution de tous travaux et fournitures ; la création, l'acquisition, l'exploitation, la vente et l'échange d'usines et de tous fonds de commerce et d'industrie s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu chez Me Cousin, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. L'excédent sera réparti comme suit : 15 0/0 à l'administrateur unique ou au Conseil d'administration. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Fostier.
Commissaire : M. Riché. 1130

SOCIÉTÉ BORDELAISE DE BRIQUETAGE MÉTALLIQUE

Siège social : 1, *rue Blanc-Dutrouilh, Bordeaux.*

NOTICE

Capital social : Un million de francs, divisé en 200 actions de 500 fr. chacune, à souscrire et payables en numéraire.

Durée : 75 années, du 22 mars 1917.

Objet : La fabrication de tous déchets ou tournures d'acier, fonte, laiton, cuivre, bronze, aluminium, etc., de pyrite grillée et de toutes matières se présentant sous forme de tournures, mitraille ou poussière ; l'achat, le transport et la vente de tous les produits susindiqués, ainsi que de tous les produits fabriqués ; l'établissement de toute usine pour l'objet social ainsi qu'il est défini ci-dessus ; la constitution de toute Société pour la mise en valeur de tout ou partie de l'actif social, avec ou sans apport à ces Sociétés et à toutes autres de ses portions d'actif.

Acte constitutif : Reçu chez Me Darnaud, notaire à Saint-Denis-de-Pile.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Marchou, Maurel, Pierron, Privat, Prom, Rouanet.
Commissaire : M. Lavigne. 1131

SOCIÉTÉ CENTRALE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

Siège social : 3, *rue Pierre-Levée, Paris.*

NOTICE

Capital social : Cent douze mille francs, divisé en 1,120 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : La fabrication et la vente, en France et à l'étranger, de toutes les machines organes mécaniques, matières premières et produits spéciaux rentrant sous la dénomination de fournitures pour usines ; l'acquisition ou l'obtention de tous brevets ou marques de fabriques relatifs à ces fabrications, et en général toutes opérations industrielles ou commerciales financières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu chez Me Benoist, notaire à Paris, 28 août 1917.

Assemblée générale : Dans le premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 pour le Conseil d'administration. Le solde sera réparti comme suit : 25 0/0 seront mis à la disposition du Conseil pour être distribués entre les directeurs et le personnel dans des conditions qui seront fixées par le Conseil ; 75 0/0 au actions à titre de dividende supplémentaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Charles-Paul Bary, Elie Claperon, Désiré Duterme.
Commissaires : MM. Alfred Hautier et Edmond Quintard. 1132

SOCIÉTÉ CENTRALE INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de la Pépinière, Paris.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 99 ans. 1133

SOCIÉTÉ D'APPAREILS DE PROTHÈSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 50, *avenue Chevreul, Asnières.*

Capital : Cinquante-cinq mille francs.
Durée : 15 ans. 1134

SOCIÉTÉ D'APPAREILS DE TRANSMISSION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *rue Cambon, Paris.*

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 50 ans.
Objet : L'exploitation du système Hele Shaw. 1135

SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS DES FOURS ÉLECTRIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *place des Jacobins, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr.
Durée : 50 années.
Objet : Les entreprises et installations de fours électriques pour toutes applications, y compris tout matériel, constructions et travaux s'y rattachant directement ou indirectement.
Acte constitutif : Reçu par Me Balay, notaire à Lyon, le 26 juillet 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde : deux tiers aux actions et un tiers aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Verdet, A. Baudassé, L. Audiard.
Commissaire : M. A. Lambert. 1136

SOCIÉTÉ DE COLLETAGE ET DE MATRICAGE INDUSTRIELS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *rue Fontaine-au-Roi, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr.
Durée : 50 années.
Objet : La fabrication des boulons matriciés d'aviation, des boulons de charpentes et généralement du commerce des fers et de tous ses dérivés.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Acte constitutif : Reçu par Me Saucier, notaire à Paris, le 20 novembre 1918.
Répartition des bénéfices : 10 0/0 à la réserve légale, la somme suffisante pour servir à titre de dividende 6 0/0 aux actions. Le solde : 40 0/0 aux parts de fondateur, 60 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Bonnevey, J.-J. Genet, Ch.-P. Lafargue, A. Meurer, Ph.-A. Picard, J.-P. Viard.
Commissaire : M. F.-V. Meuret. 1137

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRO-MÉTALLURGIE

(Procédés Grammont)

Siège social : 10, *rue d'Uzès, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr.
de ses alliages ou de tous autres métaux et toutes opérations industrielles, commerciales, financières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'électricité, à l'électrochimie et à la métallurgie.
Durée : 50 années.
Acte constitutif : Reçu par Me Cottenet, notaire à Paris, ayant suppléé Me Ditte, mobilisé, 5 septembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Beauvais, Cheronnet, Frezouls, Furiet, Etienne Grammont, François Grammont, Petit.
Commissaires : MM. Beaufils, Fossey. 1138

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE NOUVELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 34, *rue de Châteaudun, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1139

SOCIÉTÉ DE PARIS ET DU RHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 41, *Chemin de Saint-Priest, Lyon.*

NOTICE

Capital : initial : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune, entièrement libérées, dont 4,000 actions attribuées en rémunération de ses apports à la liquidation de la Compagnie Industrielle de Paris et du Rhône ; actuel : deux millions de francs, augmentation faite par l'Assemblée du 29 septembre 1917.

Durée : Jusqu'au 30 novembre 1945.

Objet : Toutes constructions industrielles et commerciales, tant en mécanique qu'en électricité, en tous autres genres, en France et à l'étranger.

Acte constitutif : Reçu par Me Giroud, notaire à Lyon.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le courant du deuxième semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Le solde ainsi réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

1140

SOCIÉTÉ DES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS ÉMILE MAYEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7 bis, rue Jean-Goujon, Paris.

Capital : Quinze millions, divisé en 30,000 actions de 500 fr., dont 13,000 à M. Mayen en représentation de l'apport de son usine à Suresnes, de son droit aux baux, des propriétés sises à Suresnes et promesses de vente, ses droits personnels sur les brevets de M. Solms et 13,000 à M. Solms, apporteur desdits brevets : n° 44057 du 16 septembre 1913, n° 73592 du 21 septembre 1914, n° 80956 du 30 décembre 1915.

Acte constitutif : Me Nottin, notaire à Paris, 18 décembre 1915.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Emile, Alfred et Paul Mayen, White, Solms, Paulet, de Pradère, duc d'Amodovar del Valle, Aimond. 1141

SOCIÉTÉ DES

APPAREILS DE MANUTENTION ET FOURS STEIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue d'Edimbourg, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 1,000 ont été attribuées en rémunération des apports et les 2,000 de surplus seront à souscrire et à payer en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Etablissement et exploitation de bureaux, magasins, usines pour l'étude, la construction, commerce de tous appareils et installations industrielles ; prise, achat de tous brevets d'invention ou de perfectionnement ; toutes opérations industrielles, financières, commerciales.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 24 octobre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivront la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre d'intérêt, 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le solde disponible, il sera prélevé : 10 0/0 au Conseil, somme que l'Assemblée jugera nécessaire à affecter à un fonds de réserve ou de prévoyance. Le surplus sera réparti aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Bertaux, Engène Henry, Ernest-Charles-Marie Chenard, Henri Grandet, Marie-Charles-Joseph-Elisée de Loisy, Henry Marette, Jacques Trasenster, Giovanni-Battista Zanardo, Georges Forret.

Commissaires : MM. Gabriel Arnou et René-Charles Donnay. 1142

SOCIÉTÉ DES

ATELIERS DE MONTGÉRON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1 bis, rue d'Offémont, Paris.

Capital : Cent dix mille francs.

Durée : 15 ans.

Objet : Serrurerie, menuiserie, charpente, sciage. 1143

SOCIÉTÉ DES

ÉTABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES J. EENBERG

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à Terrenoire.

NOTICE

Capital : Trois cent soixante-quinze mille francs, divisé en 750 actions de 500 fr., dont 10 entièrement libérées attribuées à M. Eenberg.

Durée : 50 années.

Objet : Fabrication de tous articles de quincaillerie, de ferronnerie et plus particulièrement des fers à ferrer les animaux ; acquisition de tous immeubles et de tous fonds de

commerce et d'industrie et leur aménagement selon le but social.

Acte constitutif : Reçu par Me Fougerolle, notaire à Saint-Étienne, le 11 juin 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus : 15 0/0 au Conseil et 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Bajard, J. Brustlein, P. Cuinat, J.-B. Dupret, J.-Th. Eenberg.

Commissaires : MM. B. Thiollière, L. Barrois. 1144

SOCIÉTÉ DES

CARBURATEURS LE GRAIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, rue Martel, Paris.

NOTICE

Capital : Quarante mille francs, divisé en 400 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : L'industrie et le commerce des carburateurs à pétrole ou à l'huile lourde, ainsi que toutes recherches et constructions mécaniques. Elle peut faire toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés et susceptibles de favoriser ou développer son activité industrielle et son essor commercial.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris, le 3 mai 1918.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Assemblée générale : L'Assemblée générale est composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil ; le solde : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. M. Leblanc, V. Mary, R. Venture, H. Kratz, Boussac.

Commissaire : M. L. Girard. 1145

SOCIÉTÉ D'ESTAMPAGE ET DE MÉCANIQUE A BONNIÈRES-SUR-SEINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue de Stockholm, Paris.

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 75 ans. 1146

SOCIÉTÉ DES

FORCES MOTRICES DE LA TRUYÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 55, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Quinze millions, divisé en 30,000 actions de 500 fr., dont 210 en rémunération des apports à M. Giros, représentant la Société Giros et Cie, 56, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris, apporteur de bandes de terrains en bordure de part et d'autre de La Bruyère (Aveyron), du droit d'utiliser les eaux de la rivière comme force motrice, des promesses de vente, etc. Il est attribué, en outre, à la Société Giros et Cie une somme espèce de 1,995,000 fr.

Objet : Toutes opérations sur chutes d'eau, utilisation de force motrice, concessions pour la distribution d'eau, de gaz, d'électricité et transports ; toutes opérations pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Me Hue, notaire à Paris, 25 juillet 1917.

Assemblée générale : Courant du premier semestre et composée des actionnaires propriétaires de vingt actions au moins ou les représentant.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti ; sur le surplus : 10 0/0 au Conseil et 90 0/0 aux actions, sauf réserves ou reports décidés par l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le comte Biver, L. Bordet, H. Darcy, A. Galicier, A. Giros, Léon Lévy, Sion, de Peyerimoff, J. Plichon, R. Sautter, E. Touron.

Commissaires : MM. P. d'Auvigny, A. de Maud'huy. 1147

SOCIÉTÉ DES FOURS ROUSSEAU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 116, quai de Seine, Argenteuil.

Capital : Deux millions cinq cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1148

SOCIÉTÉ DES MOTEURS BAUDOIN

(Anciens Etablissements Isnard et Lalanne)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 80, boulevard Rabatau, Marseille.

Capital : Sept cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 1149

SOCIÉTÉ DES USINES DE LONGCHEMP

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue de Londres, Paris. Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 30 ans. 1150

SOCIÉTÉ DE TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS DE FOURS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 35, *rue Paul-Chenavard, Lyon.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1151

SOCIÉTÉ DU FOUR VERTICAL CONTENU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue de la Rochefoucauld, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent cinquante mille francs, divisé en 1,100 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 100 entièrement libérées ont été attribuées à M. Pieters en rémunération de ses apports et les 1,000 actions de surplus sont à souscrire et payables en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : Mise en valeur des inventions faisant l'objet des brevets relatifs à un four vertical continu, notamment étude, construction et exploitation de fours à coke et de leurs accessoires, ainsi que tous appareils se rattachant à la fabrication du coke métallurgique, du gaz d'éclairage ou à la récupération des sous-produits.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 17 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 6 0/0 des sommes dont elles seront libérées et non amorties. Sur le surplus, il est attribué : 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde ainsi réparti : 82 0/0 aux actions et 18 0/0 à M. Piéters.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Emile Barthe, Joseph Faure, Henri Coqueugnot, Charles Fould, William Kopp, Jean Maillard, Joseph Marcotty, Lucien Mouchette, Maurice Verrier. 1152

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE L'ÉVERITE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 97, *boulevard Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. à souscrire en numéraire, porté à un million sept cent cinquante mille francs, divisé en 17,500 actions de 100 francs à souscrire en numéraire par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 6 juin 1918.

Durée : 75 années.

Objet : La fabrication des plaques planes ou ondulées d'une matière dénommée éverite, à l'usage des couvertures cloisonnantes, constructions démontables ; l'acquisition et l'exploitation de tous les établissements se rattachant ou pouvant favoriser cette industrie, et en général toutes opérations la concernant.

Acte constitutif : Reçu par Me Garcet, notaire à Villeneuve-Saint-Georges, le 6 mai 1917.

Assemblée générale : Dans les sept mois de la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, la somme nécessaire pour fournir aux actions 8 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions selon le nombre de leurs actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Candlot, Delmas, Husson, Keller, Lolivier de Mazelière, Moussié, Philippart, Pierron, Simoni, Soussens. 1153

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTIRAGE DE MÉTAUX

Siège social : 47, 49, 51, 53, *avenue Philippe-Auguste, Paris.*

NOTICE

Capital social : Huit cent mille francs, divisé en 1,600 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Acte constitutif : Reçu par Me Albert Girardin, notaire à Paris, le 1er août 1917.

Assemblée générale : Dans les trois premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Le solde est réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Fernand Bonnasseau, Maurice Laoul, Octave Planchet, Paul Vanuxem.

Commissaire : M. Antoine Bureau.

1154

SOCIÉTÉ DU CHALUMSOUD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3 ter, rue de Sablonville, Neuilly.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 500 entièrement libérées attribuées à M. Demenais.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation de tout ce qui se rattache à la tôlerie, à la chaudronnerie, à la mécanique ; la fabrication, la construction, l'achat, la vente, la location ou l'installation de tous appareils de chaudronnerie, de tôlerie, de mécanique, de chauffage, d'éclairage, de soudure.

Acte constitutif : Reçu par Me Nottin, notaire à Paris, le 6 février 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées, somme pour un fonds de prévoyance. Le solde : 20 0/0 au Conseil. Le surplus : aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. de Beauvais, R. de Loynes, M. Hervé.

Commissaire : M. Etchepare.

1155

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 6,000 actions de 100 fr., dont 3,000 entièrement libérées ont été attribuées à MM. Nancon-Boisson et Benoît et à la Société Nancon-Boisson et Cie, en rémunération de leurs apports, et 3,000 souscrites en numéraire et libérées du quart. Parts bénéficiaires : 2,000.

Durée : 50 années, du 22 décembre 1913.

Objet : La fabrication et le commerce de plafonds et revêtements en tôle d'acier ornement ; l'étude, la mise en œuvre et l'exploitation de tous articles du même genre ; la création, la prise à bail, l'achat, la location, la vente de tous établissements industriels et commerciaux ; l'acquisition de tous brevets, licences et procédés, et en général toutes opérations pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Mes Moyne et Maxime Aubron, notaires à Paris, le 10 décembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende non cumulatif de 6 0/0 sur les sommes libérées des actions. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, et le solde : 80 0/0 à toutes les actions et 20 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Boisson, A. Dikanski, A. Nancon et le comte de Villeneuve.

Commissaires : MM. C.-R. Loubery, H. Grenet.

1156

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TOURNERIE SUR MÉTAUX

Siège social : 6, rue des Nanettes, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années, à partir d'août 1917.

Objet : L'exploitation de l'usine et des ateliers métallurgiques installés à Paris, rue des Nanettes, et concernant principalement l'industrie du fer, de la fonte, des aciers et autres métaux nécessaires aux besoins commerciaux et industriels ; la création, l'acquisition, la location, l'installation de toutes usines et ateliers ; l'obtention, la prise, l'acquisition, la cession et l'exploitation de tous brevets, de toutes licences, de tous procédés et de toutes marques concourant aux fins de l'industrie de la Société, et d'une façon généralement quelconque toutes opérations commerciales et financières pouvant être nécessaires ou utiles aux opérations de la Société.

Acte constitutif : Reçu chez Me Goupil, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Une fois chaque année, avant la fin de décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 de l'excédent restant au Conseil d'administration. Sur le surplus, l'Assemblée générale peut, sur la proposition du Conseil, prélever toutes sommes qu'elle jugera utiles pour la formation de réserves extraordinaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Faure-Dujarric, Genet, Bernheim, Hally Smith.

Commissaires : MM. Paul Sevoz et Clément Lemoine.

1157

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE DÉCOLLETAGE
(S. I. D. A.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20 *et* 22, *rue de l'Annam, Paris.*

Capital : Cent quatre-vingt mille francs.
Durée : 30 ans. 1158

SOCIÉTÉ DE MATIÈRES ET PRODUITS INDUSTRIELS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 67, *rue Richelieu, Paris.*

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 15 ans. 1159

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MÉCANIQUE ET DE MATÉRIEL ROULANT
(Anct Consortium pour la construction de moteurs)

Siège social : 60, *rue de la Victoire, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs.
Durée : 20 ans.
Objet : Toutes constructions mécaniques de toute nature ; toutes entreprises de fournitures pour l'industrie, le commerce, les administrations publiques, même les départements de la marine ou de la guerre ; tous marchés à l'adjudication ou de gré à gré avec l'Etat français ou les nations alliées ou avec les services publics, les entreprises privées ou les particuliers ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières et même financières se rattachant, de près ou de loin, aux objets qui précèdent.
Acte constitutif : 7 août 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Degeorge, ingénieur E.C.P.
Administrateur directeur : M. Brunet, industriel.
Membres : MM. Faroux, ingénieur ; Méline et Wessbecher, industriels. 1161

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE COMPTEURS D'EAU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53-54, *quai Pierre-Scize, Lyon.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 100 fr., dont 1,800 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Louis Petavit, Jacques Petavit et Benassy. Parts de fondateur : 300.
Durée : 50 années, du 7 janvier 1914.
Objet : La construction, la vente, la location, l'installation, la réparation et l'entretien d'appareils mécaniques et en particulier d'un compteur d'eau volumétrique dénommé « Le Lion ».
Acte constitutif : Reçu par Me Brac de la Perrière, notaire à Lyon.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Composée des propriétaires de 10 actions, avant la fin du mois d'avril.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions, somme à déterminer pour constituer un fonds de réserve spécial de prévoyance ou d'amortissement des actions. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 80 0/0 aux actions, 10 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. F. Richard, Jean Colas, H. Pellet, J.-M. Fournier, Ch. Carrier, Alphonse Lambert, Alexandre Petavit, Antonin Petavit, Henri Benassy.
Commissaires : MM. Joannès Chapuis, Théodule Lambert. 1162

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE PETIT OUTILLAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue Jenin, Lyon.*

Capital : Soixante-dix mille francs.
Durée : 30 ans. 1163 et 1164

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Siège social : 60, *rue de Londres, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 50 ans, à partir du 8 mai 1917.
Objet : Acquisition et exploitation des établissements Le Paire et Gosset, sis à Rabat, à l'usage d'ateliers de constructions métalliques ; la création, l'acquisition ou la location, l'exploitation au Maroc de tous autres ateliers

de constructions métalliques ainsi que de tous chantiers navals ; l'entreprise de tous travaux publics ou privés au Maroc sous quelque forme que ce soit ; et généralement toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles ou commerciales ayant directement ou indirectement trait à l'objet social ci-dessus établi.

Acte constitutif : Reçu chez MMes Moyne et Blanchert, notaires à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, la somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 6 0/0. Le surplus sera réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Hersent, Exbrayay, Pichard, Hausermann, Grandet.

Commissaires : MM. Eichenberger et Lebon. 1165

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE C. M. P.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, rue Sadi-Carnot, Nanterre.

Capital : Soixante-dix mille francs.
Durée : 99 ans. 1166

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE FRANCO-ITALIENNE DE VÉNERIA RÉALE TURIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, *rue de Toulon, Lyon.*
Siège administratif, 28 bis, *via Sacchi, Turin.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 75 ans. 1167

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DU TAO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, *rue Laffitte, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr.
Durée : 50 années.
Objet : L'acquisition et l'exploitation de toutes forces hydrauliques ou de tous établissements métallurgiques en Nouvelle-Calédonie ; acquisition, mise en valeur, demande de permis de recherches de concessions de tous terrains miniers ou propriétés.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 2 mai 1914.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées, 10 0/0 au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ph. Jauffret, G. Martini, Ch. Dehesdin. 1168

SOCIÉTÉ MINIÈRE ET ÉLECTRO-MÉTALLURGIQUE DU SUD-OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, rue Treilhard, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr., dont 400 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Lenoir. Parts de fondateur : 1,000, attribuées à M. Lenoir.

Durée : 50 années, à partir du 8 avril 1914.

Objet : La fabrication de tous alliages quelconques de tous métaux, et en général la fabrication de tous produits métallurgiques ; l'acquisition et l'exploitation de mines et de minerais ; l'acquisition, la location de toutes forces hydrauliques ; l'obtention de tous brevets utiles aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Bertrand-Taillet, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions privilégiées sur le capital versé, 5 0/0 d'intérêt aux actions ordinaires. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde : 70 0/0 à toutes les actions, 30 0/0 aux parts de fondateur .

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Héroult, M. Bergès, J.-M. Vielajus, P.-N. Jourda de Vaux, M. Bonnefond, Ch. Lenoir.

Commissaires : MM. A. Ferron et J. Panquet. 1169

SOCIÉTÉ NATIONALE DE MACHINES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr., dont 750 d'apport, entièrement libérées attribuées à la Société veuve Ph. Solinski et Cie. Parts de fondateur : 500, attribuées à la Société veuve Ph. Solinski et Cie (425) et aux souscripteurs (75). (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 25 années, du 1er avril 1914.

Objet : La construction et la vente de tout matériel industriel quel qu'il soit et en général toutes opérations financières, commerciales ou industrielles s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Rocagel, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins cinq actions ; dans le semestre de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sommes à fixer par l'Assemblée générale pour la création de réserves spéciales. Le surplus : 15 0/0 au Conseil, 15 0/0 à l'administrateur délégué et au directeur, 5 0/0 à la disposition du Conseil, 50 0/0 aux actionnaires, 15 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Georges Klotz-Forest, Louis-Alfred Cézard, Maurice Thorp, W. Pott.
Commissaire : M. Henri Morel-Kahn.
1170 et 1171

SOCIÉTÉ NOUVELLE D'AFFINAGE DE MÉTAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue de Maubeuge, Paris.*

Capital : Soixante-quinze mille francs.
Durée : 50 ans. 1172

SOCIÉTÉ NOUVELLE D'EMBOUTISSAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 116, *rue du Landy, Saint-Denis.*

Capital : Cent quatre-vingt mille francs.
Durée : 50 ans.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ATELIERS THOME-GENOT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : provisoirement, 61, *boulevard Magenta, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 francs chacune.

Durée : 50 années, à partir du 4 août 1917.

Objet : La fabrication, la vente et l'installation de tout matériel pour tout commerce et industrie, et spécialement la fabrication et la vente des billes, de tous articles bruts ou finis, de forets d'emboutissage et de boulonnerie ; et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal.

Acte constitutif : Reçu par Mes Moyne et Lefebvre, notaires à Paris.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivront la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende, 2 0/0 du surplus à chaque administrateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Dumaine, Gros, Tacussel, Lespinasse-Fonsegrive, Thomé et Gobron.

Commissaires : MM. Derkenne et vicomte de la Taille-Frétinville. 1174

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'OUTILLAGE ET DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 217, *rue de la Croix-Nivert, Paris.*

Capital : Quatre-vingt-cinq mille francs.
Durée : 25 ans. 1175

SOCIÉTÉ ROANNAISE DE MÉTAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Hôtel de la Chambre de Commerce, Roanne.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1176

SOCIÉTÉ TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE D'ENTREPRISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *avenue de l'Opéra, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 30 ans. 1177

TOLERIE INDUSTRIELLE

(Spécialité de Coudes plissés et Tuyaux agrafés et rivés)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 65, *rue du Chemin-Vert, Paris.*

Capital : Sept cent mille francs.
Selon décisions des Assemblées extraordinaires, en date du 4 avril et en date du 18 avril, le capital social précédemment de six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr., est porté à sept cent mille francs par création de 140 actions d'apport entièrement libérées attribuées à M. L. Bontempi, et de 60 actions souscrites, le nombre total des actions étant de 1,400, de 500 fr. chacune.
1178

UNION MÉTALLURGIQUE, CONSORTIUM DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DU BATIMENT ET DE L'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 52, *rue Taitbout, Paris.*

Capital : Vingt-cinq mille francs.
Durée : 90 ans. 1179

VULCAIN-CYCLONE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 124, *rue de Courcelles, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 30 ans.
Objet : Fabrique de tubes de canalisation.
1180

FABRIQUE DE CHOCOLAT
Louis ROUS

à **PRADES** (Pyrénées-Orientales) **FRANCE**

SPÉCIALITÉ DE CHOCOLATS FINS
au lait, aux noisettes, etc.

CHOCOLATS AVEC PARFUMS
vanille, canelle, etc., et chocolats sans parfums

Fabrique *hydraulique* pouvant défier toute concurrence pour
la **QUALITÉ** et le **BON MARCHÉ**

Marques : ***Ganigou*** et ***Louis Rous.***
toutes marques personnelles à l'acheteur

CHAPITRE XXIV

MINES

CHARBONNAGES DE LA TABARIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue de Clichy, Paris.*

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 1181

CHARBONNAGES DE MOUZEIL-MONTRELAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37, *rue de Surène, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 francs.

Durée : 99 ans, à dater du 23 novembre 1917.

Objet : L'exploitation dans tous pays, directe ou indirecte et en participation, de toutes mines, minières et carrières, ainsi que de tous gisements de houille, métaux et minerais quelconques et plus spécialement des mines de houille de Montrelais, Mouzeil et Lanquin. Et d'une façon générale, toutes opérations commerciales, jugées utiles pour le développement de l'un des objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 6 0/0 ; somme que l'Assemblée décidera pour constituer des fonds de réserve ou de prévoyance. Le surplus sera ainsi réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Athimon, Lefièvre, Mathieu de Vienne, Chavannes, Mazières, Saunier, Hailaust, Petin.

Commissaires : MM. Couillaud, Renoul.
1182

CHARBONNAGES DE VAUCLUSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, *rue Laffitte, Paris.*

Capital : Un million six cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1183

COMBUSTIBLES NOUVEAUX ET LEURS DÉRIVÉS

(Procédés Gesnel et Bayle)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue de la République, Lyon.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1184

COMPAGNIE CHARENTAISE DE CHARBONNAGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue de Madrid, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 1,000 actions de 250 fr., souscrites en numéraire et libérées d'un quart. Parts bénéficiaires : 300.

Durée : 30 années, du 10 décembre 1913.

Objet : Le transport, la vente ou la transformation généralement quelconque des charbons, anthracites, braises ou autres combustibles, le commerce des poteaux de mines, l'armement, la commission, le transit, et tous autres objets maritimes ou miniers, et toutes opérations se rattachant aux objets précités.

Acte constitutif : Reçu par Me Asselin, notaire à La Rochelle, le 28 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende de 5 0/0 aux actionnaires sur le montant versé et non amorti. Sur

le surplus, 10 0/0 au Conseil d'administration. Un fonds de réserve spécial dont la somme est à fixer par l'Assemblée. Le solde : 75 0/0 aux actions et 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. T.-P. Cook, H.-I. Tremellen, V. Haardt, G. Charrier, le comte des Courtis, A. Proux, H. Debect.

Commissaires : MM. E. Mongin-Dupont et L. Stroud. 1185

COMPAGNIE DE CHARBONNAGE DE LA ROCHELLE-PALLICE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue de Madrid, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 1,000 actions de 250 fr. Parts de fondateur : 300, attribuées aux premiers souscripteurs et aux fondateurs.

Durée : 30 années, du 10 décembre 1913.

Objet : Le transport, la vente, la transformation des charbons, anthracites ou autres combustibles, le commerce des poteaux de mines, l'armement, le transit, la commission et tous autres objets maritimes ou miniers.

Acte constitutif : Reçu chez Me S. Asselin, notaire à La Rochelle.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les trois mois de la clôture de l'exercice, composée des porteurs de 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus 10 0/0 au Conseil ; une somme à déterminer par le Conseil pour la création d'un fonds de réserve. Le solde : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. T.-P. Cook, H.-I. Tremellen, V. Haardt, G. Charrier, comte des Courtis, A. Proux, H. Debect.

Commissaires : MM. E. Mongin-Dumont et Laurence Stroud. 1186

COMPAGNIE DES CHARBONNAGES DE LA CORRÈZE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 83, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Toute exploitation minière, sous quelque forme que ce soit et plus particulièrement l'exploitation de mines de houille et de lignite.

Acte constitutif : Reçu par Me Josset, notaire à Paris, le 28 mars 1918.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Au moins une fois par an.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Degoy, Durocher, Mabilleau, de Luzena, Sigore.

Commissaires : MM. Brachmann, Chiodelli. 1187

COMPAGNIE DES HOUILLÈRES DE PLAISANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, *rue Laffitte, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : L'étude, la recherche, l'obtention de tous titres et droits miniers, et de toutes concessions, l'acquisition, la prise à bail, l'amodiation de tous gisements de matières minérales de quelque nature que ce soit, notamment de combustibles.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris, le 12 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende ; 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Arlet, Cavallier, Damour, Debay, Fèvre, Gras, Laurent, Péret, Tannery.

Commissaires : MM. Brevet et Roussel. 1188

COMPAGNIE DES MINES DE LA TOUR-DU-PIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, *rue Laffitte, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent cinquante mille francs, divisé en 4,500 actions de 100 francs chacune.

Durée : 50 années, à partir du 11 juin 1917.

Objet : La mise en exploitation des concessions des mines de la Ratacière et de Bellefontaine ; le traitement et la vente de tous combustibles et de leurs dérivés et sous-produits ; toutes opérations commerciales et industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Acte constitutif : Reçu chez Me Petitpierre, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Au plus tard dans la dernière quinzaine de juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur l'excédent : 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Kahn, Wertheimer, Tabourin, Blanc.
Commissaires : MM. Bottard et Vazeille.
1189

COMPAGNIE FRANÇAISE DES MINES POWELL DUFFRYN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, quai Gaston-Boulet, Rouen.

NOTICE

Capital : Sept millions cinq cent mille francs, divisé en 15,000 actions de 500 fr., dont 600 actions d'apport entièrement libérées, attribuées à la Powell Duffryn Steam Coal Company Limited.

Durée : 99 années, du 11 décembre 1913.

Objet : L'achat et la vente de charbons. La construction ou l'acquisition de tous immeubles utiles ; l'affrètement ou l'acquisition de navires, bateaux, chalands, péniches nécessaires à cet objet, en général toutes opérations concernant l'armement et l'entreprise de tous transports maritimes, fluviaux ou autres et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, maritimes, mobilières et immobilières, rentrant dans l'objet social.

Acte constitutif : Reçu par Me Gruel, notaire à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure).

Assemblée générale : Se réunit dans les quatre mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions, le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Joseph Shaw, Victor Miral, Charles Bridger, Orme Clarke, William-Reginald Hann, Raymond Nain.

Commissaires : MM. John Balfour Horne et Cornelius O'Sullivan de la maison Marwick Mitchell Peat et Co. 1190

COMPAGNIE FRANÇAISE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 96, *rue de Rivoli, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million soixante mille francs, divisé en 10,600 actions de 100 fr. (2,600 sont dites actions ordinaires et 8,000 dites actions privilégiées), dont 3,000 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. G. Croix. Parts de fondateur : 50,000 attribuées à M. G. Croix (Société Civile des porteurs de parts).

Durée : 50 années, du 7 avril 19114.

Objet : L'exploration et l'exploitation de concessions de mines de fer, de zinc, de plomb argentifère, de cuivre et de tous autres métaux quelconques, situées en Termino-d'Irun, province de Guipuzcoa (Espagne) et de toutes autres mines ; la fabrication, la vente de tous matériaux de construction, de tous matériaux incombustibles ; le commerce de tous minerais en général.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, composée des propriétaires d'au moins 10 actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E.-G. Bétancourt, G. Croix, P.-L. Malaquin, J. Patin, M. Soucin.

Commissaires : MM. Pelletier et Patin.
1191

COMPAGNIE HOUILLÈRE DE LA FARE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue de la République, Marseille.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 99 ans. 1192

COMPAGNIE MINIÈRE DU SUD-EST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, *rue Laffitte, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million quatre cent mille francs, divisé en 14,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Exploitation de concessions de houille et de lignite.

Acte constitutif : Reçu par Me Clergeau, notaire à Grenoble, le 15 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant le 30 juin de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions ; sur l'excédent : 15 0/0 au Conseil d'administration, faculté de prélever de 5 à 20 0/0 pour fonds de prévoyance. Le surplus à la disposition de l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Lucien Kahn.

Administrateur délégué : M. P.-J. Tabourin.

Membres : MM. Alphonse Kahn, Paul Wertheimer.

Commissaires des comptes : MM. Louis Demange, Chenal. 1193

COMPAGNIE PARISIENNE DES AGGLOMÉRÉS DE HOUILLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue d'Isly, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million quatre cent mille francs, divisé en 2,800 actions de 500 fr. chacune à souscrire en numéraire.
Durée : 50 années.
Objet : Agglomération de la houille et toutes opérations se rattachant aux combustibles.
Acte constitutif : Reçu par Me Chavane, notaire à Paris, le 1er décembre 1917.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme suffisante pour servir aux actions 6 0/0 des sommes dont les actions seront libérées et non amorties, 15 0/0 sur la totalité des bénéfices nets pour le Conseil. Le solde est réparti entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Henri Bancel, Henri Lecocq, Robert Degalle.
Commissaire : M. Eugène Schirch.

1194

COMPTOIR GÉNÉRAL DES COMBUSTIBLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue de la Bourse, Lyon.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1195

COMPAGNIE DES CHARBONNAGES A ALEXANDRO-NEWSKAYA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 82, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 6,000 actions de 250 fr., dont 2,800 représentant les apports de M. Michailowsky, comprenant tous droits utiles d'exploitation d'une mine de charbon, située dans le gouvernement de Riazau, à proximité de la station Alexandro-Newskaya, appartenant à la dame Gordon qui l'a affermée à MM. Michailowsky, Konnine et Strepetoff, le premier mandataire régulier des deux derniers. Il est en outre payé à M. Michailowsky pour ses apports une redevance de un copeck par poud de charbon extrait.
Durée : 36 années.
Objet : Toutes exploitations minières et spécialement celle ci-dessus. Toutes opérations s'y rattachant ou pouvant être utiles à l'objet ci-dessus.
Acte constitutif : Me Josset, notaire à Paris, 27 octobre 1916.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions pour le montant libéré et non amorti. Le solde : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions, sauf report.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Serge-Ossipovitch, Mikhailowsky, le comte Edmond Recopé, Jules Lefebvre, Gaston Cordier, Jean Strepetoff.
Commissaires : MM. Alexis Ronnine. Albert de Mazarin. 1195 *bis*

ÉTABLISSEMENTS MARQUET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue de Clichy, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Bois et charbonnages.

1196

EXPLOITATION DES CHARBONNAGES DE SAINT-JEAN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue Le Peletier, Paris.*

Capital : Vingt-cinq mille francs.
Durée : 99 ans. 1197

GROUPEMENT CHARBONNIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *place de la Comédie, Lyon.*

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 8,000 actions de 100 fr. chacune, toutes à souscrire et à payer en numéraire.
Durée : 10 années.
Objet : Acquisition et exercice du droit d'exploiter un lambeau de la quinzième couche de la concession de mines de charbons du Cros, à l'Etivallière, commune de Saint-Etienne (Loire) ; acquisition et exploitation de toutes autres mines de charbon.
Acte constitutif : Reçu par Me Giroud, notaire à Lyon, le 14 mai 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Se réunit chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Le solde restera à la disposition de l'Assemblée générale qui pourra en décider tel emploi jugé convenable.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

La Société Corron et Bunand, la Société Gillet et fils, la Société Latruffe et Nesme, la Société Mercier et Fessy, la Société Seux et Charel, la Société Vulliod, Ancel et Cie, la Société lyonnaise de teinture, impression, apprêt et gauffrage, la Société nouvelle d'impressions, apprêt et teinture, M. Marcel Reverchon.

Commissaires : MM. Francisque Bourgeois, Fleury Chantre.

Président : M. Edmond Gillet.

Vice-Président : M. Bunand.

Secrétaire : M. Mercier. 1198

GROUPEMENT CHARBONNIER DES BLANCHISSEURS DE CREZIEU-LA-VARENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Grézieu (Rhône).

Capital : Six mille francs.
Durée : 3 ans. 1199

HOUILLES, SCHISTES ET PRODUITS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, rue Sainte-Anne, Paris.

NOTICE

Capital : Dix mille francs, divisé en 100 actions de 100 fr. chacune, payable à la souscription et le solde au fur et à mesure des appels de fonds décidés par le Conseil d'administration.

Durée : 99 années, du 10 février 1914.

Objet : Achat, exploitation de toutes concessions de houille et de schistes ; traitement et vente de leurs produits ; opérations et entreprises mobilières et immobilières pour le compte de la Société ou le compte de tiers.

Acte constitutif : Reçu par Me Huillier, notaire à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Euripides Paulo de Britto Pereira, Franck Channon.

Commissaires : MM. Albert Briand, Léon Seiller. 1200

LA TOURBE INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 76, rue Taitbout, Paris.

Capital : Quatre-vingt mille francs.
Durée : 25 ans. 1201

MINES DE GAGNIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, rue du Lycée, Grenoble.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune à souscrire en espèces.

Durée : 75 années.

Objet : L'exploitation par voie d'amodiation des concessions houillères des salles de Gagnières, de Montalet et du Martinet de Gagnières situées dans l'arrondissement d'Alais (Gard), ainsi que de toutes autres concessions houillères ; l'exploitation des entreprises se rattachant sous quelque forme que ce soit auxdites concessions et au transport et à l'écoulement des produits et sous-produits desdites concessions .

Acte constitutif : Reçu par Me Raymond, notaire à Grenoble.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires propriétaires de cinq actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 du capital versé et non amorti. Sommes que le Conseil jugera à propos de réserver pour amortissement. Sur le solde : 15 0/0 au Conseil d'administration avec somme maxima de 15,000 fr. ; 5 0/0 à la disposition du Conseil et 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Charpenay, Ch. Lépine, baron E. du Noyer, E. Rabatel.

Commissaires : MM. Lacroix et Ruf. 1202

SOCIÉTÉ ANONYME DE

CHARBONNAGES DE BARJAC

Siège social : 11, rue Gentil, Lyon.

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1203

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CHARBONNAGES DE SZURDUK

Siège social : 6, rue du Hanovre, Paris.

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 1,000 fr. souscrites en numéraire et entièrement libérées. Parts de fondateur : 1,600.

Durée : 50 années, du 19 novembre 1913.

Objet : La recherche, l'étude, l'achat, l'affermage, la mise en valeur, l'exploitation directe ou indirecte, la vente, la location de tous gisements miniers ; la création, la location, l'achat, la vente, l'installation et l'exploitation de tous établissements métallurgiques et de toutes laveries et fonderies et usi-

nes pour le traitement ou la transformation de tous minerais ou métaux en dérivant et généralement toutes opérations pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société et notamment l'achat de l'actif de la Société des Charbonnages de Kolozsvas, en liquidation.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 7 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende cumulatif de 5 0/0 sur les sommes libérées des actions, 10 0/0 au Conseil d'administration. Sur le surplus : 2 0/0 d'intérêt à chaque action sur capital nominal. Le solde : 50 0/0 aux actions et 50 0/0 aux parts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Collignon, C. Forestier, P. Mortgat, R. Leroy-Liberge, F. Grandjean, J. Poullin, le marquis C. de Piolenc, O. de Rivaud, le vicomte Roger de Rivaud, B.-S. de Dudezeele et Max Wasermann.

Commissaires : Deux non dénommés.

1204

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CHARBONNAGES DU VAR

Siège social : 15, rue de Turin, Paris.

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Recherche, étude, achat, mise en valeur, exploitation de toutes mines de charbon et autres minerais, la mine de lignite du plan d'Aups, commune d'Aups (Var).

Acte constitutif : Reçu par Me Gastaldi, notaire à Paris, le 29 juin 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil et telle somme que l'Assemblée décidera d'affecter pour les réserves extraordinaires. Le solde entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ladauge, Goubeaux, Sébastien Colonna.

Commissaire : M. Félix Colonna. 1205

SOCIÉTÉ ANONYME DES

HOUILLES ET AGGLOMÉRÉS DU SUD-EST

Siège social : 8, rue de Dijon, Nice.

NOTICE

Capital : Six cent soixante mille francs. divisé en 1,320 actions de 500 fr., dont 120 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Brunet-Debaine (100) et Barriéra (20).

Durée : 50 années, du 5 avril 1914.

Objet : L'importation, l'achat et la vente des charbons et agglomérés, la fabrication des agglomérés ; le commerce des charbons en général, à Nice, et éventuellement dans toute la région du Sud-Est, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Rochon, notaire à Nice.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de 20 actions, dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil ; le solde aux actionnaires, déduction faite de toute somme que l'Assemblée décidera d'employer à des réserves extraordinaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Brunet, Debaines, Barriéra, Ballet, Priasco, Echampe et Seynaëve.

Commissaire : M. Joseph-Louis Uhl.

1206

SOCIÉTÉ ARMORICAINE DE CHARBONNAGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, rue de Mogador, Paris.

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : Soixante-quinze ans.
Objet : Charbonnages. 1207

SOCIÉTÉ CAENNAISE D'ANTHRACITE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 300 actions de 1,000 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations commerciales, industrielles, maritimes et autres se rattachant directement ou indirectement au commerce des anthracites.

Acte constitutif : Reçu par Me Panhard, notaire à Paris, le 17 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 20 0/0 au Conseil et 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Mesnier, Cleeves, Gorchs-Chacou, Harries, Jacqueline, Larue. 1208

SOCIÉTÉ CHARBONNIÈRE HOLMAN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue Chauveau-Lagarde, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 ans, à partir du 13 juillet 1917.

Objet : Toutes opérations ayant trait à l'importation, l'achat, la vente, la transformation et le traitement du charbon et de ses dérivés ; l'acquisition et l'exploitation de toutes mines ; la construction, l'acquisition, l'exploitation, la location de toutes usines, ainsi que de tous établissements se rattachant au commerce ou à l'industrie du charbon ou pouvant faciliter leur développement, et généralement toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles, financières ou commerciales ayant directement ou indirectement trait à l'objet social.

Acte constitutif : Reçu par Me Barillet.

Assemblée générale : Le deuxième mardi du mois d'avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 du solde aux administrateurs ; le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Holman.

Commissaires : MM. Rœchens, Godet. 1209

SOCIÉTÉ DE CHAUFFAGE ET DE CONSOMMATION DE LA SECTION DE TASSIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à Tassin (Rhône).

Capital : Trois mille francs.
Durée : 30 ans. 1210

SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DE LA CESSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Annonay (Ardèche).
Siège administratif : Bize, arrondissement de Narbonne.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr., dont 200 d'apport.

Durée : 99 années.

Objet : Les recherches, études en vue de l'acquisition, de l'aménagement, l'exploitation de tous charbonnages, immeubles et objets mobiliers quelconques nécessaires ; la demande et obtention de toutes concessions, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Déposé chez Me Olagne, notaire à Annonay, le 3 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires un premier dividende de 5 0/0 sur le montant dont les actions seront libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 pour le Conseil d'administration ; le solde réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Georges Memsson, Emile Petit, Emmanuel Hemer, Georges Vendel.

Commissaire : M. Louis Poinard. 1211

SOCIÉTÉ DES

CHARBONNAGES RÉUNIS DU BASSIN NORD DE BESSÈGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *square La Bruyère, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois millions cinq cent mille francs, divisé en 35,000 actions de 100 fr., dont 15,000 de numéraire dites privilégiées et 20,000 d'apport dites ordinaires, entièrement libérées, attribuées à la Société française des Mines d'or de la Gagnière.

Durée : 99 années, du 28 mars 1914.

Objet : L'exploitation de toutes concessions de mines de houille, de métaux ou d'autres matières ; la création, la location, l'achat, la vente de tous chemins de fer, routes, voies de communication ; le trafic de tous produits miniers, le transport de toutes marchandises, et en général toutes opérations commerciales, financières, minières, immobilières ou agricoles s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Ch. Desplanques, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 20 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; pendant les trois premiers exercices, il sera d'abord prélevé la somme nécessaire pour servir l'intérêt de 5 0/0 aux actions privilégiées ou pour amortir les paiements dudit intérêt faits par anticipation. Au cas d'insuffisance des bénéfices, ces intérêts de trois années seront portés aux frais généraux. Sur le surplus : 25 0/0 au fonds d'amortissement du capital privilégié, une somme à déterminer par l'Assemblée pour la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire ; le solde : 10 0/0 au Conseil, 5 0/0 à la disposition du Conseil pour la direction et le personnel, 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. M. d'Andecy, J.-M. Arnaud, P. Brustier, Ch. Elcus, Robert Forget, Ch. Plé, J. Radine, E. Walcker.

Commissaires : MM. E. Van Meurs et Louis Baumann. 1212

SOCIÉTÉ SPÉCIALE POUR L'EXPLOITATION DES MINES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37, rue Vital, Paris.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. espèces.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation et la recherche de toutes mines ou concessions, de toutes forces hydrauliques et de tous transports et toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Me Constantin, suppléant Me Cremery, notaire à Paris, le 13 novembre 1916.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice, composée d'actionnaires propriétaires de 10 actions ou les représentant.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le montant versé et non amorti, prélèvement de 3 à 20 0/0 du surplus, suivant décision de l'Assemblée générale comme réserve au fonds d'amortissement. L'excédent : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Maurice Thabaud, Gaëtan Pouyollon, M.-E.-G. Adams.

Commissaire : M. Vazeille (Gilbert). 1212 *bis*

SOCIÉTÉ DES FONDERIES DE L'OURCQ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3 et 3 bis, route d'Aubervilliers, à Saint-Denis.

NOTICE

Capital social : Sept cent cinquante mille francs, divisé en 7,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : L'industrie de la fonderie du fer, fonte, acier et bronze et le traitement mécanique de ces produits pour leur amélioration ou leur transformation ; la fabrication des machines-outils ou pièces quelconques tant pour son compte que pour le compte de tiers ; la prise ou l'acquisition de tous brevets, marques et procédés ; leur concession ou leur apport de toutes licences ou brevets.

Acte constitutif : Reçu par Me Cottenet, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 du surplus au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bidault, Goldenberg, Rolland, Parrot.

Commissaires : MM. Van Acken, Roblin. 1213

SOCIÉTÉ DES MINES ET AGGLOMÉRÉS DE LALUQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 77, boulevard Haussmann, Paris.

Capital : Un million de francs, divisé en 4,000 actions de 250 francs, dont 2,800 attribuées à Me Gaultier (L.-A.) en rémunération de ses apports, comprenant : option et promesse de vente des mines de lignite de Larquier, territoire de Laluque (Landes), droits accessoires et bénéfices divers. M. Gaultier reçoit en outre 50 0/0 des bénéfices de la Société, après déductions prévues ci-après et une redevance de 2 francs par tonne de lignite extraite et consommée ou vendue par la Société.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes exploitations minières et opérations pouvant y servir.

Acte constitutif : Me Josset, notaire à Paris, 6 juin 1916.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 5 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti, 15 0/0 du solde aux administrateurs. Le surplus, 50 0/0 à M. Gaultier, 50 0/0 aux actions, sauf report par l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gaultier, Chéruit, Duhot, Tijou, Brun.

Commissaires : MM. Picavet et Gastinet. 1214

SOCIÉTÉ DES MINES ET AGGLOMÉRÉS DE VOGLANS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 77, boulevard Haussmann, Paris.

Capital : Quatre cent dix mille francs.

Durée : 50 ans. 1215

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES MINES DE L'ESTÉREL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, rue Laffitte, Paris.

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'étude et l'exploitation des concessions des mines de houille et de schiste bitumineux de Boson, Auriasque et de la Madeleine, et de toutes autres mines ou gisements miniers de toute nature tant en France qu'ailleurs.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Cottin, notaire à Paris, le 3 octobre 1917.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 7 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Cavallier, Fèvre, Lazard, Ledoux.
Commissaires : MM. Gascoin, Brevet.

1216

SOCIÉTÉ DE BLALANDÉRI & Cie

(The Anthracite Best Firing Co)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 22, rue Kléber, Saint-Ouen.

Capital : Cent vingt mille francs.
Durée : 30 ans. 1217

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

TOURBIÈRES ET AGGLOMÉRÉS TOURBEUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 75, rue du Président-Carnot, Libourne.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 250 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années, à partir du 28 juillet 1917.

Objet : L'extraction et le commerce de la tourbe et de ses produits ou succédanés et toutes les opérations s'y rapportant ; l'acquisition et la location de tous immeubles et de tous biens mobiliers ou immobiliers pouvant concourir au développement du commerce dont il s'agit ; l'étude, la construction, la livraison des machines pour exploiter la fabrication de la tourbe et des produits tourbeux.

Acte constitutif : Reçu chez Me Brulle, notaire à Libourne.

Année sociale : Du 1er août au 31 juillet.

Assemblée générale : Dans le courant du mois de juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, une part pour être répartie entre les ouvriers et employés de la Société, 5 0/0 à titre de premier dividende ; sur le solde : 15 0/0 aux commissaires, 60 0/0 à titre de second dividende aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Melchior, Cramon et Lépront.
Commissaires : MM. Landé et Cany.

1218

SOCIÉTÉ FRANCO-ANGLAISE DE CHARBONNAGES D'ORAN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, rue de Mogador, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr.

Durée : 75 années, à dater du 4 septembre 1915.

Objet : Le commerce et l'industrie en tous pays des charbons et combustibles de toute nature et de toutes provenances, leur traitement et leur transformation ; l'installation, la transformation, l'aménagement et l'appropriation du tout pour les besoins de la Société.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées, 15 0/0 au Conseil d'administration. Le solde, sous déduction de toutes les sommes que l'Assemblée décidera de reporter à nouveau, reviendra aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Plisson, Gardet, Cadogan, Deacon, Park, J.-F. Plisson, Wideman.

1219

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES COMBUSTIBLES ET DÉRIVÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, rue Boudreau, Paris.

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 90 ans. 1220

SOCIÉTE LYONNAISE DES HOUILLÈRES DU RHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, *rue de la Bourse, Lyon.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : La Société a pour but l'étude du bassin houiller et éventuellement de tous bassins de fer ou autres minerais ou gisements qui se seraient déposés dans la région de Lyon, et en particulier dans le département du Rhône, le département de l'Isère, le département de l'Ain et leur continuation dans les départements limitrophes.
Acte constitutif : Deux Assemblées constitutives en date des 5 juin et 6 juillet 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six premiers mois de l'année.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires, 15 0/0 pour rémunération et gratifications, 10 0/0 au Conseil. Solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Pétrus Bernard.
Vice-président : M. Edmond Gillet.
Administrateur secrétaire du Conseil : M. Thadée Natanson.
Administrateurs : MM. Francisque Bonnier, Lucien Fèvre, Edouard Guillon, Nicolas Grillet, Edouard Kaeuffer, Th. Laurent, Ach. Lignon, de Reneville, T. Robatel, J. Sauzey.

1221

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CHARBONS ET BRIQUETTES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, *rue de Châteaudun, Paris.*

Capital : Deux millions de francs, divisé en 2,000 actions de 1,000 francs espèces.
Durée : 99 années.
Objet : Faire au Maroc le commerce de la houille et de ses dérivés, y installer et exploiter des usines d'agglomérés et s'occuper de toutes opérations se rattachant à ce commerce et à cette industrie.
Acte constitutif : Me Dufour, notaire à Paris, 14 avril 1917.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti, 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actions, sauf prélèvements par l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Aicard, Callagliau, de Lagueray, Dureault, Gorcles-Chacou, Hersent, Mesnier, Dalpiez, Plisson, Savon (Paul et Albert).

1222

SOCIETÉ MINIÈRE DE ROQUELAURE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue Blanche, Paris.*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 2,400 actions de 250 fr. chacune.
Durée : 50 années, à partir du 11 juillet 1917.
Objet : L'exploitation des minières de fer situées à Roquelaure, canton des Cabannes, arrondissement de Foix (Ariège) ; la mise en œuvre, l'utilisation, la location de toutes forces hydrauliques ou électriques pour l'industrie, la traction ou l'éclairage ; le commerce de tous minerais ou de tous sous-produits qu'elle pourrait retirer des exploitations dont il s'agit, et généralement toutes opérations industrielles, agricoles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet.
Acte constitutif : Reçu chez Me Mahot de la Quérantonnais, notaire à Paris.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 aux actionnaires à titre de premier dividende ; sur le solde : 20 0/0 pour le Conseil d'administration ; le solde à titre de complément de dividendes à toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Baujon, Calemard, Joubert, Reclus, Weber.
Commissaires : MM. Williams et Leclaire.

1223

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CHARBONNAGES DE L'AVEYRON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 36, *rue Labruyère, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million six cent mille francs, divisé en 3,200 actions de 500 fr. chacune, dont 1,400 d'apport.
Durée : 50 années.
Objet : L'aménagement et l'exploitation des concessions de mines de charbon de Saint-Georges-de-Luzençon-des-Moulinets (Aveyron), et de Trevezel (Gard), et de toutes les opérations de nature à faciliter et à développer les affaires de la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Verdier, notaire à Nîmes, le 4 mars 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le premier semestre et composée de tous les actionnaires porteurs de 20 actions au moins.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions ; le surplus à la disposition du Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bellianire, Goffart, Ginier.
Commissaires : MM. Wuillot, Decamp.
1224

COMPAGNIE DES MINES DE MOISSAC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, avenue Kléber, Paris.

NOTICE

Capital : Un million quatre cent mille francs, divisé en 14,000 actions de 100 fr.
Durée : 60 années, du 23 février 1914.
Objet : L'exploitation de mines de mispickel aurifère et minéraux connexes, sises sur les communes de Saint-Yrieix, Coussac-Bonneval et Glandon (Haute-Vienne) ; la location ou l'acquisition de tous terrains utiles, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles, minières se rattachant aux objets de la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Rafin, notaire à Paris.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 5 0/0 au Conseil ; une somme indéterminée pour la création de fonds de prévoyance et amortissements. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. André Collin-Delavaud, A. Hattu, Pierre de la Ville le Roulx.
1225

MINES DE CUIVRE DE SARDAIGNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, *rue Lafayette, Nantes.*
Administration : 27, *rue Laffitte, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq millions six cent mille francs, divisé en 56,000 actions de 100 fr., dont 30,000 actions d'apport.
Durée : 99 années.
Objet : Recherche, négociation et exploitation de tous gisements miniers ou carrières en France ou à l'étranger, et notamment exploitation des mines de cuivre de Fontana-Raminosa, commune de Gadoni, province de Cagliari (Sardaigne).
Acte constitutif : Reçu par Me Neuleau, notaire à Nantes, le 17 août 1915.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes libérées. Sur l'excédent : 25 0/0 au maximum pour un fonds de réserve. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde : 20 0/0 aux parts de fondateur. 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. le baron de Catelin.
Membres : MM. E. Olive, F. Grammont, M. Lorois.
Administrateur délégué : M. P. Guinebertière.
1226

COLLECTIVITÉ D'ELBEUF

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social à Elbeuf, dans le local de la Chambre de Commerce.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 10 années, à partir du 16 juillet 1917.
Objet : D'assurer le ravitaillement en combustibles des industriels ou commerçants faisant partie de la Société, et généralement toutes opérations commerciales et financières se rattachant directement ou accessoirement aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Reçu par Me Tesnières, notaire à Elbeuf.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : Un vingtième pour constituer le fonds de réserve légale ; le surplus aux actions à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Fraenckel, Blin, Olivier, Henri Fraenckel.
Commissaire : M. Tiret.
1227

COMPAGNIE CHÉRIFIENNE DE RECHERCHES ET DE FORAGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue de l'Horloge, Casablanca.

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 3,000 actions de 1,000 fr.
Durée : 75 années.
Objet : Faire au Maroc toutes entreprises, tous travaux et toutes opérations généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement la recherche et le captage du pétrole et subsidiairement des eaux de toute nature et de tous autres agents ou substances minérales.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 25 juin 1918.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, composée des porteurs de cinq actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 8 0/0 aux actions. Le solde : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Chailley de Saulses de Freycinet.

Commissaires : MM. Girard et Vinet.

1228

COMPAGNIE DES CHARBONNAGES DE LYON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital social : Dix-huit millions, divisé en 36,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation, directe ou indirecte, ou en participation de toutes mines, minières et carrières, ainsi que tous gisements de houille, métaux et minerais quelconques, et plus spécialement de la concession qui serait obtenue ensuite de la demande mentionnée ci-après ; l'étude, l'exploration, la recherche, l'obtention, l'acquisition sous toutes formes, l'amodiation de tous titres et droits miniers et de toutes mines, minières et carrières, ainsi que de tous gisements de minéraux solides, liquides ou gazeux, de quelque nature que ce soit.

Acte constitutif : Reçu chez Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 aux actions à titre de premier dividende ; sur l'excédent, il sera attribué 6 0/0 au Conseil d'administration ; le reste, après déduction de toute réserve extraordinaire, sera réparti également entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Aubrun, Beigbeder, de Billy, Oscar Cambefort, Cavallier, Fèvre, Gruner, Heurteau-Laurent, de Morgues, de Nervo, Fuerari, Sovignet, Tannery.

1229

COMPAGNIE DES CHARBONNAGES VOSGIENS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *rue Gambetta, Nancy.*

NOTICE

Capital : Neuf cent mille francs, divisé en 1,800 actions de 500 fr. chacune sur lesquelles 1,060 actions, entièrement libérées, ont été attribuées aux apporteurs. Les 740 de surplus sont à souscrire en numéraire et à libérer du quart lors de la souscription.

Durée : 99 années.

Objet : Recherche, prise à bail, obtention, à fermage ou autrement, de toutes concessions et gisements miniers de quelque nature qu'ils soient ; en général, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'industrie houillère.

Acte constitutif : Reçu par Me Houot, notaire à Nancy, le 15 mai 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année, dans le courant du semestre qui suit l'exercice écoulé.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires 5 0/0 des sommes libérées et non amorties sur les actions, 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration qui en fait la répartition entre ses membres. Somme nécessaire, le cas échéant, pour balancer le compte ouvert en exécution du paragraphe « Actionnaires », premier dividende cumulatif de 5 0/0. Somme nécessaire pour servir aux actions 2 0/0 des sommes libérées et non amorties sur les actions. Le solde appartient : 15 0/0 aux parts de fondateur et 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jean-Louis-François Buffet, Dieudonné-Victor-Joseph Sépulchre, Armand Lederlin, Eugène Souchon.

Commissaire : M. Léon de Charentenay.

1230

COMPAGNIE FRANÇAISE DE MATÉRIEL DE MINES ET DE TRAVAUX PUBLICS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, *rue Choron, Paris.*

Capital : Cent mille francs.

Durée : 50 ans.

1231

COMPAGNIE FRANÇAISE DES MINES DE BOR

(Concession Saint-Georges)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, *rue de la Victoire, Paris.*

Capital social : Fixé à sept millions de francs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Mirabaud, Robellas, d'Eichthal, Gramberg, Jean Mirabaud, Puerari, Roux, Walewski et Weifert.
Directeur général : M. A. Dardes.
Commissaires : MM. Berge et Derbanne.

Notice complète parue dans notre grande édition de 1914.

1232

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE FRANCO-HONGROISE FRANCIA MAGYAR BANYA R. T.

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 51, *rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 4,000 actions de 250 fr. Parts de fondateur : 4,000, attribuées à M. Worms (Société civile des porteurs de parts).
Durée : 99 années, du 3 avril 1914.
Objet : L'acquisition, la mise en valeur, l'exploitation de tous gisements métalliques de plomb, zinc, argent et métaux connexes, et spécialement ceux de Hersa (Hongrie) ; le traitement et la vente de tous produits desdites mines ; la création, l'acquisition, la location de toutes routes, voies ferrées, moyens de transport.
Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt cumulatif aux actions sur le capital versé ; somme à fixer par l'Assemblée générale pour la constitution de fonds de réserve et d'amortissement ; sur le reste, 10 0/0 au Conseil ; le surplus : deux tiers aux actions, un tiers aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Ch. André, Damour, Ch. Michel, E.-R. Worms.

1233

COMPAGNIE MINIÈRE DU SUD-OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, *rue Laffitte, Paris.*

NOTICE

Capital : Neuf cent cinquante mille francs, divisé en 9,500 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : L'acquisition et l'exploitation des mines de lignite de Pommiers, Saint-Didier-de-la-Tour et Saint-André-le-Gaz (Isère).
Acte constitutif : Reçu par Me Clergeau, notaire à Grenoble, le 5 novembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans la dernière quinzaine de juin.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 au Conseil d'administration.

1234

COMPTOIR FRANÇAIS DE FERRO-SILICIUM

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *avenue du Coq, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 22 ans.

1235

DIPANG MINES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue d'Orléans, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Trois millions cinq cent mille francs, divisé en 7,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 30 ans, à partir du 13 avril 1917.
Objet : L'exploitation de terrains miniers situés dans la rivière Dipang, l'exploitation dans la presqu'île malaise de tous autres terrains miniers, l'acquisition, la création ou l'édification de tous travaux et établissements nécessaires à l'exploitation de ces terrains.
Acte constitutif : Reçu chez Me Duhau, notaire à Bordeaux.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 1/20e affecté au fonds de réserve légale, 6 0/0 aux actions, 8 0/0 pour constituer un fonds destiné à l'amortissement des actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Blanchard, Boy, Calvet, Derivaud, Dubos, Lunet de Lajonquière, Soula, Trinchaud-Latour.
Commissaires : MM. Mazaubrun, Lemaire.

1236

L'ANDORRANNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 64, *rue de la Victoire, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr.
Durée : 99 années.

Objet : Toutes affaires minières, industrielles, commerciales, agricoles, financières, mobilières et immobilières dans les vallées d'Andorre et tous pays de protectorat actuels et futurs de France et d'Espagne.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Legay, notaire à Paris, le 3 mai 1918.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Fondère, Guynet, Vigouroux.
Commissaires : MM. Superville et Hureaux.
1237

LE CUIVRE ÉLECTRO ALEXANDRE GRAMMONT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue d'Uzès, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 40,000 actions de 100 fr.

Durée : 75 années.

Objet : Faire, tant en France et dans ses colonies que dans tous pays de protectorat et à l'étranger, toutes opérations et toutes entreprises généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement les mines, minières, carrières et concessions de toute nature, ainsi que la métallurgie, les forges, la fonderie et la tôlerie.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 22 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 affecté au fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

La société en commandite simple A. Benedic et Cie, la société anonyme dite Etablissements A. Grammont, MM. François Grammont et Maurice Monin, et la société anonyme dite Société des porcelaines et appareillages électriques Grammont.

Commissaires : MM. Beaufils et Boissière.
1238

LE FÉRO-CÉRIUM FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 148, *rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris.*

Capital : Cinquante-huit mille francs.
Durée : 50 ans. 1239

LE MAGNÉSIUM FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 79, *faubourg Saint-Denis, Paris.*

Capital : Deux cent trente mille francs.
Durée : 20 ans. 1240

MINES DE LA PLAGNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue du Président-Carnot, Lyon.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation industrielle et commerciale des mines de plomb argentifères dites de la Plagne, sises sur les communes de Macot, en Haute-Tarentaise.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
1241

MINES ET MINERAIS POUR L'ÉLECTRO-MÉTALLURGIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 87, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Six millions de francs.
Durée : 99 ans. 1242

SOCIÉTÉ DES MINES D'OUDJDA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue Laffitte, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 francs.

Durée : 90 années.

Objet : La recherche, l'obtention, l'acquisition, la cession, la vente ou l'exploitation sous toutes leurs formes de toutes concessions de mines et droits miniers en général, en tous pays, et notamment au Maroc, et l'exploitation des concessions de mines dont les droits sont ci-après apportés à la Société, et en général toutes transactions ou opérations financières, commerciales, industrielles ou minières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu le 7 octobre 1916 par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Annuelle.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour fournir un intérêt de 5 0/0 au capital dont les actions seront libérées et non amorties. Le reliquat est

attribué comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions à titre de complément de dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jules de Catelin, Ferdinand Ruffier, Léon Jumentier.

Commissaires des comptes : MM. Léon Lefebvre, Antoine Clément. 1243

SOCIÉTÉ ANONYME DES

COMBUSTIBLES ÉCONOMIQUES

Siège social : 43, avenue de l'Opéra, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, dont 700,000 fr. à souscrire en espèces ; il est divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 années, à partir du 11 juin 1917.

Objet : La mise en valeur des brevets français et procédés Van Roggen-Hopper ; l'achat et l'exploitation des tourbières ; la recherche, la mise en valeur, l'achat, l'affermage et l'exploitation directe ou indirecte de toutes tourbières ou de toutes mines de lignite ou autres que la Société pourra posséder et dont elle pourra être locataire ou amodiataire en France, dans ses colonies et à l'étranger.

Acte constitutif : Me Bergeron, notaire à la Ferté-Alais.

Assemblée générale : Chaque année avant la fin du mois de juin.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 7 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde sera réparti comme suit : 70 0/0 aux actionnaires, 30 0/0 aux propriétaires de parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Allard, Lamy, Duval, Van den Straten, Pierre de Caters, De Spirlet, Escarras, Van Roggen.

Commissaire : M. Plancque. 1244

SOCIÉTÉ ANONYME DES

MINES ET AGGLOMÉRÉS DU BRIANÇONNAIS

Siège social : 20, rue Saint-Georges, Paris.

Bureaux : Même adresse.

Succursale : Exploitation de Briançon.

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, porté à deux millions de francs, divisé en 2,000 actions de 1,000 fr., dont 600,000 fr. d'apports.

Durée : 50 années.

Acte constitutif : Déposé chez Me Blanchard, notaire à Briançon, le 31 mars 1917.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Avant le 31 décembre de chaque année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions non cumulatifs, 20 0/0 du solde au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Lucien Kahn.

Administrateur délégué : M. Pierre-Julien Tabourm.

Membres : MM. Archer, Degoy, Goffart, Kahn, Schreter, Pierre Wertheimer.

Commissaire des comptes : M. Bottard. 1245

SOCIÉTÉ ANONYME DES

MINES ET FONDERIES DE OUM-THÉBOUL

Siège social : 10, rue Nouvelle, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions deux cent mille francs, divisé en 22,000 actions de 100 fr., dont 2,200 de numéraire entièrement libérées dites de priorité, et 19,800 d'apport dites ordinaires attribuées à la Société du Syndicat Minier.

Durée : 75 années, du 10 mars 1914.

Objet : La mise en valeur et l'exploitation de toutes mines en France et à l'étranger, et plus spécialement de la concession minière de Kef oum Théboul, sise à Bône (Algérie) ; l'extraction et le commerce de tous minerais ; la production et la vente de lumière et d'énergie sous quelque forme que ce soit.

Acte constitutif : Reçu par Me Bergeron, notaire à la Ferté-Alais.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme affectée au fonds d'amortissement, 6 0/0 d'intérêt aux actions de priorité, 10 0/0 au Conseil, 5 0/0 aux actions ordinaires du montant libéré et non remboursé. Le solde : réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pierre Barthélémy, J. Guilleret, Ch. Legros, J. Loric, P. Sevestre, Martin-Auguste Bénech, A. Darse.

Commissaires : MM. Molinié, le capitaine Talbot, Cussac. 1246

OMNIUM MINIER ALGÉRO-MAROCAIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue Colbert, Lyon.

NOTICE

Capital : Cent vingt cinq mille francs, divisé en 1,250 actions de 100 fr.

Durée : 75 années.

Objet : Réalisation de concessions minières de toute nature dans l'Afrique du Nord, Algérie, Tunisie, Maroc ; mise en valeur et exploitation de tous gisements ; toutes opérations financières, industrielles, commerciales se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Donnier, notaire à Avignon, le 21 novembre 1913.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, somme destinée à la formation d'un fonds de prévoyance. Le surplus : 5 0/0 à la direction, 10 0/0 au Conseil et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. C. Méjasson, Toussaint, Finalteri, P. Picot.

Commissaires : MM. Ch. Peyron, de Lajard. 1247

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES DES MINES DE GHISONI (CORSE)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 64, rue de la Victoire, Paris.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr., dont 150 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. le commandat **Ratyé. Parts de fondateur** : 5,000 (Société civile des porteurs de parts de fondateur).

Le capital a été porté à un million de francs.

Durée : 50 années, du 5 février 1914.

Objet : L'étude, l'exploitation de tous gisements miniers ; le commerce des minerais et métaux ; l'exploitation ou la création de tous établissements métallurgiques, etc...

Acte constitutif : Reçu par Mes Condamin et Roux, notaires à Montélimar (Drôme).

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé, 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à une réserve spéciale. Le surplus : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le comte H. Cagninacci, commandant Ratyé, J. Roux, W. Guynet.

Commissaires : MM. M. Hoffmann, M. Verrielle. 1248

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Lez, val d'Aran, province de Lérida (Espagne).

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 8,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Acquisition, exploitation d'un groupe de mines de zinc, argent et autres métaux dénommés Lusana, Agnès, Eloisa, Clémentine, situées dans le val d'Aran.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 pour former un fonds de prévoyance, somme suffisante pour servir aux actions non amorties un intérêt de 6 0/0 du capital social. Sur l'excédent : 10 0/0 si le montant est inférieur ou égal à 150,000 pesetas et 5 0/0 si l'excédent dépasse 150,000 pesetas. Le solde sera distribué entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Frédéric, Bècle, André Chastel, William d'Eichtal, Gustave Gayet, Paul Gal, Frédéric Ledoux, Fernand Robellaz. 1249

SOCIÉTÉ DES BASSINS MINIERS DE LA MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 87, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Huit millions de francs, divisé en 80,000 actions de 100 fr.

Durée : 99 années, du 24 décembre 1913.

Objet : L'étude, la création, l'achat, la vente de tous minerais, leur transformation et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Fay, notaire à Brunoy (Seine-et-Oise).

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Romain Legall, L. Parent, M. Bondi.

Commissaires : MM. P. Dumat, A. Gondi. 1250

SOCIETE DES MINES DE CHAZE HENRY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40 bis, rue Cardinet, Paris.

NOTICE

Capital : Sept millions de francs, divisé en 14,000 actions de 500 fr. Sur ces 14,000 actions, 2,000 actions entièrement libérées attribuées aux apporteurs.

Durée : 99 ans, après le 1er janvier qui suivra la publication du décret instituant la concession de mines de fer de Chazé-Henry.

Objet : Les recherches de mines, l'obtention de tous titres miniers comme suite à ses propres recherches, ou par achat, substitution ou de toute autre manière : l'exploitation de toutes concessions de mines ; le transport, le traitement par tous procédés des produits extraits des mines ; l'achat, le traitement, la vente, le transport de tous produits bruts ou transformés provenant des mines et usines de la Société ou de toutes origines.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : Il sera prélevé les sommes nécessaires pour la réserve légale, tous fonds de réserve et de prévoyance, et même, si l'Assemblée générale le juge convenable, toutes sommes nécessaires pour l'amortissement des actions ; l'intérêt cumulatif des actions. Sur le surplus : 5 0/0 au Conseil. Sur l'excédent, il pourra être prélevé une somme à attribuer à un fonds de prévoyance. Le surplus sera à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Delafond, C. Cavallier, E. Lang, M. Paul.

Commissaires : MM. J. Tannery, J. Perrot. 1251

SOCIETÉ DES MINES DE L'ORANIC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue du Helder, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Exploitation de mines métalliques dans l'Afrique du Nord.

Acte constitutif : Déposé chez Me Revel, notaire, le 11 juillet 1917.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans les neuf mois après la clôture de l'exercice. Tout actionnaire peut y assister.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 7 0/0 au capital, 10 0/0 au Conseil d'administration. Solde aux actions, après affectations éventuelles.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. William d'Eichthal.

Administrateurs : MM. Adolphe Dardes, Max Lyon.

Membres : MM. Charles Chalupt, André Chastel, Frédéric Ledoux, comte Etienne Van der Stratten Ponthoz.

Commissaires des comptes : MM. Louis Girard, Jean Le Bret. 1252

SOCIÉTÉ DES MINES DE DOURZAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, rue de Clichy, Paris.

NOTICE

Capital : Sept millions de francs, divisé en 14,000 actions de 500 fr. Sur ces 14,000 actions, 2,000 entièrement libérées attribuées en représentation des apports. Le surplus, 12,000 souscrites et payables en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations minières ou s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Cottenet, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le marquis de Montault, F. de Wendel, G. de Wendel. 1253

SOCIÉTÉ DES MINES DE MANGANÈSE DE ROMANÈCHE-THORINS (SAONE-ET-LOIRE)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, rue de Monceau, Paris.

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1254

SOCIÉTÉ DES MINES DE PALAYRAC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 97, rue Saint-Lazare, Paris.

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. espèces. Parts de fondateur : 2,500 au fondateur qui apporte les droits exclusifs de faire sur la concession des mines de fer de Canne-des-Causses (Aude), appartenant à la Société des Mines de fer de Fillols, tous travaux de recherches et d'exploitation du minerai de fer. Le fondateur reçoit en outre 50,000 francs espèces.

Durée : 42 ans, à compter du décret autorisant la mutation.

Objet : L'exploitation susdite et toutes opérations minières ou s'y rattachant.

Acte constitutif : Me Lagleize, substituant Me Fay, notaire à Brunoy (S.-et-M.), le 19 mars 1917.

Assemblée générale : Dans le semestre de la clôture de l'exercice et composée des actionnaires propriétaires de cinq actions au moins ou les représentant.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 5 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur le surplus : 5 0/0 au Conseil d'administration et une somme de 25,000 fr. non cumulative aux parts, ou tout au moins la somme restant disponible après les versements ci-dessus. Sur le solde : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Bouquet, P. Dumat, G. Duche.

Commissaires : MM. A. Gondy et Volterra.

1255

SOCIÉTÉ DES MINES DE PÉTROLE DE POTOK

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, *rue Faidherbe, Lille.*

NOTICE

Capital : Six millions de francs, divisé en 12,000 actions de 500 fr.

Durée : 30 années, du 7 novembre 1913.

Objet : L'exploitation des mines de pétrole de Potok ; l'exploitation des terrains pétrolifères situés à Taszezew, Vaszezew, Iaszew et Badje ; la création ou l'exploitation de raffineries ou d'usines utilisant les dérivés du pétrole.

Acte constitutif : Reçu par Me Mathias, notaire à Wavrin.

Assemblée générale : Composée des porteurs d'au moins dix actions, dans le premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde réparti entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Breuvart, Delattre, J. Cavrois, A. de Guerre, Ch. Droulers, E.-E. Breuvart, E. Liargre, L. Meugeot, G. Pollet, A. Prouvost, E. Tiberghien-Breuvair, Paul Vallotte.

Commissaire : M. J. Noyelle. 1256

SOCIÉTE DES MINES DE POUSSY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *boulevard Malesherbes, Paris.*

Capital : Cinq millions de francs.
Durée : 99 ans. 1257

SOCIÉTÉ DES MINES DE VIAUR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue des Recollettes, Marseille.*

NOTICE

Capital : Cent vingt mille francs, divisé en 1,200 actions de 100 fr. chacune, dont 720 actions d'apports attribuées aux apporteurs : MM. Bec (240), Martin (200), Paitre (120), d'Aste (80), Michel (40), Eprinchard (40).

Durée : 50 années, à partir du 11 décembre 1916.

Objet : L'étude, la mise en valeur, l'exploitation des gisements de minerais de toute nature situés dans les départements du Tarn, de l'Aveyron et du Lot et principalement les gisements de : 1° Mispickel et de métaux connexes de Pampelonne (Tarn) ; 2° Cuivre argentifère de Naugen (Tarn et Aveyron) ; 3° Cuivre argentifère de la Plancade (Tarn et Aveyron) ; l'exploitation sous quelque forme que ce soit de toutes industries pouvant se rattacher directement ou indirectement aux mines et carrières, notamment l'utilisation de l'eau dans toutes ses applications ; également toutes opérations mobilières et immobilières, industrielles, commerciales et financières se rattachant aux énumérations ci-dessus.

Acte constitutif : Déposé chez Me E. Laugier, notaire à Marseille, le 27 novembre 1916.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois suivant la clôture de l'exercice et composée de tous les actionnaires possédant huit actions au moins ou représentant un groupe de huit actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour fonds de réserve légale, somme nécessaire pour fournir 6 0/0 du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 0/0 sera attribué au Conseil d'administration, le solde pourra être réparti selon délibérations pour constituer tous comptes de prévoyance ou autres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Edouard Abel.

Comité de direction : MM. Abel, Eprinchard et Paitre.

Administrateurs : MM. E. Abel, Ed. André, E. d'Aste. J. Bec, E. Eprinchard, C. Lecat, E. Martin, G. Michel, J. Paitre, Ch. Roussin, G. Ytier.

Commissaires-adjoints : MM. Roger Garrigues et Paul Combet.

1258

SOCIETÉ DES PÉTROLES DE POLANA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, *boulevard de la Liberté, Lille.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 3,000 (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 50 années, du 18 mai 1914.

Objet : L'acquisition et l'exploitation, la cession, la mise en valeur de tous terrains pétrolifères en Galicie (Autriche) ou en tous autres pays et notamment l'exploitation éventuelle des mines de pétrole de Polana ; la fabrication, l'achat, la vente du matériel nécessaire à l'industrie du pétrole ; l'achat, l'exploitation, la vente de redevances pétrolifères, dites « pour cent brut ou pour cent net » en tous pays, mais notamment en Galicie ; le commerce des produits extraits et de leurs dérivés ; la recherche et l'exploitation de toutes concessions.

Acte constitutif : Reçu par Me Deleplanque, notaire à Lille.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins dix actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 25 0/0 à l'amortissement des actions. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil. Le reliquat : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Wicart, E.-L. Henri Rasson, H.-A. Lucien Lippens, Louis Palliez, M. Thieffry.

Commissaires : MM. Francis Debièvre, E. Giard. 1259

SOCIÉTÉ DES PÉTROLES DE SAMBOR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, *boulevard de la Liberté, Lille.*

NOTICE

Capital : Quatre millions cinq cent mille francs, divisé en 9,000 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : L'industrie pétrolifère en Galicie et notamment l'exploitation éventuelle des mines de pétrole de Strzelbice.

Acte constitutif : Georges Deleplanque, notaire, Lille, 29 juin 1914.

Année sociale : Du 1er septembre au 31 août.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture des opérations.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 au moins pour la réserve légale, 2° somme nécessaire pour payer aux actionnaires 5 0/0 des sommes dont les actions sont libérées. Sur le solde, il sera prélevé : 10 0/0 pour le Conseil d'administration et le surplus sera distribué : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alphonse Wicart, Albert Mullier, Henri Collette, Gustave Legrand-Langlais, Léon Sirépel, Louis Pailliez.

Commissaires : MM. Pierre Corset, Gaston Schneider. 1260

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES MINES DE LARCHAMP

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Taitbout, Paris.*

Capital initial : Trois millions de francs Actuel : quatre millions de francs. 1261

SOCIÉTÉ DU PYRO-CÉRIUM

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 187, *rue de la Croix-Nivert Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 90 ans. 1262

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES DE KLIMHOWKA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 francs chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Exploitation des terrains pétrolifères, spécialement dans les districts de Klimkowka (Galicie orientale); acquisition, location et vente de tous terrains et de toutes concessions pétrolifères ; le commerce, l'industrie du pétrole sous toutes ses formes.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 28 mars 1914.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Amic, J. Bartholoni, Ph. Baschwitz, de Chavagnac.

Commissaire : M. Ch. Bronn. 1263

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FONCIÈRE ET PÉTROLIFÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48, *rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 5,000, attribuées à M. H.-B. Dietrich.

Durée : 50 années, du 23 avril 1914.

Objet : L'achat et la vente des annuités ou pourcentages dus par les exploitations minières, industrielles, agricoles ou financières et notamment les redevances dites « pour cent brut » de terrains pétrolifères de tous pays ; le commerce, l'industrie, la manipulation des produits et marchandises provenant des redevances ou pourcentages susdits.

Acte constitutif : Reçu par Me J. Baudrier, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de vingt-cinq actions au moins ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à un fonds d'amortissement des actions. Le solde : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A.-L. Brenot, comte Gaston des François de Ponchalon, comte J. de Masin, L.-A. Landry, Dr Delemontey, H.-B. Diétrich.

Commissaires : MM. G. Desaulles et Th. Neuhauss. 1264

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE MONDRAGON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 85, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 90 années.

Objet : La recherche, l'obtention, l'acquisition, l'apport, l'amodiation, l'exploitation ou la cession de tous droits miniers ou de toutes mines carrières ou minières.

Acte constitutif : Reçu par Me Bourdel, notaire à Paris, le 23 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Hamel, Martin, Guilbert, Féry, Colomer.

Commissaire : M. Normand. 1265

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE THAN-MOI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 35, *rue des Martyrs, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr., dont 1,500 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Marcel Pierron.

Durée : 50 années, du 21 mars 1914.

Objet : L'exploration et l'exploitation d'une mine sise dans la province de Lang-Son (mine Nguyen-dinh-Doug) ; d'une autre dans la même province (mine Albert) ; du périmètre « Eugénie », et de toutes autres mines en Annam et au Tonkin ; le traitement, le commerce de tous produits minéralogiques, ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles, financières et commerciales se rapportant aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Locquet-Duquesne, notaire-greffier à Hanoï.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les sept mois qui suivent la clôture de l'exercice ; composée des porteurs d'au moins 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 8 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé de priorité, 8 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions ordinaires. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Granval, R. Piot, M. Pierron.

Commissaire : M. Cathala. 1266

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE VANI-MILO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue Grolée, Lyon.*

Capital : Cent vingt mille francs.
Durée : 40 ans. 1267

SOCIÉTÉ MINIÈRE DU CANTAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Taitbout, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 15 ans. 1268

SOCIÉTÉ MINIÈRE DU ROUSSILLON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *rue Blanche, Paris.*

NOTICE

Capital social : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans, de janvier 1918.

Objet : Tous travaux de recherches de mines, minières ou carrières ; l'étude et l'exploitation de tous gisements miniers et plus particulièrement dans la région pyrénéenne ; la poursuite de toutes formalités en vue de l'obtention de toutes concessions de mines de toute nature ; l'acquisition, la prise en location, l'aménagement et l'exploitation de toutes mines, minières et carrières et de tous établissements industriels destinés à traiter tous produits des mines et exploitations sociales et même de tous produits miniers et industriels appartenant à des tiers ou acquis de tiers.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu chez Me Giroud, notaire à Lyon, le 3 décembre 1917.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur le surplus : 20 0/0 seront employés à l'amortissement du matériel et des frais de premier établissement ; l'excédent sera réparti ainsi : 25 0/0 aux parts bénéficiaires, 10 0/0 au Conseil d'administration, 65 0/0 aux actions à titre de superdividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brossette, Chamussy, Gauthier.

Commissaires : MM. Guigue et Fonrobert comme suppléant. 1269

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE GALENA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue de Mogador, Paris.*

Capital : Six cent mille francs.
Duréep : 99 ans.
Objet : Exploitation de gisements miniers.
1270

SOCIETÉ NOUVELLE DES MINES D'OSOV

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31, *rue Bonaparte, Paris.*

Capital : Trois cent cinquante mille francs.
Durée : 30 ans. 1271

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU RADIUM

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 61, *boulevard Haussmann, Paris.*

Capital : Neuf cent mille francs
Durée : 50 ans. 1272

SOCIÉTÉ PÉTROLIFÈRE SAKALAVE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *rue Duphot, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 100 fr.

Durée : 50 années, du 17 mars 1914.

Objet : L'étude, la prospection, l'exploitation, la vente du pétrole, ainsi que son affinage ; l'obtention de toutes concessions de mines et terrains à Madagascar.

Acte constitutif : Reçu par Me Nottin, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; le surplus, après le prélèvement d'un fonds de réserve et d'un fonds de prévoyance, aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. John Meiklejohn, W. Donalson, James Weston.

Commissaire : M. J.-A. Tresoret.
1273

TOURBIÈRES DES ÉCHETS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue Centrale, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune. Sur ces 5,000 actions entièrement libérées, 1,000 sont attribuées à MM. de Maubou, Simon et d'Hérisson, indivisément entre eux, en rémunération de leurs apports; les 4,000 actions de surplus sont à souscrire en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation par tous moyens des gisements de tourbe situés sur le territoire des communes de Miribel, Mionnay et Tramoyes (Ain), lieu des Echets, par l'extraction, la préparation et la vente ; le traitement de la tourbe par tous procédés industriels pour sa transformation et l'obtention de tous produits ou sous-produits dérivés ; d'une façon générale, l'exploitation industrielle et commerciale de toute nature des gisements

de tourbe des Echets (Ain) ou de tous autres lieux.

Acte constitutif : Déposé chez Me Brac de la Perrière, notaire à Lyon, le 30 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : Après paiement d'un intérêt de 6 0/0 au capital, 5 0/0 à la réserve légale. Sur le surplus, il est attribué 10 0/0 au Conseil d'administration ; ensuite il pourra être prélevé pour des réserves en compte de provision les sommes que proposera le Conseil et que votera l'Assemblée. Le solde sera distribué : 70 0/0 aux actionnaires, 40 0/0 aux porteurs de parts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. le comte Henri de Maubou, Henri Maréchal, Edouard Simon, Plattard, Edouard Poulin, de Petichet, J. Taillandier.

Directeur : M. Domenach. 1274

AGENCE FRANÇAISE DE LA MAISON W. FLERCHER AND SON LIMITED

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 51, *rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Commerce de charbons, minerais, métaux, etc.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre. 1275

GROUPEMENT CHARBONNIER DES CHAMBRES DE COMMERCE D'AMIENS ET D'ABBEVILLE ET DES INDUSTRIELS ET FOURNISSEURS DE L'INTENDANCE DE LA SOMME

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Chambre de Commerce, Hôtel de Ville, à Amiens.

NOTICE

Capital : Cent quarante-sept mille neuf cent francs, divisé en 1,479 actions de 100 fr.

Durée : Illimitée.

Objet : L'achat de charbon, l'affrètement, la construction, l'achat, la vente, la location, l'aménagement de grues ou pontons et généralement toutes les opérations commerciales ou financières se rattachant à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Lamy, notaire à Amiens.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture, composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 1/20e à la réserve légale ; 6 0/0 aux actions. La Société ne fait pas de bénéfice ; une fois les 6 0/0 d'intérêts payés aux actions, le solde est réparti proportionnellement aux paiements effectués par chaque adhérent.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Carmichael, Boilleaux, Cosserat, Lechevalier, Hunebelle, Riquier.

1276

COMPAGNIE CHARBONNIÈRE DE LA SEINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue de Surène, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million sept cent cinquante mille francs, divisé en 3,500 actions de 500 francs.

Durée : 50 années.

Objet : L'importation, l'exportation, l'achat, la vente, le traitement, la manipulation des houilles, charbons, anthracites et tous autres combustibles, solides, liquides, fluides et généralement quelconques.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, 70 0/0 aux actions, 20 0/0 aux parts bénéficiaires. 1277

COMPAGNIE DE CHARBONNAGE DE LA ROCHELLE-PALLICE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue de Madrid, Paris.*

Bureaux : 24, *cours des Dames, La Rochelle.*

Succursale : La Pallice.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 1,000 actions de 250 fr.: 300 parts de fondateur attribuées aux premiers souscripteurs.

Durée : 30 ans, à dater du 10 décembre 1913.

Objet : Le transport, la vente ou la transformation des charbons, le commerce des

poteaux de mines, l'armement, la commission, le transit ou tous autres objets quelconques maritimes ou miniers ; toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant à ces genres d'affaires et qu'ils pourraient nécessiter ; la participation de la Société dans toutes les opérations financières, commerciales ou industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Acte constitutif : Déposé chez Me Asselin, notaire à La Rochelle, le 28 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier trimestre de l'exercice, composée des actionnaires propriétaires de 10 actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration et éventuellement une certaine somme pour réserver sur le solde 75 0/0 aux actions et 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les administrateurs doivent être propriétaires d'au moins 50 actions chacun et le ou les administrateurs délégués, 75 actions au moins affectées à la garantie de leur gestion.

Président : M. V. Haardt.

Vice-président : M. G. Charrier.

Administrateur délégué : M. H. Debect.

Membres : MM. T.-P. Cook ; H.-I. Tremellen, comte L. des Courtis, A. Proux.

Commissaires des comptes : MM. Mongin-Dupont, Laurence Stroud. 1278

COMPTOIR FRANÇAIS DE L'ÉTAIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *boulevard Magenta, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 1,000 actions de 5,000 francs chacune, toutes à souscrire et à payer en numéraire.

Durée : Pour la durée de la guerre.

Objet : Achat de l'étain produit en France ou importé et en général toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 26 septembre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Sé réunit chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme suffisante pour payer au capital versé un intérêt de 6 0/0. L'excédent des produits nets sera affecté à un fonds de réserve spécial de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bénédic, Brossette, Bunand, Chambeau, Gillet, Lacroix, Lowenstein, Pétin.

Commissaires : MM. Viallard, Moulin. 1279

ÉTIRAGES ET TRÉFILERIES DU RHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *quai des Brotteaux, Lyon.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr. chacune, dont 13,000 attribuées à la Société métallurgique du Rhône en représentation de ses apports.

Durée : 75 années.

Objet : La fabrication de tubes étirés à froid, avec ou sans soudure en tous métaux ; le laminage, l'étirage et le tréfilage de tous les métaux ; le travail et le commerce de tous les métaux ; en conséquence, la création, l'achat, la transformation, l'exploitation de toutes usines ou établissements métallurgiques, tant en France qu'à l'étranger ; l'achat et la vente de tous minerais, métaux bruts ou façonnés, l'acquisition et l'exploitation de tous brevets d'invention ; d'une façon générale, toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Charbon, notaire à Lyon, le 29 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les quatre mois de la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme suffisante pour servir aux actions 6 0/0 du capital dont elles sont libérées et non amorties. Sur l'excédent : 15 0/0 au Conseil d'administration. Le surplus est réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cinq membres au moins et quinze au plus.

Administrateurs : MM. Amargain, Disy, Font, Gilly, Gloppe, Vermorel, Vuagnat et Picot.

Commissaire : M. Parisot. 1280

FRANCO BRITISH COAL AGENCY

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Siège social : 59, *rue des Mathurins. Paris.*

Capital : Cent mille francs.

Objet : Vente des charbons anglais. 1281

GROUPEMENT CHARBONNIER DES MEUNIERS DU CAMP RETRANCHÉ DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *place du Louvre, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.

Durée : 3 ans 1282

GROUPEMENT CHARBONNIER DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue Alphonse-Paillat, Amiens.*

Capital : Sept cent dix mille francs.
Durée : 10 ans. 1283

GROUPEMENT CHARBONNIER DU SYNDICAT DES FABRICANTS DES SOIERIES DE LYON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue d'Alsace-Lorraine, Lyon.*

NOTICE

Capital social : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 3 années.
Objet : Assurer sous le contrôle administratif et en conformité de la loi du 22 avril 1916, et de toutes autres lois, décrets et règlements existants ou à intervenir, le ravitaillement en combustibles des industriels et commerçants faisant partie du Syndicat des fabricants de soieries de Lyon ; 2° acheter, transporter et vendre des charbons, briquettes et autres combustibles, soit pour son compte, soit pour le compte d'autrui, et généralement toutes opérations commerciales ou financières se rattachant directement ou accessoirement aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Reçu par Me Petitpierre, notaire à Lyon, le 26 avril 1917.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : Un vingtième pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bianchini et Férier, Descours et Gen Thon, Fougère frères, Gindre et Cie, Eugène Hugues et Cie, La manufacture de velours et peluches, J.-B. Martin, Michal, Ladichère, Boisson et Cie, Truchot et Grassis.
Commissaire : M. Félix Chanpromis. 1284

GROUPEMENT CHARBONNIER DES SYNDICATS DES MARCHANDS DE SOIE ET DES COURTIERS EN SOIE DE LYON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *rue du Puits-Gaillot, Lyon.*

Capital : Quarante-cinq mille francs.
Durée : 3 ans. 1285

GROUPEMENT DES FABRICANTS IMPORTATEURS D'AMIANTE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue de la Pépinière, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : Un an après la signature de la paix 1286

GROUPEMENT DES MARCHANDS DE CHARBON ET DE LA PETITE INDUSTRIE DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL VARIABLE

Siège social : Bureaux de la Chambre de Commerce, Hôtel de Ville, Amiens.

NOTICE

Capital : Trente-sept mille huit cents francs, divisé en 378 actions de 100 fr. chacune.
Durée : La Société est faite pour une durée illimitée, mais elle prendra fin trois mois après que le commerce des charbons sera redevenu libre, sauf prorogation décidée par l'Assemblée générale.
Objet : Concourir au ravitaillement en combustibles du département de la Somme ; acheter, transporter et vendre des charbons et autres combustibles ; faciliter la répartition des charbons aux marchands de charbons et aux petits industriels.
Acte constitutif : Déposé le 2 août 1917, en l'étude de Me Rémy, notaire à Amiens.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 1/20e pour la réserve légale, somme nécessaire pour verser aux actions un dividende de 6 0/0. Le surplus, considéré non comme un bénéfice, mais comme un excédent de perception, sera ristourné chaque année aux adhérents proportionnellement aux quantités en poids reçues par eux de la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alfred Catel, Jules Blot, Aimé Boisguérin, Henri Petit, Vilfrid Victor, Henri Quenu, Alain Lefebvre, Ernest Mauduit, Alfred Debruy.
Commissaires : MM. Emile Deblangy, Georges Versmée. 1287

GROUPEMENT INDUSTRIEL DE CHARBONS ET DE TRANSPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *avenue de l'Opéra, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 8,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années, à partir du 22 juillet 1917.

Objet : L'achat, la location, l'armement, l'affrètement et la vente de tous navires ; l'importation, le transports et la vente de charbons et l'achat, la vente et le transport par toutes voies fluviales maritimes ou terrestres, de toutes marchandises, matières premières ou denrées d'origine française et étrangère ; et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Guérin, notaire à Rouen, le 25 juillet 1917.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur le solde : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alloen-Bessand, Fraenckel, Henrotin, Latham, Lesouëf, Schwob (André) et James-Maurice Schwob, Vérilhac.

Commissaires : MM. Ruel et Coulon.

1288

HOUILLÈRES LYONNAISES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 55, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Dix-sept millions de francs ; il est divisé en 34,000 actions de 500 fr. chacune, dont 6,300 complètement libérées attribuées aux apporteurs.

Durée : 99 années, devra prendre fin le 31 décembre 2015.

Objet : Toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant à l'industrie minière.

Acte constitutif : Reçu par Me Tollu, notaire à Paris ; le 20 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires propriétaires d'au moins 10 actions ou représentant un groupe de 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, somme nécessaire pour servir aux actions un intérêt de 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Sur l'excédent, après déduction des sommes affectées aux provisions et réserves ou reportées à nouveau : 6 0/0 au Conseil d'administration et le surplus réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Sept membres au moins, douze au plus, lesquels doivent être propriétaires d'au moins cinquante actions affectées à la garantie des actes de leur gestion.

Administrateurs : MM. Aubrun, Bordet, Boutan, Cavallier, Cholat, Darcy, Heurteau, Kolb-Bernard, de Morgues, Pigeot, Saint-Girons.

Commissaires : MM. Guenard et Paulian.

1289

LE MATÉRIEL DES MINES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, cours Gambetta, Lyon.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'étude, la construction, la vente et l'installation du matériel utilisé dans les usines et dans les usines métallurgiques, plus particulièrement du matériel destiné à la préparation mécanique et à l'agglomération des charbons, lignite, tourbe, minerais, matières à porcelaine, ferrailles légères, etc.

Acte constitutif : Déposé le 29 mai 1918 en l'étude de Me Paradon, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, les sommes que le Conseil d'administration jugera à propos de fixer pour la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire, somme nécessaire pour servir aux actions un intérêt de 6 0/0. Le surplus sera réparti entre le Conseil d'administration, les parts bénéficiaires et les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jean Garnier, Marius Grosjat, Emile-Honoré Raybaud, Jean Réol.

Commissaire : M. Eugène Labbé.

1290

SCORIES INDUSTRIELLES DU SUD-EST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, cours de Tournon, Bordeaux.

NOTICE

Capital : Douze mille francs.

Durée : 20 ans.

Objet : Scories, escarbilles, etc.

Acte constitutif : Me Bossuet, notaire, à Bordeaux, 8 avril 1914.

1291-1292

SOCIETÉ ALGÉRIENNE DE MÉTAUX PRÉCIEUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 47, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Soixante mille francs, divisé en 600 actions de 100 fr. L'Assemblée générale se réunissant dans les sept mois de la clôture de l'exercice.

Durée : 10 ans, du 12 décembre 1913.

Objet : L'achat, la vente des matières d'or, d'argent, de platine et autres métaux précieux en Algérie et villes limitrophes suivantes : Oudjda, Taourirt, oasis de Figuig, oasis de Tafilalet et Taza, exclusivement l'escompte du papier de commerce à la clientèle.

Acte constitutif : Reçu par Me Panhard, notaire à Paris, le 1er décembre 1913.

Année sociale : Du 1er mars à fin février.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions ; le surplus : 20 0/0 à une réserve de prévoyance, 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Claude Caplain Saint-André, André Caplain Saint-André, Maurice Marret, André Bonnin, Jean-André Vincent, Jean-Henri Ouvier, Maklouf Scebat, Paul Tabet.

Commissaires : MM. Segniz et Richard.

1293

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES PÉTROLES DE TLIOUANET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue Blanche, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 15,000 actions de 100 fr. chacune ; 1,500 parts de fondateur créées en représentation de 1,000,000 de francs d'apports.

Durée : 99 ans.

Objet : Recherches de pétrole en Algérie.

Acte constitutif : Déposé chez Me Blanchet, notaire à Paris, le 16 octobre 1916.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture de l'exercice, composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 non cumulatif au capital, 10 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts de fondateur et 75 0/0 aux actions sous réserve de la participation établie au profit de l'Etat.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Chaque administrateur doit apporter 10 actions en garantie de sa gestion.

Président : M. E. Terquem.

Administrateur délégué : M. E. Terquem.

Membres : MM. Aquillon, Grumbach, Jordan, Kennerley, Hall, Lefèvre-Vacquerie, de Peyerunhoff, Zafiropulo.

Ingénieur : M. Malhenson.

Commissaires des comptes : MM. Terquem et Hugot.

1294

SOCIÉTÉ ANONYME DE

L'ESCALETTE

Siège social : 3, *rue des Mathurins,*

NOTICE

Capital : Dix mille francs, divisé en 40 actions de 250 francs, libérées d'un quart.

Durée : 50 années à dater du 8 décembre 1913.

Objet : D'acheter éventuellement : l'usine de l'Escalette exploitée à Marseille sous la raison sociale Rodrigues et Cie, en liquidation; l'usine des Chartreux exploitée à Marseille sous la raison sociale : Faure et Gautier en liquidation ; le droit au bail de l'usine de Bordeaux, dite usine de Hautoir, ensemble la clientèle et l'achalandage, le matériel et l'outillage, les stocks en marchandises et matières premières, les brevets, marques de fabrique, et généralement tous biens et droits quelconques en dépendant; d'exploiter directement ou indirectement les biens ainsi acquis, ou d'en consentir toutes cessions totales ou partielles, et d'une manière générale : l'étude, la recherche, l'obtention de concessions de toutes usines de plomb, argent et autres minerais ; l'acquisition de toutes autres mines, minières et carrières ; l'exploitation de toutes les industries pouvant s'y rattacher, et faire, en un mot, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui pourraient, en tout ou en partie, se rattacher à la réalisation de son objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution du fonds de réserve légal. Le solde à la disposition de l'Assemblée générale qui en fera l'attribution.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le comte Armand, L. Vernes, S. de Neufville, A. Sbinden.

Commissaire : M. Jean Meeus.

1295

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉTABLISSEMENTS RAAB, KARCHER

Siège social : 3, *rue Rossini, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr.

Durée : 99 années, du 15 avril 1914.

Objet : L'achat et la vente, soit directe, soit à la commission, de combustibles, de

poix, de brai, de minerais de fer, de résidus métallurgiques ; les transports terrestres, maritimes, fluviaux.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; le surplus aux actionnaires, sous déduction des sommes à fixer pour la constitution de réserves spéciales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Kramer, Dr W. Huber, O. Huber, A. Buhling, G. Ruob, Hopffer.

Commissaire : M. E. Hirt. 1296

SOCIÉTÉ ANONYME DU

COKE INDUSTRIEL

Siège social : 25, rue Claude-de-Larba, Saint-Etienne.

Capital : Quatre-vingt-dix mille francs.
Durée : 99 ans. 1297

SOCIETÉ ANONYME POUR L'ÉLECTRO-MÉTALLURGIE DU ZINC

(Procédés Côte et Pierron)

Siège social : 6, *rue Grolée, Lyon.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr., dont 932 entièrement libérées attribuées à MM. Cote et Pierron et la Société anonyme des Fonderies électriques (372) et à MM. Cote, Joya, Balay, Frossard (560).

Durée : 50 années, du 13 décembre 1913.

Objet : L'établissement et l'exploitation en France et en tous pays d'usines pour le traitement de minerais de zinc, et de tous autres minerais et métaux ; la fabrication de tous métaux et de tous alliages.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions, dans les cinq mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts de fondateur, 65 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le marquis L. d'Alauzier, J. Balay, H. Bernardin, G. Charpenay, baron Dugas de la Catonnière, P. Girod, Regis Joya, P. Peillon.

Commissaires : MM. L. Adenot, F. Champromis. 1298

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE L'INDUSTRIE DU PÉTROLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social: 30, *boulevard Beaumarchais, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, dont un quart entièrement libéré, divisé en 5,000 actions de 100 fr.

Part de fondateur : 2,500 attribuées à M. Gruyer, fondateur.

Durée : 50 années.

Objet : Acquisition, exploitation de tous terrains, pétrole ou produits connexes.

Acte constitutif : Déposé chez Me Philippot, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six premiers mois de l'exercice ; les possesseurs de dix actions au moins pourront y assister.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président délégué : M. V. Guion.

Membres : MM. le lieutenant-colonel Janvier, A. Dejean, Surlauli.

Commissaire des comptes : M. Houvenagel. 1299

SOCIÉTÉ CHARBONNIÈRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, rue Marc-Séguier, Paris.

NOTICE

Capital : Cent vingt mille francs, divisé en 1,200 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 années, à compter du 6 juillet 1917.

Objet : L'exploitation de tout commerce de combustibles en gros, demi-gros et détail, notamment la fourniture à l'État, aux villes, aux communes, aux administrations, sociétés, usines, particuliers, de charbons de terre français et alliés, cokes, agglomérés, etc. ; la participation sous quelque forme que ce soit de la Société dans toute opération pouvant se rattacher à son objet, soit par voie d'apport, de fusion avec des firmes déjà existantes ou de création de sociétés nouvelles, soit par tout autre moyen.

Acte constitutif : Reçu par Me Breuillaud, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve, 7 0/0 au Conseil d'administration, 6 0/0 à titre de premier dividende. Le solde sera réparti comme suit : 25 0/0 au Conseil d'administration, 40 0/0 aux actionnaires, 35 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pescheux, De Brandis, Lucas, Mahieu, Vion, Huré, Enck.

Commissaire : M. Verney. 1300

SOCIÉTÉ DE GESTION DE CONTROLE ET DE RÉPARTITION DU GROUPEMENT INDUSTRIEL DU XIXe ARRONDISSEMENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, avenue du Pont-de-Flandre, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr

Durée : 30 années.

Objet : Assurer le ravitaillement en combustibles des établissements industriels et commerciaux des membres du groupement industriel du XIXe arrondissement de Paris.

Acte constitutif : D'un acte reçu par Me A. Girardin, notaire à Paris, le 22 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gamichou, Egrot, Guérin, Potin, Damoy, Boivin.

Commissaires : MM. Viverge, Hovine.

1301

SOCIÉTÉ DES PYRITES D'ITXASSOU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, rue Lamennais, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, représenté par 3,000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 975 entièrement libérées ont été attribuées à M Ader. Les 2,125 de surplus sont complètement libérées.

Durée : 50 années.

Objet : La réalisation de l'acquisition des droits de M. Nunès compris dans l'option, faisant l'objet de l'apport ; l'obtention, l'achat de toutes concessions de mines, notamment de celles sur lesquelles portent les droits de M. Nunès s'appliquant à la mine d'Itxassou l'exploitation directe par voie d'amodiation de ces mines, conformément aux droits résultant des concessions.

Acte constitutif : Reçu par Me Roquebert, notaire à Bayonne, le 22 août 1909.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme suffisante pour fournir aux actions 5 0/0 sur le montant versé et non remboursé de leurs actions, 15 0/0 pour le Conseil d'administration. Le solde réparti comme suit : 15 0/0 aux parts bénéficiaires, le reste aux actions, après prélèvement de ce qui est nécessaire pour attribuer à l'Etat à titre de fonds de concours, une somme égale à 15 0/0 du total des sommes attribuées au Conseil d'administration et aux parts bénéficiaires, ainsi qu'aux actionnaires en plus du premier dividende de 5 0/0.

1302

SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS MINIÈRES ET MÉTALLURGIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, rue de la Pépinière, Paris.

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans.

1303

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉNERGIE ET DE RADIO-CHIMIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue de Clichy, Paris.

NOTICE

Capital : Un million sept cent mille francs, divisé en 17,000 actions de 100 francs, dont 7,000 actions d'apport dites ordinaires, entièrement libérées, attribuées à M. J.-L. Weyler. Parts de fondateur : 4,000 attribuées à M. J.-L. Weyler.

Durée : 50 années, du 25 avril 1914.

Objet : L'industrie et le commerce de tous minerais et produits chimiques ; l'extraction, le traitement de tous minerais, dérivés, alliages, de tous produits chimiques et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Maciet, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 20 actions ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt cumulatif aux actions privilégiées sur le capital versé, 15 0/0 au Conseil, 6 0/0 d'intérêt aux actions ordinaires. Le solde : 90 0/0 aux actions, 10 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Nathan Bokanowsky, J. Lévy, A. Spitz, Georges Seemana, Julien-L. Weyler, Ch. Rau, G.-A. Keller.

Commissaires : MM. Marcel Bloch et P. Thesmar.

1304

SOCIÉTÉ FRANCO-ANGLAISE DE RECHERCHES PÉTROLIFÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 69, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent cinquante mille francs, divisé en 110 actions de 5,000 francs.

Durée : 25 années.

Objet : Toutes opérations directes ou indirectes, financières, immobilières ou commerciales se rattachant à la recherche et la mise en valeur de toutes concessions, terrains ou industries pétrolifères par voie de vente ou d'apport au profit de toute personne ou de toutes sociétés existantes ou à constituer, soit par elle-même soit par toute autre.

Acte constitutif : Reçu par Me Gastaldi, notaire à Paris, le 19 juillet 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 10 0/0 au Conseil, le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. O. Chemin, A. Muzet, W. Goldie.

Commissaire : M. J. Bourceret.

1305

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU MATÉRIEL INDUSTRIEL ET MINIER

COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 56, *rue de Londres, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr.

Durée : 25 années.

Objet : Favoriser et développer l'exportation de l'industrie française en servant moyennant commission d'intermédiaire entre le fabricant et le producteur français et l'acheteur étranger.

Acte constitutif : Me de la Marnière, notaire au Raincy, le 24 juin 1914.

Répartition des bénéfices : Somme nécessaire pour servir aux actionnaires un premier dividende de 6 0/0. Le surplus se répartira comme suit : 10 0/0 pour constituer un fonds de réserve, 5 0/0 au Conseil de surveillance, 85 0/0 aux actionnaires.

Conseil de surveillance : MM. Rouzier-Dorcières, Goyard, Marth de Knuyt, Viel, marquis des Rivières, Daigre. 1306

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES LIGNITES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune, à souscrire en numéraire.

Durée : 50 ans.

Objet : La recherche, l'étude, l'obtention de concession, l'acquisition sous toutes formes, la vente, la mise en valeur, l'amodiation active et passive, l'exploitation, la gestion pour compte de tiers, la cession de gestion à des tiers, etc. : 1° de tous gisements miniers quelconques et principalement des gisements de combustibles, en particulier de lignites et de tourbes ; 2° du bois et forêts de toutes essences en vue de l'industrie et du commerce de bois de chauffage, de mines, d'ébénisterie, de charpente ; 3° la fabrication, l'industrie et le commerce de toute force motrice, l'obtention de tous permis d'exploitation et de recherches, leur cession ou leur apport à toutes sociétés constituées ou à constituer; l'acquisition de tous droits ou permis accordés à des tiers, ainsi que l'édification de toutes constructions et tous moyens de transport pour la mise en valeur de tous gisements ou concessions : en général, toutes opérations pouvant faciliter l'extension et le développement des affaires susvisées.

Acte constitutif : Reçu par Me Bertrand Taillet, notaire à Paris, le 18 juillet 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice, composée de tous les actionnaires qui ont libéré leurs actions des versements appelés et quel que soit le nombre par eux possédé.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration, le solde entre les actions, sauf prélèvements effectués par l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cinq au moins et onze au plus.

Administrateurs : MM. Agache Donat, Eugène Barthélémy, Ernest-Camille Cuvelette, Pierre Faure, Juillard-Hartmann, Félix Lebreton, Paul Lecomte, Armand Lederlin, Paul Lederlin, Jean-Elie Rabier, Louis Vincent.

Commissaires : MM. Georges Cahen et Louis Nanceau 1307

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'EXPLOITATIONS MINIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, *rue de la Victoire, Paris.*

Capital : Deux cent trente mille francs.

Duré : 25 ans. 1308

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE FOURS A COKE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 1309

SOCIÉTÉ MAROCAINE D'ÉTUDES MINIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue d'Aguesscau, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 1310

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE RÉCUPÉRATION DES COKES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 80, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.

Durée : 99 ans.

Objet : L'exploitation de la licence du brevet dont la Société « Turbo » fera l'apport destiné à la récupération du coke dans les scories.

Acte constitutif : Reçu par Me Fougerolle, notaire à Saint-Étienne, le 8 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la formation du fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Boutheon, Dubreuil, Blanc, Rouveure.
Commissaire : M. Foultier. 1311

TRUST MINIER

COMPAGNIE ANONYME

Siège social : 9, *rue de l'Etamine, Beauvais.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.

Apports : Etudes et conceptions financières pour assurer la marche et la prospérité de la Société, rémunérées par 3,000 parts de fondateur.

Bénéficiaire des apports : Le fondateur, M. Paul Vraye.

Obligations : 1° 114 obligations de 500 fr. 5 0/0 ; intérêts payables les 1ers janvier, avril, juillet et octobre ; 2° 59 obligations de 500 fr. 4.95 0/0 ; intérêts payables les 1ers février, mai, août et novembre. Toutes ces obligations sont amortissables en cinq ans, à partir du jour de leur émission.

Durée de la Société : 20 années, à partir d'avril 1914.

Objet : L'achat, la souscription et la revente de tous titres et plus spécialement de tous titres miniers en vue de bénéficier de la hausse des cours et des dividendes tout en divisant les risques. La Société peut prendre des intérêts dans tous syndicats et participations et plus généralement faire toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Acte constitutif : Chez Me Betheuil, notaire à Beauvais, les 25 février et 2 avril 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice. Les actionnaires ont droit à autant de voix qu'ils possèdent d'actions sans limitation.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 10 0/0 au Conseil. Le solde : 25 0/0 aux parts de fondateur, 75 0/0 aux actions.

Dividendes : Exercice 1916 : actions libérées d'un quart, 2 fr. ; parts de fondateur, 0 fr. 15. Exercice 1917 : actions libérées d'un quart, 2 fr. ; parts de fondateur, 0 fr. 15.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président et administrateur délégué : M. Paul Vraye, 39, rue Notre-Dame-de-Lorette.

Membres : M. Robert Brossier, 63, rue de Maubeuge, à Paris ; M. Emile Dheilly, 8, rue de Copenhague, à Paris.

Commissaire censeur : M. Gustave Martin, 20, rue de Staël, à Paris. 1312

UNION DES PETITS CHARBONNIERS DÉTAILLANTS DE LA RIVE GAUCHE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue du Lunain, Paris.*

NOTICE

Capital social : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 20 années.

Objet : L'achat et l'approvisionnement pour le compte de ses membres de charbons, bois et autres combustibles dont la vente fait l'objet de leur commerce ; leur répartition à des prix à convenir entre les membres de la Société au prorata du chiffre d'affaires de chacun d'eux ; la participation sous toutes ses formes dans toutes affaires similaires ou connexes.

Acte constitutif : Reçu par Me Bourdel, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivront la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Auguy, Duménil, Péret, Davoust, Combes et Delmas.

Commissaires : MM. Bus, Seguin et Lesaulnier. 1313

CHAPITRE XXV

MOULINS

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES MEULES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *avenue Alphand, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr. en numéraire.

Durée : 60 années.

Objet : Fabrication et vente de meules à rectifier et de tous genres, produits et sous-produits similaires, ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet et pouvant le servir.

Acte constitutif : Me Philippot, ayant suppléé Me Ploix, notaire à Paris, le 7 juillet 1917.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, aux actionnaires propriétaires de dix actions au moins ou les représentant.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, somme pour donner aux actions 6 0/0 sur le montant libéré. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil d'administration, somme déterminée par l'Assemblée pour réserve spéciale, le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le chevalier de Knyff, Paul Bellard, Maurice de Courville, Robert Delaunay-Belleville, Robert Faure-Beaulieu, Paul Panhard, Robert Peugeot, Louis Renault, Charles Weiffenbach. 1375

LA CONSTRUCTION MODERNE DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 44, *rue du Renard, Paris.*

Capital : Sept mille francs.

Durée : 99 ans.

Objet : Entreprise générale de travaux publics et particuliers. 1376

LES GRANDS MOULINS DE BORDEAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *place du Palais, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Exploitation de grands moulins dans la région de Bordeaux, commerce et industrie de la minoterie en général.

Acte constitutif : Reçu par Me Bossuet, notaire à Bordeaux, le 8 juin 1918.

Année sociale : Du 1er août au 31 juillet.

Assemblée générale : Dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actions de priorité 8 0/0 des sommes dont ces actions sont libérées et non amorties ; somme nécessaire pour payer aux actions ordinaires 8 0/0 des sommes dont ces actions sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde sera réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Henri Duréault. Louis Martin, Léonce Coiffard, Georges Delaunay, la Compagnie des Chargeurs Marocains, représentée par M. Edouard Duguet, Lagros de Langeron, Alfred Sabathier, directeur des établissements Menier.

Commissaire : M. Georges Olivier. 1377

LES GRANDS MOULINS RÉUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue des Cévennes, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit millions de francs, divisé en 16,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Le commerce et l'industrie de la minoterie en général.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er août au 31 juillet.

Assemblée générale : Dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve prescrit par la loi, 5 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Boussac, Trouard-Riolle, Heurteux.

1378

LES MOULINS CHÉRIFIENS

SOCIÉTÉ ANONYME MAROCAINE

Siège social : avenue du Général-Drude, Casablanca.

Bureaux : 27, rue de Mogador, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 5,000 actions de 50 fr., dont 4,000 actions de priorité ayant par préférence aux actions ordinaires à un dividende privilégié mais non cumulatif de 6 0/0 et au remboursement du capital.

Durée : 50 années, à dater du 13 septembre 1917.

Objet : Le commerce et l'industrie de la minoterie en général, farines, semoules se rattachant aux grains et autres produits d'alimentation.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour servir un dividende privilégié de 6 0/0 aux actions de priorité, somme nécessaire pour servir un dividende de 6 0/0 aux actions ordinaires. Toutes sommes que l'Assemblée générale décidera de reporter à nouveau. Le solde : 90 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Duréault, Ed. Duguet, Ernest Plisson, Attias, L. Cane, P. Normant, J.-F. Plisson, G. Rolland.

1378 *bis*

MOULINS SAINT-GEORGES

(Etablissements Veuve Jamin et Fils)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Le Mans (Sarthe).

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions d'espèces de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'achat et l'exploitation des moulins de Saint-Georges sis au Mans, le commerce et l'industrie de la minoterie.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris, le 24 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er août au 31 juillet.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice, composée de tous les porteurs de dix actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde à la disposition de l'Assemblée générale qui en décidera la répartition.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Regnault, Jamin, Delaunay, G. Delaunay.

Commissaires : MM. Brichet, Adame.

1379

SOCIÉTÉ ANONYME DU

MOULIN D'ÉTREPAGNY

Siège social : 31, rue de Lisbonne, Paris.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr.

Durée : 15 années.

Objet : L'achat, la prise à bail, l'affermage et l'exploitation de tous moulins à meules et boulangeries de pain naturel et notamment l'affermage du moulin à meules procédés Bonnard, actionné par la force hydraulique, situé à Etrepagny (Eure), avec boulangerie y attenant, la fabrication et la vente de farines obtenue exclusivement des moulins à meules ; la prise et l'acquisition de tous brevets.

Acte constitutif : Reçu par Me Bautier, notaire à Etrepagny, le 21 juillet 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. le comte Maurice Pillet-Will, M. L. Le Conteulx, M. le comte d'Orsetti.

Commissaire : M. A. Verdier.

1380

CHAPITRE XXVI

NAVIGATION

ATLAS TRANSPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue Desrenaudes, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 20 ans.
Objet : Entreprise de transports.

1381

CHAMBRE DE COMPENSATION DES FRETS CHARBONNIERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 174, *boulevard Saint-Germain, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.

1382

COMPAGNIE CHARBONNIÈRE D'ARMEMENT ET DE TRANSBORDEMENTS MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue de Clichy, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 30 ans.

1383

COMPAGNIE DE REMORQUAGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Rufisque (Sénégal).

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr.
Durée : 10 années.
Objet : Débarquement des marchandises en rade de Rufisque et les embarquements d'arachides ou autres produits sur la même rade ; le transport des marchandises et produits entre Rufisque et les diverses escales de la côte ou entre ces diverses escales.

Acte constitutif : Me Sol, notaire à Rufisque, le 10 mai 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 7 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus aux actionnaires.

1384

COMPAGNIE DES CHARGEURS MAROCAINS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue de Mogador, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 25,000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites et libérées d'un quart de leur montant nominal.
Durée : 75 années.
Objet : Faire en tous pays et principalement au Maroc toutes entreprises pouvant concerner toutes les branches de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, le 4 février 1916.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 de leur montant libéré et non amorti, 15 0/0 au Conseil d'administration. Le solde revient aux actions.

1385

COMPAGNIE DES TRANSPORTS ET DE REMORQUAGE DE MADAGASCAR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *rue Sainte-Anne, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à dater du 5 mai 1917.

Objet : L'acquisition, la location, la construction, l'armement et l'exploitation de tous navires et bateaux et l'exploitation de toutes concessions de transports, toutes opérations de transports maritimes, fluviaux et autres, de transit, consignation et affrètement, ainsi que toutes opérations industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à toutes autres entreprises similaires.

Acte constitutif : Reçu chez Me Huillier, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; les sommes que l'Assemblée pourra prélever pour constituer des réserves extraordinaires, fonds d'amortissement et de prévoyance ; le surplus sera réparti entre les actionnaires à titre de dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Delpech, Lambert, Briand.

Commissaires : MM. Wattez et Léon Seiller. 1386

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ARMEMENT ET D'IMPORTATION DE NITRATE DE SOUDE

(Ancienne Maison Ant. Dom. Bordes et Fils)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social provisoire : 11, *boulevard Malesherbes. (La société possède des succursales à Dunkerque*, 12, *quai de la Citadelle ; La Rochelle*, 16, *rue Réaumur, et Bordeaux*, 4, *rue Michel.*

NOTICE

Capital social : Trente millions, divisé en 60,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : La construction, l'armement, l'affrètement, la location, l'achat et la vente de tous navires de commerce ; toutes opérations de transports et de commerce ; l'importation des nitrates de soude et leur vente ; l'acquisition, la construction, la prise à bail de tous immeubles, et généralement toutes opérations maritimes, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Acte constitutif : Reçu chez Me Champetier de Ribes, notaire à Paris, le 18 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Sur la somme restante, il est prélevé : 10 0/0 pour le Conseil d'administration et une somme destinée à la création de tous fonds de réserve, d'amortissement et de prévoyance. Le surplus sera réparti comme suit : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis Barthélemy, Alexandre Bordes, François-Joseph-Antoine ou Antonin Bordes, Guillaume-Paul Clauzure, Eugène-François-Marie Voisin.

Commissaire : M. Isaac Strauss.

Suppléant : M. Emile May. 1387 et 1388

COMPAGNIE FRANÇAISE DE NAVIGATION MARCHANDE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Pillet-Will, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations de transport par eau, d'armement, d'affrètement, de pêche ; l'achat, la vente, la location, la réparation de tous navires, bateaux ou embarcations de tout tonnage ; la création, l'acquisition, l'exploitation, la rétrocession et tous services de transport par eau.

Acte constitutif : Reçu par Me Fauchey, notaire à Paris, le 22 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Plainemaison, H. Terrel, H. Lippens, E. Philippi, R. Bellanger, L. Vinet.

Commissaire : M. A. Blaignan. 1389

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ARMEMENTS MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue de Mogador, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr. chacune, à libérer en numéraire.

Durée : 75 années, du 26 juillet 1916.

Objet : La construction, l'achat, la vente ou la revente, la location, la gérance, l'échange, l'armement, l'affrètement et l'exploitation de tous navires, bateaux, pontons, chaluts et gabares, la création et l'exploitation de toutes lignes de navigation, de tous services mari-

times de transports et de tous transports par eau s'y rattachant, et en général toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 26 juillet 1916.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde aux actions, sauf les retenues que décidera l'Assemblée générale pour la constitution d'un fonds de prévoyance. 1389 *bis*

COMPAGNIE MARITIME FRANCO-HELLÈNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris, le 16 janvier 1917.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve légale, un premier dividende de 6 0/0 du montant libéré des actions, 10 0/0 au Conseil. Le surplus, après affectation à faire à divers fonds, aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Ambatielos, N. Ambatielos, A. Vagliano, M. Gabion, G. Gaillard, D. Posathy, G. Phocas.

Commissaire : M. E. Coze. 1390

SOCIÉTÉ ANONYME D'ENTREPRISE GIRONDINE D'ACCONAGE ET TRANSIT

Siège social : 61, *cours Bacalan, Blaye (Gironde).*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 30 ans, à partir du 3 mars 1917.

Objet : Toutes opérations de chargement, déchargement, transit, entreposage, camionnage de toutes marchandises et toutes opérations s'y rattachant.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu chez Me Maillard, notaire à Blaye.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 aux actions ; sur le surplus, il est attribué 15 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 à la disposition du Conseil d'administration pour être affectés en totalité aux administrateurs ou aux directeurs ou fondés de pouvoirs, pris en dehors du Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ferdinand Humarau, Jean Humarau, Fonrouge.

Commissaire : M. Babeaud. 1391

ÉTABLISSEMENTS SANTORELLI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16 *et* 18, *rue des Phocéens, Marseille.*

Capital : Deux cent mille francs.

Durée : 50 ans.

Objet : Approvisionnements, trafic et commerce maritimes. 1392

L'ALLIANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.

Durée : 10 ans.

Objet : Transports fluviaux, affrètements, déchargements. 1393

LA MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs. Il est divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune, toutes à souscrire et à libérer en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Construction, achat, vente ou revente, location, gérance, armement, affrètement, exploitation directe ou indirecte de tous navires, bateaux, pontons.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 12 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties, 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration. Le solde, ainsi réparti : 80 0/0 aux actions et 20 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Georges Gaillard, Louis Payan, Albert Roberty.
Commissaire : M. Edouard Coze.
Commissaire suppléant : M. Adrien Astier.
1394

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORT

L'ATLAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue de Clichy, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. prescrit par la loi.
Durée : 99 années.
Objet : La construction, l'armement, l'affrètement, l'acquisition, la vente, l'exploitation ou la gérance de tous navires, ainsi que toutes affaires de consignation, d'assurances maritimes, etc.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.
Acte constitutif : Reçu par Me Bachelez, notaire à Paris, suppléant Me Maciet, notaire à Paris, le 12 octobre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ·

MM. Auerbach, Gallusser, Weyler.
Commissaire : M. Jean Schwank.
1395

LES ENTREPRISES MARITIMES BASQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social: Socoa, commune de Giboure (Basses-Pyrénées).

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.
Durée : 50 années, à dater du 25 août 1918.
Objet : Faire en tous pays toutes opérations et toutes entreprises généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement la construction, l'achat, la vente, la revente, la location, la gérance, l'échange, l'armement, l'affrètement et l'exploitation directe ou indirecte de tous navires, bateaux, pontons, chalutiers, gabares et chalands.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, et par Me Petit, notaire à Saint-Jean-de-Luz.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 8 0/0 des sommes dont elles sont libérées, toutes sommes que l'Assemblée décidera de reporter à nouveau ; le solde : 90 0/0 aux actions et 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Borjade, Mozota, le général Bertaux, Ernest Plisson, Boyd, Hiribarren, Letamandia, Cardon.
1395 *bis*

LES FRETS MARITIMES ET FLUVIAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, rue Joubert, Paris.

Capital : Trente-cinq mille francs.
Durée : 30 ans.
1396

MARINE TRANSPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 47, avenue de l'Opéra, Paris.

Bureaux : 26, rue Feydeau, Paris.

Succursales : Le Havre, Saint-Malo, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Alger, Oran, Barcelone, Rotterdam, Anvers, Londres.

NOTICE

Capital : Un million sept cent cinquante mille francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr. chacune, dont 750 d'apport, attribuées à MM. Laisney et Sune, fondateurs.
Durée : 99 ans.
Objet : Assurances et réassurances (vie et accidents du travail exceptés).
Acte constitutif : Reçu chez Me de la Marnière, notaire au Raincy.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 1° 20 0/0 pour la réserve légale ; 2° somme nécessaire pour fournir aux actionnaires l'intérêt à 6 0/0 du montant libéré des actions de numéraire et d'apport ; 3° 15 0/0 au Conseil d'administration ; 4° somme nécessaire pour compléter à 8 0/0 sur le montant libéré desdites actions de numéraire et d'apport, le dividende distribué ; 5° sur le surplus, 80 0/0 seront affectés à la formation de réserve de prévoyance dans la proportion qui sera décidée par l'Assemblée sur les propositions du Conseil d'administration ; 6° 20 0/0 à l'ensemble des actions comme dividende supplémentaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Rosz, Dorange, Monmarche, de la Villefromoy, Laisney, Sune.

Président : M. H. Chupin.

Directeurs : MM. Laisney et Sune.

Commissaire des comptes : M. Leclerc, expert-comptable. 1397

ORIENTAL NAVIGATION COMPANY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 82, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 100 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations se rapportant aux industries de la navigation maritime et fluviale.

Acte constitutif : Reçu par Me Josset, notaire à Paris, le 22 février 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve prescrit par la loi, 8 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Vermeersch, Dodero, Mottart, Meignan, Léotard.

Commissaires : MM. Copper, Royer. 1398

SOCIÉTÉ ANONYME DE

LA NAVIGATION FRANÇAISE

(Compagnie d'Assurances maritimes)

Siège social : 56, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr.

Durée : 99 années.

Objet : L'assurance et la réassurance des risques maritimes ordinaires, des risques de guerre, des risques de navigation sur fleuves, rivières, lacs et canaux, des risques de transport par terre, enfin des risques de transport de toute nature. Ces assurances et ces réassurances s'appliquent aussi bien au personnel qu'au matériel, aux marchandises, aux espèces d'or et d'argent, matières précieuses, titres et valeurs quelconques.

Acte constitutif : Aux termes d'un acte reçu par Me Laverne, notaire à Paris, le 10 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brieu, Bullant, Chaumette, Récamier.

Commissaires : MM. Fashender, Delahaye. 1399

SOCIÉTÉ ANONYME NOLIS

Siège social : 12, *rue Halévy, Paris.*

NOTICE

Capital social : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 30 années, à compter du 1er juin 1917.

Objet : La construction, l'achat, la vente, l'armement, l'exploitation et l'affrètement d'un ou de plusieurs navires de mer et de rivière ; les opérations de commerce de transports, de manutention, se rattachant aux affaires de frets, et généralement toutes opérations maritimes, fluviales, commerciales et financières se rapportant à l'exploitation des navires destinés aux navigations maritimes et fluviales.

Acte constitutif : Reçu chez Me Flamand-Duval, notaire à Paris.

Assemblée générale : Avant le 31 juillet, chaque année.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 au moins des bénéfices pour le fonds de réserve ; 2° Une somme dont l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, détermine, s'il y a lieu, le chiffre affecté chaque année à un fonds de réserve spécial d'entretien et de dépréciation des navires et du matériel, mais ne pouvant être inférieure à 5 0/0 de la valeur du matériel naviguant ; 3° 6 0/0 à titre de premier dividende. Sur l'excédent, il sera prélevé 6 0/0 attribués au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bigard, Martin et M. Bigard. 1400

SOCIÉTÉ CENTRALE DES FERRY-BOATS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue des Italiens, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune.

Objet : La création et l'exploitation de toutes lignes de ferry-boats pour le transport des voyageurs, marchandises et matériels ainsi que de lignes terrestres, fluviales, maritimes, aériennes ayant le même objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Fay, notaire à Brunoy (S.-et-O.), le 7 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre de la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bignon, Griffits, E. Bodington, Halen, d'Haussy, Vallombrosa, Croissant-Raillard, Mercurio, Saint-Just di Teulada.

Commissaires : MM. E. Servais, P. Staëhlie. 1401

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INTEROCÉANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue Pillet-Will, 9, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr. en espèces. Parts bénéficiaires : 10,000 à M. Joseph Danou, en rémunération de ses démarches et concours (Société civile de parts bénéficiaires).

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations commerciales, industrielles et financières, portant aussi bien sur les produits fabriqués que sur les céréales et les matières premières ; toutes opérations maritimes, de fret, d'armement, à quelque titre que ce soit.

Acte constitutif : Me Dufour, notaire à Paris, 31 août 1916.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 non cumulatifs aux actions pour le montant libéré et non amorti, 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde, sauf réserves spéciales : 67 0/0 aux actions, 33 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

S. Exc. Alexis Wladimirowitchkonchine, ancien gouverneur de la banque d'Etat russe; MM. Max Girard, Ladislas Kone, Maurice Kone, Joseph Danou, Hyacinthe-Alphonse Fondère, Jules Varlet. 1401 bis

---

SOCIÉTÉ COMMERCIALE TRANSATLANTIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 63 bis, rue de la Victoire, Paris.

Capital : Un million deux cent cinquante mille francs.

Durée : 50 ans. 1402

SOCIÉTÉ D'AFFRÈTEMENTS ET DE TRANSPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 97, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital social : Vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années, à compter du 19 juin 1917.

Objet : Les transports sur terre ou sur mer, par navires à vapeur et à voiles, chemins de fer, voitures automobiles et autres, ainsi que les transports par canaux ou tout autre moyen ; la construction et la réparation des navires et de machines, l'armement, l'affrètement, la pêche et le cabotage ; le camionnage, la manutention, le chargement et le déchargement des marchandises ; la réception en transit, le dédouanement, la surveillance et toutes opérations pouvant se pratiquer pour assurer le départ ou l'arrivée à destination des marchandises, quelles qu'elles soient ; les expertises, l'analyse, pesage, échantillonnage concernant toutes marchandises, soit entre particuliers, soit avec toutes administrations publiques ou privées ; le commerce et l'industrie sous toutes ses formes des charbons.

Acte constitutif : Reçu chez Me Péronne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve ; 2° 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 pour le Conseil d'administration. Le solde est réparti : 70 0/0 aux actionnaires, 30 0/0 à la disposition du Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Marcel Schwob, Volterra.

Commissaires : MM. Séjourné et Raymond Schwob 1403

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION A VAPEUR FRANCE-INDO-CHINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, rue de Sèze, Paris.

NOTICE

Capital : Quinze millions de francs, divisé en 15,000 actions de 1,000 fr.

Durée : La Société est formée pour une durée qui commencera à courir le jour de sa constitution définitive pour finir le 31 décembre 1920.

Objet : Toutes entreprises maritimes, notamment l'acquisition, l'affrètement et l'exploitation sous une forme quelconque des navires actuellement en construction qui seront immatriculés à Marseille, au Havre ou à Dunkerque.

Acte constitutif : Reçu en l'étude de Me Kastler, le 29 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets annuels, il est prélevé un vingtième pour la formation du fonds de réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Philippar, Roussel, Pérouse, de Clermont, Simon, Breton.

Commissaires : MM. Tournier, Delanney.

1404

SOCIÉTÉ DE REMORQUAGES ET DE TRANSPORTS PAR CHALANDS ET ALLÈGES DE MER REMORQUÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, quai Casimir-Delavigne, Le Havre.

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr., souscrites en numéraire et libérées intégralement.

Durée : 30 années, du 28 novembre 1913.

Objet : Le commerce des armements maritimes et spécialement l'exploitation des services de remorquage et de navigation pour le transport des marchandises ainsi que des voyageurs par mer, ou sur toute autre voie navigable, et toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Bourgeois, notaire à Arpajon, le 25 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 de dividende non cumulatif aux actions libérées. Du surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration, et le solde aux actionnaires, sauf la portion que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil, pourrait affecter à la formation de réserves spéciales, de fonds d'amortissement ou de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Cl. Caunière, C.-L. Coubronne, Ch. Thomas.

1405

SOCIÉTÉ DES

TRANSBORDEMENTS MARITIMES DE SAINT-NAZAIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Cent cinq mille francs, divisé en 105 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : Faire les chargements et les déchargements de marchandises ; les manutentions et toutes les opérations se rattachant aux questions commerciales, maritimes et de commission.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 2 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 20 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Mesnier, Bergue, Bouffe.
Commissaires : MM. Gorchs, Vallée.

1406

SOCIÉTÉ DES

TRANSPORTS HOUILLERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, place Malesherbes, Paris.

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans.

1407

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARMEMENTS ET DE TRANSPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : Le transport maritime des voyageurs et de toutes marchandises, soit d'importation ou d'exportation, ainsi que l'exploitation de services de messageries pour le factage des marchandises ; faire et passer tous contrats de connaissement, d'affrètement ou de charte partie, soit comme fréteur, soit comme affréteur ; toutes opérations commerciales et financières se rattachant à l'industrie des transports, à l'achat, à la vente, à la transformation et à l'extraction des produits transportés.

Acte constitutif : Reçu par Me Josset, notaire à Paris, le 28 février 1914.

Année sociale : Du 1er mars à fin février.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, la somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende 5 0/0 des sommes dont les actions sont libérées, 15 0/0 au Conseil d'administration. Le solde est réparti : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le comte Jules Apponyi, le comte Paul Cagninacci, le comte Gilbert de Choiseul.

Commissaire des comptes : M. Ed. Pour-
[illegible]

1408

SOCIETÉ GENÉRALE D'ARMEMENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *place Graslin, Nantes.*

NOTICE

Capital : Vingt-six millions cinq cent mille francs.

Durée : 50 ans.

Objet : Armement, exploitation, mise en construction, achat, vente, location et échange de tous navires.

Acte constitutif : Assemblée générale du 16 mai 1916, avec augmentations de capital votées par les assemblées générales constitutives des 26 juin, 6 juillet, 13 juillet et 28 juillet 1916.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Au mois de juin de chaque année.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la réserve légale ; 2° une somme égale à 6 0/0 du montant libéré sur les actions destinées à être payées à titre de premier dividende.

Sur le surplus, il est réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde à la disposition des actionnaires, sans préjudice de la constitution de réserves extraordinaires qui seraient votées par l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : MM. E. Guillet de la Brosse.

Membres : MM. J. Babin-Chevaye, comte A. Espivent de la Villeboisnet, contre-amiral Keraudren, Marion de Procé, C. Valée.

Direction générale à Nantes. M. G. Belot, directeur général.

Direction Pêcheries à Arcachon. Grande pêche et pêche côtière.

1408 *bis.*

SOCIÉTÉ HAUT-MARNAISE DE TRANSPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue de la Pépinière, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr., à souscrire en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations généralement quelconques et en tous pays pouvant concerner directement ou indirectement tous transports de toute nature (maritimes, fluviaux, terrestres ou autres).

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 17 octobre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice social, et composée de tous les actionnaires propriétaires ou représentant un groupe de 10 actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 8 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Le solde sera à la disposition de l'Assemblée qui pourra en constituer des fonds de réserve supplémentaires, ou le reporter à nouveau ou le distribuer aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cinq membres au moins et neuf au plus.

Administrateurs : MM. Ferry, Marcelot, Damour, Stein et Bazire.

Commissaires des comptes : MM. Tannery, et Aubry. 1409

SOCIÉTÉ MARITIME ET COMMERCIALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39 *bis, Cours de Verdun, Bordeaux.*

Capital : Un million de francs.

Durée : 50 ans. 1410

SOCIÉTÉ MARITIME ET COMMERCIALE FRANCO-ANGLAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue de Mogador, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr.

Durée : 75 années, à dater du 12 mai 1916.

Objet : Les affrètements maritimes et les transports de toute nature par terre et par eau. L'industrie et le commerce de tous produits et marchandises quelconques et plus spécialement des fontes, charbons, cokes, briquettes et bois. Le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers en participation.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 20 avril 1916.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées, 15 0/0 au Conseil d'administration ; le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Lady Haig, MM. le baron de Rhondda of Llanwern, Ernest Plisson, Joseph-Félix Plisson. 1410 *bis.*

SOCIÉTÉ MARITIME ET COMMERCIALE DU PACIFIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue de Clichy, Paris.*

Capital : Un million cinq cent mille francs.
Durée : 99 années. 1411.

SOCIÉTÉ MARITIME ET INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37, *rue Méry, Marseille.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 50 années. 1412-1413

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AFFRÈTEMENTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue de Clichy, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 10 années. 1414

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS DOSSUNET

SOCIÉTÉ ANQNYME

Siège social : Vieille Ecluse, Saint-Maur-des-Fossés (Seine).

NOTICE

Capital : Cent quatre-vingt-cinq mille francs divisé en 370 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : L'achat sous une forme quelconque et l'exploitation du fonds de commerce de fabricant de bateaux exploité à Saint-Maur par M. Roquebert qui l'a acquis de M. Dossunet ; toutes les opérations, tant en France qu'à l'étranger, pouvant faciliter la réalisation de l'objet de la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Laverne, notaire à Paris, le 15 janvier 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, les porteurs de 5 actions au moins.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil, sommes pour constituer divers fonds. Le solde entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Knyff, Bugatti, de la Fresnaye.
1415

BATEAUX VITESSE HENNERIQUE (B. V. H.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Danton, Paris.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 25 ans. 1416

CHANTIERS ET ATELIERS DE SAINT-MALO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *place des Petits-Pères, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 99 années, à partir du 5 juin 1917.
Objet : La construction, la réparation, l'achat, la vente, la location de tous navires et bateaux de toutes espèces et de toutes dimensions ; l'exploitation desdits bateaux et navires sous quelque forme que ce soit ; la création et l'exploitation de toutes lignes de navigation et de tous services de transports ; toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets sus-énoncés ou à tous objets similaires et connexes.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Sur le solde il sera réparti : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Borde-Longue, Dutasta, Girodias et Rouland.
Commissaire : M. Martel. 1417

CHANTIERS MARITIMES DU MIDI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Anse du Pharo, Marseille.

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 99 ans. 1418

CHANTIERS NAVALS DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *route de la Révolte, Neuilly-sur-Seine.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 50,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.
Objet : La construction, la réparation, la vente ou l'achat de navires, bateaux, embarcations de toutes sortes et de tout tonnage ; la fabrication et la réparation de tous moteurs marins.
Acte constitutif : Reçu par Me Philippe Fauchey, notaire honoraire, suppléant Me Marcel Fauchey, notaire à Paris, le 11 mars 1918.
Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Plaine-Maison, Lippens, Delvaille, Lautier, Loste.
Commissaires : MM. Maurice Superville, Marotel. 1419

CHANTIERS NAVALS FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, *rue Mogador, Paris.*
Bureaux : Caen (Calvados).
Succursales : Annexe du port de Caen et Etablissements à Bordeaux.

NOTICE

Capital : Initial, douze millions de francs ; actuel, trente millions de francs, divisé en 60,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 99 ans.
Objet : Constructions navales.
Acte constitutif : Reçu le 2 novembre 1917, par Me Bertrand-Taillet, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre suivant la clôture de l'exercice. les porteurs de 10 actions.
Répartition des bénéfices : Chaque action donne droit à une part égale dans les bénéfices de la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Directeur général : M. Ziegel.
Directeur des Etablissements de Caen : M. Dhome.
Administrateur délégué : M. Ziegel.
Vice-président : M. Mercier.
Commissaires des comptes : MM. Perrin et Houyez. 1420

CHANTIERS NAVALS FRANCO-BELGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *boulevard Montmartre, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 99 années.
Objet : La construction, l'acquisition, la réparation, l'exploitation ou la revente de tous navires maritimes ou fluviaux.
Acte constitutif : Reçu par Me Gastaldi, notaire à Paris, le 15 mars 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre
Assemblée générale : Les actionnaires se réunissent chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de la réserve légale, 7 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Naeyaert, Van Praet, G. Naeyaert.
Commissaire : M. Boullier. 1421

CHARGEURS D'EXTRÊME-ORIENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, rue Auber, Paris.

NOTICE

Capital : Neuf millions de francs, divisé en 18,000 actions de 500 fr. chacune, toutes à souscrire et à payer en numéraire.
Durée : 99 années.
Objet : Construction, achat, vente ou revente, location, gérance échange, armement, affrètement de tous navires. bateaux ; toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 7 novembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 7 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 15 0/0 à la disposition du Conseil pour répartir entre ses membres, somme que l'Assemblée jugera nécessaire à affecter à tous fonds de réserve ou de prévoyance. Le solde est réparti : 65 0/0 aux actions, 35 0/0 aux parts bénéficiaires. 1422

COMPAGNIE CHARBONNIÈRE DES APPONTEMENTS DE BASSENS ET DE LAGRANGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Château de Carriet, à Lormont, près Bordeaux.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 50 années 5 mois et 4 jours, à partir du 17 juillet 1917.

Objet : L'établissement et l'exploitation par voie de concession ou de toute autre manière d'un ou plusieurs outillages destinés au chargement et au déchargement et à la manutention de toutes marchandises dans les ports français ou étrangers ; et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières ou maritimes, mobilières et immobilières rentrant ou pouvant rentrer directement dans l'objet social.

Acte constitutif : Reçu par Me Montagné, notaire à Bordeaux.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les quatre mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 sur la valeur nominale des actions. Sur le surplus : 20 0/0 au Conseil d'administration, le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Majoux, Miral, Nain, Worms, Goudchaux, Clarke, Hann.

Commissaires : MM. Renaud, Richards, de Kersabiec.

1423

COMPAGNIE DES CHARGEURS COLONIAUX

(C. C. C.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : provisoirement 15, *rue Richepance, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 5,000 actions de 200 fr. chacune.

Durée : 50 années, à partir du 2 juillet 1917.

Objet : L'exploitation de tous services maritimes de transports, notamment entre la France et ses colonies ou pays de protectorat, ainsi que tous transports par terre et par eau s'y rattachant ; toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux opérations de transports maritimes.

Acte constitutif : Reçu par Me Rocagel, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 du solde au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Guynet, du Vivier de Streel, Weber.

Commissaires : MM. Friedmann et Hoffmann.

1424

COMPAGNIE DE TRANSIT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue de Sèze, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Commerce et vente des combustibles de toutes provenances, des minerais, sables, sels, pétroles, huiles et tous produits s'y rattachant ou en dérivant ; les entreprises d'armement et de transports, maritimes, fluviaux et terrestres, de désarrimage de tous navires et bateaux quelconques ainsi que de comptage et de surveillance, et toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Dubost, notaire à Paris, le 16 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, les porteurs de 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil, 20 0/0 à un compte de réserve spéciale. Le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Aubin, Valford, Franck, Goemaere, Urruty.

Commissaires : MM. Finlay et Lowe.

1425

COMPAGNIE DE TRANSIT DE CAEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, rue de Sèze, Paris, avec bureau à Caen (provisoirement), 8, boulevard Leroy.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr.

Durée : 30 années.

Objet : Faire principalement à Caen et dans l'étendue du quartier de l'inscription maritime de Caen le commerce et la vente des combustibles de toutes provenances, des minerais, sables, sels, pétroles, huiles et tous produits s'y rattachant ; et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirecement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Dubost, notaire à Paris, le 8 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année entre le 1er janvier et le 30 juin et pour la première fois entre le 1er janvier et le 30 juin 1919.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Walford, Carrier, Goemaere.
Commissaires : MM. Finlay, Lowe.

1426

COMPAGNIE DES VAPEURS NANTAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *quai Jean-Bart, Nantes.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 30 ans, du 1er décembre 1915.

1427

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE MATÉRIEL NAVAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 42, avenue des Champs-Elysées, Paris.

NOTICE

Capital : Sept millions cinq cent mille francs, divisé en 15,000 actions de 500 fr. chacune, dont 7,000 actions entièrement libérées attribuées à l'apporteur et 8,000 actions à souscrire et à libérer en numéraire.
Durée : 60 années.
Objet : Construction, réparation, achat, vente de tous navires et embarcations, de tout matériel maritime, fluvial, de tous travaux publics et autres ; acquisition, obtention, exploitation, cession de tous brevets et licences ; toutes opértaions commerciales et financières
Acte constitutif : Reçu par Me Revel, notaire à Paris, le 13 juin 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Chaque année avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme suffisante pour payer aux actions 5 0/0 sur le montant des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur l'excédent il est prélevé : 10 0/0 au Conseil d'administration, somme déterminée par l'Assemblée pour constituer tous fonds de prévoyance. Le solde réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gérald Belleville, Robert Delaunay-Belleville, Pierre Delaunay-Belleville, Pierre Dareste de la Chavanne, Émile Levylier, Julien Belleville, Charles Radiguer.
Commissaire : M. René Dreyfus.

1428

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES CONSTRUCTIONS NAVALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 178, *avenue de Clichy, Paris.*

NOTICE

Capital : Dix-sept millions cinq cent mille francs, divisé en 35,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 99 années.
Objet : L'entreprise et l'exécution de tous travaux métalliques et autres, et spécialement la construction, la réparation, l'achat, la vente, la location de tous navires et bateaux de toutes espèces et de toutes dimensions, ainsi que de tout matériel naval.
Acte constitutif : Reçu par Me Constantin, le 31 janvier 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Avant la fin de juin, composée de tous les actionnaires propriétaires d'au moins 10 actions ou représentant 10 actions.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Sur le solde, les sommes nécessaires pour la constitution de diverses réserves. Le surplus : somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le reste : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Barbière, E. Besson, Ed. Dupuis, J. Exbrayat, J. Ferrand, G. Gouin, J. de Gunzburg, G. Lemarquis, E. Paraf, H. Petin.
Commissaires : MM. Chavanes, G. Blanc.

1429

COMPAGNIE MARITIME FRANCE-ATLANTIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : provisoirement, 1, rue de Clichy, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 99 ans, à partir du 1er mai 1917.
Objet : L'acquisition, l'exploitation ou la revente de tous navires maritimes ou fluviaux ; toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rapportant aux transports par voie maritime ou fluviale.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Balsan, Bernard, Darblay, Delloyes, Marlio, Moitessier, Raval de Rouvres, Soupart.

Commissaires : MM. Jacmart, Dalmais, Husson.

1430

COMPAGNIE MARITIME FRANCO-ANGLAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, rue Halévy, Paris.

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 6,000 actions de 100 fr.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation directe ou indirecte de toute entreprise française ou étrangère se rattachant d'une manière quelconque à l'industrie navale et plus particulièrement en ce qui concerne le trafic maritime entre la France et l'Angleterre.

Acte constitutif : Reçu par Me Lefebvre notaire à Paris, le 4 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Kreiss, Prevost, Goeb, Oberlin.

1431

COMPAGNIE PARISIENNE DE NAVIGATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 80, quai de la Rapée, Paris.

Capital : Trente mille francs.
Durée : 50 ans.

1432

COMPAGNIE ROUENNAISE DE DÉCHARGEMENTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 42, rue du Louvre, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions sept cent cinquante mille francs, divisé en 5,500 actions de 500 francs chacune.

Durée : 45 ans, à partir du 8 mars 1917.

Objet : L'établissement et l'exploitation par voie de concession ou de toute autre manière d'un outillage destiné à la manutention de navire à quai, en wagon, en péniche ou inversement, des charbons, céréales, matières pondéreuses et toutes autres marchandises.

Acte constitutif : Reçu par Me Rungeard, notaire à Deville-lès-Rouen.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende, une somme qui sera fixée par l'Assemblée pour constituer tous fonds de réserve. Une partie du solde sera attribuée au Conseil d'administration, et le surplus sera réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Anstruther, Borde-Fretigny, Cesne, Cory-Wright, Duthie, Valder.

Commissaires : MM. Davis, Maltby.

1433

COMPTOIR COMMERCIAL DE PAIMBŒUF

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Le siège de la Société est à Paris ; il est établi, quant à présent, 28, rue de Châteaudun.

NOTICE

Capital social : Trois cent mille francs, divisé en 300 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Faire à Paimbœuf les chargements et les déchargements de marchandises, les manutentions et toutes opérations se rattachant aux questions commerciales, maritimes, de commission et de transit.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 10 mai 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 affectés au fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Bergue, Louis Brichaux, Félix Gorchs-Chacou, Carl-Benjamin Gutzeit, Jules Mesnier, Edmond Moussier, Gaston Nassiet, Marcel Rouget, Eugène Sauvestre.

1434

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE ET DE REMORQUAGE

FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, rue Scribe, Paris.

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 8,000 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Le sauvetage des navires et toutes entreprises de remorquage, d'armement et autres se rattachant à ces industries ou pouvant en faciliter le fonctionnement ou le développement, tant en France, dans les colonies et pays de protectorat qu'à l'étranger : et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Fauconnier, notaire à Nantes.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour payer aux actionnaires un premier dividende. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Pergeline, Dal Piaz, Renault, Guillet, Béraud, Bocquet, Gaumont, Bloch, Tanon.

Commissaires : MM. Frédault et Bigeard.

1435

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES

LA MARITIME FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, rue Vivienne, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 francs.

Durée : 50 années.

Objet : L'assurance, la réassurance des risques de transport de toute nature, terrestres, fluviaux, maritimes et aériens affectant les personnes, les animaux et les choses, en y comprenant les risques de guerre et troubles intérieurs.

Acte constitutif : Reçu par Me Lagay, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 à la réserve légale, 15 0/0 au Conseil. Le surplus, 85 0/0 à distribuer aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. M. Beraud-Villars, R. Le Bret, E. Prouvost, E. Reumaux.

1436

LE MATÉRIEL FLOTTANT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, boulevard des Capucines, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Etudes de construction et d'exploitation de matériel flottant en béton armé.

1437

L'ENTREPRISE NAVALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue de Port-Mahon, Paris.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1438

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CHANTIERS DE LA CHARENTE

Siège social : 136, rue d'Assas, Paris.

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 16,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : La construction, l'achat, l'exploitation, la location ou la vente de bateaux de toute nature et de tout tonnage et spécialement de bateaux en ciment armé, soit pour la mer, soit pour les fleuves, rivières, canaux, etc. ; la construction, l'achat, l'exploitation, la location ou la vente de tous les accessoires de coque, emménagements, armements, agrès, etc.

Acte constitutif : Reçu par Me Gallet, notaire au Coteau (Loire), le 18 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les quatre mois au plus tard de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, la somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende 6 0/0 du montant libéré. Le solde est réparti comme suit : 10 0/0 aux administrateurs, 5 0/0 à la disposition du Conseil d'administration, 35 0/0 aux parts bénéficiaires et 50 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pierre Lorton, Albert Mazet, Célestin Montcocol, Charles Landry.

Commissaire des comptes : M. Alexandre Virolet. 1439

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

DE NAVIGATION BEATHELEY

Siège social : 16, rue Halévy, Paris.

Capital : Soixante-deux mille cinq cent francs.
Durée : 30 ans. 1440

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BREST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 125 actions de 1,000 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Faire dans le port de Brest les chargements et les déchargements de marchandises, les manutentions et toutes opérations se rattachant aux questions commerciales, maritimes, de commission et de transit.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 affectés au fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bergue, Brichaux, Gorchs-Chacou, Mesnier, Moussie, Rouget, Sauvestre .

1441

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE TRANSPORTS ET DE TRANSIT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 400 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années, à partir du 17 avril 1917.

Objet : Faire dans les ports et villes de France toute opération de transports, de transit et toutes branches se rattachant à l'une ou à l'autre de ces opérations.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, les sommes destinées à la création de toutes réserves spéciales et fonds de prévoyance. Le restant sera réparti : 40 0/0 au Conseil d'administration, 60 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Fabre, Gorchs-Chacou, Lecoultre, Mesnier, Moussié et Natural.

1442

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DU CANAL DE TANCARVILLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, quai d'Orléans, Le Havre.

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 années, à compter du 4 octobre 1917.

Objet : L'étude et l'exécution de tous travaux quelconques à effectuer dans les ports du Havre et de l'estuaire de la Seine pour augmenter l'aménagement de ces ports, développer leur outillage et faciliter la manutention des marchandises ; l'entreprise de tous travaux publics ou particuliers, l'exploitation de toutes manières de constructions immeubles ou particuliers, l'exploitation de tous navires ou autres.

Acte constitutif : Reçu par Me Le Roux, notaire au Havre, le 24 septembre 1917.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, composée des porteurs d'une action au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus, 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Raverat, Dal Piaz, Robard, Jarry, Compagnie Générale Transatlantique, Société Worms et Cie.

Commissaires : MM. Dicquemare, Angammare.

1443

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET MARITIME

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent vingt-cinq mille francs, divisé en 650 actions de 500 fr., sur lesquelles 50 attribuées en rémunération des apports.

Durée : 50 années.

Objet : Construction, achat, vente, location, gérance, échange, armement, affrètement et exploitation de tous navires, bateaux, pontons, chaluts, gabares ; achat, construction, vente de tout matériel servant à la navigation et à l'armement ; toutes opérations d'assurances, de coassurances et de réassurances de quelque nature que ce soit.

Acte constitutif : Reçu par Me Lardy, notaire à Paris, le 2 août 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme que l'Assemblée décidera pour un fonds de réserve, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées.

Le surplus : 10 0/0 au Conseil, 5 0/0 à M. J. Jacobs et à M. W. Jcaobs. Le solde à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. D. Marbais, M. Wideman, J. Jacobs.

Commissaires : MM. L. Batardon, L. Letouzey.

1444

SOCIÉTÉ DE
CONSIGNATION MARITIME FRANCO-BRITANNIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *quai des Chartrons, Bordeaux.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 20 ans.

1445

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTIONS MARITIMES DE LA GIRONDE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, *rue de Châteaudun, Paris, et* 1, *rue Grassi, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune, à souscrire et verser en numéraire.
Durée : 30 années.
Objet : Construction, réparation, achat, vente et location de tous navires, bateaux, chalands, chalutiers et autres bâtiments de toute nature et de toute destination ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières.
Acte constitutif : Reçu par Me Marie-Gustave-Albert Girardin, le 29 septembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 dédécembre.
Assemblée générale : Dans les trois premiers mois suivant la clôture de l'exercice social.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Le solde ainsi réparti, 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. François-Antoine Dubosq, Michel-Edmond Moussié, René Duboscq, Fernand Philippart, René Weill.
Commissaire : M. René Samanos.

1446

SOCIÉTÉ DE GÉRANCE MARITIME

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue de Clichy, Paris.*

Capital : Trois cent mille frnacs.
Durée : 99 ans

1447

SOCIÉTÉ DE
MANUTENTIONS MARITIMES DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, *rue de Châteaudun, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 50 ans.

1448

SOCIÉTÉ DE
MANUTENTIONS MARITIMES DE SAINT-MALO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *place du Commerce, Nantes.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 500 fr. chacune. Toutes ces actions sont à souscrire et payables en numéraire.
Durée : 30 années.
Objet : La création, l'acquisition, l'exploitation de tout matériel de chargement, déchargement et remorquage ; toutes opérations de manutention, de chargement et de déchargement, de commission, de transit, d'affrètement.
Acte constitutif : Reçu par Me Fauconnier, notaire à Nantes, le 14 février 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre. ..
Assemblée générale : Se compose de tous les actionnaires dont les titres sont libérés des versements exigibles.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont les actions sont libérées. Le solde : 20 0/0 au Conseil d'administration et 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Lécarfate, A. Prévost, F. Van Regemortel, F. Van Regemortel, M. Rouget, E. Sauvestre.
Commissaire : M. Féréol Bolo.

1449

SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL NAVAL DU MIDI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 144, *Grand-Chemin de Toulon, Marseille.*

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 99 ans.

1450

SOCIÉTÉ DE REMORQUAGE A DAKAR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, *rue des Bourdonnais, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr.

Durée : 99 années, du 1er mai 1914.

Objet : L'acquisition, la location de remorqueurs, chalands, de bateaux et de navires de toute nature et de tout matériel de remorquage dans le port de Dakar et ses dépendances.

Acte constitutif : Reçu par Me Saucier, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions, chaque année avant la fin de novembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; la somme dont, sur la proposition du Conseil, l'Assemblée générale aurait autorisé le prélèvement pour constitution d'un fonds de prévoyance. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jacquot, Ch.-H. Andenats, J. Mauduit.

Commissaire : M. J.-E. Hocdé.

1451

SOCIÉTÉ DES ATELIERS DE CONSTRUCTION DE PAIMBŒUF

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 82, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : (Initial) Sept cent cinquante mille francs. (Actuel). Un million de francs par l'émission au pair contre espèces de 500 actions nouvelles de 500 fr. chacune, devant porter jouissance à compter du 1er juillet 1918.

Durée : 50 ans.

Objet : Constructions maritimes.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme suffisante pour servir à toutes les actions 8 0/0 de leur montant nominal. Sur le surplus : 20 0/0 seront alloués au Conseil d'administration. Le solde pourra être porté à des fonds de réserve, de prévoyance ou d'amortissements supplémentaires.

1452

SOCIÉTÉ DES ATELIERS MARITIMES DE HAIPHONG

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Boulevard Bonnal, Haïphong.

NOTICE

Capital : Quatre cent mille piastres, divisé en 800 actions de 500 piastres chacune.

Durée : Cinquante années.

Objet : L'exploitation des Ateliers de construction sis à Haïphong et appartenant à M. Porchet ; l'exploitation du Dock flottant qui est la propriété de la Société Porchet et Briffaud, l'exécution de tous travaux publics ou privés.

Acte constitutif : Déposé le 19 mai 1914, en l'étude de Me Gandin, greffier, notaire à Haïphong.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du mois de mars.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la réserve légale, 2° somme nécessaire pour payer aux actions un premier dividende de 6 0/0. Le surplus est ainsi réparti : 5 0/0 au Conseil d'administration, 95 0/0 aux actions à titre de dividende supplémentaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Briffaud, L. Porchet, L. Dupuy, Baudeuf.

Commissaire des comptes : M. Vidry.

1453

SOCIÉTÉ DES INSTALLATIONS MARITIMES DE BORDEAUX-GRATTEGUINA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, *rue de Londres, Paris*

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 8,000 actions de 500 francs chacune, dont 1,000 actions entièrement libérées ont été attribuées aux apporteurs et 7,000 à souscrire et payer en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : La création et l'exploitation d'installations maritimes à Gratteguina, près Bordeaux, avec raccordement au chemin de fer, ainsi que toutes opérations industrielles, maritimes, commerciales, mobilières et immobilières, ou toutes autres opérations analogues s'y rattachant directement ou indirectement, sur la Garonne ou sur la Gironde, entre Bordeaux et la mer.

Acte constitutif : M. William Loste, notaire à Bordeaux, le 14 septembre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'inventaire.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 2° les sommes destinées à la création de toutes réserves spéciales, 3° somme suffisante pour payer 7 0/0 aux actions libérées non amorties. Le surplus: 15 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 aux parts bénéficiaires et 65 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Hersent, 60, rue de Londres, à Paris ; Jean Arnaud, 8, rue Gounod, à Paris ; Jules Hersent, 60, rue de Londres, à Paris ; François Thévenot, 8, rue Lamennais, à Paris ; Albert Soula, 23, cours 30-Juillet, à Bordeaux : Jules Avril, 5, avenue du Parc Monceau, à Paris ; Léon Boyer, à Gradiquan (Gironde) : Jules Mesnier, 153, boulevard Haussmann, à Paris ; Alfred de Vial, 379, boulevard Président-Wilson, à Bordeaux.

Commissaires aux comptes : MM. H. Jean, 60, rue de Londres, à Paris ; A. Dupont, 59, rue de Provence, à Paris.

1454

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES FLUVIALES ET MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital social : Deux millions de francs, divisé en 80 actions de 25,000 fr. chacune.

Durée : La durée de la Société est fixée à une année à compter du jour de sa constitution définitive.

Objet : La Société a pour objet : d'étudier et de reconnaître le développement de la flotte marchande et de la batellerie au moyen de prêts à consentir et de participation à prendre avec tous armateurs, constructeurs de navires, maîtres de bateaux ou industriels connexes et d'engager à cet effet toutes opérations d'avances ou de participation.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Gastaldi, notaire à Paris, suppléant Me Legay, son confrère, aussi notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Edmond Prouvost-Eloy, Edouard Prouvost-Fauchille, Pierre Flipo.

Commissaire : M. Robert Deville.

1455-1456

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES POUR LA CONSTRUCTION DE NAVIRES MARCHANDS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 80, *rue Taitbout, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1457

SOCIÉTÉ DU BAC DE QUILLEBEUF

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 36, *quai National, Puteaux (Seine).*

NOTICE

Capital social : Cinquante-cinq mille francs, divisé en 550 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans à partir du 15 octobre 1917.

Objet : L'exploitation de la concession des droits à percevoir au passage de la Seine, à Quillebeuf ; l'obtention de toutes autres concessions similaires ; la création, l'organisation et l'exploitation de toutes industries et tous commerces capables de développer le trafic de la Société et de toutes entreprises de transport en général ; l'achat, la vente, la location et l'exploitation de tout matériel de transport fluvial, maritime ou terrestre. Et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Acte constitutif : Reçu chez Me Lavoignat, notaire à Paris, le 15 octobre 1917.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur le surplus il est attribué 10 0/0 pour le Conseil d'administration, tout ou partie du solde bénéficiaire pour la constitution de fonds de réserve extraordinaire. Enfin le reliquat des bénéfices, s'il en existe, sera réparti à toutes les actions sans distinction.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Goby, Rollin et Lecœur.
Commissaire : M. Gallet. 1458

SOCIÉTÉ DU STEAMER " EDITH CAVELL "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 82, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 10 ans. 1459

SOCIÉTÉ DU STEAMER "MARNE"

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 82, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 10 ans. 1460

SOCIÉTÉ FLUVIALE TRANS-CAM

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : quai Louis-XVIII, Bordeaux.

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : Soixante-quinze ans. 1461

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

PÊCHERIES DE LA COTE D'IVOIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 54, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante-deux mille cinq cent francs, divisé en 210 actions de 250 fr. Parts de fondateur : 350, attribuées à MM. Le Barbier et de Fayolle (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 25 années du 16 mai 1914.

Objet : La pêche, soit dans les lagunes, soit en mer, au mopen de barques, filets, lignes et tous appareils ; le commerce des produits ainsi pêchés et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Greslé, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé, 5 0/0 au Conseil. Le surplus : 60 0/0 à la disposition du Conseil pour rémunération de la direction, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Le Barbier, comte Guy de Fayolle, F. de Valroger, A. Delanoë, M. J.-L.-Henri Plieux de Oiusse.

Commissaires : MM. Doucet et Stuttler.

1462

SOCIÉTÉ MARITIME AUXILIAIRE DE TRANSPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *quai Jean-Bart, Nantes.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans. 1463

SOCIÉTÉ MARITIME FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *place Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 8,000 actions de 250 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières relatives à l'industrie des transports et plus spécialement aux transports par eau.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 2 juin 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

1464

SOCIÉTÉ MARITIME NATIONALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, *avenue de l'Opéra, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 4 ans 6 mois 18 jours.

1465

SOCIÉTÉ NAVALE DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Auber, Paris.*
Siège d'exploitation : 53, *quai George-V au Havre.*

NOTICE

Capital : Douze millions de francs, divisé en 24,000 actions de 500 fr.

Durée : 30 ans.

Objet : Reprise du fonds de commerce de la Société navale de l'Ouest.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. M. Cremer, E. Delange, C. Bergerault, W. Clamageran, H. Dupasquier, J. Empis, A. Goemere, A. Weil.

Directeur : MM. P. Houet, A. Bouteleux.

Commissaires : MM. P. Lavagne, Pinel, Grandchamp.

1466

SOCIÉTÉ NAZAIRIENNE
DE CONSIGNATION ET DE TRANSIT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 100 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : Faire dans le port de Saint-Nazaire et son district toutes opérations de consignation, de transit et toute branche se rattachant à l'une ou l'autre de ces opérations.
Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 17 octobre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme destinée à la création de fonds spéciaux, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées ; le reste : 20 0/0 au Conseil et 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bergue, Bouffé, Brichaux, Gorchs, Chacou, Mesnier, Rouget, Sauvestre.

1467

SOCIÉTÉ NOLSON & MANES LÉVY
(Raison Sociale)
ENTREPRISES GÉNÉRALES MARITIMES ET COMMERCIALES
(Dénomination)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 34, boulevard Haussmann, Paris.

NOTICE

Capital social : Un million quatre cent mille francs, divisé en 5,600 actions de 250 fr. chacune.
Durée : Six ans.
Objet : Toutes opérations se rapportant au commerce et à l'industrie maritimes ou s'y rattachant directement ou indirectement, et entre autres la construction, l'armement, l'achat, la vente, la location et l'exploitation sous quelque forme que ce soit de navires marchands ; l'industrie et le commerce de toutes matières combustibles et spécialement du charbon, de la tourbe et des huiles, leur extraction et leur transformation en produits manufacturés, et l'exportation et l'importation de ces produits ; l'industrie et le commerce des sous-produits de la houille et de leurs dérivés ; l'achat, la vente de tous minerais, kaolin et de toutes matières premières utilisables pour l'industrie.
Acte constitutif : Reçu chez Me Dubost, suppléant Me Lanquest.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour former un fonds de réserve, somme nécessaire pour payer aux actionnaires un intérêt de 7 0/0 sur le montant appelé et libéré de leurs actions. L'excédent est réparti comme suit : 25 0/0 aux gérants, le solde aux actionnaires,

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Nolson et Manes Lévy.

1468

SOCIÉTÉ NORMANDE DE CONSTRUCTIONS NAVALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, boulevard Malesherbes, Paris.

NOTICE

Capital : Vingt millions de francs, divisé en 80,000 actions de 250 fr.
Durée : 99 années.
Objet : Faire en tous pays toutes entreprises et toutes opérations généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement : la construction, la réparation, l'achat, la vente, la revente, l'apport, la location, la gérance, l'armement, l'affrètement et l'exploitation de tous navires bateaux, pontons ou gabares, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un quelconque des objets de la Société ou à tous objets similaires ou connexes.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 21 novembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Benard, Le Chatelier, de Courville, Hauser, Jarry, Lion, Robard, Tribout, Boucard, Fournier-Cussac.
Commissaires : MM. Sylvain Lebraud et Adrien-Charles de Maud'huy.

1469

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU PORT DE VILLENEUVE-TRIAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 32, boulevard de la Bastille, Paris.

NOTICE

Capital : Cent vingt mille francs, divisé en 1,200 actions de 100 fr.
Durée : 30 années.

Objet : L'exploitation du Port de Villeneuve-Triage et en général toutes opérations se rattachant aux transports par terre ou par eau.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Borde-Frétigny, Carpentier, Fauveau, Didrieux et Oble 1470

SOCIÉTÉ PROVENÇALE DE CONSTRUCTIONS NAVALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *boulevard Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Dix millions de francs.

Durée : 75 ans, à dater du 31 juillet 1916

Objet : La mise en construction, la réparation, l'achat, la vente, la location, la gérance, l'armement et l'exploitation de tous navires, bateaux, pontons ou gabares ; la construction, la location, l'acquisition, l'exploitation de toutes usines et de tous chantiers, et plus spécialement la prise à bail des Ateliers et Chantiers qui sont à La Ciotat la propriété de la Compagnie des Messageries Maritimes et la création et l'exploitation à Marseille d'un atelier de construction et réparation ; la fabrication et la vente de tout matériel, pour tout commerce et industrie ; l'exécution de tous travaux de construction, réparations ou autres, pour le compte de la Société ou de tiers ; la prise d'intérêts directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ou Sociétés dont le commerce et l'industrie seraient similaires ou de nature à favoriser le commerce et l'industrie de la Société, et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, financières ou commerciales ayant directement ou indirectement trait à l'objet social ci-dessus établi.

Acte constitutif : Déposé chez Me Moyne notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre de chaque année.

Répartition des bénéfices : Les produits nets de la Société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, y compris tous amortissements et prélèvements prévus à l'article précédent, constituent les bénéfices.

Sur ces bénéfices, il est prélevé : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social : après quoi le prélèvement affecté à sa formation cesse d'être obligatoire, sauf à reprendre son cours s'il descendait au-dessous du dixième dudit capital ; 2° la somme nécessaire pour fournir aux actions privilégiées, à titre d'intérêt, 6 0/0 par an des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Ces intérêts sont cumulatifs, c'est-à-dire que, si les bénéfices d'une ou plusieurs années n'en permettaient pas le paiement, les intérêts non payés seraient ajoutés aux intérêts postérieurs pour être prélevés sur les bénéfices des années subséquentes ; 3° la somme que l'Assemblée, sur la proposition du Conseil, décidera chaque année, soit de reporter à nouveau, soit d'affecter à des fonds de réserve et de prévoyance ; 4° 5 0/0 du surplus au Conseil d'administration ; le Conseil, à raison de ce tantième, n'ayant aucun droit sur les fonds de réserve et de prévoyance constitués en vertu des dispositions du paragraphe 3 qui précède quand lesdits fonds seront mis en distribution, mais ayant droit seulement à 5 0/0 sur les bénéfices d'exploitation de la dernière année, qui seront effectivement distribués. Le solde des bénéfices sera réparti entre toutes les actions proportionnellement au capital libéré.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Boucard.
Vice-président : M. Félix Roussel.
Administrateur délégué : M. de Courville.
Administrateurs : MM. Delaunay-Belleville, A. Fournier-Cussac, Th. Laurent, Lion, G. Philippar, Simon.

1471

COMPAGNIE D'EXTRÊME-ORIENT EN ANNAM-TONKIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 66, *avenue Parmentier, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent vingt mille francs, divisé en 1,200 actions de 100 fr., dont 400 entièrement libérées attribuées à M. Nysk en rémunération de ses apports.

Durée : 30 années.

Objet : Etude, exploitation de pêcheries dans le golfe du Tonkin ou ailleurs et particulièrement dans l'île du Bun Son, province de Thanh Hoa, côte d'Annam. Le tout en tous pays et particulièrement en Indo-Chine et dans le golfe du Tonkin.

Acte constitutif : Reçu par Me Dupont, notaire à Montmorency, le 28 mai 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 7 0/0 aux actions des sommes libérées, 10 0/0 au Conseil, 5 0/0 à la Direction, toutes somme que décidera l'Assemblée pour des réserves générales. Le solde entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Fischer, G. Girard, H. Nyst.
Commissaires : A. Picquenard, Pacco.

1472

FABRIQUE LYONNAISE DE FILETS

(G. Lafont & Cie)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 157, *grande-rue Saint-Clair Caluire.*

NOTICE

Capital : Quatre-vingt mille francs, divisé en 160 actions de 500 fr., dont 40 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Lafont (20) et Senesse (20).

Durée : 10 années, du 26 janvier 1914.

Objet : La fabrication des filets pour la pêche et pour tous autres usages et toutes opérations commerciales ou industrielles s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Balay, notaire à Lyon.

Assemblée générale : Composée des porteurs de deux actions au moins ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le solde : 40 0/0 au gérant, 60 0/0 aux actionnaires.

Gérant : M. Lafont.

Conseil de surveillance : Mlle Marguerite Bullion, MM. E. Vincent, Ch. Gelas.

1473

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PÊCHERIE

LA PETITE PÊCHE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue des Italiens, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 100 fr. toutes à souscrire en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Faire en tous pays toutes opérations et toutes entreprises quelconques pouvant concerner la construction, l'achat, la vente, la revente, la location, la gérance, l'échange, l'affrètement et l'exploitation directe ou indirecte de tous bateaux, chalutiers et principalement de bateaux de pêche.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social ; le solde à la disposition de l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Charbonnel, J. Devisscher, A. Langlois, R. de Charbonnières, Fontaine de Laveleye, G. Raverat, F. Robellas, R. Sautter, H. Meignan.

Commissaires : MM. J. Hetch, G. Galliéni.

1474

PÊCHERIES DE LA MANCHE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 126, *rue Lafayette, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent soixante-quinze mille francs, divisé en 1,750 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 années, à partir du 28 novembre 1917.

Objet : Armements et affrètements des navires en général ; les transports d'importation et d'exportation de toute nature ; la pêche de tous poissons et toutes opérations s'y rattachant ; la vente et l'achat de navires de tous genres et de toutes espèces de marchandises ; les consignations et généralement toutes les opérations se rattachant aux industries de la pêche et de l'armement.

Acte constitutif : Reçu chez Me Blanchet, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le courant du mois de mars.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Après ces prélèvements il est alloué : 12 0/0 à la Direction, 12 0/0 au Conseil d'administration, le reste aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Sirot, Bondonneau, Sibillat, Ricois-Orosdi.

Commissaire : M. Tournier. 1475

SÉCHERIES DE MORUES DU SUD-OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *cours d'Alsace-Lorraine, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Vingt mille francs, divisé en 400 actions de 50 fr. chacune.

Durée : 20 ans, à partir du 15 mai 1917.

Objet : En France, dans ses colonies et à l'étranger : la pêche, l'achat et la vente de la morue, harengs, tous poissons, le séchage, soit mécanique, soit à air libre, des morues ; la prise à bail, l'achat ou la vente de toutes usines de sécheries de morues, harengs ; toutes opérations de commissions pour la morue et toutes marchandises, l'achat et la vente de tous navires ; l'armement au long cours, à la pêche, au cabotage et au bornage; et généralement toutes opérations mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à ces objets.

Acte constitutif : Reçu chez Me Panhard, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 1/20e affecté au fonds de réserve légale. Le surplus recevra telle destination qu'il plaira à l'Assemblée gé-

nérale de décider sur la proposition du Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Legasse, A. Legasse, Houduce, S. Legasse.

1476

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CHALUTIERS POUR LA GRANDE PÊCHE

Siège social : 18, *rue Faidherbe, Lille.*

NOTICE

Capital : Huit cent cinquante mille francs, divisé en 1,700 actions de 500 fr., dont 200 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Poret.

Durée : 25 années, du 20 janvier 1914.

Objet : La pêche du poisson de mer et tous autres produits maritimes en tous pays ; la construction, l'achat, la vente de tous meubles et immeubles servant à la vente du poisson ; les opérations de remorquage et autres, et toutes opérations commerciales, industrielles, financières se rapportant à l'objet ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Mathias.

Assemblée générale : Se réunit dans les six mois du premier exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires. Sur le surplus : 10 0/0 au personnel, 10 0/0 aux administrateurs. Le solde : 25 0/0 aux parts de fondateur, 75 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Boyacal, Delchambre, Delahaye, Eloy-Breuvart, J. de Guerre, A. Prouvost, Ch. Tiberghien-Breuvart, Ch. Tiberghien, Van den Berghe.

Commissaires : MM. E. Hachet, H. Sobry.

1477

FABRIQUE DE CHOCOLAT
Louis ROUS

à PRADES (Pyrénées-Orientales) **FRANCE**

SPÉCIALITÉ DE CHOCOLATS FINS
au lait, aux noisettes, etc.

CHOCOLATS AVEC PARFUMS
vanille, canelle, etc., et chocolats sans parfums

Fabrique *hydraulique* pouvant défier toute concurrence pour
la **QUALITÉ** et le **BON MARCHÉ**

Marques : ***Ganigou*** et ***Louis Rous.***
toutes marques personnelles à l'acheteur

Organisation, contrôle et tenue de **COMPTABILITÉ**
Inventaire permanent et prix de revient
Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les **OUVERTURES DE CRÉDIT**
Déclarations, revision des **IMPOTS** de toutes natures
Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**
TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

CHAPITRE XXVII

PAPETERIE, PRESSE, PUBLICITÉ

CARTONNERIE DE NANCY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Laneuveville, devant Nancy.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr.
Parts de fondateur : 100 attribuées à MM. Humblot, Mazerand, Schwindenhammer.
Durée : 50 années, du 6 janvier 1914.
Objet : La création et l'exploitation d'une cartonnerie à Laneuveville devant Nancy, et l'exploitation en général dans toutes ses formes de l'industrie du carton.
Acte constitutif : Reçu chez M. Dufresne, notaire à Saint-Nicolas-du-Port.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Assemblée générale : Dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêts aux actionnaires ; le surplus : 20 0/0 aux administrateurs délégués, 12 0/0 au Conseil d'administration, 8 0/0 à la disposition du Conseil pour rémunération supplémentaire du personnel, 10 0/0 aux parts de fondateur, 50 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Humblot, Mazerand, Perrin, Schwindenhammer (Xavier), Schwindenhammer (Charles), Kromberg. 1478

CARTONNERIE ET IMPRIMERIE DE L'ÉTOILE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue du Rhin, Paris.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1479

CELLULOSE ET PAPIERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, rue Weber, Paris.

Capital : Cent soixante-quinze mille francs.
Durée : 30 ans. 1480

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PAPIERS ET LEURS TRANSFORMATIONS

(Anciens Etablissements Maurice Wolff & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, rue d'Hautpoul, Paris.

NOTICE

Capital social : Six millions de francs, divisé en 12,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 99 ans.
Objet : La transformation et la fabrication de papiers de toutes espèces, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers ou en participation.
Acte constitutif : Reçu chez Me Josset, notaire à Paris, le 14 mars 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 8 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration ; le solde, sous déduction de toutes sommes que l'Assemblée jugera utile de consacrer à la constitution de fonds de réserve ou de prévoyance, ou d'amortissements industriels, reviendra aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Wolff, Weil et Adolphe Banbanasti.
Commissaire : M. Flamand. 1481

COMPTOIR DES PATES ET PAPIERS AUTRES QUE CEUX DE LA PRESSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 117, boulevard Saint-Germain, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr., réparties par moitié entre les fabricants et par moitié entre les

transformateurs, industriels et commerçants du papier et du livre qui justifieront de la vente ou de l'utilisation de vingt tonnes de papier ou carton par an, au prorata de l'importance de leur maison et sur justification de la qualité de Français et d'une patente antérieure à janvier 1915. Le Conseil d'administration peut surseoir à l'admission et l'Assemblée générale la refuser. Toutes les admissions sont soumises à l'approbation du ministère du commerce. Le candidat doit être présenté par deux actionnaires.

Durée : 5 années.

Objet : Toutes opérations relatives à l'achat, au transport, à l'importation, au magasinage et manutention, à la vente et à l'utilisation des pâtes et papiers, à l'exclusion des papiers employés à la publication des journaux, des matières brutes ou denrées nécessaires à la fabrication et à la transformation des papiers et cartons destinés à la Défense nationale, aux services publics ou à l'industrie et au commerce français, et tous autres objets se rattachant à l'objet principal.

Acte constitutif : Sur initiative de l'Etat, dans un but d'intérêt national en conformité d'un accord intervenu avec le ministre du commerce, des P. T. T. et de la marine marchande, reçu par Me Girardin, suppléant Me Mahot de la Quérantonnais, notaire à Paris, le 25 juillet 1918.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice, composée de tous les actionnaires.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 au maximum aux actionnaires. Le surplus réservé suivant les accords intervenus avec l'Etat, jusqu'à la dissolution, pour être employé dans l'intérêt général des industries du papier et du livre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Belin, Victor Blanchet, Robert Darblay, P.-A. Evette, A. Janot, H. Pichot, A. Failliot, G. Krantz, Ch. Vigreux, L. Colas, Ch. de Montgolfier, A. Calvet, P. Dubreuil, Denys-André Longuet, J. Bourdel, Ch. Darras, A. Gaule, G. Martin, A. Navarre et Ph. Renouard, ces deux derniers désignés comme délégués du ministre du commerce.

1482

IMPRIMERIE ARMORICAINE

(Impressions Artistiques, Commerciales et Industrielles)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *quai Cassard, Nantes* (*Loire-Inférieure*).

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 1,250 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 5,000 dont 1,250 aux premiers souscripteurs et 3,750 à la disposition du Conseil.

Durée : 75 années, du 15 avril 1914.

Objet : L'acquisition et l'exploitation de toutes industries d'imprimerie, de librairie, cartonnage, façonnage des papiers, etc., et notamment du fonds de commerce d'imprimerie et papeterie exploité à Nantes, quai Cassard, n° 5, par M. Dugas.

Acte constitutif : Reçu par Mes Hervé, notaire aux Couëts, et Gaschignard, notaire à Nantes.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de 20 actions au moins, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé, une somme suffisante pour payer les impôts à la charge des actionnaires. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la Direction. Le solde : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur, déduction faite de toutes sommes qui peuvent être fixées par l'Assemblée pour la constitution de réserves diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. F. Larivière, A. Heurtaux, P. Brizais, J. Cebron de l'Isle, Paul de Grandmaison, Bernard Hastings, H. de la Tullaye.

Commissaires : MM. M. Aubineau et Thébaud.

1483

IMPRIMERIE DE BÉCON

(Société anonyme d'Imprimerie, Librairie et Publicité)

Siège social : 25, *avenue Faidherbe, Asnières-Bécon.*

NOTICE

Capital : Deux cent vingt-cinq mille francs, divisé en 2,250 actions de 100 fr., dont 1,925 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Pol Mayeux (250), P. Martellière (1,420), Victor Brizemur (250).

Durée : 50 années, du 15 janvier 1914.

Objet : L'exploitation de l'imprimerie sise à Asnières-Bécon, 25, avenue Faidherbe, et de sa succursale, sise avenue de l'Avenir, n° 8, à Courbevoie-Bécon.

Acte constitutif : Reçu par Me Ragonnet, notaire à Vernon (Eure-et-Loir).

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. L'excédent: 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la disposition du Conseil pour lui permettre de rémunérer le personnel. Une somme destinée à un fonds de réserve extraordinaire. Le solde : aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Martellière, Pierre Martellière, Pol Mayeux, Victor Brizemur.

Commissaires : M. E. Balz.

1484

IMPRIMERIE DE L'ÉDITION ET DE L'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 145, *rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1485

IMPRIMERIE DUBOIS ET BATIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 59, *rue Sainte-Anne, Paris.*

Capittal : Cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1486

IMPRIMERIE UNIC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue Dubois, Nantes.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 25 ans. 1487

LA CELLULOSE DE BOURGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, *rue de Grammont, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 1,200 actions de 250 fr. chacune.
Durée : 50 années. à partir du 7 décembre 1916.
Objet : L'industrie et le commerce du blanchiment et de la fabrication de la pâte à papier ; la prise et l'acquisition de tous brevets, licences, procédés et marques de fabrique, leur exploitation, leur cession, leur apport.
Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 au Conseil d'administration. Sur le surplus : 85 0/0 aux actions et 15 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bardac, Emler, Giron, Magnan, Walch.
Commissaires : MM. Buisson, Blum.
1488

L'HÉLIOGRAPHIE NOUVELLE

(Ateliers et Procédés Comoy)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 152, *rue de Vaugirard* (12, *impasse Ronsin*), *Paris.*

NOTICE

Capital : Cent dix mille francs, divisé en 1,100 actions de 100 fr.
Durée : 50 années.
Objet : L'exploitation et la mise en valeur d'un fonds d'industrie et de commerce dépendant de la liquidation d'une société gérée par M. Comoy, pour l'exploitation à Paris, 12, impasse Ronsin, des procédés de gravure et d'impressions héliographiques connus sous le nom de « Procédés Comoy ».
Acte constitutif : M. Barillot, notaire à Paris, 26 juin 1914.
Assemblée générale : Dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la réserve légale, 2° somme suffisante pour servir aux actions de priorité 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties, 3° somme suffisante pour servir aux actions ordinaires non amorties un dividende de 5 0/0. L'excédent sera réparti entre toutes les actions, sous réserve de tous prélèvements pour réserves de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Lauge, Henri-Lambert Motti, Jean de Witt, Edmond de Noirfontaine, Jean Bruzac, Paul Comoy.
Commissaires : MM. Charles Biourd, Albert Pujol. 1489

LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siege social : 278, *boulevard Saint-Germain, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr., dont 1,400 d'apports entièrement libérées.
Bénéficiaires des apports : M. Aristide Quillet.
Parts de fondateur : 2,000 parts bénéficiaires.
Durée de la Société : 60 années.
Objet : Editions, librairie, industrie ou commerce similaires.
Acte constitutif : Déposé chez Me Houot, notaire à Nancy, le 4 avril 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'inventaire ; les porteurs de 10 actions en moins.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 sur le montant versé, 25 p. 100 au Conseil. Sur le reste 75 0/0 comme second dividende et 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Aristide Quillet.
Administrateur délégué : M. Aristide Quillet.
Membres : MM. Emile Henry, Georges Baudouin, Lucien Lévy, François Renauld.
Directeur commercial : M. Georges Baudoin.
Directeur technique : M. Emile Henry.
Commissaire des comptes : M. Pierre Renauld. 1490

L'IMPRIMERIE MODERNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue de l'Hôtel-des-Postes, Nice.*

Capital : Cent cinq mille francs.
Durée : 50 ans 1491

MAISONS J.-M. DENT & FILS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, *quai des Grands-Augustins, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fabrique de livres imprimés. 1492

PAPETERIES ALEXANDRE MORET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, *rue Richelieu, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1493

PAPETERIE DE LA SEINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, *avenue de la République, Nanterre.*

NOTICE

Capital : Six millions de francs, divisé en 6,000 actions de 1,000 fr., dont 5,900,000 francs d'apport attribuées à MM. J. Dupuy, Mme Arago, M. Paul Dupuy, M. Pierre Dupuy.
Durée : 30 années.
Objet : Toutes opérations se rattachant à l'industrie et au commerce du papier.
Acte constitutif : Reçu par Me Houdart, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblées générales : Dans la première quinzaine de mai, les propriétaires de cinq actions.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme à fixer pour réserve de prévoyance. Le surplus réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Dupuy, A. Janot, Grante.
Commissaires : MM. Léger et Genton. 1494

PAPETERIES DE VILLENEUVE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, *rue d'Aguesseau, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 1,600 actions de 500 fr.
Durée : 50 années.
Objet : La fabrication et la vente du papier, du carton, des pâtes de bois et de tous produits similaires, ainsi que leur utilisation par tous moyens à toutes applications industrielles ; la participation dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social, ainsi que toutes opérations pouvant en faciliter l'extension ou le développement.
Acte constitutif : Reçu par Me Albert Girardin, notaire à Paris, le 15 mars 1918.
Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer la réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour verser aux actionnaires un intérêt en premier dividende de 6 0/0 sur les sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Sur le surplus des bénéfices, 15 0/0 sont attribués au Conseil d'administration et les 85 0/0 restants seront mis à la disposition de l'Assemblée générale et, sur la proposition du Conseil d'administration, pourront être employés, en totalité ou en partie, à constituer des réserves extraordinaires, des comptes de prévoyance et même un compte d'amortissement du capital-actions, ou être répartis en totalité ou en partie aux actions, à titre de superdividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Henri Rabourdin, Paul Treppoz, Maurice Baschet, Maurice Glatron, André Navarre, Charles Beylier.
Commissaires : MM. René Vanuque, Paul Escallon. 1495

PAPETERIE NAVARRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, 9, 10, *quai de Tilsitt, Lyon.*

NOTICE

Capital social : Dix millions de francs, divisé en 100,000 actions de 100 fr. chacune
Durée : 50 années, à partir du 18 mai 1917.
Objet : La fabrication et la vente du papier; la construction et l'exploitation de toutes usines pour la fabrication et la vente des papiers et des cartons, de la pâte de bois chimique et mécanique ; la production et la location des forces motrices hydrauliques

pour tous usages, et généralement toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux industries ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu chez Me Cottin, notaire à Voiron.

Assemblée générale : Dans les six premiers mois de la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 au Conseil d'administration, 85 0/0 à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bajard-Bouchayer, Charpenay, Dumas, Pinaz, Gouin, De Grailly, Guichard, Giraud, Hang Lafuma, Navarre, Rivoire, Vicat, Rabatet, J. Rebourdin, H. Rebourdin, Trefpoz, Vadon, Vellot. 1496

PATES, PAPIERS ET TEXTILOSES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de Miromesnil, Paris.*

NOTICE

Capital : 15 millions de francs, divisé en 30,000 actions de 500 fr.

Durée : 75 années.

Objet : La fabrication par tous procédés brevetés ou non et la vente des pâtes à papier, papiers, cartons, des fils simples et retors, cordes et cordages, tissus confectionnés ou non, dérivés soit de la textilose, soit de tout autre textile.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Maxime Aubron, le 24 décembre 1917.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Agache, Bessière, Clément-Bayard, Gérard, Gillet, Guérin, Lambert, Lang, Lévy, Prouvost-Eloy, Laederich, Touron.

Commissaires : MM. Tourniaire et Tancrède. 1497

SOCIÉTE ANONYME COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DE LA PAPETERIE DE LA SEINE, A NANTERRE

Siège social : 45, *avenue de la République, Nanterre.*

NOTICE

Capital : Variable. Le capital initial est fixé à douze mille cinq cents francs, divisé en 500 actions de 25 fr. chacune.

Durée : Trente ans.

Objet : L'achat, la répartition et la vente de tous objets utiles à l'existence dans les meilleures conditions ; l'exploitation d'hôtels et de restaurants économiques ; les avantages de ces opérations sont réservés au personnel de la papeterie de la Seine.

Acte constitutif : Reçu chez Me Bourgoin, notaire à Nanterre, le 25 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, une retenue dont la quotité sera fixée chaque année par le Conseil d'administration et qui sera destinée à constituer un fonds d'amortissement du matériel.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Janot, Grante, Bordet, Pichot, Riegert, Caron, Pax, Farin, Heuzey.

Commissaires : MM. Limon et Adam. 1498

SOCIÉTÉ AUX ALLIÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31, *rue de Mogador, Paris.*

Capital : Vingt mille francs.

Durée : 30 ans.

Objet : Papeterie, librairie, musique. 1499

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DU PAPIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Bonnet, Clichy.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations se rapportant à l'industrie ou au commerce du papier ou de tous produits analogues.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par M. Gastaldi, notaire à Paris, le 15 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Au moins une fois par an, dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 8 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Aubry, M. Rey, L. Rey.

Commissaires : MM. Copper-Royer et A. Tiopulo. 1500

SOCIÉTÉ DE
L'IMPRIMERIE DE COMMERCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue de Santeuil, Nantes.*

NOTICE

Capital : Trois cent soixante-dix mille francs, divisé en 740 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 30 années, à partir du 30 avril 1917.

Objet : Le commerce et l'industrie de l'imprimerie ; la création, l'acquisition et l'exploitation de toutes entreprises relatives à ces commerce et industrie ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher à l'un des objets ci-dessus, et ce par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports à des sociétés constituées ou à constituer, de fusion ou alliance avec celles-ci, d'association en participation, de cession ou acquisition de parts ou de droits sociaux, ou autrement.

Acte constitutif : Reçu chez Me Fauconnier, notaire à Nantes.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 2° 6 0/0 à titre de premier dividende. Le solde appartient : 25 0/0 au Conseil d'administration, et 75 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Portais, Grandjouan, Schwob.
Commissaire : M. Viel. 1501

SOCIÉTÉ DES
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS SIMONOT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 68, *rue Erlanger, Paris.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fabrique de papiers pour la photographie. 1502

SOCIÉTÉ DES
APPLICATIONS ET EMBOUTISSAGES DU CARTON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 66, *rue des Couronnes, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1503

SOCIÉTÉ DES
ÉTABLISSEMENTS GEOFFROY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, *boulevard Beauséjour, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million trois cent mille francs, divisé en 2,600 actions de 500 fr.

Durée : Jusqu'au 31 décembre 1948.

Objet : La fabrication, l'achat et la vente du papier et spécialement des papiers pelures et papiers à cigarettes de toutes sortes ; l'importation, l'exportation, la représentation et la commission desdits papiers ; la création, l'acquisition, la location, l'exploitation ou la vente de toutes usines de papeteries ; toutes opérations se rattachant à l'objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Père, notaire à Paris, le 11 juillet 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture, composée de tous les actionnaires porteurs de 10 actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Badin, Chavenon, Dupré, King.
Commissaire : M. Grimoux. 1504

SOCIÉTÉ DES PAPETERIES AUBRY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 101, *rue de Prony, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr. en espèces. Parts bénéficiaires : 500, à M. Armand Aubry, industriel, demeurant à Albertville (Savoie), pour apport de l'achalandage, clientèle, etc., et du bail de l'immeuble et du matériel servant à l'exploitation, le tout sis à Croisset (Seine-Inférieure).

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières se rapportant à la fabrication ou au commerce du papier et toutes celles pouvant y servir.

Acte constitutif : Me Josset, notaire à Paris, 24 juillet 1918.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 8 0/0 d'intérêts cumulatifs aux actions pour les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur l'excédent : 3 0/0 au Conseil d'administration. Le solde : 30 0/0 aux parts bénéficiaires, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Armand Aubry, Henri Aubry, Maurice Rey, Maurice Pillet, Régis Joya.
Commissaires : MM. Edouard Copper-Royer, A. Tiopulo. 1505

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE NATIONALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue d'Aumale, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 100, attribuées à M. Gabriel Hanotaux.

Durée : 18 années, du 12 décembre 1913.

Objet : L'impression, la publication et la vente d'un ouvrage de M. Gabriel Hanotaux.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions. Le surplus : 40 0/0 à un fonds d'amortissement des actions, une somme déterminée par le Conseil pour les réserves spéciales. Sur le solde : 5 0/0 au Conseil. Le reliquat : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gabriel Hanotaux, A. Mayen, E. Gauger, Jean Brunhes et Jacques-Constant Duval.

Commissaire : M. Paul Bourdier. 1506

SOCIÉTÉ DES PAPETERIES DE PROVENCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *rue de Milan, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 2,400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication et le commerce de tous papiers, cartons ou dérivés de toutes sortes, en particulier du papier à cigarettes, sous toutes les formes usitées, ainsi que tous les produits et approvisionnements servant à leur fabrication.

Acte constitutif : Déposé le 5 juin 1918, en l'étude de Me Dubost, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 2° somme suffisante pour servir aux actionnaires l'intérêt à 6 0/0 des sommes par eux versées sur leurs actions. L'excédent des bénéfices est réparti dans la proportion suivante : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Armand Alexandre, Fred Harris, Gabriel Michel.

Commissaire des comptes : M. Henri Billoret. 1507

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE PAPETERIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 42 *bis, rue des Mathurins, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr., dont 200 d'apport entièrement libérées, attribuées à « L'Union Française de crédit pour le Commerce et l'Industrie ».

Durée : 99 années, du 23 février 1914.

Objet : L'acquisition, l'aménagement, l'exploitation d'usines pour la fabrication du papier ; toutes industries du commerce connexes à la fabrication et à la vente du papier.

Acte constitutif : Reçu par Me Hüe, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des porteurs de dix actions au moins, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. L'excédent : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la disposition du Conseil, 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. M. Froment-Meurice, A. Bazaine, F. Verdet, Jean de Grailly, A. Guiffart.

Commissaires : MM. G. Duclos et Claude Merle. 1508

SOCIÉTÉ D'IMPRESSIONS DU LOT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 83, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune, dont 700 à souscrire et à libérer en numéraire et 300 attribuées en rémunération de ses apports.

Durée : 99 années.

Objet : Exploitation d'un fonds d'imprimerie situé à Cahors et plus généralement toutes entreprises se rattachant à l'objet social, telles que : Exécution de tous travaux d'impressions, édition et publication de tous organes, revues ou journaux.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 19 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour fournir un intérêt de 6 0/0 au capital dont les actions seront libérées et non amorties. Le solde attribué comme suit : 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actionnaires.

509-1510

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'IMPRIMERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, rue Nicolo, Paris.
Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 30 ans. 1511

SOCIÉTÉ DES REVUES ET PÉRIODIQUES ILLUSTRÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue d'Enghien, 18, Paris.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 1,500 actions de 1,000 fr., dont 1,000 attribuées, à la Société du *Petit Parisien* (Dupuy et Cie), en représentation de son apport qui comprend les publications suivantes : *le Miroir*, *l'Agriculture nouvelle*, *Nos loisirs* et l'*Almanach parisien*, avec tous abonnements, collections et tous droits de propriété.

Durée : 20 années.

Objet : L'exploitation des publications apportées et toutes autres, ainsi que tous objets accessoires se rattachant au principal et pouvant lui servir.

Acte constitutif : Me Houdard, notaire à Paris, le 21 octobre 1916.

Assemblée générale : Composée des actionnaires propriétaires de cinq actions ou les représentant, dans la première quinzaine de juillet.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 5 0/0 non cumulatifs aux actions espèces, pour le montant libéré et non amorti. Le solde : 20 0/0 au Conseil d'administration, 80 0/0 aux actionnaires, sauf report pour prévoyance ou amortissement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Dupuy et Léon Touchard.
Commissaires : MM. Lamy et Léger.
1511 *bis*

AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, boulevard Poissonnière, Paris.

Succursales : Londres, Rome, Milan, Bruxelles, Petrograd, New-York.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr.

Année sociale : Du 1er septembre au 30 août.

Assemblée générale : Dans les six mois après la clôture de l'exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Yves Guyot.
Administrateur délégué : M. Henri Coulon.
Membre : M. Henri Bollack.
Commissaire des comptes : M. E. Laroche.
1512

GIL BLAS

(Pierre Mortier & Cie)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 30, rue Louis-le-Grand, Paris.

NOTICE

Capital : Sept cent mille francs, divisé en 7,000 actions de 100 fr., dont 2,500 d'apport entièrement libérées attribuées à la Société Générale anonyme de Journaux quotidiens et périodiques. Parts de fondateur : 3,000, attribuées à M. Pierre Mortier (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 30 années, du 18 février 1914.

Objet : L'exploitation du journal *Gil Blas* et l'acquisition et l'exploitation de tous autres journaux ou périodiques ; l'affermage ou la location de toute imprimerie, l'achat ou la location de tous biens, meubles ou immeubles.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée de tous les porteurs d'actions.

Gérant : M. Pierre Mortier.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 15 0/0 à la gérance. Le solde : somme à déterminer pour fonds de réserve, de prévoyance et d'amortissement, 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL DE SURVEILLANCE :

MM. René Chavance, E. Gugenheim, Arnold Mortier. 1513

JOURNAUX ET IMPRIMERIES DU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, boulevard des Capucines, Paris.

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr.

Durée : 40 années.

Objet : Création et exploitation au Maroc d'un journal devant s'intituler le *Maroc Français*, et création et exploitation de tous autres journaux, publications, agences, imprimeries. Toutes opérations commerciales et financières.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 20 0/0 au Conseil et 80 0/0 aux actions. 1514

L'AVENIR DE BÉTHUNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de la Grosse-Tête, Béthune.*

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 100 fr.

Durée : 20 années, du 2 avril 1914.

Objet : La propriété et l'exploitation du journal *L'Avenir de Béthune*, ainsi que l'exploitation de tous autres journaux s'il lui plaisait ; l'exploitation de l'imprimerie à y annexer s'il y a lieu, ainsi que de toutes autres imprimeries utiles.

Acte constitutif : Reçu par Me Gailly, notaire.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires ; avant la fin de mai.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. L'excédent aux actionnaires, sauf création de réserves spéciales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Averlant, J. Senis, E. Leblond, E. Quenée, L. Thilliez. 1515

JOURNAL " LA VÉRITÉ "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16-18, *rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 200 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 20 années, à partir du 11 décembre 1917.

Objet : Création d'un journal quotidien sous le titre *La Vérité* et d'autres périodiques républicains, l'exploitation administrative et financière desdits journaux, leur direction et leur rédaction littéraire et politique.

Acte constitutif : Reçu chez Me Lejeune, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende. Le surplus sera rèparti entre tous les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gaillard, Duflexis, de Varinay.
Commissaire : M. Marcel Cocteau.
1516

LA JOURNÉE INDUSTRIELLE, FINANCIÈRE, ÉCONOMIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, *rue Vivienne, Paris.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 30 ans.
Objet : Exploitation dudit journal. 1517

LE PAYS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr., dont 9,000 d'apport à M. Pierre-Jules Tabourin, industriel à Paris, 45, rue Laffitte, fondateur-apporteur du titre du journal et de tous droits y relatifs. Parts de fondateur : 2,000, dont 900 à M. Tabourin et 1,100 aux souscripteurs, à raison de 1 par dix actions. (Société civile de parts de fondateur.)

Objet : Toutes affaires de publications et de publicité et toutes opérations pouvant y être utiles, spécialement l'exploitation du journal *Le Pays.*

Acte constitutif : Me Lardy, notaire à Paris, 26 février 1918.

Assemblée générale : Dernière quinzaine de juin et composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil, somme à la disposition de l'assemblée. Sur le reliquat : 25 0/0 aux parts, 75 0/0 aux actions, sauf, pour ces dernières, réserves spéciales de l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Béguin, L. Chazalou, P.-J. Tabourin.
Commissaires : MM. Pagny et Warenhorst.
1518

LE ROUGE ET LE NOIR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue de Marivaux, Paris.*

NOTICE

Capital : Trente mille francs, divisé en 300 actions de 100 fr.

Durée : 99 ans.

Objet : La création, la publication et l'exploitation du journal *Le Rouge et le Noir.*

Acte constitutif : Reçu par Me Gruchey, notaire à Crécy-en-Brie, le 15 mai 1914.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. André Gaucher, Léon Géraud.
Commissaire : M. René Richard.
1519

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE PRESSE QUOTIDIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 142, *rue Montmartre, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 10 ans.
Objet : Exploitation du journal politique et quotidien *L'Heure.* 1520

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA PRESSE RÉPUBLICAINE DE L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE

Siège social : 7, *rue Benoît-Malon, Roanne.*

NOTICE

Capital : Trente-cinq mille francs, divisé en 350 actions de 100 fr. libérées d'un quart ; ces actions sont susceptibles d'un intérêt de 1 0/0.

Durée : 20 années, à dater du 10 novembre 1913.

Objet : L'exploitation d'un ou plusieurs journaux hebdomadaires dans l'arrondissement de Roanne, s'inspirant nettement de la politique républicaine, ainsi que l'exploitation d'une imprimerie et l'acquisition ou la prise en location de tous immeubles destinés à l'exploitation du ou des journaux et de l'imprimerie, et généralement toutes les opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Bal, notaire à Saint-Symphorien-de-Lay.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution du fonds de réserve légale, la somme nécessaire pour servir un intérêt de 4 0/0 non cumulatif sur les capitaux libérés et non remboursés et le surplus, 25 0/0 au Conseil d'administration et 75 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Alex, P. Badolle, Ch. Chaize, Cl. Cherpin, E. Faget, L. Faye, J. Grayel, Al. Pauly.

Commissaires : MM. J.-B. Vandable, L. d'Ambierle. 1521

L'ŒUVRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue Royale, Paris.*

Capital : Un million quatre cent mille francs.
Durée : 40 ans.
Objet : Exploitation du journal *L'Œuvre.* 1522

JOURNAL " L'INDUSTRIE CHIMIQUE "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 32, *rue Le Peletier, Paris.*

NOTICE

Capital social : Cent quatre-vingt mille francs, divisé en 360 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 30 ans.

Objet : L'exploitation du journal *L'Industrie Chimique ;* toutes recherches scientifiques et techniques ; la prise de tous brevets, l'achat, la vente et la cession, la mise en valeur par tous moyens de tous brevets, licences ou marques de fabrique.

Et généralement toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

Acte constitutif : Reçu chez Me Aubron, notaire à Paris, le 1er mai 1918.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende ; somme que l'Assemblée jugera utile pour constituer un fonds de réserve ou de prévoyance ; le solde sera réparti ainsi : 15 0/0 au Conseil d'administration, 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Detœuf, Grandmougin, Lambert et Mounier.

Commissaires : MM. Lefebvre et Nanceau. 1523

TÉLÉGRAMME DES PROVINCES DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Saint-Julien, Nantes.*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 2,400 actions de 250 fr.

Durée : 50 années, du 18 février 1914.

Objet : La création et l'exploitation de plusieurs journaux ou revues dans la Loire-Inférieure et les départements de l'Ouest.

Acte constitutif : Reçu par Me Rousseau-Dumarcet, notaire à Nantes.

Assemblée générale : Composée des porteurs de cinq actions, au mois d'avril ou de mai.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 5 0/0 au Conseil. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le marquis de la Bretesche, G. de la Brosse, chevalier la Barthe, P. Couilland, de Rodellec, marquis de la Ferronnays, marquis de Juigné, comte de Landemont, vicomte de Maquillé, M. Pellerin, H. Valentin.

Commissaires : MM. A. Mercier, G. Brard. 1524

SOCIÉTÉ ANONYME FERMIÈRE
DU JOURNAL
" LE MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ENTREPRISE ET DE L'INDUSTRIE "

Siège social: 38, *boulevard de Strasbourg, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr.
Durée : 25 années.
Objet : L'exploitation du journal *Le Moniteur des Travaux publics, de l'Entreprise et de l'Industrie.*
Acte constitutif : Reçu par Me Cottenet, notaire à Paris, le 10 juillet 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 dévembre.
Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Simon, Blin et Fernandez.
Commissaire : M. Emile Metenier.

1525

SOCIÉTÉ DE LA PRESSE NATIONALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *faubourg Montmartre, Paris.*

Capital : Sept cent mille francs.
Durée : 18 ans, 10 mois et 16 jours.

1526

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU JOURNAL
" LA JUSTICE "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *place du Havre, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 30 ans. 1527

SOCIÉTÉ DU " COLON FRANÇAIS "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Tunis.

Objet : Publication d'un journal.

1528

SOCIÉTÉ DU JOURNAL
" LA BANQUE FRANÇAISE "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue Buffault, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans.

1529

SOCIÉTÉ DU JOURNAL
" LA FRANCE "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 98, *rue Richelieu, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 30 ans. 1530

SOCIÉTÉ DU JOURNAL
" LA PATRIE BELGE "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *boulevard des Italiens, Paris.*

Capital : Soixante-quinze mille francs.
Durée : 25 ans. 1531

SOCIÉTÉ FERMIÈRE DU JOURNAL
" LA PETITE RÉPUBLIQUE "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue Paul-Lelong, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 20 ans. 1532

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES
" ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 51, *rue Saint-Georges, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cent quarante mille francs, divisé en 7,600 actions de 150 fr. chacune.
Durée : 25 années.
Objet : L'exploitation du journal hebdomadaire *Le Journal politique et littéraire ;* l'achat, la création, l'édition, l'exploitation de tous autres journaux non quotidiens ; l'acquisition de tous fonds de commerce, etc.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 21 janvier 1918.
Année sociale : Du 1er mars à fin février.

Assemblée générale : Avant la fin du premier semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Hachette, Labouret.
Commissaires : MM. Leturc et Plée.

1533

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE

" LA COTE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1 *et* 3, *place de la Bourse, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr.
Durée : 50 ans.
Objet : Publication d'un journal politique, économique et financier *La Cote de la Bourse et de la Banque et le Messager de la Bourse réunis*, et connu sous le nom de *Cote Vidal*, achat, fondation, exploitation de toute imprimerie et tous services accessoires.
Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris, le 15 juin 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions. L'excédent aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateur unique : M. H. Jacquinet.
Commissaire : M. de la Richardière.

1534

EDITION DU " SOURIRE DE FRANCE "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, *rue de Richelieu, Paris.*

Capital : Soixante mille francs.
Durée : 50 ans. 1535

LA FRANCE HOTELIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 79, *boulevard Saint-Germain, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent vingt mille francs, divisé en 1,200 actions de 100 fr. chacune, dont 200 entièrement libérées, attribuées à M. Piston d'Eaubonne.
Durée : 50 années.
Objet : La création et l'exploitation de tous journaux, périodiques et publications. Spécialement de la revue périodique dénommée *La France Hôtelière*, dont le but est de développer par tous les moyens l'industrie hôtelière en France. Toutes affaires de publicité et toutes opérations se rattachant à ce genre d'industrie.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 11 juin 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme réservée par l'Assemblée pour constituer divers fonds.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Monmarché, Charbonnel, Piston d'Eaubonne, Chabert, Jossand, de Noussanne, de Parlier.
Commissaires : MM. Labbé, Poher.

1536

LA LIBERTÉ MUSICALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *boulevard de Strasbourg* (22, *passage Reilhac*), *Paris.*

Capital : Soixante-dix mille francs.
Durée : 50 ans 1537

LA REVUE DES JEUNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue de Luynes, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1538

LA VIE FÉMININE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *avenue des Champs-Élysées, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 1539

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr., toutes d'apport, attribuées à MM. Marcel Gounouilhou, Gustave Bourregeas, Edouard Crété, Gustave Chapon, Gustave Gounouilhou, Jules Florigny, Louis Savon-Peirrou, Charles Malexis,

Charles Lesfargues, Daniel et André Gounouilhou, Mme veuve Gounouilhou et la Société le *Petit Marseillais*, pour l'apport en pleine propriété de toutes publications et éditions parues ou à paraître, appartenant en indivis, sous le nom de l' « Edition française illustrée », aux dénommés.

Durée : 30 années.

Objet : L'exploitation de la maison dite l' « Edition française illustrée » et de toutes autres affaires de publications ou d'éditions, ou qui peuvent y servir.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice et composée des actionnaires propriétaires de deux actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Le solde : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions, sauf réserves spéciales, décidées par l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Marcel Gounouilhou, Edouard Crété, Gustave Bourrageas, G. Chapon, Daniel Gounouilhou.

Commissaire : M. J. Thibaud. 1540

LES ÉDITIONS G. CRES & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *boulevard Saint-Germain, Paris.*

NOTICE

Capital : Six cent quatre-vingt-cinq mille francs, divisé en 1,370 actions de 500 fr.

Durée : 20 années.

Objet : L'exploitation des collections déjà existantes dans l'annuaire Société G. Crès et Cie ; l'impression, la fabrication, l'édition, la publication et le commerce des livres anciens et modernes, des tableaux et gravures, des reliures, des document iconographiques, des objets d'art ou de curiosité et de tout ce qui peut se rattacher directement ou indirectement à ces objets.

Acte constitutif : Reçu par Me Revel, notaire à Paris, le 19 juin 1918.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans les quatre mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices, il sera prélevé les sommes que le Conseil d'administration fixera souverainement pour amortir les éléments de l'actif. Sur le surplus : il sera prélevé : 7 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour servir 8 0/0 aux actions libérées et non amorties. Sur le surplus : il sera attribué, 12 1/2 0/0 au Conseil d'administration, 75 0/0 aux actionnaires, 12 1/2 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Nast, 8, rue Blanche, à Paris, Le Roy Dupré, banquier, 74, faubourg Saint-Antoine, Paris.

Commissaires : MM. Marcel Simon, Georges-Pierre Alix. 1541

LES ÉDITIONS DE " LA SIRÈNE "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12 *bis, rue La Boétie, Paris.*

NOTICE

Capital social : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : Faire tant en France et dans ses colonies que dans tous pays de protectorat et à l'étranger, toutes opérations et entreprises généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement l'édition, la publication, l'achat, l'échange, l'apport, l'exploitation, la vente, la revente et la location de tous livres, brochures, revues, magazines, journaux et œuvres scientifiques, classiques, littéraires et artistiques, ainsi que de tous fonds de commerce et d'industrie y relatifs.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris, le 22 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Une fois par an, au siège social, le deuxième mardi du mois de mai à 14 heures.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour la constitution d'un fonds de réserve spéciale, somme nécessaire pour fournir aux actions de la catégorie A 10 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties, ce qui restera des bénéfices nets reviendra alors entièrement aux actions de la catégorie B.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jean-Roger Gault, Cantinelli, de Céranville, Laffitte.

Commissaires : MM. Denis Ricaud et M. Hennion. 1542

MERCURE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 51, *rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent vingt-huit mille francs, divisé en 1,280 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : L'exploitation de la publication *Mercure ;* la création, l'achat et l'exploitation de toutes autres publications analogues en France et à l'étranger.

Acte constitutif : Reçu par Me Cottin, notaire à Paris, le 12 février 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende. Sur le reliquat : 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Plagnes.

Commissaires : MM. Cassin et Chantenay. 1543

REVUE GÉNÉRALE DE L'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Moncey, Paris.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1544

SOCIÉTÉ ANONYME DE

PUBLICATIONS FINANCIÈRES

Siège social : 10, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 50 ans, à partir du 12 mars 1917.
Objet : L'achat, la création, la publication et l'exploitation des revues, organes ou publications ayant un caractère financier, industriel, commercial, d'économie politique, et d'une manière générale toutes opérations qui peuvent ou pourront en être la conséquence.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Acte constitutif : Reçu chez Me Blanchet, notaire à Paris.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 5 0/0 à titre de premier dividende ; sur le reliquat des bénéfices il sera attribué 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Guilloux, Idrac, Carel.
Commissaires : M. Magnin de Chassot, Régrigny. 1545

SOCIÉTÉ ANONYME DE

PUBLICATIONS TECHNIQUES

Siège social : 67, *rue de la République, Saint-Etienne.*

Capital : Quarante mille francs.
Durée : 99 ans. 1546

SOCIÉTÉ ANONYME DITE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS MUSICALES, THÉATRALES ET CINÉMATOGRAPHIQUES

Siège social : 30, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en quatre cents actions de 500 fr. chacune.
Durée : 30 ans, à partir du 7 juillet 1917.
Objet : Edition de toutes œuvres musicales, théâtrales et cinématographiques, et, d'une façon générale, tout ce qui concerne leur représentation et leur exploitation tant en France qu'à l'étranger.
Acte constitutif : Reçu chez Me Faroux, suppléant Me Cherrier.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; le solde est réparti comme suit : 50 0/0 aux parts de fondateur, 40 0/0 aux actions au titre de second dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Quinson, Malexis, Gustave Chapon, Jean-Marcel Gounouilhou, Gustave Bourrageas.
Commissaire : M. Crété. 1547

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE D'ÉDITIONS NELSON

Siège social : 189, *rue Saint-Jacques, Paris.*

NOTICE

Capital : social : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 99 ans, à partir du 24 janvier 1917.
Objet : Le commerce, l'impression et la vente des publications Thomas Nelson et Sons et autres, en France et dans tous autres pays qui pourront être concédés à ladite Société, et généralement toutes opérations commerciales se rattachant à la vente desdites publications.
Acte constitutif : Reçu chez Me Cottin, notaire à Paris, le 15 juin 1917.
Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.
Assemblée générale : Dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale. Sur la proposition du Conseil, une somme fixée à l'effet de constituer toutes réserves supplémentaires ou de prévoyance, la somme allouée aux administrateurs comme jetons de présence ; le surplus appartiendra aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brown, Hutton, Rivet.
Commissaires : MM. Honeyman, Boswell. 1548

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE " L'AME FRANÇAISE "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 38, *rue Madame, Paris.*

Capital : Vingt mille francs.
Durée : 20 ans. 1549

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS THÉATRE, MUSIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 74, boulevard Haussmann, Paris.

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 30 ans. 1550

SOCIÉTÉ DE L'ANNUAIRE DE LA GIRONDE ET DES DÉPARTEMENTS CIRCONVOISINS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Péristyle du Grand Théâtre (Côté Sud), Bordeaux.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Continuation et exploitation de l'annonce Lagrell. 1551

SOCIÉTÉ DE LA REVUE " L'ACTION NATIONALE "

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, *rue Duphot, Paris.*

Capital : Deux cent vingt-cinq mille francs.
Durée : 50 ans. 1552

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS MILITAIRES ET LITTÉRAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, *rue du Vieux-Colombier, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr., dont 80 de numéraire dites privilégiées et 20 d'apport dites ordinaires, attribuées à M. de Rochefort.
Durée : 30 années, du 24 mars 1914.
Objet : L'exploitatoin de tous journaux ou revues et de toutes publications quelconques. et en particulier du journal *Armée et Marine ;* toutes opérations de publicité, financière ou autres ; l'achat, la vente, l'exploitation de tous organes littéraires, politiques ou financiers.
Acte constitutif : Reçu par Me Constantin, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Composée des propriétaires de quatre actions au moins, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil. Le reliquat : 80 0/0 aux actions privilégiées, 20 0/0 aux actions ordinaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Dubessey, baron de Contenson, Rouart, Mme Marie Constana de Rochefort, baronne de Rochetaillée, Mlle L.-E.-M.-F. comtesse de Rochefort.
Commissaire : M. Léon Mouchot. 1553

SOCIÉTÉ DES ÉDITIONS ERNEST LEROUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, *rue Bonaparte, Paris.*

NOTICE

Capital : Soixante-quinze mille francs, divisé en 75 actions de 1,000 fr.
Durée : 99 années.
Objet : L'acquisition et l'exploitation de la Maison d'Editions Ernest Leroux, l'édition de tous livres et ouvrages de toute nature.
Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Legay, notaire à Paris, le 1er mars 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Dupont, Fondère, Guynet, Pavie, Rebuffat.
Commissaires : MM. Superville et Fisquet. 1554

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES POUR L'EXPORTATION DES ÉDITIONS FRANÇAISES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, *rue de Tournon, Paris.*

Capital : Quarante mille francs.
Durée : 20 ans.
Objet : Librairie, musique et estampe. 1555

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue Christine, Paris.*

Capital : Deux cent trente-cinq mille francs.
Durée : 30 ans. 1556

AGENCE AUXILIAIRE DE LA PRESSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *rue Pastorelli, Nice.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 99 ans.

1557

AGENCE DE PUBLICITÉ JULES FORTIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Geoffroy-Marie, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation de la publicité par régie, fermage, courtage et sous toute autre forme, dans tous journaux, guides, annuaires et tous autres organes de publicité dans tous pays, ainsi que de toutes branches s'y rattachant et plus spécialement l'exploitation du fonds de publicité apporté par les fondateurs ; l'édition de la vente de toutes publications pouvant comporter publicité.

Acte constitutif : Reçu le 20 juin, par Me Revel, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la constitution du fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de dividende 5 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées. Sur l'excédent, il est prélevé : 10 0/0 pour constituer une réserve extraordinaire. Sur le reliquat, il est ensuite prélevé : une participation de 3 0/0 pour chacun des administrateurs et 20 0/0 pour rémunérer diverses collaborations. Le surplus sera mis à la disposition de l'Assemblée générale pour être réparti à titre de second dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Jules-Antoine Le Conte.

1558

COMPAGNIE DE PUBLICITÉ INTERNATIONALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31 *bis*, *rue du Faubourg-Montmartre, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 20 ans et 8 mois. 1559

ÉCHO DE PARIS-PUBLICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue Le Peletier, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.

Durée : Du 16 mai 1916 au 31 décembre 1943.

Objet : L'exploitation de toute publicité dans le journal *L'Echo de Paris* et dans tous suppléments illustrés ou non, qu'il plairait à la Société anonyme *L'Echo de Paris* d'éditer.

Acte constitutif : Reçu le 16 mai 1916 par Me Bazin, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice, et, au plus tard, au mois de juin.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour former le fonds de réserve légale ; 2° les sommes nécessaires au paiement de l'intérêt à 5 0/0 du montant libéré des actions ; 3° sur la somme restant après ces deux premiers prélèvements, telle participation aux bénéfices que le Conseil a pu consentir ; 4° le surplus sera attribué comme suit : 10 0/0 pour le Conseil d'administration, 90 0/0 pour les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Léon Rénier, René d'Hubert, Jules Ducros.

Commissaires : MM. Paul Rawicz, Pierre Guimier. 1560

GROUPEMENT DE PUBLICITÉ FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 90, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Vingt mille francs.
Durée : 20 ans. 1561

LA MAISON DE LA PRESSE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue du Faubourg-Montmartre, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 800 actions de 1,000 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Information par la presse, le livre, l'affiche ou de toute autre manière ; édition de tous livres et ouvrages de toute nature ; toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Gastaldi, notaire à Paris, suppléant Me Legay, le 1er mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, 15 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts bénéficiaires et 60 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. R. Weirheimer, L. Bailby, H. Ruerbach.

Commissaires : MM. G. Tharel, E. May.

1562

LA PUBLICITÉ CATHOLIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 143, *rue de Rennes, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr., dont 60 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Bouet. Parts de fondateur : 500, attribuées à M. Bouet.

Durée : 30 années, du 4 mai 1914.

Objet : L'exploitation de la publicité sous toutes ses formes, notamment dans les journaux, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Philippot, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; le surplus : 20 0/0 au Conseil, 60 0/0 aux actionnaires (déduction faite de la somme nécessaire que pourra fixer l'Assemblée pour la création de toutes réserves utiles), 20 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le comte de Moussac, vicomte de Massin, vicomte du Laurent, Pradel, Bouet.

Commissaire : M. Merle. 1563

LA PUBLICITÉ ET L'AFFICHAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, *boulevard Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 700 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Chaumet. Parts de fondateur : 100, également attribuées à M. Chaumet. Société civile des porteurs de parts).

Durée : 99 années, du 29 décembre 1913.

Objet : L'étude, la prise à bail, l'acquisition, la création, l'exploitation de toutes entreprises de publicité, dans les chemins de fer, tramways, voies ferrées, et généralement dans tous les modes de locomotion ; la recherche de publicité de toute nature, l'acquisition, l'obtention de tous procédés ou brevets concernant ces industries, et généralement toutes opérations commerciales ou financières se rapportant à ces objets.

Acte constitutif : Reçu par Me Aubron, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé et non amorti, somme suffisante pour l'amortissement du capital en dix ans, somme suffisante pour l'amortissement du capital pendant la moitié de la durée des contrats. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la disposition du Conseil, 40 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jules Chaumet, C. Sapin, J. Lebas.

Commissaire : M. Robert Ulens.

1564

LES PETITES AFFICHES DE ROUEN ET DE NORMANDIE

Siège social : 28, *boulevard des Belges, Rouen.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs.

Durée : 25 années, du 2 février 1914.

Objet : L'exploitation à Rouen et au Havre notamment de la publicité ayant pour titre les « Petites Affiches de Rouen et de Normandie » ; l'exploitation de tous systèmes de publicité et toute organisation susceptible d'assurer la réalisation d'affaires de quelque nature qu'elles soient.

Acte constitutif : Reçu par Me Defougy, notaire.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires. Le solde réparti comme suit : 20 0/0 au Conseil, 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Dopffer, Lehucher, Mangard, Masson.

Commissaires : MM. Masson et Caron.

1565

L'EUROPE NOUVELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 75, *rue de Lille, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 francs, dont 160 actions attribuées aux apporteurs.

Durée : 50 années.

Objet : La création, l'acquisition, l'exploitation, la publication de toutes œuvres, revues, journaux ; l'impression, l'édition de tous livres et ouvrages, de toutes publications périodiques ou autres, et toutes choses s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Dutertre, notaire à Paris, le 4 juin 1918.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 20 0/0 au Conseil d'administration. Le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Phileuze, Rol, Allainguillaume.

Commissaires : MM. Brevet et Moinet.

1566

L'OBJET-PUBLICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 100, *rue Amelot, Paris.*

NOTICE

Capital : Trente mille francs, divisé en 60 actions de 500 fr.

Durée : 50 années, du 26 février 1914.

Objet : La fabrication et le commerce de tous objets de maroquinerie, articles de Paris, articles de primes, calendriers et imprimés destinés à la vente et à la publicité ; la création ou l'acquisition de tous fonds de fabrication et commerce des objets et articles ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Delestre, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, au mois d'avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lucien Guichardot, Alfred Bailly, François Chamouton, Elisée Lepier.

Commissaires : MM. L. Martin, P. Durand.

1567

OFFICE FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 73, *rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Edition de publicité. 1568

OMNIUM DE PUBLICITÉ DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 66, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation en France et à l'étranger de toutes affaires de publicité en général, et spécialement : l'exploitation de toutes publicités sur tramways, chemins de fer, métropolitains, gares, kiosques, autobus, omnibus et généralement, tous moyens de locomotion ; la publicité par affichage ou autrement, sur tous monuments publics ou privés, salles de spectacle, etc.

Acte constitutif : Déposé le 12 juin 1914, en l'étude de Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, une somme égale à 5 0/0 de la somme dont elles sont libérées ; 3° 10 0/0 au moins pour la création et l'entretien d'un fonds d'amortissement. Le surplus est réparti comme suit : 1° 10 0/0 au Conseil d'administration ; 2° 90 0/0 entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Just Durgy. 1569

OMNIUM FRANÇAIS DE PUBLICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, *rue Laffitte, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million huit cent mille francs, divisé en 18,000 actions de 100 fr. dont 2,000 attribuées en représentation des apports.

Durée : 99 années.

Objet : L'industrie, le commerce de la publicité en général et par extension toutes opérations quelconques, financières, commerciales, industrielles se rattachant directement à l'affichage, la lithographie, l'imprimerie et la publicité en général.

Acte constitutif : Reçu par Me Lefebvre, notaire à Paris, le 24 avril 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil et telles sommes que l'Assemblée décidera pour un fonds de réserve. Le solde : 70 0/0 aux actions ; 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Ador, R. Bollaert, A. Demay, P. Dupont, E. Lallemand, R. Leroy-Liberge, P. de Montgolfier.

Commissaires : MM. D. Lavaud, A. Payen.

1570

PETIT JOURNAL-PUBLICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 61, *rue Lafayette, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr., dont 1,200 d'apport dites ordinaires à la Société générale d'annonces, apporteur de toutes conventions de publicité intervenues entre elle et le *Petit Journal*, et les autres en numéraire et dites de priorité.

Durée : 30 années.

Objet : Toute publicité du *Petit Journal* et de toutes publications du *Petit Journal*.

Acte constitutif : Me Bazin, notaire à Paris, 21 décembre 1916.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 5 0/0 aux actions de priorité sur leur montant libéré. Sur la somme restante, une participation aux bénéfices, réservée conformément à l'article 30 des Statuts, et 15 0/0 au Conseil d'administration. Sur le solde 20 0/0 au actions ordinaires et 80 0/0 aux actions de priorité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Bergaud, G. Renier, Charles Laffitte.

Commissaires : MM. Raivriz, F. Labroue.

1571

PUBLICITÉ UNIVERSELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent vingt-cinq mille francs, divisé en 850 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation des maisons de publicité, tant en France qu'à l'étranger.

Acte constitutif : Reçu par Me Legay, notaire à Paris, le 13 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Collonge, Porte, Arnoul, Guillemot, Deval.

Commissaires : MM. P. Guillaume et A. Bindels.

1572

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS ET DE PUBLICATIONS J. TAILLANDIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 75, *rue Dareau, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million trois cent soixante-dix mille francs, divisé en 13,700 actions de 100 fr. chacune, dont 12,700 attribuées à M. Taillandier, en rémunération de son apport.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation de la maison de librairie et d'éditions connue sous le nom de librairie Jules Taillandier, l'acquisition, la création, l'exploitation, soit à Paris, soit en province, de tous autres fonds de commerce de même nature, comme aussi toutes publications, librairies de détail et reproduction en tous genres, industries ou commerce se rapportant à la profession, toutes opérations pouvant aider au développement de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Champetier de Ribes, notaire à Paris, le 25 juin 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture et composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au directeur, 5 0/0 au Conseil d'administration. Solde : 80 0/0 aux actions et 20 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Taillandier, Fouqué, Piraux.

Commissaires : MM. Thibaud et Lahure.

1573

SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ ET DE CONMERCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, *rue Treilhard, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 75 années, à partir du 24 mai 1917.

Objet : L'exploitation et la publicité sous

toutes ses formes, notamment dans les journaux français et étrangers ; le développement de toutes affaires par la publicité en France et à l'étranger ainsi que leur organisation commerciale, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à cet objet.

Acte constitutif : Reçu chez Me Philippot, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions ; sur l'excédent : 15 0/0 au Conseil d'administration ; le solde : 60 0/0 aux actions et 40 0/0 entre toutes les parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Arnault, Cabrol, Defontaine, Cosson.
Commissaires : MM. Duvoisin et Bibard. 1574

SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS TECHNIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *rue du Faubourg-Montmartre, Paris.*

NOTICE

Capital social : Soixante mille francs, divisé en 600 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 25 années, à partir du 20 juin 1917.

Objet : 1° La publication de la revue dite *L'Automobile aux Armées ;* 2° l'achat, l'exploitation ou la fondation de toutes autres publications périodiques ou autres, tant en France qu'à l'étranger ; 3° la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations pouvant se rattacher, d'une manière quelconque, à un des objets précités, par voie de création de société nouvelle, d'apport, de fusion ou autrement.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la constitution d'un fonds de réserve légale ; 2° 5 0/0 à titre de premier dividende. Sur le solde des bénéfices, il est attribué : 10 0/0 au Conseil d'administration, 8 0/0 aux parts de fondateur, 82 0/0 à toutes les actions sans distinction.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Lévy-Chapuy.
Commissaire : M. Lenormand. 1575

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PUBLICATIONS PÉRIODIQUES ET DE PUBLICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *boulevard Poissonnière, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 940 d'apports entièrement libérées attribuées à M. A. Guérin.

Parts de fondateur : 1,000, attribuées à M. A. Guérin.

Durée : 25 années, du 16 février 1914.

Objet : L'exploitation de toutes publications et notamment *Le Succès ;* l'acquisition, la création, l'exploitation de tous autres périodiques ou revues ; l'édition et l'exploitation de tous livres et spécialement d'ouvrages d'intérêt pratique, et en général l'exploitation de la publicité sous toutes ses formes.

Acte constitutif : Reçu chez Me Robert, notaire à Baron (Oise).

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Composée de tous les porteurs d'actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé, 10 0/0 au Conseil. Le solde : 65 0/0 aux actions, 35 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateur : M. Alexandre Guérin.
Commissaire : M. E. Gallais. 1576

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE MARQUES ET DE PUBLICITÉ SCIENTIFIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, *rue des Pyramides, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1577

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ANNONCES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *place de la Bourse, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt millions de francs, divisé en 40,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : 1° L'achat de tous fonds de commerce de publicité ; 2° l'exploitation des insertions dans tous journaux à titre de fermage, de régie ou de courtage ; 3° l'exploitation de tous journaux qu'elle croirait devoir créer ou acheter, ou dans lesquels elle prendrait un intérêt, ainsi que l'exploitation de tout mode de publicité autres que les insertions dans les journaux.

Acte constitutif : Déposé le 17 janvier 1914, en l'étude de Me Chavane, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant des six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la constitution d'un fonds de réserve légale ; 2° somme suffisante pour fournir aux actionnaires un premier dividende annuel de 5 0/0 sur le montant versé. Le surplus sera distribué comme suit : 1° 15 0/0 pour le Conseil d'administration ; 2° 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Charles Laffitte, Léon Renier, Emile Lagrange, Paul Cerf, Antoine-Hyacinthe Cyr, comte Cagninacci. 1578

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PUBLICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *boulevard des Italiens, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.

Durée : 25 ans et 4 mois.

Objet : Exploitation du commerce de la publicité des journaux illustrés.

Acte constitutif : Reçu chez Me de Meaux, notaire, substituant Me W. Bazin, notaire à Paris, le 26 décembre 1916.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, une participation à déterminer par le Conseil, et sur le surplus 20 0/0 au Conseil et 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Rénier, A. de Palissaux, W. Huguet, C. Laffitte, Mlle H. Coats.

Commissaire : M. P. Rawiez. 1579

SYNDICAT CENTRAL DE PUBLICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *place de la Bourse, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million, divisé en 2,000 actions de 500 fr., dont 1,000 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Léon Renié.

Durée : Du 31 janvier 1914 au 31 décembre 1943.

Objet : L'exploitation de tout ou de partie de la publicité des journaux suivants : *Le Journal, Le Matin, Le Petit Journal, Le Petit Parisien.*

Acte constitutif : Reçu par Me William Bazin, notaire à Paris, le 31 janvier 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions ; le surplus distribué selon ce que le Conseil a pu consentir. Le solde comme suit : 20 0/0 au Conseil, 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Léon Renier, Maurice Depierre de Courcelle, Georges Legrand.

Commissaires : MM. Rawiez et Ronssin. 1580-1581

AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Société anonyme française. Capital : UN MILLION de francs

Directeur : YVES-GUYOT

Siège Social :

28, Boulevard Poissonnière, 28

PARIS

CHAPITRE XXVIII

PRODUITS CHIMIQUES

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PRODUITS CHIMIQUES ET MATIÈRES COLORANTES DE SAINT-CLAIR DU RHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 59, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication et la vente des produits chimiques et des matières colorantes, et en général, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Maciet, notaire à Paris, le 22 décembre 1916.

Année sociale :

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Despret, Agache, Allizon, Douin, Vaganey, Vandier.

Commissaires : MM. Decour, Nanceau, Doumer. 1582

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES PRODUITS CHIMIQUES DE NORMANDIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 8,000 actions de 500 fr., dont 2,000 attribuées à MM. Alexandre Clavel, Henri Dreyfus et Camille Dreyfus personnellement ou à la Société qu'ils se proposent de constituer en Suisse, en représentation d'apports consistant dans le droit d'exploiter en France divers procédés de fabrication qui leur appartiennent ou qui appartiennent à l'un deux concernant la production de l'acétate de cellulose, de l'acide acétique, de l'anhydride acétique, de leurs dérivés, produits, sous-produits ou auxiliaires et de tous autres produits chimiques actuellement fabriqués à Bâle dans une usine appartenant à la Société dite « la Cellonite », avec la licence des brevets y relatifs en France.

Durée : 99 années.

Objet : Fabrication de produits à base de cellulose et produits dérivés, ou de tous produits chimiques ; toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Me Constantin, notaire à Paris, le 26 avril 1916.

Assemblée générale : Premier semestre de l'année.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme fixée par l'Assemblée générale pour amortissement réserves ou reports. Sur le solde : 6 0/0 aux actions sur le capital versé et non amorti. Sur le reste : 10 0/0 au Conseil, 75 0/0 aux actionnaires, 15 0/0 aux apporteurs, sauf rachat, auquel cas leur part reviendrait aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis Chatin, A. Clavel, Henri Dreyfus, Camille Dreyfus, Edmond Gillet, Alexandre Giros, Louis Loucheur, Rodolphe Laroche, banquier à Bâle. 1583

COMPAGNIE NATIONALE DES MATIÈRES COLORANTES ET DE PRODUITS CHIMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 134, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Quarante millions de francs, divisé en 80,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à partir du 22 janvier 1917.

Objet : La fabrication et la vente de tous produits chimiques et particulièrement des produits chimiques organiques et des matiè-

res colorantes ainsi que tous autres produits servant à cette fabrication en vue de remplacer par des produits de fabrication française ceux qui étaient fournis par l'Allemagne avant la guerre.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du mois de juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende. Sur les bénéfices restant disponibles somme nécessaire pour constituer un fonds de réserve extraordinaire. Le surplus sera réparti comme suit : 90 0/0 aux actionnaires, 10 0/0 aux administrateurs.

Acte constitutif : Reçu chez Me Aubron, notaire à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Agache, Bertrand, Bollaert, de Germiny, Griolet, Guiot, Jeancard, Lambert, Laurent, Lederlin, Ledoux, Lévy, Lion, Masse, Métivier, Neyret.

Commissaires : De la Vallée, Poussin, Moureau, Regimbeau. 1584

COMPTOIR DES GRÈS POUR INDUSTRIES CHIMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue de Chantilly, Paris.

NOTICE

Capital : Vingt mille francs, divisé en 200 actions de 100 fr. chacune.

Objet : Commerce en tous pays de tout ce qui peut concerner les produits en grès de toutes natures et notamment pour industries chimiques, constitution d'un bureau technique.

Durée : 75 années, à dater du 29 janvier 1917.

Assemblée générale : Dans les six mois de l'exercice suivant.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, un dividende de 5 0/0 sur le montant libéré des actions ; le surplus affecté selon décision de l'Assemblée.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Delafon, M. Morda, H. Picard, L. Yeatman.

Commissaires : MM. Croisé, E. Jacob, suppléant. 1585

INDUSTRIELLE DE VARECHS

Siège social : 10, rue de Châteaudun, Paris.

Capital : Quatre millions de francs.
Durée : 50 ans.

Objet : Iode, soude, potasse, produits et sous-produits.

Acte constitutif : 15 juillet 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre. Le premire exercice a pris fin le 31 décembre 1918, exceptionnellement.

Assemblée générale : 24 mars 1919.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. Cahen, banquier.
Vice-président : M. P. Cabut, industriel.
Administrateur délégué : M. Lecomte, notaire honoraire.

Administrateurs : MM. P. Luce, négociant ; Chapuis, admin. des tramways de Lyon ; H. Delahousse, négociant en laine ; Méquinion, industriel. 1586

LA SOLVEA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, rue Perrier, Levallois-Perret (Seine).

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 100 fr. Parts de fondateur, 100, attribuées aux fondateurs apporteurs

Durée : 25 années, du 20 février 1914.

Objet : La fabrication, l'achat, la vente de tous produits chimiques ; la création de toutes usines ou établissements se rattachant à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Jacques Fouchet, notaire à Nogent-sur-Marne.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre .

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, chaque année avant la fin de juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; le solde, 10 0/0 au Conseil, 45 0/0 aux actions, 45 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Geza Austerweil, Jules de Mellanville, Lucien Labbée.

Commissaires : MM. Abel Tourbiez, H. Hantisse. 1587

L'AZOTE FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *rue Cambon, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Fabrication de l'acide nitrique et des produits nitrés.

Acte constitutif : Reçu chez Me Movne, notaire à Paris, le 29 janvier 1917.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration. Le solde sera réparti 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. J. Gallut, J. Séjournet, I. Gros, I. Bouchardy.

Commissaires : MM. Montangerand et de la Hautière. 1588

L'HYDROGÈNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue de Maubeuge, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent cinquante mille francs, divisé en 700 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 8,000 attribuées à M. Cuinat.

Durée : 99 années, du 29 janvier 1914.

Objet : La fabrication économique de l'hydrogène en France, en Espagne et en Portugal et dans leurs colonies et protectorats

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Sur le solde : 5 0/0 à l'amortissement des actions. Le reliquat : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Bassot, P. Guinat, P. Vallier. 1589

LUSÉOL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue du Quatre-Septembre, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Fabrique de produits chimiques, désinfectants et désodorisants. 1590

PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS ET AGRICOLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue Auber, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 1591

PRODUITS DU LION NOIR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 91, *Grande-Rue Montrouge (Seine).*

NOTICE

Capital : Treize millions cinq cent mille francs, en 135,000 actions de 100 fr. chacune, dont 66,500 actions ont été attribuées aux apporteurs en représentation de leurs apports.

Durée : 99 années, à dater du 16 mars 1917.

Objet : La fabrication, la vente et l'exploitation de tous produits chimiques ou autres et notamment l'exploitation du fonds de commerce apporté, ayant pour objet la fabrication et la vente de produits chimiques dits « d'entretien », tels que cirages, pâtes et liquides à polir et à entretenir les métaux, en caustiques, lessives, etc., et les opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets susénoncés.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 5 mars 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Soit au siège social ou dans tout autre lieu du département de la Seine, convoquée par un avis inséré dans un journal d'annonces légales du département de la Seine.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires sur le montant du capital dont les actions sont libérées et non amorties. Le solde est réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ·

Président : M. Faure.
Vice-président : M. Galicier.
Secrétaire . M. Manaut.
Administrateur délégué : F. George
Administrateurs : MM. Baugnies, Fremont, de Maud'huy, Peltereau, Henri Regnault, Georges Regnault, Vinant

1592

PYROTECHNIE DU PECQ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *rue Cambon, Paris.*

NOTICE

Capital social : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'industrie, le commerce de tous produits chimiques et plus spécialement ceux qui ont pour base les oxydes d'azote.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 10 mai 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivront la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour cons-

tituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gros, Bouchardy.
Commissaires : MM. Montangerand, Robert. 1593

SANAR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 66 bis, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fabrique de produits chimiques. 1594

SOCIÉTÉ ALTA

(Ancienne Maison Farcot et Rabotteau)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue Andrieux, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 200 actions de 1,000 fr., dont 120 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Farcot et Rabotteau. Parts de fondateur : 100 attribuées à MM. Farcot et Rabotteau.
Durée : 25 années, du 27 février 1914.
Objet : L'exploitation du fonds de commerce de produits manufacturés et matières premières sis à Paris, 1, rue Andrieux ; le commerce des produits destinés à l'industrie agricole, et spécialement des engrais, produits chimiques, produits alimentaires pour les animaux, résidus industriels et agricoles.
Acte constitutif : Reçu par Me Ch. Tollu, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.
Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions. L'excédent, 50 0/0 aux actions, 25 0/0 au Conseil et 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Farcot et René Rabotteau.
Commissaires : MM. M.-V. Rabotteau, G.-M.-P. Raymond, comte de Fleury. 1595

SOCIÉTÉ ANONYME DE

CHIMIE APPLIQUEE

(S. A. C. A.)

Siège social : 4, rue Richer, Paris.

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1596

PRODUITS CHIMIQUES ET CHARBONNAGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 124, rue La Boétie, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions, divisé en 4,000 actions de 500 francs.
Durée : 50 années.
Objet : La fabrication, l'achat et la vente de produits chimiques et électro-chimiques ; l'acquisition, la prise à bail, l'obtention et l'exploitation de toutes concessions de mines de charbon.
Acte constitutif : Reçu par Me Bertrand Taillet, notaire à Paris, le 28 novembre 1917.
Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale. Le solde est réparti comme suit : 20 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Audy-Mauselin, Gaudet, Bonnet-Verge. 1597

PRODUITS CHIMIQUES ET DÉCOLORANTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, rue Saint-Alban, Lyon.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1598

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉTABLISSEMENTS LOYER

Siège social : 85, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent vingt-cinq mille francs, divisé en 15,250 actions de 100 francs, dont 8,500 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Loyer.
Durée : 99 années, du 24 février 1914.
Objet : L'exploitation des usines E. Loyer, sises à Lorcy, canton de Beaune-la-Rolande (Loiret) ; le commerce de tous produits nécessaires à la fabrication de l'acide sulfurique, et en général de tous produits chimiques et engrais ; la recherche et l'exploitation de gisements de minerais se rattachant aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Reçu par Me Constantin, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 débre.
Assemblée générale : Composée des por-

teurs de 20 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulafif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Cronier, E. Loyer.

Commissaires : MM. J. Denoyelle, A. Martine. 1599

SOCIÉTÉ ANONYME DES

PRODUITS CHIMIQUES DE VILLENEUVE

Siège social : Route de Choisy, Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise).

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 50 ans, d'août 1916. 1600

SOCIÉTÉ ANONYME DES

PRODUITS PYRALIFUGES

Siège social : 59, *rue Tuderie, Suresnes.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1601

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATIONS DE PROCÉDÉS ET BREVETS SANITAS OZONE

Siège social : 60, *rue Caumartin, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr., dont 200 attribuées à M. Gruner, en représentation de ses apports.

Durée : 50 années, du 30 décembre 1913.

Objet : L'utilisation de l'ozone sous toutes ses formes, la construction, la vente de tous appareils électriques et mécaniques ; la participation dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher aux objets cités ; toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant à l'utilisation de l'ozone et aux appareils électriques et mécaniques.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 17 décembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 au fonds de réserve extraordinaire ; le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Edouard Gruner, Henri Gruner, Georges Bousquet, Louis Gruner. 1602

LABORATOIRES STELLA

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE PAR ACTIONS

Siège social : 7, rue Choron, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 800 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Tourtchine.

Durée : 20 années, du 6 décembre 1913.

Objet : L'étude, la demande, la prise à bail, l'acquisition et l'exploitation de tous brevets et procédés chimiques relatifs à la fabrication en France, en Russie et autres pays, de tous produits de parfumerie, de tous produits chimiques et colorants, végétaux et articles s'y rattachant ; l'apport, la cession, la mise en affermages de tous projets, plans de tous biens et droits utiles à la Société ; la participation dans toutes autres sociétés ou entreprises similaires, et en général toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant à l'objet social.

Acte constitutif : Reçu par Me Maciet, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 aux administrateurs, 5 0/0 aux actionnaires. Le surplus, après prélèvement, s'il y a lieu, d'un fonds de prévoyance aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Israël Tourtchine, Moïse Silbermann, Léon Sprivakoff.

Comimssaire : M. Félix Jacobi. 1603

SOCIÉTÉ ANONYME INDUSTRIELLE

Siège social : 2, rue d'Espagne, à Sousse (Tunisie).

Durée : Fabrique de sulfure de carbone. 1604

SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA

FABRICATION DES ALCOOLS ET CARBURANTS

Siège social : 28, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 15,000 actions de 100 fr., dont 7,500 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. A. de Posnansky.

Parts de fondateur : 15,000, dont 7,500 à M. A. de Posnansky, et 7,500 aux souscripteurs en espèces.

Durée : 50 années, du 11 mars 1914.

Objet : L'exploitation en France, colonies françaises et pays de protectorat, des brevets apportés par M. A. de Posnansky ; la fabrication d'alcools de toutes sortes, de carburants, d'éthers, de tous produits chimiques et de sous-produits de toutes natures.

Acte constitutif : Reçu chez Me Josset, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de 10 actions au moins, avant la fin du mois d'avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Le solde : 10 0/0 au Conseil d'administration, 25 0/0 aux parts de fondateur, 75 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alexis de Posnansky, A.-A. Laloux, Elie-Alzon Mazurier, Ch. Lotz, A. Marius Lacazin.

1605

SOCIÉTÉ COMMERCIALE LAMBERT-RIVIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de Miromesnil, Paris.*

NOTICE

Capital : Six millions de francs, divisé en 12,000 actions de 500 fr. chacune ; sur ces actions, 6,000 entièrement libérées ont été attribuées à MM. Lambert, Rivière, Thureau et à la Société Kuhlmann. Les 6,000 actions de surplus sont à souscrire et à libérer contre espèces.

Durée : 99 années.

Objet : Fabrication, ainsi que l'achat et la vente à la commission ou autrement, de tous produits chimiques et engrais chimiques, minerais ; toutes opérations de commission, consignation, courtage et avances sur marchandises ; toutes opérations commerciales, industrielles et financières s'y rattachant directement ou indirectement.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme suffisante pour servir aux actionnaires 6 0/0 de leurs mises sociales. Sur le surplus, l'Assemblée pourra prélever toutes sommes destinées à la création de tous fonds de réserve ou de prévoyance. Le solde réparti comme suit : 15 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts de fondateur et 60 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Emile-Auguste-Alexandre Lambert.

1606

SOCIÉTÉ DE CHIMIE INDUSTRIELLE DU SUD-OUEST DE LA FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue de l'Etoile, Toulouse.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Le commerce, la fabrication de tous produits chimiques en France, dans ses colonies, pays de protectorat et à l'étranger, et, dans ce but, l'acquisition, l'achat, la prise, l'obtention, la cession, la vente et l'exploitation de tous brevets, procédés se rattachant directement ou indirectement à la fabrication des produits chimiques, ainsi que la création, la construction, l'acquisition, l'aménagement, la prise à bail, la location de tous immeubles, bâtiments et locaux et accessoires nécessaires aux besoins industriels ou administratifs de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Nouqué, notaire à Toulouse.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 des sommes dont les actions sont libérées et non amorties. Le solde : 15 0/0 au Conseil d'administration, 45 0/0 aux actionnaires, 40 0/0 aux porteurs de parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Achard, Hubert, Laborde, Magnouac, Goffin.

Commissaires : MM. Blaut, Balseinte.

1007

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : La Rochelle.

NOTICE

Capital : Trois cent quatre-vingt mille francs, divisé en 7,600 actions de 500 fr. chacune, dont 7,400 entièrement libérées sont attribuées à la Société Bertrand fils et Cie en représentation de ses apports. Les 200 actions de surplus seront souscrites et payables en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Exploitation des fabriques d'engrais situées à La Pallice-Rochelle et à Bassens, près de Bordeaux ; location, achat, aménagement de tous les immeubles pour l'exercice de ces industries ; toutes opérations se rattachant à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Paul Boucher, notaire à La Rochelle, le 3 avril 1916.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actions 5 0/0 des sommes dont ces actions sont libérées et non amorties. Le solde réparti comme suit : 20 0/0 pour le Conseil d'administration et le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jules Bertrand, Charles Gomel, Marcel Rambaud de Larocque, Edmond Dutey-Harispe, Maurice Gras.

Commissaire : M. André Roland-Gosselin.

1608

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE LYON-CHARPENNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 92, rue Neuve-des-Charpennes, Villeurbanne (Rhône).

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 500 d'apport entièrement libérées (dites de deuxième rang) attribuées à M. Loiseau.

Durée : 30 années, du 2 mai 1914.

Objet : La fabrication et le commerce des produits chimiques et des parfums de Synthèse ou autres.

Acte constitutif : Reçu par Me Tricou, notaire à Lyon.

Assemblée générale : Dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice, composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions de premier rang, 5 0/0 d'intérêt aux actions de deuxième rang. Le reliquat : 15 0/0 au Conseil, 5 0/0 à la direction, 80 0/0 à toutes les actions sans distinction.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Marcel Baroin, Cl. Coutamin, Bruno Jaillard, Louis Luquet de Saint-Germain, Jean Roux-Baudrand.

Commissaire : M. Marius Baratin.

1609

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE MASSY-PALAISEAU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, rue de Tournon, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication, la vente de produits chimiques.

Acte constitutif : Reçu par Me Bucaille, notaire à Paris, le 14 août 1918.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Devisscher, A. Langlois, J. Vandier, A. Vignal, H. Loyer, Celle.

Commissaires : MM. J. Langlois, A. Porcher.

1610

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS ET VITICOLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, rue de la Sorbonne, Paris.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 1,500 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation, la fabrication, en France et à l'étranger, de tous produits chimiques, industriels et viticoles, etc., et plus particulièrement de : 1° l'anhydude sulfureux et ses dérivés ; 2° du tanin et de ses dérivés ; 3° du charbon pur en pâte et ses dérivés phosphatés.

Acte constitutif : Reçu par Me Blain, notaire à Montpellier, le 15 janvier 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ballard, Blanc, Chenat, Fouas, Diancon, Gaffinel, Gardais, Girard, Gervais, Kaltenbach, Robert, Roos, Théry, Vermorel, Longuet.

Commissaires : MM. Lemonnier, Combemale, Dehan.

1611

SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES MARQUE SOLEIL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, rue de Nanterre, Asnières (Seine).

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 25 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication et la vente des produits chimiques.

Acte constitutif : Reçu par Me Tellier, notaire à Bourmont, le 26 juin 1914.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la réserve légale ; 2° 10 0/0 au Conseil d'administration ; 3° somme nécessaire pour payer si possible 5 0/0 aux actions. Le solde sera

réparti : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gabriel de Have, Armand Mazure, Paul Mazure. 1612

SOCIÉTÉ DE

PURIFICATION INDUSTRIELLE DES GAZ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent vingt mille francs, divisé en 2,200 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Acte constitutif : Reçu le 4 septembre 1917, par Me Moreau, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve légale, 6 0/0 aux actions ; le solde est réparti : 10 0/0 aux administrateurs, 50 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. A. d'Arsonval.
Vice-président : M. Bordas.
Administrateur délégué : M. Emile Lévêque.
Membres : MM. Charles Chapuis, Gallot, Augustin Lailler, Pilon.
Commissaire des comptes : M. André Chambrelent. 1613

SOCIÉTÉ DE RÉCUPÉRATION DE SOLVANTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 35, rue Ernest-Renan, Issy-les-Moulineaux.

NOTICE

Capital : Cent dix mille francs, divisé en 220 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : L'étude, la mise au point et la réalisation de tous procédés et appareils destinés à absorber et à récupérer les vapeurs de dissolvants volatils en général et plus spécialement pour l'instant de ceux provenant des enduits pour toiles d'avions pendant l'enduisage.
Acte constitutif : Reçu par Me Chavanne, notaire à Paris, le 26 janvier 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 20 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Nauton-Fourteu, Mathon, Clément.
Commissaires : MM. Morin et Gaisenband. 1613 *bis*

SOCIÉTÉ DES

MAISONS R. BRÉE ET L. LAUTIER RÉUNIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 70, rue Saint-Jean Caen (Calvados).

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr., dont 300 d'apport, entièrement libérées, attribuées à M. Brée.
Durée : 50 années.
Objet : L'achat, la vente de couleurs, vernis, produits chimiques de toute nature, soit en France, soit à l'étranger, et toutes opérations ayant trait à cet objet ; la création de sociétés nouvelles ou la fusion avec des sociétés ayant le même objet.
Acte constitutif : Reçu chez Me Leroy, notaire à Paris, le 5 janvier 1914.
Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Le solde : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à l'administrateur-directeur ; le surplus sera employé soit à l'amortissement, soit à un dividende supplémentaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brée, Henri Lambourg, Lucien Rambaud.
Commissaires : MM. Louis Sond et Noël Rivet. 1614

SOCIÉTÉ DES

PRODUCTEURS DE CARBURE DE CALCIUM

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, avenue du Coq, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : Finira trois mois après la fin de la guerre. 1615

SOCIÉTÉ DES

PRODUITS CHIMIQUES D'ÉCOUCHÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 63, rue Taitbout, Paris.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 20 ans et 7 mois. 1616

SOCIÉTÉ DES
PRODUITS CHIMIQUES DE PAIMBŒUF

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue de la Pépinière, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr., dont 3,300 série A sur lesquelles 1,000 d'apport et 2,700 série B, toutes d'apport, à MM. Chautard, Laroche et Desurmont pour apport de bail, promesse de vente de leur usine à Paimbeuf, avec matériel, mobilier, etc.

Durée : 50 années.

Objet : Tous produits chimiques.

Acte constitutif : Me Lavoignat, notaire à Paris, 19 mai 1916.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêt aux actions série A. Sur le surplus, 1 0/0 au président du Conseil d'administration et à l'administrateur délégué, 0.50 0/0 à chacun des autres administrateurs. Le solde, sauf réserves spéciales décidées par l'Assemblée, sera affecté à l'amortissement des actions série A, qui seront remplacées par des actions de jouissance, lesquelles ne seront plus admises qu'aux bénéfices des actions série B. Après l'amortissement total, le partage se fera égal entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Colas, P. Chautard, E. Desurmont, J. Faure, G. Fouan, L. Goube, J. Gustin, P. Lambert, J. Laroche.

Commissaires : MM. Mary et Bastide.

1617

SOCIÉTÉ DES
PRODUITS CHIMIQUES DU SUD-EST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue Emile-Decorps, Villeurbanne.

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 8,000 actions de 100 fr., dont 2,000 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Joliot.

Durée : 75 années, du 31 mars 1914.

Objet : La fabrication et le commerce en France et dans ses colonies, de tous produits chimiques et plus spécialement des produits chimiques et des métaux obtenus avec les procédés « Bourgeot », et toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Gormaud, notaire à Villefranche-sur-Saône.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 20 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la disposition du Conseil, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Thivel, J. Allemand, Clément Margot, Pierre Joliot, A. Petit.

Commissaires : MM. J. Priez et Itier.

1618

SOCIÉTÉ DES
PRODUITS CHIMIQUES ET COLORANTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, *rue de l'Arcade, Paris.*

NOTICE

Capital : Trente et un millions de francs, divisé en 62,000 actions de 500 fr, chacune. Sur ces actions, 21,800 ont été attribuées aux apporteurs. Le surplus, soit 40,200, sont à souscrire en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Fabrication. achat, vente de tous produits chimiques, électro-chimiques et matières colorantes ; toutes opérations financières, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant faciliter l'extension et le développement de cette industrie.

Acte constitutif : Reçu par Mes Bertrand-Taillet et Gastaldi, notaires à Paris, le 23 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour servir aux actionnaires un intérêt de 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées. Sur le surplus, il est attribué : 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde est réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Eugène-Pierre Barthélémy, Marcel Boussac, Georges Bultot, Raoul Baguenault de Puchesse, Raymond de Chabaud La Tour, Paul Cuny, Henri Dussaix, Pierre Faure, Hartley Fletcher, Paul Fournier, Paul Lederlin, Henri Lecoq.

Commissaires : MM. Pierre Veillon et Félix Dufresne.

1619

SOCIÉTÉ DES
PRODUITS DE SYNTHÈSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue Patit, à Clichy* (*Seine*).

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr., dont 240 entièrement libérées ont été attribuées à M. Darzens et

160 actions souscrites en numéraire entièrecent libérées. Parts de fondateur : 100.

Durée : 30 années, du 26 novembre 1913.

Objet : La fabrication et le commerce de tous produits chimiques dits produits de synthèse et de tous produits analogues ou dérivés ; la création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la construction, l'installation, l'exploitation de toutes usines, de tous établissements industriels et commerciaux relatifs à cette industrie ; l'obtention, l'achat, la rétrocession, la vente, l'exploitation de tous brevets, licences et procédés se rapportant à la même industrie, ainsi que toutes marques de fabrique, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières rentrant ou pouvant rentrer dans l'objet social.

Acte constitutif : Reçu par Me Dubost, notaire à Paris, le 14 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme pour la constitution d'un fonds de réserve d'amortissement, 5 0/0 de dividende sur le capital libéré et non amorti; après ces prélèvements, le surplus réparti 10 0/0 au Conseil d'administration, 65 0/0 aux actions et 25 0/0 aux parts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Darsens, E. Corvée.

Commissaires : M. Gustave Borel.

1620

SOCIÉTÉ DES

PRODU'TS TARTRIQUES E'' CHIMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, chemin de la Pelu, Bordeaux.

Capital : Huit cent cinquante mille francs.
Durée : 20 ans. 1621

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NABOR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, rue Guyot, Paris.

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Fabrique de produits chimiques, savon liquide pour l'industrie. 1622

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES

PROCÉDÉS NOUVELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, rue Brézin, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr., dont 500 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Georges et André Nouvelle.

Durée : 30 années, du 19 mars 1914.

Objet : La fabrication, l'exploitation et le commerce en gros de l'iode et de l'iodure de potassium, et toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Bachelez, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé, le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres . MM. G. Nouvelle, A. Nouvelle, L. Fontaine, Joseph Qentel, A. Decour, J. Jacob.

Commissaires : MM. A.-M. Bocher, Léon Dumont. 1623

SOCIÉTÉ D'OXYGÈNE ET D'HYDROGÉNE DE ROANNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 138, rue Victor-Hugo, Levallois-Perret.

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 6,000 actions de 100 fr., dont 1,500 attribuées en représentation des apports et 4,500 à souscrire en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : Production de l'oxygène et de l'hydrogène, étude, création, acquisition, location, construction, aménagement de toutes usines pour la fabrication de ces produits ; toutes opérations mobilières et immobilières, financières, commerciales et industrielles.

Acte constitutif : Reçu par Me Fougerolle, notaire à Saint-Etienne, le 1er février 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, 15 0/0 du surplus au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P.-A.-G. Campionnet, G.-F. Jaubert, F. Blanc, J. Vadon, A. Rolland, Frank Lioud.

Commissaire : M. Morel.

1624

SOCIÉTÉ D'UTILISATION DES OS ET PRODUITS SIMILAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de Miromesnil, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.

Durée : 45 années.

Objet : L'achat et la vente, soit pour le compte de la Société, soit à la commission, de toutes matières organiques et, par extension, de toutes matières premières intéressant la fabrication des produits chimiques destinés à l'industrie et à l'agriculture ; accessoirement la fabrication et la vente de ces mêmes produits.

Acte constitutif : Reçu par Me Maxime Aubron, notaire à Paris, le 10 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution de la réserve légale, et toutes sommes que le Conseil d'administration jugera à propos de fixer pour la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire. Le solde du bénéfice sera réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, qui en fait la répartition entre ses membres comme il le juge utile.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Coignet, Agache, Mital, Lambert.
Commissaires : MM. Moitry, Nanceau.

1625

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'EXPLOSIFS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 124, *rue La Boétie, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit millions de francs, divisé en 16,000 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 15,600 entièrement libérées ont été attribuées aux apporteurs en représentation de leurs apports et les 400 actions de surplus seront souscrites et payables en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : Fabrication, achat et vente de produits chimiques et d'explosifs ; acquisition et exploitation et vente de tous brevets et licences ; exploitation des usines, fonds industriel et commercial ; toutes opérations pouvant se rattacher à ces industries ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Acte constitutif : Reçu par Me Bertrand-Taillet et Me Laeuffer, notaires à Paris, le 30 juin 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme suffisante pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende 5 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties, somme que décidera le Conseil pour la constitution d'un fonds de prévoyance. Le surplus est distribué : 90 0/0 aux actions et 10 0/0 au Conseil, qui en fera la répartition entre ses membres.

1626

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CHIMIE D'EXTRÊME-ORIENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune, à souscrire en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Principalement toutes les opérations chimiques se rapportant à l'industrie, ainsi que toutes les opérations accessoires, comme l'établissement de comptoirs et dépôts de marchandises de toutes natures ; l'étude, l'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte ; la vente de tous brevets, inventions ou procédés ayant trait aux mêmes objets.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du semestre suivant la clôture de l'exercice, et composée de tous les actionnaires propriétaires ou représentant un groupe d'au moins dix actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour servir aux actions à titre de premier dividende 7 0/0 l'an des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus, il est attribué 10 0/0 au Conseil d'administration. Sur le solde, il est attribué 75 0/0 aux actions et 25 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cinq membres au moins et douze au plus.
Président : M. O. Homberg.
Membres : MM. Chapuis, Delorme, Deschars, Hermenier, Poitel, Simon.

1627

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE D'HYDROGÉNATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Applications industrielles de l'hydrogène et industrie des corps gras.
Acte constitutif : Reçu le 5 décembre 1917 par Me Moreau, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice social, dix actions au moins.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve, 5 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde est réparti entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Paul Delorme.
Membres : MM. Edmond Deschars, Augustin Radisson, Louis Pradel, Charles Chapuis, Paul Berthon, Pellerin.
Directeur : M. Albert Stockhammer.
Commissaire des comptes : M. André Chambrelent. 1628

SOCIÉTÉ MARITIME DE PRODUITS CHIMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Jules-Lefebvre, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1629

SOCIÉTÉ MODERNE D'HYGIÈNE ET DE DÉSINFECTION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *quai d'Occident, Lyon.*

Capital : Trente mille francs. 1630

SOCIÉTÉ POUR

L'INDUSTRIE CHIMIQUE EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 74, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 50 ans. 1631

LA SALUBRITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, *rue de la Tour, Paris.*

NOTICE

Capital : Quarante-cinq mille francs, divisé en 450 actions de 100 fr., dont 170 entièrement libérées attribuées à M. Bordier.
Durée : 50 années, du 10 mars 1914.
Objet : L'entreprise de vidanges en général et en particulier l'exploitation de l'entreprise de vidanges apportée par M. Bordier.
Acte constitutif : Reçu par Me Delorme, notaire à Paris.
Assemblée générale : Composée des propriétaires de cinq actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; l'excédent : 15 0/0 au Conseil, 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Beauvais, G. Huret, E. Bordier.
Commissaire : M. E. Ménard. 1632

SOCIÉTÉ ANONYME DES

VIDANGEURS DE GIVORS

Siège social : 2, *rue de l'Egalité, Givors.*

NOTICE

Capital : Seize mille cinq cents francs, divisé en 165 actions de 100 fr. Parts de fondateur, 110.
Durée : 99 années, du 15 février 1914.
Objet : La vidange des fosses d'aisances par un système inodore et la vente des matières extraites.
Acte constitutif : Reçu par Me Cécillon, notaire à Givors.
Assemblée générale : Dans les deux mois qui suivent la clôture des écritures.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, une somme fixée par le Conseil pour être attribuée à une réserve extraordinaire ou comme gratifications. L'excédent est réparti entre les actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Henri Velay, A. Chaize, P. François, P. Bois, Clément Faure, J. Barboyon, A. Guillet, Claude Cote, Antoine Cellery.
Commissaires : MM. M. Rollat et François Perroud. 1633

SOCIÉTÉ DU

TÉTRA FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.*
Siège administratif: 51, *rue Saint-Ferréol, Marseille.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Produits chimiques agricoles, pétraphosphates. 1634

CHAPITRE XXIX

SALINES

SOCIÉTÉ ANONYME DES SALINES DE MONTPEYROUX

Siège social : 16, rue de Miromesnil, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune, dont 408 actions entièrement libérées attribuées aux apporteurs.

Durée : 99 années.

Objet : L'obtention, l'acquisition, la location, l'exploitation directe ou indirecte et la vente de toutes concessions de salines et tous travaux de recherches s'y rattachant ; l'exploitation directe ou indirecte de toutes salines et de toutes industries connexes ; en général, toutes les opérations se rattachant aux objets ci-énoncés.

Acte constitutif : Reçu par Me Aubron, notaire à Paris, le 4 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre, composée de tous les actionnaires possédant ou représentant au moins dix actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actions, à titre de premier dividende, 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties : toutes sommes que l'Assemblée déciderait de prélever pour constituer divers fonds ou affecter à des amortissements.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cinq membres au moins, dix au plus.

Administrateurs : MM. Agache, Beckmann, Cuvelette, Lévy, Lambert.

Commissaires des comptes : MM. Lefebvre, Nanceau. 1635

SOCIÉTÉ DES MINES DU PONT-SAINT-VINCENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue Meyerbeer, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr. chacune, toutes à souscrire en numéraire.

Durée : 75 années.

Objet : Exploitation en régie intéressée des mines de sel de Méréville.

Acte constitutif : Reçu par Me Bertrand-Taillet, notaire à Paris, le 30 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer à titre de premier dividende aux actions 6 0/0 des sommes dont ces actions sont libérées, sommes prélevées par l'Assemblée pour tous fonds de réserve ou de prévoyance. Après ces divers prélèvements le reliquat sera partagé : 50 0/0 à l'Etat et 50 0/0 aux actionnaires et porteurs de parts de fondateur. Le solde sera réparti entre les actionnaires et les porteurs de parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Lederlin, Marcel Boussac, Michel Lagrave. 1636

CHAPITRE XXX

SOCIÉTÉS COLONIALES

COMPAGNIE DE CONSTRUCTIONS MODERNES AU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr., dont 750 d'apport, attribuées aux apporteurs. Parts de fondateur : 500.

Durée : 50 années, du 22 janvier 1914.

Objet : L'entreprise au Maroc de travaux de construction de toutes sortes, la fabrication et le commerce de tous produits employés dans ce genre de travaux, et généralement toutes opérations utiles aux objets de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Bachelez, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice, composée des propriétaires de cinq actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actionnaires. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Girard Amiot, M. Piot, G. Lepel-Cointet, P. Bompart.

Commissaire : M. le vicomte A. de Maud'huy. 1637

LIEN-THANH

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Cholon (Indo-Chine).

NOTICE

Capital : Quatre-vingt-treize mille deux cents piastres, divisé en 1,864 actions de 50 piastres.

Durée : 20 années.

Objet : Le commerce de tous produits indochinois.

Acte constitutif : Reçu par Me Aymard, notaire à Saïgon, le 29 mai 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 pour la rémunération du Conseil d'administration lorsque les membres de ce Conseil seront au nombre de six. Lorsque les membres de ce Conseil seront plus de six, la rémunération sera portée à 10 0/0. 1638

SOCIÉTÉ ANONYME COLONIALE

(Ancienne Maison Bourgogne et Cie)

Siège social : 42, rue Montgrand, Marseille.

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1639

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'USINE DEVAL

Siège social : 28, rue de Saint-Pétersbourg, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années, du 5 décembre 1913.

Objet : Acquisition, exploitation, mise en valeur des usines et Centre Duval et de leurs dépendances, sis à La Guadeloupe, communes du Canal et du Moule, cantons du Port-Louis et du Moule, arrondissement de la Pointe-à-Pitre ; toutes opérations se rattachant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Fay, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires. Le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, dont 5 0/0 à l'administrateur délégué et 5 0/0 aux autres membres du Conseil. Le solde, soit 90 0/0, aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. Louis Ambaud, Edmond Chatel, André Cosse, Ernest Darbon, Ambroise Rendu, Marcel Rendu.

Commissaires : MM. Armand Debrigode, Emmanuel Ayrault. 1640

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE GAZ COMPRIMÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *boulevard Carnot, Alger.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 1,000, sans valeur nominale.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation de tous procédés relatifs à la fabrication de gaz comprimés.

Acte constitutif : Reçu par Me Sabatier, notaire à Alger,

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions ; l'excédent réparti : 20 0/0 au Conseil, 50 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brissonnet, Claude, Deschars, Lefebvre-Dibon, Cornut, Stockhammer.

Commissaire : M. Tachet. 1641

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ET DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE OCCIDENTALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 46, *rue de Ruat, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 60 ans, à partir du 1er avril 1917.

Objet : L'étude de toutes entreprises dans les colonies tant françaises qu'étrangères de l'Afrique occidentale, l'exploitation directe desdites entreprises reconnues intéressantes, la formation de toutes sociétés ayant pour but leur mise en œuvre.

Acte constitutif : Reçu chez Me Bossuet, notaire à Bordeaux.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; le surplus des bénéfices est réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 à la création d'un fonds de réserve spécial ; 5 0/0 à la disposition du Conseil d'administration ; le solde à titre de dividende entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Begouen, Delmas, Frère, Josse, Nouvion, Prom, Vezia. 1642

SOCIÉTÉ COLONIALE DE PLANTATIONS ET CULTURES A MADAGASCAR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue de Mogador, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr., dont 1,000 d'apport.

Durée : 50 années, du 2 février 1914.

Objet : L'exploitation de propriétés et concessions à Madagascar, province de Nossi-Bé, ainsi que de toutes propriétés ou concessions quelconques de l'île de Madagascar, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, agricoles, minières, forestières pouvant s'y rattacher.

Acte constitutif : Reçu par Me Fay, notaire à Brunoy, le 2 février 1914.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions ; le surplus ainsi réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration, le solde à toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Raoul Bonnac, Jean Bernard, Emile Teissère, Alexandre Bernaud, Léon Rousset.

Commissaires : MM. Georges Collardeau et Emile Kaufmann.

1643

SOCIÉTÉ COLONIALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29-31, *rue de Clichy, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune, pouvant être augmenté en une ou plusieurs fois.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations commerciales, minières, agricoles, forestières, industrielles et financières, dans les pays d'outre-mer et spécialement dans les colonies françaises et pays de protectorat français ; la demande, l'obtention, l'acquisition, l'exploitation, la ré-

trocession et la vente de toutes concessions de quelque nature que ce soit, l'acquisition et la vente de toutes propriétés et leur mise en valeur ; toutes entreprises de travaux, transports et communications maritimes ou autres ; l'achat ou la vente de tous produits, l'importation et l'exportation de toutes marchandises ; la construction et l'exploitation de toutes usines ; la création de toutes sociétés dont l'objet serait conforme en tout ou en partie à l'objet social ci-dessus défini et la prise d'intérêt, sous quelque forme que ce soit, commandite, ouverture de crédit, participation, souscription ou achat d'actions ou d'obligations, fusion, etc., dans toute entreprise du même genre.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 29 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt cumulatif de 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, le reste pour l'amortissement des 2,000 actions composant le capital originaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Weber, A. Fondère, J. Roland-Gosselin, P.-E. Dutasta, M.-J. Henriquez, J. Danon, C.-Ch.-T. Chaigneau, P. Arbel.

Administrateur délégué : M. L.-A. Gaboriaud. 1644

SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE FRANCE ET DES COLONIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *place de la Madeleine, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt mille francs, divisé en 200 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans, à partir du 20 avril 1917.

Objet : Toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières et financières tant en France et dans ses colonies, que dans tous les pays étrangers quelconques.

Acte constitutif : Reçu chez Me Vavasseur, notaire à Colombes (Seine).

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre d'intérêt ; le surplus sera distribué ou employé suivant décision de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateur : M. Pinton.
Commissaire : M. Gaillard. 1645

SOCIÉTÉ DE L'OUENZA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 92, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Dix millions, divisé en 20,000 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 1,000, attribuées à la Société concessionnaire des mines d'Ouenza.

Durée : 99 années, du 3 février 1914.

Objet : La mise en valeur et l'exploitation de la concession des mines de fer, cuivre et autres métaux connexes, dites concession d'Ouenza. La mise en exploitation des concessions d'Quenza, l'acquisition, l'exploitation de toutes autres concessions de mines et carrières. La vente du produit desdites mines, ainsi que le traitement des produits de cuivre et autres minerais ; l'établissement de tous moyens de transport, et généralement toutes opérations se rapportant à un objet intéressant la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt aux actions. Le reliquat sera partagé par moitié entre l'Algérie et la Société. Sur la moitié attribuée à la Société : 5 0/0 au Conseil, 10 0/0 aux actions. Le solde comme suit : 25 0/0 aux parts de fondateur et 75 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Baguenault de Puchesse, H. Bauer, J. Bernard, Th. Benazet, G. Drapier, J.-B. Hersent, Antong, Kroller, Th. Laurent, Ch. Marchal, L. Mercier, J. Mesnier.

1646

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DES

FERMES FRANÇAISES AU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 94, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Un million deux cent cinquante mille francs, divisé en 5,000 actions de 250 fr. chacune, dont 4,000 à souscrire en espèces et 1,000 entièrement libérées et d'apport.

Durée : 75 années.

Objet : Développer la colonisation française au Maroc, par toutes opérations foncières, achats de terrain, opérations de prêts fonciers et toutes opérations de banque foncière se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus. Toutes opérations agricoles et commerciales, telles que minoteries, huileries, importations et exportations.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour ser-

vir aux actions non amorties un intérêt annuel de 5 0/0 des capitaux versés, 15 0/0 au Conseil d'administration et 15 0/0 à répartir entre les agents de la Société résidant hors de France. Le surplus ainsi réparti : 80 0/0 aux actions et 20 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le comte Hyacinthe Cagninacci, le général Jean-Paul Brieu, Henri Pensa, Joseph Pointet, André Samuel.

Commissaires : MM. le commandant Ratye, le baron Wolf de Flotow, Georges Cavalier, Joanny Pey. 1647

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES EN CHINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue d'Antin, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. libérées d'un quart.

Durée : 50 années, du 5 décembre 1913.

Objet : La recherche, l'étude de toutes opérations industrielles, commerciales, immobilières, et de toutes entreprises de travaux publics en Extrême-Orient, et plus particulièrement en Chine ; l'obtention de toutes concessions relatives à ces entreprises, la constitution de toutes sociétés relatives à ces opérations et entreprises ; l'apport ou la cession, sous toutes formes, à toutes personnes ou à toutes sociétés constituées ou à constituer des études relatives à ces opérations ou entreprises, et des travaux préparatoires effectués pour ces études, ainsi que des concessions ou conventions obtenues ou faites en vue de les réaliser ou de les mettre en valeur ; la participation sous quelque forme que ce soit, à toutes sociétés ayant pour objet de réaliser ou mettre en valeur toutes études, concessions ou conventions ; toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société ou utiles pour sa réalisation.

Acte constitutif : Reçu par Me Félix Delapalme, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve, 5 0/0 non cumulatif au capital versé et non amorti ; le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 à la disposition du Conseil d'administration pour la rémunération des membres de la direction ou agents supérieurs de la Société, 80 0/0 aux actions à titre de complément de dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Chabert, E. Heurteau, O. Homberg, F. Mallet, D. Pérouse.

Commissaires : MM. G. Gouilly, L. Kass. 1648

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE AFRICAINE

Siège social : 35, *rue d'Anjou, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs.

Durée : 25 années.

Objet : Graines oléagineuses.

Acte constitutif : Reçu chez Me Jacques Bossuet, notaire à Bordeaux.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du second semestre.

Répartition des bénéfices : Réserve légale, 5 0/0 ; fonds de réserve, 5 0/0 ; intérêt aux actions, 8 0/0. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil de direction et le solde conformément à la convention avec l'Etat en date du 11 septembre 1917.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Philippe Delmas.

Administrateurs : MM. Henri Doyen, Henri Dufay, Eugène Mathon, Paul Maurel, Fernand Philippart, Léon Prom, Emile Rastoin, Bruno Roberty, Emilien Rocca.

Secrétaire général : M. Charles Paulin, 35, rue d'Anjou. 1649

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MAROCAINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue d'Argenteuil, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 8,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années, du 24 octobre 1913.

Objet : Toutes opérations commerciales et industrielles en Afrique et spécialement au Maroc et sur la côte occidentale ; la création et l'exploitation de tous établissements frigorifiques, de toutes usines de production et de distribution électrique.

Acte constitutif : Reçu par Me Bossy, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des porteurs de dix actions au moins, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties ; le surplus : 15 0/0 au Conseil, 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Schwob, J. Delpech, P.-E.-F. Henry, H. Buhot, H. Estier, R. Gompel, M. Katz.

Commissaires : MM. F.-M.-A.-R. Main, A.-E. Gotchaux. 1650

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX AU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 137, *boulevard Voltaire, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million, divisé en 10,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 3,000.
Durée : 50 années, du 17 décembre 1913.
Objet : Toutes opérations de travaux publics, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France et dans ses colonies, et plus particulièrement au Maroc.
Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions ; sur le solde, 10 0/0 au Conseil ; sur le surplus, l'Assemblée générale pourra créer un fonds de réserve ; sur le dernier solde : 67 0/0 aux actions, 33 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Brice, L. Dreyfus-Sée, Ansko Gerben Lamminga, C. Quinefault, R. Waldeck-Rousseau, Le Roy-Dupré, de Marchena, Pichard, Pézieux, Perchot. 1651

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE

CONSTRUCTIONS DÉMONTABLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue Halévy, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 100 actions de 500 fr.
Parts de fondateur : 300 (Société civile de porteurs de parts).
Durée : 50 années, du 1er septembre 1913.
Objet : Toutes opérations industrielles, commerciales et minières au Maroc, notamment celles relatives aux constructions démontables.
Acte constitutif : Reçu par Me Courcier, notaire à Paris.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice. composée de tous les actionnaires.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil d'administration, 50 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P.-G. Gautier, O. de Noville, J. Férand.
Commissaire : M. Grattepaire. 1652

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE GAZ COMPRIMÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 48, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 100 fr.
Durée : 50 années.
Objet : La liquéfaction des gaz, production industrielle du froid, de l'air liquide et de l'oxygène.
Acte constitutif : Reçu par Me Moreau, notaire à Paris, le 22 avril 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice les porteurs d'au moins dix actions.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve légale, 5 0/0 aux actions, 10 0/0 au Conseil. Le solde est réparti entre les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jullien, Deschars, Chapuis, Cornut, Lefebvre Dibon, Stockhammer.
Commissaire : M. Delcroix. 1653

UNION FINANCIÈRE POUR LA CONSTRUCTION AU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 32, *rue Caumartin, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 1,000 actions de 250 fr. dont 200 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Berton.
Durée : 50 années, du 2 février 1914.
Objet : En tous pays mais spécialement au Maroc et dans l'Afrique du Nord, toutes opérations financières, concernant spécialement l'industrie et la construction.
Acte constitutif : Reçu par Me Thion de la Chaume, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Composée de tous les porteurs de dix actions.
Répartition des bénéfices : Sauf décision contraire de l'Assemblée générale les affectant à un fonds d'amortissement des actions : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé et non amorti ; le solde : 10 0/0 au Conseil, et 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le vicomte Joseph de Nantois, Claude Krantz, A. Berton.
Commissaire : M. Jules Benard.
1654

CHAPITRE XXXI

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

ABEILLE
DU RAVITAILLEMENT CIVIL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 47, *avenue de l'Opéra, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent quarante et un mille trois cent soixante-quinze francs, divisé en 5,655 actions de 25 fr. chacune.

Durée : Illimitée, à partir du 1er mai 1917.

Objet : La Société achète en gros, reçoit en dépôt provisoire et manutentionne tous produits, objets et marchandises qu'elle revend à ses associés participants et autres, suivant le cours du jour ou à des prix arrêtés par le Conseil d'administration.

Acte constitutif : Reçu par Me Legay, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, la somme que l'Assemblée jugerait nécessaire pour constituer une réserve supplémentaire ; l'excédent des bénéfices est réparti : 70 0/0 à tous les associés, 30 0/0 aux membres participants.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Piquet, Collonge, Brossette, Monniez, Lévy, Croizé, Bertrand, Pierronne, Ardent de Masjambost, de Fels, Visinet, Bohren, Theuriau, Schneider, Coumat, Pfister, Prat, Monod, Veslot, Mmes Pouteau, Steward.

Commissaires : MM. Cornuel, Cauzard, Delmas, Pigeonneau, Souchon et Mme Rémy.

1655

ATELIERS
GOUTTE-D'OR-CHAPELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *rue Ordener, Paris.*

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Coopérative de travail du vêtement.

1656

GROUPE DE L'ALIMENTATION
DU PERSONNEL
DES USINES DE GUERRE
DES DÉPARTEMENTS DU RHONE, DE L'AIN

(Groupement n° 17 B.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 83, *avenue Leclerc, Lyon.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions d'espèces de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : En France, aux colonies, dans les pays de protectorat et à l'étranger, sous réserve que pendant toute la durée des hostilités ces opérations devront intéresser directement le personnel des usines de guerre : la fabrication, la production, la transformation et la préparation de tous produits alimentaires, denrées et matières de consommation ; tous articles et fournitures d'habillement, de ménage et autres objets du domaine domestique.

Acte constitutif : Reçu par Me Giroud, notaire à Lyon, le 29 septembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice et composée de tous les actionnaires propriétaires ou mandataires d'au moins cinq actions.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions un premier dividende de 2 0/0 sur le capital versé et non amorti. Le solde pour le Conseil d'administration pour divers fonds.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Baverey, Ed. Gillet, Grillet, Lévi, Rolatel.
Commissaires : MM. Moulin, Adenot.
1656 *bis*

GROUPEMENT CHARBONNIÈR COOPÉRATIF DE L'ALIMENTATION EN GROS

(Société de Gestion et de Contrôle)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue de Palestro, Paris.*

Capital : Cent soixante-dix mille francs.
Durée : 30 ans. 1657

LA COOPÉRATION IMMOBILIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *rue de la Banque, Paris.*

NOTICE

Capital : Initial, trente mille francs ; actuellement, deux cent trente mille francs.
Durée : 99 années.
Objet : Toutes opérations immobilières.
Acte constitutif : Déposé le 18 novembre 1913 chez Me Maciet, notaire à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. René Leseur,
Vice-Président : M. Frédéric Ouzaneau.
Secrétaire : M. Edmond Supper.
Membres : MM. E. François, J. Rolland, L. Billet.
Directeur : M. H. Lacroix. 1658

L'IDÉALE

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Siège social : 111, *rue Michel-Bizot, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent quarante mille huit cents francs, divisé en 1,048 actions de 100 fr.
Durée : 40 années, du 23 mai 1914.
Objet : L'acquisition, la construction, la location d'habitations salubres et à bon marché ainsi que de leurs annexes, telles que bains, lavoirs, etc.
Acte constitutif : Reçu par Me Barrillot, notaire à Paris.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, les dividendes étant limités à 4 0/0.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Thiébaut, L.-J. Pech, A.-V. Reboussin, L.-E. Delespierre.
Commissaires : MM. Macler, Tremblay.
1658 *bis*

RESTAURANT COOPÉRATIF DES EMPLOYÉS DE LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue d'Antin, Paris.*

NOTICE

Capital : Variable, fixé à trois mille cinq cents francs, divisé en 140 actions, de 25 fr.
Durée : 99 années.
Acte constitutif : Reçu par Me Bossy, notaire, 9, rue des Pyramides, Paris.
Répartition des bénéfices : 10 0/0 à la réserve légale, 95 0/0 aux sociétaires, 2 parts 1/2 au fonds de développement, 2 parts 1/2 au personnel à titre de gratification.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ruegg, P. Chauvin, Guerpillon, Sainte-Anne, Morine, Abadie, P. Poillot, Renonciat, Bertaut ; Mlles Poillot, Clément, Lenoir, Rabin, Lurier, Lecuir.
Commissaires : MM. Houlbert, Duval.
Suppléants : M. Kairis, Mlle Lambert.
1659

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DES ÉTABLISSEMENTS BERGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, *rue de la Salpêtrière, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent quarante-sept mille francs, divisé en actions de 100 fr.
Durée : 50 années.
Acte constitutif : Me B. Taillet, notaire à Paris, le 21 août 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 3 0/0 aux actions, 6 0/0 aux actions;

le solde : 10 0/0 pour un fonds de prévoyance, 5 0/0 à la disposition du Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Biclet, P. Laurillon, A. Garnier, A. Jacquin, J. Seve, A. Ozouf, H. Lobut, F. Benoit, J. Abadie, M. Delcourt, P. Sivel, V. Chatellun. 1660

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION DES ÉTABLISSEMENTS BERLIET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 239, *avenue Berthelot, Lyon.*

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 500 actions de 50 fr. chacune.

Durée : A partir du 20 juin 1917, jusqu'au 31 mars 1947.

Objet : Toutes opérations sur produits, denrées et objets se rapportant à l'alimentation, au chauffage et à l'habillement, pour les membres de la Société afin de leur faciliter l'achat dans les meilleures conditions possibles.

Acte constitutif : Reçu par Me Giroud, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, le surplus à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bourcier, Gay, Gory, Grunal, Imbert, Meaut, Pecot, Peyret, Sedeillan. 1661

SOCIÉTÉ COOPERATIVE DE CONSOMMATION DU PERSONNEL DU CRÉDIT LYONNAIS

Siège social : 18, *rue de la République, Lyon.*

NOTICE

Capital variable : Onze mille deux cents francs.

Durée : 99 ans, à partir du 25 juin 1917.

Acte constitutif : Reçu par Me Curis, notaire à Lyon.

Assemblée générale : Une fois par an.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 15 0/0 à une réserve de prévoyance ; 75 0/0 ou le surplus seront répartis comme suit : 4 0/0 d'intérêt aux actions, le reste au prorata de la consommation de chaque actionnaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Balmont, Bugg, Chaveyron, Collette, Crollard, David, Dubié, Faisant Faroud, Fugier, Luquet, Vautaret. 1662

SOCIETE COOPÉRATIVE D'ENTREPRENEURS

SOCIÉTÉ ANONYME

A PERSONNEL ET A CAPITAL VARIABLES

Siège social : 125, *boulevard Bessières, Paris.*

NOTICE

Capital : Le capital social est variable et fixé actuellement à deux cent mille francs. Il est divisé en 2,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations de nature à faciliter les entreprises de ses sociétaires, bâtiments et travaux publics, notamment dans les régions envahies. La Société a également comme objet de servir d'intermédiaire entre l'Etat français et ses associés pour la réalisation de toutes indemnités qui lui seraient accordées par suite de la guerre.

Acte constitutif : Reçu par Me Lefebvre, notaire à Paris, le 16 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblées générales : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Peut assister à l'Assemblée tout actionnaire inscrit depuis cinq jours au moins sur les registres de la Société.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve, somme nécessaire pour payer aux actions à titre de premier dividende 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Sur le surplus : 1° 10 0/0 pour le Conseil d'administration, 2° 15 0/0 attribués à la direction et au personnel, 3° une somme affectée à tout fonds de réserve et de prévoyance. Le solde est réparti : 50 0/0 à tous les sociétaires proportionnellement au nombre de leurs actions, 50 0/0 à la disposition du Conseil d'administration pour être distribués aux sociétaires proportionnellement à l'importance des bénéfices qui seront advenus à la Société par leur entremise.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Rouzé (Paul), entrepreneur à Lille.

Vice-présidents : M. Deloffre (Auguste), inieur-constructeur au Cateau ; M. Van Peteghem (Albert), fabricant de meubles à Sock et à Lille.

Administrateur délégué : M. Oranie L'Host (Roger), entrepreneur de travaux publics à Lille.

Membres : MM. Collin (Louis), entrepreneur à Lille ; Degallaix (Léon), entrepreneur à Roubaix ; Delaplanche (Gaëtan), ingénieur-constructeur à Lille ; Delcourt (Jean), fabricant de tuiles et briques à Waten et à Lille ; Dumon (Pierre), négociant en bois à Lille ; Meurisse Paul, négociant à Lille.

Commissaires : MM. Derkenne (Léon) et Van Elslandt (Amédée), docteurs en droit. 1663

CHAPITRE XXXII

SOCIÉTÉS D'ÉTUDES

ALLIANCE INDUSTRIELLE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue Anatole-de-la-Forge, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : L'utilisation des moyens de production des usines et ateliers de guerre, plus particulièrement des usines et ateliers s'occupant d'aéronautique, dès que leurs travaux actuels seront réduits ou arrêtés, et ceci notamment dans le but de concourir à la reconstitution des régions ayant souffert de la guerre.

Acte constitutif : Déposé chez Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 2° la somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées, 3° 10 0/0 du surplus au Conseil d'administration, 4° la somme que l'Assemblée générale décidera d'affecter à des fonds de prévoyance. Le solde sera réparti : 85 0/0 aux actions, 15 0/0 aux parts de fondateur.

1664

BANQUE COLONIALE D'ÉTUDES ET D'ENTREPRISES MUTUELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue de Mogador, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr .

Durée : 30 années, du 12 mai 1914.

Objet : L'étude et la préparation de toutes entreprises agricoles, industrielles, commerciales et financières en tous pays, mais notamment aux colonies françaises et pays de protectorat.

Acte constitutif : Reçu par Me Courcier, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 15 0/0 au Conseil, 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Colomer, Demoinet, Fossat, Georges Froment-Guieysse, Gallais, Gallot, Marcel Guieysse, Max, Picot.

Commissaires : MM. G. Béolet, A. Vergnes.

1665

COMITÉ D'ÉTUDES POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 66, *rue Caumartin, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. entièrement libérées.

Durée : 20 années du 2 décembre 1913.

Objet : Etudier toutes affaires ; rechercher des capitaux ; concourir à l'extension, à la réorganisation ou à la transformation desdites affaires par voie de constitution en sociétés anonymes, en sociétés en commandite par actions, de création d'obligations de fusion ou par tout autre moyen. La Société s'interdit toute acquisition de valeurs pour son propre compte à titre définitif. Toutefois, elle peut, en qualité d'intermédiaire, prêter son concours à toutes opérations financières.

Acte constitutif : Reçu par Me Aron, notaire à Paris, le 26 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 d'intérêts comme premier dividende aux actionnaires, rémunération allouée aux membres de la Commission de patronage.Sur le solde, 20 0/0 au Conseil d'ad-

ministration, les sommes pour la création de réserve spéciale, etc., et le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Barbas, Beauvalet, Hesse, Ménétrier, Mouilban, Porte, Tellière.
Commissaires : MM. Carré et Charrier.
1666

COMPAGNIE GÉNÉRALE HELLÉNIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, *boulevard Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Sept cent mille francs, divisé en 140 actions de 5,000 francs chacune, toutes à souscrire et payables en numéraire.
Durée : 99 années.
Objet : L'étude, la réalisation de toutes affaires industrielles, agricoles, minières, maritimes, commerciales et autres ; le développement des relations de l'industrie nationale et particulièrement des fondateurs de la présente Société avec la Grèce.
Acte constitutif : Reçu par Me Fay, notaire à Paris, le 27 juin 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, le reste à la disposition de l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Vergnes, Saurel, Rebuffel, Pétin, Laurent, Kestener, Grandjean, Estier, Brizon, Aubin.
Commissaires : MM. Rivaux et Jacmart.
1667

COMPTOIRS GÉNÉRAUX ÉCONOMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 102, *rue de Paris, Ivry.*

NOTICE

Capital : Cent vingt mille francs, divisé en 240 actions de 500 fr.
Durée : 99 années.
Objet : Rechercher et appliquer les moyens propres à rendre la vie bon marché au personnel des établissements de la Compagnie générale d'électricité, ainsi qu'à ceux de ses filiales ; fournir à ses associés et adhérents des marchandises de bonne qualité dans des conditions avantageuses ; à cet effet, livrer, acheter, vendre tous biens meubles et immeubles, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières.
Acte constitutif : Reçu par Me Lansquet, notaire à Paris, le 8 novembre 1917.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Assemblée générale : Sur convocation du Conseil d'administration.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 3 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Dufour, E. Richon, A. Daugère, M. Monmalson, E. Fauvel, R. Picquefeu.
1668

CONSORTIUM SAVON FRÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue de la République, Marseille.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 30 ans.
Objet : Etudes et exploitations commerciales et industrielles.
1669

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉTUDES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 32, *boulevard de la Saussaie, Neuilly-sur-Seine.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans.
1670

ENTREPRISES GÉNÉRALES D'ÉTUDES

SOCIÉTÉ ANONYME
A CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES

Siège social : 12, *rue Chauveau-Lagarde, Paris.*

NOTICE

Capital : Initial : cent mille francs ; actuel : trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 60 années, à dater du 4 août 1917.
Objet : Etudes techniques, navales, industrielles, commerciales, coloniales, agricoles, financières.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 3 août 1917.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires ou mandataires propriétaires de titres libérés des versements exigés.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions ; sur le solde, 15 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 au personnel et 75 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Dix actions de garantie par administrateur.
Président : Docteur Bruard-Chateau.
Membres : MM. Lucien Labbée et Gaston de Parlier.
Directeur général : M. Charles-Auguste Roux.
Commissaire des comptes : M. Jean Pottier.
1671

ÉTABLISSEMENT SPÉCIAL AUX SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 86, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr., dont 1,300 d'apport entièrement libérées dites ordinaires ou de deuxième rang attribuées à M. Maurin.
Durée : 30 années, du 7 mars 1914.
Objet : L'étude de toutes affaires industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières ; l'exploitation de l' « Etablissement spécial aux Sociétés », destiné à mettre à la portée des fondateurs, promoteurs, administrateurs et gérants de sociétés, des groupements et comités techniques d'ingénieurs, d'industriels, de commerçants, de jurisconsultes, d'experts-comptables, de capitalistes, susceptibles d'apporter le concours de leur expérience et de leurs capitaux, les locaux pour la domiciliation des sociétés et la tenue des Assemblées générales.
Acte constitutif : Reçu chez Me Josset, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 7 0/0 d'intérêt cumulatif aux actions privilégiées sur le capital versé, 7 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions ordinaires sru le capital versé. L'excédent : 15 0/0 au Conseil, 15 0/0 au personnel, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H.-E. Brustlein, G. Dhorne, Th. Marty, F. Maurin.
Commissaire : M. E. Mazure. 1672

ÉTUDES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue Bonne-Louise, Nantes.*

Capital : Vingt mille francs.
Durée : 20 ans. 1673

ÉTUDES DES ENTREPRISES FRANÇAISES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Lamennais, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 30 ans. 1674

FRANCE-ÉTATS-UNIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31, *rue Lafayette, Paris.*

NOTICE

Capital social : Deux cent mille francs, divisé en 40 actions de 5,000 fr. chacune.
Durée : 50 ans, à partir de sa constitution définitive.
Objet : L'étude et la réalisation, soit pour elle-même, soit pour le compte de tous tiers ou en participation, de toutes affaires en vue du développement du commerce et des intérêts de la France, de ses colonies et pays de protectorat avec les Etats-Unis d'Amérique ; l'exploitation, la cession, l'apport en société ou l'affermage de tout ou partie de l'actif social, et généralement toutes opérations pouvant être jugées utiles à l'objet de la Société.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Acte constitutif : Reçu chez Me Panhard, notaire à Paris.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; toutes sommes que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, jugera utiles d'affecter à la constitution de réserves extraordinaires, somme nécessaire pour servir aux actionnaires 6 0/0 à titre de premier dividende. Le surplus sera réparti ainsi : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le baron de Neuflize, Marcel Bloch, René Boudon, Gabriel Brizon, Pierre Chabert, Jean Dal Piaz, Charles Dumont, Daniel Guestier, André Lebon, Bercy Peixotto, Eugène Pergeline, Benjamin Rossier, Jules Siegfried.
Commissaires : Il en a été nommé deux, mais sans désignation de personnes.
1675

LABORATOIRE-USINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, *rue de l'Arcade, Paris*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1676

LA COLLABORATION INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, rue Blanche, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Société d'études et d'entreprises. 1677

LA SYNTHÈSE ORGANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56 bis, rue de Châteaudun, Paris.

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 75 ans. 1678

LE FROID ALIMENTAIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 57, Chaussée d'Antin, Paris.

Capital : Soixante mille francs.
Durée : 50 ans. 1679

L'OMNIUN COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 13, rue Fondary, Paris.

Capital : Mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Travaux de comptabilité, contentieux civil et commercial. 1680

SOCIÉTÉ DES LABORATOIRES DE STOECKLIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, passage Jean-Nicot, Paris.

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 1,000 actions de 25 fr. chacune, dont 368 attribuées à M. de Stœcklin.
Durée : 30 années.
Objet : Développer et exploiter commercialement et industriellement un laboratoire de recherches industrielles et scientifiques et une usine de produits chimiques et d'entreprendre toutes opérations financières se rattachant à cet objet.
Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 20 janvier 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus : à M. de Stœcklin, 20 0/0. Le solde : 5 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts de fondateur, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Douchemont, G. Manuel, H. Perré, Ch. Pacquement, E. de Stœcklin. 1681

SOCIÉTÉ DES PAYS ORIENTAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 68, rue Caumartin, Paris.

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 1,600 actions de 250 fr. chacune, à souscrire en numéraire.
Durée : 50 années.
Objet : Recherche et préparation de toutes affaires industrielles, commerciales, minières, agricoles, mobilières et immobilières en tous pays, principalement dans tous les pays de l'Europe orientale et du Levant.
Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 10 juillet 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 au capital dont ces actions sont libérées et non amorties. Sur le reliquat, il sera attribué 12 0/0 pour le Conseil qui en fait la répartition entre ses membres. Le solde définitif ainsi distribué : 70 0/0 à toutes les actions et 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Robert de Boisfleury, Paul Boyer, Louis Guérin, Jacques Hébert, Gustave Jaunez des Mares, Alexis Massenet, Alfred Massenet, marquis de Montaigu, Octave Noël, comte d'Ormesson, Fernand Périer, Berthold Storfer, Georges Vinant. 1682

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 97, rue Saint-Lazare, Paris.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1683

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES COLORANTS SOLIDES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 76, *boulevard Barbès, Paris.*

Capital : Cent vingt mille francs
Durée : 99 ans. 1684

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE L'OUEST

LE FINISTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Saint-François, Quimper.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 40 actions de 2,500 fr.
Durée : 50 années.
Objet : La recherche et l'étude de toutes affaires minières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières intéressant la Bretagne et de nature à mettre en valeur les ressources de cette région.
Acte constitutif : Reçu le 23 mai 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice et composée de tous les actionnaires.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 20 0/0 au Conseil d'administration et 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Alavoine, Allignol, Bastit, Bonduelle, Buisson, Fresnel.
Commissaire : M. Legrand.

1685

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE COMMERCE AU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue Tronchet, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 25,000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 12,500 entièrement libérées ont été attribuées à la liquidation de la Société d'études et de commerce au Maroc en représentation de ses apports. Les 12,500 de surplus seront souscrites et payables en numéraire.
Durée : 99 années.
Objet : Création et exploitation au Maroc d'établissements commerciaux, industriels ; achat, prise à bail, vente et échange de tous biens meubles et immeubles pouvant être utiles à la réalisation du but poursuivi par la société.
Acte constitutif : Reçu par Me Bourdel, notaire à Paris, le 26 mai 1914.
Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actions 5 0/0 sur les sommes dont elles seront libérées et non amorties. Sur le surplus : 15 0/0 sont attribués aux porteurs de parts bénéficiaires, 15 0/0 au Conseil d'administration et 70 0/0 qui seront répartis entre toutes les actions amorties ou non amorties.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jules Borel, René Brouillet, Jean Delpech, Henri Estier, Adolphe Estier, François Estier, Léon Ghion, Constant Lecat, Charles Martin, Ernest Roume, Joseph Vigne.
Commissaires : MM. A.-L. Léonis et Paul Chuilon. 1686

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE CONSTRUCTIONS MÉTALLURGIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue d'Edimbourg, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million divisé en 2,000 actions de 500 fr.
Durée : 50 années.
Objet : Tant en France qu'à l'étranger, l'étude, l'établissement des plans et devis, la construction et l'installation de tous établissements, usines et matériel métallurgiques, mécaniques, électriques ou hydrauliques.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 27 octobre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivront la clôture de l'exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Boyer, de Loisy, Pétin, Stein, Trasenster.
Commissaires : MM. Berteaux et Chavanes.

1687

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'ENTREPRISES DU NORD ET DE L'EST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 107, *boulevard Magenta, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 1888

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *rue de la Bienfaisance, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.

Durée : 99 années, du 29 février 1914.

Objet : La recherche, l'étude, l'acquisition, la création, la gérance, le contrôle de toutes entreprises françaises ou étrangères, commerciales, industrielles, financières, agricoles, minières ou de travaux publics ; l'obtention de toutes concessions, la formation de toutes Sociétés ayant pour but la mise en exploitation desdites entreprises ; la participation à toutes autres affaires ayant le même objet, d'émission d'actions ou autres titres ; la négociation de toutes valeurs.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 27 février 1913.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions, 10 0/0 au Conseil ; le solde : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Jean Barbier, administrateur. 1689

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET PRODUITS CHIMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39, *rue Cambon, Paris*

Capital : Deux millions cinq cent mille francs.

Durée : 9 ans. 1690

SOCIÉTE D'ÉTUDES FINANCIÈRES ET INDUSTRIELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue de la Pépinière, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs

Durée : 50 ans. 1691

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 69, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 1,500 actions de 1,000 fr. chacune, toutes à souscrire et payables en numéraire.

Durée : 25 années.

Objet : Création, acquisition et exploitation de toutes entreprises agricoles, industrielles et commerciales en France, dans les colonies ou à l'étranger.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 27 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du mois d'avril.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Le solde réparti ainsi : 15 0/0 au Conseil, 50 0/0 aux actionnaires et 35 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Théodore Rodocanachi, Henry Grawitz, Emile Lambert, Ermond Prouvost-Eloy, Louis Mercier, Hippolyte Worms, Robert Prouvost, Georges Dubar, Georges Delebart.

Commissaire : M. Alfred Poissonnier.

Commissaire suppléant : M. Jean Doria. 1692

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES JOUFFRET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, *rue de Bruxelles, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 300 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : Du 9 février 1914 au 31 juillet 1917.

Objet : Continuation des études poursuivies par M. Jouffret sur les moteurs, notamment sur le moteur d'aviation Rossel-Peugeot perfectionné par M. Jouffret et tous autres moteurs ; exploitation en France et à l'étranger de tous brevets apportés par M. Jouffret ; constitution éventuelle d'une société devant exploiter ces moteurs.

Acte constitutif : Reçu par Me Giroud, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er août au 31 juillet.

Répartition des bénéfices : Les bénéfices seront répartis d'exercice en exercice jusqu'à la liquidation, 10 0/0 au Conseil et 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Rateau.

Secrétaire du Conseil : M. François Graumont.

Administrateurs : MM. Rolland, G. Garros, François Graumont 1693

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES POUR L'IMPORTATION, L'ENTREPOSAGE ET LA DISTRIBUTION EN VRAC DES PÉTROLES ET DÉRIVÉS AU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *rue de Pétrograd*, *Paris.*

Capital : Soixante mille francs.
Durée : 10 ans. 1694

SOCIÉTE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES, ÉCONOMIQUES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *avenue des Champs-Elysées*, *Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1695

SOCIÉTÉ D'EXPANSION FRANÇAISE EN EXTRÊME-ORIENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue des Italiens*, *Paris.*

NOTICE

Capital social : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 25 ans.

Objet : L'étude de l'extension des relations entre la France et l'Indo-Chine et l'Extrême-Orient, et des moyens propres à exercer le développement ou la création de toutes entreprises industrielles, commerciales, maritimes, fluviales, minières et agricoles dans ce même pays ; l'étude de toutes entreprises se rapportant à l'objet ci-dessus ; l'exploitation ou en participation de celles de ces entreprises reconnues intéressantes, et de façon générale toutes opérations de toute nature, mobilières ou immobilières, industrielles, financières et commerciales se rattachant directement à l'objet ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu chez Me Garcet, notaire à Villeneuve-Saint-Georges, le 6 août 1917.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; le solde sera réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, le reste aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Société cotonnière du Tonkin, Société des Distilleries de l'Indo-Chine, Société des Eaux et Electricité d'Indo-Chine, Société minière du Tonkin, M. Paul Simoni, ancien résident supérieur au Tonkin ; l'Union Commerciale Indo-Chinoise, Banque industrielle de Chine, M. Joseph Bedat, Compagnie de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient.

Commissaire : M. Georges Vigne.
Suppléant : M. Charrier. 1696

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE PRODUITS FRANÇAIS ET D'OUTRE-MER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *place de la République*, *Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr., dont 85 entièrement libérées attribuées à MM. Bernard, Richl.

Durée : 75 années.

Objet : Exploitation de tous les travaux, études, recherches, procédés, que MM. Bernard et Richl ont pu faire jusqu'à ce jour dans l'ordre minéralogique et végétal ; acquisition ou prise à bail, affermage ou location de tous terrains ou immeubles.

Acte constitutif : Reçu par Me Bernard, notaire à Mantes, le 16 août 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale ; le Conseil a tous les pouvoirs pour gérer et administrer les fonds de réserve et de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. S.-M. Meyer, G.-L.-D. Cordier, L.-G.-F. Bernard.

Commissaire : M. G.-H.-A. Cordier.

1697

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 51, *rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.*

NOTICE

Capital social : Le capital social est fixé à dix mille francs. Il est divisé en 100 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : La Société a pour objet, en France, dans ses colonies, dans tous pays de protectorat et à l'étranger, le contrôle, la revision et l'établissement de tous comptes, inventaires, bilans et comptabilités ; l'organisation de tous établissements, maisons et sociétés ; l'étude et la rédaction de tous contrats et rapports ; la constitution, la réorganisation, la liquidation de toutes affaires et sociétés ; le mandat ou la fonction de fidéicommissaire, d'administrateur de biens, de commissaire aux apports, de commissaire aux acomptes, d'agent financier, de représentant responsable, de secrétaire, d'arbitre, etc., etc. ; la représentation et la défense de tous intérêts et droits individuels et collectifs ; la représentation à toutes réunions et assemblées ; la conclusion de toutes transactions ; l'émission de tous certificats ou récépissés de dépôt, ainsi que tous certificats de sincérité d'origine, et en général la réalisation de toutes opérations nécessitées par l'accomplissement des mandats et fonctions ci-dessus définis ; ces mandats et fonctions pourront être également remplis pour le compte d'Etats, tribunaux et administration publique.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bentz-Audeoud, Labat, Letrône, Vittini.

Commissaires : MM. Roman et Leresche.

1698

SOCIÉTÉ RRANÇAISE DE PROTHÈSE SCIENTIFIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31, *boulevard de Belleville, Paris.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 30 ans. 1699

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LE MANIEMENT MÉCANIQUE DES COURROIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *rue Richer, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr., dont 1,000 d'apport entièrement libérées attribuées à M. G. Lévy. Parts de fondateur : 4,000 (Société civille des porteurs de parts).

Durée : 30 années, du 28 avril 1914.

Objet : L'exploitation des brevets Béraud, Béraud-Hallot, Hallot et Gabriel Lévy, concernant les changements de vitesse pour cônes à gradins ; des monte-courroies, des passe-courroies, des pousse-courroies et en général de tous appareils similaires.

Acte constitutif : Reçu par Me Revel, notaire à Paris, le 20 avril 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions ; sur le surplus, 10 0/0 au Conseil. Le solde : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gabriel Lévy, dit L. Gabriel, et Georges Lévy.

Commissaire : M. Vérieux. 1700

SOCIÉTÉ FRANCO-CANADIENNE D'ÉTUDES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue de la Pépinière, Paris.*

Capital : Cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 1701

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DU GÉNÉRATEUR NÉO-ÉLECTRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11 *et* 13, *rue de Belzunce, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 100 fr. chacune, dont 2,000 attribuées à M. Pernot en rémunération de

ses apports et 2,000 à souscrire et à libérer en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Poursuite et achèvement des études relatives au procédé faisant l'objet de l'invention ci-après ; prise de tous brevets et additions de brevets français ou étrangers pris ou à prendre à raison de cette invention ; toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières.

Acte constitutif : Reçu par Me Poisson, notaire à Paris, le 27 mai 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus, il est prélevé : 10 0/0 pour le Conseil, qui en fera la répartition entre ses membres, sommes à affecter à la création de réserves spéciales. Le solde ainsi réparti : 50 0/0 aux actions et 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Armand-D. Riviéri, Edgard-Louis Bornand, Georges Grison, Arthur Verdier-Davioud, fondé de pouvoirs de M. le comte Pillet-Will ; Lucien Ferté, Léon Pernot.

1703

SOCIÉTÉ POUR LE RELÈVEMENT DU PAYS MEUSIEN ET DE VERDUN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 43, *rue de Chaussée-d'Antin, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent quatre-vingt-cinq mille francs, divisé en 250 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 25 ans.

Objet : Etudier la création et le fonctionnement de toutes organisations pouvant contribuer à la reconstitution des régions dévastées par la guerre, et spécialement du pays meusien et de Verdun.

Acte constitutif : Suivant acte reçu par Me Philippot, notaire à Paris, le 24 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : MM. les actionnaires se réunissent chaque année dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Braquier, Boudaux, Péquart, de la Ruelle, Marlauge, Bettinger, Champagne, Chenevier.

Commissaires : MM. Gabriel et Watrin.

1704

UNION DES SINISTRÉS ET CONTRIBUABLES DE L'AISNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 72, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. chacune et libérées du quart.

Durée : 30 années.

Objet : Fournir, moyennant une juste rémunération, aux victimes de la guerre et aux contribuables français, principalement dans le département de l'Aisne, les renseignements et aides nécessaires à l'exercice de leurs droits.

Assemblée générale : Dans le courant du premier trimestre.

Fondateurs : MM. Henry Mariolle, Delagarde, Fortuné Dubois.

1705

UNION DES SINISTRÉS ET DES CONTRIBUABLES DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Fournir moyennant une rémunération modérée aux victimes de la guerre et aux contribuables, principalement dans le département du Nord, les renseignements et l'aide nécessaires à l'exercice de leurs droits et actions et à la défense de leurs intérêts particuliers et professionnels.

Acte constitutif : Reçu par Me Durand des Aulnois, notaire à Paris, le 20 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier trimestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la formation du fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bernot, Brabant, Dewavrin.

Commissaires : MM. Rouzé, Debouvry.

1706

CHAPITRE XXXIII

SUCRERIES, RAFFINERIES

LIBERTY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *boulevard Pons, Marseille.*

Capital : Cent vingt mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Raffinerie moderne d'huiles industrielles et de corps gras.

1706 *bis*

SOCIÉTÉ CENTRALE DE RAFFINAGE D'HUILE DE VASELINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 88, *avenue Parmentier, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans.

1707

FABRIQUE DE CHOCOLAT

Louis ROUS

à PRADES (Pyrénées-Orientales) **FRANCE**

SPÉCIALITÉ DE CHOCOLATS FINS
au lait, aux noisettes, etc.

CHOCOLATS AVEC PARFUMS
vanille, canelle, etc., et chocolats sans parfums

Fabrique *hydraulique* pouvant défier toute concurrence pour

la **QUALITÉ** et le **BON MARCHÉ**

Marques : ***Ganigou*** et ***Louis Rous.***

toutes marques personnelles à l'acheteur

CHAPITRE XXXIV

THÉATRES, CONCERTS, ATTRACTIONS DIVERSES

CINÉMA SAN CLAUDIEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, rue Voltaire, Saint-Claude

NOTICE

Capital : Cinquante-six mille francs, divisé en 112 actions de 500 fr

Durée : 50 années.

Objet : Acquisition d'un terrain sis en la ville de Saint-Claude, édification sur ce terrain d'une salle de spectacle, acquisition d'un fonds de commerce ou d'entreprise cinématographique et autres spectacles.

Acte constitutif : Reçu par Me L. Guêpe, notaire à Saint-Claude, le 10 mai 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Benque, Reymond.
Commissaire : M. X. Rendu. 1708

L'ALHAMBRA LILLOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, boulevard Montmartre, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent cinquante mille francs, divisé en 3,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 60 années.

Objet : La création et l'exploitation de cinémas, brasseries, cafés-concerts et autres attractions, et notamment d'un établissement actuellement en voie d'installation à Lille, rue Faidherbe, 6 et 8, et rue de Paris, 21, et qui sera dénommé « l'Alhambra Lillois ».

Acte constitutif : Reçu par Me Ducrocq, notaire à Lille, le 1er mai 1914.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, une somme suffisante pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont les actions seront libérées. Ce prélèvement opéré, le surplus des bénéfices reviendra à concurrence d'une somme égale à 15 0/0 de la totalité des bénéfices au Conseil d'administration, et le solde desdits bénéfices appartiendra pour 50 0/0 aux porteurs de parts de fondateur et 50 0/0 aux actionnaires à titre de dividende complémentaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Edmond Benoit-Lévy, Charles Guernieri, Gaston Hermand, Joseph de Saint-Mesmin, Jules Decaux, Antoine Jauffret.

Commissaire des comptes : M. François Verne. 1709

LA LUNE ROUSSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, *rue Pigalle, Paris.*

Capital : Cent vingt mille francs.
Durée : 30 ans. 1710

LES CHANSONS FILMÉES DE G. LORDIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *boulevard Saint-Denis, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr.

Durée : 20 ans.

Objet : La création de films cinématographiques d'après des chansons, des poèmes, des récits, des sketchs, des pièces de théâtre, etc.

Acte constitutif : Reçu par Me Cottenet, notaire à Paris, le 1er décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Levy dit Lordier, Benjamin Levy-Haas, Bernheim et Jules Benoit-Levy.

Commissaires : MM. Meignen et Oulman.

1711

SOCIÉTÉ ANONYME DU

THÉATRE LA POTINIÈRE

Siège social : 7, rue Louis-le-Grand. Paris.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 45 ans. 1712

SOCIÉTÉ DE

GOLF DE BEAUVALLON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Grimaud (Var).

NOTICE

Capital : Trente mille francs, divisé en 300 actions de 100 fr., dont 120 d'apport entièrement libérées attribuées à la Compagnie Hôtelière de Marseille et de la Riviera.

Durée : 25 années, du 17 février 1914.

Objet : La création sur le littoral du golfe de Saint-Tropez d'un centre d'attractions sportives, notamment l'installation d'un champ de jeu de golf sur des terrains sis dans les communes de Cogolin, Grimaud et Gassin (Var) ; la participation à tous événements sportifs de la région ; la formation de toutes attractions.

Acte constitutif : Reçu par Me Seguin, notaire à Cogolin (Var).

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre qui suit la clôture de l'exercice, composée des propriétaires de deux actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil. Le surplus affecté à l'amortissement des actions ; après amortissement, ce surplus sera versé aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis Otto, Jacques Jick, P. Bertrod.

Commissaires : MM. E. Turle, J. Alphonse.

1713

SOCIÉTÉ DES ATTRACTIONS DE LA RUE ÉDOUARD-VII

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue Edouard-VII, Paris.

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 3 ans.
Objet : Attractions diverses. 1714

SOCIÉTÉ DES

GRANDS SPECTACLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris.

Capital : Sept cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans. 1715

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE D'EXPLOITATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Siège social : 11, rue Gaillon, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune, dont 4,300 à souscrire et à libérer en numéraire et 700 actions d'apport attribuées à M. Florat.

Durée : 50 années.

Objet : Prise à bail de divers locaux sis à Paris, choisis par le Conseil d'administration ; construction sur l'emplacement de ces locaux de tous immeubles, et notamment des salles de spectacle ; exploitation de toutes industries cinématographiques et de toutes autres attractions, industries ou commerces.

Acte constitutif : Reçu par Me Bachelez, notaire à Paris, le 5 février 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme suffisante pour servir à toutes les actions 5 0/0 du capital dont elles sont libérées et non amorties et 10 0/0 du surplus à la disposition du Conseil pour gratifications au personnel, 10 0/0 aux administrateurs délégués ; les sommes que l'Assemblée jugera d'affecter à la création de réserves spéciales. Le solde ainsi réparti : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jean-Jacques Thiron, Eugène Florat, Armand Lozon.

Commissaire : M. Louis-Philippe Reichel.

822-823

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU PARK DES FOLLES-BUTTES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *avenue Mathurin-Moreau, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 13 années.

Objet : L'exploitation du Jardin d'Attractions établi à Paris, 40, avenue Mathurin-Moreau, sous le nom de « Folles Buttes », ainsi que du matériel, des appareils et agencements de toute nature qui s'y trouvent installés.

Acte constitutif : Déposé le 2 mai 1914 en l'étude de Me Bossy, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer la réserve légale ; 2° somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Sur ce qui restera après ces prélèvements, il sera attribué : 1° 75 0/0 aux actions comme dividende supplémentaire ; 2° 25 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Abel Boularan, dit Deval, Jean-Baptiste Derboven, Gabriel-Emile Frémont, Maurice Joffrin, Eugène Leblanc, Georges Leblanc, Louis Lebrun.

Commissaires des comptes : MM. Etienne Henry, Ernest Bernardeau.

1716

SOCIÉTÉ DU

THÉATRE MARIGNY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Au Théâtre Marigny (Champs-Elysées), Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation de l'établissement désigné sous le nom de « Théâtre Marigny » et de tous casinos, théâtres, cafés, restaurants pouvant en dépendre.

Acte constitutif : Reçu par M. Pierre Delapalme, notaire à Paris, le 30 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires se réunissent dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 5 0/0 pour le Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Couvreur, Maurel, Roy.
Commissaires : MM. Laviolette et Fisquet.

1717

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'EXPLOITATION DE THÉATRES ET CONCERTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue du Faubourg-Montmartre, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 35 années, à partir du 30 mai 1917.

Objet : Toutes opérations commerciales relatives aux affaires théâtrales et de cinéma et particulièrement l'exploitation du music-hall à créer à Paris 8, rue du Faubourg-Montmartre.

Acte constitutif : Reçu chez Me Benoist, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende ; le solde sera réparti comme suit : 20 0/0 au Conseil d'administration, 80 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Michon, Randon, Auboin.
Commissaires : MM. Oudain, Cavaillon.

1718

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE SPECTACLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *place du Pont, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cent soixante-quinze mille francs, divisé en 1,750 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années, à partir du 19 juin 1917.

Objet : L'exploitation dans son local de la place du Pont, 1, d'une salle de spectacles cinématographiques ou de tout autre spectacle pouvant intéresser le public.

Acte constitutif : Reçu aux minutes de Me Pralus, notaire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour former le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur le reliquat : 10 0/0 au Conseil d'administration ; sur le solde : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bastet, Mollard, Berger, Bouvet, Menoud, Pourchet, Peuchet, d'Auferville.
Commissaire : M. J. Cornu. 1719

CHAPITRE XXXV

TRANSPORTS

AGENCE NATIONALE DE VOYAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *boulevard des Capucines, Paris.*

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Organisation des voyages pour les villes d'eaux de France, stations d'hiver, plages, excursions. 1720-1721

AMERICAN TRAVEL AND TRANSPORT AGENCY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue Scribe, Paris.*

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Opérations de transport. 1722

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER AÉRIENS

(C. F. A.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue Taitbout, 64, *Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. en numéraire. Parts de fondateur : 1,000 attribuées à MM. Fetterer, Khouvine et Niepce, pour rémunération de travaux et concours (Société civile de parts de fondateur).

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations et toutes entreprises généralement quelconques pouvant concerner toutes les branches économiques de tous pays, et plus spécialement la construction et l'exploitation de chemins de fer aériens, de voies suspendues, de transporteurs de tous systèmes, ainsi que tous autres chemins de fer et opérations se rattachant à l'objet social.

Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris, 22 mars 1918.

Assemblée générale : Semestre qui suit la clôture de l'exercice, composée de tous les actionnaires.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve, 7 0/0 non cumulatifs aux actions pour les sommes libérées et non amorties. Le solde : 15 0/0 au Conseil d'administration, 55 p. 100 aux actions, 30 0/0 aux parts bénéficiaires, sauf pour les actions, constitution de réserves spéciales décidée par l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Despret (Georges), Fetteret (Alexis), Henon (Albert), Khouvine (Abraham), Niepce (Henri).

Commissaire : MM. Vioimois et Pinon.
1722 *bis*

ÉTABLISSEMENTS RENÉ WEIL & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue Lafayette, Bordeaux.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 20 ans.
Objet : Transits, importations et exportations. 1723

OMNIUM DE TRANSPORTS AU MAROC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 59, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr., dont 1,890 libérées, attribuées aux apporteurs.

Durée : 50 années.

Objet : Entreprises de transports au Maroc

par tous modes, par voie de terre ou voie d'eau.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 7 avril 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 15 0/0 au Conseil, sommes à la disposition de l'Assemblée ; le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bauer, Chagnaud, Galtier, Grosdidier, Brueder. 1724

PIERRE PEGAZ, L. JAMIN & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, *rue des Carmes, Nancy.*

NOTICE

Capital : Quarante mille francs, divisé en 400 actions de 100 fr., dont 200 d'apport entièrement libérées à MM. Pegaz (100) et Jamin (100).

Durée : 20 années, du 11 février 1914.

Objet : Le transport et la livraison de tous colis et valeurs entre Nancy, Paris, Lunéville, Epinal, Saint-Dié, et *vice versa.*

Acte constitutif : Reçu par Me Marc, notaire à Nancy.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions. L'excédent : 50 0/0 aux actionnaires, 50 0/0 aux gérants.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Glasse, Bauret, Perrin.
Secrétaire : M. Masson. 1725

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS HENRI CROVETTO

Siège social : 11, *boulevard des Bas-Moulins, Monaco.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 4,000 actions de 250 fr. chacune, sur lesquelles 3,380 sont attribuées en apport, et le solde, soit 620 actions, est souscrit en espèces.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes entreprises de transport, camionnage et déménagement ; location de voitures et d'automobiles ; vente de matériaux de construction ; achat et vente de terrains et d'immeubles ; toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Alexandre Evmin, notaire à Monaco, les 4 et 6 avril 1914.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Le solde sera réparti comme suit : 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actionnaires.

1726

SOCIÉTÉ ANONYME DES

MESSAGERIES DE L'ŒUVRE

Siège social : 25, *rue Royale, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 30 ans. 1727

SOCIÉTÉ ANONYME DES

TRANSPORTS TERRESTRES DE AXEL-BUSCK

Siège social : 11, *place de la Bourse, Marseille.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 20 ans. 1728

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DE TRANSPORTS NATIONAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 52, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 250 actions de 1,000 fr.

Durée : Du 2 août 1917 au 30 juin 2007.

Objet : L'achat, la réfection et la revente du matériel automobile, et plus particulièrement pendant la guerre ; les opérations de ce genre se rapportant aux voitures, camions et tracteurs réformés par l'Etat, afin de rendre le plus tôt possible à la circulation le plus de véhicules automobiles possible.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 2 août 1917.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 6 0/0 à titre de premier dividende, 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Béraud, Jean Béraud, Mulder, comte de Nicolay, Sicard.

1729

SOCIÉTÉ DE

CAMIONNAGE INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, *rue Paul-Bert, Boulogne-sur-Seine.*

NOTICE

Capital social : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 90 ans, à compter du 27 mai 1917.

Objet : Le transport de toutes matières premières, tous produits industriels et toutes marchandises destinées à leur exploitation commerciale ou toutes opérations s'y rapportant.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve, la somme nécessaire à titre de premier dividende. Sur le surplus, il est prélevé 10 0/0 pour le Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Debay, de Razay, Laval.

1730

SOCIÉTÉ DES

AUTOBUS DE L'ANJOU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue Fardeau, Saumur.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 800 actions de 250 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation dans le département de Maine-et-Loire et autres circonvoisins de tous les services de transport par terre et par eau des voyageurs en commun, ainsi que des messageries et marchandises.

Acte constitutif : Reçu par Me Simonneau, notaire à Saumur, le 18 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les trois mois qui suivent l'inventaire annuel.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 15 0/0 destinés à l'amortissement soit du capital social, soit au remplacement du matériel suivant les besoins. Le solde est réparti comme il suit : 20 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 laissés à la disposition du Conseil d'administration pour rémunérer certains concours, 70 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pierre Charpentier, Louis Imbert, Alfred Pichard, Louis-Jules Baudriller, le vicomte Raoul de Courcy.

Commissaire des comptes : M. Ardoin.

1731

SOCIÉTÉ DES

TRANSPORTS HOUILLERS

Siège social : 9, *place Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs.

Durée : 50 ans.

Objet : Toutes opérations financières, commerciales ou industrielles, mobilières et immobilières relatives à l'industrie des transports, et plus spécialement l'achat, la vente, la location, l'échange, l'affrètement, l'armement, l'exploitation de navires à vapeur, à voiles ou à moteurs, ainsi que de tous bateaux de rades, de rivières et autres plus spécialement propres aux transports de tous combustibles.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 13 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, la somme nécessaire pour payer à titre de premier dividende aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Il est ensuite alloué sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actionnaires à titre de deuxième dividende entre toutes les actions, sans tenir compte du montant dont elles sont libérées ou amorties.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Bonnaud, Henri Charvet, Théodore Perrin, Louis Turgan, Jean Demeldou.

Commissaire des comptes : M. Léon Adenot.

1732

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CAMIONNAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital : Dix mille francs, divisé en 100 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : L'entreprise de camionnage et de roulage et toutes opérations commerciales et

industrielles ou financières se rattachant à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Bossuet, notaire à Bordeaux.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Chaque année, avant la fin de février.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, les sommes destinées à la création d'un fonds de prévoyance, 15 0/0 au Conseil, 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. R. Weill, E. Moussié, A. Mareilhac.

1733

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE TRANSPORTS

(Ancienne Entreprise Sénécaux-Patin)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *quai Malaquais, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune. Jusqu'au 1er janvier 1919, date à laquelle elles seront unifiées, ces actions comprendront 3,000 actions ordinaires, dont 2,750 ont été attribuées à la Société générale de touage et de remorquage, et à MM. Sénécaux, Patin et Delquigny, en représentation de leurs apports, et 7,000 actions privilégiées.

Durée : 50 années, à dater du 11 décembre 1913.

Objet : Acquisition, création et exploitation en France, aux colonies et à l'étranger de tout service de transports par eau et voies de terre ; la construction et la répartition de tout matériel utilisable pour ces transports, emmagasinage et manutention des marchandises, et généralement toutes opérations accessoires

Acte constitutif : Reçu chez Me Grange, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le mois de mai, composée des actionnaires propriétaires de 10 actions ordinaires ou 100 actions privilégiées, ensuite composée des actionnaires propriétaires de 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêts aux actions. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil d'administration. L'Assemblée générale peut prélever un fonds de réserve ou de prévoyance. Le solde est réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Meyer-Borel.

Vice-président administrateur délégué : M. Désiré Sénécaux.

Administrateurs : MM. Delquigny, Lavaud, Patin, André Walewski, Williams.

Commissaires : MM. Gœury, Bahier.

1734

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE TRANSPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, rue de la République, Lyon.

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : La création, l'acquisition, l'exploitation de tous services de transports par terre et par eau tant en France qu'à l'étranger ; l'organisation et l'exploitation de tous magasins généraux, de tous services d'entrepôts libres de toutes marchandises ; l'acquisition, la location et la construction de tout matériel des transports.

Acte constitutif : Reçu par Me Giroux, notaire à Lyon, le 28 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, 15 0/0 au Conseil d'administration. L'excédent à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Dumond, P. Dumond, J. Nuiry, J. Arnaud.

Commissaire : M. J. Priez. 1735

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES AUTOMOBILES DAUPHINÉ-SAVOIE-MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *place de Valois, Paris.*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 6,000 actions de 100 fr. chacune, toutes à souscrire et payables en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : Création, gérance de toutes entreprises, et participation, sous une forme quelconque, à toutes entreprises concernant l'achat, la vente, la location ou l'exploitation de véhicules à traction automobile ou autres.

Acte constitutif : Reçu par Me Pichat, notaire à Voiron, le 20 juin 1914.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Somme nécessaire pour servir aux actions 5 0/0 sur leur montant libéré et non amorti. Le surplus sera ainsi réparti: 70 0/0 aux actions et 30 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Louis Parent, Ernest Gommes, Jacques Raynal, Eugène Verdon, Eugène Martin.

Commissaires : MM. Victor Pagnat et Albert Chenevier. 1736

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRANSPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de la Grange-Batelière, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante-cinq mille francs, divisé en 1,155 actions de 100 fr.

Durée : 50 années, du 4 novembre 1913.

Objet : Les transports nationaux et internationaux sur terre et sur mer ; les opérations en douane en France et à l'étranger, les assurances maritimes et terrestres, les magasinages, entrepôts, et en général toutes les opérations relatives au transport des marchandises.

Acte constitutif : Reçu par Me Arnaud, notaire à Luzarche, le 4 novembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, une somme fixée par l'Assemblée générale pour être affectée au fonds d'amortissement, 5 0/0 aux actions, 10 0/0 du reliquat au Conseil. Le reste aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H.-H. Baldwin, Octave Lesueur, André Chouquet, Francis Laur, Alfred Fortin.

Commissaires : MM. Camille Defays et Joseph Matrat. 1737

SOCIÉTÉ DES

TRANSPORTS PAR AUTOMOBILES DU CENTRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, *quai Claude-Bernard, Lyon.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 30 ans.

Objet : L'exploitation de tous services publics et privés de transport automobile pour voyageurs, bagages, marchandises, etc., en toutes régions, et toutes opérations et entreprises industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux fins ci-dessus indiquées.

Acte constitutif : Déposé le 8 juin 1914, en l'étude de Me Giroud, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er novembre au 31 octobre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer un fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour fournir aux actionnaires un intérêt de 5 0/0 l'an sur le montant des versements régulièrement appelés. Le surplus des bénéfices sera réparti : 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actions à titre de superdividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Edouard Bedin, Eugène Chalançon, Alfred Giraud, Pierre Thibaudon. 1738-1739

TRANSPORTS TARNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : avenue de la Gare, Gaillac (Tarn).

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années, à partir du 21 juin 1917.

Objet : L'exploitation de tout ce qui concerne les transports des marchandises sur route par auto-camion ou tout autre moyen trouvé plus pratique ou économique ; la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher aux transports, par voie d'apports, de fusion, de compte à demi ou autrement ; et généralement toutes opérations nécessitées par l'exploitation de l'industrie des transports ou s'y rattachant.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la réserve légale ; 2° 5 0/0 à titre de premier dividende. Le restant des bénéfices pourra être réparti comme suit : 1° la totalité à l'amortissement du matériel, jusqu'au moment où cet amortissement atteindra une somme égalant le prix d'achat dudit matériel ; 2° 50 0/0 à toutes les actions sans distinction ; 3° 50 0/0 à une réserve spéciale.

Acte constitutif : Reçu chez Me Mathieu, notaire à Gaillac.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bepmale, Ducap, Rey, Delros, Gisclard.

Commissaire : M. Garraud. 1740

CHAPITRE XXXVI

TRAVAUX PUBLICS

LA TRINITAD

(Société d'entreprise d'Asphaltage des Routes)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue de la Tour-des-Dames, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 1,000.

Durée : 30 années, du 30 janvier 1914.

Objet : La construction et l'entretien des chaussées asphaltées de toutes sortes ; la vente et l'emploi de tous matériaux et appareils relatifs à la construction des chaussées ; l'obtention, l'acquisition de tous brevets utiles ; la réalisation de toutes opérations se rapportant à son objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Grange, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 20 0/0 au Conseil. Le reste, selon décision du Conseil : à une réserve extraordinaire ou simplement reporté à nouveau. Le reste, 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. André, R. André, Chabert, Viollette.

Commissaires : MM. Schwaederlé et Larignon. 1741

SOCIÉTÉ DE

BATIMENTS ET CHAUSSÉES L'INDÉFORMABLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *rue Bonne-Louise, Nantes.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur, 1,000.

Durée : 50 années.

Objet : Entreprise, industrie et travaux de transformation de matières, chaux, ciment, pierre, béton, amalgames et exploitation des brevets Guiet (procédés de dallage, macadam armé, petit pavage).

Acte constitutif : Reçu par Me Lebel, notaire à Nantes, le 6 juillet 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Tout actionnaire a le droit d'assister à l'Assemblée générale.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme suffisante pour payer un intérêt de 5 0/0 sur le capital versé. Sur le solde, 20 0/0 au Conseil pour payer un intérêt de 5 0/0 sur le capital aux actionnaires et 30 parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Croixette-Desnoyers, Ch. de Lagrange, L. David, Ch. Rabut, J. Babut.

Commissaire des comptes : MM. Léhùédé, A. Chaugé. 1742

SOCIÉTÉ DES

PORTS MAROCAINS DE MEHEDYA-KENITRA ET RAPPAT-SALÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 90, *rue de la Victoire, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 500 fr.

Objet : La construction et l'exploitation des ports de Méhédya-Kénitra et Rabat-Salé ; toutes opérations commerciales, industrielles et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'exploitation des ports concédés.

Acte constitutif : Reçu chez Me Vigier, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Au plus tard, le 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'ad-

ministration ; le surplus pourra être, sur la proposition du Conseil d'administration, destiné à tels prélèvements en vue de la constitution d'un fonds de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Chagnaud, Charles Roux, Dayde, Fougerolle, Galtier, Godard, Marchal, Rebuffel, Vincent. 1743

MAISON FOUGEROLLES FRÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 103, *rue Saint-Lazare, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. libérées d'un quart.
Durée : 50 années, du 29 novembre 1913.
Objet : L'étude et la réalisation de tous travaux publics ou particuliers et de toutes fournitures faisant l'objet d'entreprises générales ou particulières en France et à l'étranger ; la prise en concession, l'achat ou la rétrocession de toutes concessions se rattachant à l'industrie des travaux publics et particuliers, notamment de réseaux de chemins de fer, de ports, de routes, canaux, forces motrices, etc., comprenant éventuellement l'exécution, l'entretien, la prise à bail ou l'affermage de l'expioitation ; la participation dans toutes les affaires se rattachant à l'industrie des travaux publics et particuliers ; participation ou association avec des sociétés existantes, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.
Acte constitutif : Reçu par Me Laurent, notaire à Paris, le 26 novembre 1913.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 de dividende non cumulatif sur les sommes libérées des actions et non amorties et l'excédent est réparti aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ph. Fougerolle, J.-B. Fougerolle, F.-X. Fougerolle, M. Fougerolle et L.-Ph. Fougerolle.
Commissaire : M. J. Groselier.
1744-1745

OMNIUM D'ENTREPRISES

(Groupement pour Travaux publics)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 59, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt-cinq millions de francs, divisé en 50,000 actions de 500 fr. chacune, libérées des deux premiers quarts.
Nombre d'actions de garantie : 100 actions.
Parts de fondateur : 6,000.
Durée : 99 ans.
Objet : Réaliser les moyens financiers et les moyens d'exécution de toutes entreprises et de tous travaux.
Acte constitutif : Me Houot, notaire à Nancy, suivant acte du 29 août 1911.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social. Dix actions au moins pour y assister.
Dividendes des dernières années : Exercice 1914-1915, 6 0/0 ; exercice 1915-1916, 7 1/4 0/0 ; exercice 1916-1917, 7 1/2 0/0.
Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 à la réserve légale ; 2° 5 0/0 d'intérêt aux sommes dont les actions sont libérées ; 3° 15 0/0 du surplus au Conseil d'administration. Le solde : 30 0/0 aux parts bénéficiaires, 70 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Bauer, président ; H. Berveiller, rue de Toul, 30, à Nancy ; V. Brueder, rue du Faubourg-Poissonnière, 115, à Paris ; L. Chagnaud, rue de l'Arcade, 18, à Paris ; A. Galtier, rue Caumartin, 13, à Paris ; R. Grosdidier, rue du Bac, 97, à Paris ; C. Marchal, rue de Provence, 59, à Paris.
Directeur : M. Edmond Thomine.
Commissaires des comptes : MM. C. Guiyesse, A. Dieudonné, baron de Ravinel ; A. Couroux. 1746

SOCIÉTÉ ANONYME DE

FABRICATION DE BÉTON ARMÉ COMPRIMÉ

Siège social : 9, *rue de la Paix, Nice (Alpes-Maritimes).*

Succursales. Deux usines : Boulevard de Riguier, à Nice ; aux Arènes, à Fréjus (Var).

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. chacune.
Parts de fondateur : 200 parts, attribuées à MM. A. Caire, F. Drouhet, H. Renouard.
Durée : 50 années.
Objet : Fabrication de pièces en béton comprimé armé ou non armé, hourdis, poutres, pierre artificielle, tuyaux.
Acte constitutif : Reçu par Me Gilleta de Saint-Joseph, notaire à Nice.
Année sociale : Du 1er décembre au 30 novembre.
Assemblée générale : Dans les quatre mois de la clôture de l'exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Emile Séchehaye.
Directeur : M. A. Caire.
Administrateurs délégués : MM. Félix Drouhet et Henri Renouard.
Membres : MM. C. Nabias et H. Camous.
1747

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue de la Victoire, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr.

Durée : 25 années, du 6 février 1914.

Objet : L'entreprise de la location et de la mise en œuvre d'engins automobiles de nettoiement dans Paris, telle que cette entreprise résulte du cahier des charges dressé par M. l'ingénieur en chef du service de nettoiement.

Acte constitutif : Reçu par Me Lavoignat, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions ; sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil ; le surplus est réparti ainsi : 30 0/0 aux parts de fondateur, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. F. Nicol, M. Degeorge, G. Bouton, M. Goby, Ch. Lecœur, L. Goirand, sénateur.

Commissaires : MM. Marigny et H. Gallet.

1748

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES, CARRIÈRES ET TRANSPORTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue Dareau, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr.

Durée : Jusqu'au 31 décembre 1917.

Objet : Entreprise de tous travaux publics particuliers, tant en France qu'à l'étranger, et toutes les opérations pouvant en découler directement ou indirectement et ayant pour but le développement de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Panhard, notaire à Paris, le 1er décembre 1917.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 30 0/0 au Conseil, 10 0/0 au Conseil d'administration et 60 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Grandchamp, Lamarche, Batdolle, Bergerol, Daniem, Mercier.

Commissaires : MM. Jacqueton, Lefebvre.

1749

SOCIÉTÉ DES GRANDES ENTREPRISES MÉRIDIONALES

(Ancienne Maison F. Thevenot Fils)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Lamennais, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit millions de francs, divisé en 16,000 actions de 500 fr. entièrement libérées.

Durée : 50 ans.

Objet : L'entreprise, soit directement, soit indirectement, pour compte de tiers, de tous travaux publics et ce, en France ou à l'étranger, tels notamment qu'aménagements des chutes d'eau, usines hydro-électriques, travaux en montagne, terrassements et tunnels de chemins de fer, construction de ports, canaux, bâtiments industriels, électrification et établissement de réseaux de distribution de force motrice, etc., ainsi que toutes opérations immobilières, mobilières, industrielles, commerciales et financières s'y rattachant.

Acte constitutif : En l'étude de Me W. Loste, notaire à Bordeaux, le 28 mars 1918.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice, soit dans le courant du troisième trimestre de l'année.

Répartition des bénéfices nets : 1° A la réserve légale, 5 0/0 jusqu'à concurrence du dixième du capital social ; 2° intérêt au premier dividende de 8 0/0 aux actionnaires ; 3° sur le surplus, il est attribué : *a*) 10 0/0 à une deuxième réserve statutaire jusqu'à concurrence du quart du capital social ; *b*) 20 0/0 au Conseil d'administration ; *c*) 10 0/0 mis à la disposition du Conseil pour les collaborateurs de la Société ; *d*) le solde de 60 0/0 revient entièrement aux actionnaires tant comme superdividende que comme fonds de prévoyance leur appartenant, et notamment en vue de l'amortissement des actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. F. Thévenot, entrepreneur de travaux publics.

Administrateur délégué : M. J. Avril, ingénieur des Arts et Manufactures.

Administrateurs : MM. L. Becq, ingénieur, M. Blanchy, L. Boyer, industriel ; E. Campenon, Ch. Lenoir, industriel, F. Nouailhac-Pioch, J. Pouyanne, banquier ; A. Soula, N. Uhry, ingénieur.

1750

SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX ALGÉRIENS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *avenue Bugeaud, Alger.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr. Parts de fondateur :

5,000, attribuées à M. Ch. Lefebvre (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 50 années, du 27 février 1914.

Objet : L'étude et la réalisation de tous travaux publics ou particuliers et de toutes entreprises en France, Algérie, Tunisie et Maroc, colonies, pays de protectorat ou étranger ; l'obtention, l'acquisition, la rétrocession ou l'exploitation de toutes concessions ou autorisations dans les mêmes pays.

Acte constitutif : Reçu par Me Sabatier, notaire à Alger.

Assemblée générale : Composée des porteurs de dix actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; sur l'excédent : 20 0/0 au Conseil, une somme à déterminer pour la constitution d'un fonds de prévoyance extraordinaire ; le solde : un tiers aux parts de fondateur, deux tiers aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Julien Bertrand, L. Borgeaud, J. Boudin, A. Brice, H. Dain, J.-E. Gronier, H. Heude, Ch. Lefebvre, Ch. Marchal, Siméon Marill, F. Tiné.

Commissaires : MM. René Outin, G. de Raffin. 1751

SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX DE PÉKIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 74, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 4,800 actions de 250 francs.

Durée : 50 années.

Objet : L'exécution de tous travaux de quelque nature que ce soit et spécialement de ceux à entreprendre dans la ville de Pékin, et devant consister dans l'organisation de services municipaux de tramways, d'eau, de gaz, d'électricité, de voirie, d'assainissement, d'égouts et dans la construction de palais municipaux, musées, marchés, jardins publics, etc., et généralement toutes opérations mobilières et immobilières, d'industrie, de commerce, de finances, de travaux se rattachant à l'objet social dans la République chinoise et en tous autres lieux.

Acte constitutif : Déposé le 4 juillet 1914 en l'étude de Me Lavoignat, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du mois de juin, au plus tard.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 à la réserve légale ; 2° un premier dividende de 5 0/0 du capital versé sur chaque action ; 3° sur l'excédent des bénéfices nets de l'exercice, il sera attribué : 1 0/0 à chaque membre du Conseil d'administration, 2 0/0 au président, 2 0/0 à chaque administrateur délégué, 2 0/0 au directeur ou ingénieur en chef, 2 0/0 à l'agent général en Chine. L'excédent sera réparti également entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. André Berthelot, Paul Chautard, le comte Georges du Caylard, Charles-Gilbert Boucher, Eugène Henry, Albert Meilhan, Charles de Tavernier.

Commissaires des comptes : MM. Bertrand-Blanquies, René Favarelle. 1752

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISE DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, avenue de Breteuil, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1753

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE EN BATIMENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, route de Saint-Leu, Epinay-sur-Seine.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.

Durée : 50 années, du 13 janvier 1914.

Objet : L'entreprise générale de tous travaux publics ou particuliers, la construction de tous bâtiments, l'achat, la création, l'exploitation de toutes carrières, mines ou usines concernant les fournitures du bâtiment ; la création et l'exploitation de tous chantiers ou usines d'agglomérés en tous pays, et en général toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières ayant trait à une opération d'entreprise.

Acte constitutif : Reçu par Me Moisy, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé et non amorti ; sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Lapaume-Joinville, Ch. Grusse-Dagneau, Paul Nief.

Commissaire : M. Léon Gillet.

1754

CHAPITRE XXXVII

VERRERIES, CRISTALLERIES, GLACES

COMPAGNIE FRANÇAISE DE VERRERIES MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1755-1756

CONSORTIUM DE LA VERRERIE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 132, *faubourg Saint-Denis, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 5 ans.

1757

LA VERRERIE BACALAN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 50, *rue de la Faïencerie, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : Fabrication et commerce de tous articles, verres et de tous produits similaires ; achat, construction et exploitation de tous établissements et usines nécessaires à cette fabrication et à ce commerce ; toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières.

Acte constitutif : Reçu par Me William Loste, notaire à Bordeaux, le 1er octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme que l'Assemblée jugera utile pour la création d'un fonds de réserve ou de prévoyance, somme nécessaire pour servir aux actions un intérêt de 6 0/0. Le surplus sera réparti comme suit : 15 0/0 au Conseil d'administration, 55 0/0 à toutes les actions et 30 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Maurice d'Eaubonne, Georges Johnston, Edouard de Billy, Daniel Dollfus, Jacques Vieillard, Edouard Moussié, Joseph Louit, Oscar Cambefort.

Commissaires : MM. Etienne Saint-Hilaire, Amédé Lévy. 1758

LA VERRERIE D'EVIAN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : quai du Gier, Givors.

NOTICE

Capital : Neuf cent mille francs, divisé en 900 actions de 1,000 fr. chacune entièrement libérées.

Durée : La Société expirera le 31 décembre 1922.

Objet : Exploitation à Givors d'une usine de verrerie et vente des produits de cette industrie.

Acte constitutif : Reçu par Me Roger Ville et Me Cécillon, notaires à Givors, le 13 mai 1914.

Assemblée générale : Dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Le solde est réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Amédée Frachon, Souchon, Bernard, Barillot, Bidreman.

Commissaire : M. Jean Sépulchre.

Commissaire suppléant : M. Germain Roque. 1759

LE VERRE SOUPLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 123, *rue Sully, Lyon.*

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Exploitation des brevets « Milloi » pour ladite fabrication. 1760

LE VITREX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social: 55, *boulevard de Strasbourg, Paris.*

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 1,600 actions de 500 fr.
Durée : 99 années, à compter du jour de sa constitution définitive.
Objet : La fabrication des verres, vitres et substances analogues ou complémentaires de toute nature et toutes opérations tant industrielles que commerciales ou financières se rapportant directement ou indirectement à son objet principal.
Acte constitutif : Reçu par Me Deraine, notaire à Vanves, le 29 mai 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées, 10 0/0 au Conseil. Le solde : 80 0/0 aux actions, 20 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Rathier, Sarret, Grimpet.
Commissaires : MM. Peridier, Tiopulo. 1761

SOCIÉTÉ ANONYME DES

VERRERIES A BOUTEILLES DU NORD

Siège social : 10, *rue des Saussaies, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions trois cent mille francs, divisé en 4,600 actions de 500 fr. espèces. Parts de fondateur : 1,400, dont 400 attribuées à MM. Chappuy (Charles et Firmin), Houtard et Cie, de Saint-Gobain (100 chacun) et 1,000 pour rémunérer les apports des éléments incorporels des verreries du Nord, quand celles-ci réaliseront leur apport en fusionnant avec la présente Société dans le mois à dater de sa constitution. Les parts laissées libres reviendront aux actionnaires.
Durée : 50 années.
Objet : Toutes opérations relatives à tous objets en verre et spécialement aux bouteilles, touries, bonbonnes.
Acte constitutif : Mes Cottenet et Philippot, notaires à Paris, le 28 juin 1918.
Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice et composée des actionnaires propriétaires de cinq actions ou les représentant.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur le solde : 15 0/0 au Conseil. Solde final : 80 0/0 aux actions, 20 0/0 aux parts, sauf prélèvements par l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Chappuy, Delloye, Firmin et Charles Houtart, Comberousse, Lorthiols, Jacomet.
Commissaires : MM. Thorel et Fonteneau. 1762

SOCIÉTÉ DES

VERRERIES ADNET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, *rue Vauquelin, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr.
Durée : 10 années, à compter du jour de sa constitution définitive.
Objet : L'exploitation de la verrerie fondée par M. Adnet, à Charenton ; l'étude et la mise au point de tous projets ayant pour but l'extension et le développement de l'exploitation dont s'agit et plus généralement de l'industrie du verre en France ; la préparation et la mise en marche d'une fabrique plus importante, enfin la constitution d'une société nouvelle devant bénéficier des études et travaux effectués par la société actuelle et avoir pour objet la mise au point définitive et l'exploitation.
Acte constitutif : Reçu par Me Bossy, notaire à Paris, le 24 novembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Avant la fin du mois de mai.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 35 0/0 aux parts de fondateur, 15 0/0 au Conseil d'administration et 50 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ch. Adnet, Ch. Broliquier, P. Brunet, E. Couturaud, A. Deguy, E. Van Effenterre, P. Toulon.
Commissaires : MM. Ch. Orfler, E. Torché. 1763

SOCIÉTÉ DU VERRE DANS SES APPLICATIONS (S. A. V. A.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, *rue Corbeau, Paris.*

Capital : Vingt-huit mille francs.
Durée : 30 ans. 1764

SOCIÉTÉ DU VERRE SILI-CHROMÉ

(Procédés Houdaille et Triquet)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 62, *rue d'Hauteville, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 2,400 actions, dont 1,200 d'apport attribuées par moitié à MM. Houdaille et Triquet, apporteurs du fonds de commerce qu'ils exploitent à Choisy-le-Roi (Seine) et licence du brevet pris en France par eux et portant le n° 383543 du 2 novembre 1907, marque de commerce et dénomination.

Durée : 99 années.

Objet : Exploitation dudit brevet et toutes opérations relatives à la verrerie et à l'éclairage.

Acte constitutif : Mes Panhard et Dubost, 28 février 1916, suppléant Mes Dufour et Lauquest.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 5 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions, sauf réserves spéciales décidées par l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Léon et Jean Houdaille, P. Triquet, P. Laurans, comte Jean de Férol, A. de Carnières. 1765

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE VERRERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue Laffitte, Paris.*

Succursales : Verrerie de Persan, 29, *avenue de la Gare, Persan* (*Seine-et-Oise*). *Verrerie de Rougemont, par Saint-Jean Froidmentel. Verrerie de Laignelet, près Fougères* (*Ille-et-Vilaine*).

NOTICE

Capital : Un million cent mille francs, divisé en 2,200 actions de 500 fr. chacune. Sur ces actions, 500 ont été attribuées comme prix partiel des apports (450 pour les apports mobiliers et 50 pour les apports immobiliers).

Bénéficiaire des apports : Verrerie et cristallerie de Persan.

Parts de fondateur : 2,200 parts de fondateur, dont 500 à la Société « Verrerie et Cristallerie de Persan », et 1,700 à la Société « Régie d'Entreprises Industrielles ».

Durée : 99 ans, à dater du 5 novembre 1917.

Objet : Toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux industries du verre, des produits céramiques et des produits réfractaires de toute nature.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 23 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er septembre au 31 août.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture de l'exercice. Titres nécessaires pour y assister : dix.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 7 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus, il est attribué 10 0/0 au Conseil d'administration. L'excédent sera réparti : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Composée de cinq membres au moins et de douze au plus, qui doivent être propriétaires chacun de vingt actions au moins.

Président : M. F. Rouland.

Vice-président : M. Louis Vincent.

Administrateur délégué : M. Wladinus Weinstock.

Membres : MM. E. Reumaux, R. de Chaunac, P. Fremaux, R. Fremaux, R. Lalou, H. Laurain, J. Lemaire.

Commissaires des comptes : MM. Huguenot et Maurice Vincent. 1766

VERRERIES DE MÉRIGNAC

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 33, *place de la Corderie, Cognac.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr., dont 200 attribuées aux apporteurs.

Durée : 75 années.

Objet : La fabrication des bouteilles et des objets de verrerie de toutes sortes ; le commerce en gros, demi-gros et détail desdites bouteilles et desdits objets de verrerie, opérations se rattachant à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me A. Motelay, notaire à Bordeaux, le 23 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour la constitution d'un fonds de prévoyance ; le solde : 10 0/0 au Conseil, 70 0/0 aux actions, 20 0/0 aux parts. 1767

CHAPITRE XXXVIII

VIGNOBLES ET PRODUITS VITICOLES

ÉTABLISSEMENTS JULES BRUNEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *avenue Boutant, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 3,000 actions de 1,000 francs, dont 1,000 attribuées à M. Brunel en représentation de ses apports.

Durée : 75 années, à compter du 14 août 1918.

Objet : Le commerce des vins, alcools et spiritueux et toutes opérations pouvant faciliter et développer les objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Verdier, notaire à Nîmes, le 20 juin 1918.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice et composée des porteurs de 25 actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées ; le solde : 15 0/0 au Conseil d'administration, 15 0/0 au personnel, 20 0/0 aux parts de fondateur et 50 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brunel, E. Antoine, C. Brunel, R. Barthelemy.

Commissaire : M. F. Canouge. 1768-1769

ÉTABLISSEMENTS LATRILLE ET GINESTET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, *quai de Brienne, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr. chacune, dont 5,800 entièrement libérées sont attribuées aux apporteurs. Les 200 actions de surplus sont à souscrire et payables en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : Commerce des vins et spiritueux et de tous autres liquides. Achat et location de tous fonds de commerce et entreprises industrielles rentrant dans ledit objet. Prise, achat ou vente de toutes licences, de tous brevets d'invention.

Acte constitutif : Reçu par Me Cancalon, notaire à Bordeaux, le 26 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1/20e pour le fonds de réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 15 0/0 à la disposition du Conseil pour en faire le partage entre le personnel supérieur, 45 0/0 répartis entre toutes les actions et 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ginestet, Albert Latrille, Raymond Latrille, Henri Latrille.

Commissaire : M. Léonce Pliquet.

1770

SOCIÉTÉ ANONYME DES

VIGNOBLES LEFRANÇOIS

Siège social : 82, *route Nationale, Sin-le-Noble.*

NOTICE

Capital : Quatre cent vingt-cinq mille francs, divisé en 850 actions de 500 fr. dont 626 d'apport entièrement libérées.

Durée : 20 années, du 23 avril 1914.

Objet : L'exploitation de la ferme Lefrançois, située à La Reghaïa (département d'Alger) avec ses annexes, et la vente des vins.

Acte constitutif : Reçu par Me Roger, notaire à Valenciennes.

Assemblée générale : Composée de tous les actionnaires ; dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé, une somme à fixer pour la cons-

titution de réserves spéciales. Le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Demanest, H. Delcambre, H. Lefebvre, Jules Briatte.
Commissaire : M. J. Thurin. 1771

SOCIÉTÉ DES

VINS D'ORIGINE ÉTRANGERS ET FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue Royale, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à partir du 17 avril 1917.
Objet : L'achat et la vente à la commission ou autrement de vins d'origine étrangers et français, Porto, Sandeman, Madère et autres liqueurs ; l'acquisition et l'exploitation de tout fonds de commerce de vins et liqueurs et toutes opérations s'y rattachant.
Acte constitutif : Reçu chez Me Huillier, notaire à Paris.
Assemblée générale : Dans l'année suivant la clôture de chaque exercice.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; le surplus sera réparti aux actionnaires à titre de dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ponsonby ; Kennerley Hall et K. Stirling.
Commissaires : MM. Wattez, Briand. 1772

L'INITIATIVE COMMERCIALE

Revue mensuelle de l'Exportation Française et du Commerce International

75, boulevard Magenta, Paris

Téléphone : Nord 68-54 **Adresse télégraphique : Repergal, Paris**

Directeur : A.-J. GACHET, représentant de commerce

L'Initiative Commerciale procure aux *Exportateurs Français* des Agents, offrant des *références professionnelles,* sur tous les marchés du monde ;
Aux *Représentants de Commerce Français* elle procure les cartes de Maisons des pays alliés ou neutres dont les articles peuvent remplacer sur le marché français l'importation austro-allemande d'avant-guerre.

Agences dans tous les pays. — Documentation pratique sur les besoins des marchés étrangers et les possibilités de ventes. — Recherche de matières premières. — Organisation pratique de groupements pour l'exportation, etc.

Journal Spécial des Sociétés Françaises

PAR ACTIONS

COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE

qu'il tient à jour

FEUILLE OFFICIELLE D'ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Aux bureaux de l'Annuaire. — Abonnements, 20 et 25 francs

CHAPITRE XXXIX

DIVERS

AGENCE NATIONALE DE VOYAGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social: 12, *boulevard des Capucines, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr.

Durée : 50 années, à compter du 1er janvier 1918.

Objet : L'entreprise de l'organisation des voyages.

Acte constitutif : Me Charles Tollu, notaire à Paris, le 2 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme que l'Assemblée réservera pour un fonds de prévoyance, somme suffisante pour verser 6 0/0 aux actions. L'excédent : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Berard, de Thibault.

Commissaires : M. L. Guyard, suppléant M. G. Henck.

1773

AGENCE RADIO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 32, *rue Louis-le-Grand, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr., dont 6,000 à souscrire et à libérer et 4,000 attribuées en rémunération d'apports.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation directe ou indirecte de l'agence télégraphique Radio. Elle pourra créer toutes sociétés, faire tous apports à des sociétés, acheter, vendre et revendre tous titres et droits sociaux, prendre toutes commandites et faire tous prêts, crédits et avances.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 6 décembre 1918.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, la somme nécessaire pour fournir aux actions 7 0/0 des sommes dont elles sont amorties. Le solde : 15 0/0 au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P. Jeancard, J. Galmot, G. de la Rochefoucauld.

Commissaires : MM. R. Loubet, G. Veillard.

1774

ATELIERS DE CONSTRUCTION D'AUTOMOBILES TURCAT MÉRY ET Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *boulevard Michelet, Marseille.*

NOTICE

Capital : Initial : Trois cent cinquante mille francs ; actuel, deux millions cent mille francs, divisé en 4,200 actions de 500 fr. chacune, dont 200,000 francs d'apports.

Durée : La société prendra fin le 31 décembre 1929.

Objet : Constructions mécaniques.

Acte constitutif : Reçu par Me Bard, notaire à Marseille, le 16 mai 1899.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année. Les porteurs de 10 actions.

Répartition des bénéfices : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux gérants. Dividende des dernières années, 75 francs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Gérants : MM. Léon Turcat, Simon Méry.

Président : M. Henri Estier.

Membres : MM. Paul Fournier, R. Courtès, V. Rivoire, E. Turcat, P. Zafiropulo.

Directeur : M. Méry.

1775

ATELIERS DE MONTGERON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Montgeron.

NOTICE

Capital : Cent dix mille francs, divisé en 1,100 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 15 années.
Objet : L'entreprise de tous travaux de menuiserie et de charpente, commerce de bois, ouvrés ou non, la construction de tous édifices et habitations en bois et généralement en matériaux de toutes sortes.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.
Acte constitutif : Reçu par Me Garcet, notaire à Villeneuve-Saint-Georges, le 3 décembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Au moins une fois par an.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bluysen, Chesnay, Lemonnier.

1776

ATELIERS MARCADET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 244, rue Marcadet, Paris.

Capital : Neuf cent mille francs.
Durée : 5 ans.

1777

BLOCKS ET TICKETS MATOT-BRAINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 115, rue Réaumur, Paris.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans.

1778

BOURNISIEN-BEAU & Cº

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, rue Guyot, Paris.

NOTICE

Capital : Douze millions cinq cent mille francs, divisé en 25,000 actions de 500 fr., dont 8,206 d'apport attribuées à Mme Pinot.
Durée : 50 années.
Objet : La reprise, l'exploitation, du fonds de commerce et d'industrie, de fabrication, de vente et d'installation de coffres-forts, chambres fortes. L'installation, la transformation, l'aménagement et l'appropriation du tout pour les besoins de la Société.
Acte constitutif : Reçu par Me Kastler, notaire à Paris, le 10 juillet 1914.
Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions, 20 0/0 aux gérants. Le solde 80 0/0 à l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mme Henri Leblanc, MM. Ch. Carpentier, P. Valayer, L. Haas, E. Vuillaume.

1779

CAISSE DE PRÉVOYANCE POUR LE CAUTIONNEMENT DES EMPLOYÉS TITULAIRES DES BUREAUX ET DE LA RECETTE DE LA BANQUE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Banque de France, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr.
Durée : 50 années.
Objet : Cautionner envers la Banque de France, dans les conditions prévues aux présents statuts, toutes les obligations des employés qui souscriront à son égard un contrat d'abonnement et de garantie conforme au modèle arrêté par l'Assemblée et accepté par la Banque de France.
Acte constitutif : Reçu par Me Delorme, notaire à Paris, le 22 juin 1914.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans la première quinzaine de février.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 1 0/0 pour bonification aux comptes individuels, 1 0/0 aux actionnaires, 3 0/0 à l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. C. Mercier, L. Noilhac, Ch. Dupetit, G. Roulleau, H. Frottier.
Commissaires : MM. V. Légard, Delaitre.

1780

COMPAGNIE COMMERCIALE FRANCO-SCANDINAVE

(B.-A. Bielke)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 1,000 actions de 1,000 fr. dont 500 d'apport

attribuées à MM. B.-A. Bjelke, Georges Hailaust, C.-B. Gutzeit, E. Falchenberg, A. Tilloy, W.-H. Pearson.

Durée : 50 années.

Objet : Le commerce, l'achat, la vente, soit directement ou indirectement de tous produits, matières premières et denrées d'importation et d'exportation et échanges internationaux en général.

Acte constitutif : Reçu par Me Barillot, notaire à Paris, le 20 juillet 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice ; les porteurs de cinq actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions, 10 0/0 à la Direction. Le surplus : 15 0/0 au Conseil, 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. C. Gutzeit, G. Hailaust, E. Falchenberg, A. Tilloy, B.-A. Bjelke.

Commissaires : MM. P. Brunon, François Honnorat.

Direction commerciale : 55, rue Saint-Ferréol, Marseille.

Succursale : 15, Norrlandsgatan, à Stockholm. 1782

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE SIGNALISATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 23, rue d'Athènes, Paris.

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans. 1783

COMPAGNIE D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, rue de Sèvres, Boulogne-sur-Seine.

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 6,000 actions de 100 fr. chacune, dont 5,000 entièrement libérées sont attribuées à MM. Claizergues et Victor Bernot et 1,000 sont à souscrire en espèces.

Durée : 50 années.

Objet : Opérations industrielles et commerciales d'exploitations de forêts ou toutes autres, sans restriction, que pourrait décider le Conseil d'administration.

Acte constitutif : Reçu par Me Georges Aubron, notaire à Paris, le 11 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année, dans le courant du second semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale ; le prélèvement ne sera effectué que jusqu'à concurrence du 1/10e du capital social. Le reste des bénéfices sera distribué aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Victor Bernot, Charles Claizergues, Ernest Page.

Commissaire : M. Gaillard. 1784

COMPAGNIE FRANÇAISE D'APPAREILS PROTHÉTIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 20, rue des Capucines, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions au porteur de 500 francs à émettre et qui ont été intégralement souscrites.

Durée : 25 années.

Objet : Fabrication des jambes artificielles destinées aux amputés de guerre français et alliés en France.

Acte constitutif : Reçu par Me De Ridder, notaire à Paris, le 8 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant de janvier.

Répartition des bénéfices : Somme nécessaire pour former un fonds de roulement dont le chiffre est déterminé chaque année par l'Assemblée générale, 5 0/0 du capital versé par action pour être payés à titre d'intérêts à tous les actionnaires. Sur le surplus : 15 0/0 au fonds de réserve et les 85 0/0 de surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Léger Ménigiz, Daudé et Vaudeville.

Commissaires : MM. Firmin de la Fontaine et Cohnat. 1785

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'ÉTABLISSEMENT FRANCINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, rue de Trévise, Paris.

Capital : Quarante mille francs.
Durée : 99 ans. 1786

COMPAGNIE FRANÇAISE DES BOIS DU PACIFIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, rue Lafayette, Paris.

Succursales : Scierie à Arces (Yonne) et à Champs (Yonne).

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune, dont 200 d'apport

attribuées par moitié à MM. Dubiez et Vedrenne. Il est créé 1,000 parts bénéficiaires sans valeur nominale à partager entre les deux apporteurs ci-dessus.

Durée : 50 années, à partir du 18 mars 1916.

Objet : Industrie, commerce, importation de bois et menuiseries.

Acte constitutif : Déposé chez Me Amiot, notaire à Chatou (S.-et-O.).

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'année, composée de tous les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées des versements exigibles.

Répartition des bénéfices : 6 0/0 aux actions, 15 0/0 au Conseil. Sur le solde : 60 0/0 aux actions 40 0/0 aux parts de fondateur. Dividende exercice 1917 : actions 27,802 fr., parts 14,535 fr.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

100 actions libérées par les administrateurs sont affectées comme garantie de leur gestion.

Président : M. Georges Despret.

Vice-président : M. Paul Sirot.

Administrateur délégué : M. Jean Vedrenne.

Membres : MM. F. Houtardt, A. Dubiez.

Commissaires des comptes : MM. Jacquemont et Doumer.

1787

COMPAGNIE FRANÇAISE DE TRAVAUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 35, *rue Poissonnière, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 3,500 attribuées à M. Pochon (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 99 années, du 28 mars 1914.

Objet : L'étude, la recherche, la poursuite de toutes affaires relatives aux expropriations pour cause d'utilité publique ou autres causes ; la demande de toutes concessions relatives aux travaux de percement, prolongement ou élargissement de rues ou voies publiques ; l'administration, l'achat, la vente de tous immeubles.

Acte constitutif : Reçu par Me Péronne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de quatre actions au moins, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé, 10 0/0 du surplus au Conseil. Le solde : 30 0/0 aux actions, 70 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Marius Porte, G. Descotes, G. Pochon.

Commissaires : MM. E. Lepeinteur et A. Lambert.

1788

COMPAGNIE FURNESS

(France)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, *avenue de l'Opéra, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 10,000 actions de 250 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations et entreprises de quelque nature que ce soit, tant en France qu'à l'étranger.

Acte constitutif : Reçu par Me Constantin, notaire à Paris, le 21 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1/20e pour la réserve légale. Et le surplus est réparti aux actions à titre de premier dividende en tout ou partie, ou affecté à un fonds de réserve extraordinaire ou à tout autre objet suivant proposition du Conseil d'administration, suivant la décision de l'Assemblée générale ordinaire annuelle.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lord Furness of Grantley, Beckingham, Lambert, Despret.

Commissaires : MM. Faure, Delastre.

1789

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES TRANSPORTEURS ET ÉLÉVATEURS

Anciennement : Transporteurs Drevdal et Binoche)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30-32, *rue Amelot, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr., dont 900 d'apport entièrement libérées, attribuées à MM. Drevdal et Binoche. Parts de fondateur : 500 dont 250 attribuées à M. Drevdal et 250 à M. Binoche.

Durée : 30 années, du 16 avril 1914.

Objet : L'exploitation et l'extension du service spécial, créé par MM. Drevdal et Binoche, pour la construction et la vente des transporteurs et élévateurs de tous systèmes pour la manutention mécanique des matières.

Acte constitutif : Reçu par Me Bouffault, notaire.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins dix actions, avant la fin de février.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé, 10 0/0 (maximum) aux parts de fondateur, 10 0/0 (maximum) à un fonds de réserve ou d'amortissement. Le solde : 40 0/0 aux actionnaires, 40 0/0 aux parts de fondateur, 20 0/0 au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Frithjof, Drevdal, Léon Binoche, M. Astruc.

Commissaire : M. A. Tétin. 1790

COMPAGNIE INDUSTRIELLE D'ÉCLAIRAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue de la Tour-des-Dames, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. Parts de fondateur : 2,500 (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 50 années, du 15 mai 1914.

Objet : L'exploitation de toutes entreprises d'éclairage, de chauffage ou de production de force motrice ; tous services municipaux d'éclairage, chauffage, force motrice ; la fabrication et la vente du matériel et des sous-produits et toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Grange, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée de tous les porteurs de parts.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé ; sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges de Brockdorff, Hye et J. André.

Commissaires : MM. Schwaederlé et Larignon.

1791-1792

COMPAGNIE SUCCESSEUR DE LA MAISON ROBLOT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue du Louvre, Paris.*

Capital : Trois millions trois cent mille francs.

Durée : 49 ans.

Objet : Entreprise générale de convois et transports funèbres. 1793

COMPAGNIE VITAGRAPH DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue Sainte-Cécile, Paris.*

Capital : Six mille francs.
Durée : 99 ans. 1794

COMPTOIR D'ACHATS DE BRAI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 55, *rue de Châteaudun, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 10 ans. 1795

COMPTOIR D'ACHATS DES FABRICANTS ET NÉGOCIANTS DE COULEURS ET VERNIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 148, *faubourg Saint-Honoré, Paris.*

NOTICE

Capital : Variable, divisé en 500 actions.

Durée : 10 années.

Objet : Achat en commun de matières premières nécessaires à la coopérative.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 5 novembre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice ; tous les porteurs d'actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bernard, A. Pecquet, Boyer, Durand, Giroux, Lorilleux.

Commissaires : MM. Revel, Levasseur.

1796

COMPTOIR GÉNÉRAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 72, *rue Saint-Ferréol, Marseille.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr., dont 800 actions d'apports de 100 fr. et 20,000 fr. espèces attribués à M. Frenoy.

Parts de fondateur : 2,000 parts sans va-

leur nominale, donnant droit à 40 0/0 des bénéfices nets ; titulaire : M. A. Frenoy.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes affaires commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières.

Acte constitutif : Déposé chez Me Lachamp, notaire à Marseille, le 2 octobre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit dans les six mois suivant la clôture de l'exercice. Tout propriétaire d'une action a droit d'y assister.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 au Conseil, 40 0/0 aux parts de fondateur et 50 0/0 aux actions. 1797

CONSORTIUM DES BOIS SUISSES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *quai de la Rapée, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 10 années.

Objet : Acheter à l'Etat français les bois qu'il tiendra du gouvernement fédéral et de les revendre à tout commerçant actionnaire ou non de la présente société, pourvu qu'il soit reconnu importateur et inscrit comme tel sur la liste établie par le comité général des bois.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 6 0/0 aux actionnaires sur le capital libéré.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lièvre, Barbier, Verluise, Lapeyrère, Schmid, Guittard, Benex, Berger, Rauscher.
Commissaires : MM. Boucheron et Carde. 1798

CONSTRUCTIONS ET EXTRACTIONS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, rue de l'Echiquier, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 cations de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations et toutes entreprises généralement quelconques pouvant en tous pays concerner directement ou indirectement toutes les branches de l'industrie et du commerce sans aucune exception et être de nature à contribuer à leur développement et à mettre en valeur les richesses de toute nature en tous pays.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 7 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, 10 0/0 du surplus au Conseil. Le solde : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Vandenhoeck, Chanoine, Camille.
Commissaires : MM. Merle, Maurice. 1799

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue de Belzunce, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'entreprise de diverses usines, leur installation, ainsi que diverses constructions en maçonnerie ou en fer, et d'une façon générale tous autres travaux de ce genre.

Acte constitutif : Reçu par Me Josset, notaire à Paris, le 21 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Seferian, Schenk, Weber, Salmon.
Commissaire : M. Henri Koral. 1800

DINARD-CLUB

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Dinard Saint-Enogat.

NOTICE

Capital : Quarante-cinq mille francs, divisé en 45 actions de 1,000 fr.

Durée : 30 années, du 21 février 1914.

Objet : La prise à bail d'une propriété située à Dinard, connue sous le nom de Dinard-Club, ainsi que du bâtiment à édifier par la ville sur cette propriété, et la gérance et l'exploitation, tant du Dinard-Club actuel

que du Club des Dames, et de la bibliothèque qui existeront dans le bâtiment.

Acte constitutif : Reçu par Me Vercoutère, notaire à Saint-Malo.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tous les porteurs d'actions, au mois de juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 4 0/0 d'intérêt cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus constituera une réserve spéciale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G.-E. Joseph de Sibund, Sir Ch. Forster, Frank Forster, Reginald Villiers Forbes, Jordan Dumaresq.

Commissaire : M. C. Harmens. 1801

DOCKS DU PÉTROLE

Société anonyme pour l'entrepôt et le Transport des Combustibles liquides)

Siège social : 48, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 500 actions de 1,000 fr., souscrites en numéraire et libérées.

Parts bénéficiaires : 2,000.

Durée : 75 années, du 6 décembre 1913.

Objet : L'entreposition et le transport, soit par ses propres moyens, soit par entente avec des tiers, en France, dans les colonies et à l'étranger, de toutes marchandises et matières premières quelconques, mais plus spécialement des combustibles liquides, en général, bruts ou travaillés, pétrole et hydro-carbures de toutes sortes ; l'achat, la consignation, la vente et, en général, toutes opérations se rattachant aux objets ci-dessus et de nature à favoriser et développer les affaires sociales.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 4 décembre 1913.

Année sociale : Du 1er au 31 décembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Kempf, Gustave Simon, Sigismond Boxhorn, Gaston Lehmann.

Commissaire des comptes : M. J. Potdevin.

Directeur commercial : M. Charles Cabrol. 1802

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE FUNÉRAILLES ET SÉPULTURES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, *rue Drouot, Paris.*

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1803

ENTREPRISES SOMERVILLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, rue Meyerbeer, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions, divisé en 20,000 actions de 100 fr., dont 10,000 attribuées à MM. Somerville et Dubley en représentation de leurs apports ; tous contrats passés par eux depuis le 1er octobre 1917, avec tous Etats alliés et tiers quelconques, matériel, machines, etc., etc.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes affaires d'ingénieurs, entrepreneurs, dessinateurs et architectes, fabricants et négociants de tous métaux, minerais, machines, outils et autres articles similaires, et généralement toutes opérations d'affaires.

Acte constitutif : Me Cottenet, notaire à Paris, le 17 juin 1918.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 5 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti, toute somme que l'Assemblée voudra réserver. Le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Sommerville (D.-G.), ingénieur-constructeur à Londres, Victoria Street, n° 120, et à Bordeaux, cours de Verdun, n° 74 ; Dudley (R.).

Commissaire : M. E.-C. Miéville. 1804

ÉTABLISSEMENTS ALBERT HATRY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
69 bis et 71, rue de Dunkerque, Paris.

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 1,600 actions de 500 fr., dont 1,253 attribuées à M. Hatry pour apport de son fonds de commerce de fumisterie et de chauffage.

Durée : 75 années.

Objet : Toutes entreprises de fumisterie, chauffage, ventilation, aspiration par le vide, chaudronnerie ou opérations servant à l'objet social.

Acte constitutif : Me Paillat, notaire à Bourges, le 31 juillet 1918.

Assemblée générale : 1er mai au plus tard et composée des actionnaires propriétaires de cinq actions au moins ou les représentant.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti ; sur le surplus, 10 0/0 au Conseil, maximum de 10 0/0 à la disposition du Conseil pour être répartis entre le personnel sur décision de l'Assemblée. Le solde aux actions, sauf réserve décidée par l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Hatry, F. Thibou, Ch. Strub.

Commissaires : MM. L. Pavard et Ed. Vaillant. 1805

ÉTABLISSEMENTS ARMAND ET DEOUNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *boulevard Oddo, Marseille.*

Capital : Deux millions de francs.
Durée : 50 ans. 1800

ÉTABLISSEMENTS BARRIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 32, *avenue de l'Opéra, Paris.*

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1807

ÉTABLISSEMENTS BELIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *rue du Helder, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr., dont 2,000 attribuées à M. Belin pour ses apports, comprenant le fonds de commerce dudit, sis à Paris, 15, rue du Helder, avec tous les droits y attachés, moins les marchandises, matières premières, espèces et créances, au jour de la prise de possession. Parts bénéficiaires : 2,000 à M. Belin.

Durée : 90 années.

Objet : L'exploitation du fonds Belin et toutes opérations relatives aux mines, métallurgie, électricité, transports, travaux publics, constructions, etc.

Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris, 11 février 1918.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 5 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur matériel libéré et non amorti, toutes sommes que l'Assemblée voudra réserver ; sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, et le solde : 55 0/0 aux actions, 45 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Belin, P. Leautey, A. Mathiau.
Commissaire : M. Jehan Pottier.
1808

ÉTABLISSEMENTS CLOVIS MORTAGNE & FILS AINÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *boulevard des Filles-du-Calvaire, Paris.*

Capital : Trois mille cinq cents francs.
Durée : 99 ans. 1809

ÉTABLISSEMENTS DENEUX FRÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue d'Uzès, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 2,500 actions de 1,000 fr., au porteur, libérées entièrement. Coupons payables chaque année à la date fixée par l'Assemblée.

Durée : Du 14 avril 1905 jusqu'en 1955.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions. Le surplus : 50 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur, 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la direction.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ch. Oudart, A. Saint, Plouvier, J. Léonard, Largillier, H. Fissot, E. Cavillon.
1810

EXPLOITATION DES BREVETS DELILE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 36, *rue Godot-de-Mauroy, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1811

EXPLOITATION FORESTIÈRE DU CENTRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, *rue Chalgrin, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1812

ÉTABLISSEMENTS FÉVRIER-PICARD-ROMIEU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *rue Blanche, Paris.*

Capital : Quarante mille francs.
Durée : 50 ans 1813

ÉTABLISSEMENTS F. GUITEL ET ÉTIENNE FRÈRES RÉUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 38, *rue Sedaine, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr., dont 7,330 attribuées aux apporteurs : MM. Albert Fontaine, Etienne frères et Ernest Etienne père.

Durée : 50 années.

Objet : Quincaillerie et toutes opérations commerciales ou industrielles, exploitation des fonds F. Guitel, rue Saint-Martin, 308, et Etienne frères, rue Sedaine, 38, apportés par les dénommés.

Acte constitutif : Me Bourdel, notaire, 30 décembre 1917.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 5 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Le solde : 5 0/0 au Conseil, 15 0/0 aux administrateurs délégués, 8 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Duval, Jules Doyen, Albert, Auguste, Ernest, Fernand et André Etienne.

Commissaires : MM. Aubard et Espérandieu. 1814

ÉTABLISSEMENTS JUSTIN DUPONT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Truet, Argenteuil.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 40 ans, de mars 1917. 1815

ÉTABLISSEMENTS MACDONALDE GIBBS & Cie

(France)

(E. M. G.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 41, *rue des Francs-Bourgeois, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1816

ÉTABLISSEMENTS PHILLIPS ET PAIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Taitbout, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : L'achat, la vente et même la fabrication de tous appareils extincteurs d'incendie et du matériel généralement quelconque pouvant être utilisé à l'extinction de tous incendies ; toutes participations dans toutes affaires industrielles ou commerciales, par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusions, alliances, associations en participation ou autrement, et en général toutes opérations se rapportant à l'objet principal de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Josset, notaire à Paris, le 18 juin 1917.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices, il est prélevé 5 0/0 pour le fonds de réserve, prescrit par la loi.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Wallace-Benta Phillips, Herbert Pain, Harold-Franck Sheets.

Commissaires : MM. Letellier d'Aupesne et Grant. 1817

ÉTABLISSEMENTS ROBERTY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Traverse du Moulin (La Capelette), Marseille.

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr.

Durée : 30 ans.

Objet : L'industrie de l'huilerie et toutes autres branches en dérivant ou s'y rapportant, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher au but de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Bard, notaire à Marseille, le 26 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer la réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour servir l'intérêt à 6 0/0 l'an du capital libéré et non amorti des actions. Le surplus des bénéfices sera réparti de la manière suivante : 25 0/0 au Conseil d'administration à répartir à raison de 15 0/0 aux administrateurs délégués et 10 0/0 à tous les administrateurs y compris les administrateurs délégués, et 75 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Bruno Roberty.

Administrateurs délégués : MM. Bruno Roberty, Hyacinthe Roberty, Nasri Hava.

Membres : MM. Paul Gueydan, Paul Lepercq, Adolphe Gouin.

Commissaires : MM. Théodore Martiny, Fernand Fabre. 1818

FABRIQUE FRANÇAISE DES PEINTURES "INTERNATIONAL"

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37, *quai d'Orléans, Le Havre.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.

Durée : 30 années, du 7 février 1914.

Objet : La fabrication en France et dans les colonies françaises, de peintures pour la marine et de toutes autres compositions et préparations pour la marine et autres usages ; et toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Remond, notaire au Havre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice, composée de tous les actionnaires

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 10 0/0 au directeur et 5 0/0 au Conseil. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. P.-M.-M. Taconnet, V.-R. Baudonnière, A.-T.-J. Cabaret.

Commissaire : M. P. Giblain. 1819

FRANCUSA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 104, *avenue des Champs-Elysées, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 75 ans.

Objet : Toutes opérations commerciales se rapportant de près ou de loin à l'achat et à la vente, tant au détail qu'en gros, de marchandises de toutes sortes, et ce, soit pour elle-même, soit pour le compte de tiers, soit en participation ; toutes fabrications susceptibles de faciliter ces opérations ; toutes opérations pouvant se rattacher aux opérations commerciales et industrielles qui viennent d'être énoncées.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 20 0/0 du solde pour le Conseil d'administration, 80 0/0 dudit solde pour les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Berrogain, Caudron, Cerf, Gambade, Lopes.

Commissaires : MM. Boscq et Trebucq, suppléant. 1820

FRANCO-AMERICAN TRADING COMPANY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue Lafayette, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1821

GRANDE MALTERIE DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, *place Philippe-de-Girard, Lille.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr., dont 100 d'apport entièrement libérées attribuées à M. G. Seydol. Parts de fondateur : 1,200, attribuées à M. G. Seydol.

Durée : 30 années, du 29 avril 1914.

Objet : L'exploitation d'une malterie qui va se fonder ; la vente des grains crus ainsi que toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Bavière, notaire à Douai.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Dans les deux mois qui suivent la clôture de l'exercice, composée des propriétaires d'au moins 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 5 0/0 au Conseil, 5 0/0 à la direction, 20 0/0 aux parts de fondateur, 70 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Seydol-Binet, directeur, Antoine Conte ; J. de Boubers.

Commissaire : M. Emmanuel Prouvost. 1822

HACHEM

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, *rue de Thionville, Paris.*

Capital : Quatre-vingt mille francs.
Durée : 3 ans. 1823

INDUSTRIE ET CONSTRUCTIONS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 41, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : Toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières, y compris la vente de toutes marchandises, soit pour son compte, soit à la commission, ainsi que toutes opérations concernant la construction ou la reconstruction des villes, villages, usines, maisons, routes, chemins de fer, tramways, canaux, détruits ou à créer et la représentation de maisons de commerce ou d'industries françaises et étrangères.

Acte constitutif : Reçu par Me Prévost, notaire à Villiers-le-Bel, suppléant son confrère Me Jouvin, mobilisé.

Assemblée générale : Dans le courant du deuxième semestre de l'année.

Année sociale : Du 1er février au 31 janvier.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 10 0/0 à l'administrateur, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Martin-Albert Silbert a été nommé en qualité de seul administrateur pendant six années.

Commissaires : M. R. Consonni, M. William Poole. 1824

J. MAUROY & Cie

(Compagnie Parisienne de Chauffage et Confort Modernes)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 182, *boulevard de Charonne, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr., dont 1,000 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Mauroy (750), Doublot et Gillet (150), Vigner (100). Parts de fondateur : 600, attribuées à MM. Mauroy (450) et Doublot et Gillet (150). Société civile des porteurs de parts.

Durée : 25 années, du 8 avril 1914.

Objet : L'installation et l'entreprise du chauffage central par l'eau, la vapeur ou autres procédés ; la fabrication de tous appareils de chauffage ; l'installation de salles de bains, etc.., et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Nottin, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 5 actions ; dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 20 0/0 au gérant, 15 0/0 à la disposition du gérant pour diverses rémunérations, une somme à déterminer pour la création de diverses réserves. Le solde : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

Conseil de surveillance : MM. V. Second, G. Cavenne, J. Buteau, M. Gardé. 1825

LA CELLULOSE DE MONTECH

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, rue Récamier, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 30 ans, à partir du 3 juin 1917.

Objet : L'exploitation à Montech ou ailleurs de l'industrie de la cellulose, de la pâte de bois ou de toutes autres matières de ce genre, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu chez Me Couturier, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1/20e pour la constitution du fonds de réserve légale. Sur le solde, une somme pour former tout fonds de réserve de toute nature et 5 0/0 à titre de premier dividende. Le surplus appartiendra : 15 0/0 au Conseil d'administration, le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Achille Bergès, Aristide Bergès, Biclet.

Commissaires : MM. Nay et Selz. 1826

LA COMBUSTION INTÉGRALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue d'Edimbourg, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 250 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : Faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, relatives à la construction et à l'utilisation de chaudières et foyers pour chauffage industriel.

Acte constitutif : Reçu par Me Constantin, commis judiciairement à l'effet de recevoir pendant la durée de la mobilisation les actes de l'étude Me Henri Hüe, le 11 avril 1917.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la formation du fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Stein, Berteaux, Seligmann, Forret, Ribstein.

Commissaires : MM. Duclos et Forret. 1827

LA CONSTRUCTION NOUVELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 41 bis, rue de Chdteaudun, Paris.

Capital : Cent vingt mille francs.
Durée : 60 ans.
Objet : Edification rapide de tous immeubles.

1828

LA FORESTIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 61, *rue La Boétie, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 250 francs.
Durée : 25 années.
Objet : Achat, exploitation, vente de forêts, de terrains et de toutes fabriques pouvant servir aux industries sociales, toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières se rattachant à l'exploitation du sol, forêts, culture et industrie du bois.
Acte constitutif : Reçu par Me Constantin, notaire à Paris, le 5 septembre 1918.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, 10 0/0 du surplus au Conseil ; le solde : 40 0/0 aux actions et 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Sève, J. Traseuster, le baron Othon de Bogaerde, M. V.-R. Legrand.
Commissaires : MM. A.-E. Dupis, F. Piens.

1829

LA FOURMI BOUFARIKOISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Boufarik (Algérie).

1830

LA LINI-CELLULOSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue de Stockholm, Paris.*

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 50 ans.

1831

LA MANUTENTION MAROCAINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, *rue Auber, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr. espèces.
Durée : 25 années.
Objet : Exécution de la concession d'accouage du port de Casablanca, concession en cours d'instance de la part de la Société l'Entreprise Maritime et Commerciale, siège : 21, rue Auber, auprès du gouvernement chérifien, et sous réserve de l'approbation du gouvernement chérifien, toutes opérations de débarquement, embarquement et maritimes quelconques ou commerciales.
Acte constitutif : Mes Panhard et Philippot, 3 février 1916.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil. L'excédent aux actions sauf réserves spéciales décidées par l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Maurice de Barbarin, G. Bargmann, John Dal Piaz, H. Estier, H. de Freycinet, H. Guérard, G. Hersent, J. Mesnier, P. Paquet, G. de Pellerin de Latouche, Denis Pérouse, N. Savon, A. Tanon.

1832

LA PLAGE ET LE TOURISME POUR TOUS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue des Rosiers, Royan.*

NOTICE

Capital : Cinq cent francs, divisé en 20 parts de 25 fr. chacune.
Durée : 99 années.
Objet : Excursions de toute nature et de toute durée ; organisation de conférences instructives, visites aux musées, expositions, établissements intéressants ; aider les sociétaires en cas de maladie.
Acte constitutif : Reçu par Me Arbouin, notaire à Royan (Charente-Inférieure).
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Vaque, Caumayou, Jolly, Veron, Guérou.

1833

LA RECONSTITUTION DU FOYER FAMILIAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *rue Bergère, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr.
Durée : 99 années, du 15 février 1919.
Objet : Construction de maisons familiales, formation d'un capital retraite, formation d'associations immobilières, prêts hypothécaires.
Acte constitutif : Reçu par Me Duhau, notaire.
Répartition des bénéfices : Les bénéfices se composent des intérêts capitalisés ; des intérêts et valeurs sociales, des revenus des immeubles ; le produit des contrats hypothécaires ; le montant des lots qui peuvent échoir à la Société ; les intérêts dus par les sociétaires ayant emprunté sur leurs contrats. Droit statutaire de 1 0/0 pouvant être employé à la constitution d'un fonds de réserve.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Magne, comte de Pons, Bernard.
Administrateur délégué : M. Bernard.
Commissaires : MM. H. Malevielle, M. Legrand. 1834

LA RÉNOVATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *rue Etienne-Marcel, Bagnolet (Seine).*

Capital : Trois mille francs.
Durée : 99 ans. 1835

L'ART DÉCORATIF FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15 *et* 17, *rue Humboldt, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr., dont 1,500 d'apport, entièrement libérées, attribuées à M. Cogné. Parts de fondateur : 3,000, attribuées à M. Petitalot.
Durée : 75 années, du 23 février 1914.
Objet : La fabrication et la vente de tous matériaux de construction, naturels et artifiels ou matières servant à les fabriquer ; l'exécution de tous travaux employant ces matériaux.
Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 20 0/0 au Conseil. Le solde : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. le comte L. de Moltke, Huitfeldt, G. Gin, H. Moriquand, L. Planchard, Cogné, M. Fortin, L. Petitalot. 1836

LA RUCHE PROVENÇALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Traverse du Passage-à-Niveau, quartier Saint-Antoine, Marseille.

Capital : Vingt mille francs.
Durée : 30 ans. 1837

LA SERRURE CYLINDRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 37, *boulevard Haussmann, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr. Parts de fondateur: 2,500, attribuées à M. Leclerc. (Société civile des porteurs de parts).
Durée : 50 années, du 10 avril 1914.
Objet : L'acquisition d'un brevet d'une durée de 15 ans relatif à une serrure ; l'acquisition et l'exploitation ou la rétrocession de tous autres brevets.
Acte constitutif : Reçu par Me Lejeune, notaire à Paris.
Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 20 actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Le solde : 65 0/0 aux actions, 35 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. Leclerc, Roger Dorry, G. Chéron et M. Schaller.
Commissaires : MM. H. Petitjean, A. Schaller. 1838-1839

LA SURAÉRATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 103, *rue Porte-Dijeaux, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 500 d'apport entière-

ment libérées attribuées à MM. le docteur Gineste, Max Salles et E. Trénit.

Durée : 15 années, du 6 avril 1914.

Objet : L'exploitation en France du procédé du docteur Ch. Gineste relatif à la suraération appliquée à la purification rationnelle et à la conservation des huitres et mollusques d'alimentation ; l'installation de tous les établissements nécessaires à l'exploitation de ces procédés ; la délivrance de toutes licences donnant à l'intéressé le droit d'exploiter le procédé en France.

Acte constitutif : Reçu par Me Larnaude, notaire à Bordeaux.

Assemblée générale : Composée des propriétaires de 5 actions au moins, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 8 0/0 à l'amortissement des actions. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil. Le restant aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Cameleyre, P. Simon, E. Trénit, L. Auronson, M. Salles, G. Gineste, Ch. Gineste.
Commissaire : M. E. Ducot. 1840

L'ATELIER MODERNE

Siège social : 16, *rue des Ecoles, Paris.*

NOTICE

Capital : Neuf mille francs.

Durée : 99 années, du 24 décembre 1917.

Acte constitutif : Reçu le 22 décembre 1917, par Me Bachelez, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 30 0/0 à la réserve légale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mmes Mulon, Corcos, Houzé, Mlles Bouvier, Beaudeau, Cabut, Maréchal.
Commissaires : MM. Monteyrol, Danguy.
1841

LA TONNELLERIE MODERNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Villaret-de-Joyeuse, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent cinquante mille francs, divisé en 550 actions de 1,000 fr.

Durée : 25 années.

Objet : L'acquisition, la fabrication, la vente, la location et l'exploitation de tous appareils et récipients pour la conservation, l'emmagasinage et le transport des liquides et solides.

Acte constitutif : Reçu par Me Vingtain, notaire à Paris, le 8 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale, 7 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Courtin, Dubois, Masse-Pollet.
Commissaires : MM. Fally et Fosset.
1842

L'AUXILIAIRE DES CHEMINS DE FER ET DE L'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 41, *rue de Provence, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 100 fr.

Durée : 30 années, du 16 avril 1914.

Objet : L'obtention, l'acquisition, la vente et l'exploitation de tous brevets, licences, procédés et inventions quelconques ; la concession de toutes licences ; la fourniture et la vente d'appareils et machines se rapportant à l'exploitation des brevets appartenant à la Société ; plus spécialement l'exploitation en France et en tous pays (Russie, Finlande, Roumanie, Serbie, Etats-Unis, Canada, Mexique, Cuba, Panama, exceptés) des brevets Ch. Caille-Potonié, relatifs à l'alimentation des chaudières.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er mars à fin février.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Sur le reliquat : 10 0/0 au Conseil. Le solde aux actionnaires, déduction faite de toutes sommes pouvant être prélevées par la création de réserves diverses.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Bernard, A. Dupont, A. Fiedler, Hermann, C. Huffer, L. Huffer, W.-J. Huffer, G. Lehmann, A. Lévy-Strauss. 1843

LA VAGUE

(Souriot & Cie)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Siège social : 29, *rue Dauphine, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq mille huit cents francs, divisé en 232 actions de 25 fr. souscrites en numéraire et entièrement libérées.

Durée : 99 années, du 14 décembre 1913.

Objet : Organiser des stations de vacances qui permettent aux personnes d'effectuer des séjours à la mer ou à la montagne.

Acte constitutif : Reçu par Me Deraine, notaire à Vanves, le 11 décembre 1913.

Année sociale : Tous les six mois, aux 30 avril et 31 octobre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 non cumulatif aux actions. Le surplus : 40 0/0 aux actions, 25 0/0 au gérant et aux membres du Conseil de surveillance, et 35 0/0 réservés à l'amélioration des stations de vacances ou aux travaux à effectuer et divers.

Conseil de surveillance : MM. Souriot, Bernard, Blanchet, Bourgoignon, Foucher, Lemesle, Masseau, Rambaud, Kurtz, Larcier, Petit, Delaunay.

Gérant de la Société : M. Souriot.

1844

L'AVENIR DES TRAVAILLEURS LIBRES DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *rue Cochin, Paris*

Capital : Quatre mille francs.
Durée : 99 ans. 1845

LE CREUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, *rue Niepce, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent soixante-quinze mille francs, divisé en 350 actions de 500 fr.

Objet : Fabrication et vente des machines et du matériel de gravure en creux.

Acte constitutif : Reçu chez Me Blanchet, notaire à Paris, le 1er octobre 1916.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve légale, 5 0/0 à la réserve facultative, un dividende de 6 0/0 ; sur le surplus, 50 0/0 à la masse des actions, 20 aux parts de fondateur, 30 au Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Voirin, Flory, J. Perdreau.
Commissaire : M. J. Bardet. 1846

L'EFFORT ALSACIEN ET LORRAIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Récamier, Paris.*

Capital : Mille deux cent cinquante francs.
Durée : 99 ans. 1847

LE FOYER FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *rue Bergère, Paris.*

Capital : Vingt-cinq mille francs.
Durée : 99 ans. 1848

L'ÉGALITAIRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 108, *rue Bossuet, Lyon.*

Capital : Deux mille cent vingt-cinq francs.
Durée : 30 ans. 1849

LE MATÉRIEL ISOLANT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, *rue de la Part-Dieu, Lyon.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1850

LE MÉNAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *passage de la Main-d'Or, Paris.*

Capital : Trois cent quarante mille francs.
Durée : 50 ans. 1851

LE NORD-AFRICAIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue de Clichy, Paris.*

NOTICE

Capital social : Fixé à cent soixante-deux mille cinq cents francs, divisé en 325 actions de 500 fr. chacune, dont 125 attribuées à MM. Auerbach et Weyler, en représentation de leurs apports.

Durée : 99 années.

Objet : L'entreprise de toutes affaires industrielles, commerciales, agricoles, forestières et minières dans le nord de l'Afrique et dans toutes colonies étrangères ou françaises ; plus spécialement le développement des ressources de toutes natures de l'Afrique du Nord française et dès à présent l'exploitation de l'alfa, des chutes d'eau et des gisements de pétrole dans ce pays.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 12 janvier 1918.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice social, composée

de tous les actionnaires propriétaires de 20 actions libérées des versements exigibles.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale, somme suffisante pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties, sommes que l'Assemblée déciderait de réserver pour la constitution de fonds divers ou pour les reporter à nouveau sans que ces sommes puissent dépasser 25 0/0 du surplus des bénéfices. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 60 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Deux membres au moins et neuf au plus, lesquels doivent être propriétaires de 20 actions affectées comme garantie des actes de leur gestion.

Administrateurs : MM. Victor Margueritte, H. Auerbach et J.-L. Weyler.

Commissaires : MM. Martin et Bouffard.

1852

L'ENTREPRISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, *rue Chaptal, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 4,000 actions de 250 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations se rapportant aux constructions.

Acte constitutif : Reçu par Me Maxime Aubron, notaire à Paris, le 30 octobre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : La Société se réunit en assemblée au moins une fois par an.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actions privilégiées 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 en rémunération complémentaire pour le Conseil. Le solde sera réparti de la manière suivante : 70 0/0 aux actions privilégiées et 30 0/0 aux actions ordinaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gérard Dufour, Camille Contal, Lucien Pinel.

Commissaires : MM. Girard, Vandenbrock, Eugène Bioletto. 1853

LES CHARPENTIERS DE LA RIVE GAUCHE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, *rue de Bagneux, Montrouge.*

Capital : Dix mille francs.
Durée : 99 ans. 1854

LES MATÉRIAUX PRATIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue de Lagny, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 années.

Objet : La fabrication, l'achat, la vente de tous produits ou matériaux relatifs à la construction et plus spécialement à la construction en métallo-briques et ciments spéciaux à froid ; l'entreprise de travaux publics ou privés, la construction pour son compte ou celui de tiers de tous immeubles ou travaux généralement quelconques.

Acte constitutif : Déposé le 29 mai 1914 en l'étude de Me Leroy, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la constitution du fonds de réserve légale ; 2° somme suffisante pour payer aux actions 5 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Sur le surplus : 1° 20 0/0 au Conseil d'administration ; 2° telle somme que l'Assemblée pourra décider pour constitution d'un fonds de prévoyance ; 3° telle somme que l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, pourra juger utile de mettre à la disposition du Conseil pour être répartie entre tout ou partie du personnel. Le surplus sera partagé par parts égales entre toutes les actions. 1855

L'ESPÉRANCE ÉCONOMIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social: 6, *boulevard de la Part-Dieu, Lyon.*

Capital : Cinq mille francs.
Durée : 10 ans. 1856

LES TRANSPORTEURS MÉCANIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue d'Aguesseau, Paris.*

NOTICE

Capital social : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années, à dater du 26 octobre 1917.

Objet : L'étude et la construction de tous appareils transporteurs mécaniques ou électriques, tapis roulants, élévateurs de tous systèmes, monte-charges, ascenseurs, transbordeurs ; l'étude, la création, l'acquisition, la location, la prise en location, la construction, l'aménagement et l'exploitation d'usines pour la fabrication de ce matériel, et généra-

lement la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'un des objets précités, et ce par voie soit de création de sociétés nouvelles ou de participation à la constitution de sociétés nouvelles ou à l'augmentation de capital de sociétés déjà existantes, soit d'apport, de vente ou de location de tout ou partie de l'actif social, soit de fusion ou autrement.

Acte constitutif : Reçu chez Me Hue, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende ; sur le surplus, il est alloué 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Adrien Jonas, Georges Forret, Lazare Lévi.

Commissaires : MM. Henri Bloch et Georges Andrieu. 1857-1858

L'HEMOLITHE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *boulevard des Capucines, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs divisé en 2,500 actions de 100 fr., dont 750 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. L.-Th. Labbé et E. Dheilly. Parts de fondateur : 3,000, attribuées à MM. Th. Labbé et E. Dheilly.

Durée : 40 années, du 29 avril 1914.

Objet : L'exploitation des inventions de M. Labbé, relative à une nouvelle matière plastique dénommée « Hémolithe », et des brevets, licences ou procédés s'y rapportant, ainsi que toutes les opérations commerciales et industrielles s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Theuil, notaire à Beauvais.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 15 0/0 à la Société Vincent et Cie, une somme à fixer pour constituer diverses réserves spéciales, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé, 15 0/0 au Conseil. Le solde : 20 0/0 aux parts de fondateur, 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Brossier, Dheilly, Vraye. 1859-1860

L'INDUSTRIE LORRAINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40 bis, rue Cardinet, Paris.

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr. espèces.

Durée : Jusqu'à décembre 2016.

Objet : Industrie, commerce, prêts hypothécaires, édifications d'immeubles pour usines ou tous autres objets, et généralement toutes opérations qui servent au commerce et à l'industrie.

Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris, le 28 février 1918.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêt cumulatif aux actions pour leur montant libéré et non amorti, 5 0/0 du surplus au Conseil d'administration, toute somme que l'Assemblée générale voudra réserver ; sur le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. C. Cavallier, P. Lenglet, Marcel Paul.

Commissaire : M. Mouchette. 1861

Organisation, contrôle et tenue de COMPTABILITÉ

Inventaire permanent et prix de revient

Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les OUVERTURES DE CRÉDIT

Déclarations, revision des IMPOTS de toutes natures

Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

L'INDUSTRIELLE FORESTIÈRE ET MINIÈRE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, *avenue de l'Opéra, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 francs chacune, dont 300 sont à souscrire et à libérer en numéraire et les 700 de surplus sont allouées en rémunération des apports en nature énumérés.

Durée : 99 années.

Objet : Recherche, étude, mise au point et réalisation de toutes affaires ou entreprises forestières, commerciales, industrielles ou minières.

Acte constitutif : Reçu par Me Gastaldi, suppléant Me Legay, notaire à Paris, le 23 mai 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 6 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées. Sur l'excédent : 10 0/0 au Conseil qui en fait la répartition entre ses membres. Le solde ainsi réparti : 75 0/0 aux actions et 25 0/0 aux parts créées en représentation de l'avantage particulier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Giffaut, Joachim Sanchez, Paul Basdevant.

Commissaire : M. Tiopulo.

Commissaire suppléant : M. Emmanuel Derieux. 1862

L'INSTALLATION GÉNÉRALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 56, *rue Fontaine-au-Roi, Paris.*

NOTICE

Capital : Six cent soixante-quinze mille francs, divisé en 1,350 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans, à partir de sa constitution définitive (6 avril 1918).

Objet : L'exploitation de l'établissement commercial et industriel compris dans les apports ; l'entreprise générale d'installations de magasins et la fabrication, la location et la vente de maisons démontables ; l'acquisition, l'exploitation et la vente ou cession de tous brevets ou licences, de tous droits d'exploitation de brevets et la création de toutes marques de fabrique ; l'achat, la construction, la prise à bail avec ou sans promesse de vente et l'aménagement de tous immeubles, usines et matériels pouvant servir à son industrie ou à son commerce, et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

Acte constitutif : Reçu chez Me Henri Lejeune, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende. Le solde est réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 45 0/0 aux parts bénéficiaires, 45 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Elie d'Alignan, Jacques Desouches, Clément Lheureux, Claudius-Eugène Maître.

Commissaire : M. Gateau. 1863

L'OFF-SET

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *rue de la Gare, Levallois-Perret.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 40 ans. 1864

L'UNION INDUSTRIELLE STÉPHANOISE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Siège social : 2, *rue Creuses, Saint-Etienne.*

Capital : Dix mille francs.
Durée : 99 ans. 1865

MAISERIES DE LA MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *allée des Capucines, Marseille.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans. 1866

MAISON A. SÉGUIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3 *à* 13, *rue de Moulis, Bordeaux.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : La fabrication et la vente de tous produits, objets des marques comprises dans les apports indiqués et de tous produits analogues, ainsi que l'exploitation de toutes marques commerciales de produits dentifrices et de parfumerie.

Acte constitutif : Reçu le 17 juin 1918, par Me Dartige, notaire à Bordeaux.

Assemblée générale : Dans le courant du premier trimestre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer la réserve légale ; 2° les sommes que l'Assemblée générale jugera bon d'affecter pour constituer et alimenter un fonds de prévoyance. Le surplus des bénéfices est attribué : 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. André Séguin, Henri Dogny, Robert Séguin.

Commissaire des comptes : M. Edouard Dogny. 1867

MESSAGERIES AUTOMOBILES DU HAUT-JURA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 50, *rue du Pré, Saint-Claude (Jura).*

NOTICE

Capital : Cent trente mille francs, divisé en 1,300 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 1,500.

Durée : 30 années, du 31 janvier 1914.

Objet : L'organisation et l'exploitation de services de transports en commun de voyageurs et de marchandises au moyen de véhicules automobiles et de traîneaux ou autres moyens de locomotion, et en général toutes opérations commerciales s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Guêpe, notaire à Saint-Claude.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 5 0/0 au personnel, 25 0/0 aux parts de fondateur. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Edmond Lauquin, L. Jaquemin-Tillier, A. Nicod, Edmond Valabrègue, Gustave Voisin.

Commissaires : MM. Maurice Bourquin, Marcel Secrétan. 1867 *bis*

NIVEAUMÈTRE AUTO-AÉRO JAUGE C°

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, *avenue des Champs-Elysées, Paris.*

NOTICE

Capital : Vingt mille francs, divisé en 200 actions de 100 fr.

Durée : 20 années.

Objet : Vente, fabrication du niveaumètre de Delta et dont la marque déposée sera la propriété de ladite Société, ainsi que le droit de fabrication du niveaumètre.

Acte constitutif : Reçu par Me Kastler, notaire à Paris, le 12 février 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. Le solde : 10 0/0 à un fonds de prévoyance, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Sangnier, Shein, Mace.

Commissaire : M. Jantzen. 1868

OFFICE GÉNÉRAL DE L'EMBALLAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 54, *rue Puvis-de-Chavannes, Marseille.*

Capital : Dix mille francs.

Durée : 15 ans. 1869

OFFICE GÉNÉRAL DU BATIMENT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *rue de Clichy, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante-deux mille cinq cents francs, divisé en 525 actions de 100 fr., dont 175 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Blanvillain.

Durée : 99 années, du 31 janvier 1914.

Objet : Le commerce des matériaux de construction en tous pays, la création d'usines relatives à cet objet, ainsi que toutes opérations s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil. Sur le solde : 10 0/0 minimum comme réserve extraordinaire, le reste aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Alfred Blanvillain, Auguste Constantin, Bernard Hervieu, Edmond Laurent, Achille Louste.

Commissaires : MM. Paul Delaporte, Georges Lévy. 1870

OMNIUM

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 190, *rue Lecourbe, Paris.*

Capital : Quarante-deux mille francs.

Durée : 99 ans. 1871

OMNIUM DES BOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social: 137, *boulevard Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr.
Durée : 50 années.
Objet : Commerce et industrie des bois dans tous pays ainsi que toutes les opérations commerciales et industrielles, financières, mobilières et immobilières.
Acte constitutif : Reçu par Me Meunié notaire à Paris, le 24 novembre 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : somme fixée pour l'Assemblée pour un fonds de réserve. Le solde : 15 0/0 au Conseil et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Chauvière, E. Régy, A. Régy, Pierre Levasseur, J. Blondel.
Commissaires : MM. P. Delaporte, C. Naud. 1872

OMNIUM INDUSTRIEL ET COMMERCIAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, *rue de Clichy, Paris.*

NOTICE

Capital social : Un million de francs divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 50 années.
Objet : Toutes opérations de commerce, d'industrie et de commission concernant les fournitures généralement quelconques et toutes matières premières ; l'acquisition, la construction, la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, de toutes usines et de tous immeubles utiles aux industriels ou aux commerces de la Société, leur revente ou location, et généralement toutes opérations de commerce, d'industrie, de banque et de commission.
Acte constitutif : Reçu chez Me Panhard, suppléant Me Dufour, mobilisé.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 au moins et 7 0/0 au plus pour la réserve légale, 6 0/0 aux actions à titre de premier dividende ; sur le surplus, il est attribué 5 0/0 au Conseil d'administration ; le solde est réparti comme suit : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Loste, Terrel, Delcourt-Haillot.
1873

OMNIUM-PARTICIPATION

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 72, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1874

PARIS-PROVINCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue Jules-Lefebvre, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.
Durée : 99 ans, à partir du 1er août 1917.
Objet : Toutes opérations comportant un négoce commercial à réaliser pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire en France, aux colonies, ou dans tous pays étrangers ; l'achat et la vente en gros et en détail, directs ou indirects, au comptant ou à crédit, tant par son siège que par ses représentants succursales ; la création et le développement par voie directe ou indirecte de toutes entreprises industrielles, commerciales et financières, soit par l'apport direct ou indirect de concours financiers et techniques, soit par la constitution de sociétés anonymes ou autres.
Acte constitutif : Reçu par Me Nottin, notaire à Paris.
Assemblée générale : Chaque année, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 5 0/0 au Conseil d'administration ; le surplus revient aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Thomassin, Frise, Hugot.
Commissaire : M. Clauzel. 1875

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DES

POMPES FUNÈBRES DE FRANCE ET DE BELGIQUE

Siège social : 13, *rue Grange-Batelière, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million, divisé en 10,000 actions de 100 fr., comprenant 2,750 actions d'apport entièrement libérées attribuées à MM. Couronne, fondateurs.
Durée : 50 années, à compter du 18 décembre 1913.
Objet : Le service des inhumations et pompes funèbres en France et à l'étranger, particulièrement en Belgique ; l'entreprise de toutes opérations de services d'inhumations et pompes funèbres par tous moyens quelconques ; l'acquisition ou la reprise de tous éta-

blissements, ou entreprises de services d'inhumation et pompes funèbres de toutes natures ; l'exploitation des établissements, entreprises, concessions, monopoles acquis ou repris ; toutes entreprises de transports quelconques et de location de chevaux et voitures ; la constitution de toutes sociétés nouvelles se rattachant au service des pompes funèbres et en général toutes les opérations pouvant dépendre ou se rattacher aux services des pompes funèbres et inhumations et aux entreprises de location de chevaux et voitures et transports.

Acte constitutif : Reçu par Me Cousin, notaire à Paris, le 8 décembre 1913.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires à titre de premier dividende ; sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration, 65 0/0 aux actionnaires et 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Amédée Coutot.

Membres : MM. Victor Couronne, Elie Brasier, Edouard Brousse, Etienne Dardel, François Goutier, Edouard Payne, Emile Liénard.

Commissaires aux comptes : MM. Pinatel et Cabrol. 1876

SCIERIES ET ATELIERS DE MODELAGE DE BROUSSEVAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, rue du Terrage, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'achat, la location, l'exploitation, l'échange et la vente de toutes forêts, de toutes coupes de bois en grumes ou débités et toutes opérations ayant pour objet l'utilisation des bois et des produits ou sous-produits qui en dérivent ou qui s'y rattachent ; la création, l'achat, la location, l'exploitation, l'échange, la vente de toutes scieries ainsi que de tous ateliers de modelage pour fonderies, scieries ou toutes autres industries ; accessoirement le commerce du bois de chauffage et de tous autres combustibles français ou étrangers, ainsi que les opérations relatives aux mines, minières, houillères et carrières.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 17 octobre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée de tout actionnaire propriétaire ou mandataire d'un groupe d'au moins dix actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties, 10 0/0 au Conseil d'administration, somme que l'Assemblée déciderait de réserver pour constituer des fonds divers ou report à nouveau. Le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois membres au moins et neuf au plus.

Administrateurs : MM. Babeau, Henry, Stein.

Commissaires des comptes : MM. Desroys du Roure, Kohly. 1877

SOCIÉTÉ ANGLO-ALGÉRIENNE MARITIME ET COMMERCIALE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, boulevard Bugeaud, Alger.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 4,000 actions de 250 fr. chacune à souscrire en numéraire.

Durée : 75 ans.

Objet : Faire tant en France et ses colonies que dans tous pays de protectorat et à l'étranger, et principalement en Algérie et en Tunisie, toutes opérations et toutes entreprises généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement et sans aucune exception le commerce et l'industrie, les transports et transits de toutes natures et les opérations les concernant, les immeubles, les travaux publics ou particuliers, l'exploitation de brevets et licences.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 17 novembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice, composée de tous les actionnaires possédant ou représentant vingt-cinq actions libérées des versements exigibles.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties, 15 0/0 pour le Conseil d'administration ; le solde aux actions, sauf les prélèvements à affecter au fonds de prévoyance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Quatre membres au moins, douze au plus.

Administrateurs : MM. Dupont, Gardet, Parck, Joseph Plisson, Ernest Plisson, Rolland-Deagon.

Commissaires : MM. Bougardier, Boscq. 1878

SOCIÉTÉ ANONYME

D'APPLICATIONS INDUSTRIELLES DU BOIS

Siège social : 7, rue d'Argout, Paris.

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 1,500 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : Dix années.

Objet : Achat, fabrication, vente de tous objets et articles du bois.

Acte constitutif : Reçu chez Me Cousin, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 au fonds de réserve légale, un premier dividende égal à 6 0/0 du montant libéré des actions ; sur le surplus, 40 0/0 à l'administrateur unique ou au Conseil, 10 0/0 pour diverses rémunérations ; le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Bessonneau, Ch. Gachet, R. Lévy, M. Noël, A. Weiss.

Commissaires : MM. P. Fortin, C. Poisson, 1879

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA

FOIRE DE BORDEAUX

Siège social : Hôtel de Ville de Bordeaux

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 600 actions de 500 fr.

Durée : 25 ans, à partir du 4 septembre 1918.

Objet : L'organisation, la direction et le développement de la manifestation périodique connue sous le nom de foire de Bordeaux et toutes opérations susceptibles de créer entre les commerçants des relations suivies pour le plus grand profit de la France et de la région bordelaise.

Acte constitutif : Reçu par Me Bossuer, notaire à Bordeaux.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices il est prélevé la somme nécessaire pour fournir aux actions un dividende qui dans aucun cas ne peut être supérieur à 6 0/0 du capital versé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Moulinné, R. St-Marc, Faure, Camentron, L. Boyer, Ancanne, Ginestet.

Commissaires : MM. Termet-Dubroca, Sébilleau 1880

SOCIÉTÉ ANONYME DE

L'INSTITUTION JEANNE-D'ARC

Siège social : plateau des Corvées, Epinal.

NOTICE

Capital : Quatre-vingt-trois mille francs, divisé en 83 actions de 1,000 fr., entièrement libérées, cette Société étant purement la transformation de l'ancienne Société civile.

Durée : Jusqu'au 1er décembre 1936.

Objet : La fondation, l'entretien et le développement d'une école privée d'enseignement secondaire classique et spécial, établie à Epinal, et par suite l'acquisition de terrains, la construction des bâtiments nécessaires à leur exploitation.

Acte constitutif : Reçu par Me Devillez, notaire à Epinal, le 15 décembre 1913.

Année sociale : Du 1er novembre au 31 octobre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Dividende non cumulatif de 3 0/0 et l'excédent : Une partie à l'affectation d'une réserve spéciale déterminée par l'Assemblée générale et le solde aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Zeller, Ch. Cartier-Bresson, Monseigneur A.-G. Foucault, évêque de Saint-Dié, Paul Baetzner, H. Fricotel, A.-M. Wolfelsperger et L. Calba. 1881

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CARTES MÉTRIQUES

Siège social : 33, *rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.*

Capital : Cent vingt-cinq mille francs.
Durée : 99 ans. 1882

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉQUARRISSAGES DE L'OUEST

Siège social : 50, *rue La Bruyère, Paris.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1883

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ÉTABLISSEMENTS GILBERT ET GILBERT

Siège social : 12, *avenue de Villars, Paris.*

NOTICE

Capital social : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : Expirera le 31 décembre 1969 (soit 50 ans).

Objet : Le commerce du bois en gros et en détail ; l'achat, l'exploitation et la vente en bloc ou en détail de toutes forêts, de toutes coupes ordinaires ou extraordinaires, de tous bois en grume ou débités ; le débit et le façonnage du bois ; l'importation, l'exportation, la représentation et la commission de bois de toutes essences, façonnés ou non ; la création, l'achat, la location, l'exploitation ou la vente de toutes scieries ; accessoirement le commerce du bois de chauffage et de tous autres combustibles français et étrangers ; l'achat et la vente de tous matériaux de constructions ; l'achat ou la location de tous terrains ou locaux ; l'édification et installation de toutes usines et ateliers ; notamment l'achat et l'exploitation de fonds de marchand de bois exploité à Paris, rue de Vouillé, n° 7,

sous la dénomination « Au Chalet », par M. Desportes, et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Acte constitutif : Reçu chez Me Dubost, notaire à Paris, le 15 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 8 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au profit de l'administrateur ; le surplus est réservé aux actions à moins que l'Assemblée ne décide la création d'un fonds de réserve ou de fonds d'amortissement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateur unique : M. Jacques Gilbert.

Commissaires : MM. Joseph Gilbert et Agénor-Davy de Boisroger, suppléant.

1884

ÉTABLISSEMENTS GONNET-VILLOCQ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 72, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 500 actions de 1,000 francs, dont 250 attribuées comme apports à MM. D. Willoq et A. Gonnet qui apportent les bénéfices de tous contrats, démarches, clientèle, etc.

Durée : Jusqu'au 31 décembre 1978.

Objet : Le travail du bois et du fer en général et plus particulièrement tout ce qui concerne l'aviation, les moteurs, les bateaux de toutes sortes et toutes entreprises s'y rattachant.

Acte constitutif : Me Moyne, notaire à Paris, le 23 mars 1918.

Assemblée générale : Composée des actionnaires propriétaires de cinq actions au moins ou les représentant.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 8 0/0 aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur le surplus : 20 0/0 au Conseil, 80 0/0 aux actions, sauf prélèvement par l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Meilhan, P. de Thoizy, V. André.

Commissaires : MM. Léon Petit et Guillay.

1885

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS H. PILON

Siège social : 53, rue de Paris, Asnières (Seine).

NOTICE

Capital : Cinq cent cinquante mille francs, divisé en 800 actions, valeur nominale 500 fr. et 300 actions d'apports dont M. H. Pilon est bénéficiaire.

Durée : 50 années.

Objet : Fabrication de tubes à rayons X, tubes à vide pour T. S. F., pompes à vide.

Acte constitutif : Déposé chez Me Dufour, notaire à Paris, le 24 mars 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice social, comprenant tout actionnaire d'au moins cinq actions libérées.

Répartition des bénéfices : 15 0/0 au Conseil d'administration, 85 0/0 aux actionnaires. Dividendes du 5 avril 1917 au 31 décembre 1917 : 16 fr. 85 actions nominatives ; 16 fr. 10 actions au porteur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

(120 actions de garantie, 20 par administrateurs.

Président : M. Henri Cahen.

Vice-président : M. Alphonse Furst.

Administrateur délégué : M. Hector Pilon.

Membres : MM. François Brocq, Alexander, Stanley Garfield et Paul Mayen.

Commissaire des comptes : M. Lepage.

1886

SOCIÉTÉ ANONYME DES INDICATEURS AUTOMATIQUES

Siège social : 92, rue Saint-Lazare, Paris.

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication et le commerce des appareils indicateurs automatiques et de tous autres appareils analogues, spécialement des appareils indicateurs automatiques, objet du brevet apporté en Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Desforges, notaire à Paris, le 18 avril 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 6 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. de Catelin, Chalot, Larsonneau, Thoumyre, Volet.

Commissaire : M. Louis Mestre, ingénieur civil.

1887

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS J. BOSS & Cie

Siège social : 45, boulevard Voltaire, Paris.

Capital : Trois cent mille francs.

Durée : 50 ans.

1888

SOCIÉTÉ ANONYME DES

PAILLONS FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME OU EN COMMANDITE

Siège social : 44, rue Vital-Carles, Bordeaux.

NOTICE

Capital : Soixante-quinze mille francs, divisé en 150 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans, à partir du 1er septembre 1918.

Objet : La fabrication, l'achat et la vente des enveloppes de bouteilles en paille, ainsi que tous objets ou produits d'emballage, quelle qu'en soit la matière ou la nature.

Acte constitutif : Déposé le 20 juin 1918 en l'étude de Me Puyo, notaire à Bordeaux.

Année sociale : Du 1er septembre au 31 août.

Assemblée générale : Avant la fin du mois de décembre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour le fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre d'intérêt 6 0/0 des sommes libérées et non amorties ; 3° 10 0/0 au Conseil d'administration. Le surplus est réparti : 1° deux tiers aux actionnaires à titre de dividende ou pour constituer un fonds de prévoyance ; 2° un tiers aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. L. Pliquet.

Commissaire des comptes : M. Albert Beneys. 1889

SOCIÉTÉ ANONYME DES

PRODUITS SUCCECUIR

Siège social : 40, rue Mathis, Paris.

Capital : Cent trente mille francs.
Durée : 50 ans. 1890

SOCIÉTÉ ANONYME DES

TENNIS DE PARIS

Siège social : 100, avenue de Suffren, Paris.

NOTICE

Capital : Quatre cent cinquante mille francs, divisé en 4,500 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 450, attribuées à MM. G. Frémont, vicomte L. de Gueydon et J. Hostein.

Durée : 99 années, du 23 mars 1914.

Objet : L'acquisition et la location de tous immeubles bâtis ou non, en France et à l'étranger ; la construction de tennis couverts, l'organisation de spectacles sportifs ou autres, d'expositions ; la construction pour l'éclairage, le chauffage ou le froid, d'une station centrale ; le percement, l'élargissement ou le prolongement de toutes rues, voies, passages et autres opérations de voirie.

Acte constitutif : Reçu par Me Dubost, notaire à Savigny-sur-Orge, le 9 mars 1914.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins vingt actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, une somme de 25,000 fr. pour amortir annuellement le capital par voie de tirage au sort, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Le solde : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Frémont, le vicomte de Gueydon, Jean Hostein.

Commissaire : M. Darriulat. 1891

SOCIÉTÉ ANONYME DES

TRANSPORTS DE TABAC DES MANUFACTURES NATIONALES

Siège social : Place de la Patrie, Roubaix.

NOTICE

Capital : Vingt mille francs, divisé en 200 actions de 100 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Le transport des tabacs et la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes les opérations commerciales pouvant se rattacher à l'objet précité par voie de création de sociétés nouvelles d'apport, de fusion ou autrement.

Acte constitutif : Reçu par Me A. Duchange, notaire à Roubaix, le 17 juin 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour verser aux actions 4 0/0 des sommes dont elles sont libérées. Le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Parsis, H. Loncke, H. Bernaert, E. Leman, A. Liégeois.

Commissaires : MM. D. Carlier, X. Colas. 1892

SOCIÉTÉ ANONYME DU

MOTEUR L. THOMAS

(2 T.-S. S.)

SOCIÉTÉ ANONYME OU EN COMMANDITE

Siège social : 196, avenue Félix-Faure, Lyon.

NOTICE

Capital : Huit cent mille francs, divisé en 16,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans.

Objet : L'étude et l'exploitation de tous les procédés d'application de la force motrice à

l'industrie en général, à l'agriculture, aux transports (l'automobilisme, navigation, aéronautique) ; la fabrication et la vente de tous moteurs, pièces accessoires et appareils quelconques se rattachant aux objets précités.

Acte constitutif : Déposé le 24 septembre 1917 en l'étude de Me Balay, notaire à Lyon.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du trimestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer la réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre d'intérêt du capital 10 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Le solde est réparti : 20 0/0 aux parts de fondateur, 25 0/0 aux réserves spéciales, 15 0/0 au Conseil d'administration, 45 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pétrus, Bernard, Adrien Bussy, Eugène Chapuis, Achille Lignon, Henry de Montravel, René de Prandières, François Sabran, Georges Yemeniz.

Commissaire des comptes : M. Marie-Benjamin Chomel. 1893

SOCIÉTÉ ANONYME

ÉMILE D'HUBERT

Siège social : Abdjan (Côte d'Ivoire).

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 100 fr., dont 2.000 actions d'apport attribuées à M. d'Hubert.

Durée : 75 années.

Objet : Toutes opérations relatives au commerce et à l'exploitation des bois en général ; l'acquisition, la construction, la location ou l'exploitation de toutes usines et de tous autres immeubles ou matériaux.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : Un vingtième à la réserve légale, 5 0/0 aux actions, 15 0/0 au Conseil. Le surplus : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Bernard, E. d'Hubert, T.-G. Cavadia, A. de Lyée de Belleau. 1894

SOCIÉTÉ ANONYME LE MOBILIER

Siège social : 98, *boulevard Malesherbes, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 500 actions de 1,000 fr. à souscrire et à libérer en numéraire lors de la souscription.

Durée : 50 années.

Objet : L'acquisition, l'exploitation d'un établissement de fabrication et de vente de meubles sis à La Lande, près Toulouse ; l'acquisition et l'exploitation de tous autres fonds de commerce ou industriels.

Acte constitutif : Reçu par Me Ravel, notaire à Paris, le 30 septembre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées, mais non amorties, 10 0/0 à la disposition du Conseil. Le solde : 10 0/0 au Conseil ; le surplus aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. Kahn, S. Bauer, R. Levi, E. Nathan.

Commissaire : M. A. Vuillaume. 1895-1896

SOCIÉTÉ ANONYME MAGIE-BOIS

Siège social : 124, rue Lafayette, Paris.

NOTICE

Capital social : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr.

Durée : 99 ans.

Objet : La fabrication de meubles, d'objets divers en bois, et notamment des meubles pliants ou à transformation marque « Felma ».

Acte constitutif : Reçu chez Me Josset, notaire à Paris, le 11 mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 10 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 10 0/0 à titre de premier dividende aux actions de numéraire, 5 0/0 aux actions d'apport.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Malle, Bernhardt Feldmann, Paul Lorsignol, Lucien Caen.

Commissaire : M. Rolland. 1897

SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE

SÉCHAGE ET L'AMÉLIORATION DES BOIS

Siège social : 50, *rue La Bruyère, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 500 actions de 250 fr. chacune. Sur ces 500 actions, 400 sont attribués en rémunération des apports et 100 sont à souscrire et à libérer en numéraire.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes opérations, construction, en-

treprise et exploitation de tous appareils, forces, machines ou instruments destinés à la mise en œuvre ou à l'amélioration des bois.

Acte constitutif : Reçu par Me Maxime Aubron, notaire à Paris, le 22 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant de l'année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actions à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration. Le solde ainsi réparti : 6 0/0 aux actions privilégiées, 25 0/0 aux actions ordinaires et 15 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Guillaume Dauder, Gérard, Dufour, Léon Delvaux, Gustave Bodel.

Commissaires : MM. René Millet et Eugène Bioletto. 1898

SOCIÉTÉ ANONYME POUR

L'EXPANSION DES MARQUES DE FABRIQUE ET DE COMMERCE

Siège social : 130, *rue Danton, Courbevoie (Seine).*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 75 années.

Objet : Création ou acquisition et exploitation directe ou par voie de licence de toutes marques de fabrique et de commerce, tant en France qu'à l'étranger ; toutes opérations de publicité.

Acte constitutif : Reçu par Me Aubron, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du mois de mars.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale. Sur les bénéfices restants, il est prélevé somme suffisante pour répartir 6 0/0 du montant libéré et non amorti de chaque action. Il est attribué ensuite : 10 0/0 au Conseil d'administration ; le surplus appartient aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Cabrol, Paul Troupeau, Félix Lenègre.

Commissaire : M. I. Bensimon.

Commissaire suppléant : M. Chonneaux. 1899

SOCIÉTÉ ANONYME SARABER

Siège social : 24, rue de Londres, Paris.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1900

SOCIÉTÉ

AUTOMATISME ET APPAREILLAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 53, avenue de Ségur, Paris.

NOTICE

Capital social : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années, qui commenceront à courir du 21 juin 1917.

Objet : Mettre en valeur l'invention relative à un relais électrique à action différée dit « Relais Universel » ; prendre, exploiter. acheter ou vendre, en un mot tirer parti ou mettre en valeur de façon quelconque tous brevets, licences, procédés industriels, etc., concernant tous appareils ou engins automatiques quelconques, existants ou à innover ; faire toutes entreprises tendant à favoriser le développement de la fabrication, en France, du matériel d'appareillage nécessaire à la production, à la distribution et à l'utilisation de la force motrice.

Acte constitutif : Me Moisy, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre suivant l'expiration d'un exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution de fonds de réserve, 5 0/0 à titre de premier dividende aux actions de priorité, 3 0/0 à titre de premier dividende aux actions ordinaires. Sur le surplus il sera prélevé : 3 fr. par 100 fr. pour chaque membre du Conseil d'administration. Le solde sera réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Koechlin et Englhard.
Commissaire : M. Arnitz. 1901

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 39 bis, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Quarante mille francs, divisé en 80 actions de 500 fr.

Durée : 30 années, du 15 mai 1914.

Objet : L'étude et la mise en exploitation de toutes entreprises industrielles et toutes opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu chez Me Ch.-Am. Lefebvre, notaire à Paris, le 8 mai 1914.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins deux actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 10 0/0 du surplus au Conseil ; l'excédent aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le vicomte A. de Montureux, le vicomte G. de Reviers, comte Odon de Lubersac, le comte Riccardo de Bastogi.

Commissaires : MM. le comte Gilbert de Chavagnac, A. Corpita. 1902

SOCIÉTÉ CENTRALE INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, rue de la Pépinière, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à partir du 15 mars 1917.

Objet : Entreprises industrielles, agricoles, maritimes, commerciales et financières.

Acte constitutif : Reçu chez Me Josset, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 aux actions ; le surplus sera réparti : 15 0/0 au Conseil d'administration ; le solde, sous déduction de tous prélèvements pour la création de réserves extraordinaires, sera réparti : 20 0/0 aux actions de la série A, 80 0/0 aux actions de la série B.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Rives, Le Roy-Dupré, Marchena, Santa-Marina.

Commissaires : MM. Serrure, Boscal de Réals de Mornac. 1903

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE LA PALLICE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, rue de Châteaudun, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1904

SOCIÉTÉ COMMERCIALE D'OUTRE-MER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, rue de l'Echiquier, Paris.

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 1905

SOCIÉTÉ COMMERCIALE INTEROCÉANIQUE

(Ancienne Maison Ch. Kronheimer)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, rue Pillet-Will, Paris.
Siège administratif : 24, rue du Général-Gallieni, Le Havre.
Succursales : Petrograd, Moscou.

NOTICE

Capital : Initial, deux millions de francs ; actuel, douze millions de francs, entièrement libéré, divisé en 24,000 actions de 500 francs chacune, dont 10,000 attribuées aux parts de fondateur.

Durée : 50 années.

Objet : Toutes opérations commerciales et industrielles.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 31 août 1916.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivront la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 77 0/0 aux actions et 33 0/0 aux parts

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Charles Kronheimer.
Vice-président : M. A.-N. Konchine.
Directeurs : MM. Emile Burnier et Maurice Kone.
Membres : MM. Prince D. Schakowskoy, Ladislas Kone, Jules Blach, Auguste Doy.
Directeur au Havre : M. René Lauba.
Commissaire : M. Guyot. 1906

SOCIÉTÉ CONGOLAISE DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS GOMÈS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, rue de la Pépinière, Paris.

Capital : Trois cent mille francs.
Durée : 75 ans. 1907

SOCIÉTÉ D'APPROVISIONNEMENT A BON MARCHÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à l'Hôtel de Ville, Saint-Nazaire.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : Fournir aux employés et ouvriers des établissements industriels de la région

adhérents aux présents statuts ainsi qu'à leur famille les produits nécessaires à leur alimentation et à leur entretien, tels que aliments de toute nature, boissons, vêtements, chaussures ; acquérir toutes les denrées, produits, objets manufacturés nécessaires ; elle pourra également acquérir les immeubles ou meubles destinés à la production de ces objets, tels que fermes, prés, bestiaux.

Acte constitutif : Reçu par Me Pasquier, notaire à Saint-Nazaire, le 21 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du mois de juin.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de dividende 5 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées ; le reliquat est intégralement employé à diminuer le prix de vente des objets de toute nature négociés par la Société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Godart, Girod, Guichard, Pinezon, Chénevaux, Leroux, Wuatelet, Azolenc, Paquet, Grandpeut, Lehemonet, Gauthier, Watelet, Azolenc, Paquet, Grandperret, Nouteau, Joubert, Lacour, Mlle J. Robert, M. Martin.

Commissaire : M. Alexandre. 1908

SOCIÉTÉ DE CONTROLES ET D'ÉTUDES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue Hippolyte-Lebas, Paris.

NOTICE

Capital : Trois cent vingt-cinq mille francs, divisé en 3,250 actions de 100 fr., dont 2,000 attribuées à M. G. Roux et 250 à M. Cannic.

Durée : 50 années.

Objet : Etude, établissement de projets d'adjudication et de concours, la surveillance d'exécution, la réception et le règlement de tous travaux relatifs aux applications de l'ingénieur, sauf ceux concernant le béton armé.

Acte constitutif : Reçu par Me Breuillaud, notaire à Paris, le 18 juin 1914.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 20 0/0 au Conseil, 70 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. F. Merlant, F. George, J. Maugue, A. Cannic, G. Roux.

Commissaire : M, L. Thénard.

1909

SOCIÉTE DE LA CARTE NUANCES DE LA FÉDÉRATION DE LA SOIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, rue d'Alsace-Lorraine, Lyon.

Capital : Vingt-cinq mille francs.
Durée : 30 ans. 1910

SOCIÉTÉ DE LA ROUE SANS PNEU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, rue Michelet, Alger.

NOTICE

Capital : Quatre-vingt mille francs, divisé en 800 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 30 ans, à partir du 5 février 1917.

Objet : La fabrication et la vente des roues élastiques sans pneu, adaptables à tous les moyeux.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu chez M. Bridoux, notaire à Alger.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 5 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration, 30 0/0 aux parts de fondateur, 40 0/0 aux actionnaires ; le surplus sera utilisé par moitié comme dividende supplémentaire entre les actions et les parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Camille Jacquemond, Vanoni, Darche, Jules Jacquemond, Finateu.

Commissaire : M. Bénier. 1911

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS ÉCONOMIQUES ET HYGIÉNIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, rue Saint-Georges, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr., dont 100 entièrement libérées ont été attribuées à M. Cargill en rémunération de ses apports et les 900 autres souscrites en numéraire et libérées de moitié. Parts de fondateur : 1,000.

Durée : 60 années, du 22 décembre 1913.

Objet : L'exploitation de l'invention des brevets des marques et procédés ci-après : la

construction de maisons montées par les procédés de M. Cargill dits : « Procédés Scoria » ; la fabrication du matériel nécessaire pour l'application de ces procédés ; la fabrication, l'exploitation et la vente d'un liant hydraulique dénommé « Scori-Oxyde » ; la création, l'acquisition, l'exploitation de tous fonds de commerce, de fabrication, achat, vente ou représentation de tous combustibles agglomérés, et matériaux de construction, et d'une façon générale la participation directe ou indirecte même par voie d'apport de sociétés nouvelles et toutes opérations pouvant faciliter le but poursuivi.

Acte constitutif : Reçu par Me Delestre, notaire à Paris, le 6 décembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende de 5 0/0 non cumulatif sur sommes libérées des actions ; le solde : 10 0/0 au Conseil, 15 0/0 à la direction, et des 75 0/0 restant : 40 0/0 aux actions et 60 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. W. Cargill, Van Effenterre, Maurice Dupont.

Commissaires : MM. M. Marcadet, F. Le Monnier.

1912

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES ET DE CONSTRUCTIONS EN BOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, rue de Stockholm, Paris.

NOTICE

Capital : Huit cent vingt-cinq mille francs, divisé en 1,650 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans, à partir du 29 août 1917.

Objet : L'entreprise générale de tous travaux de toute nature, publics ou privés ; le commerce des bois en général et plus particulièrement dès à présent la construction de maisons en bois à usage d'habitations ou tous autres usages ; l'achat ou la revente de bois ou forêts.

Acte constitutif : Reçu chez Me Bachelez, suppléant Me Maciet, notaire à Paris, le 3 août 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; le solde est réparti comme suit : 10 0/0 au Conseil d'administration ; le reliquat pourra être versé à un fonds de réserve. Le solde des bénéfices sera ainsi attribué : 70 0/0 aux actions, 30 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Delamotte, Roux-Baudrand, Weyler, Auerbach, Laubeuf.

Commissaires : MM. Matin, Bloch.

1913

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES ET DE CONSTRUCTIONS MODERNES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 36, rue Godot-de-Mauroy, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 ans.

Objet : Exploitation en France des brevets appartenant à la Société d'exploitatino des brevets Delille, dont la licence lui est concédée ; la fabrication de tous produits de ciment, agglomérés et de béton armé, et en général de tous matériaux de construction.

Acte constitutif : Déposé chez Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour servir aux actionnaires un dividende de 7 0/0 du capital versé. Le surplus est ainsi réparti : 15 0/0 au Conseil d'administration, 50 0/0 aux actionnaires, 50 0/0 aux parts de fondateur.

Fondateur : M. Ernest Delille.

1914

SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES ET DE RÉORGANISATIONS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 14, rue du Château-d'Eau, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 90 années, à partir du 10 juillet 1917.

Objet : Toutes opérations financières, commerciales ou industrielles, mobilières ou immobilières et par extension la faculté de s'intéresser à toutes affaires servant à faciliter directement ou indirectement l'objet social.

Acte constitutif : Reçu par Me Péronne, notaire à Paris, le 10 juillet 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration, 50 0/0 du solde aux actionnaires, 50 0/0 à la disposition du Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Corriez, Delaporte, Bloch.

Commissaire : M. Oscar Bloch.

1915

SOCIÉTÉ DES

AMATEURS DE BILLARD ET D'ÉCHECS DE MARSEILLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 26, *rue Pavillon, Marseille.*

Capital : Trente mille francs.
Durée : 18 ans. 1916

SOCIÉTÉ DES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS A. GAUTIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Cardinou, Aubervilliers.*

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 30 ans. 1917

SOCIÉTÉ DES

APPAREILS TROTTIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, *rue du Colisée, Paris.*

Capital : Un million huit cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1918

SOCIÉTÉ DES

APPONTEMENTS DE L'ILE ÉLIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, *rue de Châteaudun, Paris.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1919

SOCIÉTÉ DES BOIS USINÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : avenue des Cottages, Bourg-la-Reine.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 50 ans, à partir du 25 mars 1917.
Objet : La fabrication et le commerce des ouvrages et constructions en bois et matériaux similaires de tous genres.
Acte constitutif : Reçu chez Me Cousin, notaire à Paris.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 aux actions, 20 0/0 au Conseil d'administration ; le solde sera distribué entre les actions et les parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Dennery, Bernard.
Commissaire : M. Mathieu. 1920

SOCIÉTÉ DES

ÉTABLISSEMENTS J. MONRIBOT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, *rue du Rocher, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 500 fr. chacune.
Durée : 75 années.
Objet : Achat et exploitation des plantations « Las Maravillas ».
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Acte constitutif : Déposé chez Me Moyne, notaire à Paris, le 29 juin 1918.
Assemblée générale : Dans le premier semestre suivant la clôture de l'exercice ; les porteurs de dix actions au moins.
Répartition des bénéfices : Réserve légale 5 0/0, intérêt capital 7 0/0, Conseil 15 0/0, solde 60 0/0, actions 40 0/0.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. A. Nicolas.
Administrateur délégué : M. Henry Durocher.
Administrateur directeur : M. Guy de Lenz.
Administrateurs : MM. de Gérenville, Henry Danel, F.-A. Fleury. 1921

SOCIÉTÉ DES

ÉTABLISSEMENTS JONQUÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 52, *rue de Châteaudun, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans. 1922

SOCIÉTÉ DES

FORCES MOTRICES DE LA DURANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 9, *rue Grolée, Lyon.*

NOTICE

Capital : Quinze millions de francs, divisé en 30,000 actions de 500 fr.
Durée : 99 années, à partir du 23 décembre 1916.

Objet : Aménagement et utilisation de trois chutes de la Durance.

Acte constitutif : Reçu chez Me Giroud, notaire à Lyon.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer un fonds de réserve légale, 10 0/0 pour le Conseil d'administration ; l'excédent des bénéfices sera à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Adrien Badin, Gabriel Cordier, Louis Marlio, Maurice Piaton, Eugène Souchon.

Commissaires : MM. Amédée Frachon, Marcel Bié. 1923

SOCIÉTÉ DES

MANUFACTURES LAMBERT ET LAMBERT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, rue Laffitte, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans.

1924-1925

SOCIÉTÉ DES

PIERRES ET PERLES RAY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, rue de la Sourdière, Paris.

Capital : Cinq mille francs.
Durée : 99 ans. 1926

SOCIÉTÉ DES USINES CURIAL

(Anciens Ateliers M. Duchesne, E. C. P.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 31, rue Curial, Paris.

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1927

SOCIÉTÉ DES

VÊTEMENTS FLOTTEURS DERUDDER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue Jean-Bart, Wasquehal.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr., dont 800 d'apport entièrement libérées attribuées à MM. F. Derudder et Cie. Parts de fondateur : 2,500.

Durée : 30 années, du 30 avril 1914.

Objet : L'exploitation d'une usine sise à Wasquehal, rue Jean-Bart, où l'on fabrique industriellement la nappe de kapok pur ; l'utilisation de la nappe dans toutes ses applications et notamment cette utilisation dans les vêtements flotteurs Derudder ; le commerce du kapok et les industries où on l'utilise ; l'obtention et l'exploitation d'une concession de kapok, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières s'y rapportant.

Acte constitutif : Reçu par Me Mory, notaire à Lannoy, le 29 avril 1914.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins dix actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, 40 0/0 aux parts de fondateur, 50 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Henri Abel, Henri Briet, Maurice Chérié, Félix Derudder, E. Durand.

Commissaire : M. Martial Ball. 1928

SOCIÉTÉ DE

TRAITEMENTS INDUSTRIELS DES BOIS ET TEXTILES

(Brevets et Procédés Maurice Boucherie)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 69, quai d'Ivry, Ivry.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr., dont 3,600 d'apport entièrement libérées.

Durée : 90 années, du 11 août 1913.

Objet : L'exploitation des brevets Maurice Boucherie et de tous brevets pour l'injection des bois, tissus, cordages et matières animales, végétales ou minérales.

Acte constitutif : Reçu par Me Plocque, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Composée des porteurs d'au moins dix actions, chaque année avant le 15 mai.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Le surplus : 10 0/0 à un fonds de réserve supplémentaire, 10 0/0 au Conseil, 80 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Agache, J. de Jousselin, Georges Heine, Charly Knight, J. Perrey, A. Monier.

Commissaire : M. Rœderer.

1929

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES DOMAINES DE VILLCOUP ET AUTRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 206, *boulevard Pereire, Paris.*

Capital : Quatre cent vingt mille francs.
Durée : 25 ans. 1930

SOCIÉTÉ DU

MARCHÉ FRANÇAIS DES FOURRURES ET PELLETERIES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Montesquieu, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 90 ans, à partir du 6 juillet 1917.

Objet : Vente aux enchères publiques de pelleteries et fourrures, principalement de provenances asiatique et européenne (à l'exclusion des peaux de lapin brutes de toutes provenances) et toutes autres marchandises de même nature, ainsi que toutes opérations s'y rattachant.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale : 6 0/0 à titre de premier dividende ; le solde sera réparti comme suit : 15 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 aux parts de fondateur, 65 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Henri et Emile Chapal, Corby, Dehon, Grison, Kempf, Pfeiffer, Pomme-Saint-Gaudens, Maurice Roux.

Commissaires : MM. Bourhis et Marcel Gardé. 1931

SOCIÉTÉ FRANÇAISE CORY & FILS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 156, *Bourse de Commerce, Paris.*

Capital : Deux millions cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1932

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CÉRAMOID

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, *rue Taitbout, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 1933

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ENTREPRISES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 7, *avenue du Coq, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 années, du 9 mai 1914.

Objet : L'étude et la réalisation de tous travaux publics ou particuliers, de toutes fournitures faisant l'objet d'entreprises générales ou particulières ; la construction et la vente d'outils et d'appareils divers ; l'exécution, l'exploitation de réseaux de chemins de fer, de ports, de routes, etc.

Acte constitutif : Reçu par Me H. Hue, notaire à Paris, le 8 mai 1914.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins dix actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions sur le capital versé. L'excédent : 5 0/0 au Conseil, 95 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ph. Feugerolle, G. Granjean, L. Loucheur, Ch. Rebuffel, H. Therel.

Commissaires : MM. P. Rivaux et Boilvin. 1934-1935

Journal Spécial des Sociétés Françaises
PAR ACTIONS
COMPLÉMENT DE L'ANNUAIRE
Feuille officielle d'annonces légales
JURISPRUDENCE PRATIQUE SUR TOUTES LES QUESTIONS FINANCIÈRES ET DE SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

APPAREILS DELCO

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 50, *avenue de la Grande-Armée, Paris.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1936

COMPAGNIE NANTAISE DES BOIS DÉROULÉS ET CONTRE-PLAQUÉS OCÉAN

(Anciennement Société Française des Bois déroulés et contre-plaqués)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *quai de Tourville, Nantes.*

NOTICE

Capital : Un million cinq cent mille francs, divisé en 1,500 actions de 1,000 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication et la vente des bois déroulés, tranchés et contreplaqués sous toutes les formes actuellement connues et sous celles qui pourraient être ultérieurement découvertes ; la location, l'acquisition, l'installation et l'exploitation de toutes usines, ateliers ou magasins nécessaires à ladite industrie : toutes opérations se rattachant à cette exploitation ; la création de toutes sociétés françaises ou étrangères à objet similaire.

Acte constitutif : Reçu le 18 mars 1918 par Me Albert, notaire à Nantes.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : Un vingtième affecté au fonds de réserve légale. Après ce prélèvement, le solde des bénéfices est attribué : 10 0/0 au Conseil d'administration ; le surplus des bénéfices, sauf la portion que l'Assemblée générale pourra, sur la proposition du Conseil d'administration, affecter à la formation du fonds d'amortissement, de réserve spéciale et de fonds de prévoyance, sera réparti également entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Georges Hailaust, négociant, 1, rue Saint-Julien, Nantes ; Carl-Benjamin Gutzeit, négociant, 36, rue du Bocage, Nantes ; Jules Mesta, négociant, 36, avenue de Gigant, Nantes ; Harold Nieckelsen, négociant, 24, rue de Milan, Paris ; Auguste Cottray, industriel, 55, rue de Flandre, Paris ; Aimé Meunier-Godin, négociant, 19, rue de Milan, Paris.

Commissaire des comptes : M. Liancour.
1937

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

PRODUITS HYGIÉNIQUES ET ANTISEPTIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, *rue Le Peletier, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr. (dont 210 d'appart attribuées 105 à M. Burdin et 105 à M. Morel. Parts de fondateur : 300 (Société civile de porteurs de parts).

Durée : 30 années, du 22 décembre 1913.

Objet : L'exploitation et la mise en valeur des inventions de MM. Burdin et Cie ; et notamment la fabrication et la vente de tous produits hygiéniques et antiseptiques ; l'exploitation ou la vente de tous brevets pris ou à prendre par MM. Burdin et Cie ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes les opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à un des objets précités.

Acte constitutif : Reçu par Me Saucier, notaire à Paris, le 11 décembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires, somme à déterminer pour l'amortissement du capital, 5 0/0 au Conseil, 5 0/0 à la disposition du Conseil. Le solde : 50 0/0 aux actionnaires, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. G. Bac, L. Etienne Burdin, M. Faivret,, Louis-P.-Henri Harant.

Commissaires : MM. François-Elie Matignon, F. Poissonnier, 1938

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TRACTEURS-TREUILS

LA VITALINE

(Système L. Doizy)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 1, *rue de Stockholm, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million deux cent mille francs, divisé en 2,400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 75 années.

Objet : L'industrie et le commerce en tous pays et sous toutes formes et plus spécialement l'exploitation de l'établissement industriel et commercial qui est apporté.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 9 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre suivant la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Clogenson, Danel, Doizy, Durocher, Lemoigne, Mahieu, Petit.

Commissaires : MM. Baudry et Gosse.

1939

SOCIÉTÉ FRANÇAISE P. ET O.

(Péninsulaire et Orientale)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social: 41, *boulevard des Capucines, Paris.*

Capital : Deux cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans. 1940

SOCIÉTÉ FRANCO-ESPAGNOLE L'ESPÉRANZA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 40, cours Tolstoï, Villeurbanne (Rhône).

Capital : Deux mille cinq cents francs.
Durée : 10 ans. 1941

SOCIÉTÉ FRANCO-AFRICAINE DE CONSTRUCTION

(S. F. A. C.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue Saint-Georges, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 1,000, attribuées à MM. de Maleprade et E. Dupont.

Durée : 50 années, du 18 mars 1914.

Objet : L'exploitation en Afrique exclusivement des procédés Scoria ; la construction de maisons moulées par les procédés Scoria ; le commerce d'un liant hydraulique dénommé « Scorioxyde » ; le commerce de tous combustibles agglomérés ; les transports maritimes et terrestres ; les opérations d'assurances de toute nature.

Acte constitutif : Reçu par Me Delestre, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er mars à fin février.

Assemblée générale : Composée de tous les propriétaires d'actions, dans le courant de juillet au plus tard.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Sur le reste : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la disposition du Conseil pour diverses rémunérations. Le surplus : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. le baron de Maleprade, E. Dupont, la Société d'entreprise de constructions économiques et hygiéniques représentée par M. G. Cargill.

Commissaires : MM. Marcadet, de Lacretelle. 1942

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES BREVETS ET PROCÉDÉS CAZES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
11, *boulevard de la Madeleine, Paris.*

Capital : Deux cent cinquante mille francs
Durée : 99 ans. 1943

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA FABRICATION DU BOIS CONTRE-PLAQUÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue de la Glacière, Argenteuil.

Capital : Cent dix mille francs.
Durée : 50 ans 1944

SOCIÉTÉ HAUT-MARNAISE DE CARBONISATION ET DE PRODUITS CHIMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 38, *rue Poliveau, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 800 actions de 500 fr. chacune. Sur ces 800 actions, 240 actions entièrement libérées attribuées à M. Godard, en représentation de ses apports. Les 560 actions de surplus sont à souscrire et payables en numéraire.

Durée : 50 années.

Objet : L'achat et la vente de bois immeubles ou sur pied ou coupés ; l'achat de tous autres combustibles susceptibles de remplacer ce bois dans la carbonisation ou la distillation ; la carbonisation et la distillation du bois et de tous autres combustibles ; achat ou vente d'immeubles.

Acte constitutif : Reçu par Me Thievault, notaire à Andelot, le 28 septembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre qui suit l'expiration de l'année sociale.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 à la réserve spéciale, 10 0/0 au Conseil d'administration, 25 0/0 aux parts de fondateur et 65 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Administrateurs : MM. P. Malingre, J. Jary, P. Nabonne, M. Schwob, J.-B. Arnoult, J. Anisy.

Commissaires : MM. E. Poilay, Michel. 1945

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE BOULOGNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue de Sèvres, Boulogne-sur-Seine.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 10,000 actions de 100 fr., dont 3,800 d'apport. Parts de fondateur : 100, attribuées à M. Victor Bernot.

Durée : Jusqu'en 1933

Objet : Divers.

Acte constitutif : Reçu par Me Aubron, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du second semestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 12 0/0 aux actions. Ensuite : 60 0/0 aux parts de fondateur, 30 0/0 aux actions et 10 0/0 aux administrateurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. V. Bernot.

Commissaire : M. H. Gaillard. 1946

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'IMPRESSION ET DE TISSUS D'ART

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 8, *rue Lévis, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. Parts de fondateur : 2,000 sans fixation de valeur nominale attribuées : 500 à M. Fay, 1,500 à M. Dequet.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation des procédés Marc Fay et d'autres procédés en usage pour l'impression et la décoration sur tous tissus et toutes matières ; l'achat, la vente, la préparation, le façonnage industriels et artistiques de tous tissus, cuirs, papiers et autres compositions susceptibles de recevoir l'application des procédés de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : En mai ou juin, les porteurs de 10 actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 sur le montant libéré et non amorti, 15 0/0 du surplus au Conseil. Le surplus, sous déduction d'un report à nouveau fixé par l'Assemblée, est réparti : 85 0/0 aux actions, 15 0/0 aux parts de fondateur. Sur les 85 0/0 revenant aux actions, l'Assemblée peut prélever toutes sommes pour dotation d'un fonds destiné à l'achat des parts et d'un fonds d'amortissement des actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A. de Fontgallaud, de Chazoulière, P. Dequet, de Caplane, M. Fay.

Commissaires : MM. G. Reymoudin, O. Oudin. 1946 *bis*

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU BOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social: 30, *avenue de la République, Clermont-Ferrand.*

Capital : Cinq cent mille francs.

Durée : 99 ans. 1947

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU CARBOMOTEUR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, *rue de Rome, Paris.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr., dont 1,200 d'apport entièrement versées attribuées à la Société de Lavandeyra et Orner.

Durée : 60 années, du 31 mars 1914.

Objet : L'exploitation en France, colonies et pays de protectorat, d'une invention pour l'emploi de l'acide carbonique liquide comme force motrice ; du brevet relatif à un appareil thermogazéificateur de gaz liquéfiés ou brevets de perfectionnements y relatifs ; l'exploitation de la marque « Carbomoteur S. I.C. » ; l'exploitation de tous appareils basés sur ce brevet.

Acte constitutif : Reçu par Me Delestre, notaire à Paris.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins 10 actions.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale. Sur le solde : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Membres : MM. A. de Lavandeyra, R. Orner, F. de Séguier.

Commissaires : MM. César Loubéry et J. Cordon. 1948

SOCIÉTÉ

LES PRODUITS DU NAOL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25, rue de Clichy, Paris.
Avec représentants dans toute la France.

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr. chacune. (750 parts de fondateur créées au profit de M. Walon.)

Durée : 50 ans.

Objet : Vente de produits d'entretien et cirages

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris, le 26 août 1916.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois suivant la clôture de l'exercice, composée de tout actionnaire propriétaire de 5 actions au moins ou représentant un groupe possédant 5 actions libérées.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour le fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint 1/5e du capital social, somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende 6 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non amorties. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration. Sur le solde : 80 0/0 aux actions, 20 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Trois membres au moins et six au plus, propriétaires chacun, en entrant en fonctions et pendant toute leur durée, de 10 actions.

Président : M. Max Girard.

Vice-président : M. Pierre Callette.

Administrateurs délégués : MM. Morel, Hugo Gartner, Louis-Marcel Carré, R. Lavoix, adjoint.

Ingénieur : M. R. Canat de Chizy 1949

SOCIÉTÉ MAROCAINE AGRICOLE DU JACMA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Casablanca.

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 8,000 actions de 500 fr.

Durée : 75 ans.

Objet : Achat de domaines, agriculture, échange, usines de transformations.

Acte constitutif : Reçu par le greffe du tribunal de première instance de Casablanca, le 6 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er octobre au 30 septembre.

Assemblée générale : Dans le courant du dernier trimestre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution du fonds de réserve légale, une somme nécessaire pour payer 6 0/0 aux actionnaires à titre de premier dividende. Sur l'excédent: 10 0/0 au Conseil d'administration. Sur le solde : 60 0/0 aux actionnaires, 40 0/0 aux parts de fondateur. 1950

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE LA MARQUE PERSIL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, rue Vageau, Marseille.

Capital : Quinze mille francs.
Durée : 99 ans. 1951

SOCIÉTÉ NOUVELLE D'ENTREPRISES COMMERCIALES ET FINANCIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 75, avenue des Champs-Elysées, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années, à compter du 20 mai 1917.

Objet : Toutes affaires et fournitures commerciales ou industrielles et toutes opérations financières de quelque nature qu'elles soient ; le commerce et la vente en gros ou autrement ; l'importation et l'exportation tant en France qu'à l'étranger de tous produits quelconques et généralement toutes opérations accessoires ; la constitution de toutes sociétés nouvelles, françaises ou étrangères, ou l'intervention par voie d'apport de souscription, d'achat, de participation ou par tout autre mode dans la constitution, la fusion, la réunion, l'augmentation de capital ou la reconstitution de toutes sociétés françaises ou étrangères se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la présente Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Constantin, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er février au 31 janvier.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fond de réserve, 6 0/0 à titre de pre-

mier dividende. Le surplus est attribué : 10 0/0 au Conseil d'administration, 90 0/0 à toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gwynne, Dewat, Miéville et Peck.
Commissaire : M. Delastre.

1952

SOCIÉTÉ NOUVELLE DES

BAUXITES DU SUD-EST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 72, rue Saint-Ferréol, Marseille.

Capital : Trois cent soixante-quinze mille francs.
Durée : 50 ans. 1953

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE SONDAGES BONNE ESPÉRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 68, rue Caumartin, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 500 fr.
Durée : 99 années.
Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 9 mars 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

1954

SOCIÉTÉ ŒPNOTECHNIQUE DE LA GRAVE D'AMBARÈS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Grave d'Ambarès (Gironde).

Capital : Un million cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1955

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉTIRAGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 18, rue de la Pépinière, Paris.

Capital : Six cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1956

SOCIÉTÉ POUR

L'EXPANSION A L'ÉTRANGER DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE FRANÇAIS POUR L'ORGANISATION D'EXPOSITIONS PERMANENTES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, rue Meyerbeer, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 20 actions de 5,000 fr. chacune.
Durée : 50 ans, à partir du 20 mars 1917.
Objet : La création, l'organisation et la constitution de tous offices de quelque forme que ce soit dont le but serait la fondation à l'étranger d'expositions permanentes françaises des produits du commerce et de l'industrie ou la représentation en pays étrangers des intérêts industriels et commerciaux français ; la création directe et l'organisation de toutes expositions permanentes.
Acte constitutif : Reçu chez Me Greslé, notaire à Paris, le 6 avril 1917.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.
Assemblée générale : Dans les six mois de la clôture de l'exercice.
Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende, 10 0/0 pour constituer un fonds de réserve spécial ou d'amortissement ; les bénéfices restant disponibles seront distribués comme suit : 10 0/0 à la direction, 40 0/0 à l'ensemble des parts de fondateur, 50 0/0 à titre de complément de dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Mabilleau, Monstier-Mérinville.
Commissaire : M. Hoffmann. 1957-1958

SOCIÉTÉ PYRÉNÉENNE DES BOIS OUVRÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 15, rue Richepanse, Paris.
Siège principal d'exploitation : à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

NOTICE

Capital : Sept cent mille francs, divisé en 700 actions de 1,000 fr. chacune.
Objet : L'industrie des bois en général, et plus généralement la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations de cette nature, soit par voie de création de sociétés d'apport à des sociétés déjà existantes, de fusion ou d'alliance avec elles ; de cession ou de location à ces sociétés ou à toutes autres personnes de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers, de souscription, achats et ventes de titres et

droits sociaux, de commandites, d'avances, de prêts et autrement.

Acte constitutif : Reçu par Me Paris, notaire à Tarbes, le 1er mars 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du deuxième trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende.

1959

SOCIÉTÉ PYRÉNÉENNE D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, rue de Mogador, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 75 années, à partir du 12 juin 1917.

Objet : L'exploitation directe ou indirecte et en tous pays de forêts de toute nature ; l'industrie et le commerce également en tous pays des bois de toute nature et de toutes provenances ; tout transport par terre, par mer et eau.

Acte constitutif : Reçu aux minutes de Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 5 0/0 à titre de premier dividende aux actions de priorité, 5 0/0 à titre de premier dividende aux actions ordinaires, 15 0/0 pour le Conseil d'administration ; le solde à la disposition de l'Assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Duguet, Lévy, Plissen, Rolland.
Commissaires : MM. Boscq, Raymondin.

1960

SOCIÉTÉ ROUENNAISE DE NAVIRES EN CIMENT ARMÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 149, boulevard Haussmann, Paris.

NOTICE

Capital : Trois millions de francs, divisé en 6,000 actions de 500 fr. chacune, dont 3,000 d'apport.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes élaborations mécaniques, physiques ou chimiques et toutes entreprises généralement quelconques se rattachant aux travaux publics ou particuliers.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 15 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions. Le surplus : 10 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la direction. Le solde aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J.-E. Aguillon, E. Freissinet, E.-J.-P. Lampré, L. Lévy, C. Limousin, E. Paraf.
Commissaire : M. J. Mercier.

1960 *bis*

SOCIÉTÉ SILICE ET CORINDITE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 70, rue du Gaz, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : La fabrication et la vente de la silice et de la corindite sous toutes formes, ainsi que la création en France ou à l'étranger de toutes usines ou de tous fonds de commerce.

Acte constitutif : Reçu par Me Panhard, notaire à Paris, le 10 décembre 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 5 0/0 à titre de premier dividende, 15 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Mahler, Jarry, Guérineau, Yeatman, Guerreau, Naud.
Commissaires : MM. Hurel et Lory.

1961

SYNDICAT D'ENTREPRISES POUR LA RECONSTRUCTION DES PAYS ENVAHIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 4, boulevard de Denain, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 10 années, à partir du 20 juillet 1917.

Objet : La centralisation et la représentation de tous les moyens professionnels des

adhérents ou fournisseurs français du bâtiment, qui exécuteront sous leur responsabilité individuelle exclusive, mais sous le contrôle et avec l'appui de la Société, tous les marchés, travaux et fournitures que ladite Société aura préalablement étudiés, et généralement apporter à ses adhérents le concours de tous les moyens de toute nature, dont elle pourra disposer en vue de la bonne exécution des marchés de fournitures ou travaux étudiés par elle et traités par eux, sur sa proposition.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 d'intérêt annuel, 10 0/0 à l'administration ; le surplus pour constituer le fonds de réserve extraordinaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Meunier-Godin.
Commissaires : MM. Marotel et Gillet.

1962

SYNDICAT PARIS-ROUEN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 17, rue Mirabeau, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1963

UNION CENTRALE DES VICTIMES ET DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA GUERRE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Siège social : 4, rue du Renard, Paris.

Capital : Onze mille francs.
Durée : 99 ans. 1964

UNION COMMERCIALE DE BASSENS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 28, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Dix millions de francs, divisé en 20,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 50 ans, à partir du 30 juin 1917.

Objet : Faire toutes opérations commerciales, industrielles, maritimes, foncières et autres s'y rattachant directement ou indirectement.

Acte constitutif : Reçu par Me Dufour, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, les sommes destinées à la création de toutes réserves légales spéciales et fonds de prévoyance, 6 0/0 à titre de premier dividende. Le restant sera réparti : 10 0/0 au Conseil d'administration, 15 0/0 aux parts bénéficiaires, 75 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Bourbouley, Breton, de Clermont, Gorchs-Chacou, Hersent, Mesnier, Moussié, Philippart, Dal Piaz et de Vial.

1965

UNION D'OBLIGATAIRES FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 139, rue de la Tour, Paris.

Capital : Deux cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1966

UNION GÉNÉRALE ET INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 41, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 99 ans. 1967

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PARFUMS D'ORSAY

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : rue des Bouvets, Puteaux.

NOTICE

Capital : Un million trois cent mille francs, divisé en 1,300 actions de 1,000 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication et la vente de tous parfums, eaux, pâtes, savons et produits de toilette, et généralement toutes opérations ayant trait à l'industrie et au commerce de la parfumerie et des produits chimiques s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me H. Morel, suppléant Me Godet, notaire à Paris, le 1er avril 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Monteux, Reichenbach, Joussein.

1968

HYGIÉNOF

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 86, *rue Saint-Lazare, Paris.*

Capital : Quatre-vingt mille francs.
Durée : 50 ans.
Objet : Produits d'hygiène. 1969

LE CLOS FLEURI

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 22, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 1,500 actions de 100 fr. chacune. Parts de fondateur : 1,500 (Société civile des porteurs de parts).

Durée : 99 années, du 20 décembre 1913.

Objet : L'achat, la vente et le trafic en général de tous objets de parfumerie et d'hygiène ; la participation dans toutes opérations commerciales, industrielles se rattachant à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Rocagel, notaire, le 5 décembre 1913.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions. Sur le surplus : 50 0/0 aux actions, 50 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Arthur Hubert, M. Hoffmann, Henri Henkel.
Rapporteur : M. Emile Friedmann.
Commissaire : M. Henri Lemoine.
1970

FARFUMERIE RAMSÈS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 30, *rue d'Hauteville, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr., dont 300 attribuées à M. de Bertalot en représentation de l'apport de son établissement sis au siège social et annexes, de sa clientèle, de ses marques, de ses formules et marchés. M. de Bertalot reçoit en outre 5,000 parts bénéficiaires.

Durée : 50 années.

Objet : Parfumerie, savons et produits chimiques.

Acte constitutif : Me P. Delapalme, notaire à Paris, 20 septembre 1918.

Assemblée générale : En avril, et composée des actionnaires propriétaires ou mandataires de cinquante actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 8 0/0 d'intérêts cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur le surplus : 10 0/0 au directeur général. Sur le solde : 65 0/0 aux actions, 35 0/0 aux parts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Boudonneau, H. de Vaureix, G. Peindre, L. de Bertalot.
Commissaire : M. Henri Magny.
1971

SOCIÉTÉ ANONYME DES

PARFUMS D'ARYS

Siège social: 107, *boulevard de la Mission-Marchand, Courbevoie.*

NOTICE

Capital : Cinq millions de francs, divisé en 10,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 75 ans.

Objet : La fabrication et le commerce de la parfumerie, de la savonnerie, des produits d'hygiène et de beauté, ainsi que de tous accessoires se rattachant à la parure de la femme.

Acte constitutif : Reçu par Me Aubron, notaire à Paris, le 19 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Se réunit chaque année dans le courant du mois de mars au plus tard.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme suffisante pour répartir 6 0/0 du montant libéré et non amorti de chaque action. Il est attribué ensuite : 10 0/0 au Conseil d'administration ; le surplus dans la proportion de 60 0/0 aux actions et 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Lucien Graux, Georges Siemama, J. Ract.
Commissaire : M. Aimcleroy.
Commissaire adjoint : M. Armand Geoffroy.
1972

SOCIÉTÉ ANONYME DES

PARFUMS JADOR & Cie

Siège social: 38, *rue des Augustins, Paris.*

NOTICE

Capital : Dix mille francs, divisé en 40 actions de 250 fr.

Durée : 10 ans, à partir du 3 juillet 1917.

Objet : Commerce et exportation des parfums.

Acte constitutif : Reçu chez Me Bothian, notaire à Agen, le 2 juillet 1917.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution d'un fonds de réserve et 5 0/0 du fonds social à distribuer à titre d'intérêt à toutes les actions ; l'excédent aux actionnaires.
1973

SOCIÉTÉ ANONYME DES

SAVONNERIE ET PARFUMERIE DE LA SÈVRE

(Anciens Etablissements Maurice Bertin & Cie)

Siège social : 2, place de Pont-Rousseau, Nantes.

NOTICE

Capital : Huit cent cinquante mille francs, divisé en 1,700 actions de 500 fr.

Durée : 30 années.

Objet : La fabrication et le commerce de tous articles de savonnerie, de parfumerie, graisses et bougies, etc., ainsi que toutes opérations industrielles ou commerciales se rattachant au même objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Lebel, notaire à Nantes, 3 juillet 1914.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve, somme nécessaire pour payer aux actionnaires un intérêt de 5 0/0. Le surplus est attribué : 40 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 aux parts de fondateur, 40 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Jean Landais, Bertin, Tual.
Commissaires : M. Amant Victor.

1974

SOCIÉTÉ CENTRALE DE RAFFINAGE D'HUILE DE VASELINE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 88, *avenue Parmentier, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 200 actions de 500 fr., dont 50 actions entièrement libérées attribuées en rémunération des apports.

Durée : 50 années.

Objet : Le raffinage et l'exploitation, l'achat, la vente de toutes huiles minérales et des produits s'y rattachant ; la préparation de tous produits destinés à la droguerie et à la parfumerie.

Acte constitutif : Reçu par Me Huillier, notaire à Paris, le 29 mai 1914.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le surplus : 33 0/0 pour amortissement. Le solde : 75 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. A.-S. Stern, C. Rebec, B. Desouches, J. Trezel.

1975

SOCIÉTÉ DE

L'ÉMULSIOR DES INDES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 346, *rue Saint-Honoré, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 100 fr., libérées d'un quart.

Durée : 20 années, à dater du 12 novembre 1913.

Objet : Exploiter le produit connu sous le nom d' « Emulsior », ou « Emulsior des Indes », et tous produits se rattachant de près ou de loin à ce dernier ou dans la composition desquels ce dernier pourrait entrer ; acquérir ou prendre tous brevets et tous certificats d'additions se rattachant à ce produit, et en général de faire toutes les entreprises de parfumerie en gros qui pourront être jugées utiles au développement des affaires de la Société.

Acte constitutif : Reçu par Me Kastler, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution du fonds de réserve, 5 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions libérées et l'excédent : 1 0/0 au Conseil d'administration et 99 0/0 intégralement aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E. Laurens, J. Galezowski, J. de la Mariouse.
Commissaires : MM. E. Leroux, P. Chaignon.

1976

SOCIÉTÉ

DE LUZY, PARFUMEUR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, *rue Ibry, Neuilly-sur-Seine.*

NOTICE

Capital : Six cent mille francs, divisé en 6,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'acquisition et l'exploitation du fonds de commerce connu sous le nom de « Luzy, parfumeur », ainsi que la fabrication et le commerce de tous articles de savonnerie et de parfumerie et toutes opérations se rapportant à cet objet.

Acte constitutif : Reçu par Me Prévost, notaire à Villiers-le-Bel, le 8 juin 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre de l'année.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale, 6 0/0 aux actions à titre de premier dividende, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Freedland et Bertin.
Commissaire : M. Consonni. 1977

SOCIÉTÉ DES PARFUMS SODLAY "A LA JOLIE PARFUMEUSE"

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 120, *avenue des Champs-Elysées, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 20 ans, à partir du 17 février 1917.

Objet : La création, l'acquisition, l'exploitation tant en France qu'à l'étranger de tous fonds de commerce de parfumerie.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la constitution d'un fonds de réserve légale, 6 0/0 à titre de premier dividende ; sur le surplus des bénéfices, il sera attribué : 10 0/0 au Conseil d'administration ; le reliquat sera réparti : 80 0/0 à toutes les actions, 20 0/0 aux parts bénéficiaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Haussmann, Gerson, Wallier.
Commissaires : MM. Bloch, Cochen.
1978

CONSORTIUM DE LA SAVONNERIE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *rue de Suffren, Marseille.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 20,000 actions de 100 fr. chacune et à souscrire en numéraire.

Durée : 6 années.

Objet : L'achat, le transport, l'importation, le magasinage, la manutention, la répartition, la vente, l'utilisation des matières grasses et sous-produits, ainsi que toutes opérations pouvant intéresser la savonnerie.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 25 septembre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice social.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, somme nécessaire pour servir au capital versé un intérêt de 1 à 6 0/0. Le surplus sera réparti : 20 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 pour la participation du personnel dans les bénéfices ou pour donner aux œuvres sociales, 70 0/0 aux actionnaires.
1979

ÉTABLISSEMENTS OCTAVE PELLETIER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27 bis, rue Gioffredo, Nice.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr., dont 700 d'apport entièrement libérées, attribuées à M. Octave Pelletier. Parts de fondateur : 2,500 à la disposition de M. O. Pelletier.

Durée : 75 années, du 4 avril 1914.

Objet : La fabrication éventuelle, l'achat, le raffinage et la vente d'huiles d'olive, ainsi que de toutes huiles comestibles ou non, et de tous autres articles ou produits d'alimentation et d'approvisionnement général ; les opérations s'y rattachant.

Acte constitutif : Reçu par Me Rochon, notaire à Nice.

Assemblée générale : Composée des propriétaires d'au moins vingt actions, dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions sur le capital versé. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil, 5 0/0 à la disposition du Conseil. Le solde : 60 0/0 aux actions, 40 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Octave Pelletier, G. Edouard Broün-Morison, Mme Béatrice Broün-Morison, M. Edouard Cipriotti.
Commissaire : M. A. Trichon. 1980

HUILERIES ANTONIN ROUX

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 69, *avenue Prado, Marseille.*

Capital : Trois millions de francs.
Durée : 10 ans. 1981

HUILERIES DE LA VILLETTE CHARLES COUNELLE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 102, *rue Sylvabelle, Marseille.*

Capital : Trente mille francs.
Durée : 50 ans. 1982

HUILERIES DE SAIGON

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : à Saïgon-Caukho.

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : Construction et exploitation d'une huilerie à Saïgon, ainsi que toutes opérations industrielles et commerciales concernant ladite industrie ou pouvant être utiles à la propriété de la Société et se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal de ladite entreprise. Elle peut notamment acheter ou prendre des intérêts dans les plantations se rattachant à ladite industrie.

Acte constitutif : Reçu par Me Aynard, notaire à Saïgon, le 23 juillet 1917.

Assemblée générale : Dans le premier semestre de l'exercice et composée de tous les actionnaires propriétaires ou mandataires d'au moins cinq actions.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées, 15 0/0 du surplus au Conseil d'administration, sommes réservées par l'Assemblée générale pour l'amortissement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Hallet, Jessula, Rimaud, Ducroiset, Massel, Fauconnier.

Commissaires : MM. Martini, Chalamel. 1983

HUILERIES F. GUIOL & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 60, *rue d'Alger, Marseille.*

Capital : Un million deux cent mille francs.
Durée : 10 ans. 1984

HUILERIES M. BADETTY & FILS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 194, *Chemin des Chartreux, Marseille.*

Capital : Sept cent mille francs.
Durée : 12 ans. 1985

LES HUILERIES ET SAVONNERIES CHÉRIFIENNES

SOCIÉTÉ ANONYME MAROCAINE

Siège social : 70, *avenue du Général-Drude, Casablanca.*

Bureaux : 27, *rue de Mogador, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr., dont 1,500 de priorité donnant droit par préférence aux actions ordinaires à un premier dividende non cumulatif.

Durée : 50 années, du 13 septembre 1917.

Objet : La mise en valeur et l'exploitation de toutes palmeraies et de tous terrains plantés en cocotiers, kolatiers, oliviers, etc. ; l'industrie et le commerce en tous pays de tout ce qui concerne les huileries et savonneries.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, somme nécessaire pour fournir aux actions un dividende de 6 0/0, la somme nécessaire pour fournir aux actions ordinaires 6 0/0, toutes sommes que l'Assemblée générale décidera de reporter à nouveau. Le solde : 90 0/0 aux actions sans distinction de catégorie, 10 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Ed. Duguet, J.-F. Plisson, Ernest Plisson, L. Cane, Debonno. 1986

SAVONNERIE LE FAUTEUIL

(Ancienne Maison Fabricius Paranque)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 5, *boulevard Notre-Dame, Marseille.*

Capital : Un million six cent mille francs.
Durée : 25 ans. 1987

SAVONNERIE MICHAUD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 89, *avenue de la République, Aubervilliers (Seine).*

NOTICE

Capital : Quatre millions de francs, divisé en 4,000 actions de 1,000 fr., dont 3,111 d'apport à Mme veuve Michaud (75) et M. Ernest Michaud (3,036), apporteurs du fonds de commerce et de la propriété des bâtiments où il s'exploite à Aubervilliers.

Objet : Savon, glycérine, parfumerie ou autres produits s'y rattachant.

Acte constitutif : Me G. Aubron, notaire à Paris, 21 février 1918.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice et composée des actionnaires propriétaires ou mandataires de dix actions au moins.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 au capital versé. Sur le surplus : 15 0/0 au Conseil, 85 0/0 aux actions, sauf pour ces dernières prélèvement de l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. E.-R. Bonnet, E.-L. Lenormand, R.-Ed. Michaud.

Commissaires : MM. Ch. Durand et Cartier-Bresson. 1988

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SAVONNERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 21, rue de Pologne, Marseille.

Capital : Deux cent vingt mille francs.
Durée : 15 ans. 1989

SOCIÉTÉ PROVENÇALE D'HUILERIE

SOCIÉTÉ NOUVELLE

Siège social : 5, rue des Jardins, Marseille.

Capital : Un million de francs.
Durée : 50 ans. 1990

COMPTOIR CÉRAMIQUE DE L'EST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 25 bis, rue Decamps, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 30 ans. 1991-1992

ÉTABLISSEMENTS F. LABESSE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 45, rue de Clichy, Paris.

Capital : Six millions de francs.
Durée : 99 ans.
Objet : Produits réfractaires. 1993

LE CARREAU DE GRÈS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, rue de Chabrol, Paris.

NOTICE

Capital social : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.

Durée : Du 6 mars 1917 au 31 décembre 1950.

Objet : Achat et vente des carreaux de grès ou de toute autre nature en céramique ; éventuellement l'achat ou la location ou l'exploitation de toutes usines fabriquant des carreaux ; et d'une façon générale toutes opérations se rattachant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me William Bazin, notaire à Paris, suppléant Me Lesguillier

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six premiers mois de la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 sur le montant libéré des actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Yetaman, Hieguet, Massé, Offrant, Perrusson, Van Overstraeten.

Commissaires : MM. Tassin et Sutter. 1994

LE MATÉRIEL POUR CÉRAMIQUES ET AGGLOMÉRÉS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 44 bis, avenue de Châtillon, Paris.

Capital : Cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1995

Organisation, contrôle et tenue de COMPTABILITÉ
Inventaire permanent et prix de revient
Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les OUVERTURES DE CRÉDIT
Déclarations, revision des IMPOTS de toutes natures
Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

LE QUARTZ FONDU

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue du Président-Carnot, Lyon.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr., dont 750 entièrement libérées ont été attribuées aux mandants de M. Bittner en rémunération de partie de leurs apports et 2,250 ont été souscrites en numéraire et libérées de un quart. Parts de fondateur : 3,000.

Durée : 50 années, du 3 novembre 1913.

Objet : L'acquisition et l'exploitation en France des brevets d'invention et procédés du docteur Voelker pour la fonte du quartz, toutes autres exploitations dérivées du quartz ainsi que toutes exploitations similaires ; toutes industries utilisant la force électrique ; et généralement toutes opérations qui en seront la conséquence.

Acte constitutif : Reçu par Me Guyonnet, notaire à Lyon, le 21 octobre 1913.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende cumulatif de 5 0/0 aux sommes libérées des actions. L'excédent: 15 0/0 au Conseil, 25 0/0 aux parts de fondateur et 60 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. M. Basset, J. Bourron, A. Demeure, H Edom, A. Lignon, E. Maljournal, M. Meslans.

Commissaire : M. F. Maurin. 1996

REVÊTEMENTS EN PORCELAINE DE LIMOGES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, *rue Bobillot, Limoges.*

NOTICE

Capital : Deux cent vingt-huit mille francs, divisé en 456 actions de 500 fr., dont 115 entièrement libérées ont été attribuées à MM. Faugeron et Jouhanneaud en rémunération de leurs apports et 341 souscrites en numéraire et libérées des trois quarts. Parts de fondateur : 2,340.

Durée : 99 années, du 24 décembre 1913.

Objet : Faire l'expérimentation industrielle des machines de MM. Faugeron et Jouhanneaud pour la fabrication de la plaque de revêtement mural en céramique et notamment en porcelaine de Limoges et, en général, fabriquer et vendre tous produits céramiques pour la construction, la décoration et l'ameublement.

Acte constitutif : Reçu par Me Mignot, notaire à Limoges, le 11 décembre 1913.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, dividende de 5 0/0 non cumulatif sur les sommes libérées des actions. Le solde : 39 0/0 aux parts de fondateur, 8 0/0 au Conseil, 6 0/0 aux directeurs fondateurs en fonction et 47 0/0 à la disposition du Conseil.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Penicaud, Debaire et Ed. Nouhaud.

Commissaires : MM. Justin Petit et René Petit. 1997

SOCIÉTÉ ANONYME DES

PORCELAINES ET APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES GRAMMONT

Siège social : 10, *rue d'Uzès, Paris.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune, libérées du quart.

Durée : 50 années.

Objet : Prise à bail de la fabrique de porcelaine exploitée par M. Sans à Saint-Léonard (Haute-Vienne), en vue d'en organiser et développer la production.

Répartition des bénéfices : Les administrateurs ont droit à 10 0/0 des bénéfices restant après prélèvement de 5 0/0 pour la réserve légale et somme nécessaire pour servir 5 0/0 aux actions sur les sommes dont elles sont libérées et non amorties. 1998

SOCIÉTÉ ANONYME DES

PRODUITS RÉFRACTAIRES ET CÉRAMIQUES DU SUD-OUEST

Siège social : 1, *place Richelieu, Bordeaux.*

Capital : Cinq cent mille francs.
Durée : 50 ans. 1999

SOCIÉTÉ BRETONNE DE PRODUITS RÉFRACTAIRES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 51, *rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.*

Capital : Cent cinquante mille francs.
Durée : 50 ans 2000

SOCIÉTÉ CIVILE D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATION DES PRODUITS RENÉ BRENNER

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 2, *boulevard du Théâtre, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 100 parts de 1,000 fr. chacune.

Durée : Trois ans, à partir du 7 mai 1917.

Objet : L'achat, la mise au point et en valeur des procédés céramiques découverts, préparés, organisés ou perfectionnés par M. René Brenner ; la mise au point et en valeur de tous les perfectionnements qui pourraient être apportés dans l'avenir par M. René Brenner aux procédés actuellement apportés ; l'achat, la mise au point et en valeur de tout procédé intéressant la céramique ; la mise en exploitation et l'exploitation des divers procédés et perfectionnements ci-dessus décrits ; la transformation de la présente Société en Société anonyme.

Acte constitutif : Reçu chez Me Souron, avoué à Caen.

Répartition des bénéfices : Entre les divers associés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Roguier, Jacques Classe, Lucien Haas.

2001

SOCIÉTÉ DES

APPLICATIONS DU QUARTZ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue du Louvre, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent soixante mille francs, divisé en 260 actions de 1,000 fr.

Durée : 30 années.

Objet : Etude de toutes inventions ou procédés industriels se rapportant au quartz ; prise et acquisition de tous brevets, licences et procédés ; toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières.

Acte constitutif : Reçu par Me H. Couturier, notaire à Paris, le 28 octobre 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions des sommes dont elles sont libérées. Le solde : 15 0/0 au Conseil d'administration et 85 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. H. Barnaud, G. Beauvais, G. Berlemont, P. Brunet.

Commissaires : MM. Ch. Nay, Ch. Moinet.

2002

SOCIÉTÉ DES

PRODUITS RÉFRACTAIRES DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 3, *rue d'Argout, Paris.*

Capital : Un million de francs.
Durée : 99 ans.

2003

SOCIÉTÉ DES

GRÉS SANITAIRES DE L'AILETTE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : route de Besny, Laon.

NOTICE

Capital : Cent vingt-cinq mille francs, divisé en 125 actions de 1,000 fr., dont 5 d'apport entièrement libérées attribuées à M. Cornet. Parts de fondateur : 100, attribuées à MM. Baradoux (50) et Nanquette (50).

Durée : 50 années, du 14 février 1914.

Objet : La construction d'une usine pour la fabrication des grès flambés, poteries, céramiques et tous autres produits similaires, et généralement toutes opérations se rapportant à ces objets.

Acte constitutif : Reçu par M. Léon, notaire à Laon.

Année sociale : Du 1er juin au 31 mai.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actionnaires. Sur le solde : 10 0/0 au directeur, 15 0/0 au Conseil d'administration, 50 0/0 aux actions, 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Badaroux et Nanquette.

Directeur : M. Joseph Winter.

2004

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CÉRAMIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 128, *avenue Thiers, Lyon.*

NOTICE

Capital : Trois cent mille francs, divisé en 3,000 actions de 100 fr., dont 2,000 d'apport entièrement libérées attribuées au fondateur, M. Boutherin.

Durée : 50 années, du 3 février 1914.

Objet : La fabrication, la vente de la porcelaine et autres produits céramiques ; toutes les opérations se rattachant à l'objet ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Guyonnet, notaire à Lyon, le 24 janvier 1914.

Année sociale : Du 1er avril au 31 mars.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 d'intérêt aux actions. Sur l'excédent : 15 0/0 au Conseil, 10 0/0 à la direction, 75 0/0 aux actions.

Assemblée générale : Se réunit dans les six mois de la clôture du premier exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Marius Bosset, Henri Grosclaude, Henri Steilmann.

Commissaire : M. Henri Edom.

2005

TUILERIES ET BRIQUETERIES DE MASSY

(Seine-et-Oise)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 10, *rue de Châteaudun, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 ans, à partir du 24 avril 1917.

Objet : L'industrie et le commerce en tous pays et sous toutes formes de tout ce qui peut concerner directement ou indirectement les produits céramiques de toute nature.

Acte constitutif : Reçu chez Me Moyne, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour la réserve légale, 5 0/0 comme intérêts aux actions, somme nécessaire pour la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire. Le solde sera réparti comme suit : 15 0/0 au Conseil d'administration, 85 0/0 aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Latham, Lion, Metz.

Commissaires : MM. Brault et Renault. 2006

VERRERIE ET CRISTALLERIE DE PERSAN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *avenue de la Gare, Persan (Seine-et-Oise).*

NOTICE

Capital : Deux cent cinquante mille francs, divisé en 500 actions de 500 fr. chacune.

Durée : 30 ans, à partir du 21 mars 1917.

Objet : L'achat et la transformation en produits industriels de toutes matières premières propres à la fabrication des verres et cristaux, toutes opérations se rattachant à l'industrie et au commerce de la verrerie.

Acte constitutif : Reçu chez Me Vernat, notaire à Beaumont-sur-Oise.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour former le fonds de réserve, 6 0/0 à titre de premier dividende, le surplus : 15 0/0 au Conseil d'administration, 10 0/0 aux actionnaires pour compléter leur dividende, l'excédent reviendra : 50 0/0 aux porteurs de parts de fondateur, 50 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Fremaux, René Fremaux, Lemaire.

Commissaires : MM. Barrois, Renard. 2007

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société anonyme. — Capital : 150 millions de francs

Siège social : 16, boulevard des Italiens, 16, PARIS

TÉLÉPHONE : Bergère 37-48, 37-49, 37-33, 37-34.

***SIÈGE DE PARIS :* 20, rue Le Peletier, 20**

TÉLÉPHONE : Central 53-88. — Bergère, 36-58, 46-09. — Gutenberg 61-36; 68-65. — Inter 2-75

Plus de 160 Succursales et Agences en France

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Eugène RAVAL, ✲, *Président ;* MM. Jules SIEGFRIED, O. ✲, René BOUDON, O. ✲, *Vice-présidents ;* MM. Henri BOUSQUET, ✲, Léon DARDEL, ✲, Jacques PALLAIN, Vicomte Ch. du PELOUX, Pierre RICHEMOND, O. ✲, Olivier SAINSÈRE, G. O. ✲, Arnold SEYRIG, ✲, Paul VALAYER, ✲, André VINCENT, ✲. M. Emile LEVEL, ✲, *Directeur général.*

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Dépôts de fonds à vue et à échéance. — Compte de chèques et de dépôts. — Achat et vente de devises et monnaies étrangères. — Escompte et encaissement d'effets de commerce libres ou documentaires. — Avances sur warrants. — Levée de documents à Paris et dans les principaux ports de France et de l'étranger. — Délivrance de chèques sur tous pays. — Lettres de crédit et transferts télégraphiques sur les principales villes du monde. — Garde de titres. — Vérification des tirages. — Régularisation des titres. — Avances sur titres. — Encaissement de coupons et titres amortis. — Exécution d'ordres aux Bourses françaises et étrangères. — Location de coffres-forts.

Organisation, contrôle et tenue de **COMPTABILITÉ**

Inventaire permanent et prix de revient

Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les **OUVERTURES DE CRÉDIT**

Déclarations, revision des **IMPOTS** de toutes natures

Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION

Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**

TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

CHAPITRE XL

FAILLITES - LIQUIDATIONS - DISSOLUTIONS

NOTA. — Lorsque le nom de la ville n'est pas indiqué, c'est Paris.
Pour les abréviations L. ou liq. = liquidateur ou liquidation; Fail. = faillites; Synd. = syndic.

ANNÉE 1914. — 1er Semestre.

ACIERS COMPRIMES ET ETIRES (Comptoir des), 4, boulevard Beaumarchais. Dissolution, 30 juin 1914. — L., le Conseil d'administration.

ACIERIES ET FORGES DE LORETTE, ETABLISSEMENTS RUSSERY, VERDIE, VERPILLEUX FRERES et Cie, à Lorette (Loire). Dissolution, 4 juin 1914. — L., M. Saint-Félix.

ACTION COOPERATIVE (Société coopérative de consommation l'), 149, rue de Paris, Pantin. Dissolution, 24 mars 1914. — L., le Conseil d'administration.

AEROPLANES PAUL SCHMITT (Société anonyme des), 18, rue d'Edimbourg. Dissolution, 5 mai 1914. — L., M. Schmitt.

AFFRETEMENTS ET REPRESENTATION (Société française d'), 8, rue Joubert. Dissolution, 1er avril 1914. — L., M. Crozat.

AGENCE LUBIN. — Liquidation, 6 avril 1914. — L., M. Héricourt.

AGRICOLE ET FORESTIERE DE LA COTE D'IVOIRE (Société), 11, avenue de l'Opéra. Dissolution, 1er août 1914. — L., M. Albert Pujol.

ALIMENTATION ET APPROVISIONNEMENT (Société générale d'), 5, rue de Presbourg. Dissolution, 28 avril 1914. — L., M. Gouvet.

ALIMENTATION GENERALE DE LEVALLOIS, 4, rue de la Gare, Levallois. — L., M. Bourgeois.

ALIMENTATION GENERALE DE BORDEAUX ET DU SUD-OUEST, 14, rue Mably, Bordeaux. — L., M. Saint-Hilaire.

ALFAS TUNISIENS (Compagnie générale les), 50, boulevard Haussmann. — Liq., 60, rue Caumartin.

ALLIANCE (L'), 22, rue Vieille-Poissonnerie, Valenciennes. Dissolution, 25 juin 1914. — L., M. Dupas-Huart.

ANCIENS ETABLISSEMENTS CH. DUPUIS, 136, boulevard de la Croix-Rousse, Lyon. Dissolution. — L., M. Dupuis.

ANCIENS ETABLISSEMENTS ZIMMERLI, 13, rue Greneta. Faillite.

ANCIEN HOTEL DE BEISTEGUI. Dissolution, 25 mai 1914. — L., M. Gradwahi.

ANCRE D'OR DE FRANCE (L'), 8, rue de Chantilly. Dissolution, 29 mai 1914. — L., MM. Leblanc, Zipper, Bensasson

ANKARATRA (Société), 33, rue Joubert. Dissolution, 22 avril 1914. — L., MM. Duvoisin, Mercier, Cosson.

ANTIMOINE ET PRODUITS MINIERS (Compagnie française d'), 17, rue de Châteaudun. — Liquidateur judiciaire, M. Vachet.

APPLICATIONS INDUSTRIELLES DE L'AIR COMPRIME, 65, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine. — Liquidateur judiciaire.

APPAREILS ECONOMIQUES D'ELECTRICITE (Société anonyme des), 50, rue Taitbout. Dissolution, 1er juin 1914. — L., M. Rodriguez.

APPLICATIONS INDUSTRIELLES DU GAZ CARBONIQUE LIQUEFIE (Compagnie parisienne des), 5, avenue du Coq. Dissolution, 18 juin 1914. — L., M. Huffer.

ARCHITECTURE (Société anonyme d'), 64, rue Richelieu. Dissolution, 6 mai 1914. — L., M. Navarre.

ART INDUSTRIEL (L'), 45, rue Lepic, et 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. — L., 4 juin 1914.

ASIA CAOUTCHOUC (Société internationale). Faillite 20 juin 1913. Clôture, 28 avril 1914. — L., M. Pupil.

ASSECHEMENT RATIONNEL ET ASSAINISSEMENT (Compagnie française), 27, rue Cardinet. Dissolution, 30 avril 1914. — L., MM. Bloch, Veil.

ASSOCIATION INDUSTRIELLE FRANÇAISE (Société anonyme), 126, rue Lafayette. Faillite, 27 février 1914. — Syndic, M. Raynaud.

ASSURANCES FRANÇAISES (Les), Société mutuelle à cotisations et à risques limités, 58 bis, rue la Chaussée-d'Antin. Dissolution, 8 juin 1914. — L., M. Gely.

ATELIERS ET FONDERIES DE LAON (Société des), 48, rue de Londres. Faillite, juin 1914. Syndic, M. Pruvost.

AUTOS-FIACRES (Compagnie des), 22, avenue de Wagram. Dissolution, 18 juin 1914. — L., MM. Allard, Lapointe.

AVENIR (L'), 16, boulevard Batalla, Marseille. Dissolution, 11 juin 1914. — L., M. Biggi.

BANQUE ALSACIENNE DE PARIS, 366, rue Saint-Honoré. Faillite, 11 juin 1914. — Syndic, M. Lemonnier.

BANQUE CHAREIRE et Cie, 8, rue Fénelon, Cahors, et 7, rue Drouot, Paris. — Liquidation.

BANQUE DE COCHINCHINE, 29, rue Saint-Georges. — Liquidation.

BANQUE DE L'UNION DE FRANCE ET D'ARGENTINE, 7, rue Scribe. Dissolution, 6 juin 1914. — L., MM. Wattine, Bemberg, Pearson.

BANQUE DU LIBAN, 1, rue de Clichy. Dissolution, 10 juin 1914. — L., MM. d'Eaubonne, Lannegrage, Lautier, Melon.

BANQUE ET CREDIT (Société régionale de), 10, rue de la Bourse, Lyon. Dissolution, 18 février 1914. — L., M. Charousset.

BANQUE GENERALE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ET DE L'AVIATION, 74, boulevard Haussmann. Faillite, juin 1914. — Syndic, M. Laforge.

BANQUE SPECIALE D'EPARGNE ET DE PLACEMENTS, 61, boulevard Haussmann. Dissolution, 9 juin 1914. — L., M. Foerderer.

BANQUE SYNDICALE FRANÇAISE (Société anonyme), 14, rue de Clichy. Dissolution, 15 mars 1914. — L., le Conseil d'administration.

BOULANGERIE ET PATISSERIE MODERNE, 10, rue de Noailles, Marseille. Faillite, 7 mai 1914. — Syndic, M. Arcaud.

BRASSERIE DE LUTECE, 72, rue de la Glacière. Dissolution, 5 juin 1914. — L., M. Verleen.

BRASSERIES MARITIMES DE LA BEAUCE (Société anonyme des), à Châteaudun (Eure-et-Loir). Faillite, 30 avril 1914. — Syndic. M. Voisin.

CAISSE PARISIENNE DE CREDIT AU TRAVAIL, 5, avenue du Maine. Dissolution, 16 mai 1914. — L., MM. Darronnet, Duclos.

CARBOVIS (Le), 80, rue Taitbout. Dissolution, 6 mai 1914. — L., M. Clerc.

CHARBONNAGES D'ARGENTAT (Société des), 13, faubourg Montmartre. Dissolution, 25 mai 1914. — L., M. Parrot.

CHARBONNAGES DE FIGEAC, 86, rue Saint-Lazare. Dissolution, 30 mars 1914. — L., le Conseil d'administration.

CHARBONNAGES DE PUERTOLLANO (Société anonyme dite des), 37, rue Taitbout. Dissolution, 28 mars 1914. — L., MM. Pernolet, Collin, Grandet.

CHARBONNAGES ET FORCES MOTRICES DE L'ARAGON (Compagnie des), 7, rue des Petits-Pères. Clôture jugement 28 avril 1914.

CHARNUT ET DORLY (Société des soieries), 7, rue d'Alsace-Lorraine. Dissolution. — L., M. Dorly.

CHEMINS DE FER ET TRAVAUX PUBLICS (Compagnie des), 43, boulevard Haussmann. — Liquidation, rue Lavoisier, 23.

CHIMIQUE ET INDUSTRIELLE (Société), 9, rue Grenette, Lyon. Dissolution, 27 janvier 1914. — L., M. Bagneux.

CIMENTS PORTLAND ET ARDOISES ARTIFICIELLES DE SANGATTE-CALAIS, 16, rue de l'Arcade. Déclaration de nullité, 2 avril 1914. — L., M. Gaut.

CIROLEUM (Société anonyme le), 120, rue de Charonne. Dissolution, 12 mars 1914. — L., M. Ozenne.

CITES-JARDINS DU CENTRE, 30, rue Carnot, Roanne. Dissolution, juin 1914. — L., M. Ceste.

COMMERCE AFRICAIN (Compagnie française de), 1, rue de Chantilly. Faillite, 16 mars 1914. — L., MM. Van de Velde, Mayer, Gustin.

COMMERCE DU POISSON (Société générale pour le), 155, rue Nationale. Paris. Dissolution, 27 avril 1914. — L., M. Courally.

COMMERCIALE D'EXTRÊME-ORIENT, 40, rue Condorcet. Dissolution, 16 mai 1914. — L., M. Rivet.

COMPAGNIE URBAINE DE PUBLICITE, 9, boulevard des Italiens. Dissolution, 13 mars 1914. — L., MM. Sion, Gelley.

COMPTOIR CENTRAL DES METAUX, 11 bis, rue Roquépine. Dissolution, 1er mai 1914. — L., M. Tallerie.

COMPTOIR GENERAL DE CREDIT ET DE DEPOTS (ancienne banque Messie), 22, rue Drouot. Dissolution, 22 janvier 1914. — L., M. Alorge.

COMPTOIR GENERAL DE CREDIT POUR FAVORISER L'AISANCE AU FOYER, 7, rue Saulnier. Dissolution, 16 mai 1914. — L., le Conseil d'administration.

COMPTOIR GENERAL DE L'INDUSTRIE, à Bordeaux. Liquidation judiciaire.

COMPTOIR INTERNATIONAL DE CINEMATOGRAPHIE (A. Masselot et Compagnie), 11, parvis Saint-Maurice, Lille. Dissolution, 5 mai 1914. — L., M. Optommet.

CONFECTION (La), 13, rue du Mail. Faillite, juin 1914. — Syndic, M. Faucon.

CONSORTIUM FINANCIER DU NORD DE LA FRANCE, rue Esquermoise, Lille. Dissolution, 7, avril 1914. — L., M. Carbonnier.

CONSTRUCTON DES MOTEURS REINHARD LIMITED, Londres. — L., M. Rigot, 48, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

CONSTRUCTION DES WAGONS DE GRANDE CAPACITE (Système Arbel), 24, rue du Rocher. — Dissolution, 13 juin 1914. — L., M. Brochard.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (La), 15, avenue Montaigne. Dissolution, 12 juin 1914. — L., Vercken et Gompertz.

COOPERATIVE OUVRIERE DE BONNETERIE « LA FRATERNELLE », avenue du Parc, Lyon. — Dissolution, 16 mai 1914. — L., M. Rigot.

CORPS GRAS INDUSTRIELS (Comptoir Général des), 5 bis, rue des Jardins-Caulier, à Marcq. Dissolution.

COTE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE ET LE MESSAGER DE LA BOURSE REUNIS, 13, place de la Bourse et 19, rue Notre-Dame-des-Victoires. Dissolution, 18 mai 1914. — L., M. Vidal.

CREDIT AGRICOLE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL ALGERIEN, 4, boulevard de la République. Dissolution, 1er juin 1914. — L., MM. Thibaud, Grosnier, Dumas.

CREDIT POPULAIRE (Société Mutuelle française d'épargne et de prévoyance), 15, rue Gresset, Nantes. Dissolution, 21 janvier 1914. — L., Lehuédé.

CREDIT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Société franco-italienne). Liquidation.

DEMENAGEMENTS ET TRANSPORTS (Société internationale de), 1, rue Vicat, Grenoble. Dissolution, 19 mars 1914. — L., M. Micoud.

DEPOT DANS LES MAGASINS GENERAUX AGREES PAR L'ETAT (Société de), 71, rue la Victoire. Dissolution, 14 mars 1914. — L., M. Furt.

DERATISATION, DESINFECTION, EXTINCTION D'INCENDIE (Société de), 13, rue de Condé. Liquidation, 12 mai 1914. — L., MM. Jacquemet, Mauger.

DEVELOPPEMENT DE LA HAUTE TENSION DE FRANCE (Société pour le), 3, square Maubeuge. — L., M. Gaut.

DISTILLATION (Société des), 16, rue de Grammont. Dissolution, 23 février 1914. — L., MM. Tardieu, Chapuis, Geisenheimer, Thibaud.

DISTILLERIES DE CERNY-EN-LAONNOIS, 44, rue Sainte-Anne. Faillite, 2 juin 1914. — Syndic. M. Faucon.

DISTILLERIE ET RAFFINERIE D'ALCOOLS DE MERVAL (Société anonyme). Liquidation judiciaire, 24 janvier 1914. — L., M. Gervaire.

DON DIEGO (Société de), 83, boulevard Gouvion-Saint-Cyr. Dissolution. 5 mars 1914. — L., M. de Forez.

DOUCET et Cie (Société des garages et établissements Doucet), 50 bis, rue Chaptal. Liquidation.

ECLAIRAGE COMMUNAL ET PRIVE (Société française), 10, rue de Châteaudun. Dissolution, 30 juin 1914. — L., MM. Favret, Caluizac.

ECLAIRAGE ELECTRIQUE DU SECTEUR DES CHAMPS-ELYSEES, 2, avenue des Ternes. Dissolution, 1er mai 1914. — L., MM. Villars, Bayens.

ECONOMIE FRANÇAISE (Société anonyme l'), à Haybes (Ardennes). Faillite.

EDITIONS NATIONALES (Les), 25, rue Henri-Monnier. Dissolution, 30 mars 1914. Dorville, de Rochefort, Deney.

ELECTRO-METAL, 67, rue Saint-Jacques, Marseille. Dissolution, 30 juin 1914. — L., MM. Bourdillon, Madou.

ELECTRO-METALLURGIQUE FRANCO-ESPAGNOLE et Cie, 61, rue de la Devise, Bordeaux. Faillite, 7 avril 1914. — Syndic, M. Gramond.

EPARGNE NATIONALE (Société de gestion), 18, rue Bat-d'Argent, Lyon. — L., M. Labbé.

ETABLISSEMENTS A. PROCOP. — L., M. Dauzer, 20, rue Vignon.

ETABLISSEMENTS DEGOUY. Liquidation, 29 juin 1914. — L., MM. Sanier et Dubois.

ETABLISSEMENTS ELLWELL, 199, avenue de Paris, La Plaine-Saint-Denis. — L., MM. Riguier, Gompertz.

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DU PELICAN ROUGE (Société anonyme des), 110, faubourg St-Denis. — L., M. Van Lechuyck.

ETABLISSEMENTS JOUDRAIN, 75, rue de Maubeuge. — L., M. Delaporte.

ETABLISSEMENTS PEYRAT ET FILS et Cie, 20, pont des Demoiselles. Faillite, 27 avril 1914. — Syndic., M. Gaubert.

ETABLISSEMENTS RENAULT, 6, rue des Juifs, Darnétal (Seine-Inférieure). Dissolution, 9 juin 1914. — L., M. Baratte.

ETABLISSEMENTS ROZIS A. G. et Cie, 3 ter, rue des Roziers. Dissolution, 4 février 1914. — L., M. Rozis.

ETABLISSEMENTS TROUVE ET CHAPEL REUNIS, H. BENOIST ET COMPAGNIE (ANCIENS), 21, rue Henri-Monnier. Dissolution, 9 juin 1914. — L., M. Levieux.

ETUDES FRANCO-ANGLAISES, 15, rue Pasquier. Dissolution, 10 juin 1914. — L., MM. Arnoux, Seguy, Horn.

EXPLOITATION DES BREVETS DESEALLE (Société d'). Liquidateur, M. Roussel, 5, avenue du Général-Tripier.

EXPLOITATION DES BREVETS NOD, 28, rue de Trévise. Dissolution, 24 avril 1914. — L., M. Renault.

EXPLOITATIONS INDUSTRIELLES (Compagnie générale française d'), 25, rue Copernic. — L., M. Coutant.

EXPLOSIFS (Société universelle d'), 124, rue de la Boétie. Dissolution, 29 juin 1914. — L., M. Corbin.

EXPOSITION DIORAMIQUE LE PELERINAGE DE JERUSALEM A MONTMARTRE, 18, rue Lamark. — L., M. Lemonnier.

FAIENCE ET VERRERIE (Compagnie Lyonnaise de), 64, rue de Marseille, Lyon. — Dissolution. — L., le Conseil d'administration.

FINANCIERE CANADIENNE (Société), 23, rue de la Paix. Dissolution, 24 avril 1914. — L., MM. Dujardin, Grandjeorge.

FINANCIAL NEWS (Société française the), 36 bis, boulevard Haussmann. Dissolution, 15 juin 1914. — L., M. Decaix.

FORGES BITERROISES, 47, rue de Metz, à Béziers.

FORCERIES DE LA LECHERE-LES-BAINS, aux eaux chaudes et naturelles (Société anonyme des), à Lyon. Dissolution, juin 1914. — L., M. Litiesvant.

FORESTIERE FRANÇAISE (Compagnie), 1, place Boieldieu. — L., 6 juin 1914.

FRANCO-AMERICAINE (Société commerciale), 52, rue des Petites-Ecuries. Faillite, 16 juin 1914. — Syndic, M. Laforge.

FRANCO-ANGLAISE (Société civile des porteurs de parts de la Société), 15, rue Pasquier. Dissolution, 5 juin 1914. — L., le Conseil d'administration.

FREINS UNIVERSELS POUR METIERS A TISSER (Société anonyme), 195, rue Claude-Bernard. Dissolution, 1er février 1914. — L., MM. Lepoutre. Tourcoing.

FROMAGES BLEUS DE FRANCE (Société des), 55, rue de la Bourse. Dissolution, 30 avril 1914. — L., M. Lambert.

FUMADES-LES-BAINS (Development Company limited), aux Fumades. Dissolution, 7 avril 1914. — L., M. Pfeiffer.

GARANTIE MUTUELLE DE LYON, 49, cours de la Liberté, Lyon. Dissolution, 8 avril 1914. — L., M. Villeneuve.

GARANTIE ECONOMIQUE (La), 10, rue Fontaine. Dissolution, 6 mai 1914. — L., M. Meurice.

GRANDE MANUFACTURE BORDELAISE DE CHAUSSURES, à Bordeaux. Faillite, 1914.

GRANDE TONNELLERIE MECANIQUE DE L'EST, à Charmes (Vosges). Liquidation, 13 mars 1914.

HAUTS FOURNEAUX DE PAUILLAC (Gironde), 65, rue de la Victoire. Dissolution, 25 mars 1914. — L., MM. Kolb, Bernard, Adenot.

HERMES (Société), à Valence. Liquidation, 13 mars 1914.

HOTELIERE DE NORMANDIE (Société). Dissolution 30 avril 1914. — L., M. Faucon.

HUILERIE PROVENÇALE, 5, rue des Jardins, Marseille. Dissolution, 19 mai 1914. — L., MM. Montamat, Stevens.

HYDRO-ELECTRIQUE DE THAO (Société), 15, rue Laffitte. Dissolution, 15 avril 1914. — L., le Conseil d'administration.

HYGDA (Société anonyme), 11, rue Bernouilli. Dissolution, 18 avril 1914. L., M. Porchère.

IMMOBILIERE DE LA BOURDONNAIS (Société), 4, place des Saussaies. Dissolution, 4 mai 1914. — L., MM. Veber, Michau.

IMMOBILIERE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (Société franco-suisse). Dissolution, 20 octobre 1914. — L., le Conseil d'administration.

INDUSTRIE MINIERE CARMENCITA (Société), 27, rue de Mogador. Dissolution, 30 juin 1914. — L., M. Rodriguez.

INDUSTRIELLE DE BORDEAUX (Société). Liquidation. — L., M. Véron, 8, rue Rolland, Bordeaux.

INFORMATION (Renseignements commerciaux), 15, rue Grange-Batelière. Dissolution, 7 mars 1914 — L., le Conseil d'administration.

INSTALLATION COMPLETE (Société anonyme d'), rue du Faubourg-Saint-Antoine. Faillite.

LA DEFENSE NATIONALE, 30, rue Dauphine. Dissolution, 25 mars 1914. L., MM. Chapelot, Vincent.

LA COTE (Société anonyme), place de la Bourse. Faillite, 9 juin 1914. — L., M. Faucon.

LE CARBAL, 332, rue Saint-Honoré. Dissolution, 7 mai 1914. — L., MM. Guyochin, Tison, Villepoix.

LAITERIE DE LADOUZY-BARZY, à Barzy. Faillite, 31 mars 1914. — L., M. Leduc.

LOCATION D'AUTOMOBILES (Société de), 6, rue Davoust. Pantin. Faillite, 27 février 1914. Syndic, M. Germain.

LOCOMOTION ELECTRIQUE, 6, rue de Sèze. Dissolution, 28 avril 1914. — L., le Conseil d'administration.

LOREID (Société anonyme), 14, rue Etienne-Marcel. Dissolution, 1er avril 1914. — L., M. Gautier.

LUBRICATING PROGRESS COMPANY (The), Société anonyme, 18, rue de la Promenade. Dissolution, 26 avril 1914. — L., M. Caroll.

MACHINES ET OUTILLAGE (Société anonyme française de), 91, rue Lafayette. — Liquidation judiciaire. Syndic, M. Morin.

MAGASINAGE ET DE CREDIT (Société de), 120, rue de Rivoli. Dissolution, 27 juin 1914. — L., MM. Raffard, Meunier, Haas.

MAGIC (Le), rue de Beaugrenelle, 14. Dissolution, 20 juin 1914. — L., M. Séjourné.

MANUFACTURE D'ARTICLES METALLIQUES (Société anonyme), 37, rue Lafayette. Dissolution, 28 avril 1914. — L., M. Stenman.

MARITIME FRANÇAISE (Société). Dissolution, 13 juin 1914. — L., le Conseil d'administration.

MENUISERIES DE PARIS (Les), 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile. Liquidation, 16 mai 1914.

MESSAGERIES FRANÇAISES DE MADAGASCAR (Compagnie des), 14, rue de Milan. Liquidation, 25 juin 1914. — L., M. Raynaud.

METALLURGIQUE FRANÇAISE DE DESETAMAGE (Compagnie), 11, rue Louis-le-Grand. Liquidation, 9 mars 1914. — MM. Copper Royer.

METALLURGIQUE ET MINIERE DE L'INDOCHINE, 16, rue de Crussol, Paris. — L., M. Forest.

MEUBLE MASSIF (Association civile des porteurs de parts bénéficiaires de la Société), 32, rue des Archives. Dissolution, 6 juin 1914. — L., M. Pétrissant.

MINES DE FER DE GOUVIX (Société anonyme), 27, rue de Londres. Dissolution, 22 avril 1914. — L., M. Adrian.

MINES DE FER DU VAR (Société anonyme des), 13, boulevard Haussmann. Dissolution, 17 avril 1914. — L., MM. Van Verssen, Henry, Meilhan.

MINES D'ONDAROLLE (Société d'études des), 15, rue Daru. Dissolution, 9 avril 1914. — L., M. Lange.

MINES D'OR DE BORMAC (Société des). Liquidation.

MINES D'OR DE BAUE SIELKI ET DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, 46, rue de l'Hôtel-de-Ville. Faillite, 1er mai 1914. — Syndic, M. Charousset.

MINES DU MONT DO, 7, rue d'Aumale. Dissolution, 31 mars 1914. — L., M. Viannois.

MINE TORPILLE LEON (Société), 31, rue Le Peletier. Dissol., 23 juin 1914. — L., M. Schmidt.

MINES D'OSSES ET BANCA (Société des), 6, rue d'Antin. Dissolution, 19 juin 1914. — L., M. de Sars.

MINIERE DE PROSPECTIONS ET RECHERCHES (Société), 13, rue Aubert. Dissolution, 3 avril 1914. — L., MM. Petitjean, Saffrey.

MINIERE DES DJEBELS MASSER ET MAAZIG (Société), 20, rue de l'Evêque, Bruxelles. Dissolution, 19 janvier 1914

MODERNE DE BOULANGERIE ET PATISSERIE (Société anonyme). Dissolution, 21 avril 1914. — L., MM. Probst, Mossé, Virgitti, Frelet.

MOULIN ROUGE (Société française du), 86, boulevard de Clichy. Faillite, 6 juin 1914. — L., M. Provost.

MOULINS A SCORIES DE HOMECOURT (Société anonyme), 5, rue Vivienne. — L., le Conseil d'administration.

NERVAX (Société), 197 ter, rue Saint-Charles. Dissolution, 30 juin 1914. — L., M. Marchand.

NOUVELLE D'ELECTRICITE (Société). Dissolution, 28 avril 1914. — L., M. Dochner.

NOUVELLE DE STEARINERIE ET SAVONNERIE DE BORDEAUX, à Bègles. Dissolution, 24 mai 1914.

OMNIUM FRANCO-BELGE. Liquidation.

ORAN OIL COMPANY LIMITED, 6, Broad Street place, London. Liquidation.

ORFEVRERIE (Société parisienne d'). Dissolution, 5 février 1914. — L., M. Desmarquets.

OSERAIES ET VANNERIES DU BAS-LIMOUSIN (Société des), 2, quai de Tourny, Brives. Dissolution, 1er mai 1914. — L., MM. Bardon, Delpy, Gérand.

OUEST-AFRICAIN FRANÇAIS (Compagnie de l'), 13, boulevard Haussmann. Dissolution, 17 juin 1914. — L., MM. Montreuil, Meilham, Desaine.

PAPETERIES D'ALFORTVILLE (Société des), quai de la Réunion, Alfortville. Dissolution, 2 mars 1914. — L., M. Gaut.

PARISIENNE DE CAOUTCHOUC INDUSTRIEL (Société). Liquidation, 30 avril 1914. — L., M. Forest.

PARQUETEURS REUNIS (Société anonyme les), 7, rue du Liégat, Ivry-sur-Seine. Concordat.

PATHE KOK, 54, boulevard du Temple. Dissolution, 4 avril 1914. — L., le Conseil d'administration.

PNEUMATIQUES CUIR SAMSON (Société anonyme des), 10, rue François-Ier. Liquidation, 18 janvier 1910. — L., M. Vacher. Dividende distribué 3 fr. 63.

POIRIER ET C° (Société en commandite par actions), 3, square Moncey. Dissolution, 21 décembre 1914. — L., M. Gompertz.

PRODUITS CERAMIQUES D'HEUGNES AU CARROIR. Liquidation, 28 avril 1914. — L., M. Bienvenu.

PRODUITS ROULAUD ET DE BEAUJEU (Société des). Dissolution, 28 avril 1914. — L., MM. Rodriguez, Saillard.

PROPRIETAIRES D'ANGERS POUR LA VIDANGE DES FOSSES D'AISANCES (Société des). Liquidation. — L., M. Guyon, 8, rue Hoche, Angers. Capital versé remboursé, plus une prime de 3 francs.

PROVINCIALE (Société anonyme d'assurances et de réassurances), 129, rue du Faubourg-Poissonnière. Dissolution, 30 avril 1914. — L., le Conseil d'administration.

PUBLICITE MEDICALE (Société anonyme la), 21, rue Théodore-de-Banville. Dissolution, 27 février 1914. — L., M. Garnier.

RAFFINERIES DE CORPS GRAS ET INDUSTRIES CHIMIQUES DE CALAIS, 4, rue de Compiègne. Dissolution, 29 avril 1914. — L., M. Vimont.

RASAGE DE VELOURS (Société Lyonnaise de), 8, impasse Saint-Polycarpe, Lyon. Faillite. — L., M. Charousset.

REDUCTA (Société anonyme), rue de Lille, 109, la Madeleine-les-Lille. Dissolution, 14 mai 1914. — L., M. Carbonnier.

REGIN ET C° (Société), à Eu (Seine-Inférieure). Dissolution, 30 avril 1914. — L., MM. Régin, Rouny, Colin.

REVUE FINANCIERE, 33, rue Vivienne. Dissolution, 31 mai 1914. — L., le Conseil d'administration.

RHODESIE (Société française de la), 12, rue des Pyramides. Dissolution, 31 mars 1914. — L., M. Goodhart.

SABLIERES DU PONT DE SAINT-DENIS, Villeneuve-la-Garenne, 25, quai d'Argenteuil. Dissolution, 20 avril 1914. — L. M. Chérion.

SAGES-FEMMES FRANÇAISES (Société les), 36, rue Vivienne. Dissolution, 16 mars 1914. — L., M. Conith.

SAVONNERIE DU SEOPS, 26, quai de Clichy. Dissolution, juin 1914. — L., le Conseil d'administration.

SEMEUSE (LA), 42, rue Rochechouart. Liquidation. — L., M. Navarre.

SINEUX, 20, avenue de l'Opéra. Dissolution, 15 avril 1914. — L., MM. Sineux, Quichaud, Vautier.

SOCIETE FRANÇAISE DES SABLES A PARIS, 25, rue Béranger. Dissolution, 6 mai 1914. — L., M. Bloch.

REISS ET BOULANGER (Société bouchonnerie parisienne), 14, rue du Temple. Faillite.

SONDAGE (Société de), 25, rue des Ardennes. — L., absorbée par la Société Asche et C°.

SPORTS (Société Grenobloise des), 14, rue Gambetta. Grenoble. Dissolution, 9 avril 1914. — L., M. Liothaud.

STERILISATEURS CARTHAULT. Liquidation. — L., M. Bruny, 24, rue du Rocher.

SYNDICAT DES SPECTACLES POUR LA FRANCE ET L'ETRANGER, 19, rue Richer. Dissolution, 29 mars 1914. — L., MM. Subervie, Voillet.

SYNDICAT DES OBLIGATIONS DE LA COMPAGNIE MADRILENE D'ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE PAR LE GAZ, 19, rue de Milan. Dissolution, 25 avril 1914. — L., le Conseil d'administration.

SYNDICAT LYONNAIS, 65, rue de la République, Lyon. Faillite, 24 avril 1914. — Syndic, M. Madignier.

SYNDICAT MINIER (Société anonyme), 10, rue Nouvelle. Dissolution, 23 avril 1914. — L., M. Lombard.

TAXIMETRES AUTOMOBILES DU NORD (Compagnie des), 107, rue Esquermoise, Lille. Dissolution, 21 août 1914. — L., M. Carbonnier.

THEATRE APOLLO (Société anonyme du), 20, rue de Clichy. Dissolution, 20 mai 1914. — L., MM. Maurice, Thomassin.

THEATRE MOLIERE (Société du), 37 bis, boulevard de la Chapelle. Dissolution, 22 juin 1914. — L., M. Vercken.

TOUT-PARIS MAGAZINE, 3, rue des Italiens. Faillite, 27 mai 1914. — Syndics, MM. le Vasseur, Gaubert.

TRANSPORTS (Compagnie générale des), 16, rue Grange-Batelière. Dissolution, 15 avril 1914. — L., M. Lesueur.

TRAVAUX DE PORTS ET D'ENTREPRISES MARITIMES J.-B. RUBANDO ET C°, 86, rue de Miromesnil. Liquidation. — L., M. Gaut.

UNION COMMERCIALE POUR LES COLONIES ET L'ETRANGER, 15, rue Richepanse. Dissolution, 30 juin 1914. — L., M. du Viviet de Streel.

UNION GENERALE DES VETERANS, 7, rue Collonge. Faillite, 7 mars 1914. — Syndic, M. Vacher.

UNION (L'), 6, rue Jeannot, Saint-Denis. Faillite, 18 mai 1914. — Syndic, MM. Bioucheron, Hamet.

UNION ET ALIMENTAIRE LA SEINE, 108 bis, rue de Rennes. Faillite, 30 mai 1914. — Syndic, M. Gutte.

UNION FEDERALE CONTINENTALE, 29, avenue Rapp. Liquidation, 15 février 1914. — L., M. David.

UNION VITICOLE ALGERIENNE, à Corbehem (Pas-de-Calais). Dissolution, 14 mars 1914. — L., M. Millecamps.

UTOCOLOB (Société anonyme), Pointe de Garennes, Colombes. Dissolution, 27 décembre 1914. — L., le Conseil d'administration.

VELODROME DU PARC DES SPORTS DES QUATRE VILLES, rue Faidherbe, Watrelos. Dissolution, 15 mars 1914. — L., M. Faqtenakels.

VERRERIES ET CRISTALLERIES DES GONDOLES, Choisy-le-Roi, 5, quai de Choisy. — Faillite, 7 avril 1914. — Syndic, M. Mauger.

VICHY PURGATIF (Société du), 68, faubourg Poissonnière. — L., MM. Delafond, Philippe, Lahalle.

VIVIERS DE SAINT-GOUSTAN, 36, rue Villez-Martin, Saint-Nazaire. Liquidation, 7 avril 1914. — L., M. Cresson.

VIVIERS DE SAINT-GOUSTAN ET DU PARC TRAIET, 14, rue Taitbout. Dissolution, 24 mars 1914. — L., M. Berger.

VOITURES AUTOMOBILES OURS. — L., M. Pruvost, 5, rue de l'Ancienne-Comédie.

ANNEE 1914. — 2me Semestre.

ASSOCIATION OUVRIERE DES BRIQUETERIES DU 16e ARRONDISSEMENT DE PARIS, 348, rue de Vaugirard. Dissolution, 5 juillet 1914. — L., MM. Lacourcelle, Deniziot.

BANDAGES ELECTRIQUES POUR VOITURES AUTOMOBILES (Société française des), 8, rue de Paris, Puteaux. Dissolution, 11 juillet 1914. — L., MM. Mascard et Pataud.

BANQUE HYPOTHECAIRE FRANCO-EGYPTIENNE, 7, rue Auber. Dissolution, 16 juillet 1914. — L., MM. de Valois, Zananiri.

BANQUE REGIONALE FRANÇAISE, 7, rue Drouot. Dissolution, 18 novembre 1914. — L., MM. Copper Royer, Forest.

BANQUES REGIONALES (Société auxiliaire des), 24, rue Joubert. Dissolution, 15 octobre 1914. — L., M. Fontaine.

CAISSE COMMUNE DE L'INDUSTRIE ET DU BATIMENT, 3, rue de Lutèce. Dissolution, 31 décembre 1914. — L., le Conseil d'administration.

CHAUSSURES BOUCLIER (Société des), 38, route d'Echirolles, Grenoble. Liquidation, juillet 1914. — L., le Conseil d'administration.

CHEMINS DE FER DANS LA PROVINCE DE BUENOS-AYRES (Compagnie générale des), 5, rue Chauchat. Liquidation, 22 septembre 1914. — L., M. Raynaud.

CHEMINS DE FER DE ROSARIO A PUERTO-BELGRANO (Compagnie des), 22, rue Caumartin. Liquidation, 29 décembre 1914. — L., M. Faucon.

CINEMATOGRAPHES THEOPHILE PATHE (Compagnie des), 41, rue de la Victoire. — Liquidation, quitus aux liquidateurs, 6 juillet 1914.

CREDIT FONCIER CHINOIS, 26, place Saint-Georges. Dissolution, 18 juillet 1914.

CREDIT MUTUEL DE FRANCE (Le), 60, rue de la Chaussée-d'Antin. Dissolution, 22 juillet 1914. — L., M. Rodriguez.

COLONISATION DU CONGO FRANÇAIS (Compagnie commerciale de), 3, rue d'Alger. Dissolution, 15 août 1914. — L., MM. Cabarret, Philippi.

CONSTRUCTION COOPERATIVE, 41, boulevard Richard-Lenoir. Dissolution, 6 juillet 1914. — L., MM. Bonnet, Barré.

DISTRIBUTEURS MECANIQUES (Société des), 8, rue Saint-Lazare. Dissolution, 10 juillet 1914. — L., MM. Hermann, Agnel, Chavance.

ETABLISSEMENTS AUBERT GRENIER (Société des), 28 novembre 1914. — L., M. Courvoisier.

ETABLISSEMENTS EDOUARD LAMBERT, 249, avenue de Paris. Dissolution, 3 juillet 1914. — L., MM. Lambert et Pernin.

ETABLISSEMENTS CHIGODOT ET LAPREVOTE, Saint-Bons (Rhône). Dissolution 1er juillet 1914. — L., M. Laprévote.

ETUDES POUR L'ETABLISSEMENT DE PORTS DANS LES COLONIES FRANÇAISES, 15 bis, rue Laffitte. Dissolution, 24 août. — L., M. Betier.

EXPRESS MACHINES (Société des), 4, boulevard Diderot. Dissolution, 31 juillet 1914. — L., M. Gadoin.

FERMIERE DU PARC IMPERIAL (Société). Faillite, 31 juillet 1914. — Syndic, MM. Petit, Muaux, Mayrargue.

FILM (Société commerciale du), 18, rue Favart. Dissolution, 4 juillet 1914. — L., M. Mary.

FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE LOURDES, 6, place Saint-Genès, Bordeaux. Dissolution, 29 octobre 1914. — L., le Conseil d'administration.

FOREZIENNE D'ELEVAGE (Société), aux Mottelières-Saint-Etienne. Dissolution, 20 juillet 1914. — L., le Conseil d'administration.

FORGES ET FONDERIES DE L'OISE, 48, rue Saint-Lazare. Dissolution, 10 juillet 1914. — L., M. Deschars.

GAZ NOVITA (Société anonyme du), 61, rue Turbigo. Dissolution, 22 octobre 1914. — L., M. Delambre.

HUILES ET GRAISSES INDUSTRIELLES DE NANTERRE (Société anonyme des), 18, rue Gambetta, à Nanterre. Dissolution, 1er août 1914. — L., M. Bouzonnic.

IMMOBILIERE DE LA PLACE DE L'EUROPE, 17, rue Roquépine. Dissolution, 8 août 1914.

LES MUTUELLES DE BRETAGNE, rue de Strasbourg, Nantes. Dissolution, 20 juillet 1914. — L., M. Hubert.

L'HUMANITE (Société coopérative de consommation), à Bailleul (Nord). Dissolution, 29 juillet 1914. — L., M. Wouts.

LLOYD ANGLAIS-FRANÇAIS, 55, rue Taitbout. Faillite, 24 juillet 1914. — Syndic, M. Planque.

MAISON PALMIE (Société anonyme de la), 10, boulevard Jules-Ferry. Faillite, 8 décembre 1914. — Syndic, M. Rochette.

MANCHONS CERVENKA (Société française des), 50, avenue Chevreul, Asnières. Dissolution, 16 juillet 1914. — L., MM. Neveu, Boulanger.

MARITIME FRANÇAISE (Compagnie), 33, rue Vivienne. Liquidation, 27 juillet 1914. — L., M. Belot. Siège de la liquidation, 1, place Graslin, Nantes.

MEUNERIE COOPERATIVE ROUBAISIENNE, 20, rue Condorcet, Roubaix. Dissolution, 1er septembre 1914. — L., M. Gaveau.

MOTEURS LAVIATOR, 4, rue Sentoi, à Suresnes. Faillite, 31 juillet 1914. — Syndic. M. Morin.

NORD-LUMIERE, 10, rue du Port, Clichy. Dissolution, 31 juillet 1914. — L., MM. d'Anterroches, Trapp.

OFFICE DE REMISE DU SUD-EST, 7, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. Dissolution, juillet 1914. — L., M. Perraud.

OMNIUM METALLIQUE (L'), 15, rue Théodule-Ribot. Dissolution, 4 juillet 1914. — L., M. Fuchs.

PAPIERS A CIGARETTES CHARLES LACROIX (Société anonyme des), 25, place Malesherbes. Dissolution, 25 juillet 1914. — L., M. Deladrière.

PAPETERIES DE L'ARIEGE (Société des), 16, rue Charlemagne. Faillite, 17 juillet 1914. — Syndic, M. Vacher.

PRODUITS FERMENTAIRES (Société des), 35, rue du Rocher. Liquidation, 6 juillet 1914. — L., M. Audibert.

REVISION D'ASSURANCES (La), 58, rue de Châteaudun. Faillite, 11 août 1914. — Syndic, M. Rochette.

RIZERIES DE LA SEINE (Société des), 15 rue de Tanger. Faillite, 7 juillet 1914. — Syndic, M. Armand.

SANITAS OZONE, 60, rue Caumartin. Dissolution, 18 juillet 1914. — L., M. Foerderer.

SERVICES AUXILIAIRES DU COMMERCE, 18, avenue Victoria. Dissolution, 22 juillet 1914. — L., M. Hopsomer.

SOCIETE DU MOTTAY ET DE TONQUEDEC, 222, route de Rennes, Nantes. Dissolution, 2 juillet 1914. — L., M. Liancour.

SYNDICAT PRIVE D'ETUDES INDUSTRIELLES ET FINANCIERES, 15, rue d'Astorg. Dissolution, 2 juillet 1914. — L., M. Deladrière.

TRAITEMENT DES MINERAIS DE SOUFRE (Société anonyme des), Liquidation, 11 juillet 1914. — Siège de la liquidation, 10, rue Beaurepaire.

TRAVAUX MECANIQUES (Compagnie générale de), 9, boulevard Magenta. Faillite, 7 juillet 1914. — Syndic, M. Mauger.

VENTE DE TUYAUX EN METAL SPECIAL (Société anonyme pour la), 28, rue La Boétie. Dissolution, 10 juillet 1914. — L., M. Doremans.

ANNÉE 1915. — 1er Semestre.

AGENCE EUROPEENNE AUTOMOBILE, 15, avenue de la Révolte, Neuilly-sur-Seine. Dissolution, 4 janvier 1915. — L., M. Forest.

ALIMENTATION SAVARIN (Société anonyme d'), 150, rue de Charonne. Dissolution, 2 juin 1915. — L., M. Bazin.

AUTOMOBILES INDUSTRIELLES (Société générale d'), 39 bis, rue de Châteaudun. Dissolution, 4 janvier 1915. — L., MM. Corpita, Bastogi.

AUX OLIVIERS D'AIX ET DE NICE, 66, rue de la Chaussée-d'Antin. Dissolution, 26 mars 1915. — L., M. Penin.

BANQUE COMMERCIALE FRANCO-EGYPTIENNE, 158 bis, rue du Temple. Dissolution, 1er juin 1915. — L., M. Armaud.

COTON FILE (Le), 62, rue Saint-Lazare. Dissolution, 24 février 1915. — L., MM. Davey, Whiteley.

EDITIONS ET COMPOSITIONS MUSICALES (Société des), 50, rue des Petites-Ecuries. Dissolution, 16 janvier 1915. — L., l'Administrateur délégué.

ETUDES DES MINES D'ARGENT DE HIENDELAENCINA (Société d'), 3, rue Chauveau-Lagarde. Dissolution, 5 juin 1915. — L., MM. Lenicque, Rodé.

ETUDES MINIERES EN INDO-CHINE (Société d'). Dissolution, 20 mai 1915. — L., M. Daumas, 6, rue de Sèze.

FAVORITE (Société coopérative de cochers la), 10, rue de la Chapelle. Dissolution, 26 mars 1915. — L., MM. Gillet, Drich, Corrude.

FEDERATION MARITIME DE BRETAGNE, 5, quai de l'Ile-Gloriette, Nantes. Dissolution, 1er mars. — L., M. Ch. Brunellière.

FONDERIES DE SAINT-OUEN (Compagnie française des), 44, rue Montmartre. Dissolution, 15 janvier 1915. — L., le Conseil d'administration.

HAUTS FOURNEAUX, FORGES ET ACIERIES EN RUSSIE (Société générale des), 56, rue de Provence. Dissolution, 10 avril 1915. — L., le Conseil d'administration.

HOTELS DE L'ETOILE (Société anonyme des), 47, avenue Friedland. Faillite, 29 juin 1915. — Syndic, M. Raynaud.

ISOLATIONS (Compagnie française des), 10, rue Saint-Lazare. Dissolution, 20 mai 1915. — L., M. Lamarque.

LE VIDE, 72, boulevard Haussmann. Dissolution, 14 janvier 1915. — L., M. Leauley.

MESSAGERIES AUTO-MAROCAINES (Compagnie des), 16, rue Albert-Ier, Marseille. Dissolution, 26 juin 1915. — L., MM. Bonnet, Martin.

MINES ET FONDERIES DE OUM-THEBOUL (Société anonyme des), 10, rue Nouvelle. Annulation, 1er juin 1915.

MINES DE BEIRES, 4, rue Sainte-Anne. Dissolution, 24 février 1915. — L., M. Wood.

MOTEURS DU RHONE (Société des), 68, boulevard Kellermann. Dissolution, 20 mars 1915. — L., MM. Bajard, Martin, Verdet.

MUTUALITE NATIONALE (La), 376, rue Saint-Honoré. Dissolution, 26 mars 1915. — L., M. Canu.

PUBLICATIONS FINANCIERES ET COMMERCIALES (Société de), 14, rue du Helder. Dissolution, 25 mars 1915. — L., M. Garassier.

SELLERIE MILITAIRE DE PARIS (La), 22, rue Violet. Dissolution, 1er avril 1915. — L., M. Hardouin.

SERRES DE BRETAGNE, 63, rue Taitbout. Dissolution, 31 mars 1915. — L., MM. Finot, Broit.

SOCIETE ANGLO-AMERICAINE D'OPERA, 35, boulevard Haussmann. Dissolution, 15 mai 1915. — L., M. Rousseau.

SYNDICAT FINANCIER CENTRAL, 7, cité Trévise. Dissolution, 23 février 1915. — L., M. Marini.

TELEGRAPHIE RAPIDE (La), 7, avenue du Coq. Dissolution, 26 mars 1915. — L., MM. Xantho, Pordija.

TRAVAUX DU PORT DE TOUAPPE, 16, rue Abbé-de-l'Epée. Dissolution, 12 juin 1915. — L., M. Waldeck-Rousseau.

UNION DES PROPRIETAIRES FABRICANTS ET INDUSTRIELS, 10, rue Blanche. Dissolution, 11 juin 1915. — L., M. Pollette.

UNION GENERALE DES BANQUES DE PARIS ET DE PROVINCE, 47, rue de la Victoire. — L., le Conseil d'administration.

ANNÉE 1915. — 2me Semestre.

AIGUILLES POUR BONNETERIE (Compagnie française d'), 73, route de Versailles, Billancourt. Dissolution, 30 septembre 1915. — L., M. Collenol.

ASSOCIATION DES PORTEURS DE PARTS BENEFICIAIRES DE LA SOCIETE FRANÇAISE POUR LE COMMERCE DES TABACS, 38, rue de Liège. Dissolution, 8 septembre 1915. — L., le Conseil d'administration.

BANQUE ATLAS, 43, rue Cambon. Dissolution, 2 septembre 1915. — L., M. Zafiropoulo.

BATAILLE SYNDICALISTE (La). Dissolution, 26 septembre 1915.

BOURSE DE PARIS (Société anonyme de la petite), 83 bis, rue de Richelieu. Dissolution, 22 novembre 1915. — L., M. Thomassin.

CHARBONNAGES DE BIZE (Société anonyme des), 56 bis, rue de Châteaudun. Dissolution, 12 juillet 1915. — L., MM. Malleville, Vautier.

CHAUSSURES (Compagnie parisienne de), 66 et 68, rue de la Glacière. — L., M. Iver.

COMPAGNIE GENERALE DU MIDI, 21, rue Casteja, Bordeaux. Dissolution, 25 août 1915. — L., M. Saint-Hilaire.

COMMERCE DES TABACS (Société française pour le), 38, rue de Liège. Dissolution, 8 septembre 1915. — L., M. Schoenmehl.

COULEURS METALLIQUES ET DE L'ALUMINIUM LAMINE (Société française des), 55, quai Valmy. Dissolution, 14 août 1915. — L., M. Dupuy.

ELECTRICITE (Société française espagnole d'). Dissolution, 17 novembre 1915. — L., MM. Lemarquis, Brière, Leblanc, Nivard.

ENTREPRISES AU BRESIL (Société française des), 11, rue Louis-le-Grand. Dissolution, 5 octobre 1915. — L., MM. Bodin, De Cerjat, Tonnet, Gouin, Gravier, Maillard, Quellenner.

ENTREPRISES IMMOBILIERES (Compagnie parisienne d'), 36, boulevard Haussmann. Dissolution, 9 août 1915. — L., MM. Martin, Marshall, Gosselin.

ETABLISSEMENTS FRAGER DE MADAGASCAR (Société anonyme des), 93, rue Saint-Lazare. Dissolution, 14 octobre 1915. — L., MM. Gabet, Maidon, Prodon.

ETABLISSEMENTS MODERNES (Société des), 65, rue de Chabrol. — L., MM. Meunier, Godin, 13 novembre 1915.

ETABLISSEMENTS GRANDE RAVINE, 70, rue Saint-Lazare. Dissolution, 11 novembre 1915. — L., M. Gaut.

EXPLOITATIONS DE LAITERIES INDUSTRIELLES (Société d'). Dissolution, 4 novembre 1915. — L., M. Lapage.

ETABLISSEMENTS RAYMOND PY (Société anonyme des), 21, rue Chaptal. Dissolution, 29 janvier 1915. — L., M. Raymond Py.

EXPLOITATION POUR LES MACHINES ET PROCEDES ALLUR (Société d'), 21, rue Chaptal. Dissolution, 13 novembre 1915. — L., M. Boillot.

FIXO (Société), 9, rue de Mogador. Dissolution, 4 octobre 1915. — L., M. Vanson.

FONCIERE DE FRANCE (Société anonyme la), 286, rue du Faubourg-Saint-Germain. Dissolution, 24 août 1915. — L., M. Navarre. Jugement du 24 août 1915.

FONDERIE (Société anonyme dite Société française de), 23, rue Ramponneau. Dissolution, 31 décembre 1915. — L., M. Henry.

FONDERIES PARISIENNES, 28 bis, rue Guersant. Faillite. Répart. 1905. — Syndic, M. Vacher.

IMMOBILIERE FRANCO-CANADIENNE (Société), 155, rue du Faubourg-Poissonnière. Dissolution, 4 décembre 1915. — L., M. Lemaire.

INDUSTRIE DES COMPTEURS ET DE L'APPAREILLAGE A L'ETRANGER (Société pour l'), 27, rue de Mogador. Dissolution, 16 octobre 1915. — L., Compagnie Parisienne pour la Fabrication des Compteurs, appareils divers.

INDUSTRIELLE DE PARIS ET DU RHONE (Compagnie), 23, rue Neuve, Lyon. Dissolution, 31 octobre 1915. — L., M. Ferrand.

INSTITUT COMMERCIAL DE PARIS (Société anonyme de l'), 153, avenue de Wagram. Dissolution, 21 octobre 1915. — L., M. Klein.

LAMPE FRANÇAISE (La), 48, rue Richer. Dissolution, 21 décembre 1915. — L., M. Wafelman.

LYONNAISE DE L'AFRIQUE DU NORD (Société), 52, rue de Sèze, Lyon. Dissolution, 31 décembre 1915. — L., M. Andrié.

MINES DE DJEBEL GUENDON, 5, rue du Helder. Dissolution, 30 novembre 1915. — L., MM. André Boschieu, Chalup, Keller, Lyon, Pageyral.

MODE ILLUSTREE (Société anonyme de la), 56, rue Jacob. Dissolution, 2 juillet 1915. — L., MM. Firmin, Didot, Delamare, Gavoty, Jeanin.

ODELIN FRERES (Société anonyme dite ancienne maison), 21, rue Bréguet. Dissolution, 31 juillet 1915. — L., MM. Odelin, Carmine.

PLAGE DE PORT-MAHON (Société de la) 30, rue Bergère. Dissolution, 28 septembre 1915. — L., MM. Cornée, Chapuis.

PRODUITS CHIMIQUES (Société nouvelle de), rue des Fruitiers, La Plaine-Saint-Denis. Dissolution, 19 novembre 1915. — L., M. Bach.

SOUTH AMERICAN TABLE COMPANY LIMITED (The), 106, Cannon Street, Londres ; 25, rue de Clichy. — L., MM. Chapsal, Poitel, Pietré et Pasquel.

TERRAINS DES ISSAMBRES (Société anonyme des), 44, rue Blanche. Dissolution, 31 décembre 1915. — L., MM. Février, Poirier, Abadie.

TRANSPORTS AUTOMOBILES (Les), 17, rue de Châteaudun. Dissolution, 12 juillet 1915. — L., M. Perron.

TRAVAUX PUBLICS (Société franco-argentine de), 59, rue Saint-Lazare. Dissolution, 25 novembre 1915. — L., MM. le baron de Pfeffel, Hochet, Dreyfus.

TREFILAGE ET ETIRAGE AU BANC (Société parisienne), 67, rue du Chemin-Vert. Dissolution, 15 octobre 1915. — L., M. Weil.

UNION DES CREMIERS (L'), 8, rue Giffard. Dissolution, 31 octobre 1915. — L., MM. Martinet, Vincent, Teisset.

UNION NATIONALE DES AGRICULTEURS DE FRANCE, 3, avenue Jean-Jaurès. — L., 30 novembre 1915. — S., M. Morin.

USINES ET LAITERIES D'ANQUAINVILLE (Société des), 19, rue Fourcroy. Dissolution, 11 octobre 1915. — L., le Conseil d'administration.

ANNÉE 1916. — 1er Semestre.

AGRICULTURE ET D'ELEVAGE (Société Tunisienne d'), 101 bis, rue Lauriston. Dissolution, 12 janvier 1916. — L., MM. Keller et Maroni.

APPROVISIONNEMENT GENERAL (Compagnie Auxiliaire Française d'), 37, rue de Courcelles. Dissolution, 14 décembre 1916. — L., M. De Lorme.

ARMEMENT (Société nouvelle d'), 1, place Graslin, Nantes. Dissolution, 26 juin 1916. — L., M. Vallée.

ATELIERS DE CHARPENTES METALLIQUES ET SERRURERIES J. MICHALON ET PAILLERET (Société union des), 7, rue Neyron, Saint-Etienne. Dissolution, 2 mai 1916.— L., M. Buisson.

AUTOMOBILES ET DE CYCLES (Société Générale d'), 59, rue Saint-Lazare. Dissolution, 12 avril 1916. — L., M. Ferrandon.

ALIMENTATION CHEVALINE (Société anonyme dite Société Parisienne d'), 57, rue des Morillons. Dissolution, 30 avril 1916. — L., MM. Périssel, Blachère, Fonanon.

ALIMENTATION PARISIENNE (Société anonyme dite la Société d'), 57, rue des Morillons. Dissolution, 30 avril 1916. — L., MM. Périssel Blachère, Fonanon.

ANNUAIRES PARIS ET FRANCE (Société nouvelle des), 21, rue Grammont. Dissolution, 27 mai 1916. — L., M. Parmentier.

BANQUE HYPOTHECAIRE FRANCO-AMERICAINE (Société anonyme), 67, rue Saint-Lazare. Dissolution, 15 mai 1916. — L., MM. Besse et Mas.

BANQUES DE PARIS ET DE LA PROVINCE (Union générale des), 47, rue de la Victoire. Dissolution, 22 janvier 1916. — L., Conseil d'administration.

BANQUE MARSEILLAISE DE CREDIT (Société anonyme), 19, rue de la République, Marseille. Dissolution, 15 février 1916. — L., M. Duchêne.

CHIMIQUE DE BORDEAUX (Société), Chemin de Queyries, Bordeaux. Dissolution, 29 février. L., le Conseil d'administration.

COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SAVON FRERES ET C° (Société), 25, rue de la République, Marseille. Dissolution, 31 janvier 1916. L., le Conseil d'administration.

COMPRIMES (Société française des), 60, rue de Clichy. Annulation, 5 janvier 1916. — L., M. Gant. Jugement du 5 janvier 1916.

CONSTRUCTIONS MECANIQUES ET D'APPAREILS DE VOIES (Société de), La Plaine-Saint-Denis, 194, avenue de Paris. Dissolution, 26 janvier 1916. — L., MM. Gompers, Pageo.

COOPERATIVE ACCIDENTS (Société mutuelle d'assurances contre les accidents), 210, avenue du Maine. Dissolution, 31 janvier 1916. — L., MM. Stieffatre et Maillard.

CONSOMMATION (Société coopérative de), rue des Cendriers, à Andrésy. Dissolution, 23 janvier 1916.

DECORATION DES TISSUS (Société anonyme dite Société artistique pour la), 4, rue du Commandant-Rivière, Suresnes. Dissolution, 29 janvier 1916. — L., M. Agache.

DISTRIBUTION DE FORCE ELECTRO-MOTRICE (Compagnie de), 19, rue Louis-le-Grand. Dissolution, 29 janvier 1916. — M., M. Vellon.

DRAGAGES AURIFERES DU TINKISSO (Société anonyme des), 54, rue de Bondy. Dissolution, 4 février 1916. — L., MM. de Beaulaincourt, Jonvey.

ECONOMIE (Société anonyme l'), 23, rue d'Athènes. Dissolution, 6 juin 1916. — L., MM. Régnier, Maillet, 11 juillet 1916.

EDITIONS ILLUSTREES (Société générale d'), 90, avenue des Champs-Elysées. Dissolution, 11 février 1916. — L., M. Joson.

ELECTROSTYLE (L'), 39, rue de l'Arbalète. Annulation du jugement du 5 décembre 1916. — L., M. Bourgeois.

ETABLISSEMENTS DUSSUMIER (Société des), 82, rue Saint-Lazare. Dissolution, 23 avril 1916. — L., le Conseil d'administration.

ETABLISSEMENTS MODERNES (Société nouvelle des), 56, rue des Petites-Ecuries. Dissolution, 24 janvier 1916. — L., M. Laville Marotel.

ETABLISSEMENTS S. GRANER ET Cie (Société anonyme dite Les), 76, boulevard Richard-Lenoir. Dissolution, 8 mars 1916. — L., le Conseil d'administration.

ETABLISSEMENTS A. VERDIER, DUFOUR ET Cie (Société anonyme des anciens), 49, rue Haie-Coq, Aubervilliers. Dissolution, 17 mars 1916. — L., M. Diot.

ETUDES MINIERES EN INDO-CHINE (Société anonyme d'), 6, rue de Sèze. Dissolution, 17 juin 1916. — L., M. Daumas.

EXPLOITATION DE LA REVUE ELECTRIQUE (Société d'), 6, rue du Rocher. Dissolution, 17 août 1916. — L., le Conseil d'administration.

ELECTRO PLASTIQUE (Société anonyme l'), 80, rue de l'Assomption. Dissolution, 13 avril 1916. — L., M. Bouscot.

ENERGIE ELECTRIQUE (Compagnie Française), 47, rue Saint-André-des-Arts. Dissolution, 1er janvier 1916. — L., M. Maurice Saint-Clair.

ENTREPRISES D'HOTELS (Société anonyme dite Société générale d'), 26, rue Pigalle. Dissolution, 31 juin 1916. — L., MM. Altschueler, Maurice.

EXPLOITATIONS MINIERES DU SUD-OUEST (Société anonyme d'), 35, rue des Martyrs. Dissolution, 3 juin 1916. — L., M. Raclot.

EXPORTATION (Société française d'), 5 bis, rue Martel. Dissolution, 1er janvier 1916. — L., le Conseil d'administration.

INDUSTRIE ELECTRO-CHIMIQUE LA VOLTA (Société d'), 64, rue de la Chaussée-d'Antin. Dissolution, 30 mai 1916. — L., MM. Manteau et Mathis.

FARINES TORREFIEES (Société anonyme dite Compagnie Française de), 5, rue Malouet, Rouen. Dissolution, 15 mars 1916. — L., Mme Vve Julio, M. Dufour.

FIBRIX (La), 29, rue des Petites-Ecuries. Dissolution, 26 avril 1916. — L., M. Bourlus.

FONCIERE ET PETROLIFERE (Société Française), 48, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Dissolution, 20 janvier 1916. — L., le Conseil d'administration.

FORCE ET LUMIERE ELECTRIQUES (Société française de), 80, rue Saint-Lazare. Dissolution, 29 décembre 1916. — L., M. Pfeiffer.

FORCES MOTRICES ET USINES DE L'ARVE (Société des), 124, rue La Boétie. Dissolution, 8 juin 1916. — L., le Conseil d'administration.

FOURS A COKE ET DE MATERIELS DE MINE (Société anonyme dite Société Française de), 90, rue Saint-Lazare. Dissolution, 28 juin 1916. — L., MM. Bruneau, Forest.

KALISTA (Société anonyme), 67, rue du Landy, La Plaine-Saint-Denis. Dissolution, 22 janvier 1916. — L., M. Barlier.

LABORATOIRES BACTERIOLOGIQUES LE RATIN (Société des), 37, rue des Acacias. Dissolution, 17 janvier 1916. — L., M. Daumas.

LIGNITES DE LOMBARDIE (Société anonyme des), 135, rue de la Bienfaisance. Dissolution, 19 janvier 1916. — L., MM. Mougeot, Higgins.

LONGS-COURRIERS FRANÇAIS (Société anonyme dite Les), 14, rue de Milan. Dissolution, 28 mars 1916. — L., le Conseil d'administration.

LUMIERE FROIDE (Société anonyme dite Société française de), 27, rue de Mogador. Dissolution, 2 mai 1916. — L., M. Buisson.

MINIERE DE VILLAREAL ET SALINES (Espagne), (Société française), 6, rue de Sèze. Dissolution, 17 février 1916. — L., M. Daumas.

NATIONALE (Société anonyme de peintures sous-marines dite la), 2, rue de la République, Marseille. Dissolution, 8 février 1916. — L., MM. Agelasto, Le Mée de la Salle, Henry, Lorenzy, Gérard, Venture, Zanfi, Isnard.

NAVIRES MIXTES (Société anonyme des), 5, rue d'Harcourt, Rouen. Dissolution, 26 janvier 1916. — L., M. Duchemin.

PECHERIES A VAPEUR (Société nouvelle des), 15, boulevard Saint-Aignan. Nantes. Dissolution, 17 juin 1916. — L., M. Gardier.

PETROLES (Société internationale et coloniale des), 87, rue Saint-Lazare. Dissolution, 25 janvier 1916. — L., le Conseil d'administration.

PRODUITS LACTES DE LA MANCHE (Société anonyme des), 61, rue Bayen. Dissolution, 16 mars 1916. — L., MM. Bouzonnie, Vauthier.

PYRITES DE SEVILLE (Société industrielle des), 27, rue Laffitte. Dissolution, 6 janvier 1916. — L., M. Forest.

RIZERIE DU RHONE (La), 1, chemin des Pins, Lyon. Dissolution, 31 janvier 1916. — L., le Conseil d'administration.

ROULEMENTS A BILLES (Société française des), 39, rue Frankiin. Dissolution, 26 février 1916. — L., M. Debronory.

SALADERO BARRANGAS (Société anonyme dite), 17, rue de Surène. Dissolution, 3 avril 1916. — L., M. Léautey.

SEMENCE (La), 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon. Dissolution, 5 février 1916. — L., M. Charousset.

TERRAINS ET VIGNOBLES DE LA CROIX-DE-CALUIRE (Société des), 49, rue de la Bourse, Lyon. Dissolution, 28 juin 1916. — L., MM. Gindre, Chevallet.

TIMBRES PRIMES (Société bordelaise des), 43, rue Saint-James, Bordeaux. Dissolution, 28 juin 1916. — L., MM. Poplu, Roy, Paquet.

TOUAGE DE LA HAUTE-SEINE (Société du), 34, quai Henri-IV. Dissolution, 21 janvier 1916. — L., M. Simonnot.

USINE DUVAL (Société anonyme de l'), 28, rue de Pétrograd. Dissolution, 20 janvier 1916. — L., M. Dubois.

VICTORIA CINEMA THEATRE (Société anonyme dite), 26, rue Pigalle. Dissolution, 10 avril 1916. — L., M. Maurice.

VAPEURS CHARBONNIERS (Société anonyme dite Compagnie des), 1, quai Jean-Bart, Bordeaux. Dissolution, 2 mai 1916. — L., MM, Babin, Chevage, Renault, Brichaux.

WAGONS BUFFETS (Société anonyme, dite Compagnie Française des), 19, rue du Rocher. Dissolution, 13 mai 1916. — L., MM. Barbet, David, de Fos, Hersent, Polak.

ANNÉE 1916. — 2me Semestre.

ANTHRACITE COMPANY (Société anonyme The Standard), 42, rue de Tocqueville. Dissolution, 25 octobre 1916. — L., M. Vauthier.

ASEPSIE INSTANTANEE (Société anonyme de physicothérapie), 7, cité Trévise. Dissolution, 28 juillet 1916.— L., MM. Barthese, Sandfort, Perron.

ASSYRIS (Société anonyme l'), 123, rue du Faubourg-Poissonnière. Dissolution, 15 novembre 1916. — L., M. Oudart.

ATELIER DE DECOLLETAGE (Société anonyme dite), 11, Grande-Rue de Cuire, Lyon. Dissolution, 15 septembre 1916. — L., M. Calilte.

ATELIERS DE SAINT-ETIENNE POUR LA FABRICATION DES REVOLVERS, ARMES DE LUXE ET DE GUERRE (Société anonyme des), 23, cours Fauriel, Saint-Etienne. Dissolution, 26 juillet 1916. — L., MM. Lamure, Gidrol, Héraut.

ATELIERS DE LA SEINE (Société anonyme des), 8, rue Pilier, Aubervilliers. Dissolution, 21 juillet 1916. — L., M. Chabrot.

AUTO-TRANSACTIONS (Société anonyme), 14 et 16, rue Roger-Bacon. Dissolution, 24 novembre 1916. — L., M. Breton.

BLANCS D'ATURIE (Société anonyme des). Dissolution, 26 septembre 1916. — L., M. de Marchena.

BRIQUETERIES DE VAUGIRARD (Société centrale des), 1, rue Ernest-Renan, Issy. Dissolution, 1er septembre 1916. — L., MM. Chevalier, Mousnier, Lampré, Vassale, Roger, Lecreux.

CIMENTS ET BRIQUES DE LAITIERS DU MIDI (Société anonyme des), 27, rue Sainte-Hélène, Lyon. Dissolution, 28 juillet 1916. — L., MM. Pourchot, Mallet-Guy.

COMPTOIR DES BANQUES (Société anonyme du)., Paris. Dissolution, 10 juillet 1916. — L., MM. Bazaine, Gabert.

COMPTOIR DES VALEURS INDUSTRIELLES (Société anonyme), 8, rue Gaillon. Dissolution, 30 septembre 1916. — L., M. de Granatello.

COMMERCIALE MEDITERRANEENNE (Société anonyme dite Société), 12, rue Monteaux, Marseille. Dissolution, 1er novembre 1916.— L., MM. Girard, Dreyfus, Galula.

COOPERATIVE DE COCHERS, DITE LA MONCEAU (Société anonyme), 27, rue Martinval. Dissolution, 17 août 1916. — L., MM. Piau, Parrot, Jacques.

CAFE RICHE (Société anonyme dite Société nouvelle du), 16, boulevard des Italiens et 1, rue Le Peletier. Dissolution, 1er septembre 1916. — L., MM. Ducros, Gien, Guichard.

CHEMISERIE FRANCO-AMERICAINE (Société anonyme de la), 112, rue Réaumur. Dissolution, 5 novembre 1916. — L., M. Guiot.

ETABLISSEMENTS GENTEUR (Société anonyme des), 8, rue Nouvelle. Dissolution, 11 août 1916. — L., M. Borcard.

ETABLISSEMENTS GALLOIS, LAMPES ELECTRIQUES (Société anonyme des), 8, rue Nouvelle. Dissolution, 11 août 1916. — L., M. Borcard.

FINANCIERE FRANCO-AMERICAINE (Société), 5, rue Chauchat. Dissolution, 1er juillet 1916. — L., MM. Heine, Hepburn, Izelin, Jameson, Mallet, Menier, Speyer, Vernes.

GERANCE MOBILIERE (Société anonyme La), 58, rue de Ponthieu. Dissolution, 12 août 1916. — L., M. Boudinier.

IMPORTATION (Société anonyme d'), 11, rue Gentil, Lyon. Dissolution, 26 juillet 1916. — L., M. Villard.

MAGASINS DE LA RESIDENCE (Société anonyme des Grands), 6, rue de la Douane, Paris. Dissolution, 2 octobre 1916. — L., MM. Lazare, Durand.

MAISONS ET CONSTRUCTIONS MOULEES (Société française des), 80, rue Taitbout. Dissolution, 24 août 1916. — L., M. Pierronne.

MARITIME ET FLUVIALE (Société anonyme dite Compagnie générale), 106, boulevard Haussmann. Dissolution, 25 novembre 1916.— L., M. Desallais.

METALLINE (Société anonyme la), 23 bis, quai Oise. Dissolution, 24 novembre 1916. — L., M. Bortaille.

MINES DE CHAUDESAIGNES (Société anonyme des), 24, rue de la Grange-Batelière. Dissolution, 8 novembre 1916. — L., M. Vercken.

ORGANE CHIMIQUE (L'), 15, place de la République. Dissolution, 1er juillet 1916. — L., MM. Rousselot, Viallard, Moulin.

PARISIENNE DE PUBLICITE FINANCIERE (Société), 20, rue Le Peletier. Dissolution, 31 juillet 1916. — L., MM. Raiviez et Brassens.

REASSURANCE FRANÇAISE (Société anonyme la), 68, rue Caumartin. Dissolution, 11 juillet 1916. — L., M. La Bourdette.

SECTEUR DE LA RUE D'ANGOULEME (Société du), 70, rue d'Angoulême. Dissolution, 16 décembre 1916. — L., M. Barraine.

SCHISTES BITUMEUX (Société parisienne des), 5 juillet 1916. — L., M. Maurice.

SELLERIE FRANÇAISE (Société anonyme la), 5, avenue Jules-Ferry, Malakoff. Dissolution, 2 octobre 1916. — L., M. Hardouin.

SUCRERIE CENTRALE COLOSSO DE PORTORICO (Société anonyme), 3, rue Saint-Georges. Dissolution, 24 novembre 1916. — L., le Conseil d'administration.

TECHNA (Société anonyme française), 5, rue de Malakoff, Asnières. Dissolution, 8 août 1916. — L., M. Raoul Dayan.

UNION COOPERATIVE (Société anonyme l'), 100, rue de la Tombe-Issoire. Dissolution, 31 décembre 1916. — L., MM. Stieffatre, Maillard.

ANNÉE 1917. — 1er Semestre.

ACIERAL FRANCE (Société anonyme l'), 7, rue Meyerbeer. Dissolution, 11 avril 1917. — L., M. Guesnon.

AEROPLANES VENDOME (Société des), 28, rue de Châteaudun. Dissolution, 6 mars 1917. — L., le Conseil d'administration.

AFFINAGE DES METAUX (Société nouvelle d'), 20, rue de Maubeuge. Dissolution, 9 janvier 1917. — L., M. Longain.

AGENCE DE LA PRESSE NOUVELLE (Société anonyme dite), 42, rue Notre-Dame-des-Victoires. Dissolution, 30 mai 1917. — L., le Conseil d'administration.

ANNUAIRES PARIS ET FRANCE ADRESSES (Société anonyme des), 21, rue Ganneron. Dissolution, 3 mai 1917. — L., M. Parmentier.

APPAREIL CONTROLEUR (Société anonyme L'), 44, rue de Chanzy. Dissolution, 19 mai 1917. — L., MM. Delsupexhe, Aigreperse.

ART SANITAIRE FRANÇAIS (Société de l'), 64, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Dissolution, 20 janvier 1917. — L., M. Pesant.

ASSOCIATION CONTRE LA VIE CHERE, 13, rue Fénelon. Dissolution, 29 mars 1917. — L., le Conseil d'administration.

ASSOCIATION DES OUVRIERS GRAINETIERS DU DEPARTEMENT DE LA SEINE, 23, rue Hippolyte-Maindron. Dissolution, 1er janvier 1917. — L., M. Gestin, 7 janvier 1917.

BRASSERIES FRANÇAISES (Société anonyme des), 14, rue Henner. Dissolution, 10 mars 1917. — L., M. Rivet.

BRASSERIE DE LA COUR ROYALE (Société anonyme de la), Versailles. Dissolution, 7 avril 1917. — L., le Conseil d'administration.

BRAZZAVILLE (Société la Compagnie française d'exploitation), 3, rue d'Alger. Dissolution, 15 mars 1917. — L., MM. Cabaret, Philipp.

BRIQUETERIES DE LA MAISON BLANGER (Société anonyme des), 33, rue Gandon ; 19, avenue de Choisy. Dissolution, 19 mars 1917. — L., MM. de Berlier, Falaize.

CARBURATEURS VAPOR (Société anonyme des), 18 bis, rue Brunel. Dissolution, 17 avril 1917. L., M. Forest.

CHARBONNIER DU DEPARTEMENT DE LA SOMME (Société du groupement), 1, rue Alphonse-Paillat, Amiens. Dissolution, 20 juin 1917. — L., MM. Leroy, Cannichael, Hunebelle.

CHAUDRONNERIE ET DE TOLERIE (Société anonyme parisienne de), 29, rue de Mogador. Dissolution, 2 mai 1917. — L., M. Dixmier.

COLOSO DE PORTO-RICO (Société centrale), 3, rue Saint-Georges. Dissolution, 5 avril 1917. — L., le Conseil d'administration.

CONFECTIONS (Société centrale de), 12, rue Watteau. Dissolution, 10 mars 1917. — L., M. Moreau.

CONSERVE (Société anonyme dite la), 1, rue des Docks, Nantes. Dissolution, 13 février 1917. — L., MM. Barris du Penher et Roy.

CONSORTIUM DES IMPORTATEURS DE CHARBONS, 4, rue Fontenelle, Rouen. Dissolution, 22 février 1917. — L., M. Royère.

DISTILLATION (Société nouvelle de), 80, boulevard de la République. Dissolution, 10 mars 1917. — L., M. Poisson.

DISTILLATION DE BOULOGNE (Société nouvelle de), 82, rue Saint-Lazare. Dissolution, 15 juin 1917. — L., M. Consonni.

ENERGIE ELECTRIQUE DU SECTEUR VOLTAIRE (Société d'), 94, rue Amelot. Dissolution, 10 juin 1917. — L., M. Reyes.

ENGINS ELECTRO-MECANIQUES (Société anonyme des), 74, boulevard Haussmann, 3 mai 1917. — L., M. Bethmont.

EQUIPEMENT DE TRAMWAYS ELECTRIQUES (Société franco-belge pour l'), 53, avenue de Ségur. Dissolution, 10 janvier 1917. — L., M. Engelbard.

ETABLISSEMENTS LES FILS DE SALLES (anciens établissements), 16, rue Miromesnil. Dissolution, 17 février 1917. — L., M. Lambert.

ETABLISSEMENT DUSSUMIER (Société anonyme dite), 82, rue Saint-Lazare. Dissolution. 28 avril 1917. — L., le Conseil d'administration.

FONDATIONS PAR COMPRESSION MECANIQUE DU SOL (Société de), 7, rue Notre-Dame-de-Lorette. Dissolution, 1er avril 1917. — L., le Conseil d'administration.

FONDERIES ELECTRIQUES DE LYON, 24, rue de Sully. Dissolution, 8 janvier 1917. — L., le Conseil d'administration.

FORGES DE LA SEINE (Société anonyme des), 60, rue de la Victoire. Liquidation, 23 février 1917. J.-C.-M. Bardot. — L., M. Raynaud.

GAZ DE BEAUSOLEIL-MONTE-CARLO SUPERIEUR ET EXTENSIONS (Compagnie française). Dissolution, 11 juin 1917. — Liquidateur judiciaire, M. Petit.

HINDINA, 13, rue Auber. Dissolution, 28 avril 1917. — L., le Conseil d'administration.

IMMOBILIERE DE TOURANNE (Société), 21, rue d'Hauteville. Dissolution, 15 février 1917. — L., M. Wolff.

IMPRESSION (Société générale d'), 21, rue Ganneron. Dissolution, 26 mars 1917. — L., M. Thurneyssen.

INCINERATIONS INDUSTRIELLES (Compagnie d'), 24, rue Cardinet. Dissolution, 28 mars 1917. — L., M. Thomassin.

JOURNAUX INDUSTRIELS ET POLITIQUES (Société des), 38, boulevard de Strasbourg. Dissolution, 11 mai 1917. — L., M. Fernandez.

MINES D'ANTHRACITE DE COMMUNAY (Isère), 8, rue Greffulhe. Dissolution, jugement, 9 février 1917. — L., M. Navarre.

MINES DE CRABIOULES (Société des), 3, rue Taitbout. Dissolution, 14 juin 1917. — L., M. Maréchal.

MINES DE WOLFORM ET DE LA JEJUA (Société anonyme des), 66, rue de la Rochefoucauld. Dissolution, 12 juin 1917. — L., MM. Beaussan, Copper, Royer, Mimy.

MINIERE DE PARDAILLAN (Hérault), 16, rue Moncey. Dissolution, 15 janvier 1917. — L., MM. Mariné, Bary.

MINIERE DE COGOLIN (Société), 5, rue du Helder. Dissolution, 12 février 1917. — L., MM. Lyon, Mercier, Pageyral.

ŒUVRE SOCIALE ET LITTERAIRE (Société anonyme de l'), 25, rue Royale. Dissolution, mai 1917. — L., M. Téry.

OXYDES METALLIQUES (Société française des), 11, rue La Boétie. Dissolution, 31 janvier 1917. — L., M. Lanos.

PAPETERIES DU CENTRE (Société des), Roanne. Dissolution, 15 mars 1917. — L., Banque Régionale du Centre.

PAPIERS PELLICULAIRES PIN (Compagnie française des), 52, rue du Réservoir, Clichy. Dissolution, 8 janvier 1917. — L., M. Magnay.

PHOSPHATES DE NAKNASSY (Société des), 1, place du Louvre. Dissolution, 12 avril 1917. — L., M. Rivet.

PRODUITS CERAMIQUES (Société des), 6, rue de Sèze. Dissolution, 30 mars 1917. — L., le Conseil d'administration.

PUBLICATIONS MILITAIRES ET LITTERAIRES, 15, rue du Vieux-Colombier. Dissolution, 25 janvier 1917. — L., M. Poulalion.

RAPPEL ET DU XIX' SIECLE (Société anonyme du), 2 mai 1917. — L., MM. Dat, Fargeton.

REPRESENTATIONS COMMERCIALES (Société de), 5, rue de l'Isly. Dissolution, 22 février 1917. — L., M. Serrure.

SCIERIE MECANIQUE DE PONTE-LECCIA (Corse), (Société anonyme dite), 24, boulevard des Capucines. Dissolution, 21 mai 1917. — L., MM. Mayodon, Peyron.

SYNDICAT D'APPROVISIONNEMENT (Société dite), allée des Cordeliers, Lyon. Dissolution, 31 mars 1917. — L., M. Buisson

SYNDICAT DU GARDE-PLACE ASSURANCE. Dissolution, 8 mars 1917. — L., M. Regard.

TRANSPORTS DE LA VILLETTE (Société anonyme des), 23, rue Jean-Jacques-Rousseau. Dissolution, 18 janvier 1917. — L., le Conseil d'administration.

VITALINE (Société la), 161, rue des Carrières. Charenton. Dissolution, 22 mai 1917. — L., M. Bougros.

ANNÉE 1917. — 2me Semestre.

AEROPLANES VENDOME (Société des), 28, rue de Châteaudun. Dissolution, 1er août 1917. — L., M. Berthoumieu de Rouchou.

ALCOOLS ET CARBURANTS (Société anonyme pour la fabrication des), 28, rue de Châteaudun. Dissolution, 10 décembre 1917. — L., MM. Laloux, Mazurier.

ALIMENTATION POPULAIRE A BON MARCHE (Société anonyme l'), 12, rue du Quatre-Septembre — L., le Conseil d'administration.

ASSURANCES MUTUELLES CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL LA MUTUELLE-ACCIDENTS (Société d'), 23, rue d'Athènes. Dissolution, 26 août 1917. — L., M. Maillet.

AUTOMOBILES LABOR (Société des), 20, rue d'Armenonville, Neuilly-sur-Seine. Dissolution, 6 septembre 1917. — L., MM. Chamboud, Mohler.

AUTOMOBILES METEOR (Société dite Compagnie générale des), 35, rue de Villejust. Dissolution, 1er août 1917. — L., MM. Bernheim, Dangal.

BANQUE AUTOMOBILE (Société anonyme de la), 24, rue Maubeuge. Dissolution, 21 juillet 1917. — L., le Conseil d'administration.

BLANCHISSERIES DES TEXTILES (Compagnie générale des), 36, rue Taitbout. Dissolution, 1er décembre 1917. — L., M. Vouriot.

CARROSSERIES SELECTA, 109, boulevard Gambetta. Dissolution, 30 novembre 1917. — L., MM. Damour, Thibaudon.

CHARBONNAGES DE SAINT-ANDRE (Société dite Compagnie française des), Lille. Dissolution, 4 juillet 1917. — L., MM. Tamoin, Copper-Royer.

COMBUSTIBLES NOUVEAUX ET LEURS DERIVES, 8, place de la République, Lyon. Dissolution, 17 novembre 1917. — L., le Conseil d'administration.

COMPTOIR BRESILIEN, 31, rue Fortuny. Dissolution, 6 décembre 1917. — L., M. Dumas.

COMPAGNIE MARITIME FRANÇAISE HELLENE PARIS. Dissolution, 2 novembre 1917. — L., M. Cèze.

COMPAGNIE PARISIENNE DU SECTEUR OPERA (Société anonyme dite), 43, boulevard Haussmann. Dissolution, 31 août 1917. — L., M. Reyes.

COMPAGNIE PARISIENNE DU SECTEUR TRINITE (Société anonyme dite), 43, boulevard Haussmann. Dissolution, 31 août 1917. L., M. Reyes.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES CYCLES ET AUTOMOBILES (Société anonyme dite), 11, rue Caulaincourt. Dissolution, 31 octobre 1917. — L., le Conseil d'administration.

COMPAGNIE TRANVIAS Y FERROCARILES DE VALENCIA (España), (Société anonyme dite), 41, rue de la République, Lyon. Dissolution, 10 septembre 1917. — L., le Conseil d'administration.

COMPTOIR DES FERMIERS ET PRODUCTEURS (Société dite), 9, rue Coquillière. Dissolution, 1er novembre 1917. — L., MM. Coquereau, Brociteaux.

COMPTOIRS FRANÇAIS DU SUD-ANNAM (Société anonyme des), 18, rue du Jeune-Anacharsis, Marseille. Dissolution, 23 novembre 1917. — L., MM. Sause, Lefebvre, Regen.

CONSTRUCTION DE BOURRANVILLE, à Bourran. Dissolution, 5 décembre 1917. — L., M. Darriel.

CONVOIS ET TRANSPORTS FUNEBRES (Entreprise générale de), 6, rue du Louvre. Dissolution, 28 novembre 1917. — L., MM. Gaignault, Jouas, Noël.

DEMENAGEMENTS (Société française de), 6, rue de Moscou. Dissolution, 31 décembre 1917. — L., M. Lagrange.

ECLAIR (Société anonyme du journal l'), 10, faubourg-Montmartre. Dissolution, 17 août 1917. — L., M. Lacoste.

ENTREPOTS DE L'OUEST, MATERIAUX DE CONSTRUCTION (Société anonyme des). Dissolution, 10, rue Monteil, Nantes. Dissolution, 4 septembre 1917. — L., M. Chavigné.

ETABLISSEMENTS LECERF MOLAS (Société anonyme des), 29, rue Pajot. Dissolution, 25 octobre 1917. — L., M. Schier.

ETABLISSEMENTS TOLEOR (Société anonyme dite), 54, rue Puvis-de-Chavannes, Marseille. Dissolution, 4 octobre 1917. L., M. Nancy.

FONDERIES DES GOBELINS (Société des), 42, rue Pascal. Dissolution, 19 septembre 1917. — L., MM. Spilliaert, Sobry.

FONDERIES PARIS-ARDENNES (Société des), 40, rue Briche, Saint-Denis. Dissolution, 7 août 1917. — L., M. Cornu.

GESTION DE L'UNION PROTECTRICE (Société de), 93, boulevard Sébastopol. Dissolution, 15 octobre 1917. — L., M. Rollant.

GRANDE SCIERIE DE PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE, 67, rue Saint-Lazare. Dissolution, 10 décembre 1917. — L., M. Dumas.

GROUPEMENT CHARBONNIER DU DEPARTEMENT DE LA SEINE, 53, rue de Châteaudun. Dissolution, 31 décembre 1917. — L., M. Weiss.

HABITATION OUVRIERE D'OISSEL (Société civile dite Société d'), à Oissel (Seine-Inférieure). Dissolution, 1er octobre 1917. — L., M. Valois.

IMPRIMERIES REUNIES DE LEVALLOIS, 88 bis, rue de Cormeilles. Dissolution, 22 décembre 1917. L., MM. Guyot, Vionnois.

JOURNAUX ET SPORT REUNIS (Société des). 142, rue Montmartre. Dissolution, 5 septembre 1917. — L., M. Dechaux.

LA CONCENTRATION COMMERCIALE (Société dite), 10, rue de Rome. Dissolution, 20 septembre 1917. — L., M. Mazoyer.

LES NOUVELLES (Société du journal), 53 bis, rue de Châteaudun. Dissolution, 1er octobre 1917. — L., M. Lagrange.

MAGNETOS ET ENDUITS (Société anonyme des), 6, boulevard Bineau, Levallois-Perret. Dissolution, 22 novembre 1917. — L., M. Landes.

MAISON VAILLANT-ROZEAU (Société anonyme), 15, boulevard Malesherbes, 6 août 1917. — L., M. Kinsbourg.

MENUISERIES DE BOULOGNE-BILLANCOURT (Société anonyme des), 44, rue du Renard. Dissolution, 19 novembre 1917. — L., M. Bonnet.

MINES DE LA DOUBOVAIA BALKA (Société anonyme des), 37, rue des Mathurins. Dissolution, 30 novembre 1917. — L., le Conseil d'administration.

NOUVELLE DE LA NUCLEA (Société anonyme dite Société), 61, rue Saint-Didier. Dissolution, 15 octobre 1917. — L., M. Bras.

OMNIUM INDUSTRIEL ET COMMERCIAL FRANÇAIS, 25, rue de Clichy. Dissolution, 28 décembre 1917. — L., M. Bruny.

PERLE FRANÇAISE (Société de la), chemin de la Bouteille, Lyon. Dissolution, 20 septembre 1918. — L., M. Rigot.

PETIT OUTILLAGE (Société Lyonnaise de), Lyon. Dissolution, 31 décembre 1917. — L., M. Esnan Luillier.

PREPARATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES, 233, rue de Tolbiac. Dissolution, 18 décembre 1917. — L., M. Lepain.

PRODUITS CHIMIQUES DE PETIT-QUEVILLY (Société des), 43, rue Lafayette. Dissolution, 10 août 1917. — L., MM. Lefebvre et Nanceau.

PUBLICITE ET D'AFFICHES VIA DECOR (Société générale de), 35, rue Tronchet. Dissolution, 3 août 1917. — L., M. Navarre.

PUBLICITE O. P. (Société anonyme de), 14, place du Havre. Dissolution, 28 novembre 1917. — L., MM. Porte, Durand, Villette.

RADIUM (Société française du), 10, place de la Bourse. Dissolution, 29 novembre 1917. — L., M. Michel.

RECHERCHES D'OR DE MARS (Société des), à Fayat-Het (Vienne). Dissolution, 16 décembre 1917. — L., M. Périnaud.

RESTAURANT DE LA MAISON DOREE, 5, rue de Marivaux. Dissolution, 21 décembre. L., M. Royère.

RESTAURANT SYLVAIN (Société anonyme de l'ancien), 12, rue Halévy. Dissolution, 20 octobre 1917. — L., MM. Dupré, Beauvais.

RUCHE PARISIENNE (La), 4, rue de Bretagne. Dissolution, 10 octobre 1917. — L., MM. Boileau, Dalençon, Roulet.

SECTEUR ELECTRIQUE DE LA BASTILLE (Société du), 21 faubourg Saint-Antoine. Dissolution, 1er décembre 1917. — L., M. Reyes.

SECTEUR ELECTRIQUE VICTOR-HUGO (Société du), 62, rue Saint-Didier. Dissolution, 10 décembre 1917. — L., M. Reyes.

SYNDICAT PRIVE D'ETUDES ET PARTICIPATIONS (Société anonyme dite), 26, rue Chaptal. Dissolution, 25 octobre 1917. — L., MM. Biolette, Louis.

TRAVAUX MECANIQUES ET D'AUTOMOBILES (Société de), rue Lambrecht, Courbevoie. Dissolution, 31 août 1917. — L., le Conseil d'administration.

UNION MECANIQUE LYONNAISE, 83, avenue Leclerc, Lyon. Dissolution, 18 octobre 1917. — L., M. Sautter.

ANNÉE 1918. — 1er Semestre.

AGRAFE A PRESSION (L'), 98, boulevard Sébastopol. Dissolution, 19 mars 1918. — L., MM. Rouland, Leroy-Dupré, Huffer, Autelage, Damien.

AGRICOLE DE YEN-LAY (Société), 1, passage Félicien. Dissolution, 8 juin 1918. — L., MM. Kerr, Touchard.

AMORTISSEURS ET SUSPENSIONS ELEC-PNEUMATIQUES (Société des), 34, quai du Point-du-Jour, Billancourt. Dissolution, 27 février 1918. — L., M. Naffrechoux.

BLANCHISSERIES DU HAVRE (Société des), 69, rue de la Victoire. Dissolution, 1er janvier 1918. — L., MM. Regnauld, Robaglia, Euvrard, Boemare.

BOULONNERIES DU NORD ET DE L'EST (Société des), 25, rue de la Pépinière. Dissolution, 20 février 1918. — L., M. Fostier.

CARRIERES DE L'EST (Société des), 47, rue de la Victoire. Dissolution, 30 avril 1918. — L., M. Fribourg.

CASINOS PYRENEENS (Société des), 35, rue Tronchet. Dissolution, 3 mars 1918. — L., M. Choquart.

CHEMINS DE FER REGIONAUX DES BOUCHES-DU-RHONE (Société des), 5, rue du Havre. Dissolution, 6 juin 1918. — L., MM. Vieuxtemps, Quesnel, Parrot.

CIVILE IMMOBILIERE DE L'AVENUE DE CHATILLON (Société), 66 bis, avenue de Châtillon. Dissolution, 1er janvier 1918. — L., les associés.

CLARIDGE'S HOTELS (Compagnie des), 74, avenue des Champs-Elysées. Dissolution, 22 janvier 1918. — L., le Conseil d'administration.

COMMERCIALE DE L'OUEST (La), 10, rue de la Fosse, Nantes. Dissolution, 1er février 1918. — L., M. Hermant.

COMMISSIONS POUR L'EXPORTATION ET L'IMPORTATION, 10, rue Villedo. Dissolution, 15 février 1918. — L., M. Jam.

COMPTOIR EXPRESS, 21, rue Corvie, Courbevoie. Dissolution, 15 juin 1918. — L., M. Guidot.

CONCASSAGE D'ANTHRACITES ANGLAIS (Société de), 25, rue Pierre-Charron. Dissolution, 1er avril 1918. — L., M. Borodkine.

CONFISERIE ET CARAMELS RUSSES, 35 bis, avenue des Batignolles. Dissolution, 31 janvier 1917. — L., M. Marini.

COOPERATIVE DE LA FONTANA, Paris. Dissolution, 10 février 1918. — L., M. Vianey.

CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES ET NAVALES EXCELSIOR, 10, rue du Quatre-Septembre. Dissolution, 25 mars 1918. — L., Mme Clarke et M. Celle.

ECLAIRAGE ELECTRIQUE (L'), 8, rue d'Aguesseau. Dissolution, 7 mai 1918. — L., MM. Bungener, Witzig.

EDITIONS CINEMATOGRAPHIQUES ARC-EN-CIEL (Société d'), 48, rue de la Victoire. Dissolution, 7 mai 1918. — L., le Conseil d'administration.

ELECTRICITE (Société générale d'), 43, boulevard Haussmann. Dissolution, 22 janvier 1918. — L., M. Reyes.

ELETRO-PLASTIQUE (Société), 30, boulevard des Italiens. Dissolution, 11 février 1918. — L., M. Neuville.

EPARGNE OUVRIERE (L'), 21, rue Taine. Dissolution, 10 avril 1918. — L., M. Monin.

ETUDES AGRONOMIQUES ET D'AMELIORATIONS RURALES (Société d'), 67, rue de la Victoire. Dissolution, 29 janvier 1918. — L., M. Girard.

EXPLOITATION DES PRODUITS DE LA CORSE, 34, rue Dubouchage, Nice. Dissolution, 11 mai 1918. — L., le Conseil d'administration.

FINANCIERE POUR LE DEVELOPPEMENT DES RAPPORTS ET INTERETS FRANÇAIS A L'ETRANGER (Société), 22, rue Caumartin. Dissolution, 18 janvier 1918. — L., M. Ratisbonne.

FONDERIES ET ATELIERS DE TUNISIE, à Tunis. Dissolution, 25 janvier 1918. — L., M. Bustos.

FONTES MALLEABLES DE CORBEIL-ESSONNES, à Essonnes. Dissolution, 28 mai 1918. — L., M. Chavanier.

FOURNITURES INDUSTRIELLES (Comptoir français pour les), 21 bis, rue de Châteaudun. Dissolution. — L., les adhérents.

FOYER FRANÇAIS (Le), 19, rue Bergère. Dissolution, 18 mars 1918. — L., M. Séjourné.

GRANDS HOTELS DE LYON, 16, rue de la République, Lyon. Dissolution, 1er février 1918. — L., M. Chomel.

GORGES DU TARN (Société), 41, quai des Grands-Augustins. Dissolution, 27 février 1918. — L., M. Gilbert.

HAUTS FOURNEAUX DE LA GIRONDE (Société des), 7, cité Paradis. Dissolution, 20 juin 1918. — L., M. Debout.

HISPANO-FRANÇAISE DE COMMERCE A MELLILA (Société), 9, rue Tronchet. Dissolution, 1er juin 1918. — L., le Conseil d'administration.

MAREE POUR TOUS (La), 89, boulevard Saint-Denis. Dissolution, 19 juillet 1918. — L., le Conseil d'administration.

MESSAGERIES ANTILLAISES (Société des), 2, rue des Halles. Dissolution, 18 janvier 1918. — L., M. Maugée.

MINES D'OR DE LA CANDELARIA (Société des), 108, rue Lauriston. Dissolution, 9 février 1918. — L., MM. Dugand, Mathieu.

MINES DE SLELNITZA (Société des), 8, rue Blanche. Dissolution, 30 mai 1918. — L., MM. de Cerjat et Monnier.

MINES DE ZINC DE BOSOST (Société des), 6, rue de Pétrograd. Dissolution, 27 mars 1918. — L., M. Bècle.

POMPES FUNEBRES ORANAISES (Société des), 72, rue Pierre-Corneille, Lyon. Dissolution, 31 décembre 1918. — L., M. Richoux.

PRODUITS CERAMIQUES DE LA BESSE PARIS. Dissolution, 15 février 1918. — L., M. Egenschenck.

PRODUITS CHIMIQUES DE VILLENEUVE, à Villeneuve-Saint-Georges. Dissolution, 20 décembre 1918. — L., MM. Dufresne, Aubry.

PROVENDE (La), 10, rue Diderot. Dissolution, 8 février 1918. — L., M. Houvet.

RAFFINERIE CATAPYTIQUE DES PETROLES ET HYDROCARBURES (Société de la), 1, place Boieldieu. Dissolution, 27 mars 1918. — L., M. Bernardin.

RELEVEMENT (Le), 44, rue du Renard. Dissolution, 23 juin 1918. — L., M. Briat.

SAUCISSONS FRANÇAIS (Société des), 71, rue Sainte, Marseille. Dissolution, 17 mai 1918. — L., M. Pey.

SERRURERIES DE VAUGIRARD (Société des), 234, rue Lecourbe. Dissolution, 1er avril 1918. — L., M. Descommunaux.

TELEGRAPHIE ET DE TELEPHONIE SANS FIL (Société universelle de), 20, rue La Boétie. Dissolution, 25 janvier 1918. — L., M. de la Chenellière.

TONNELLERIE MECANIQUE BORDELAISE (Société de), 61, cours Médoc, Bordeaux. Dissolution, 28 mars 1918.— L., le Conseil d'administration.

TRAITEMENT THERMIQUE DES METAUX (Société de), 5, rue du Mans, Puteaux. Dissolution, 1er janvier 1918. — L., M. Babouard.

TRANSMISSION UNIVERSELLE FRANÇAISE (Société de), 42, avenue des Champs-Elysées. Dissolution, 31 mai 1918. — L., MM. Bornet, Rollande.

TRITON (Le), 4, place de la Bourse. Dissolution, 29 avril 1918. — L., M. A. Contamin.

UNION DES COCHERS (Société coopérative de l'), 49, rue Truffaut. Dissolution, 3 mars 1918. — L., M. Delforge.

UNION DES CONSOMMATEURS D'EPINAY (Société de l'), 5, rue de Paris, Epinay. Dissolution, 3 février 1918. — L., le Conseil.

ANNÉE 1918. — 2me Semestre.

ACIERS MOULES SPECIAUX (Société des), 17, rue de l'Echiquier. Dissolution, 20 août 1918. — L., M. Rousseau.

ANNUAIRE DES CHEMINS DE FER ET DES TRAMWAYS (Société de l'), 9, rue de Mazagran. Dissolution, 7 octobre 1918. — L., MM. Danier, Martin.

ASPHALTE ARME (Société nouvelle de l'), 12, rue Cardinet. Dissolution, 11 septembre 1918. — L., MM. Levy, Alexandre Vaton.

AUTO REPARATION, 87, avenue de la Grande-Armée. Dissolution, 14 octobre 1918. — L., M. Choquart.

AVENIR DES TRAVAILLEURS LIBRES DE FRANCE (L'), 5, rue Cochin. Dissolution, 20 octobre 1918. — L., M. Bernard.

BLANCHISSERIE DU MONTPARNASSE, 13, rue Delambre. Dissolution, 27 octobre 1918. — L., M. Forest.

CASINO DE RONCE-LES-BAINS (Société du), 29, boulevard Jules-Ferry. Dissolution, 5 juin 1918. — L., M. Daniaud

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DU CHAROLAIS (Société des), 131, quai Valmy. Dissolution, 20 septembre 1918. — L., M. Cantarel.

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES (Compagnie générale française des), 22, rue de Londres. Dissolution, 17 octobre 1918. — L., MM. Delbruck. Bruny.

ETABLISSEMENTS MAURICE (Société des), 26, rue Pigalle. Dissolution, 9 septembre 1918. — L., M. Lévy.,

ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS FRANCO-ROUMAINS (Société des), 52, rue de Châteaudun. Dissolution, 15 septembre 1918. — L., MM. Loste, Terrel, Delepeleire. Dissolution, 5 novembre 1918. — L., M. Ligneau.

ETUDES DES ABATTOIRS DE MONDEVILLE (Société d'), 44, rue Le Peletier. Dissolution, 5 novembre 1918. — L., M. Ligneau.

EXPLOITATION AGRICOLE D'ITAPEA (Société d'), 13, rue Henner. Dissolution, 30 juillet 1918. — L., M. Steinheil.

EXPLOITATION AGRICOLE DE VILLA-RAFFARD (Société d'), 13, rue Henner. Dissolution, 30 juillet 1918. — L., M. Allain.

FREINS SOULERIN (Société des), 23, rue d'Athènes. Dissolution, 11 juillet 1918. — L., M. Maillet.

GAZ DE SAINT-PETERSBOURG, QUARTIERS DU VIEUX PETERSBOURG ET DE VIBORG (Société du), 11, rue de la Tour-des-Dames. Dissolution, 3 juillet 1918. — L., MM. Foulon de Vaulx, Deleury, Sellié.

HOTEL EXCELSIOR DE CASABLANCA (Société de l'), 137, boulevard Voltaire. Dissolution, 18 juillet 1918. — L., le Conseil d'administration.

LAITERIE (Société générale de), 5, rue d'Alsace. Dissolution, 31 août 1918. — L., MM. Seillier, Maison.

MECANIQUE ET DE CHIMIE (Société de), 67, boulevard Raspail. Dissolution, 16 octobre 1918. — L., MM. Borne, Pasquier.

MONT-DE-PIETE AU MAROC (Société du), 6, rue Romarin. Dissolution, 15 octobre 1918. — L., M. Pelloux.

PARISIENNE DE PRODUITS CHIMIQUES (Société), 19, rue Saint-Roch. Dissolution, 23 août 1918. — L., M. Meunier.

PHOSPHATES DE GOURAIA (Société des), 96, rue Saint-Lazare. Dissolution, 11 juillet 1918. — L., MM. Fourgeaud, Clarac, Duvivier.

TERRAINS ET DU CASINO DE LA BAULE (Société des), 11, rue d'Anjou. Dissolution, 9 novembre 1918. — L., MM. Bergouhnioux, de Wailly.

THEATRE NATIONAL DE L'OPERA-COMIQUE (Société du), place Boieldieu. Dissolution, 21 octobre 1918. — L., MM. E. et V. Isola.

UNION FRANÇAISE IMMOBILIERE, 13, rue d'Aguesseau. Dissolution, 2 novembre 1918. — L., M. Gignoux.

VELODROME BUFFALO (Société nouvelle du), 86, rue Charles-Laffitte. Dissolution, 16 octobre 1918. — L., MM. Breyer, Lambert, Schrader.

Organisation, contrôle et tenue de **COMPTABILITÉ**
Inventaire permanent et prix de revient
Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les **OUVERTURES DE CRÉDIT**
Déclarations, revision des **IMPOTS** de toutes natures
Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION
Bureau Central à **PARIS** (9e arr.) : **51, rue de la Chaussée-d'Antin**
TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

APPENDICE

COMPAGNIE DE TRANSIT DE FÉCAMP

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 6, rue de Sèze, Paris.

NOTICE

Capital : Vingt-cinq mille francs, divisé en 50 actions de 500 fr.

Durée : 30 années.

Objet : Le commerce et la vente des combustibles de toutes provenances, des minerais, sables, sels, pétroles, huiles et tous produits s'y rattachant ou en dérivant ; toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Dubost, notaire à Paris, le 8 janvier 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 6 0/0 aux actions. Sur l'excédent : 20 0/0 pour l'amortissement des actions. Le surplus aux actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. de Catelin, E.-A. Delpierre, A. Goemaerre, L.-H.-G. Walford.

Commissaire : M. A.-A. Finlay.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉASSURANCES

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 58, rue de la Victoire, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr.

Durée : 90 années.

Objet : 1° La réassurance de tout ou partie des risques de toutes sortes assurés par les Compagnies, Sociétés et Associations d'assurances de toute nature, françaises et étrangères : 2° la rétrocession à d'autres assurances de tout ou partie des risques par elle réassurés ; 3° la Société peut également se substituer par voie d'achat ou autrement dans les profits et risques de toutes polices, contrats et engagements de toute société existante ou en liquidation qui consentirait à céder tout ou partie de son portefeuille de réassurances et même de son actif mobilier.

Assemblée générale : Dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er juillet au 30 juin.

Répartition des bénéfices : 1° Une somme suffisante pour former le fonds de réserve légale ; 2° une somme dont la quotité est proposée par le Conseil d'administration et fixée par l'Assemblée générale ; 3° une somme permettant de servir aux actionnaires un intérêt de 5 0/0 du capital versé, et le surplus serait réparti à raison de 60 0/0 attribué aux actionnaires, 20 0/0 aux parts de fondateur et 20 0/0 au Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Raymond Mazel.

Vice-président : M. Georges Richou.

Secrétaire : M. Pierre Bedeau.

Membres : MM. le comte de Berg de Breda, le comte de Bellissen, Garreau-Dombasle, Henri Parent, le commandant Blanché de Pauniat et Guérard des Lauriers.

Commissaires des comptes : MM. Simon, Henri de Gonet, Emile Girard-Leduc.

Directeurs gestionnaires : MM. A.-H. Michel et Cie (A.-M. Michel et J.-V. Miganne).

COMPTOIR DES PRODUITS RÉFRACTAIRES FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 49, rue de Chabrol, Paris.

NOTICE

Capital : Cent mille francs, divisé en 1,000 actions de 100 fr.

Durée : 75 ans.

Objet : L'achat et la vente des produits réfractaires ; éventuellement, la fabrication des produits réfractaires, la création, l'achat, la location, la vente, la revente, l'échange et l'exploitation de toutes usines fabriquant des produits réfractaires, ainsi que de tous fonds de commeerce et d'industrie y relatifs ; la prise ou l'acquisition de tous brevets, marques et procédés ; toutes opérations se rattachant à l'un des objets susénoncés ou à tous objets similaires ou connexes.

Acte constitutif : Reçu le 4 novembre 1916, par Me Moyne, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six premiers mois de l'exercice suivant.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la réserve légale ; 2° la somme représentant

l'intérêt à 5 0/0 sur le montant libéré des actions ; 3° toute somme que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, jugera utile de verser à un fonds de prévoyance, de réserve ou d'amortissement. Le surplus sera réparti de la façon suivante : 10 0/0 à toutes les actions et 90 0/0 pour être répartis aux fournisseurs de la Société, actionnaires, à titre de ristourne et de supplément de prix d'achat des marchandises et au prorata de leurs livraisons pendant l'exercice.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Paul Baudelot, Paul Gasnier, Paul Granboulan ; la Société en nom collectif Berger-Cadet, représentée par M. Rigal ; la Société anonyme dite « Société française pour la fabrication mécanique des cornues à gaz », représentée par M. Dorigny ; la Société anonyme dite « Société nouvelle des Etablissements Emile Muller », représentée par M. Blériot ; la Société en commandite Ch. Guérineau et Cie, représentée par M. Ch. Guérineau ; la Société anonyme dite « Société des Produits céramiques et réfractaires de Boulogne-sur-Mer », représentée par M. Yéatman ; la Société anonyme dite « Société des Produits réfractaires de Fumel et Libos », représentée par M. Pajeaut-Lavergne ; la Société en commandite Sourdille fils et Cie, représentée par M. Léon Sourdille ; M. François-Henri Thomas, M. André Valabrègue.

Commissaires : MM. Armand Rousseau, Frédéric Denamur.

ÉTABLISSEMENTS PIERRE ROCH

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 24, rue Laugier, Paris.

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 4,000 actions de 500 fr.

Durée : 50 années.

Objet : La fabrication, l'achat et la vente de tous outils de précision ; la vente, la prise, l'achat, la mise en valeur et l'exploitation de tous brevets français et étrangers, procédés, inventions et moyens de fabrication se rattachant à l'industrie de la société ; la concession de toutes licences y relatives ; la revente de ces brevets ; l'achat et la vente de toutes matières et de tous produits nécessaires à ladite industrie ; et généralement toutes opérations se rattachant aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu par Me Maciet, notaire à Paris, le 18 juillet 1918.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 8 0/0 des sommes dont leurs actions sont libérées et non amorties. Le surplus des bénéfices se répartit ainsi qu'il suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 7 0/0 aux parts de fondateur. Le solde sera mis à la disposition de l'Assemblée générale, qui statuera sur les répartitions proposées par le Conseil d'administration, soit à l'effet de distribuer entre les actionnaires tout ou partie de ce solde, soit toute autre répartition.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Pierre Roch, Louis Séblne, Pierre Clogenson, Hector Plachez, le baron Eugène de Turckheim, Lapipe, Charles Roch.

Commissaires : MM. Maurice Pignerol, Paul Devismes.

L'ESSOR

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 59, boulevard Magenta, Paris.

NOTICE

Capital : Un million deux cent cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 500 fr.

Durée : 60 ans.

Objet : Toutes opérations d'assurances, de coassurances et de réassurances quelles qu'elles soient ; la gestion de sociétés d'assurances anonymes ou mutuelles et de sociétés d'épargne ou de capitalisation ; la participation directe ou indirecte, par voie d'apports, de souscription ou autres, dans toutes entreprises d'assurances ou de réassurances de quelque nature qu'elles soient. La Société pourra étendre ses opérations à toute la France, aux colonies et à l'étranger et ne pourra garantir plus de 200,000 fr. sur un seul risque sans réassurance.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Avant la fin du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 20 0/0 à la réserve légale, une somme suffisante pour payer un dividende de 6 0/0 sur le montant libéré des actions du capital. Sur le solde, il sera réparti : 50 0/0 aux actions de capital, 15 0/0 au Conseil d'administration, 20 0/0 aux parts de fondateur, 15 0/0 qui seront répartis par l'Assemblée générale annuelle comme bon lui semblera.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. J.-M. d'Artois.

Vice-présidents : MM. Vidal-Engaurran, Lavat.

Membres : MM. Chegaray, Cottiau, Reybor, Sauder.

Administrateur directeur : M. Maurice Carlier.

LE MANDRIN

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue d'Aguesseau, Paris.

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. espèces.

Durée : 99 années.

Objet : Etude et construction des mandrins et de tous appareils mécaniques et toutes opérations se rapportant à l'industrie mécanique ou autres.

Acte constitutif : Me Motel, suppléant Me H. Hüe, notaire à Paris, le 23 avril 1918.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve, 6 0/0 d'intérêt non cumulatif aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil, 90 0/0 aux actions, sauf prélèvement de l'Assemblée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. L. Chapuis, H. Ernault, J. Karcher, H. Lefèvre, L.-A. Verdet.

Commissaires : MM. Millet et Auscher.

NOTA. — Complément de la notice parue n° 1104.

LE MATÉRIEL ROULANT

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 12, rue d'Aguesseau, Paris.

NOTICE

Capital : Quinze millions de francs, divisé en 60,000 actions de 250 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières relatives à l'industrie des transports par voie ferrée ou autres, et notamment celles relatives à la fabrication du matériel nécessaire à l'industrie des chemins de fer, tramways et tous autres modes de transports publics ou privés, ainsi que de tous objets et appareils industriels et à l'exploitation de tous services de transports publics ou privés ; tous commerce ou industries connexes à la fabrication, à la vente et à l'exploitation ci-dessus.

Acte constitutif : Reçu le 6 octobre 1916 par Mes Moyne et Constantin, notaires à Paris.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 à la réserve légale ; 2° 6 0/0 aux actions pour leur montant libérées et non encore amorties. Sur le surplus : 10 0/0 au Conseil d'administration et 90 0/0 aux actionnaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Joseph Carlioz, Maurice de Courville, Edmond Dupuis, Achille Fournier-Cussac, Félix Gain, Alexandre Giros, Théodore Laurent, Léon-Lévy, Louis Loucheur, Charles Nicaise, Paul Reginbeau, René Robard.

Commissaires des comptes : MM. Lucien Kass, Adrien de Maud'huy.

MÉTALLIA

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 27, rue de Maubeuge, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent mille francs, divisé en 2,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années, à dater du 22 mars 1918.

Objet : Le commerce de négociants en rails, wagons et wagonnets et tous accessoires de chemins de fer, fabricants et négociants en tous métaux, transmissions, boulonnerie, et tous autres articles ou matières semblables, y compris machines-outils et autres articles similaires, et généralement toutes opérations se rattachant aux objets ci-dessus.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la constitution du fonds de réserve légale ; 2° somme suffisante pour verser aux actionnaires un premier dividende représentant un intérêt annuel de 5 0/0 sur le montant versé et non remboursé de leurs actions.

MINES ET CARRIÈRES DU SUD-EST

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 11, rue de Châteaudun, Paris.

NOTICE

Capital : Deux cent-cinquante mille francs, divisé en 2,500 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation de mines et carrières en France et à l'étranger, mais plus spécialement dans le Sud-Est de la France, et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Acte constitutif : Déposé en l'étude de Me Dusapt, notaire à Corneille-en-Parisis.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour la constitution du fonds de réserve légale ; 2° une somme suffisante pour fournir aux actionnaires un premier dividende représentant un intérêt annuel de 6 0/0 sur le montant versé et non remboursé de leurs actions.

OMNIUM DE PÉTROLES DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 19, rue Faidherbe, Lille.

NOTICE

Capital : Deux millions cinq cent mille francs, divisé en 500,000 actions de 500 fr.

Durée : 99 années.

Objet : Toutes entreprises d'exploitation pétrolifère ou se rattachant à l'industrie du pétrole existantes ou à créer, et notamment d'acquérir toutes actions, obligations, parts de fondateur ou autres titres quelconques desdites sociétés ou entreprises, de prendre toutes participations dans lesdites sociétés ou entreprises par voie de commandite.

Acte constitutif : Reçu par Me A. Tamboise, notaire à Lille, le 27 mai 1914.

Année sociale : Du 1er novembre au 31 octobre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 à la réserve légale, 5 0/0 aux actions des sommes libérées. Le surplus : 15 0/0 au Conseil. Le solde : 75 0/0 aux actions et 25 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. J. Devilder, P. Dupleix, P. Flipo, P. Motte, E. Prouvost Eloy, Ed. Prouvost-Fauchille, L. Lorthiois et L. Scrépel.

PARIS-TÉLÉGRAMMES

(Agence d'Informations)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 156, *rue Montmartre, Paris.*

NOTICE

Capital : Quatre cent mille francs, divisé en 4,000 actions de 100 fr. chacune.

Durée : 99 années.

Objet : L'exploitation d'une agence d'informations et toutes industries, tous commerces et tous négoces se rapportant à la presse et à la publicité.

Acte constitutif : Aux termes de l'acte reçu par Me Josset, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi, 5 0/0 à titre de premier dividende.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Loir, Amic, Lemaire, Sarrus, De Gobart.

Commissaires : MM. Copper Royer, Armtz

SOCIÉTÉ POUR

EXPLOITATIONS SCÉNIQUES

(S. P. E. S.)

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 38, *rue des Mathurins, Paris.*

Capital : Quatre cent mille francs.
Durée : 99 ans.

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA

SCIERIE MÉCANIQUE DE PONTE-LECCIA (CORSE)

Siège social : 24, *boulevard des Capucines, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux cent vingt-cinq mille francs, divisé en 2,250 actions de 100 fr.

Durée : 50 années.

Objet : L'exploitation sous toutes ses formes de la scierie mécanique sise en Corse, à Ponte-Leccia ; le commerce et le travail du bois ; la formation de toutes sociétés filiales ou distinctes, ainsi que de toutes entreprises commerciales ou industrielles se rattachant à son objet.

Acte constitutif : Reçu le 9 septembre 1916 par Me Blanchet, notaire à Paris.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le courant du premier semestre.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour payer aux actionnaires, à titre de premier dividende, 6 0/0 des sommes dont les actions sont libérées ; 3° 15 0/0 du surplus au profit du Conseil d'administration. Sur l'excédent, prélèvements de l'Assemblée générale. Le surplus : 10 0/0 à la disposition du Conseil d'administration pour être distribués par ses soins, en totalité ou en partie, au personnel dirigeant l'exploitation, aux employés et ouvriers ; 30 0/0 aux actionnaires à titre de dividende complémentaire et 60 0/0 aux parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Eugène Letailleur, Antoine Gavini, Pierre de Carbuccia, Albert Peyroux, Francis Mayodon.

Commissaires : MM. Frache et Knecht.

SOCIÉTÉ ANONYME DE

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET DE TRAVAUX D'ART

Siège social :
87, *boulevard du Montparnasse, Paris.*

NOTICE

Capital : Cinq cent mille francs, divisé en 5,000 actions de 100 fr.

Durée : 75 années.

Objet : Toutes opérations de construction, de travaux et plus spécialement les ciments et les bétons armés et frettés.

Acte constitutif : Reçu par Me Moyne, notaire à Paris, le 12 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans le semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 à la réserve légale ; 2° 6 0/0 d'intérêts non cumulatifs aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Sur le surplus : 1° 15 0/0 pour le Conseil d'administration ; 2° 10 0/0 à la disposition du Conseil d'administration pour des rémunérations au personnel technique et administratif ; 3° 20 0/0 aux parts bénéficiaires. Le solde est réparti entre toutes les actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Albert Caquot, Etienne Grammont, François Grammont, Henri Jouffret, Maurice Monin, Louis Pelnard, Claude Petit, Louis-Joseph Poncin.

Commissaires : MM. Marc-Edward Barry, Melchior Chalac.

SOCIÉTÉ ANONYME DU
TISSAGE DE BOIS-L'ABBÉ

Siège social :
3, *rue Boulay-de-la-Meurthe, Epinal.*

NOTICE

Capital : Un million de francs, divisé en 2,000 actions de 500 fr. chacune.

Durée : Du 25 février 1918 au 31 décembre 1968.

Objet : L'acquisition, l'exploitation et l'agrandissement d'un tissage de coton sis commune d'Uxegney, lieudit à Bois-l'Abbé, connu sous le nom de « Tissage de Bois-l'Abbé » ; toutes opérations de nature à favoriser l'industrie et le commerce de la Société.

Acte constitutif : Reçu chez Me Pierre Bossert, notaire à Epinal, le 25 février 1918.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : Dans les six mois qui suivront la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 à la réserve légale ; 2° la somme nécessaire pour fournir aux actions à titre d'intérêts 8 0/0 des sommes dont elles sont libérées et non remboursées ; 3° somme réservée par l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil. Le solde restera à la disposition de l'Assemblée générale qui pourra, pour la quotité qu'elle déterminera, en décider tel emploi qu'elle jugera convenable.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Victor Tenthorey, Eugène-François Nanse.

Commissaire des comptes : M. Georges Boizot.

SOCIÉTÉ NESTLÉ

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 16, *rue du Parc-Royal, Paris.*

NOTICE

Capital : Deux millions de francs, divisé en 2,000 actions de 1,000 fr.

Durée : 99 années.

Objet : La fabrication en France et dans les colonies françaises, ainsi que la vente du lait condensé, de la farine lactée et de tous autres produits alimentaires ; d'une façon générale, toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet de la société.

Acte constitutif : Reçu le 31 mai 1916 par Me Eugène Josset, notaire à Paris.

Répartition des bénéfices : 5 0/0 pour constituer la réserve légale. Le reste est mis à la disposition de l'Assemblée générale qui décidera librement de son emploi.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Gustave Aguet, Auguste Roussy, Fred-Harte Page.

Commissaires : MM. Paul Aguet, Liotard Vogt.

SOCIÉTÉ PARISIENNE
DE CHAUDRONNERIE ET DE TOLERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 29, *rue Mogador, Paris.*

NOTICE

Capital : Cent cinquante mille francs, divisé en 300 actions de 500 fr.

Durée : 20 années.

Objet : La fabrication et le commerce de la chaudronnerie et de la tôlerie ; l'achat, la vente de toutes matières premières et de tous produits manufacturés ou non se rattachant à ces commerce ; en général, toutes opérations pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Acte constitutif : Reçu le 7 octobre 1916, par Me Tollu, notaire à Paris.

Assemblée générale : Avant la fin du mois de juillet.

Répartition des bénéfices : 1° 5 0/0 pour constituer le fonds de réserve légale ; 2° 6 0/0 aux actions pour leur montant libéré et non amorti. Le solde est réparti comme suit : 20 0/0 au Conseil d'administration, 30 0/0 aux actionnaires, 50 0/0 aux propriétaires des parts de fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Antoine Alba, Paul Chadapaux, Honoré Farré, Gaëtan Huriau, Robert Neef.

Commissaires : MM. Héritier et Bergis.

Organisation, contrôle et tenue de COMPTABILITÉ
Inventaire permanent et prix de revient
Examen de la valeur des entreprises pour faciliter les OUVERTURES DE CRÉDIT
Déclarations, revision des IMPOTS de toutes natures
Constitutions de SOCIÉTÉS, études juridiques

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE REVISION
Bureau Central à PARIS (9e arr.) : 51, rue de la Chaussée-d'Antin
TÉLÉPHONE : *Gutenberg 12-03* —o— ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : *FIDUCIA*

Paris. — Société française d'Imprimerie (L. Cadot, directeur), 12, rue de la Grange-Batelière.